HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

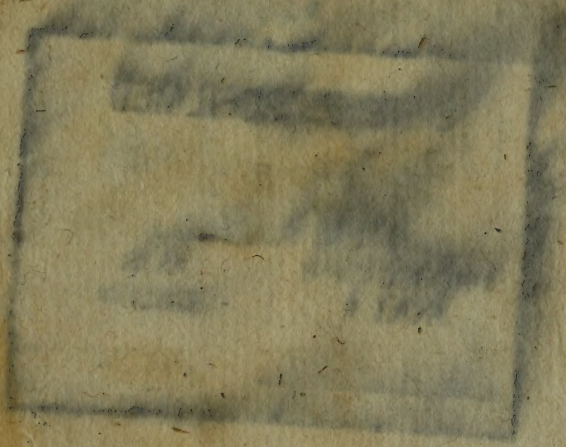

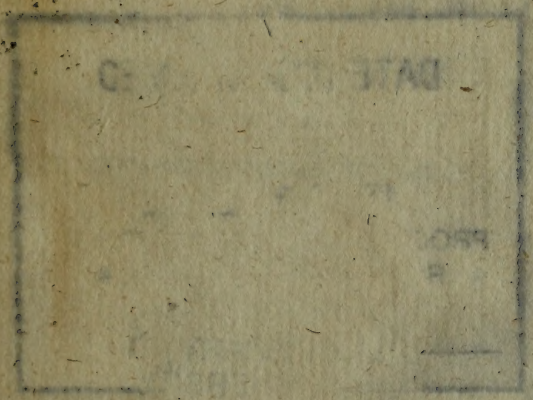

DATE MICROFILMED
28 February 1986
ITEM # 2
PROJECT and ROLL # KBLL 4-102 #19
G. S. CALL # 1440769

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

AUG 1 0 1960
GENEALOGICAL SOCIETY
OF THE CHURCH OF JESUS CHRIST
OF LATTER-DAY SAINTS
62341

TABLEAU
GÉNÉALOGIQUE,
HISTORIQUE,
CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE
ET GÉOGRAPHIQUE
DE LA
NOBLESSE.

NEUVIEME PARTIE.

~~FRANCE~~
~~71~~
~~Vol.~~
~~9~~

~~944~~
~~D22tc~~
~~Vol. 9~~

Europe
944
D5cv
v. 9

AVIS.

On trouve du même Auteur et à son adresse et chez le même Libraire,

L'ÉTAT général de la France, ou la France vivante et mourante pour l'année 1789 et 1790, vol. in-8°., prix 12 liv. et 14 liv. broché, franc de port dans tout le royaume.

On aura dans cet ouvrage, qui renferme d'immenses recherches, un monument éternel pour l'histoire et les familles, et les générations futures auront le tableau le plus parfait de la France et de son gouvernement avant sa révolution.

L'Auteur se propose de faire le tableau du nouveau fondement de cet Empire et de l'existence qu'il reçoit.

Cet ouvrage qui sera annuel, utile à tous les peuples régis par les loix de l'Empire Français, toutes les Municipalités et Districts, &c., contiendra 1°. les décrets qui forment la base du pouvoir Législatif, du pouvoir Exécutif et des Lois du royaume; 2°. la Création de tous les Corps Civils et Militaires; 3°. le Tableau nominatif de tous les Membres du Corps Législatif; des Maisons du Roi et des Princes de son sang; des Municipalités et Districts; des Corps Militaires, tant de troupes Nationales que de terre et de mer.

Les personnes intéressées à la perfection de cet ouvrage, sur-tout les Membres des Municipalités, des Districts, des Gardes Nationales, des Troupes de terre et de mer, sont priées d'adresser, franc de port, à l'Auteur seulement, leur nom de baptême, de famille, qualité, leur ci-devant qualité, &c. et la date de leurs provisions et nominations.

CCF 142262

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA

NOBLESSE,

Enrichi de Gravures,

contenant : 1°. L'Etat des vrais Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons; 2°. un traité sur les bannerets, Bacheliers, Ecuyers, & sur leur différence; 3°. un traité sur les Dignités Féodales & Politiques; les Dignités Ecclésiastiques, les Dignités des Vidames attachés à l'Eglise; les titres & qualités personnelles, les titres & qualités des Gens de Lettres, &c. 4°. la recherche de la Normandie faite par Monfaoucq, *en 1463; un traité sur l'origine des ci-devant fiefs, les francs-fiefs; nouveaux acquêts, et leur différence, &c. 5°. les généalogies des familles; 7°. les dépôts où la Noblesse peut avoir recours pour ses différentes recherches; 8°. Une table des Matières, des Terres & des Personnes titrées; des Noms de Famille compris dans l'Ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs qui en ont donné les Généalogies; & l'indication de plus de cent mille titres originaux que l'auteur possede dans son cabinet.*

Présenté au ROI,

Par Messire Louis-Charles Comte DE WAROQUIER, Chevalier, Sieur de Méricourt, de la Mothe, de Combles, Officier d'infanterie, Aide-Major de la premiere division aux Gardes Nationales parisiennes.

A PARIS

Chez { L'AUTEUR, rue Gît-le-Cœur, n°. 18.
NYON l'aîné, et fils, Libraires, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXXIX

TABLE nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Voir l'Avis à la Noblesse dans les 1re., 4e. & 6e. parties; l'indication des dépôts & des auteurs dans la 2e. part. 2e. édition, la table des titres dans chaque partie.

L'Auteur et le Libraire sont à même de procurer aux personnes qui le désireront, les différens ouvrages cités dans celui ci.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE.

I

JACOBS. Thérese-Emmanuel *Peellaert*, veuve de Georges-Emmanuel *Jacobs*, seigneur de Vert Walle, obtint réhabilitation de noblesse, avec anoblissement de nouveau en tant que besoin seroit, par lettres du 28 août 1743.

Les armes, d'or; au chevron accompagné de trois coquilles; le tout d'azur.

JADOT. Jean-Nicolas *Jadot*, inspecteur & contrôleur général des bâtimens de l'Impératrice Reine, & directeur général des bâtimens de l'Empereur François premier, fut confirmé en sa noblesse, pour en jouir avec sa postérité, par lettres du 29 décembre 1751.

Les armes, d'argent, à la tour ouverte, crenelée de trois pieces & deux demie, & donjonnée de gueules.

JEAN, Pierre *Jean*, second consul de la ville de Castres, fut anobli par lettres du mois de décembre 1627, registrées le 6 décembre 1630.

JOCET, ressort de Ploermel en Bretagne d'azur à l'écureuil d'or.

Jean Jocet, vivant en 1400, fut maître d'hôtel de Jeanne, duchesse de Bretagne, & eut de sa femme dont on ignore le nom 1°. Nicolas; 2o. Nicolas qui suit; 3°. Raoul Jocet, conseiller du duc de Bretagne.

Nicolas Jocet, sieur de Lorme, fut conseiller du duc de Bretagne, épousa Sevestre *le Sence*, dont il eut, 1°. Allain qui suit 2°. Jean qui suivra.

Allain Jocet, sieur de Kervillart, & de Gastonnet, épousa Beatrix *Douin* dont eut:

Jean Jocet, sieur de Kervillart & de Gastonnet, épousa Catherine *Maubec*, dont

Guillaume Jocet, sieur de Kervillart, en 1524, épousa Jeanne *Vitré*, dont :

Thomas Jocet, sieur de Kervillart, marié à Julienne *Dubot*, dont :

Sébastien Jocet, sieur de Kervillart, épousa Marguerite de *Francheville*, dont :

Sébastien Jocet, sieur de Kervillart, marié à Gratienne *Bonfils*, dont 1°. Louis-Gratien Jocet; 2°. Jean-Marin Jocet, déclarés nobles d'ancienne extraction, & maintenus dans leur noblesse, par M. de la *Bourdonnaye*, commissaire de la réformation de Bretagne, le 7 octobre 1668.

Jean Jocet, fils de Nicolas & de Sevestre le Sence, épousa Catherine *Gernigon*, dont Guillaume Jocet, marié à demoiselle Marguerite *le Parcheminier*, dont 1°. Olivier qui suit; 2°. Jean Jocet, marié à Raoullette de *Rieu*, dont Charles Jocet & Louis Jocet, marié à Jeanne *Doussy*, dont :

François Jocet, sieur de la Villeneuve, marié à Samsonne de *Rohan*, dont :

Samson Jocet, sieur de la Villeneuve, marié à Marguerite de *Maunay*, dont Jean François Jocet & Jean-Baptiste Jocet.

Olivier Jocet, fils de Guillaume, épousa Jeanne *Hechart*, dont il eut 1°. Jean qui suit; 2°. François Jocet, marié à Jeannette *Perret*.

Jean Jocet fut marié à Françoise *Leplat*, dont 1°. Pierre qui suit; 2°. Yves Jocet, marié à Jacquette *Ruault*.

Pierre Jocet, fut marié à demoiselle Jeanne

de *Coetlogon*, dont 1°. Charles Jocet, sieur de Lanoe; 2°. François Jocet, marié à Françoise *Chaignart*, dont François Jocet, sieur de Paseux Bische, maintenu le 7 octobre 166

JOCET, ressort de Rennes & Nantes en Bretagne; d'argent à deux haches d'armes de gueules en pal, accompagnées de cinq hermines de sable, 3 & 2 entre les deux haches.

Guillaume Jocet épousa Jeanne *Cochon* dont il eut 1°. Jean qui suit; 2°. Marie Jocet mariée à Jean *Bertho*; 3°. Olive Jocet mariée à Jean *Hervé*; 4°. Pierre Jocet.

Jean Jocet épousa marie *Bertho*, dont il eut 1°. Marie Jocet, mariée à Anne *Gi*; 2°. Denis qui suit; 3°. Jacques.

Denis Jocet eut de sa femme, dont on ignore le nom:

Jean Jocet, sieur de la Herquetiere, marié à Marquise de *Lorgerie* de la Fontan, dont 1°. Gui qui suit; 2°. Jean qui suivra.

Guy Jocet, sieur de la Herquetiere, épousa Françoise de la *Marche*, dont:

Pierre Jocet, sieur de la Herquetiere, marié à Claudine *Gouyon*, dont

Charles Jocet, sieur de la Herquetiere & Lescoubliere, fut pere de Louis Jocet, sieur de la Herquetiere, maintenu dans sa noblesse, le 5 avril 1669.

Jean Jocet, sieur de *Largentay* & de l'Espoir, fils de Jean & de Marquise de Lorerie, épousa Françoise *Lambert*, dont 1°. René qui suit; 2°. Roch Jocet, sieur de la Met

René Jocet, sieur de Largentais & de l'Espoir, épousa Magdeleine de *Breges*,

1°. Mathurin Jocet; 2°. René Jocet; 3°. Jean Jocet; 4°. Sébaſtien Jocet; 5°. Olivier Jocet, ſieur de Largentais, maintenus dans leur nobleſſe, le 5 avril 1669.

Il y avoit quatre autres familles du même nom en Bretagne.

JORDAIN de Gradmont, famille noble du Bugey, porte pour armes, d'argent, à deux faſces ondées d'azur, écartelé d'azur, à un tau d'argent, au chef de gueules, chargé de trois beſans d'or. Cette famille exiſte dans

1°. Antoine Balthaſard Jordain de Gradmont, dit l'abbé du Trembley.

2°. Jean-Marie-Jordain de Gradmont, reçu chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, ſur preuves faites devant Bernard *Cherin*, en décembre 1772.

3° Louis, chevalier de Jordain, officier au régiment de Foix, infanterie, s'eſt trouvé au ſiége de la Grenade, ſous les ordres de M. le comte d'*Eſtaing*.

4°. Marie-Françoiſe Jordain de Gradmont, mariée en Eſpagne.

5°. Anne-Marie-Renée Jordain de Gradmont, demoiſelle.

JOVYAC en Vivarais, ancienne maiſon noble, diſtinguée par ſes ſervices militaires par ſes alliances, porte écartelé au 1 & 4. d'azur, au levrier courant d'argent, ſurmonté d'une tour de même, qui eſt de Jovyac; au 2 & 3 de ſinople, au cigne d'argent, membré d'or, qui eſt de Toulon.

Le chef de cette famille eſt Jacques-Hi-

laire de Jovyac de Toulon, marquis de Joviac, ſubſtitué en 1757, aux nom & armes de Toulon-Sainte-Jaille, maiſon, dont un grand-maître de Malte en 1634, & dans laquelle ſa biſaïeule paternelle, Marguerite de Toulon avoit pris naiſſance, commandant pour le Roi, depuis plus de quarante ans, dans ſon canton du Vivarais, ſeigneur du Teil ſur le Rhône, du mandement d'Eſplans, de l'ancienne vicomté de Melas, de Peyroles, &c. veuf de Jeanne-Françoiſe-Joſephe de *Moreton de Chabrillan*, qu'il avoit épouſée, le 25 Janvier 1725, & qui étoit fille d'Antoine de Moreton, marquis de Chabrillan, lieutenant de Roi en Dauphiné, & d'Antoinette de *Groſlée* de Viriville; de ce mariage ſont nés : 1°. Jean-Antoine qui ſuit; 2°. Alexandre-François, vicomte de Joviac, capitaine du régiment de Flandres, & chevalier de Saint-Louis; 3°. Jacques chevalier de Jovyac, chevalier de S. Louis, capitaine de grenadiers au même régiment; 4°. Marguerite; 5°. Jeanne-Magdeleine; 6°. Françoiſe; 7°. Suſanne de Jovyac, religieuſe au couvent de la Viſitation, à Montelimar.

Jean-Antoine-Hilaire de Jovyac, de Toulon, comte de Jovyac, maréchal de camp, le 5 décembre 1783, chevalier de S. Louis, ci-devant, colonel au régiment des grenadiers royaux de Lyonnois, après l'avoir été ſucceſſivement au corps des grenadiers de France, enſuite du régiment provincial d'Anduſe, & du régiment provin-

cial d'artillerie de la Fere, a épousé, le 14 mars 1769, à Pont-à-Mousson en Lorraine, demoiselle Pierre-Marguerite, comtesse de *Raugrave*, fille de Philippe-Bernard Charles-Théodore, comte de Raugrave, lieutenant général des armées du Roi, & de Barbe-Gabrielle de Gouberveau, dont :

1°. Hyacinthe Hilaire de Joviac de Toulon, né à Lyon, le 6 avril 1775.

2°. Barbe-Gabrielle de Jovyac, née à Lyon, le 4 décembre 1772.

JOUFFROI, les terres & seigneuries de Novillart, d'Amagné, de Longeau, de la Malmaison & dépendances, furent unies & érigées en marquisat, sous le nom de Jouffroy, par lettres du premier août 1736, registrées à Dole, en faveur de Thomas de *Jouffroy*, & de ses descendans mâles issus de Paris Jouffroy, seign. de Marchaux, Amagné & Villemoz, frere du Cardinal Jouffroy, mort en 1473. De Paris Jouffroi est aussi sortie la branche d'*Uxelles*, dont un comte de Lyon.

JOYEUSE, baronnie en Languedoc, dont Randone d'*Anduze* devint héritiere en 1248, du chef de sa mere Vierne *du Luc*, & après la mort de son frere Bernard d'Anduze. Elle avoit épousé Guigon de *Chateauneuf*, fils de Gui, & petit-fils de Guillaume II. Sa postérité, de laquelle sont sortis un cardinal archevêque de Narbonne, puis de Toulouse, trois maréchaux, un amiral, un grand louvetier de France, trois ducs & pairs, & quatre chevaliers du S. Esprit, prit le surnom de

Joyeuſe. Guigon fut cinquieme aïeul de Louis II, baron de Joyeuſe, en faveur duquel, cette baronnie fut érigée en vicomté en Juillet 1432, puis en duché pairie, par lettres d'août 1581, regiſtrées le 7 ſeptembre ſuivant en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuſe, auquel ſuccéderent ſes freres Georges & Henri. Celui-ci qui ſe fit capucin après la mort de ſa femme, eut pour fille unique Henriette-Catherine, ducheſſe de Joyeuſe, qui porta ce duché à Charles de *Lorraine*, duc de Guiſe, dont le petit-fils François, mourut en 1675, ſans poſtérité. Les terres qui compoſoient ce duché ayant été acquiſes par Louis de *Melun*, prince d'Epinai, le titre de duché fut renouvellé en ſa faveur, par lettres d'octobre 1714, regiſtrées le 18 décembre ſuivant, & a paſſé par ſa mort en 1724, auprince de Soubiſe.

ISENGHIEN, ſeigneurie en Flandre, fut portée en mariage avec celles d'Hemelghen, de Haveſquerque, d'Eſtaires & autres, par Marguerite de *Stavele*, à Adrien de *Gand*, dit *Villain*, ſeigneur de Raſſenghien, vice amiral de Flandre, mort en 1532. Il avoit pour dixieme aïeul, Gautier de Gand, dit Villain, ſeigneur de S. Jean Steene, ſecond fils de Hugues premier, châtelain de Gand, iſſu de Wickman, établi comte de Gand, par Othon premier, & qui deſcendoit de l'ancienne maiſon de Saxe.

Marguerite de Stavele fut mere de Maximilien de Gand, ſouverain bailli des villes d'Aloſt & de Grammont, gouverneur de Douay

& Orchies, conseiller d'état, chef des finances du Roi Catholique aux Pays-Bas, en faveur duquel le Roi Philippe II érigea la seigneurie d'Isenghien en comté, par lettres du 19 mai 1582, registrées en la chambre des comptes de Lille, le 30 mars 1583. Maximilien épousa Philippe de *Jausse*, dite de *Maslaing*, dont naquit Jacques-Philippe de Gand, comte d'Isenghien, mort le 5 Janvier 1628, pere par sa premiere femme Odille de *Claërhout*, de Philippe-Lamoral, comte d'Isenghien, souverain bailli du pays & comté d'Alost, gouverneur de Lille, Douay & Orchies, mort le 8 janvier 1631. Il avoit épousé en 1611, Elisabeth de *Mérode*, mere de Balthasar-Philippe de Gand, en faveur duquel les seigneuries de Masmines & d'Isenghien furent érigées en titre de principauté de Masmines. Il mourut doyen des chevaliers de la Toison d'or, gouverneur général du duché de Gueldre & du comté de Zutphen. Il avoit épousé Louise *Henriques* de Sarmiento de Salvatiera, de laquelle il eut Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien & de Masmine, comte du S. Empire, mort le 6 mai 1687, laissant de sa femme Marie-Thérese de *Crevant* d'Humieres, deux fils.

ISQUE, seigneurie érigée en vicomté en faveur de François d'*Isque*, par lettres d'août 1675, registrées au Parlement & en la chambre des comptes, les 20 & 21 janvier 1678.

ISSONCOURT. Le duc Léopold ayant

cédé à Alexandre Mouſin de Romécour les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans les ſeigneuries d'Iſſoncourt, Montrecourt & Vignaucourt, ſituées dans le bailliage de Bar, moyennant un cens annuel de 300 liv. barrois, par contrat du 5 avril 1715, confirmé par lettres patentes du 15 du même mois, & en outre l'exercice de la haute, moyenne & baſſe juſtice, réunit en un ſeul corps ces trois ſeigneuries avec le fief de nom & d'armes & autres terres qui appartenoient audit Alexandre Mouſin de Romécourt dans Iſſoncourt, & les érigea en baronnie par lettres patentes du 11 octobre 1723, regiſtrées en la chambre des comptes de Bar, le 17 novembre ſuivant, en faveur dudit Alexandre Mouſin de Romécourt, conſeiller d'état; commiſſaire en la direction des fermes générales; voyer de Lorraine & Barrois, & conſeiller-maître auditeur en la chambre des comptes de Bar, & à préſent préſident de la même chambre, en conſidération, diſent les lettres patentes, des bons & agréables ſervices qu'il nous a rendu dans les fonctions de ſon emploi & dans les différentes commiſſions dont nous l'avons honoré, tant au dedans qu'au dehors de nos états, deſquelles il s'eſt acquitté avec toute la capacité, l'expérience & la prudence que nous pouvions attendre de ſon mérite & de ſon zele. Voyez le dictionnaire de nobleſſe, tome 10.

Jean & Pierre *Mouſin*, médecin de S. A.

Henri de Lorraine, furent anoblis en 1608.

JUIGNÉ, seigneurie au Maine, fut portée en mariage dans le quatorzieme siecle, par N... Poussin, à Roland le Clerc, issu d'une ancienne noblesse d'Anjou. René le Clerc, seigneur de Juigné, un de leurs descendans, acquit en 1600, de la maison de Maillé Benhard, la châtellenie de Champagne, qui fut érigée en sa faveur en baronnie, avec union de la seigneurie de Juigné, & établissement de trois foires par an, par lettres de décembre 1615. Son fils Georges le Clerc, obtint la confirmation du titre de baronnie, que le Roi transféra sur la terre de Juigné, par lettres patentes de 1647, regist[illegible]ées au bureau des finances de Tours, & à la sénéchaussée d'Anjou, les 28 juin & 26 novembre 1680. Le baron de Juigné avoit épousé le 12 septembre 1633, Elisabeth des Noües, qui lui apporta en dot la baronnie de la Lande en Poitou. Leur petit-fils Samuel-Jacques le Clerc, marquis de Juigné, colonel du régiment d'Orléans infanterie, fut tué à la bataille de Guastalla, le 19 septembre 1734. Il avoit épousé en juillet 1725, Marie-Gabrielle le Cirier de Neuchelles, dont il a laissé cinq enfans, sous la tutelle de leur oncle Gabriel-René-Louis le Clerc, comte de Juigné; savoir :

I. Jacques-Gabriel-Louis le Clerc, marquis de Juigné, baron de Champagne & de Lalande, né en mars 1727. Colonel du régiment de Blaisois, premier janvier 1748; des

grenadiers de France, 20 février 1749; de celui de Forès, en 1756; de celui de Champagne, 3 juin 1758; brigadier des armées, 10 février 1759; maréchal de camp, 25 juillet 1762; lieutenant général, premier mars 1780; marié par contrat signé par le Roi, le 28 février 1760, à Claudine-Charlotte *Thiroux*, fille de Philibert, seigneur de Chamerville, & de Thérese-Genevieve *Colabeau*, dont :

1°. Charles-Philibert-Gabriel, comte de Juigné, fils aîné, né le 30 octobre 1762; officier au régiment du Roi infanterie, le 10 avril 1777, capitaine au régiment de Berry cavalerie, le 3 juin 1779, marié, paroisse S. Gervais, le 13 février 1787, à N... *Dufloquet* de Reals, née... fille de...

2°. Charles-Marie Leclerc de Juigné, second fils, né le 10 mai 1764, officier au régiment du Roi infanterie, le... 1778.

3°. Anne-Léon-Antoine Leclerc de Juigné, troisieme fils, né le 28 décembre 1767.

4°. Jacques-Auguste-Anne-Leon Leclerc de Juigné, né le 8 août 1774.

II. Antoine-Eléonor-Léon Leclerc de Juigné, né 2 novembre 1728, vicaire général de Carcassonne, en 17... agent général du Clergé en 1760; sacré évêque de Châlons-sur-Marne, 29 avril 1764; achevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, 23 décembre 1781.

III. Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, né en mars 1733; d'abord officier de

marine ; capitaine de cavalerie en 1758 ; colonel aux grenadiers de France en 1762 , colonel du régiment de Soissonnois en juillet 1767 , brigadier des armées, 3 janvier 1770; maréchal de camp , 10 mars 1780 ; marié le 15 mars 1769, à Adelaïde Clere de *S. Simon*, fille unique du vicomte de *Courtomer*, capitaine de gendarmerie , dont 1°. Jacques-Gabriel Olivier Leclerc de Juigné , fils aîné , né , 19 novembre 1769.

2°. Charles-Etienne-Olivier Leclerc de Juigné, second fils , né le 30 juillet 1776 , chevalier de Malte de minorité.

3°. Elisabeth-Olive-Eléonore, née le 14 février 1773.

4°. Justine , née le 8 septembre 1777.

5°. Henriette, née le 15 Octobre 1778.

6°. Louise, née le 9 septembre 1781.

IV. Armand-Louis, né le 6 mai 1731, reçu chevalier de Malte de minorité, capitaine du régiment de Guienne.

V. Louise-Leon-Gabrielle Leclerc de Juigné.

JUMILHAC, terre considérable en Périgord, fut érigée en marquisat, par lettres de 1655 , registrées au Parlement de Bordeaux le 26 avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 28 mai 1657, en faveur de François-Chapelle de Jumilhac, seign. dudit lieu & de S. Jean , Baron d'Arfeuille , fils de Jacques *Chapelle*, écuyer seigneur de Jumilhac, & de Madeleine de *Douhet*. Le marquis de Jumilhac, qui décéda le 3 avril

1675, avoit épouſé le 12 ſeptembre 1644, Marie d'*Aſis*, qui fut mere de Jean, marquis de Jumilhac, lieutenant de roi en Guyenne, au département de Sarlat, allié le 23 juil. 1682, à Marie d'*Eſparbez* de Luſſan-d'Aubeterre; leur fils Pierre-Joſeph, marquis de Jumilhac, lieutenant de roi en Guyenne, lieutenant général de ſes armées, du premier mai 1745, capitaine lieutenant de la premiere compagnie des Mouſquetaires en mai 1738, a épouſé le 21 mai 1731, Françoiſe-Armande de *Menou* de Charnizé, née le 6 décembre 1708, & mere de Pierre-Marie de Jumilhac, né le premier janvier 1735, colonel dans les Grenadiers de France en 1751.

JUMELLES, ſeigneurie érigée en marquiſat, par lettres de février 1678, regiſtrées le 21 mars 1681, en faveur d'Henri *le Roi*, ſeigneur de Jumelles, Coquelet, Foreſtel, Eſtombes, fils de Jean le Roi, ſeigneur de Jumelles, maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1640, & petit-fils de Nicolas le Roi, ſeigneur de Jumelles, lieutenant général au bailliage & ſiege préſidial d'Amiens, puis conſeiller d'état & du conſeil privé, par lettres du 30 août 1640; Vincent le Roi, pere de Nicolas, avoit été fait conſeiller d'état & du conſeil privé en 1594, & avoit pour aveul Vincent le Roi, écuyer, ſeigneur d'Argillers, lieutenant général à Amiens en 1525. Le marquis de Jumelles avoit épouſé 1°. en 1669, Eſpérance *Guerin*: 2°. en 1680, Marie-Anne de *Sain*, & laiſſa pour enfans:

I. Henri-Louis-Maximilien le Roi, marquis de Jumelles, né du premier lit, & marié à N... *Cousin*, dont il a des enfans.

II. Jean-Nicolas le Roi de Jumelles, écuyer, seigneur de Tanville, né du second lit le 18 juin 1682, marié le 3 mai 1710, à Madeleine-Louise *Chastelain*, dont :

1°. Louise-Charlotte, née le 20 octobre 1713.

2°. Elisabeth Christine, née le 20 mai 1717, reçue à S. Cyr en 1729.

3°. Marguerite-Thérese, née le..... septembre 1721.

JUVRECOURT. Joseph-Claude de *Juvrecourt*, chambellan de l'empereur, colonel du régiment de ses gardes, & chevalier de son ordre de S. Etienne en Toscane, fut élevé à la dignité de comte, pour lui & ses descendans, par lettres du 28 décembre 1734, regîstrées à la Chambre des Comptes de Lorraine & au Parlement de Nanci, les 9 & 15 février 1735. Il est mort à Florence le 18 octobre 1750, sans enfans & le dernier de son nom.

Il avoit pour cinquieme ayeul Jean, seigneur de Juvrecourt, maréchal des logis d'Antoine, duc de Lorraine, qui épousa Jeanne de *Raville*, d'une des plus illustres maisons du duché de Luxembourg, qui fut mere de Jean, deuxieme du nom, seigneur de Juvrecourt, Raville & Henamesnil, gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit été allié à Françoise de *Puthegney*, fille de

Jean, seigneur de Puthegney, de laquelle il eut Jean, troisieme du nom, seigneur de Juvrecourt, Raville, &c. gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575, mort en 1611, pere par sa femme Alix *le Galland*, de Siméon, seigneur de Juvrecourt, pair de l'évêché de Metz. Celui-ci eut de sa femme Anne de *Praillon*; 1°. Elisabeth de Juvrecourt, mariée en 1731 à Gabriel de *Nettancour*, baron de Châtillon; 2°. Anne, alliée en 1634 à Louis, seigneur de *Silly*, colonel d'un régiment d'infanterie au service du duc Charles IV, & gouverneur d'Arches; 3°. Jacques, seigneur de Juvrecourt, pair de l'évêché de Metz, conseiller d'état du duc Charles IV, sergent général de bataille de ses armées, colonel de deux régimens, l'un de cavalerie & l'autre d'infanterie, pour son service; bailli & gouverneur du marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lentz. Il avoit épousé le 25 juin 1628, Marie-Dieudonné de *Rennel*, fille unique de Simon, seigneur d'Arth-sur-Meutre, frere consanguin de Balthazard de Rennel, président de Lorraine, de laquelle il eut Charles-Henri de Juvrecourt, commandant les Mousquetaires de la garde du duc Charles IV, allié en 1692, avec Marie-Françoise de *Rennel*, mere de Joseph-Claude, créé comte de Juvrecourt.

K.

KLEIN (Petit des Dards, dit de), famille noble & ancienne de Lorraine, qui ne subsiste que par les femmes : on ne connoît de ses auteurs que Petit Jean ou Jean Petit, qui, en considération de son ancienne noblesse, reçut le... juin 1475, pour lui & ses descendans, de René duc de Lorraine « le » titre de chevalier, le droit d'acquérir fiefs » & châteaux &c. »

Armes d'or à la bande de gueules, chargée de trois dards d'argent. Timbre, un casque, taré à dextre, orné de lambrequins de gueules & d'or. Cimier, un bras armé, tenant une fleche d'or, acérée d'argent.

L.

LA BARBEN, en Provence, diocese, parlement, intendance, viguerie & recette d'Aix : on y compte seulement un demi feu de cadastre.

La terre & seigneurie de la Barben, fut acquise en 1472, du roi René, comte de Provence, par Jean de *Forbin*, deuxieme du nom, arriere petit-fils de noble & généreux Pierre de *Forbin*, qui fit son testament à

Avignon, le 26 janvier 1362, & de feue dame d'Agoult. De Jean II de Forbin, seigneur de la Barben, &c. descendoit au huitieme dégré Claude-François-Palamede de Forbin, chevalier, seigneur de la Barben, allié en 1736, à Charlotte de Caze, de laquelle il a laissé François-Gaspard-Anne-Palamede de *Forbin*, seigneur de la Barben, né en 1739; trois autres fils & une fille.

LABARRE Famille noble, dont étoit Jean de Labarre, docteur en médecine, originaire de l'Isle de France, qui épousa marguerite *Laisné*, fille de Nicolas Laisné, seigneur de Bruyeres & de Estiennette *Perdriel*, & laquelle étant veuve, épousa Pierre *Regnaud*; elle eut du premier lit 1°. Jean qui suit; 2°. Paul de Labarre, général des monnoies, mort sans enfans, de Louise *Boucherat*, fille de Guillaume & de Claude *Bastonneau*; 3°. Guillaume de Labarre, docteur en médecine, allié à Marie de *Maupeou*, fille de Vincent & d'Anne *Bastonneau*, dont Guillaume de Labarre. Et du second lit; 4°. Robert Regnaud; 5°. Charlotte; 6°. Marie.

Jean de Labarre, avocat en parlement & substitut de M. le procureur général, épousa Philippe, fille de Jean *Savignac*, secrétaire du roi, & de Denise *Brethe*, dont; 1° Charles qui suit; 2°. Paul qui suivra; 3°. Jean de Labarre, conseiller au Châtelet, puis frere de l'Oratoire, épousa Claire *Alnequin*, fille de Philippe, écuyer, & de Marie *Roland*, dont N... de Labarre, épouse de N... *Hot-*

man, secrétaire de M. le duc d'Orléans.

Charles de Labarre, écuyer, capitaine d'infanterie, commissaire des guerres, trésorier de la marine & de l'artillerie, contrôleur des rentes, épousa Michelle *Boulon*, fille de Charles & de Michele *Hubert*, dont 1°. Charles qui suit; 2°. Jean de Labarre, conseiller & aumônier du roi, prieur de Moley & de S. Leger; 3°. Pierre, allié à N... de *Froicfon*; dont Marie de Labarre, alliée à Henri de *Coué*, chevalier, seigneur de Lestang; 4°. Marie de Labarre, qui épousa 1°. Nicolas *le Camus*, trésorier général aux aides; 2°. Jacques le *Tellier*, maître des requêtes & intendant des finances, dont Marie le Tellier. Et du premier lit, Nicolas le Camus, procureur général aux aides, épousa N... *Larcher*, N... le Camus, seigneur de Montaudié, marié deux fois en Dauphiné; Etienne *le Camus*, aumônier du roi; N... le Camus, seigneur de Montgroles, maître des comptes; Jean le Camus, conseiller aux aides; N... le Camus, épouse de N...; 5°. Agnès de la la Barre, épousa Aubin *Lesné*, maître des comptes, fils d'Aubin Lesné, maître des comptes, & de Catherine *Passart*, dont Catherine Lesné, épouse de Michel *Bouvart*, sieur de Fourqueux, conseiller au parlement & Agnès Lesné, épouse de Robert-Auguste de *Pomereu*, président au Grand Conseil; 6°. Michelle de Labarre, épouse de Pierre *Janvier*, écuyer, seigneur de Maineblanc & de Gademoulins, vicomte de Bois-

herpin, conseiller au parlement, dont Pierre Janvier de Maineblanc, vicomte de Boisherpin, marié à Claude-Marie d'*Elbeuf*, François Hieroſme Janvier de Maineblanc, lieutenant au régiment de Picardie, Jean-Barthelemi Janvier de Maineblanc; cinq filles annonciades & Marguerite Janvier, épouſe de M. *Feſſin*, correcteur des comptes.

Charles de Labarre, écuyer, maître d'hôtel & contrôleur de la maiſon du Roi, fils de Charles & de Michelle *Boulon*, épouſa Anne, fille de N.. de *Mauroy* & de N... *le Lievre*, dont 1°. François; 2°. Jean de Labarre, écuyer, lieutenant au régiment de *Waignon*, époux de N... de *Lamare*, dont une fille; 3°. Anne de Labarre, alliée à N... *Bougue et* le Beant, ſieur de Moſny.

Paul de Labarre écuyer, payeur des écuries du Roi, fils de Jean & de Philippe de *Savignac*, épouſa Claude, fille de Claude *Martin* & de Marie *Chauvelin*, dont 1°. Nicolas qui ſuit; 2°. Paul, payeur des rentes, dont N... de Labarre, légitimée épouſe de N... de *Braque*, écuyer, intendant de la ducheſſe douairiere d'Orléans, 3°. N... épouſe de François de *Villemontée*, maître des requêtes, conſeiller d'état, dont N... épouſe de N.. de *Belloy*; 4°. N... de Labarre, épouſe de Charles de *Netz*, maître des requêtes, dont M. le marquis de Netz & madame de *Treſſan*; 5°. N... épouſe de N... *Bourgon*, conſeiller en la Cour des Aides.

LABASTIE-ſur-Condon, ſeigneurie, à

laquelle furent unies celles de Chenavel, l'Isle-le-Barioz, Chavagna & Langes en Bugey, & érigée en baronnie, par lettres d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, du 20 déc. 1570, en faveur d'Antoine du *Brieul*, écuyer.

L'ABBÉ, famille noble de Lorraine, originaire de Bohême, dont le premier auteur connu, en ladite province, est Jean L'abbé, qui vint en Lorraine avec le général *Schonberg*, s'attacha en 1585, au service du grand duc Charles; il servit d'abord ce prince en qualité de capitaine de la compagnie de garnison de Nancy, puis en 1600, il eut le brevet de lieutenant du gouvernement de cette ville, sous le nom de Jean L'Abbé, au lieu de celui d'Apte, son nom de famille qui, en allemand, veut dire L'Abbé; il fut marié en 1608, à Jeanne de *Martinet* qui lui apporta en mariage la seigneurie du Rouvroy, & plusieurs autres fiefs; il est troisieme aïeul de Claude-Antoine L'Abbé, baron de Beauffremont & de Vrecourt, comte de Morvillier; par lettres du 21 septembre 1715, capitaine de cavalerie pour le service du Roi au régiment de Noailles, marié en 1724, à Charlotte-Robertine-Josephe-Alexandrine *du Quesnoy*, marquise de Castiau, baronne de le Loir, Sailly-aux-Bois, dame de Colinquamp, Courcelles, &c. De ce mariage est issu; 1°. Jean-Charles-Paul-Antoine L'Abbé, comte de Morvilliers, officier dans le régiment du Roi infanterie. 2°. Anne-Françoise L'Abbé, mariée en 1751, à Charles, marquis de *Spada*.

3°. Charlotte-Joſephine Antoinette L'Abbé.
4°. Marie-Françoiſe-Félicité L'Abbé.

D'une autre branche étoit Claude-François L'Abbé, baron de Beauffremont, ſurintendant des poſtes & meſſageries de Lorraine & Barrois, miniſtre d'état & garde des ſceaux du duc Leopold, mort en 1701; il avoit épouſé en 1646, Marguerite *Diez*, dame de Couſſey, de Forcelle S. Gergonne, Lillonne-le-Grand, la Neuflotte & Villoncey; 1°. Simon-Melchior qui ſuit; 2°. Jeanne décédée le 10 juillet 1739, âgée de 90 ans, ayant été mariée, le 21 février 1673, à Maximilien de *Choiſeul*, marquis de Meuſe.

Simon-Melchior L'Abbé, doyen du conſeil d'état du duc Leopold de Lorraine, en faveur duquel la terre & ſeigneurie de Conſſey, fut érigée en comté, par lettres du 17 août 1736, décéda en 1755, âgé de 90 ans. Il épouſa Henriette de *Jaqueſſon*, dont il eut 1°. N... L'Abbé, comte de Couſſey, ſeign. de Bezongo, Barville & Seraumont, miniſtre & ſecrétaire d'état en ſurvivance de ſon pere, titulaire par la démiſſion de ſon pere en 1735; marié à N... *Bourcier*, fille de Jean Léonard, baron de Montureux, conſeiller d'état & premier préſident de la Cour Souveraine de Nancy, & d'Anne *Boulet*, dont pour fille unique, N... L'Abbé, mariée en 1749, à N.. comte *d'Aſpremont-Linden*, comte du S. Empire, maréchal de camp.

2°. Jean-Charles L'Abbé de Rouvroy, comte de Couſſey par moitié, ſeigneur de

Genicourt, conseiller d'état du Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, premier président en la Cour Souveraine de Nancy, épousa, 1°. en 1726, Marie-Marthe d'*Olivier*, dame de Manonville, morte le 29 novembre 1738, fille de Charles-Joseph d'Olivier, baron de Meligny, ministre & secrétaire d'état du duc Leopold, & de Charlotte-Louise de *Berauville* de Vollandroy, sa seconde femme. Il épousa, 2°. en 1739, Thérese de *Gauvain*, fille de Henri, seigneur de Champé & de Marguerite *Hurault* de Moranville. Il eut trois filles du premier lit & trois filles du second.

3°. Jeanne-Antoinette L'Abbé, mariée à Charles-François *Durand* de Silly, seigneur des Franes, capitaine aux gardes du duc Leopold, fils de Charles Henri Durand & de Françoise de *Mazeulles*.

Les armes, de gueules à deux bourdons de pélerin d'or, posés en sautoir, parti de gueules, à la croix ancrée d'argent, écartelée d'azur à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules, & cotoyée de deux autres roses d'argent.

LABERAUDIERE en Anjou, porte écartelé au 1er & 4 d'azur, à la croix alaisée & fourchée d'argent, au 2 & 3 d'or, à l'aigle éployé de gueules, becqué & onglé de sinople.

I. Noble homme Gabriel de la Beraudiere, seigneur de la Boussonniere, épousa le 9 décembre 1526, Renée de *la Beraudiere*, laquelle étant veuve, donna une pro-

curation pour consentir au mariage de son fils, par acte passé devant *Maugeis*, notaire en la cour de la baronnie de Vesins, le 26 novembre 1574, dont

II. Noble homme René de la Beraudiere, sieur de la Coudre, paroisse de Chantelon, fut fiancé en 1574; mais le mariage n'eut pas lieu. Il épousa, le 2 décembre 1596, demoiselle Renée *Dubois* d'Argouges, laquelle étant veuve, fit un échange, par acte passé devant Simon, notaire à la cour, de la baronnie de Germond, le... 1627, en vertu d'un mandement du lieutenant particulier d'Angers, du 20 juillet 1620, & dont il eut :

III. Jacques de la Beraudiere, écuyer, seigneur de la Coudre & Maumusse, marié à Françoise *Descolin*, dont il eut :

IV. Philippe de la Beraudiere, chevalier, seigneur de Maumusson, partagea la succession de son pere avec ses freres, par acte passé devant *Chanteur*, notaire en la cour de Thouars, le 29 décembre 1658, fut maintenu dans sa noblesse, par M. Voisin de la Noraye, intendant de Tours, le 18 avril 1697, marié par contrat passé devant Charon, notaire à Angers, le 3 août 1656, à demoiselle Anne *Rigault*, dont il eut :

V. Messire Jacques René de la Beraudiere, chev., seigneur de Maumusson, transigea à raison de la succession de ses pere & mere, par acte passé devant *Montardeau*, notaire d'Angers, à Chemillé, le 16 février 1694; marié par contrat passé devant Bouctier, notaire

taire à Angers, le 7 juillet 1702, à demoiselle Françoise Charlotte *Davy*, dont il eut :

VI. Haut & puissant seigneur Jacques-René de la Beraudiere, chevalier, seigneur de Maumusson, fut déchargé d'une taxe de franc fief par ordonnance de l'intendant de Tours, du 14 décembre 1744. Il épousa par contrat passé devant *Davy*, notaire à Angers, le 11 janvier 1732, demoiselle Marie-Placide-Eugénie-Thérese de *Collasseau*, dont il eut :

VII. Haut & puissant seigneur messire Jacques-Marie-François de la Beraudiere, chevalier, seigneur de Roussillé, Melai, Maumusson, Beligne, d'abord page de la petite écurie en 1749, lieutenant au régiment du Roi infanterie, le 14 décembre 1755; marié par contrat passé devant *Gervaise* l'aîné, notaire à Tours, le 19 août 1765, à haute & puissante demoiselle Louise-Françoise-Renée-Gille de *Fontenaille*, dont il a eu :

VIII. Messire Georges de la Beraudiere, né & baptisé paroisse de Melai, diocèse d'Angers, le 30 août 1769; reçu page de Monsieur, après ses preuves de noblesse.

LA BOSSE, dans le Vexin françois, au gouvernement général de l'Isle de France, diocese & intendance, parlement de Paris, élection de Chaumont & Magny, prévôté de Chaumont, où l'on compte deux feux privilégiés, & cent vingt-six feux taillables. Cette seigneurie fut portée en dot par Louise de *Chantelou*, à Pierre du Bec, marquis de

Vardes, troisieme fils de Charles I, seigneur de Bourris. De cette alliance, naquit René du Bec, marquis de Vardes, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Capelle & chevalier des ordres du roi, en faveur duquel la terre de la Bosse fut érigée en baronnie, par lettres de décembre 1596, regîstrées au parlement de Paris le 22 janvier 1599, pour lui, ses successeurs & ayans cause à perpétuité. Le marquis de Vardes, eut d'Hélene d'O, sa premiere femme, René du Bec, marquis de Vardes, baron de la Bosse, qui épousa en 1617, Jaqueline de *Büeil*, comtesse de Moret, dont le fils aîné, François-René du Bec, marquis de Vardes, baron de la Bosse, chevalier des ordres du roi, & gouverneur d'Aiguemortes, mourut le 3 septembre 1688, dernier mâle de sa maison, laissant de Catherine de Nicolaï, pour fille unique & héritiere, Marie-Elisabeth du Bec. Il l'avoit mariée en 1678, avec Louis de *Rohan-Chabot*, duc de Rohan, pair de France, dont la fille Anne-Henriette Chabot, princesse de Berghes, eut cette baronnie en partage, & la vendit à Jacques-André *du Pille*, écuyer, vicomte de Monteil en la Marche, seigneur de Larfeuillere, trésorier général de l'extraordinaire des guerres & des troupes de la maison du roi, mort le 17 mai 1740. Il avoit épousé en 1712, Marie-Anne-Christine, fille d'Etienne *Rollot* de la Tour, trésorier général de la maison de madame la Dauphine Victoire de Baviere

& de Marie de Mailly du Breuil, dont :

1°. Jacques-André-Louis du Pille, d'abord lieutenant d'infanterie au régiment de Touraine, puis tréſorier général de l'extraordinaire des guerres & des troupes de la maiſon du roi, après la mort de ſon pere, auquel il a ſuccédé dans la baronnie de la Boſſe.

2°. Auguſte du Pille, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Fiennes, puis préſident tréſorier général de l'extraordinaire des guerres, par la démiſſion de ſon frere aîné.

3°. Louis du Pille, capitaine de cavalerie dans le régiment de Rozen, depuis Dampierre.

4°. Adelaide-Françoiſe-Claude du Pille, mariée en 1740, avec François-Louis *du Pouget*, comte de Nadaillac.

LA CANORGUE ou la Canourgue, fief avec titre de comté, haute, moyenne & baſſe juſtice, au comté Venaiſſin, dioceſe d'Apt, juriſdiction de l'Iſle.

Le fief de la Canorgue fut érigé en comté par bref du pape Benoît XIV, le 24 avril 1747, en faveur de Joſeph de Meri, troiſieme du nom, & il a été enregiſtré aux archives du roi, en Provence, le 17 novembre 1747, (regiſtre Foulenoy, fol. 76, verſo).

Le comte de la Canorgue, avoit pour cinquieme ayeul noble Gabriel *Meri*, originaire d'Italie, qui, vers le commencement du ſeizieme ſiecle, quitta ſa famille pour quelques mécontentements domeſtiques, &

vint s'établir à Bomeux, dans le Comté Venaissin. Ce même Gabriel Meri servit avec distinction sous Antoine Colona, & se signala au siege de Segui, où il fut employé en qualité d'officier.

Joseph III de *Meri*, comte de la Canorgue, épousa en 1700, Marie-Thérese de *Vaccon*, sœur d'Antoine, conseiller à la cour des comptes de Provence, & de Jean-Baptiste, évêque d'Apt; de cette alliance, vint entre autres enfans Joseph IV, second comte de la Canorgue, conseiller en la cour des comptes de Provence en 1730, allié en 1731, à Angélique *de Boyer* des Marquis d'Argens, de laquelle; 1°. Joseph-Pierre qui suit; 2°. Jean, Vicomte de Meri, aide major dans le régiment royal de Vaisseaux; 3°. Xavier de Meri, enseigne de vaisseaux au département de Toulon; 4°. une fille mariée dans la maison de Giraud Monroc.

Joseph-Pierre de Meri, cinquieme du nom, a été reçu conseiller au parlement de Provence, le 12 octobre 1757, & a épousé le 13 mai 1764, demoiselle Amable de *Garcin*.

LA CHABLE. Roland de la *Chable*, receveur des aides d'Artois, fut anobli par lettres de juillet 1505, enregistrées à Lille.

LA CHAPELLE-S.-ULRIC, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 14 mars 1650, en faveur de Philippe-François de *Fourneau* de Cruyckenbourg, chevalier de l'ordre de S. Jacques, seigneur de la Chapelle, Ranst, Millegem &

Wildere, créé baron du S. Empire, par diplôme de l'empereur Ferdinand III, du 27 juillet 1643.

LA CHEZE. La baronnie de la Cheze le Vicomte, fut érigée en marquisat, par lettres de mars 1697, regiſtrées le 10 mai ſuivant, en faveur de Julien de *Saligné*, baron dudit lieu, fils de Paul-Pirus de Saligné, baron de la Cheze, & de Marie *Aimon*. Le marquis de la Cheze laiſſa de Périne *Boylève*, François de Saligné, marquis de la Cheze, lieutenant de roi en Poitou, qui de ſa femme Louiſe *Binet* de Marconet, remariée en 1706 à Donatien de Maillé, marquis de Carman, ne laiſſa qu'une fille, morte ſans alliance, laquelle a eu pour héritieres ſes tantes, Anne-Marie-Charlotte, & Marie-Périne de Saligné. La premiere avoit épouſé Jean-Baptiſte *Charon*, marquis de Menars, dont elle fut ſéparée. La ſeconde étoit femme de Céſar-Léon *Roſcal* de Real, comte de Mornac.

LA COUR. Les fiefs du Tronquai, de Balleroi près Bayeux, &c. furent unis & érigés en titre de marquiſat, ſous la dénomination de la Cour, par lettres de décembre 1704, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 7 mai & 22 décembre 1705, en faveur de Jacques de *la Cour*, conſeiller au Parlement, puis maître des requêtes, tant en conſidération de ſes ſervices & de ceux de Louis de la Cour ſon ayeul, intendant de delà les monts, préſident

au conseil souverain de Pignerol, ambassadeur en Suisse & en Savoie, & conseiller d'état, qu'en considération de ceux que ses ancêtres avoient aussi rendus aux rois prédécesseurs de sa majesté, tant auprès de leurs personnes que dans leurs conseils & armées, comme portent les lettres patentes.

Louis de la Cour, ayeul de Jacques, avoit épousé Catherine *Morel*, dame de Maneville, & en eut Thomas de la Cour, seigneur de Garcelle, qui étoit mort en 1686, laissant de sa femme Marie *Fusée de Voisenon*, pour fils Jacques, créé marquis de la Cour & décédé le 19 mai 1725. Il avoit épousé le 8 mai 1693, Madeleine-Charlotte-Emilie *le Fevre* de Caumartin, morte le 9 mai 1749. De ce mariage est sorti Jacques-Claude-Augustin de la Cour, marquis de Balleroi, lieutenant général des armées du roi, premier écuyer du duc d'Orléans, ci-devant gouverneur de la personne du duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, marié le 9 juin 1720, avec Marie-Elisabeth *Goyon* de Matignon, morte le 13 mars 1745. Ses enfans sont :

1°. N... dit le comte de Balleroi, né en 1721, colonel dans les Grenadiers de France, marié en janvier 1752, à Adelaide-Sophie *Lépinau*, veuve du 23 juin 1749, de Gabriel-Jean de *Pleure*, intendant de la Rochelle, & fille de Nicolas Lépinau & d'Elisabeth *Morel*.

2°. Jean-Paul-François-Henri, né le 2 mars 1726.

3°. Anonime, troiſieme fils.

4°. N... de la Cour, femme de N... de *Boilêve* de la Maurouſiere.

5°. N... de la Cour, mariée en février 1753, à Anne-Simon *Piarron* de Chamouſſet, maître de requêtes.

6°. & 7°. Deux autres filles.

LA CROIX. Guillain Falligan de *la Croix*, conſeiller fiſcal au conſeil à Tournai, obtint confirmation de nobleſſe, avec anobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par lettres du 18 août 1742.

Ses armes d'azur, à un ancre de navire d'argent, accompagné de trois étoiles à ſix rais d'or mal ordonnées.

LA DOUZE, baronnie en Périgord, fut érigée en marquiſat, par lettres de novembre 1615, regiſtrées à Bordeaux en faveur de Gabriel d'*Abzac*, ſeigneur de Barriere, de la Cropte & de Reilla, iſſu de Hugues d'Abzac, chevalier banneret en 1338. Gabriel d'Abzac fut auſſi baron de *Laſtours*, premiere baronnie de Limoſin, qu'il acquit par ſon alliance avec Jeanne de *Laſtours*. Leur arriere-petit-fils, Jean-François d'Abzac étant mort en 1698 ſans poſtérité; le marquiſat de la Douze paſſa à ſon couſin Jean d'Abzac, devenu le chef & l'aîné de ſa maiſon. Il a épouſé le 18 avril 1699, Iſabelle d'*Aleſme* de Lautaire, & en a eu entr'autres enfans, Jean d'Abzac, dit le comte de la Douze, né le 19 avril 1700, marié le 3 août 1728, avec Marguerite de *Comba-*

beſſouze, fille de Nicolas, ſeigneur de Saint-Quentin & de Loupiac, & de Marguerite de Gaſcq. Leurs enfans ſont 1°. Jean d'Abzac de la Douze, né en juillet 1729; 2°. Bernard; 3°. Gantonnet Michel; 4°. Marie-Anne; 5°. Anne d'Abzac.

LA FEUILLADE, eſt une ſeigneurie de l'ancien domaine des vicomtes d'*Aubuſſon*, qui tirent leur nom de la ville d'Aubuſſon dans la Marche, dont ils étoient anciennement vicomtes. Cette maiſon, de laquelle ſont ſortis un grand maître de Rhode & cardinal; un archevêque d'Embrun, puis évêque de Metz; un évêque de Limoges; deux de Tulles; un de Conſerans; deux maréchaux ducs & pairs de France; un commandeur & un chevalier du S. Eſprit, eſt l'une de celles dont on prouve mieux l'ancienneté, puiſque par des titres, elle paroît déjà illuſtre dès la fin du neuvieme ſiecle, où Ranulfe, frere aîné de Turpion, élu évêque de Limoges en 898, fut établi vicomte de cette partie du Limoſin, qu'on appelle la Marche, par le roi Eudes, en 888.

La ſeigneurie de la Feuillade, fut donnée en partage dans le treizieme ſiecle, avec celles de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, à Ranulfe, ſecond fils de Rainaud VI, vicomte d'Aubuſſon, qui fut le neuvieme ayeul de Georges d'Aubuſſon, capitaine de cinquante hommes d'armes, ſénéchal de la Marche, maréchal de camp, nommé à l'ordre du S. Eſprit, en faveur duquel la baronnie de la

Feuillade fut érigée en comté, par lettres de novembre 1615. Il mourut en 1628, pere de François, comte de la Feuillade, tué à Castelnaudari en 1632, & ayeul de François, maréchal de France, créé duc de Rouannois, qui acquit du Roi, par échange, la vicomté d'Aubusson, vendue anciennement aux vicomtes de Limoges, & pour laquelle il céda au roi la seigneurie de S. Cyr, près Versailles. Ce maréchal, qui fit bâtir la place des Victoires, mourut le 19 sept. 1691, laissant de Charlotte *Gouffier*, Louis, vicomte d'Aubusson, duc de Rannois, pair & maréchal de France, dit le duc de la Feuillade, mort sans postérité, le 29 janvier 1725. Ses biens passerent en vertu de la substitution faite par son pere à Jacques d'Aubusson, baron de Miremont, son parent au huitieme degré, & marié en 1697, à Françoise de *Chapt*, de Rastignac de Firbeix. Leur fils Hubert-François d'Aubusson, comte de la Feuillade, seigneur du duché de Rouannois, mort en Italie le 9 juin 1735, étant mestre de camp de royal Piémont cavalerie, avoit épousé en avril 1727, Catherine-Scolastique Bazin, fille du maréchal de Bezons, dont :

1°. Louise-Anne-Gabrielle d'Aubusson, née le 31 janvier 1731 ; 2°. Françoise-Scolastique, née en 1733, a été mariée le 13 juin 1752, avec Henri d'*Harcourt-Beuvron*, appelé le comte de Lillebonne, brigadier de dragons & mestre de camp du régiment d'Harcourt, fils aîné de Anne-Pierre duc de

Harcourt, & de Thérese-Eulalie de *Beaupoil* S. Aulaire; 3°. Louis-Claude-Armand-Rose, comte d'Aubusson, né posthume.

LA FONTAINE. Famille de Lorraine, originaire de Wirtimberg, anoblie par lettres données à Luneville, le premier septembre 1736, portant que Nicolas, ayeul de Léopold de la Fontaine, après avoir perdu les titres de sa famille, pendant les guerres du Palatinat, suivit les armées du duc Charles IV, & fut fait capitaine à son service dans le régiment de Saint-Balmont, &c. & se maria à Barbe de *Bauzemont*, & laissa de son mariage Pierre-André de la Fontaine, qui après avoir, pendant plusieurs années, suivi le parti des armes sous différens Princes de Lorraine, revint à la suite du duc Léopard en 1698; il fut page du prince de Vaudemont, puis Lieutenant de cavalerie.

Les armes, d'argent, à la fasce de gueules, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout; cimier, un lion de gueules, issant du casque orné de ses lambrequins.

LA GALAISIERE, seigneurie érigée en marquisat, par lettres de décembre 1669, registrées au Parlement le 20 janvier 1671, & en la Chambre des Comptes le 16 septembre 1673, en faveur d'Armand de *Ryants*, conseiller au Parlement, puis procureur du roi au Châtelet, mort sans postérité, d'Anne *Marsault*, en septembre 1694.

Elle a passé depuis dans la famille de Chaumont. Voyez la huitieme partie.

LA GRANDE-GUERCHE, seigneurie érigée en marquisat, par lettres d'août 1701, regiſtrées le 4 Septembre 1702, en faveur de Jacques-François *Barrin* de la Galliſſonniere, dont le fils N... Barrin de la Galliſſonniere, seigneur de Peſcheſeul au Maine, conſeiller au Parlement de Rennes, s'eſt allié à N... de *la Borde*, fille du lieutenant de roi du Maine. Leurs enfans ſont :

1°. N... Barrin de la Galliſſonniere reçu page du roi.

2°. Madeleine-Félicité, mariée en novembre 1728, à François de *Vaucouleurs*, seigneur de Lanjamet.

LA GROYE, seigneurie en Poitou, dans le Chaſtelleraudois, étoit poſſédée en 1450, par Pierre d'*Aloigny*, troiſieme fils de Guillaume d'Aloigny, premier du nom, seigneur de Rochefort, cinquieme ayeul d'Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, & du Blanc, capitaine des gardes du roi, créé maréchal de France en 1675 ; dont le fils, Louis-Pierre-Armand d'Aloigny, marquis de Rochefort, baron de Craon, brigadier des armées du roi, eſt mort le 21 juillet 1701, le dernier de cette branche.

Pierre d'Aloigny, seigneur de la Groye, épouſa en décembre 1412, Marguerite de *Mondion*, qui fut mere de Galehaut d'Aloigny, chevalier seigneur de la Groye & d'Ingrande, maître d'hôtel du roi Louis XI, gouverneur & capitaine de la ville & du vicomté de Chatelleraut, en 1482. Il avoit été

allié par contrat du 9 décembre 1440, avec Marie de *la Touche* d'Aurigny. Leur fils Jacques d'Aloigny, seigneur de la Groye, épousa par contrat du 24 octobre 1460, Anne, fille de Louis *le Roux*, seigneur de la Roche des Aubiers, & de Jeanne d'*Aubigné*, & fut pere entr'autres enfans de René d'Aloigny, seigneur de la Groye, marié par contrat du 6 août 1504, avec Anne de *Crevant*. Il en eut Louis d'Aloigny, seigneur de la Groye, d'Ingrande, &c. qui épousa par contrat du 15 novembre 1540, Jeanne *Savary*, dont le fils François d'Aloigny, seigneur de la Groye, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, laissa de son mariage avec Françoise *du Plessis*, mariée par contrat du 6 février 1570, entre autres enfans, Jacques & François d'Aloigny, qui ont laissé postérité.

Jacques d'Aloigny, seigneur de la Groye, d'Ingrande, du Pont-de-Ruau, &c. épousa par contrat du 17 janvier 1600, Isabeau de *Marconnay*, mere entr'autres enfans de Charles-Martin d'Aloigny, seigneur de la Groye, du Chesne, d'Ingrande, de Marigny, &c. marié par contrat du 14 avril 1628, à Françoise *Daviau de Piolans*. De ce mariage sortit Louis d'Aloigny, sénéchal de Châtelleraut, en faveur duquel la seigneurie de la Groye fut unie à celles de Marigny, Chesne, Ingrande & Oyre, & érigée en marquisat, avec établissement de quatre foires par an, par lettres de janvier 1681. Le marquis de la Groye avoit épousé par contrat

du 9 août 1657, Charlotte *Chasteigner*, fille de François, comte de S. Georges, & de Gabrielle Renaud. Leurs enfans furent; 1°. Louis-Gabriel d'Aloigny, dit le comte de la Groye, capitaine au régiment de S. Aignan, qui n'étoit pas marié en 1684; 2°. Roch-François d'Aloigny, abbé; 3°. N... d'Aloigny, chevalier de Malte; 4°. Alexis; 5°. Charles, dit le chevalier de la Groye, lieutenant du détachement de la marine en Canada, en 1684; 6°. Louise-Charlotte; 7°. Susanne d'Aloigny.

François d'Aloigny, seigneur de Beaulieu & de la Groye, fils puîné de François & de Jaquette du Plessis, épousa par contrat du 22 août 1605, Charlotte de *la Porte*, dame du Puy-Saint-Astier & de Golfie. Leur fils aîné, Claude d'Aloigny, seigneur du Puy-Saint-Astier, &c. vivoit encore en 1669, & avoit épousé par contrat du 21 mai 1631, Marie *Arlot*, qui fut mere de Charles d'Aloigny, seigneur de la Rofie, allié à Marie, fille de Guillaume d'*Alesme*, conseiller doyen & garde des sceaux du Parlement de Guyenne, & de Catherine d'*Escars de Merville*. De ce mariage sortit Claude d'Aloigny, seigneur du Puy-Saint-Astier, marié le 24 octobre 1701, avec Renée-Françoise d'*Abzac de la Douze*-de-Villars. Leur fils Thomas d'Aloigny, seigneur du Puy-Saint-Astier, reçu page du roi dans sa grande écurie, le 21 mars 1725, a épousé; 1°. N... *le Berthon*, fille d'André-François le Berthon, premier président du Parlement de Bordeaux, & de N... *Baratet*, dont il lui reste deux filles; 2°. Le

24 avril 1754, Marie-Gabrielle d'*Abzac* de Preſſac, fille de Jacques d'Abzac, marquis de Preſſac, & de Marie *Vautier*.

Le marquiſat de la Groye, avec ſes dépendances, ayant été acquis par Louis-Claude de *la Roche*, écuyer; il obtint la confirmation du titre de marquiſat à la terre de la Groye, & y fit encore réunir les fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenſon & de Ferriere, par lettres patentes du mois de juin 1722, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les 23 août & 11 ſeptembre 1723, & au bureau des finances de Poitiers le 6 ſeptembre 1724, que le Roi lui accorda en conſidération & récompenſe *des ſervices de ſes ancêtres, ſucceſſivement attachés de pere en fils, aux Rois prédéceſſeurs de ſa Majeſté, depuis l'année 1488, que François de la Roche, écuyer, ſeigneur de la Menardiere, étoit alors gentilhomme de la ſuite du Roi Charles VIII.* Louis-Claude de la Roche marquis de la Groye, a eu pour ſucceſſeur ſon fils Louis-Jean-Charles de la Roche, marquis de la Groye, écuyer de main du Roi, qui a épouſé en 1734, Marie-Geneviève de *Montaigu* de Boiſdavy.

Ils ont pour fils Louis-Charles-Auguſte de la Roche, né le 31 août 1754.

LAHAYE du Puys, ancienne baronnie dans la baſſe Normandie, étoit poſſédée dès le commencement du onzieme ſiecle par Richard *Turtin*, dit *Hardouf*, qui fonda en 1056, avec ſa femme Anne, ſœur du duc de

Normandie, & son fils Yve au Capet, l'abbaye de Lessey. De lui descendoit Richard, baron de la Haye, de la Luthumiere, &c. Dapifer, connétable & grand chambellan du Roi d'Angleterre; marié vers l'an 1146, avec Matilde de *Vernon*, héritiere de la baronnie de Varenguebec, avec laquelle il fonda en en 1154, l'abbaye de Blanchelande. Ils n'eurent que trois filles, dont Gillette l'aînée, eut en partage les baronnies de la Haye du Puis, de Varenguebec & de la Luthumiere, & s'allia à Richard, baron du *Hommet* & de Beaumont, fils de Guillaume, connétable de Normandie. Leur petite-fille, Julienne du Hommet, héritiere des baronnies de la Haye du Puis, Varenguebec & la Luthumiere, épousa Robert de *Mortemer*, connétable, décédé en 1277. D'eux étoit issue au septieme degré, Jeanne de Mortemer, mariée à Robert *Campion*, qui acquit la baronnie de la Haye du Puis, de Jean de Mortemer, cousin ou neveu de sa femme. Charles le-Mauvais, Roi de Navarre, s'empara en 1359, de plusieurs terres, & entr'autres de la Haye du Puis, qu'il ne rendit qu'à Mathieu Campion, fils de l'acquéreur, lequel n'ayant point d'enfans, institua sa sœur Jeanne, son héritiere. Elle avoit épousé en premieres noces Henri de *Colombieres*, qui fut pere de Jean de Colombieres, baron de la Haye du Puis, allié à Marie de *la Capelle*, dame de Pirou. De ce mariage sortit François de Colombieres, qui vendit, le 29 juin 1491, la baronnie de la Haye du Puis, à Christophe de

Cerisay, seigneur de Velly. Marie de Cerisay, sa fille unique & héritiere porta cette baronnie en dot à Gaston de *Brezé*, vicomte de Fauquernon, seigneur de Planes & de Montmartin, vivant en 1509, lequel la revendit vers l'an 1512, à Jean de *Magneville*. De celui-ci descendoit Artur de Magneville, qui eut trois garçons & trois filles. Gédéon l'aîné étant mort en 1645, sans postérité, son frere Jacques de Magneville lui succéda dans la baronnie de la Haye du Puis, & la vendit en 1648, à Pierre-David Jouys de Sortoville, qui la lui remit peu de tems après : mais Judith le *Loup*, sa belle-sœur & veuve de Gédéon, s'étant remariée à Charles de Mustel de Boisroger ; elle fit saisir en décret ladite baronnie, qui fut adjugée à son mari en 1652. Il n'en jouit pas long-tems, car Louis du Fay, président à Mortier au parlement de Normandie, mari d'Anne de Magneville, héritiere de Jeffossey en Bessin & niece de Gédéon, la reclama. Françoise du Fay sa fille unique, avoit épousé en 1689, Bruno Emmanuel de *Motteville*, troisieme fils de George Langlois, marquis de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Rouen, & fut mere de François-Marie de Motteville, baron de la Haye du Puis, du chef de sa mere, conseiller au parlement de Rouen, allié en 1717, à Claudine *le Peigne* d'Osmenil, dont il a eu N... de Motteville baron de la Haye du Puis, président aux enquêtes du parlement de Paris.

LAJANIERE, seigneurie unie à celle de la Cognardiere, & érigée en vicomté, par lettres de janvier 1644, regiſtrées à Nantes, le 14 février 1745, en faveur de Jacques *Barin*, seigneur de la Galiſſonniere, maître des requêtes, & premier préſident de la chambre des comptes de Nantes.

LAIGUE, ou de *Aqua*, maiſon forte dans la paroiſſe de S. Pierre de Chandieu, à trois lieues de Vienne; laquelle a ſans doute pris ou donné ſon nom à la maiſon du même nom qui paroît parmi la haute nobleſſe du Dauphiné, & qui porte pour armes de *gueules, ſemé de gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées* de même *en chef*,

supports deux sauvages armés de massues, devise *en arrousant*.

On trouve à la bibliotheque du Roi l'original d'un mandement donné à Jean de *Vaulx*, grenetier du grenier à sel de Compiegne, d'après Pâques 1404, dans lequel est compris messire Guillaume de *Laigue*, capitaine du châtel de Ségur.

Marie de Laigue Dumas épousa François *Mathieu*, écuyer sieur de la Rousseliere, dont il eut Georgette Mathieu, mariée à Pierre *Arain*, écuyer, sieur de Charrault de Fleix, marié à Renée de *Boussigny*, dont Adrien Arain, écuyer, sieur de Charrault de Fleix, marié à Renée de *Boussigny*, dont Renée Avain, mariée à Jean de *Fresneau*, sieur de Marigny.

Philippe de Laigue fut mariée à Pierre de Nicey, dont elle eut Charles de Nicey, marié à Charlotte *Dupleſſis*, fille de Geoffroy Dupleſſis, dont Jean de Nicey, chevalier, marié à Yolande de *Mayet*, dont Ferry de Nicey, chevalier de l'ordre du Roi, marié à Magdeleine de Choiseul dont Ferry de Nicey, marié à Charlotte de *Lantages*.

Noble Philippe de Laigue (*de Aqua*) de la paroisse S. Pierre de Chandieu, diocèse de Lyon, fut marié par contrat passé (en latin) pardevant Claude *Chapuisse*, habitant d'Eirieux, le 9 juillet 1481, à noble demoiselle Agnès de *Ruel*, fille de noble Pierre de Ruel, du diocèse de Vienne, présens noble Jean *Godefroy*, Guichart *Bonelli* de Chatonai, Antoine de *Laigue* de

la Coste S. André, Antoine Dubourg, damoiseau de Cassargues.

Falques de Laigue épousa, l'an 1420, Gabrielle de *Mions* de Chaudieu, dont les armes sont de gueules, au lion d'or, paré d'azur, devise *éternité*, issue de Nantelme de Chandieu, vivant en 1080.

Noble Antoine de Laigue eut pour fille Charlotte de Laigue, mariée, le 10 septembre 1503, à noble Thomas de *Leusse*, dont les ancêtres vivoient en Dauphiné en 1350.

Noble Claude de Laigue, seigneur de Laigue, de la Sabliere, un des descendans de Falques, épousa en 1602, Louise *du Peloux*, dont il eut 1°. François qui suit; 2°. Geoffroy, marquis de Laigue, chevalier, seigneur dudit lieu, conseiller du Roi en ses conseils, fut pourvu d'une compagnie au régiment des gardes françoises en 1643, se trouva au siege de Gravelines, au mois de juillet 1644, vendit sa compagnie en 1645; fut ensuite capitaine des gardes du corps de Gaston, duc d'Orléans, frere de Louis XIII. S'étant retiré à l'Institution, fauxbourg S. Michel, il donna une quittance par acte passé devant *Mousnier*, notaire à Paris, le premier juillet 1665, à messire Jean de *Garibal*, chevalier, baron de S. Sulpice, maître des requêtes, président au Grand Conseil, &c. Orig. à la bibliotheque du Roi; 3°. Pierre de Laigue, chevalier de Malte; 4°. Just de Laigue; 5°. François; 6°. Louis, 7°. Jacques de Laigue; 8°. Catherine de Laigue, mariée en 1624, à noble Alexandre

de *Chaſtellard*-les-Hauterives, cap. au régiment de Nereſtang, dont les armes ſont d'or, trois chevrons d'azur, briſé pour quelques uns d'un lambel de cinq pendans de gueule

François de Laigue, ſeigneur de Laigu de Chandieu & de Touſſieu, fils de Clau & de Louiſe *du Peloux*, épouſa, le 2 mai 1643, Sabine de *Relinghen*, fille Conrad de Relinghen, conſeiller d'état de couronne de Suede, baron de Stauffen dont 1°. Marguerite de Laigue, héritiere marquis de Laigue, ſon oncle, fut mari à Charles *Ollivier* de Lauville, chevalie marquis dudit lieu, baron du Homet, Riviere, ſeigneur de Ver-ſous-Dampmartin cornette des chevaux-legers de la garde Roi, & laquelle étant veuve, fit enregiſtr ſes armes & celles de ſon mari, dans l'a morial général, cotté Paris, tome 2, pag 1075, n°. 213.

2°. Roſalie de Laigue qui hérita du ſi de Laigue, fut mariée le 19 octobre 166 à noble Antoine de *Rigaud*, ſeigneur Ceriſin, dont les armes ſont d'azur à bande d'or, accompagnée de ſix loſanges même, rangées en chef, trois en orle, 3 en bande en pointe.

Pierre de Laigue, chevalier, ſuivit le R Henri II dans la guerre de Savoie.

Jean de Laigue, quoique noble, fut éch vin de Lyon en 1588, 1589, & 1590, portoit les mêmes armes que ci-deſſus. Voy l'article Ségur dans la ſixieme partie.

Selon l'armorial général de Bourge

Gabriel de Laigue, gentilhomme, portoit échiqueté de gueules & d'argent, page 82, nº. 10.

Magdeleine *le Blois*, veuve de Jean de Laigue, écuyer, seigneur de Bellevue, portoit losangé d'argent & de sinople, page 85, nº. 17.

Feu N... de Laigue, suivant la déclaration de sa veuve, portoit échiqueté d'argent & de gueules, page 186, nº. 35.

Marguerite de Laigue portoit de même, nº. 36.

Jeanne de Laigue, demeurant à Châlons, portoit de même, page 423, nº. 41.

LALAING, Maximilien-Joseph, comte *de Lalaing*, vicomte d'Oudenarde, conseiller d'état intime actuel de leurs majestés impériales, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, lieutenant, feld maréchal des armées de l'Impératrice Reine, gouverneur & grand bailli des ville & district de Bruges & du pays du Franc, obtint la permission d'orner ses armes d'une couronne à cinq fleurons d'or & d'un manteau fourré d'hermines. Par lettres du 4 janvier 1749.

LAMAILLERAYE, seigneurie dans la haute Normandie, fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1698, en faveur d'Angélique de *Labert*, épouse de François de *Harcourt*, marquis de Beuvron.

Ce marquisat a été acquis en 1751, par le marquis d'*Houdetot*, dans la succession du maréchal de Harcourt.

LANGHEAC, Langhac ou Langeac, a
cienne baronnie, capitale du Langeadois
petit pays limitrophe du Gévaudan & de l'A
vergne, à laquelle il a été annexé par succe
ſion de tems, a donné ſon nom à une maiſ
également illuſtre par ſes alliances & ſon o
gine, dont les plus anciens cartulaires co
ſervent les monumens.

Pons, comte de Gévaudan & de Fore
étoit ſeigneur de *Langheac* l'an 1010, qu
donna à l'égliſe de S. Julien de Brioud
l'égliſe de Langheac avec ſes dixmes & a
partenances, comme partie de ſon pat
moine héréditaire.

Bernard, ſeigneur de Langheac & de Br
ſac, le premier dont la filiation ſoit certain
eut de (Luce) ſa femme, morte ſuivant
martirologe de Brioude, en 1187, Bernar
deuxieme du nom, chevalier, ſeigneur
Langheac & de Braſſac, décédé en 119
laiſſant de Teutlingue de *Mercœur*, Gu
laume, qui de Turgabize d'*Arlenc*, eut B
nard III, pere de Bonpart, marié en 128
avec Agnès d'*Alégre*. Leur fils Armand
de Catherine, fille d'Aſtorg, vicomte d'A
rillac & de Douce de Thémines, Pons, ſ
gneur de Langheac & de Braſſac, ſénéc
d'Auvergne, allié en 1338 à Iſabelle de *I*
lignac, de laquelle naquit Pons II, ſeign
de Langheac & de Braſſac, après ſes fre
aînés, qui de ſa ſeconde femme Antoinette
Maubec, eut Jean, ſeigneur de Langhea
de Braſſac, ſénéchal d'Auvergne & de B

aire, chambellan du roi Charles VII, marié n 1421, avec Marguerite *Gouge*, dite de *Charpaignes*, niece de Martin Gouge, évêque de Clermont & chancelier de France. Elle ut mere de Jacques & de Pons. Celui-ci a ait la branche des comtes de Dalet.

L'aîné, seigneur de Langheac & de Brasac, vicomte de la Motte, épousa Isabelle, ille de Tristan de *Clermont*, des comtes de upertin au royaume de Naples, & de Sybille le Baux des Ursins; alliance qui le rendit eau-frere de Ferdinand d'Aragon, duc de alabre, fils du roi de Naples, & des ducs le Venouze & d'Andrie, des maisons de Baux & de S. Séverin. De lui vint au quatrieme égré Françoise, héritiere de la terre de angheac, &c. qu'elle porta en dot le 13 oût 1586, à Jacques de *la Rochefoucaud*, eigneur de Chaumont. Sa postérité en prit le om & s'est divisée en plusieurs branches, ont l'aînée, dite depuis de *Lascaris* d'Urfé, n a eu la possession.

Pons, dit Ponchot de Langheac, mentionné i-dessus, fit partage des biens de ses pere & ere, par transaction du 26 mars 1450, & pousa 1°. Marie, fille d'Athon Joan, seigneur de *Bellenave* & de Blanche *Loup*, ite de *Beauvoir*; 2°. Alix, héritiere de *Dalet*, issue de la maison dont étoit *S. Allire*, quatrieme évêque de Clermont, vivant dans le quatrieme siecle. Leur fils Allire e Langheac, premier du nom, chevalier eigneur de Dalet, eut de Catherine, fille de

Jacques de *Chazeron* & d'Anne d'Amboise Gilbert Allire de Langheac, deuxieme d nom, allié le 26 août 1525, avec Anne d *Rochefort* (Théobon). Elle fut mere de Gil bert-Allire de Langheac, troiſieme du nom marié en 1550, à Jacques de *Coligni Salign.* dont le troiſieme fils, Gibert-Allire IV, fi ſeigneur de Dalet, Malintras, Ciſternes Peyrignat & Merdogne & d'Eſcolore, par do de Gabriel de Langheac, ſon grand oncle à cauſe de ſon mariage en 1588, avec An toinette de *Gras de Ping*, dite de *la Cou tine*, veuve de François de la Rocheaimor ſur lequel elle reprit les baronnies du Cre & de Juillac, qu'elle porta à ſon ſecond ma Leur fils aîné, Gilbert-Allire de Langhea cinquieme du nom, comte de Dalet, épou le 11 ſeptembre 1607, Anne *Loup*, dite *Beauvoir*, fille unique & héritiere de Ga pard, comte de Monfan, ſeigneur de Pre chonnet, &c. & de Charlotte de Montbo ſier. D'eux naquit Gilbert-Allire de Lan heac, ſixieme du nom, comte de Dalet, al 1°. en 1634, à Barbe de *Coligny* de Creſſi 2°. en 1645, à Gilberte d'*Eſtaing*. De c deux mariages, ſortirent entr'autres deux fil qui ont laiſſé poſtérité.

I. Gilbert-Allire de Langheac, ſeptie du nom, comte de Dalet, marquis de Co gny, &c. mort au ſiege de Condé en 167 laiſſa de ſa femme Louiſe de *Rabutin*, fi aînée du comte de Buſſi, Marie-Roger, dit comte de Langheac, mort à Avignon en 17

De son mariage avec Jeanne-Marie-Palatine de *Dyo*-de-Montpeyroux, il n'est resté que six filles.

1°. Marie-Louise-Eléonore de Langheac, chanoinesse de Remiremont, puis mariée à Claude-Elisabeth, marquis de *la Guiche*.

2°. Françoise-Charlotte, mariée le 17 juillet 1732, avec Jean-Baptiste-François de *Cugnac*, marquis de Dampierre.

3°. N... abbesse de S. Julien à Dijon.

4°., 5°. & 6°. Trois autres filles religieuses à Prason.

II. Claude-Gilbert-Allire de Langheac, né du second lit, fut seigneur de Preschonnet. Après la mort de sa femme Madeleine de *Montanier*, dame de Francséjour, &c. & celle de Louis de Langheac, chanoine-comte de Brioude son frere, il recueillit, en se faisant prêtre, la substitution de la terre de Bonnebault, (éteinte sur lui) subsistant depuis 1436, en faveur des cadets de la maison de Langheac, qui s'engageroient dans les ordres. Il eut de son mariage, Gilbert-Allire, huitieme du nom, dit le marquis de Langheac, seigneur de Preschonnet, Bonnebault, Commeaux & Palbost, baron du Crest & de Juillac, sénéchal d'Auvergne, qui a épousé; 1°. Marguerite-Reine de *Rochette*, fille de Joachim, seigneur de Fromental; 2°. le 5 mai 1742, Louise-Elisabeth de *Melun*, princesse d'Epinoy. Il a eu du premier lit:

1°. Gilbert-Allire, neuvieme du nom, dit le comte de Langheac, brigadier des armées

du roi, mestre de camp du régiment de Cont cavalerie, marié en 1733 à Gilberte, fill de Claude de *la Queuille*, comte de Pra menou, & d'Anne de Chabannes. Leurs en fans sont :

Gilbert-Allire, marquis de Langheac, lieu tenant réformé au régiment de Conti.

N... de Langheac, destiné à l'église.

Eléonore-Gilbert-Allire, reçu chevalier d Malte de minorité.

2°. Catherine de Langheac, abbesse d Sainte-Claire-lès-Clermont.

3°. & 4°. Deux religieuses.

5°. Louise-Elisabeth de Langheac, née d second lit.

6°. Anne-Louise de Langheac.

7°. Adélaide-Louise-Victoire de Lang heac.

LANGLÉE. Alexandrine de *Langlée* dite de *Waurin*, fille & héritiere de Jacques baron d'Heyne & de Pecq, & de Jaquelin de *Recourt* de Lens & de Lignes. Dont po térité.

LA RIVIERE, ancienne baronnie du N vernois, a donné son nom à une maison co nue dès le douzieme siecle, & également distinguée par le lustre de ses alliances & de ses emplois. Il en est sorti entr'autres un grand maître & réformateur général d eaux & forêts de France; deux premie chambellans des rois Charles V & Charles V un premier ministre favori de ces deux roi des capitaines & lieutenans des compagni

d'ordonnance ; des gouverneurs de province ; des chevaliers de l'ordre du Roi, &c. Cette maison, dont les premiers seigneurs sont regardés comme fondateurs ou bienfaiteurs de l'abbaye de l'Espeau, a possédé dans le Nivernois, l'Auxerrois & dans d'autres provinces, plusieurs terres considérables. Elle fut sur-tout illustrée par Bureau sire de *la Riviere*, qui mérita la faveur des rois Charles V & Charles VI, dont il fut premier chambellan. Ce seigneur, qui décéda le 16 août 1400, & qui fut enterré à S. Denis, aux pieds du roi Charles V, comme ce prince l'avoit ordonné de son vivant; avoit pour frere aîné Jean, troisieme du nom, seigneur de la Riviere, premier chambellan de Charles V, qui fut pour lui une affection toute particuliere. Ils étoient fils de Jean, deuxieme du nom, seigneur de la Riviere, & de Marguerite d'*Augeran*, & petits-fils de Jean I, seigneur de la Riviere, Perchain, Brinon & Chamallement; qui de sa femme Isabeau, dame de *Chassin*, eut deux fils Jacques de la Riviere, tige de la branche qui subsiste aujourd'hui.

Bureau sire de la Riviere, eut de sa femme Marguerite dame d'*Auneau*, Charles seigneur de la Riviere, comte de Dampmartin, du chef de sa premiere femme Blanche de *Trie*, grand maître & général réformateur des eaux & forêts de France, mort en 1429, sans enfans de ses deux femmes, dont la seconde fut Isabeau de la *Tremoille*.

La postérité fut continuée par Jacques de la Riviere, seigneur de Petenain, mentionné ci-dessus, qui de Marguerite de *Saigny-Saffre*, eut Bureau de la Riviere, deuxieme du nom, chambellan du roi & de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, gouverneur du Nivernois & du Donziois en 1410, & tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé Philiberte, dame de *Champlemis*, dont il eut entr'autres enfans, Jean de la Riviere, seigneur de Champlemis, qui s'allia à Alix de *la Perriere*, dame de Verneuil, vicomtesse de Tonnerre & de Quincy Leur fils Jean, seigneur de la Riviere & de Champlemis, vicomte de Tonnerre & de Quincy, bailli & gouverneur du Nivernois, chambellan de Charles VII & de Louis XI, épousa Marguerite *Dumas-Marcilly*, dont naquit François, premier du nom, seigneur de la Riviere, &c. allié à Madeleine de *Savoisy*, dame de Seignelai, héritiere de cette maison. Elle fut mere de Jean & de François.

Le premier, baron de la Riviere & de Seignelai, capitaine des gardes du duc d'Anjou, ne laissa d'Isabeau de *Dinteville*, que quatre filles, dont l'aînée Madeleine, dame du palais de la reine Louise de Lorraine-Vaudémont, apporta la baronnie de la Riviere à son cousin-germain Hubert I de la Riviere fils de François, deuxieme du nom, dit le vicomte de la Riviere, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Verdun, & de Marguerite de *la Rouere*. Hubert, pre-

mier du nom, qui fut bailli & gouverneur d'Auxerre, capitaine de 100 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, député de la nobleſſe aux états de Blois, eut entr'autres enfans, Claude, baron de la Riviere, & Jacques, vicomte de Tonnerre & de Quincy.

Claude, baron de la Riviere, colonel d'un régiment d'infanterie, épouſa Gilberte de *Chabanes* de Saignes, dont le fils Hubert, deuxieme du nom, baron de la Riviere, fut marié avec Anne de *Pradines*, & eut pour fille unique Paule, qui porta la baronnie de la Riviere à ſon mari François de *Choiſeul*, comte de Chevigny.

Jacques, vicomte de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy, bailli & gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes & de cent Arquebuſiers à cheval, s'allia à Madeleine de *Spifame*, dame de Douy, Paſſi & Biſſeau en Brie, de laquelle vint Charles de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. bailli & gouverneur d'Auxerre. Celui ci épouſa Marie *Batonneau*, dont il eut entr'autres enfans, Pierre-Eléonor, dit le marquis de la Riviere, allié à Charlotte de *Damoiſeau*, de laquelle il a eu Charles-Paul, comte de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy, marié en 1736, à Anne-Marie de *Montſaulnin* du Montal, dont :

1°. Charles-Gabriel, dit le vicomte de la Riviere, né en 1737.

2°. Jeanne-Françoise de la Riviere, n
en 1740.

3°. Marie-Françoise-Charlotte, née
1744.

LA ROCHE. Pierre-Joseph de *la Roch*
conseiller pensionnaire de la ville de Mo
en Hainaut, fut anobli par lettres du 1
février 1755.

Les armes, d'or, au sautoir d'argent bor
de gueules.

LA ROCHEPOT, seigneurie dans
bailliage de Beaune, qui avoit été érigée e
comté pour Pierre *le Goux*, premier pr
sident du Parlement de Bourgogne, puis
celui de Dauphiné, fut acquise par Henriet
Boussard, veuve de Jacques-Philibert *Blan*
cheton, écuyer, seigneur en partie de Mu
sault en Bourgogne, mort sous-doyen d
Parlement de Metz, qu'elle avoit épousé e
1697; elle en fit donation à son second fi
Jean-Baptiste-François de Blancheton, en f
veur duquel cette seigneurie fut de nouve
érigée en comté, par lettres du mois
novembre 1745, regîstrées au Parlement
Dijon le 5 décembre 1746, & par autr
de surannation du 13 août 1748, regîstré
en la Chambre des comptes de la même vill
le 19 juillet 1749, & au bureau des financ
le 20 février 1750, tant en considération d
services de son pere & de son oncle N...
Blancheton de Thorey, brigadier des armé
du Roi, que de ceux de son frere aîné Pierr
Philibert de Blancheton, écuyer, seigneur

Chevry & Vaux près Fontainebleau, maître des requêtes. Ce dernier n'a point eu d'enfans de sa femme Marie-Catherine-Françoise de *Salins*, qu'il avoit épousée en 1728.

Le comte de la Rochepot, dont la sœur Marie-Louise-Felix de Blancheton s'est mariée depuis 1729, à Philibert *Parigot*, écuyer, seigneur de Sautenay, a épousé en 17.. Jeanne *Ganiare*, fille de N... Ganiare, écuyer, seigneur de la Mothe, Baissey & Joursanvaux. De ce mariage il a Joseph-Henri-Natali de Blanchetons; né le 25 décembre 1752, & deux filles.

LAROCHERUFFIN, seigneurie érigée en comté, en faveur de Charles de *Baudean*, seigneur de Neuillan, par lettres de juillet 1633., regîstrées le 30 septembre 1644.

LAROQUETTE, seigneurie érigée en marquisat par lettres de mars 1651, regîstrées au parlement & en la chambre des comptes d'Aix, en faveur d'Augustin de *Foresta*, président au parlement d'Aix, dont sa sœur devint héritiere, & épousa Jean Balthazar *du Chene*, président au même parlement. Le président Lazare du Chene, leur fils, institua héritier Antoine d'*Albert* Saint Martin, qui prit le nom & les armes de du Chene. Son fils aîné Dominique, dit du Chene, vendit ce marquisat, dont l'érection fut confirmée par lettres d'août 1723, en faveur de Gaspard-Nicolas *Maurel*.

Augustin d'Albert, chef d'escadre, frere de Dominique, a quitté l'ordre de Malte, &

a épousé en 1746, Augustine *Boisset*-Dar ville.

LAS-RIBES. Les terres des Las Ribes Bertholenc & la châtellenie de la Romiguiere situées en Rouergue, furent unies & érigée en baronnie, par lettres patentes du Roi Henr IV, données à Paris au mois de novembr 1605, en faveur de Jacques d'*Hebles*, sei gneur de Las-Ribes, du Trueil, &c. en con sidération de ses services.

Le baron de Las-Ribes étant mort sans en fans, eut pour successeur dans sa baronnie & ses autres terres, Gabriel d'Hebles, seigneu de la Vacaresse, son cousin germain, qu mourut après l'an 1616. Il avoit épousé l 12 avril 1588 Lucrece de *Cancer*, dame e partie de Pignan, de S. Martin & d'Olivet fille de Robert, seigneur de Pignan, & d Françoise *de Lavergne* Montbasin, de laquell il eut Antoine d'Hebles, qui défendit S Affrique pour le duc de Rohan, & mouru le 4 octobre 1663, laissant de Françoise d *Bernard* de Miremont, morte avant 1661 qui avoit été mariée le 28 novembre 1633 Louise d'Hebles, dame de Las-Ribes, mor le 20 septembre 1719, veuve du 13 septemb 1688, de François de *Ricard*, seigneur Saussans, conseiller en la cour des Aides Montpellier, qu'elle avoit épousé le 10 avr 1657. Elle en avoit eu Elisabeth de Ricar dame de Las-Ribes, la Vacaresse, Pignar le Trueil, &c. mariée le premier septemb 1678, à Henri de *Baschi*, du Caila, se

neur de Rigols, mort le 25 janvier 1727.

LASUSE, ville & ancienne baronnie au Maine, poſſédée long-tems par la maiſon de Craon, paſſa par alliance dans celle de Laval. Gui de *Laval*, dit de *Rais*, en hérita en 1431, par la mort de Jean de Craon, ſon ieul maternel. Il n'eut d'Anne de *Champagne* au Maine, que Jeanne de Laval, ame de la Suze. Elle épouſa François de *Chauvigny*, vicomte de Broſſe, dont le fils Gui étant mort en 1502, ſans lignée, la baonnie de la Suze retourna aux héritiers de eanne de *Craon*, & d'Ingerger d'Amboiſe, 'où elle paſſa à Baudouin de *Champagne*.

La maiſon de Champagne, qui tient rang armi les plus anciennes & les plus illuſtres u royaume, eſt une branche de celle de Mahefelon qui floriſſoit dès le onzieme ſiecle. Brandelis, 2e fils de Hugue premier, ſire de Mathefelon & de Champagne, eut en partage a ſeigneurie de Champagne au Maine, ont ſa poſtérité prit le nom : il vivoit en 260 & 1270; & de lui deſcendoit au ſeptieme degré Baudouin de Champagne, ſeineur de la Suze, conſeiller chambellan des ois Louis XII & François premier, pere e Nicolas de Champagne, en faveur duuel la baronnie de la Suze fut érigée en omté, & les châtellenies de *Louplandes*, oulans, Brouaſſin, la Mothe-Achat, la utoniere, Villaines & Chambreil en baonnies; & unies ſous le nom de comté de a Suze, relevant nuement en plein fief à

une seule foi & hommage du Roi, ave
exercice de justice sous un seul degré de ju
risdiction, par lettres de février 1566, re
gistrées le 12 décembre suivant. Le comte d
la Suze, qui fut tué à la bataille de S. Den
en 1565, avoit épousé Françoise de *Lava*
Lezai, mere de Louis, comte de la Suze
& de Brandelis, marquis de Villaines, fai
chevaliers du S. Esprit en 1586 & 1599. L'aîn
mourut à la bataille de Coutras en 1587
laissant de Charlotte de *Roye de la Roche*
foucaud, Gaspard de Champagne, comt
de la Suze, qui a épousé Louise de *Clermon*
Gallerande, mere de Louis-Hubert, dit l
comte de Champagne, veuf de N... de *Lo*
priac de Donges, de laquelle il eut un
fille unique. La branche de Villaines e
fondue dans la maison de Choiseul.

Le comté de la Suze, où dans le tems d
l'érection il a été établi un marché le jeu
de chaque semaine, avec quatre foires p
an, a été acquis par Michel *Chamillart*
ministre d'état & grand tréforier des ordres d
Roi, qui obtint la réunion des seigneuri
de Courcelles, Château-Sénéchal, Sain
Germain, Verron, & autres châtellenies a
comté de la Suze, & nouvelle érection dud
comté en sa faveur, par lettres de mai 172
regiſtrées aux parlement & Chambre d
Comptes de Paris, les 20 août 1722 & 2
janvier 1723. Ce ministre mourut le 14 avi
1721, ayant perdu le 23 juillet 1716, s
fils Michel *Chamillart*, marquis de Cau

grand maréchal des logis de la maison du roi, qui, de Marie-Françoise de *Rochechouart* de Mortemar, remariée au prince de Chalais, a laissé Marie-Elisabeth de Chamillart, seconde femme de Daniel-Marie-Anne de *Talleyran*, comte de Grignols, & Louis-Michel Chamillard, comte de la Suze, né le 8 février 1709, grand maréchal des Logis de la maison du Roi, lieutenant-général de ses armées, marié en 1749, avec N... *Chauvelin*, fille de Germain-Louis, ci-devant garde des sceaux de France, ministre & secrétaire d'état. Sa fille, mariée au marquis de Villeneuve-Trans.

LAUBEPIN, terre en Franche-Comté, fut portée en mariage après l'an 1600, par Barbe, fille unique de Claude de Laubepin, seigneur de Laubepin, à Leonel *Mouchet*, dit de *Battefort*, baron de Tramelai, chevalier d'honneur au Parlement de Dole, dont le pere, Jean Mouchet, seigneur de Villeseraine & de Beauregard, trésorier général de Bourgogne & ambassadeur de Charles-Quint en Suisse, avoit épousé Louise de Battefort, fille unique de Leonel de Battefort, baron de Tramelai. Barbe de Battefort fut mere de Claude-Gabriel de Battefort, baron de Tramelai & de Laubepin, chevalier de S. Jacques, chevalier d'honneur au parlement de Dole, qui d'Anne de *Harlai* de Beaumont, eut Charles-Achille, mestre de camp d'un régiment de cavalerie allemande au service d'Espagne, chevalier d'Alcantara, & che-

valier d'honneur au Parlement de Dole, en faveur duquel le Roi d'Espagne érigea la seigneurie de Laubepin en comté, par lettres du 17 mars 1649, regiſtrées à Dole. Il épouſa N... d'*Auſſonville*, mere de Louis de Battefort, comte de Laubepin, marié en 1687, à N... de *S. Moris*. Il a eu de ce mariage Claude Joſeph, comte de Laubepin, reçu à la confrairie de S. George en 1712, & N... mariée au marquis de Jouffroy d'Abans.

LAUZUN, ville & juriſdiction dans l'Agenois en Guyenne, diocèſe & élection d'Agen, parlement & intendance de Bordeaux, où l'on compte 175 feux.

La terre & ſeigneurie de Lauzun eſt une ancienne baronnie en Agenois qui étoit poſſédée dès le treizieme ſiecle par Nompar de *Caumont*, d'une fort ancienne maiſon en Guyenne, qui, dans ſa branche aînée diſtinguée par le ſurnom de la Force, a eu deux maréchaux de France & ſept ducs & pairs. Nompar de Caumont étoit le neuvieme aïeul de François Nompar de Caumont, en faveur duquel la baronnie de Lauzun fut érigée en comté l'an 1570. Celui-ci fut pere de Gabriel Nompar, comte de Lauzun, reçu le 31 décembre 1585, chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, dont fut honoré en 1619, ſon fils François Nompar, capitaine des cent gentilhommes au Bec de Corbin, charge dont il ſe démit en faveur de ſon fils Gabriel Nompar IIe du nom, quatrieme comte de Lauzun, pere par Gabrielle de Caumont-la Force,

d'Antoine Nompar de Caumont, créé duc de Lauzun, par lettres de mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce seigneur qui fut chevalier de la Jarretiere, colonel général des dragons, puis capitaine des gardes du corps, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Berri, étant mort sans postérité le 19 novembre 1723, le duché de Lauzun échut à sa niece Marie-Antonine de *Bautru* de Nogent; mariée à N... de *Gontaut*, maréchal duc de Biron.

LAVAUGUYON, seigneurie qui étoit dans la maison de *Perusse* d'Escars dès le quatorzieme siecle, fut donnée en partage l'an 1464, avec celles de la Coussiere, Tours-de-Bars & du Repaire, à Gautier de Perusse d'Escars, troisieme fils d'Auduin IV, & qui fut conseiller, & chambellan du Roi Charles VIII, Sénéchal de Perigord & de la Marche. Son fils François, chevalier d'honneur & premier écuyer de la Reine Eleonore d'Autriche, pousa en 1516, Isabeau de *Bourbon*, fille & héritiere de Charles, Prince de Carency, mere de Jean d'Escars, prince de Carency, maréchal & sénéchal de Bourbonnois, chevalier du Saint Esprit, le 31 décembre 1578, en faveur duquel la seigneurie de la Vauguyon fut érigée en comté par lettres de juillet 1586. Il mourut le 21 septembre 1595, ayant perdu en 1586 & 1590, ses deux fils Claude & Henri, dont la sœur aînée Diane d'Escars, héritiere de Carenci & de la Vauguyon, fut mariée, 1°. à Charles, comte

de Maure. 2°. à Louis d'*Eſtuer* de Cauſſade, comte de S. Megrin, mort le 2 juin 1634, pere de Jacques d'Eſtuer, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres du Roi, dont la fille Marie d'Eſtuert de Cauſſade fut comteſſe de la Vauguyon, marquiſe de S. Megrin. Elle épouſa, 1°. en 1673, Barthelemi de *Quelen*, comte du Broutai, maréchal de camp, tué en 1667. 2°. André de *Betoulat* de Fromenteau, chevalier du S. Eſprit en 1688, comte de la Vauguyon, par ſa femme, laquelle mourut le 29 octobre 1693, & laiſſa de ſon premier mari, Nicolas de Quelen d'Eſtuer de Cauſſade, comte de la Vauguyon & du Broutai, marquis de S. Megrin, décédé le 8 janvier 1725. De ſon mariage avec Magdeleine de *Bourbon-Buſſet*, eſt né Antoine-Jacques-Paul de Quelen d'Eſtuer de Cauſſade, comte de la Vauguyon, maréchal de camp, du premier mai 1745. Il a épouſé Marie-Françoiſe de *Bethune* Charoſt.

La maiſon de Quelen eſt connue en Bretagne dès le treizieme ſiecle, parmi les nobles de cette province.

* LA VERGNE; Meſſire Antoine de la Vergne, ſieur de Montbazin, ayant droit par tranſport de meſſire Thomas de *Braguelongne*, tréſorier de France en la généralité de Languedoc, qui avoit droit de Philippe *Michel*, bourgeois de Paris, qui l'avoit eu de meſſire Jacques *Hurault*, conſeiller du roi maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel qui l'avoit eu de meſſire Benoît *Millon* qui l'avoit auſſi de meſſire Martin de *Bra*

guelongne, à qui le prévôt des marchands & échevins de Paris avoit fait une constitution de rente, le 8 mai 1564, dont ledit la Vergne donna quittance les 25 juin 1582 & 15 janvier 1583.

* LE BEGUE; Hubert le Begue, vicomte de Cramaille, sieur de Saint-Soupplet, l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi, sous la charge du sieur *Dupont*, donna une quittance à noble homme, messire Jacques *Gasteau*, trésorier, & payeur de la compagnie desdits gentilhommes, le 26 octobre 1583. *Orig.*

LE BOUCHEL; Philippe-Albert le *Bouchel*, seigneur de Bienne, Quatre-Appartenances, & Montfait, fut élevé à la dignité de baron, avec faculté d'orner l'écu de ses armes d'une couronne à Perles, par lettres du 12 février 1749.

Ses armes sont d'azur, à une croix patée, & alesée d'or, accompagné de trois bezans de même.

LE BOURGTHEROUDE, Terre dans la haute-Normandie, fut érigée en baronnie, par lettres du mois de décembre 1617, en faveur de Nicolas *le Roux*, président à mortier au parlement de Rouen, lequel avoit épousé en 1586 Catherine *Olivier*, petite-fille du chancelier de Leuville. Nicolas le Roux, leur arriere-petit-fils, vendit cette baronnie à N... Voisins, qui n'eut qu'une fille, aux droits de laquelle le président de *la Londe*, son fils, est avenu.

LE BORDAGE, terre & châtellenie dans l'évêché de Rennes, étoit poſſédée dès le XIIIe. ſiécle par Renaud de *Montbourcher*, neuvieme aïeul de René de Montbourcher, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquiſat par lettres de mai 1656, régiſtrées à Rennes le 13 octobre ſuivant. Son fils René, tué à Philiſbourg en 1697, avoit épouſé en 1669 Eliſabeth *Goyon*, du chef de laquelle, le marquiſat de la Mouſſaye échut à ſon fils René Amauri, qui étant mort ſans alliance, le 19 mars 1744, a eu pour héritiere ſa ſœur Henriette, née en 1672, & mariée à François duc de *Coigny*, maréchal de France.

La maiſon de Montbourcher ſubſiſtoit encore dans la perſonne de René de Montbourcher, ſeigneur de la Magniane, préſident à mortier au parlement de Rennes en 1732; il a eu pour triſaïeul René de Montbourcher, qui épouſa Julienne *de la Magniane*.

LE CANDELE; Jeanne-Iſabelle Goos, obtint rétroaction de nobleſſe en la perſonne de feu ſon époux, Robert le Candele, par lettres du 27 mars 1743.

Les armes d'or, à trois chaperons ou capuchons de ſable.

LEEDE, baronnie dans le comté de Flandre, qu'Iſabeau de Grutere porta en dot à ſon mari Jacques *Bett*, chevalier, ſeigneur d'Angrelle & de Péronne en Melanthois, ſous la châtellenie de Lille, du chef de ſa mere Jacqueline de Verdiere, femme d'Adrien Bett, chevalier, ſeigneur d'Angrelle, iſſu de Gerolfi

Bett, général du comte Robert-le-Frison à la bataille de Cassel, où il fut tué l'an 1072 : Isabeau de *Grutere* fut mere de Jean Bett, baron de Leede, créé chevalier par lettres du roi catholique, du 26 mars 1598 ; il eut de sa femme Jeanne de *Berghes Grimbergh*, Guillaume de Bett, colonel d'infanterie, grand bailli de Gand, en faveur duquel la baronnie de Leede, fut érigée en marquisat, par lettres du roi catholique, du 3 août 1633, régistrées à Lille. Il épousa Anne-Marie de *Hornes* de Baucignies, qui fut mere d'Augustin-Ambroise de Bett, marquis de Leede, allié à Dorothée de *Croy-Solre*, & pere de Jean-François de Bett, marquis de Leede, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la premiere classe, capitaine général, président du conseil de guerre, mort le 11 Juin 1725, âgé de 57 ans & 6 mois. Il avoit épousé en 1722 Anne-Marie de *Croy-Rœux*, dont il a eu deux garçons.

LEEUW-SAINT-PIERRE ; village & seigneurie considérable du Brabant, a été démembrée de celle de Gaesbeke, dans la Cour féodale de Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à Jean-Charles *Roose* conseiller au grand-conseil des Pays-Bas, en faveur duquel le roi Charles II l'a érigée en baronnie par lettres du 20 septembre 1690.

LEFEBUE ; Théodore-François le Febue, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine, obtint le titre *de baron*, des

supports, & une couronne rehaussée de perles, par lettres du 5 août 1758.

Ses armes d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de sable.

LE GRAND DE SAINTE-COLOMBE, au duché de Bourgogne, porte vairé d'or & de gueules. Supports : 2 lions. Cimier : une tête d'or, au lion naissant de même. Devise : *in variis numquam varius.*

I. Jean le Grand, vivant en 1370, étoit capitaine châtelain de la ville de Baigneux-les-Juifs, conseiller-d'état des ducs Jean Sans-Peur, & Philippe-le-Bon ; il fut chargé par ce dernier, de chasser les juifs de Baigneux, & donna le jour à :

II. Jean le Grand, II du nom, frere de lait du duc Philippe-le-Bon, huissier d'armes, trésorier de la toison d'or, gouverneur & conseil, en 1465, d'Antoine & de Baudoin, fils naturels de ce prince, qui les envoya contre les Turcs, avec deux mille hommes de troupes, à la sollicitation de Pie II ; Philippe le-Bon lui ceignit l'épée, & le fit chevalier.

De Jean le Grand, II du nom, descendoit au sixieme degré.

VIII. Jean le Grand, IV du nom, conseiller-d'état, premier président de la chambre des comptes de Dijon, (charge qui fut aussi possédée par Benigne le Grand, II du nom), ce premier fut le bisaïeul de :

XI. Nicolas-Alexandre le Grand, grand bailli de la noblesse de Châtillon-sur-Seine

commissaire ordonnateur, intendant au comté de Nice, chevalier d'honneur au souverain Sénat de cette ville en 1711, & pere de :

XII. Charles le Grand, seigneur de Sainte-Colombe, baron de Jours, qui fut grand bailli de la noblesse de Châtillon-sur-Seine, mousquetaire, puis officier d'artillerie, & a laissé de dame Madelaine de la Fond, son épouse, trois demoiselles, 1. Edme-Françoise-Alexandrine le Grand de Sainte-Colombe, mariée à Georges-Gaspard de *Massol*, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, 2. 3. Marie & Charlotte-Gaspardé-Catherine le Grand de Sainte-Colombe, mariées aux deux freres, Henri-François, & Charles *du Mouchet*, capitaines d'infanterie.

L'ÉPINE de la Clereau, Nicolas-Louis *de l'Epine*, seigneur de la Clereau, de Beaufort, d'Estré, de Belmont, de la Neuforge, le Mal-maison, de Vilette, de Cosne, de Vaux & de Varnimont, aux pays de Luxembourg, fut élevé à la dignité de comte pour lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres de l'impératrice-reine, du 17 mai 1759; en considération de sa naissance & des services de ses ancêtres, qui ont rempli avec distinction les emplois militaires dont ils ont été honorés.

Ce seigneur, d'une famille originaire de la province d'Artois, fut marié à Dorothée-Joseph de *Gevigny*, fille de Joseph-Alexandre de Gevigny, chevalier, seigneur de Meilbourg, Kausen, Dresdorf, Sunay, Ober-

Ham, Nider-Ham, Walmerſdorfet, Richemont, & de Louiſe de *Roſieres*.

Il eſt fils de *Charles* de l'Epine, ſeigneur de la Clereau, & de Françoiſe Louiſe de *Pouilly*, dame de Gevry, Malmaiſon & Allondrelle, petit-fils de Charles de l'Epine, ſeigneur du Baillet & de Vinchy en Artois, lieutenant, gouverneur de Marienbourg, & d'Anne *Porchet* : & arriere-petit-fils de Pierre de l'Epine, ſeigneur du Baillet, gentilhomme de la compagnie de meſſire de Brias, gouverneur de Marienbourg; celui-ci qui mourut le 4 mars 1642, avoit été marié avec Ann *Staffe*, & eut pour pere Ferry de l'Epine, Alfere de la garniſon de Marienbourg, qui avoit épouſé Catherine *Breltée*, & mourut le 25 mars 1629; eut pour aïeul Nicolas de l'Epine, qui ſe trouva au ſiege de Renty en 1562, & fut allié à Marie de *Servius*, fille de Nicolas & d'Adrienne *le Vaſſeur*.

Ses armes d'or, à un arbre ſec d'épines arraché de ſable.

LE QUENOY, dans la Flandre Wallone, dioceſe de Tournay, parlement de Douay, intendance, ſubdélégation & recette de Lille, où l'on compte quatre cent quatre-vingt neuf feux.

Cette ſeigneurie fut portée en mariage l'an 1503, avec celle de Grigneuſeville, par Françoiſe de Bailleul, à Adrien de *Mailly*, ſeigneur de Ravensberg, que le roi François Ier qualifie *ſon chevalier & bien-amé couſin* dans un acte du 24 février 1519. Son fi

dme de Mailly, seigneur d'Haucourt & e Saint-Léger, gouverneur d'Yvoi, eut de a deuxieme femme Gabrielle d'*Ongnies*, Louis de Mailly, seigneur du Quesnoy, créé hevalier par lettres du roi d'Espagne, du 5 mai 1596, & décédé le 25 mars 1624. Il laissa de sa femme Anne de *Melun* de Cottes, Philippe de Mailly, vicomte d'Eps, n faveur duquel la terre du Quesnoy fut rigée en marquisat, par lettres du roi catholique, du 25 avril 1661. Sa femme Alberte e *Gand-Villain* d'Isenghien, le fit pere e Guillaume de Mailly, marquis du Quesnoy, vicomte d'Eps. Il ne resta de ses deux emmes, Isabelle-Marguerite-Caroline de *Croy-Solre*, & Isabelle-Marguerite de *Lonrueval* de Bucquoi que deux filles.

1. Isabelle-Philippe-Thérese de Mailly, ée du premier lit, & mariée à Louis-Armand, C. de *Millendonck*, pere de Marie-Marguerite-Louise de Millendonck, qui a pousé le 15 juillet 1716, Alexandre-Emmanuel, prince de *Croy-Solre*.

2. Isabelle-Marguerite-Rufine de Mailly, ée du deuxieme lit, mariée en 1689 à Antoine de *la Haye*, C. d'Hesecque, dont sabelle-Marguerite, mariée à Charles-Alexandre de *France*, baron de Vaux, pere e Charles Alexandre-Antoine-Joseph, & de Marie-Thérese-Gertrude de France, femme e Claude-Alexandre *du Rietz*, C. de Wilerval, seigneur de Baratre-Frevillers.

LE ROY, François-Jean-Marc-Antoine,

Louis *le Roy* de Ville, seigneur de Ville-sur-Vence, Noyelle-sur-l'Escaut, Marcoing, Prêt, Bauchin, la Motte, du Monceau, &c. obtint des supports & le titre de comte, applicable sur une terre & seigneurie à son choix, par lettres du 24 juillet 1754.

LESCUT & *Rennel.* Nicolas de *Lescut*, seigneur de Saint-Germain, ambassadeur de Lorraine à la Cour Impériale, fut élevé à la dignité de comte du Saint-Empire, par diplôme du 30 mai 1544, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à son frere Jean de Lescut, & à ses descendans mâles, & au défaut de ceux-ci à sa fille aînée & à sa postérité masculine.

Jean de Lescut, son aïeul, issu d'une ancienne & illustre maison d'Anjou, vint en Lorraine avec une compagnie de cent lances, & servit le duc de Calabre dans ses guerres en Italie & en Catalogne, & fut blessé mortellement au siége de Barcelone. Il avoit épousé en Lorraine Marguerite, fille de Jean de *Bouzey*, seigneur de Saint-Germain & de Bonne de Saint-Loup, petite-fille de Liébault, mari de Catherine de *Thuillieres*, & arriere-petite-fille de Jean, seig. de Bouzey, & de Marie de *Baufremont*.

Nicolas de Lescut mourut sans enfans, le 22 février 1580, & Jean son frere le 17 mai 1581, ayant épousé en 1534 Mayelle de *Beurges*, sœur de Charles, bailli & gouverneur de Nomeni, qui fut aïeul de Marguerite-Philippe *du Cambout* de Coislin,

emme de Henri de *Lorraine*, C. de Harcourt, rand éc. de France. Mayelle de Beurges fut nere de Jean de Leſcut, ſeigneur de Pixere-outt & de Saint Germain, qui mourut ſans nfans. Sa ſœur aînée, Barbe de Leſcut, pouſa par contrat du 9 juin 1575, Balthazar e *Rennel*, ſeigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Saint-Boin, Malzeville, écuyer écurie du duc de Mercœur, frere de la eine Louiſe, & depuis miniſtre d'état, & réſident de Lorraine, mort le 16 novembre 637, âgé de 83 ans.

Balthazar de *Rennel* avoit pour ſixieme ïeul, Richard de Rennel, chevalier, qui endit de grands ſervices au roi Philippe de alois, près duquel il combattit vaillamment n 1328 à la bataille de Montcaſſel. Mar-uerite *Stuard* qu'il avoit épouſée à la Cour u roi d'Angleterre, le rendit pere de Jean e Rennel, chevalier, capit. de cent lances, ré de Beaulieu par le don que lui en fit roi Jean en 1350. Jeanne de *Hangeſt*, on épouſe, qui teſta en 1565, fut mere de uillaume de Rennel, ſire de Beaulieu, cham-ellan du roi Charles VI, qui d'Yolande e *Mouy* eut pour enfans Bonaventure; Jean, hevalier de Rhodes, & Yolande, femme Matthieu de *Riancourt*, ſeig. d'Orival. onaventure de Rennel, ſire de Beaulieu, pitaine de cinquante hommes d'armes, ouſa en 1415, Alix, fille de Thibault *Soiſſons*, ſeigneur de Moreuil, gouver-ur de Boulogne, & de Marguerite de *Poix*.

Il en eut Guillaume de Rennel, deuxien
du nom, sire de Beaulieu, capitaine de ci
quante hommes d'armes des ordonnances
Louis XI, marié en 1445 à Isabeau, fil
de Jean de *Hangest*, seigneur de Genlis
& de Marie de *Sarrebruck*, & en eut ent
autres enfans Jean II de Rennel, capitai
d'une compagnie entretenue pour la gar
de Boulogne, qui testa le 10 juin 1530, & f
pere par sa femme Catherine, fille de Jea
d'*Aumale*, seigneur d'Espaigni & de Jean
de *Soissons-Moreuil*, vicomtesse du Mon
Notre-Dame, de Bonaventure de Rennel
du nom, page du duc de Lorraine en 152
puis gentilhomme de la chambre & princip
ministre de Nicolas de Lorraine, comte
Vaudemont, pere de la reine Louise. Il f
aussi créé secrétaire d'état de Lorraine,
12 juillet 1552. Son ancienne noblesse y f
reconnue le premier avril 1553. Il mour
le 16 mars 1584, laissant de sa femme Mar
de *Janin* de Manoncourt, morte en 156
qu'il avoit épousée le 3 août 1548, Balth
zar de Rennel mentionné ci-dessus, qui p
son alliance avec Barbe de *Lescut*, morte
29 mars 1637, fit passer à sa postérité
titre de comte du Saint-Empire. Il eut ent
autres enfans Balthazar II du nom, com
de Rennel & du Saint-Empire, seigneur
Jarville & d'Andilly, conseiller-d'état
duc Charles IV, né le 17 mars 1593,
mort le 2 novembre 1658. Il avoit épo
par contrat du 11 janvier 1621, Claude
Gue

Guerin du Montet, sœur uterine de Philippe, marquis de la Mousſaye & de Carcouët en Bretagne, dont la mere Marie de *la Ruelle* étoit grande-tante de Charles de *Stainville*, comte de Couvonges, grand-maître de Lorraine, & arriere-grande-tante de la ducheſſe de Brancas, mere du duc de Lauragais. Elle mourut le 3 février 1641, & fut mere de François, comte de Rennel & du Saint-Empire; de Balthazar qui a fait la branche des comtes de Rennel & de Leſcut, & dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné, & de Charles-Jean, ſeigneur d'Andilly, conſeiller-d'état du duc Léopold, mort âgé de 80 ans, le 14 avril 1716, ne laiſſant de ſa femme Thereſe-Françoiſe de *Cuſſelot* que quatre filles. 1°. Catherine-Valerie, morte en 1752, veuve depuis 1739 de René de *la Geard*, dit le marquis de Treſignac. 2°. Marie-Thereſe, morte en 1723, veuve depuis 1708, de Charles-François de Serre, conſeiller d'état, & maître des requêtes du duc Léopold. 3°. Marguerite-Reine, mariée en 1699, à Jean-Baptiſte-André de *Laugier*, tué à la bataille d'Hoſtedt, étant capitaine au régiment de Languedoc. 4°. Marie-Antoinette, veuve du 10 mars 1724, de Claude, comte de *la Rode*, baron de Montconnis, & ſeigneur de Charly en Bourgogne.

François, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, & Landecourt, fils aîné de

Balthasard IIe du nom, fut conseiller d'é
du duc Charles IV, qui lui donna en 166
le commandement de Nanci & la présiden
du Conseil de cette ville, & mourut le
février 1687. Il avoit épousé, 1°. par co
trat du 6 novembre 1649, Antoinette
Febvre, dame d'Ancy, morte le 5 mai 166
2°. en 1664, Antoinette *Mareschal*, décéd
2 juin 1680. Il n'eut de cette seconde femm
que Jeanne-Françoise de Rennel, mariée à J
seph, comte *le Begue*, du S. Empire & de G
miny, premier ministre d'état de Lorrain
mort le 30 janvier 1730, onze mois après
femme; mais il eut de son premier mariag
Marie-Françoise de Rennel, morte le 28 n
1698, femme de Charles-Henri de *Juv*
court; commandant les mousquetaires de
garde du duc Charles IV, Balthasard-Josep
Dieudonné, & Jean-Baptiste-Henri de Re
nel, qui ont laissé postérité.

Balthasard-Joseph-Dieudonné, comte
Rennel & du S. Empire, seigneur de Meh
court, d'Erbamont & de Circourt, conseil
d'état du duc Leopold, & premier préside
de la Chambre des Comptes de Lorraine,
le 24 septembre 1654, mourut le 24 févr
1726. Il avoit épousé par contrat du 23
vembre 1687, Françoise de *Huyn*, niece
comte de Huyn, maréchal des armées
l'empereur, & gouverneur de Zizeth
Hongrie; décédée le premier janvier 17
dont 1°. Nicolas-François qui suit. 2°.
seph-Ignace, comte de Rennel & du

Empire, prélat-domestique du pape, référendaire de l'une & l'autre signature, grand chantre & chanoine de l'église de S. Diez. 3o. Charles-François, comte de Rennel & du S. Empire, camerier d'honneur du pape, & chanoine de S. Diez. 4o. Jean Baptiste-Henri-Balthasard, comte de Rennel & du S. Empire, seign. de Bouvigny, d'Erbamont & Circourt, ancien cap. aux gardes de l'empereur.

Nicolas-François, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Mehoncourt, a été créé secrétaire d'état du duc Leopold, le 20 février 1721, puis son ministre plénipotentiaire au congrès de Cambray; enfin commissaire de l'empereur pour faire l'extradition de ses duchés de Lorraine & de Bar. Il a été maintenu avec ceux de son nom & de ses armes dans le titre de comte du S. empire, par arrêt du conseil d'état rendu à Luneville, le 31 août 1730; & tous les titres justificatifs de sa filiation & illustration de sa maison ont été reconnus & vérifiés par arrêt du parlement de Nanci du *26* septembre 1736. Il veuf le 17 décembre 1745, de Magdeleine de *Pont*, mariée par contrat du 20 février 1732, & fille de Claude-Alexandre, marquis de Pont de Rennepont, maréchal des camps & armées du Roi, & d'Anne-Dorothée de *Bettainvillers*. De ce mariage sont issus 1o. Joseph-Ignace-Dieudonné, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 juin 1734, officier au régiment du Roi infanterie. 2o. Marguerite-Gabrielle, née le 20 mars

1739. 3°. Anne-Marie, dite mademoiſelle de Senlis, née le 21 avril 1741; 4°. Jeanne-Henriette, dite mademoiſelle de Moreuil, née le 3 juin 1743. 5° Eliſabeth-Gloſſinde, appellée mademoiſelle de Florainville, née le 17 déc. 1745.

Jean-Baptiſte-Henri, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur d'Amelecourt, colonel d'infanterie, ſecond fils de François, comte de Rennel, & d'Antoinette *le Febvre*, eſt mort le 3 août 1748. Il avoit épouſé par contrat du 16 décembre 1692, Marie-Nicole, morte le 5 novembre 1703, fille de Henri-Philippe de *Baillivy*, commandant les gendarmes de la garde du duc Charles IV, & de Marie-Louiſe-Françoiſe de *Voillot* de Valleroy. De ce mariage ſont ſortis 1° Charles Jean-Baptiſte, comte de Rennel & du S. Empire, capitaine aux gardes du duc Léopold, mort le 8 août 1724, laiſſant de ſa femme Claude-Catherine *le Febvre* de S. Germain, ſœur du comte de ce nom, une fille unique Anne-Catherine de Rennel, née le jour de la mort de ſon pere, & mariée par contrat du 24 février 1744, à Jean-Baptiſte-Hyacinthe-Dieudonné, marquis de *Treſtondam*. 2°. Antoine-Africain, dit le chevalier de Rennel, officier au régiment de Neuperg, tué le 9 octobre 1716, au ſiege de Temeſwar. 3°. Charles-François, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 ſeptembre 1701, & tué le 12 ſeptembre 1729. Il avoit épouſé par contrat du 11 octobre 1723 Anne-Françoiſe-Scholaſtique de *Greiche*, de laquelle il a eu Anne-Catherine de Rennel

mariée par contrat du 12 juillet 1742, à son oncle à la mode de Bretagne, Jean-François, comte de *Greich*, seigneur de Jalocourt, fils unique de Nicolas, comte de Greiche, chambellan du duc Leopold, & de Marie-Catherine *du Châtelet*, sœur de René-François, marquis du Châtelet, lieutenant-général des armées de l'empereur.

Balthasard IIIe du nom, comte de Rennel, de Lescut & du S. Empire, seigneur de Jarville, fils puîné de Balthasard IIe. du nom, comte de Rennel, & de Claude de *Guerin* du Montet, mentionnés ci-dessus, fut substitué au nom de Lescut par son aïeule Barbe de Lescut. Il mourut âgé de 80 ans, le 26 octobre 1707, ayant eu de son mariage contracté le 8 juillet 1658, avec Elisabeth, fille unique de Charles de *Vittou*, seigneur de Valfroicourt, Jean-Sigisbert, comte de Rennel, de Lescut & du S. Empire, conseiller d'état du duc Léopold, & second président à Mortier au parlement de Nanci, décédé le 29 juillet 1707. Il avoit épousé par contrat du 3 février 1687, Catherine de *Huyn*, dame de Bettoncourt, morte le 7 décembre 1741, de laquelle il eut 1o. Thomas-Balthasard, qui suit; 2o. Jean-Joseph, comte du S. Empire, mort chanoine de S. Diez, le 20 mars 1736. 3o. Charles, comte du S. Empire, dit le chevalier de Lescut, ancien capitaine aux gardes du duc de Lorraine. 4o. Marguerite, veuve du 4 août 1751, de Paul-Melchior-Henri, seign. de *Seichamps*;

5°. Elisabeth-Catherine, morte le 5 novembre 1751, femme de François de *Lançon*, commandant à Belle-Isle ; 6°. Françoise dite mademoiselle de Rennel ; 7°. Catherine, morte religieuse en 1729.

Thomas-Balthasar, comte de Rennel, de Lescut & du S. Empire, seigneur de Bettoncourt, capitaine aux gardes du duc de Lorraine, mort le 17 novembre 1749, avoit épousé par contrat du 26 septembre 1722, Marie-Anne de *Hoffelise*, décédée le 27 mai 1730, fille de César de Hoffelise, seigneur de Burthecourt & de Chambrey, capitaine au régiment de la Ferre, & d'Antoinette de *Bouvet*, dame de Robert-Espagne.

De ce mariage sont sortis 1°. Joseph-Balthasard, comte de Rennel, de Lescut & du S. Empire, seigneur de Bettoncourt, Burthecourt & Robert-Espagne, né le 21 août 1726, capitaine dans Royal-Barrois à la création de ce régiment. 2°. Catherine-Gabrielle, mariée le 12 juillet 1746, à Jean-Baptiste, baron de *Mahuet* & du S. Empire, comte de Mailly, dit le comte de Coyvillier. 3°. Marie-Thérese, dite mademoiselle de Lescut. 4°. Marguerite, dite mademoiselle de Burthecourt.

LESCUYER, ou l'Ecuyer, originaire de Paris, porte d'azur, au chevron d'argent chargé de cinq roses de gueules, & accompagné de trois étoiles d'or.

Jean l'Escuyer, marchand, bourgeois de de Paris, en faveur duquel il fut constitu-

une rente sur les prévôts des marchands, le 21 janvier 1568, donna une quittance (original à la bibliotheque du roi) de la somme de 8 livres 15 sols à M. François de *Vigny*, receveur de la ville de Paris, le premier octobre 1574. Il fut marié à Catherine *Hurault*, morte le 14 septembre 1519, inhumée au cimetiere des Innocens : de ce mariage sortit sire Jacques Lescuyer, marchand drapier, bourgeois de Paris, marié à Denise *Collaye*, laquelle étant veuve, se remaria en secondes noces à Jean *Belot*, conseiller du roi, Me. ordinaire en sa chambre des comptes (en 1554) : elle paroît en ces deux qualités dans une quittance (original à la bibliotheque du roi) donnée par Pierre *Maçon*, comme ayant droit par transport de ladite Collaye, le 4 novembre 157[illegible], & laissa de son premier mari 1°. Jean qui suit; 2°. Marie Lescuyer, mariée à Germain *le Lieur*, greffier au trésor en 1538; 3°. Anne Lescuyer, mariée à Jean *le Sueur*, marchand, bourgeois de Paris; 4°. François Lescuyer, qui suivra, 5°. Jacques Lescuyer, bourgeois de Paris, mineur en 1538. Comme tuteur de ses enfans, il donna une quittance (original à la bibliotheque du roi) d'une rente constituée à Jean Lescuyer, le 28 janvier 1586. Il épousa Jacqueline *Chevalier*, *aliàs* Genevieve Amsi *Noé*, dont il eut Jacques Lescuyer, qui fut auditeur ordinaire en la chambre des comptes en 1596, & donna deux quittances (original à la bibliotheque du roi) d'une

rente constituée à Jean Lescuyer, son oncle les 16 mars 1613 & 11 mai suivant. Il épou demoiselle Elisabeth *Laqueux*, laquelle étai veuve, donna deux quittances (original la bibliotheque du roi), le 25 août 1650 & le premier juillet 1651.

Honorable homme, Jean Lescuyer, mar chand drapier, bourgeois de Paris, fils d Jacques & de Denise *Collaye*, vivoit en 1538 & décéda le dernier novembre 1584; il avoi été marié à honorable femme Marie *Parent* morte le 13 avril 1596, & inhumée à Saint Eustache, où est son épitaphe & celle d son mari.

De ce mariage sortit 1°. Jean qui suit 2°. Marguerite *Lescuyer*, morte le..., inhumé avec son mari, épousa noble homme, monsieu Me. Jacques de *Pleurre*, secrétaire du roi Me. ordinaire en la chambre des comptes (en 1567) décédé le 2 juin 1606, âgé de 69 ans, inhumé au cimetiere de Saint-Méderic Elle fut Marreine de Marguerine Lescuyer sa niece, baptisée à Saint-Jean-en-Greve le 24 mai 1568, dont Claude de Pleurre mort & inhumé avec son pere, le 22 septembre 1578, & Jean de *Pleurre*, mort le 29 octobre 1594.

3°. Jean Lescuyer, bourgeois de Paris qui eut de sa femme dont on ignore le nom, honorable homme Jacques Lescuyer, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Verrerie marié à Marie de *la Vieſville*, dont il eut Marguerite Lescuyer, née & baptisée, pa-

roisse S. Jean en Greve, le 24 mai 1598, ayant pour parein honorable homme Antoine *Abelly*, bourgeois & échevin de Paris, & pour mareine Marguerite Lescuyer, femme de Jacques de *Pleurre*.

Jean Lescuyer, sieur de Gresy, fils de Jean & de Marie *Parent*, fut reçu auditeur en la Chambre des Comptes, le... reçu maître des comptes, au lieu d'Alexandre *Chauvelin*, le 30 mars 1583, vendit cette charge à François *Chaillou* de Thuisy, qui fut reçu à sa place, le 17 février 1635. Il épousa demoiselle Marie ou Marguerite *Sevin*, veuve de Jean de *la Grange*, sieur de Trianon, premier président du parlement de Toulouse; de ce mariage sont issus 1°. Jean Lescuyer qui suit; 2°. Hieroſme Lescuyer qui suivra, 3°. Charles Lescuyer, reçu conseiller au châtelet, puis maître des comptes, au lieu de Pierre *Particelli*, le 18 juin 1625, & se démit de sa charge en faveur de son frere.

4°. François Lescuyer, seigneur de Montifaut, fut secrétaire de la chambre du Roi, tuteur des enfans mineurs de lui & de sa défunte femme, il donna une quittance (original à la bibliotheque du Roi) le 2 oct. 1625; fut reçu maître des comptes, au lieu de Charles son frere, le 10 juin 1626, donna une quittance (original à la bibliotheque du Roi) le 15 décembre 1667; il en donna une autre de 31 liv. de rente, le 18 juin 1674 (orig. entre nos mains). Il en donna une autre de 28 liv. de rente constituées sur la ville (orig.

à la bibliotheque du Roi) le 16 décembr 1680 , & décéda le 23 janvier 1688 ; avoit épouſé demoiſelle Cécile *Bellart*, dor un fils qui ſe noya ; 5°. Armand Leſcuyer ſieur de Baligny ; 6°. Sébaſtien Leſcuyer reçu conſeiller au parlement , le 6 ma 1632.

Jean Leſcuyer, ſeigneur d'Oignon, fils d Jean & de Marie *Sevin*, fut reçu conſeille au parlement, le 26 juin 1619 ; maître de requêtes le 10 mars 1628 , donna une quit tance (original à la bibliotheque du Roi le 2 janvier 1632 , & fut marié à demoiſell Anne de *Refuge*, fille de Bernard de Re fuge & d'Hélene *Girard* de Tillay. De c mariage ſortit Jean-François Leſcuyer, ſei gneur d'Oignon, reçu maître des compte au lieu de François *Chaillou*, le 23 déc 1659, ſe démit de ſa charge en faveur d Claude de *Fleury*, qui fut reçu à ſa place le 4 mai 1667, & fut marié en 1659 , à de moiſelle Marie *le Picart*, fille d'Euſtache ſeigneur de Villeron , & de Claude *Charlot*, dont il eut un fils & une fille.

Hieroſme Leſcuyer, chevalier, ſeigneu de Greſſy, comte de Muret, baron de Goul let, fils de Jean & de Marie *Sevin* , fut con ſeiller au parlement de Paris , maître des re quêtes de l'hôtel , donna une quittance le 10 janvier 1661 (original entre nos mains) fut préſent au mariage de Marie *Violle* , ſa belle-ſœur, mariée à Alexandre *Boullenc* , célébré à S. Euſtache, le 26 avril 1672 ; &

fut marié, paroisse S. Jean en Greve, le 28 janvier 1625, à demoiselle Marie *Violle*, laquelle étant veuve, donna une quittance le 9 mai 1662 (original entre nos mains) & dont il eut 1°. Jérôme qui suit; 2°. Françoise Lescuyer, mariée paroisse S. Eustache, le 22 juillet 1660, à François de *Courcelles*, chevalier, seigneur de Rouveray, & morte, paroisse S. Roch, le 18 juillet 1673.

Jérôme Lescuyer, second du nom, comte de Muret; c'est en sa faveur que la seigneurie de Muret, près Soissons fut érigée en comté, par lettres de juillet 1659, registrées au parlement le 29 août suivant, & en la Chambre des Comptes, le 28 juillet 1660, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, tué à la bataille de *Senef*, le 11 août 1674. Il avoit épousé demoiselle Françoise de *Boullenc* de S. Remy, dont il eut:

Jérôme François Lescuyer, comte de Muret, seigneur de Froissy-Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy, Lescrouas, & en partie d'Acy, de Baligny, de Courcelles & Bagneux, colonel du régiment d'Albigeois & de Beauvoisis, créé brigadier des armées, le 29 janvier 1702, maréchal de camp, le 26 octobre 1704, chevalier de S. Louis en 1705, commandeur du même ordre, le... décembre 1707, lieutenant général des armées, le 27 mai 1710, grand croix de l'ordre de S. Louis, le 18 avril 1721; gouverneur de Thionville, le premier octobre 1731, mort à Muret en octobre 1741, âgé de quatre-vingt ans. Il

avoit été marié... à Agnès *Aubert*, fille de Simon Aubert, de la province de Limosin, capitaine du régiment d'Anjou & de Catherine *Barbade* de *Mezieres*, dont pour fils unique.

Louis-Jérôme Lescuyer, marquis de Muret, né en 1722.

François Lescuyer, bourgeois de Paris, fils de Jacques & de Denise *Collaye*, donna une quittance (Original à la Bibliotheque du Roi) comme ayant droit par transport de Jean, son frere, à François de *Vigny*, receveur de la ville de Paris, le dernier avril 1579, fut marié à Anne *Mesnon*, dont 1o. Jacques Lescuyer; 2o. Jacqueline Lescuyer, 3o. Anne Lescuyer.

LES ORMES S. Martin, seigneurie érigée en baronnie, par lettres d'octobre 1652, regîstrées le 26 mars 1654, en faveur d'Antoine-Martin *Pussot*, conseiller en la cour des Aides.

LEUSE, Athanase-Guilain de *Leuse*, seigneur d'Irchonvelle, fut élevé à la dignité de baron pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, par lettres, du 18 novembre 1750.

Ses armes; d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois pensées tigées & feuillées au naturel.

* LEVASSOR, François *Verrier*, bourgeois de Paris, procureur de Samuel François *le Vassor*, écuyer, sieur de Latouche qui avoit droit d'une rente acquise de Nico-

las-Louis le Vaſſor, ſieur de la Chardonniere, par acte paſſé devant *Lemoyne*, notaire à l'iſle de la Martinique, le 14 décembre 1709, dépoſé à Deſnots le jeune, notaire à Paris, le 16 avril 1712, à qui il étoit échu par le partage des biens de défunt Nicolas-François le Vaſſor, ſieur de la Chardonniere, & de Marie-Anne *le Quoy*, ſa veuve, en donna quittance, le 20 avril 1712. *Orig.*

LIANCOURT, ſeigneurie en Beauvoiſis, au gouvernement général de l'iſle de France, diocèſe de Beauvais, parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, où l'on compte 179 feux, fut portée en mariage, l'an 1463, par Claudine, fille unique de Jean de *Poupaincourt*, préſident au Parlement de Paris, à Jean *du Pleſſis*, chevalier, ſeigneur de Perrigni. Elle échut en partage à leur ſeptieme fils Guillaume du Pleſſis, maître d'hôtel d'Henri II, & ſon ambaſſadeur en Suiſſe, où il mourut en 1550, laiſſant de Françoiſe de *Ternai*, Charles du Pleſſis, ſeigneur de Liancourt, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Paris & de Metz, qui, de Marguerite de *Pons*, eut Roger du Pleſſis, créé duc de la Rocheguyon & pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, chevalier de ſes ordres, en faveur duquel, la ſeigneurie du Pleſſis fut érigée en marquiſat par lettres d'août 1673, regiſtrées le 5 janvier 1674. Ce ſeigneur qui avoit épouſé Jeanne de *Schomberg*, mourut le 11 août ſuivant,

ayant perdu, le 6 août 1646, son fils unique Henri Roger, qui d'Anne-Elisabeth de *Lannoi*, eut Jeanne-Charlotte du Plessis, héritiere de Liancourt & de la Rocheguyon mariée le 13 novembre 1659, à François VII duc de la Rochefoucaud, qui obtint une nouvelle érection de la Rocheguyon en duché pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par lettres de novembre 1679, regîstrées le 27 mars 1681.

LIBOTTE, Jacques de *Libotte*, seigneur du Petit-Rochain, au pays de Limbourg, obtint des supports & le titre de baron applicable à quelque terre qu'il possede dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par lettres du 29 décembre 1744.

Ses armes; d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coqs de même, barbés & crêtés d'or.

LICQUES, bourg avec une abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré en Picardie, diocèse de Boulogne, parlement de Paris, intendance d'Amiens, gouvernement & recette d'Ardres, où l'on compte 129 feux.

La terre & Seigneurie de Licques est une ancienne baronnie du comté de Guines, tombée, depuis quatre cens ans, par alliance, dans la maison de *Recourt de Lens*, une des plus anciennes & des plus illustres de la province d'Artois, où sont situées la châtellenie de Lens & la terre de Recourt, possédées de toute ancienneté par cette maison, qui rapporte son origine aux anciens comtes

de Boulogne-sur-mer ; elle a été honorée de la dignité d'amiral de France, dès l'an 1418, & a pris alliance avec les maisons les plus considérables de France & des Pays-Bas ; elle a même l'honneur d'appartenir par femmes à la maison royale, & à plusieurs autres maisons souveraines de l'Europe. Depuis l'extinction de la branche de Rupelmonde (cadette de celle de Licques) finie en la personne d'Ives-Marie de Lens de Recourt de Boulogne & de Licques, comte de Rupelmonde, &c. maréchal de camp, mort en 1745, sans laisser d'enfans de Marie-Chrétienne-Christine de *Grammont*, fille du duc de Grammont, cette maison s'est éteinte dans la personne de Ferdinand-Gillon de Lens de Recourt de Boulogne & de Licques, marquis & baron de Licques, qui de son mariage fait en 1730, avec Elisabeth de l'*Espinay* de Marteville, fille de Jacques, dit le marquis de Marteville, maréchal des camps & armées du Roi, & de Catherine d'*Abancourt*, n'a eu que trois filles; savoir 1°. Catherine-Elisabeth-Henriette de Lens de Recourt de Boulogne & de Licques, mariée le premier octobre 1748, à Louis-Eugene-Marie de *Beauffot*, comte de Beauffort, de Moulle, &c. 2°. Louise-Aimée de Lens de Récourt de Boulogne & de Licques, dite mademoiselle de Lens. 3°. Marie Gabriel-Victoire-Nimphe de Lens de Recourt de Boulogne & de Licques, dite mademoiselle de Licques.

LIGNE, petite ville & baronnie du Hai-

nault, a donné son nom à une maison des plus anciennes & des plus illustres des Pays-Bas. Fastre sire & baron de *Ligne*, signa une charte en 1047 de Gerard, évêque de Cambrai. Odelric (1), qui vivoit en 1063, fut aussi seigneur de Leuze. Ses deux fils, Herbrand & Waulthier, furent successivement barons de Ligne, & eurent pour successeur Théodoric ou Thierri, qui vivoit en 1142 & 1176, & qui épousa l'héritiere de *Montreuil*. Son fils Waulthier, baron de Ligne, mort en 1229, fut pere par Mahaud de *Mons*, de Waulthier II ou III du nom, décédé en 1245. Sa premiere femme Marguerite de Fontaine le fit pere de Waulthier IV, qui mourut en 1290. Son fils Jean, né de sa deuxieme femme Alix d'*Aspremont*, épousa Jeanne de *Gavre*, & mourut vers l'an 1306. Son fils Fastre, baron de Ligne & maréchal du Hainault, mourut en 1337, ayant perdu deux ans auparavant son troisieme fils Nicolas, seigneur d'Olignies, grand-maître des des arbalêtriers de France. Son second fils Guillaume Ier., baron de Ligne, qui continua la postérité, eut de Berthe Sleiden Jean II, baron de Ligne, mort en 1442. Celui-ci épousa Eustochie, dame de *Barbançon*, dont naquit Michel, baron de Ligne & de Bar-

(1) Quelques auteurs prétendent qu'Odelric épousa l'héritiere de Ligne & de Leuze, & qu'il étoit frere de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine.

ançon, pair de Hainault, allié à Bonne d'*Abbeville*, & mort en 1475, laissant entre autres enfans Jean & Guillaume. De celui-ci est sortie la branche des ducs d'*Aremberg*. Son aîné, qui fut pere & maréchal de Hainault; chevalier de la toison d'or, décéda en 1491, laissant de Jacqueline de *Croy*, Antoine, baron de Ligne, auquel Henri VIII, roi d'Angleterre, donna en 1513 la ville de Mortagne, & l'érigea en titre de principauté en sa faveur. Il mourut en 1532, & eut de Philippote de *Luxembourg* Jacque de Ligne, en faveur duquel l'empereur érigea Ligne en comté, l'an 1545. Ce seigneur, qui fut chevalier de la toison d'or, & qui avoit épousé Marie de *Wasnaër*, Burgrave de Leyde, mourut en 1552. Leur fils Philippe, comte de Ligne, chevalier de la toison d'or, mort en 1583, fut pere par Marguerite de *Lalain*, de Lamoral, en faveur duquel le comté de Ligne fut érigé en titre de principauté, le 2 août 1602, & que l'empereur Rodolfe éleva la même année, avec tous ses descendans, à la dignité de prince du Saint-Empire. Lamoral fut aussi fait chevalier de la toison d'or, & grand d'Espagne de la premiere classe, pour lui & sa postérité. Il mourut en janvier 1624; deux ans après son fils Florent, né de Marie de *Melun* d'*Epinoi*, & allié en 1608 à Louise de *Lorraine-Chaligny*, niece de la reine Louise de Vaudémont. De cette princesse, naquit Claude Lamoral, prince de Ligne & d'Amblize, qui épousa

Claire-Marie de *Naſſau-Siéghen*, & mour
le 22 décembre 1679. Leur fils aîné Henr
Erneſt, mort en 1707, a laiſſé de ſa femn
Marie-Monique d'*Aragon* de Bennavides
Claude Lamoral, II du nom, prince
Ligne, d'Amblize & du Saint-Empire, ſo
verain de Fagnolle, grand d'Eſpagne de
premiere claſſe, chevalier de la toiſon d'o
feld-maréchal des armées de l'empereur
ſon conſeil d'état, pair & ſénéchal du Ha
nault, né en 1685, & allié en mars 1721
à Eliſabeth-Alexandre-Charlotte, prince
de *Salm*, morte le 27 décembre 1739 do

1. Charles-Joſeph, né le 27 mai 173
chambellan de l'empereur.

2. Marie-Eliſabeth, née le 17 février 172
chanoineſſe à Remiremont en 1748.

3. Marie-Alexandrine, née le 7 janvi
1730.

Le prince de Ligne avoit pour frere
prince Ferdinand, né en 1686, colonel d'un
giment de dragons au ſervice de l'empere

LIGNERIS, V^e. *partie*, *page* 29
ajoutez à la fin de cet article. Il y a enco
pluſieurs branches de la maiſon d'Eſpinai-Sai
Luc, iſſues de celle de Mézieres, form
par Ambroiſe des Hayes, dit d'*Eſpinai* (1
pere de Philippe d'Eſpinay, ſeigneur de M

(1) Par lettres-patentes du Roi, du 26 novem
1557, le nom de des Hayes fut changé en celui
d'Eſpinay.

zieres, d'Auvergni & de Loraile, marié le 15 octobre 1585 avec Françoise *le Clavier*, dame de Putot, dont les quatre fils, Pierre, Jacque, Antoine & Félix ont formé autant de branches.

I. Pierre d'Espinay, seigneur d'Auvergny, se maria en septembre 1616 avec Elisabeth de *Laval de Tartigny*, dont il eut entre autres enfans, Philippe d'Espinai seigneur d'Auvergny & de Putot, qui épousa le 21 novembre 1639 Elizabeth de *Nollent*. Elle fut mere d'Alexandre qui eut entre autre enfant d'Angélique de *Lévemont* sa premiere femme, Joseph-François seigneur d'Auvergny, &c. & de sa seconde femme Marie *du Val*, Louis-François pere de Louis-Antoine, Joseph-François seigneur d'Auvergny, fut allié à Catherine de *Rassent*, qui le fit pere d'Alexis d'Espinay seigneur d'Auvergny. Celui-ci décéda mousquetaire en 1746, & avoit épousé en 1745 Marie-Anne *Cosnard*, dont un fils.

II. Jacque d'Espinay seigneur de Vaux, épousa le 25 février 1615 Charlote du Tertre, & eut pour fils aîné, François allié en 1639 à Barbe *du Moulinet*, de laquelle vint François d'Espinay II du nom, qui de sa femme N... *le Comte*, a laissé pour enfans :

1. Adrien d'Espinay, dit l'Abbé de Vaux.
2. Valérien d'Espinay seigneur de Vaux, marié avec N... de *Mondillon*.
3. Antoine-Joseph d'Espinay marquis d'Es-

pinay, allié à Madeleine d'*Anguibert*, do pour fils unique, Bonaventure Marqu d'Eſpinay, capitaine dans le régiment Penthiévre cavalerie, né le 2 avril 1719 & marié 1. avec Jeanne-Madelaine *Deullan* 2. le 17 avril 1748 avec Urbine-Elizabe de *Moy*, veuve de Michel François Berth lot Maréchal de camp, gouverneur de Thio ville, & fille de Charles, marquis de Moy, de Jeanne Eliſabeth de Calvimont Bonn venture, marquis d'Eſpinay a pour enfan

N... née en mai 1740.

Et une fille, née du ſecond lit en févri 1750.

Jacque d'Eſpinay ſeigneur de Vaux, avo eu pour ſecond fils Guillaume ſeigneur Pincuit, demeurant en ſa terre de Jaylue proche Châteauneuf en Timerays, dont poſt rité.

III. Antoine d'Eſpinay eut en partage ſeigneurie de Loraille, & épouſa en avril 163 Françoiſe *le Grand* des Sondes, dont il e entre autres enfans, Félix & Jacque, qui o eu poſtérité. L'aîné qui décéda en 168 avoit été allié en 1666 à Elizabeth *Duran* de la Pihralliére, de laquelle naquit entre autr Claude d'Eſpinay ſeigneur de Loraille, cap taine au régiment du roi, mort en 171 Il eut pour héritiere Françoiſe d'Eſpinay ſœur, qui avoit épouſé en 1674 Jacque *Hantier* de la Mellerie écuyer, ſeigneur d la Motte, Marmouillé, le Cheſnay & la Ch jardiere.

Jacques d'Eſpinay, frere puîné de Félix, maria en 1674 avec Charlotte de *Gaſtinel* de Mauny, & fut pere entre autres enfans de Holland, ſeigneur de Cricqueville, allié à Marie *du Vernay*, dont Jacques-Abraham, décédé en 1749, laiſſant Alexandre-Jacques-Iſaac d'Eſpinay, né le 29 avril 1744, ſous la tutelle de ſa mere Barbe *le Hantier*, fille de Jacques, ſeigneur de la Motte, &c., & de Françoiſe d'Eſpinay.

IV. Félix d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, vivant en 1666, eut entre autres enfans de ſa femme Madeleine de *Hellenvilliers*, Valérien & Guillaume, dont poſtérité.

Valérien d'Eſpinay, ſeigneur de Juignette & de Sommaire, eut pour fils François-Félix, pere de Louis-François qui a poſtérité, & de Felix-Louis.

Guillaume d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, frere puîné de Valérien, fut brigadier des Gardes du corps, & mourut en 1725. Il avoit épouſé Françoiſe de *Mauduit* de Larentonne, dont il a eu :

1. Alexandre d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, né en 1700, & marié en 1729, avec Charlotte de *Fontenay*, de laquelle il a pour fille unique, Alexandrine-Charlotte d'Eſpinay, née le 21 décembre 1730.

2. Claude-Louis d'Eſpinay, ſeigneur de Noë & de Couvain, né en 1705, marié trois fois.

3. Marie-Anne d'Eſpinay, née en 1709,

& alliée, le 9 septembre 1737, à Isaac-Chas les de *Moucheron*, écuyer, seigneur de l Roche & de la Sourdiere.

LIGNON. Le titre de vicomté fut con firmé à la terre & seigneurie de Lignon, e faveur de François *Girardot*, vicomte d Lignon, par lettres d'octobre 1685, regis trées le 20 février 1686.

LIMAYE, terre érigée en baronnie, pa lettres d'Avril 1646, registrées à Aix, le novembre suivant, en faveur de Jean-Loui de *Coriolis*, seigneur de la Bastide.

LIMMINGHE. Charles II, Roi d'Es pagne, par lettres de... 1694, éleva à l dignité de comte, Charles-Vanden *Bergh* de Limminghe, seigneur de Pieterbais, d Grez & de Nieu-Capelle, bourguemaistre d Bruxelles, mestre de camp de cavalerie a service d'Espagne, puis député de l'état nobl de Brabant en 1725, lequel appliqua ce titr de comte à sa terre de Nieu-Capelle.

La famille de Limminghe est la premier & la plus ancienne famille noble de Louvain Elle a pour auteur Louis *Vytten* Limmingh chevalier & grand mayeur de Louvain e l'an 1111, lequel fut pere de Wauthier, aus grand mayeur en 1136; & de Godefroi premier du nom, nommé chevalier, ainsi qu ses fils Gerard & Godefroi II, dans un charte de l'an 1146. Ce dernier ajouta l nom de Vanden-Berghe à celui de Lim minghe, & sa postérité l'a toujours conserv avec une brisure dans ses armes pour se di

nguer de la branche aînée, qui porta le
om de Vytten-Limminghe seul. Cette bran-
e aînée s'est éteinte dans le dernier siécle.
Godeffroi, IIe du nom, eut pour fils Jean,
evalier, lequel fit le voyage de la Terre-
inte en 1214, & fut pere de Godefroi III,
vant en 1220 & 1257, dont le fils Arnoud
distingua à la bataille de Wouronck en
88, & eut pour fils Godefroi IV, mort en
22, pere de Henri, grand mayeur de Lou-
in en 1340, & de Godefroi V, vivant en
31. Ce dernier fut pere de Jean IIe du
om, premier bourguemaistre de Louvain,
1366 & 1368; & laissa Godefroi VI, tué
ns une émotion populaire à Louvain en
79, pere de Henri Van-den-Berghe de Lim-
inghe, nommé entre les nobles vassaux
Brabant, & de Godefroi, VIIe du nom.
lui-ci servit le duc Wenceslas contre le
uple de Louvain, révolté en 1382; & fut
emier bourguemaistre de cette ville en 1389.
n fils Gilles Vanden-Berghe en fut grand
ayeur en 1411; Godefroi, VIIIe du nom,
cadet, fut pere de Pierre premier, aïeul
Corneille, premier bourguemaistre en
85, & de Pierre II, marié à Hélene de
onde, de laquelle il eut Augustin Vanden-
rghe de Limminghe, vivant en 1505 &
31, allié à Gertrude *Savernéel*, dite
'aerseghere, dont vint, entr'autres, Da-
l Vanden-Berghe, conseiller au Conseil de
andre, mort en 1554. Il avoit épousé
rie de la *Tour-Taxis*, fille de Jean-

Baptiſte, maître général des poſtes de l'Empire, & de Chriſtine de *Wachtendonc*. Elle fut mere de Jean-Baptiſte Vande Berghe de Limminghe, préſident de la chambre des comptes de Bruxelles, marié Anne *Baert de Berentrode*, de laquelle il eut Lamoral qui fut allié à Catherine de Tour-Taxis, ſa parente, dont vint Lamoral François Vanden-Berghe de Limminghe, ſeigneur de Pieterbais, préſident de la chambre des comptes, qui ceſſa de porter la briſure de ſes armes, à l'extinction de la branche aînée. Il avoit épouſé Marie-Barbe de *Waric*, fille de Nicolas, vicomte de Bruxelles, de laquelle il eut Gertrude Rogere, mariée à ſon couſin Philippe-Adrien de Warick, & Charles Vanden-Berghe de Limminghe, qui fut élevé à la dignité de comte en 169[illegible], & mourut le 30 novembre 1756. Il avoit été allié, 1°. à Anne-Iſabelle *Arraſola* d'[illegible]nate. 2°. à N... Il a eu pour enfans; Du premier lit :

1°. François-Joſeph Vanden-Bergh[illegible], comte de Limminghe, brigadier des armées de S. M. C. & capitaine aux Gardes-Wallonnes, qui, de ſon mariage avec Eleonore *Obrien* Olonergam, n'a eu qu'une fille.

2°. Guillaume, comte de Limmingh[illegible]

3°. Catherine, veuve de François, baron de *Waes*, libre ſeigneur de Keſſenich.

Du ſecond lit, Philippe Joſeph Vande Berghe, comte de Limminghe, ci-devant c[illegible]

taine de cav. au service de France, allié à Franç. Caroline, baronne d'*Udekem* de Gentinnes, de laquelle il a eu 2 filles; l'aînée a épousé Pierre-Eugene *Fusco* de Mataloni, seign. de Sant; la seconde Justine-Norbertine Vanden-Berghe de Limminghe, chanoinesse d'Andenne.

LIGNY en *Barrois*, *Lineum*, *Lignia-cum*, *Liniacum*, ville, avec un ancien titre de comté, une église collégiale, un college, une prévôté royale, plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, &c. Dans le duché de Bar, diocèse de Toul, parlement de Paris, intendance de Lorraine, bailliage & recette de Bar-le-Duc; on y compte environ 3600 habitans.

Cette petite ville, sur la riviere d'Ornai, a d'abord été une châtellenie du comté de Champagne, mais Thibaud-le-Grand, comte de *Champagne*, ayant marié Agnès, sa fille née, à Renaud, IIe du nom, comte de *Bar*, lui donna en dot la terre de Ligni & ses dépendances; & par ce moyen elle fut unie au Barrois. C'est cette dame qui, l'an 1197, fonda & fit bâtir la collégiale au milieu de son château. Elle entra dans la maison de *Luxembourg*, par l'alliance de Marguerite de Bar avec Henri, comte de Luxembourg, auquel elle la porta en dot vers l'an 1227. Ligni fut donné en partage à leur second fils Waleran de Luxembourg, qui fut pere de Waleran II, aïeul de Jean & bisaïeul de Guy de Luxembourg, en faveur duquel Ligni fut érigée en comté en 1367. Sa postérité masculi-

line finit l'an 1616; & le comté de Li
passa avec le duché de Piney, à une branc
de la maison de *Montmorenci*.

Le comté de Ligni fut acquis par Leopo
duc de Lorraine, qui le réunit au Barois.

LOMAGNE. Odoat est le premier v
de Lomagne qu'on connoisse; il vivoit en 9
Il fut pere de Raimond Arnaut, vicomte
Lomagne en 990, qui eut pour fils Arnaud
vic. de Lomagne en 1011. Celui-ci eut p
fils & successeur Arnaut II, qui n'eut qu'
fille nommée Adaleze. On trouve pour
comte de Lomagne après lui, Odon p
mier ou Eudes qui vivoit en 1065. A celu
succéda Vibian qui étoit vicomte de Loma
en l'an 1103; il eut pour successeur Odo
ou Othon, vicomte de Lomagne, de
1137 jusqu'en 1148, qui ne laissa que d
filles de sa femme Adelais. L'aînée, no
Azeline ou Anicelle, porta la vicomt
Lomagne, dans la maison d'Armagnac,
son mariage, vers l'an 1135, avec Ger
troisieme comte *d'Armagnac*; elle en
deux fils, l'aîné nommé Bernard, fut c
d'Armagnac, & continua leur lignée,
deuxieme nommé Othon fut vicomte de
magne après son aïeul maternel.

Othon III, vicomte de Lomagne, se
fils du comte d'Armagnac & d'Azeline d
magne, fut vicomte de Lomagne en l'an
il se démit de sa vicomté en faveur de V
aliàs Visian, son fils aîné en 1180, &
encore en 1193, qu'il fonda la comm

ie d'Aibrin. Il eut pour femme Marthe, fille 'Orger, comte de *Pardiac*, qui le rendit pere, 1°. de Vibian ou Vesian, vicomte de Lomagne après lui. 2°. de Guillaume de Lomagne, tige des seigneurs de Firmacon.

Vibian II, *aliàs* Vesian, vicomte de Lomagne, par la démission de son pere, depuis 180 jusqu'en 1221, eut pour fils & successeur, Othon II, vicomte de Lomagne, vivant en 1238, qui fut pere d'Arnaut-Othon, icomte de Lomagne & d'Auvilat, que sa seonde femme Marie Bermond de *Sauvo*, endit pere de Vesian, vicomte de Lomagne, IIe du nom, mort sans postérité en 1280, e de Philippe, devenue par la mort de son ere, vicomtesse de Lomagne & d'Auvilar; lle étoit femme d'Hélie *Taleyran*, comte e Périgord, auquel elle fit donation de ses rres en 1286. Celui ci céda la vicomté de omagne au Roi Philippe le Bel, qui lui onna d'autres terres en échange; & ce moarque en fit don l'an 1305, à Arnaut Gare de Goth. Regine de *Goth*; sa petite fille donna, par son testament de 1325, à Jean , comte d'Armagnac, son mari, qui la unit depuis avec la vicomté d'Auvilar à n comté d'Armagnac.

LONGNY dans le Perche, diocèse de artres, parlement de Paris, intendance Alençon, élection & châtellenie de Morne, où l'on compte 42 feux.

La terre & baronnie de Longny a été long-

tems poſſédée par les ſeigneurs de *la Frette* par alliance de N... de *Longni*, deſcendu de Louis de Longni, fait maréchal de France en 1416, du regne de Charles VI. Les hé ritiers des ſeigneurs de la Fretté, ont vend cette terre à N... *Gagnat* de la Couronne qui l'a beaucoup augmenté par différens ac quêts, pere de Alexandre-Louis Gagnat d Logny, maître des requêtes en 1736; ma rié à N.., *Dumetz* de Maillebois, dont 1 Louiſe, morte au château de Louvois, âgé de 25 ans, le premier novembre 1768, aya été mariée en ſeptembre 1763, à Louis-S phie *le Tellier*, marquis de Louvois, lie tenant général du Bearn & colonel du rég giment Royal-Rouſſillon.

2°. Adelaïde-Louiſe-Céleſte, mariée p contrat ſigné par le Roi, le 5 avril 1767 Adam-Philippe, comte de Cuſtine, colo de dragons, gouverneur de Dieuſe, mort paroiſſe S. Sulpice, 14 février 1771.

LOUANS, ſeigneurie érigée en com en faveur de Jean-Jacques *Barillon*, lettres de Mars 1689, regiſtrées le 26 1693.

LOUVENT, ſeigneurie ſituée dans Barrois, non-mouvant, entre S. Mihie Bar, bailliage de S. Mihiel, fut unie villages de la Haymey & Freſne-au-M & érigée en baronnie par lettres du 18 1723, regiſtrées en la chambre des com de Bar, le 7 avril ſuivant, en faveur de briel d'*Armur*, ſeigneur de la Hay

chevalier de S. Louis, capitaine d'infanterie au service du Roi, dans le régiment de la Gervalay, commandant un bataillon de milice en Lorraine, en considération des services de son pere Gabriel-François d'Armur, seigneur de Maizey & de Gerbeville, conseiller d'Etat & doyen des maîtres des requêtes de l'hôtel du duc Léopold, qui avoit épousé N... *Oriot* de Jubainville, & étoit fils de Gerard d'Armur, lieutenant-colonel de cavalerie, & quartier-maître en l'armée du duc Charles IV, & de Claude *Rutant*, dame de Maizey.

Le baron de Louvent a épousé à Saint-Quentin, N. d'*Oſtate*, de laquelle il a eu pour fils unique N... d'Armur, chevalier de S. Louis, capitaine au régiment de la Couronne, marié en 1746, à N... de *Bouſmard*, de Marſupe, dont il n'a point eu d'enfans.

Il avoit pour frere Jean-Baptiſte d'Armur, seigneur de Maizey, mort en 1743, conſeiller d'état du Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, & Premier Préſident de ſa chambre des comptes de Lorraine, qui, de ſa femme N... de *Gombervaux*, a eu pour fils unique N... d'Armur, seigneur de Maizey. Celui-ci a épousé N .. *Aubri*, dame de Givrecourt, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Et pour ſœur Nicole d'Armur, qui épouſa Henri-Nicolas, comte de *Lamezan* de Salin, sign. de Leſſe, chambellan du duc Leopold.

* LOUVIERS. Tranſaction paſſée le 8 mai 1345, entre meſſire Eſmery de *Meſſeme*,

écuyer, sieur de Talvois, à cause de dam
Marie *de la Mothe*, son épouse, auparavar
veuve de messire Jacques de Louviers, écuye
sieur de Vaulchamp, tuteur des enfans dud
défunt & d'elle, & madame Susanne de *Ro*
main, veuve de feu messire Guillaume d
Baradat, chev. seign. de Damery, & messir
Charles de Baradat, chev. seign. de Damery
du Thon, Fontaine, Auberon, & messir
Henri de Baradat, évêque, comte de Noyor
pair de France, conseiller du Roi en ses cor
seils, à raison d'une vente par eux faite
messire François de Louviers, chevalier, se
gneur de Grigny, Montreveſt, d'une ren
à prendre en la maison de demoiselle Mad
leine *Midorge*, veuve de feu Prosper de *l*
Mothe, écuyer, sieur de Montbernand, cor
seiller au Châtelet, &c. *Grig.*

LOUVOIS en Champagne, diocèse
Rheims, parlement de Paris, intendance
Châlons, élection d'Epernay, où l'on comp
34 feux.

La terre & seigneurie de Louvois fut érig
en marquisat, l'an 1624, en faveur de N
de Conflans d'Armentieres, qui la vendit
Claude *Finart de Comblesi*, en faveur d
quel elle fut de nouveau érigée en marquis
par lettres de février 1625, régistrées au p
lement & en la chambre des comptes de Par
les 16 juillet & 21 août 1656; ce marqui
fut depuis acquis par le Chancelier *le Teli*

LUCAY, bourg en Berry, diocèse & i
tendance de Bourges, parlement de Par

ection de Châteauroux, où l'on compte 40 feux.

La terre, seigneurie & baronnie de Lucay, t portée en mariage en 1518, avec la sei- neurie de Gargilesse, par Antoinette de *hateauneuf*, à Jean de *Rochefort*, seign. e Pleuvaut, fils de Gui, & petit-fils de Guil- ume, tous deux chanceliers de France.

Antoinette de *Chateauneuf*, fut mere de laude de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, c. panetier ordinaire du Roi, marié en 154[illegible], vec Catherine de *la Madelene*, dame de eauvais en Auxois. Leur fils aîné Joachim ochefort, a fait la branche de Pleuvaut. Leur fils Claude de Rochefort, eut en partage la aronnie de Lucay, les seigneuries de Sigi, de illi, de Gié, de Reveillon, & une partie de baronnie de Seignelai. Il s'allia, le 13 no- mbre 1574, à Claude de *la Riviere*, qui rendit pere de François de Rochefort, ba- n de Lucay & de Vic-sur-Nahon, che- lier de l'ordre du Roi. Celui-ci eut de sa mme Silvine *le Begue*, mariée le 5 no- mbre 1599, Claude de Rochefort, comte Lucay, seigneur de Coulanges en Berri, Boismortier, de la Bourdilliere, &c. alifié chevalier de l'ordre du Roi, dans un te de 1615. Il mourut en 1681, laissant sa femme Anne *Brouilli*, qu'il avoit épou- , le 5 juillet 1631, Charles-Joseph de Ro- efort, comte de Lucay, seigneur de Cou- ges, de Talvois, de la Volliere, &c. evalier de l'ordre de S. Maurice & de S.

Lazare en Savoie, commandeur de S. Laurent de Pignerol, qui épousa en 1677, Nerée de *Messemé*, dont il eut, entre autres enfans François & Dominique de Rochefort, qui ont fait postérité.

I. François de Rochefort, comte de Rochefort & de Lucay, est mort en 1749, ayant été allié par contrat du 18 août 1704, Louise de *Beauvau*, morte en juillet 1753 mere de 1°. François-Louis de Rochefort dit le marquis de Rochefort, né le 27 ma 1705, reçu page de la chambre du Roi e 1718, & de minorité, chevalier de S. Lazare, le 16 juillet suivant. 2°. Marie-Louise née le 24 juin 1706. 3°. Marie-Bertrande née le 31 mars 1708. 4°. Marie-Renée-Suzanne de Rochefort, née le 5 novembr 1710.

II. Dominique de Rochefort, second fi de Charles-Joseph, s'allia en 1718, ave Jeanne-Baptiste de *Dauldin*, de laquelle a eu, 1°. Charles François de Rochefort, n le 25 juin 1723. 2°. Dominique-Toussaint né le 17 août 1725. 3°. Gabrielle Anne Rochefort, née le 22 décembre 1721.

LUCÉ, ville avec un château & titre baronnie, dans le Maine, diocèse du Mans parlement de Paris, intendance de Tour élection de Château du Loir, où l'on comp 372 feux.

Cette terre fut érigée en baronnie p lettres du 14 juillet 1601, regîstrées au parlement, le 6 février, & à la chambre d

comptes, le... 1604, en faveur de Jean de *Beaumanoir*, baron de Lavardin.

LUPCOURT, dans le duché de Lorraine, diocèse de Toul, cour souveraine & intendance de Lorraine, bailliage & recette de Nancy.

Les terres & seigneuries de Lupcourt, ville en Vermois, Azelot, Manoncourt & Burthecour, situées près de Nanci, furent unies & érigées en comté, par lettres du 2 janvier 1719, en faveur de Charles-Ignace, baron de *Mahuet* & du S. Empire, & chambellan du duc Leopold, l'un de ses ministres & sécrétaires d'état, sur-intendant des postes, & commissaire général ordonnateur au duché de Bar, fils aîné de Marc-Antoine Mahuet, baron du S. Empire, chevalier, seigneur de Lupcourt, du Vermois, Coyviller & Champenoux, ministre & secrétaire d'Etat du duc Léopold, intendant général de son hôtel & de ses finances, mort à Nancy, le 5 juin 1717, âgé de soixante-quinze ans, & de N... *Richard*, dame de Champé, Olley, Bertainviller & Letricourt.

Le comte de Lupcourt étoit veuf le 27 septembre 1732, de Marie-Nicole d'*Hoffelize*, fille de César-François, chevalier, seigneur de Valfroicourt, chambellan & premier maître d'hôtel du duc Léopold, & de Françoise, baronne de *Fournier*-Zugmantel; dont 1°. César de Mahuet, comte de Lupcourt, chevalier de S. Louis, mestre de camp en 1746, du régiment d'A-

quitaine, dont il s'eſt démis en octobre 1755. 2°. Antoine, dit le baron de Mahuet, capitaine de cavalerie au régiment d'Egmont. 3°. Anne-Joſeph de Mahuet, dit le baron de Drouville, capitaine de cavalerie au même régiment. 4°. Jacques-Marc-Antoine, chanoine de l'égliſe primatiale de Nanci. 5°. Gabrielle de Mahuet, alliée en 1728 à Leopold, comte de *Collignon* & de Malleloy, chambellan du duc Léopold. 6°. N... demoiſelle de Lupcourt. Ils ont pour oncle Jacques-Marc-Antoine, baron de Mahuet & du S. Empire, ſeigneur de Champé, Olley, Bettainvilier & Letricourt, ci-devant chambellan du duc Léopold, & ſous-lieutenant des Chevaux-Légers de ſa garde, lequel avoit pour frere Jean-François, baron de Mahuet & du S. Empire, abbé commendataire de Stulzelbronn, prieur de Froville, grand-prévôt de S. Diez, conſeiller-Prélat au parlement de Nanci, & vicaire apoſtolique de la principauté de Lixin, mort depuis pluſieurs années.

LUYTENS, Maximilien François Joſeph Luytens, ſeigneur de Boſſu-ſur-Leſcaut, d'Eparqueaux & d'Eſtournines, obtint des ſupports avec bannieres, & le titre de vicomte par lettres de l'Impératrice Reine, du 25 février 1750.

Ses armes; de gueules, à trois fers de moulin d'or, en ſautoir, aléſés, parés, auchés & ouverts en loſange.

M

MAEL, Pierre-René *Van-Mael*, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 15 Mars 1755.

Les armes, d'or, à la tour d'azur, portillée d'or, & surmontée de trois corneilles de sable.

MAIGRET, François-Servais-Joseph de *Maigret*, ci-devant capitaine au régiment de Ligne, infanterie, obtint des supports & le titre de comte, applicable sur telle seigneurie qu'il choisiroit, sous le nom de Maigret, par lettres du 6 décembre 1756.

MALINGRAU, Jean-François de *Malingrau*, ancien échevin de Mons, & Nicolas-François de Malingrau, son frere, conseiller & pensionnaire des Etats du Hainaut, obtinrent le titre de chevalier, des supports & une couronne, au lieu de bourlet, par lettres du 27 novembre 1723.

MALINGREAU, Simon Florent de Malingreau, conseiller au Conseil souverain de Hainaut, fut élevé à la dignité de baron, par lettres du 18 octobre 1749, avec permission pour lui & ses descendans d'appliquer ce titre sur telle de leurs terres & seigneuries acquises, ou à acquérir dans les Pays-bas autrichiens.

Ses armes, de gueules, au chevron d'argent; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.

MAN. Jean de *Man*, ancien échevin & enſuite conſeiller & premier ſecrétaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du premier avril 1744.

Ses armes d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois têtes de maures de ſable tortillées d'argent, ſurmontées d'un lambel de gueules.

MANDAT. Galliot Mandat, commiſſaire ord. des guerres, donna une quittance à Noël *Hurault*, tréſorier général de l'extraordinaire des guerres, de la somme de 250 liv., le 1 mai 1622, & à Pierre Sublet, ſieur de Romilly, auſſi tréſorier des guerres, le 8 juillet ſuivant, & le 6 février 1623.

Epitaphe au couvent du Val de Grace.

Ci gît le cœur de Me Claude *Mandat*, ci-devant, conſeiller du Roi en la Cour du Parlement, & doyen de la deuxieme des enquêtes, lequel mourut le 26 ſeptembre 163[illegible]

Priez Dieu pour lui.

MARBAIS. Bonaventure *Marbais*, ſeigneur de Hoves, directeur & provéédor des fourrages des troupes de la République des Provinces-Unies, fut anobli par lettres, du 11 juillet 1750, avec pouvoir d'ajouter à ſ[illegible]

armes, une couronne au lieu de bourlet.

Les armes, d'or, à une ruche à miel de sable, accompagnées de huit abeilles de même, trois de chaque côté, & deux en pointe, cimier, un vol d'or & de sable.

MARCHAND, Lambert-Joseph, baron de Marchand & d'Ansembourg, seign. d'Ansembourg, de Koerich; & autres terres dans la province de Luxembourg, fut élevé à la dignité de comte par lettres du premier octobre 1749, avec permission pour lui & ses descendans, d'appliquer ce titre, sur telle seigneurie qu'ils auront dans les Pays-Bas autrichiens.

Ses armes écartelées, au 1 & 4 d'argent, au lion de sable, couronné d'or; au 2 & 3 d'argent, une herse triangulaire de sable.

MARCHES, André de *Marches*, seigneur de Girsch, député de l'état noble du duché de Luxembourg, obtint des supports, une couronne réchaussée de perles, & le titre de baron de son nom, applicable pour lui & ses descendans mâles & femelles, sur quelque terre dans les Pays-Bas, par lettres du 17 juillet 1751.

Ses armes, d'argent, à deux lions affrontés de sable, armés & lampassés de gueules, accompagnés en chef d'un croissant d'azur.

MARCHEVILLE, dans le Verdunois, au pays Messin, diocèse, juridiction, subdélegation & recette de Verdun, parlement & intendance de Metz, où l'on compte 88

feux. Ce château & seigneurie a été possédé pendant plus de deux siécles par la maison d'*Apremont-aux-Merlettes*. Louise, fille de Gerard d'Apremont, IIIe du nom, bailli de l'évêché de Verdun, mort le 5 mai 1553, dernier mâle de son nom, & de Guillemette *du Châtelet*, porta cette terre en mariage, à Regnaut de *Gournay*, seigneur de Villers, bailli de Nanci, & chef du conseil d'Etat de Lorraine, mort en 1613. Elle fut mere de Henri de Gournay, bailli de S. Mihiel, gouverneur de la personne du duc Charles IV, pendant sa jeunesse, puis premier gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans, enfin ambassadeur de France à Constantinople. Sa terre de Marcheville fut érigée en comté en sa faveur, par lettres du duc Henri, du 21 juin 1622. Il épousa Philberte de *Chatillon*, veuve de Robert de *Ravenel*, marquis de Sablonieres, & mourut sans enfans. Charles Chrétien de Gournay, son frere germain, mourut en 1631, évêque & comte de Toul. Leur frere consanguin, Charles, comte de Gournay, seigneur de Villers, bailli de Nanci & sénéchal de Lorraine, mourut en 1632. Sa mere qui fut premiere femme de Regnaut de Gournay, étoit Agnès d'*Esche*. Il fut pere par Charlotte de *Ligniville*, sa seconde femme, d'Henriette de Gournay, femme de François de *Ligny*, comte du Charmel, & de Louise, femme de Jean-Jacques, comte de Gournay, seigneur de Secourt, bailli de l'évêché de Metz, mort

ſans enfans, & le dernier de ſa branche, qui, pour lors étoit la ſeconde de ſa maiſon, l'une des plus illuſtres du pays Meſſin, où elle ſubſiſtoit avec éclat dès le onzieme ſiecle, en la perſonne de Thiedric de Gournay, maître échevin de Metz en 1106.

Jean-Chriſtophe, comte de Gournay, ſeigneur de Coin-ſur-Seille, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Maubeuge, & commandant du Haynaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de la maiſon de Gournay. Il avoit épouſé Claude de *Raigecourt*, de laquelle il eut N... dit l'abbé de Gournay, eccléſiaſtique, mort le dernier de ſon nom, le premier janvier 1743, après avoir légué ſes biens à ſon couſin, Charles-Marie, *duc*, chambellan du Roi Staniſlas, fils d'Emmanuel, duc, maréchal des camps & armées du Roi, & de Marguerite de *Raigecourt*, à charge de prendre ſon nom & ſes armes. Le comte de Gournay-Duc eſt mort en 1752, laiſſant pluſieurs enfans de ſon épouſe Françoiſe *des Salles*-Rorthé.

La branche des ſeigneurs de Friauville a fini en la perſonne de Regnault, IVe. du nom, dit le comte de Gournay, conſeiller d'état, & chambellan du duc Leopold, & gouverneur du Prince François de Lorraine, abbé de Stavelo. Il avoit épouſé en 1690, Marie-Eliſabeth de *Bergh*, ſœur de l'évêque & Prince de Liége, dernier mort, & fille d'Eugene, prince de Bergh, comte de Grimbergh, & de Marguerite de *Reneſſe*, dont il

a eu pour fille & unique héritiere Marie-Elisabeth de Gournay, qu'il a mariée à Louis Antoine, marquis de *Raigecourt*, à charge que le fils aîné qui naîtroit de ce mariage prendroit le nom & les armes de Gournay.

La branche des seigneurs d'Etreval, dernière de toutes, & issue de celle de Friauville, s'est éteinte en la personne d'Ignace comte de Gournay, seigneur de Rambercourt, bailli du comté de Vaudemont, mort sans enfans, le 25 août 1738. Sa sœur & unique héritiere Louise Dorothée de Gournay, morte en 1749, âgée de 82 ans, avoit épousé en 1687, Nicolas-François de *Baillivy*, chevalier, seigneur de Merigny, Houssles-Mont, Olchey, Selincourt & Tourteron, mort, le 26 août 1750, âgé de 9 ans. Leur fils aîné Ignace de Baillivy, dit le comte de Merigy, seigneur de Rambercourt, chevalier de S. Louis, & ancien lieutenant colonel du régiment de Rose-Allemand, cavalerie, a plusieurs enfans de sa femme N. de *Saint-Blaise*, petite fille de Jacques de Saint-Blaise, comte de Changy, & de Marguerite de *Stainville*, sœur de Charles-François de Stainville, comte de Couvonges, grand Maître de l'hôtel du duc Léopold.

Le comte de Merigny avoit pour frere Nicolas-François de Baillivy, chevalier, seigneur de Fiquelmont & Xonville, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Rose Allemand. Il a épousé, le 7 janvier 1744, Barbe *de Hault-de-Sancy*, fille unique

Nicolas-François, baron de Hault-de-Sarcy, seign. de Rhodange, dont il a plusieurs enfans.

La Maison de Baillivy, originaire de Toul, y subsistoit noblement dès le XIIIe siecle, ainsi qu'il est rapporté dans des lettres-patentes au grand sceau, données le 11 février 1620. par le Roi Louis XIII, portant reconnoissance de l'ancienne noblesse & qualité de gentilhomme de Messieurs de Baillivy.

MARCILLY, en Bourgogne, dans le diocèse de Châlons, parlement & intendance de Dijon, bailliage de Montcenis, où l'on compte 59 feux.

La terre & seigneurie de Marcilly, au bailliage du Montcenis en Bourgogne, est une des anciennes baronnies portées dans la maison de Damas, suivant Guicheron, par l'alliance de Jeanne de Bourgogne avec Hugue *Damas IIe* du nom, seigneur de Cousan, vicomte de Châlons, vivant en 1208. Il fut pere de Renaud, & aïeul de Guy, dont le troisieme fils Robert Damas eut en partage la baronnie de Marcilly & le vicomté de Châlons, & mourut en 1301. Son fils Jean Damas fut pere de Robert II, allié en 1358, à Isabelle de *Montagu*, de la premiere race des ducs de Bourgogne, dont il eut, entr'autres, Hugue & Philibert. Celui-i a fait la branche des seigneurs de la Bazolle & de Verpré.

Son frere aîné, Hugue Damas, seigneur e Marcilly, vicomte de Châlons, eut de Phierte de Crux, Erard Damas, marié le 2

mai 1430, avec Isabeau d'Avenieres, dame d'Anlezi, de Lurcy le Châtel & de Saigny-le-Bois. De cette alliance vint entre autres, Jacques Damas, seigeur de Marcilly, vicomte de Châlons, qui eut pour fils unique de sa femme Claude de *Mello*, Jean Damas, lequel obtint des lettres patentes, l'an 1489, pour l'établissement de quatre foires par an & d'un marché par semaine, à Marcilly. Il avoit épousé, le 13 novembre 1472, Anne de *Digoine* de Thianges, qui fut mere de George Damas, décédé en 1552, laissant plusieurs enfans, dont l'aîné Claude Damas, baron de Marcilly, vicomte de Châlon, chevalier de l'ordre du roi, panetier de la reine Eléonore d'Autriche, épousa, en 1555, Anne de Renti. Leur fils unique, Jean Damas, fut pere, par sa femme Catherine de *Messey*, d'Antoine Damas, qui s'allia, le 18 octobre 1623, à Magdeleine-Eléonore de *Rimont*, de laquelle sortirent, entre autres enfans, Charles & Louis Damas, comte de Sassangi. L'aîné baron de Marcilly, mourut le 19 septembre 1679, & laissa, de Marie de *Ganay*, pour fille unique, Marie-Antoinette de Damas, dame de Marcilly, allié à Anne Bernard de la *Magdeleine*, marquis de Ragny.

Il n'est resté, de la postérité de son oncle Damas, comte de Sassangi, marié avec Marguerite-Charlotte de la *Menue*, qu'Antoine-Charles, commandeur de Marbote & Montmoreau de l'ordre de Malte.

Philibert, fils puîné de Robert Damas, &

d'Isabelle de Montagu, fut seigneur de la Bazolle, de la Bastie & de Villers-la Faye, en Bourgogne, & bisayeul de Claude Damas, seigneur de Verpré & de la Bastie, vivant en 1514. Celui-ci eut de sa seconde femme Françoise de *Chaugy*, Jean Damas, seigneur de Verpré & de Vanoise, & George, seigneur de la Bastie. L'aîné a continué la branche de Verpré, (Voyez l'histoire des gr. off. tome 8, page 332) & le cadet a fait celle des marquis d'Antigny.

Jean Damas, seigneur de Verpré, vivoit en 1579, avec Anne de *Choiseul*, sa femme, dont le second fils Christophe fut aïeul de Pierre & bisaïeul de Claude-Hipolyte Damas.

Celui-ci eut d'Etiennette *Bergier*, Jean-Léonor Damas, chevalier, seigneur de Dompierre aux Ormes, d'Audour, de Trémaye, lequel épousa, le 13 février 1705, Claudine *Berthelot* de Rambuteau. De ce mariage sont nés :

I. Claude-Mathieu, dit le comte de Damas, seigneur d'Audour, capitaine de cavalerie, allié le 22 juillet 1749, à Marie Rosaline d'*Arcy*, fille unique & héritiere d'Antoine-Joseph, comte de la Varenne & de Claudine-Thérese de Villeneuve-Vence, dont 1°. Claudine-Alexandrine de Damas, née le 7 décembre 1750; 2°. Thérese-Claudine, née le 24 décembre 1751.

II. Marie de Damas, femme de Léonor de *Reſcléne*, marquis de Digoine.

MARINGH. Pierre-François Maringh,

conseiller-receveur-général des domaines de la province de Luxembourg & gruyer particulier des domaines & bois, au quartier de la même province, fut anobli par lettres du 24 janvier 1742.

Les armes, d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux épis de froment, au naturel, tigés & feuillés de même; & en pointe d'une rose renversée de gueules, tigée & feuillée de synople.

MARLY-la-Ville, seigneurie dans l'isle de France, diocèse, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 118 feux, érigée en baronnie, par lettres d'avril 1649, registrées au parlement, le 20 mai, & à la chambre des comptes, le 10 septembre de la même année, puis en comté, par lettres d'octobre 1660, en faveur de Pierre *Hodic*, maître des requêtes en 1675.

MARNY, noble homme Etienne de *Marny*, écuyer, seigneur de Marny en Gascogne, épousa Madeleine *Pinon*, sœur de Claude *Pinon*, épouse de messire François de *Waroquier*, second du nom, écuyer, seign. de Mericourt, & fille de messire Simon Pinon, éc. seigneur de Bardillon, conseiller au Châtelet & de demoiselle Anne *Hierosme*, dont 1°. Etienne de Marny, écuyer, seigneur de Marny; 2°. N... de Marny, mariée à messire Etienne *Macquart*, éc. seigneur du Verger, dont Etienne Macquart, écuyer, seigneur du Verger, marié le... à Madelein

Hobier, fille de messire Ythier Hobier, écuyer, président, trésorier de France à Bourges, dont 1°. Marie Macquart, mariée à messire Galliot *Gallard*, chevalier, seigneur de Poinville, de Dannemoy & de Couvances, conseiller du Roi, Me des Requêtes ordinaire de son hôtel, le 21 novembre 1656, mort le 21 juillet 1684.

2°. N... Macquart, mariée à N... de *Renty*, marquis de Renty, fils du baron de Renty & de demoiselle de *Balzac* d'Entragues.

MARTIGNY-sur-Chiers, dans le duché de Bar, diocèse de Treves, cour souveraine & intendance de Lorraine, bailliage de Longuyon.

La terre de Colmey près de Longuyon, dans le duché de Bar non mouvant, bailliage d'Estain, fut portée en mariage par Louise de *Wospernowe*, fille de Jean, seigneur de Lavaulx près Montmedy, de Bazoille & Villosne, & de Nicole de *la Mouillye*, dame de Colmey, à François *du Han*, seigneur de Martigny, qui eut de cette alliance Gabriel & Charles du Han. Celui-ci fut colonel de Cuirassiers, & général de la cavalerie pour le service de l'Empereur, & épousa en Baviere une demoiselle de la Maison de *Veix*, de laquelle il a eu Florimond, comte du Han de Martigny, lieutenant colonel de dragons au service de l'Impératrice Reine de Hongrie, & N... du Han, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, & ensuite de

la Reine de Hongrie, puis mariée au prince de *la Tour Taxis*.

Gabriel du Han, seigneur de Martigny, & de Colmey, du chef de sa mere Louise de Woperſnovve, fut enseigne des Gardes du Corps du duc Charles IV, & pere, par sa femme Philiberte de *Risver*, de Philippe-Louis du Han, en faveur duquel la terre de Colmey fut érigée en comté, sous le nom de Martigny, par lettres du 9 juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 août suivant. Il a été succeſſivement premier écuyer du duc Charles V en 1690, major du régiment de Dietrecſtein, premier écuyer du duc Léopold, par lettres du premier août 1698, chambellan, par autres du 6 mars 1699, bailli de Hatton-Châtel, le 6 mars 1701, envoyé extraordinaire en 1702, près du Roi des Romains qui aſſiégeoit Landau, en 1703, près les électeurs, & à la cour de Duſſeldorp; en 1704, près du Roi des Romains; créé grand veneur de Lorraine & Barrois, le 27 mars 1705, conſeiller d'état le 12 décembre 1709; enfin grand fauconnier de Lorraine & Barrois. Il avoit eu de son mariage avec Catherine-Françoiſe de *Roquefeuille* de Puydebar, fille de Jean, capitaine des gardes du maréchal de Crequi, & d'Antoinette de *Bannerot* d'Herbeviller, 1°. Louis du Han, comte de Martigny, reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de Champagne en 1705, puis marié en 1742, avec diſpenſe à ſa cou

ine, issue de Germain N... de *Woperſnowe*, ille de N... seigneur de Lavaulx, près Montnedy, & de N... de Heyden. 2°. Jeanne-Thérese du Han, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, morte le 8 mai 1748, ayant été mariée à N... comte *Elliot* & du S. Empire, officier général au service de l'électeur Palatin; 3°. Antoinette-Thérese, d'abord chanoinesse de Nivelle, & morte en 1742, seconde femme de N... comte d'*Arberg Valengin*; 4°. Henriette, chanoinesse de Nivelle; 5°. Beatrix-Clémentine-Desirée, aussi chanoinesse à Nivelle, & fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, veuve le 30 avril 1746, de François-Honoré de *Choiseul*, marquis de Meuse, colonel du régiment Dauphin infanterie.

MASTAING dans la Flandre Wallonne, diocèse d'Arras, parlement de Douai, intendance de Lille, subdélégation & recette de Pouchain, où l'on compte 30 feux.

Cette terre étoit, dès le milieu du XIIIe siècle, possédée par la maison de *Jauche*, une des plus anciennes & des plus illustres de ce pays, laquelle tire son nom de la terre de Jauche, située sur les confins du Brabant, du Haynault, du Namurois & des Ardennes. Regnier, seigneur de Jauche, le premier de cette maison qui soit connu, vivoit en 1160. Ides de *Mons* est dite en 1189, veuve de lui & mere de Gerard, seigneur de Jauche & de Baudours, pair de Hainault, lequel fonda en 1216, l'abbaye de Ramez en Bra-

bant, & fut aïeul de Gérard, IIe du nom, seigneur de Jauche & de Mastaing, fait chevalier, par le duc de Brabant en 1288. Celui-ci eut de sa 1re femme, Marguerite de *Hornes*, 1°. Gerard III, seigneur de Jauche & d'Hierges, qui continua la branche aînée; 2°. de Guillaume de Jauche, seigneur de Mastaing, mort en 1374, laissant de Marguerite d'*Antoing*, Jean-Guillaume de Jauche, décédé en 1388, pere par Isabeau de *Haynaut*, de Jean, seigneur de Mastaing & de Sassignies, mort à la Terre Sainte en 1398. Sa femme Isabeau de *Rochefort*, dame de Herimès & de Brugelette, l'avoit rendu pere d'André de Jauche, seigneur de Mastaing, &c. qui suivit en 1421, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui vint en France pour venger la mort de son pere. Il épousa Marguerite, dame de *Masmines*, de Hemel, de Verdighem, &c. fille & héritiere de Robert, chevalier de la Toison d'or, & mourut en 1456, laissant Jacques de Jauche, seigneur de Mastaing, Lierdes, Herimès, &c. qui fut fait prisonnier près de Merville, avec le duc de Gueldres en 1487, & mourut en 1499. Il avoit été marié avec Philippote de *Lannoy-Molembais*, de laquelle vinrent Antoine & Adrien. Ce dernier est auteur de la branche de Sassignies. L'aîné fut seigneur de Mastaing, Herimès, Brugelette, comte de Lierdes, & mourut en 1535, ayant eu de Josine de *Flandres*, dame de Drinckam, Gabriel de Jauche, seigneur de Mastaing, Herimès,

8

&c. comte de Lierdes, capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous l'empereur Charles Quint, marié 1°. à Catherine de *Launoy*-Molembais, de laquelle il n'eut que filles; 2°. à Jeanne de *Montmorency*-Croilles, qui fut mere de Marguerite, chanoinesse de Mons, & de Jean de Jauche, comte de Lierdes, seigneur de Mastaing, Herimès, &c. mort en 1622, laissant d'Anne de *Sainte Aldegonde*-Noircarmes, Philippe qui suit, & Charles-Robert de Jauche, seigneur de Crusauthem, auteur de la branche des seigneurs de ce nom.

Philippe de Jauche, comte de Lierdes, seigneur de Mastaing, &c. capitaine de cuirassiers pour le Roi d'Espagne, obtint en faveur l'érection en comté de sa terre & seigneurie de Mastaing, par lettres du Roi catholique, du 28 mai 1626. Il avoit épousé en 1617, Marie de *Merode*, fille de Philippe, comte de Middelbourg, & de Jeanne de *Montmorency*, de laquelle naquirent Philippine-Marguerite & Marie-Magdeleine, chanoinesses de Mons & de Maubeuge, & Jean-François de Jauche, comte de Mastaing & de Lierdes, seigneur d'Herimès, Brugelettes, &c. général des armées du Roi d'Espagne, gouverneur de Binche & de Courtrai, qui fit son testament en 1670. Il avoit été allié en 1638, à Marie-Françoise d'*Estourmel*, dame de Mamez & de Marthes, de laquelle il eut, 1. Charles-Joseph de Jauche, comte de Mastaing, général des armées de S. M. C.,

gouverneur général du Hainault, qui ne laiſſ
qu'une fille, par le mariage de laquelle l
comté de Maſtaing eſt entré dans la maiſo
d'Ongnies. 2°. Philippe-Eugene de Jauche
comte de Maſtaing, ſeigneur de Marthes &
de Mamez, décédé en 1702. Il avoit épouſ
en 1692 Iſabelle-Claire Thereſe de *Croix*
fille de Pierre Felix, ſeigneur d'Heuchin, &
d'Anne-Eléonor de *Ste. Aldégonde*-Noi
carmes. De cette alliance vinrent,

1° Philippe-Eugene-Albert de Jauche
dit le comte de Maſtaing, mort ſans allianc
en 1724.

2°. Balthaſard-François, dit le comte d
Jauche, commandant des Gardes-Wallone
brigadier des armées du Roi d'Eſpagne,
commandeur de l'ordre de Calatrava, mo
ſans alliance en 1743, à la bataille de Ca
po-Santo.

3o. Philippe-Benoît-Bertin, mort en Ho
grie au ſervice de l'Empereur en 1716.

4o. Marie-Félice de Jauche, chanoine
de Maubeuge, héritiere de ſes freres, da
de Mamez & de Marthes, alliée par cont
du 21 juillet 1728, à Joachim-Maximili
Joſeph-Hyacinte de Merode, marquis
Deynſe, comte de Montfort, vicomte
Wavremont, ſeigneur de Ham-ſur Heu
veuf de Thereſe-Jeanne-Philippine de Mer
ſa couſine, de laquelle il avoit des enf
De la ſeconde alliance ſont ſortis,

1° Balthazard, comte de Merode, ſeign
de Mamez, &c. né le 1er ſeptembre 17

2°. Philippe-Felix, comte de Merode, né 20 novembre 1736.

3°. Marie Caroline de Merode, chanoineſſe Maubeuge, née le 18 ſeptembre 1732.

MATHAN, terre & ſeigneurie en baſſe ormandie, a donné ſon nom à une des plus ciennes maiſons de cette province, qui l'a ſſédé de tems immémorial. Jean ſeigneur *Mathan*, chevalier Baneret, ſe trouva à 1re. croiſade l'an 1098. Son fils Robert fit 1136 des donations à l'abbaye de Savigni, i furent confirmées par ſon fils Radulfe. elui-ci fut VIe ayeul d'Olivier, ſeign. de athan, chevalier, qui ſervoit le Roi en 1387, mourut en 1411, laiſſant, de ſa femme arie d'*Anfernet*, dame de Douville en Auge, an V. du nom ſeigneur de Mathan, mort n 1463. Il avoit épouſé Jeanne d'*Abdurle*, mere de Giles, ſeigneur de Mathan, i mourut l'an 1500, laiſſant, de ſa femme nne de *Coulonges*, dame de Coulonges Maine, de la chapelle & de S. Ouen, colas ſeigneur de Mathan, décédé l'an 8. Il eut, de ſa femme Magdeleine d'*Eſcay*, dame de Vains, Joachim & George Mathan, auteurs de deux branches qui ſe t réunies dans ce ſiecle. Joachim chevalier neur de Mathan, eut de Marguerite *le rquetel* de S. Denis, Nicolas de Mathan, t en 1596, pere, par ſa femme Marie rel, de Pierre décédé en 1651, & allié 1640 à Marie de *Bolondel*, qui fut mere Pierre II, ſeigneur de Mathan. Celui-ci

qui mourut en 1728, ne laissa d'Isabelle *le Bas* de Cambes, que deux filles, Isabelle-Catherine & Marie de Mathan. Celle-ci fut mariée en 1714 à François de *Bernieres*, seigneur de Garus. L'aînée épousa l'an 1713 son cousin Bernardin de Mathan, comte de Beaunay, chevalier de S. Louis, lieutenant de roi au gouvernement de Caen, auquel elle porta les seigneuries de Mathan, Longvilliers & Troussauville. Bernardin avoit pour quatrieme aïeul Georges de Mathan, mentionné ci-dessus, chevalier, seigneur châtelain de Sémilli, baron de S. Ouen, chevalier de l'ordre du Roi en 1570, gentilhomme de sa chambre & gouverneur de S. Lo, mort en 1595, laissant de sa premiere femme Claude *des Asses*, Adrien de Mathan, chevalier, seigneur de Semilli, gouverneur de S. Lo, mort en 1625, & pere par Françoise d'*Acher*, de Charles II, seigneur de Semilli, allié en 1621, à Marie *Dyel*, décédé en 1631. Son fils Jean de Mathan, chevalier, seigneur de Sémilli, comte de Beaunay, épousa en 1657, Jeanne-Guillette de *Bouran*, dame de Ragni, & mourut en 1678. Son second fils, Philippe de Mathan, seigneur de Ragni, Vildon, &c. décédé en 1701, avoit épousé en 1682, Marie *Davy*, dame de Fréville, pere de Bernardin ci-dessus, en faveur duquel & en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres la terre & seigneurie de Mathan fut érigée en marquisat, avec union de la Châtellenie

Pierre de Sémilli, des fiefs du Ménil-gar, de S. André de l'Epine & du Soulair, us le nom de marquisat de Mathan, rele-nt du duché de Normandie, par lettres de vrier 1736, regiſtrées au Parlement & en chambre des comptes de Rouen, les 17 ai & 27 juillet de la même année. Le mar-is de Mathan, avoit pour frere Louis-Guil-ume de Mathan, docteur de Sorbone, ieur de S. Frémond, abbé de la Croix Leufroid, il a eu de ſa femme, décédée 1745;

10. Anne-Louis, dit le comte de Mathan, le 30 novembre 1715, lieutenant de Roi ſurvivance au gouvernement des ville & âteau de Caen, & capitaine au régiment s Gardes-Françoiſes, marié le 26 février 748, avec Anne *du Cluzel*, fille de Léo-rd, écuyer, ſeigneur de la Chabrerie, Blain-le, &c.

20. Louis de Mathan, né le 10 août 1719, çu chevalier de Malte en 1733, & fait lieu-nant de vaiſſeaux par brevet de mai 1751.

MAULNY en Normandie, diocèſe, par-ment & intendance de Rouen, élection de uteau de Mer, ſergenterie de la Londe, l'on compte un feu privilégié & 32 feux Hables, fut érigée en baronnie, par lettres novembre 1462, en faveur de Jean *Hau-ner* IV, du nom, biſayeul de Guillaume Hautemer comte de Grançey, maréchal, France, & chevalier du Saint-Eſprit, dont 3e fille de Jeanne de Hautemer, eut en

partage la baronnie de Maulni, & épousa
1579, Claude d'*Estampes*, seigneur de
Ferté-Imbaut, capitaine des gardes du cor
du duc d'Alençon, dit depuis d'Anjou, &
50 hommes d'armes des ordonnances du R
Il avoit eu pour 4e ayeul Robert I. d'Esta
pes, seigneur de Sallebris, conseiller de Je
de France, duc de Berri, dont la postéri
été illustrée par les premieres dignités
l'église & de l'épée. Il en est sorti un cardin
un archevêque duc de Reims, trois évêque
sçavoir, de Carcassone, de Condom, &
Nevers, un grand-prieur de France de l'
dre de Malte, un maréchal de France, tr
chevaliers du S. Esprit, un grand maréch
des Logis de la maison du Roi, &c.

Jeanne de Hautemer fut mere de Jacqu
d'Estampes, marquis dela Ferté Imbaut, n
réchal de France, chevalier des ordres
Roi, qui, de Catherine-Blanche de *Choise*
Praslin, eut François d'Estampes, marquis
Mauni, premier écuyer de Gaston de Fran
duc d'Orléans, décédé en mars 1667.
avoit épousé Charlotte de *Brulart* de Sil
ri, mere de Charles d'Estampes, marquis
Mauni, capitaine des Gardes du Corps
Philippe de France & de Philippe II, d
d'Orléans, & chevalier des ordres du R
décédé le 3 décembre 1716. Son fils Rog
marquis de Mauni, capitaine-lieutenant
gendarmes d'Orléans, né de Marie *du I*
gnier, mourut le 27 décembre 1718, laiss
pour fils unique, de Marie-Elisabeth *Dir*

Jan Augeren, Louis Roger, marquis d'Estampes, baron de Mauni, né en 1713, qui e Lidie de *Becdelievre* de Cani, sa seconde mme, a eu :

1°. Louis d'Estampes, marquis de Mauni, é le 4 décembre 1734.

2°. Hector-Joseph, comte d'Estampes, né 13 septembre 1736.

MAUPAS en Berry, diocèse, intendance élection de Bourges, parlement de Paris. es terres & seigneuries de Morogues, de Maupas & de Parrassis, situées en Berri, furent unies & érigées en marquisat, sous le om de marquisat de Maupas, par lettres de ars 1725, registrées au parlement, le 3 écembre suivant, & en la chambre des omtes de Paris, & au bureau des finances e Bourges, les 13 & 28 mars 1726, en veur & en considération des services de erre-Antoine *Agard* de Morogues, ci devant colonel d'un régiment d'infanterie, fils Antoine Agard, écuyer, seigneur de Morogues, & d'Anne *Turpin* de Lingchamp, petit-fils de Clément Agard, écuyer, seigneur de Rosiers & de Bourgneur, conseiller, aître d'hôtel ordinaire du Roi, & de Cathene *le Large*.

Le marquis de Maupas avoit été marié, le août 1716, à Catherine-Madeleine *Bonrs* de Villedart. De ce mariage sont nés,

1°. Pierre-Marie Agard, marquis de Maupas, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, qui a épouté le 4 d'avril 1748, Agnès *Gail-*

leteau de la Chapelloire, mere de Jérôme Antoine-Clément Agard, né le 10 janvier 1750.

2°. Louis-Vincent Agard des Morogues, docteur de Sorbone, chanoine & archidiacre de l'Eglise de Bourges.

Clément Agard, seigneur des Rosiers, avoit pour frere Antoine Agard, écuyer, sieur des Turaux, pere de Joseph Agard, sieur des Turaux, qui a laissé de Madeleine *Sabathier*, son épouse :

1°. Jean-Baptiste Agard des Turaux, docteur de la maison de Sorbone, doyen de l'église de Bourges.

2°. Clément Agard, sieur des Turaux, ancien capitaine des grenadiers du régiment de la Vieille Marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis.

3°. Marie-Magdeleine Agard.

MAUROY, G... de Mauroy, trésorier de France en 1421, suivant les recherches de Pasquier.

Jacquinot de Mauroy, voyer & garde-monnoie à Troies, épousa en 1475, Gillette *Hennequin*, dont Jacques de Mauroy qui épousa Marie *Molé*, fille de Claude, seigneur de Villy-le-Maréchal, dont François de Mauroy, seigneur de Collavuroy marié à Marguerite *Marguena*, dont Antoinette-Marie de Mauroy, mariée à Louis Hennequin, secrétaire du Roi, intendant de la maison de la princesse de Conty, conseiller d'état, & laquelle fut marreine en cette

qualité de Henri, fils de Pierre *Fagon*, porte manteau du Roi, & de Louise *Rosset*, baptisé à S. Jean en Greve, le 8 juillet 1608.

MEERSCH. François-Louis Joseph *Vander-Meersch*, seigneur de Roosendacle, fut anobli par lettres du 22 septembre 1751.

Les armes, coupées de gueules, à la demie croix alésée d'argent & d'azur, à une étoile d'or.

MESPLES, *ou Esquieulle* en Béarn, diocèse, sénéchaussée & recette d'Oleron, parlement de Pau, intendance d'Ausch, où l'on compte 36 feux.

La baronnie d'Esquieulle, érigée depuis en marquisat, sous le nom de Mesplez, fut acquise par Anchot de *Mesplez*, troisieme fils de Guy Charnaud de Mesplez, seigneur d'Aren & de Magnifique de *Liechou*. Anchot de Mesplez, qui fut gouverneur de Berre en Provence, & combattit pour Henri IV, à la bataille d'Ivry, épousa Diane de *Belzunce*, dont naquit Anchot de Mesplez, baron d'Esquieulle, aïeul de Jean-Anchot de Mesplez, baron d'Esquiulle, en faveur duquel la baronnie d'Esquiulle & les seigneuries de S. Goucin & Guers, dans la vallée Jesbaig, furent unies & érigées en marquisat, sous la dénomination de Mesplez, par lettres d'avril 1732, enregistrées au Parlement de Pau, le 10 août suivant. Le marquis de Mesplez, veuf de N... d'*Arros d'Argelos*, fille unique & héritiere du baron d'Arros, seigneur de Viven, a eu pour enfans :

1.o N... de Mesplez, présidant au parlement de Navarre.

2o. Jean-Anchor de Mesplez, ecclésiastique.

Le marquis de Mesplez avoit pour freres,

1o. N... dit le chevalier de Mesplez, chevalier de l'ordre de S. Lazare, lieutenant-colonel d'infanterie, veuf de N... de *Clavezie*, dont il a une fille.

2°. N... de Mesplez, dit l'abbé d'Esquiulle.

3o. N... de Mesplez.

Les deux aînés de Guy Charnaud de Mesplez, firent les deux branches d'Aren & de Susmion. De l'une de ces branches étoit issu N... de Mesplez, conseiller au parlement de Navarre, dont la fille unique & héritiere, épousa Dominique d'*Esclaux*, dit de Mesplez par sa femme, après la mort de laquelle ayant pris l'état ecclésiastique, il fut évêque de Lescar. Son fils Joseph d'Esclaux-Mesplez, avocat-général, puis président au Parlement de Navarre, épousa Jeanne de *Gassion*, dont il a eu :

1o. Dominique d'Esclaux-Mesplez, avocat-général, puis président au parlement de Navarre, allié à Marie-Thérese *Colbert* S. Mars, née le 19 août 1701, sœur de la marquise de Noé & de la comtesse de Lupé de Garancé, dont un fils unique.

2°. N... de Mesplez, maréchal des camps & armées du Roi.

3°. N... de Mesplez, abbé de Pérignan au diocèse d'Agen.

4°. N... de Mesplez, chanoine de Lescar.

MEULEBEKE, seigneurie en Flandre, qu'Ysabeau de *la Douve*, dame de Nieukercke, porta en mariage à Jean de *Veyse*, grand-bailli de Furnes, dont la fille Cornélie de Veyse hérita de la terre de Meulebeke, & épousa Jean de *Beer*, IIe du nom, chevalier, seigneur de Merchem, Gramene & Lendelé, secrétaire & audiencier de Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, & commissaire au renouvellement des magistrats de Gand en 1488, mort en 1495, lequel étoit alors veuf de Marguerite de *Baenst*, & avoit pour pere Jean de Beer, époux de Marguerite de *Dixmude*.

Jean de Beer, IIe du nom, eut de cette seconde alliance Philippe de Beer, seigneur de Meulebecke, &c. mort en 1526, laissant de sa femme Marie *Vanheurne*, décédée en 1520, Charles de Beer, mort en 1578, ayant été marié en 1548, à Jacqueline de *Gros*, dame de Baudignies & de la Chapelle, décédée en 1559. De cette alliance vint Jean de Beer, seigneur de Meulbeke, Baudignies & la Chapelle, premier bourguemestre de Bruges, mort en 1608, lequel étant veuf sans enfans d'Anne Vandér-*Gracht*, avoit épousé Roberte d'*Aubremont*, fille de Pontus, seigneur du Quenoi, & de Magdeleine de *Borchove*, de laquelle vint Adrien de Beer, seigneur de Meulebeke, grand bailli de Courtrai, mort en 1627. Il avoit été marié en 1612, à Agnès d'*Aubremont*

ſa couſine, décédée en 1644, mere de Nicolas-Ignace de Beer, colonel au ſervice d'Eſpagne, grand bailli de Gand, en faveur duquel la terre de Meulebeke fut érigée en baronnie, par lettres du Roi Catholique, du... 1655. Il avoit épouſé en 1649, Anne-Marie *Caluwaert*, dame de Zeveren, de laquelle il eut Gaſpard-Ignace, baron de Meulebeke, ſeigneur de Zeveren, mort en 1728, qui de Catherine *Morrhe*, décédée en 1701, laiſſa 1°. Gaſpard-Robert-François qui ſuit; 2°. Philippe-Joſeph, dont la poſtérité ſera rapportée.

Gaſpard-Robert-François Beer, baron de Meulebeke, capitaine de cavalerie, épouſa en 1706, Françoiſe-Camille d'*Ennetieres*, fille de Jacques-Hypolite, marquis de Mottes, décédée en 1745, de laquelle ſont ſortis:

1°. Gaſpard, mort ſans alliance.

2°. Jean-Joſeph, chanoine d'Herlebeke.

3°. Philippe-Alexandre, baron de Beer & de Meulebeke, marié 1°. en 1732, à Marie-Sivine de Beer, ſa couſine germaine, morte en 1741 ſans enfans; 2°. à Charlotte, fille de N... baron d'*Overſchie*; 3°. à N... *Venderhem*, fille de Herman, baron de Vanderhem & de Nederſtin; dont il n'a point eu d'enfans.

4°. Pierre-Charles, capitaine aux gardes Walones en Eſpagne.

5°. Livine-Hypolite, dame de Morſelle, mariée à Nicolas de Lens, Seigneur d'Oyeghem, maréchal héréditaire de Weſt Flandre.

6°. Marie-Hyacinthe de Beer, alliée à Nicolas-Joseph de *Viesteren*, baron de Laerne.

Philippe Josephe de Beer, second fils de Gaspard-Ignace & de Catherine *Morrhe*, fut seigneur de Zeveren & de Beveren, & mourut en 1746. Il avoit épousé 1°. Marie Anne d'*Overloop*; 2°. en 1722, Jeanne-Régine *Pullaert*; il a eu pour enfans, du premier lit :

1°. Marie-Livine de Beer, morte en 1741, femme de Philippe-Alexandre, baron de Beer, son cousin-germain.

2°. Marie-Camille de Beer, morte en 1743, ayant été mariée en 1734, à Charles-Joseph, comte de *Lalain* & de Tildonck, chambellan de l'Empereur, qui en a eu Maximilien, comte de Lalain, page de l'Impératrice Reine.

Du second lit. 1°. Jean-François de Beer.

2°. Marie Régine, alliée en 1751, à François Antoine, fils de Gebard, baron de *Plotho*, d'Ingelmunster & de l'Empire.

3°. Jeanne-Josephe de Beer, non mariée en 1756.

MEZIÉRES, érigé en baronnie, en faveur d'Antoine *Duchen*, par lettres de Mars 1657, regiſtrées au Parlement le 23 Août 1658, & en la chambre des Comptes le 14 février 1659.

MIDDELBOURG, seigneurie en Flandre, fut portée en mariage avec la seigneurie d'Oignies & le vicomté d'Ypres, par Margue-

rite d'*Oignies*, à Richard de *Mérode*, chevalier seigneur de Frents, mort en 1577. Son fils aîné, Philippe de Mérode, fut créé comte de Middelbourg, par lettres de l'archiduc Albert en 1617, & mourut en 1625. Il avoit épousé Jeanne de *Montmorency*, dame de Croisilles. Leur fille Marguerite-Elisabeth de Merode devint héritiere, par la mort de ses freres, du comté de Middelbourg, qu'elle porta à son mari Philippe-Lamoral de *Gand*, comte d'Isenghien.

MIENNES, châtellenie dans le Puysaye & dans le Gatinois-Orléanois, diocèse d'Auxerre, parlement de Paris, intendance d'Orléans, élection de Gien, où l'on compte 32 feux; érigées en marquisat par lettres de décembre 1661, regîtrées au parlement & en la chambre des Comptes les 10 & 18 février 1666, en faveur de René de *Vieilbourg*, seigneur dudit lieu, époux de Françoise-Marie *Bretel* de *Gremonville*. Leur fils Louis de Vieilbourg, marquis de Miennes, tué en voulant entrer dans Namur le 28 juillet 1695, avoit épousé sa cousine germaine Louise-Françoise de *Harlay-Celi*, morte le 20 février 1735, dont Etienne Ravend, mort sans enfans.

MILET, famille noble de Lorraine, qui remonte à Michel *Milet*, lieutenant de cavalerie & chevaux-leger de la garde du duc Charles IV; fut anobli en considération des services rendus par son pere & grand-pere, qui avoit été capitaine dans les troupes dudit

duc, & lieut. au gouvernement de Sathenay &c., par lettres expédiées le 24 juillet 1663, vérifiées le 16 juillet 1664; porte parti d'or & de gueules, à deux lions adossés de l'un & de l'autre, l'écu surmonté d'un armet morné orné de son bourlet, & un lambrequin aux métail & couleur dudit écu.

La requête du sieur Milet, chevau-leger de S. A., avec le décret au bas, donné à Plombieres le 13 mai 1664, portant remise du droit de sceau de ses lettres de noblesse, se trouve au num. 162 de la layette, cottée annoblissement.

MILLAS, bourg, avec titre de marquisat, bureau des traites foraines &c., en Roussillon, diocèse de Perpignan, Conseil Superieur, intendance & viguerie de Roussillon, où l'on compte 303 feux. Cette terre fut adjugée à don Etienne de *Blanes*, avec les terres de Néfiac, Réglelles, par arrêt du Conseil Souverain de Roussillon, du 27 Janvier 1718, en vertu d'une substitution faite le 13 Juillet 1570, par Fernand d'Albert, baron de Pons, en faveur de don Michel de Blanes, fils de sa fille aînée Eléonore d'Albert, qui avoit épousé don Antoine-Jean de Blanes, trisaïeul d'Etienne de Blanes, en faveur duquel le Roi Louis XIV créa sans finances par lettres du 7 mars 1712, la charge de chevalier d'honneur au Conseil Souverain de Roussillon, charge que le Roi rendit héréditaire par lettres de juillet 1723. Ce fut aussi en sa faveur & en considération de sa haute naissance & de

ſes ſervices, que la ſeigneurie de Millas, unie avec les terres de Néfiac, Réglelles, Polleſtres, Barria & Volpilléres, fut érigée en marquiſat par lettres d'octobre 1719, regiſtrées au Conſeil Souverain de Rouſſillon, le 21 juin 1720.

La maiſon de Blanes tire ſon nom de la ville de Blanes en Catalogne avec un port ſur la Méditerranée, autrefois municipale des Romains, & enſuite épiſcopale. Charlemagne la donna, ſuivant le témoignage de tous les auteurs catalans & eſpagnols, à Cinès de Saxe, proche parent du fameux Witikind, duc des Saxons, dont la poſtérité prit le nom de Blanes, & de laquelle ſont ſortis de très-grands hommes. Elle a eu un amiral de Catalogne, un général des armées navales, un général des galeres, un général d'armée, trois vicerois, trois majordomes ou grands maîtres de la maiſon du Roi d'Aragon, un grand chambellan, deux lieutenants-généraux pour le roi de l'ordre de Montéſa, trois ambaſſadeurs, un cardinal, connu ſous le nom de Cardinal d'Eſpagne, un évêque de Girone, un évêque de Barcelone & chancelier d'Aragon, un évêque de Ciapa dans les Indes, & deux ſaints, dont l'un, Raimond de Blanes, martyr de l'ordre militaire de la Merci en 1235, & l'autre, Geoffroy de Blanes, religieux de l'ordre ſaint Dominique, grand prédicateur, diſciple & compagnon de St. Vincent-Ferrier.

Raymond de Blanes, qui ſe trouva avec

Raymond-Borel, comte de Barcelone, à la journée de Cordoue l'an 1010, fut IXe ayeul de Raymond de Blanes VIe du nom, qui vendit, en 1387, la ville & château de Blanes, au vicomte de Cabrera, & dont le fils Guillaume V, alla s'établir en Roussillon. Il eut de sa premiere femme Françoise de Cagarrigue, don Michel de Blanes, premier du nom, qui a continué la branche aînée, & de la deuxieme femme, Sibille de *Marca*, don Gaspard de Blanes, tige des comtes de *Centelles* en Catalogne.

Michel de Blanes épousa en 1425, Agnès de Palol, qui fut mere de Pierre de Blanes, marié en 1457, à Eléonore de *Vivers*. Leur fils Jean de Blanes eut de son mariage avec la fille de Thomas de Marca, damoiseau, Antoine-Jean, premier du nom, qui épousa le 1er sept. 1565, Eléonore d'*Albert*, qui fut mere de Michel de Blanes, IIe du nom, en faveur duquel la substitution fut faite en 1570. Celui-ci s'allia en 1598, à Done Angéliquede *Valgonera* fille & héritiere de don Galceran, seigneur de Valgonera, Pollestres, Fontcouverte, Vospillere, &c. François IIe du nom, leur fils & héritier, épousa par contrat du 12 janvier 1623, done Anne-Marie de *Ros*. Elle fut mere de Joseph de Blanes, qui de sa seconde femme Magdeleine de *Planque*, eut, entr'autres enfans, don Étienne de Blanes, créé marquis de Millas, & mort le 2 mai 1748. Il avoit épousé, le 19 avril 1702, Françoise d'*Euvrard*, dont il a laissé :

1°. Don Jean-Etienne de Blanes, marquis de Millas, chevalier d'honneur perpétuel au Conseil Souverain de Roussillon, qui épousa, 1°. le 11 octobre 1731, Antoinette de *la Rochefoucaud*, dame de Neuilli-le-Noble, la Chartiere & la Bertaudiere en Tourraine, morte sans enfans, le 2 Mai 1737; 2°. à dona N... *Delpas* de S. Marsal.

2°. Don Barthelemi Henri, dit le chevalier de Blanes, mestre de camp de cavalerie.

3°. Don Guillaume-Geoffroi de Blanes, abbé commendataire de Valbonne & de Bellefontaine.

4°. Jeanne de Blanes, mariée à N... d'*Auxilhon*, baron de Sauveterre.

Il reste de la branche des comtes de Centelles, don François de Blanes, comte de Centelles, né le 6 avril 1656, gentilhomme de la chambre de Charles II, roi d'Espagne. Il étoit bailli général de Catalogne, quand l'empereur Charles VI n'étant qu'archiduc, fit la conquête de cette province. Ce prince voulant le distinguer entre la noblesse catalane & se l'attacher, lui donna la Toison d'or avec la grandesse d'Espagne, & le nomma son conseiller d'Etat. Il a été marié deux fois; de sa premiere femme dona Marianne de *Catalayud*, il n'eut que dona Françoise de Blanes, mariée avec don Barthelomé de *Moncayo*, marquis de Coscojuela, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles VI, dont la fille unique a été mariée avec le duc de *Montéléon*, chef de la maison de

Pignatelli. De sa seconde femme dona Isabel de *Pinos*, sont nés les enfans qui suivent.

1°. Don François de Blanes, comte de Centelles, marié le 2 juillet 1738, avec dona Marianne de Pinos, sa cousine germaine, fille & héritiere de don Joseph de Pinos, marquis de Barbara, & de dona Joseph de Pinos, héritiere de la branche aînée de sa maison.

2°. Don Joseph de Blanes, chevalier de S. Jean de Jérusalem.

MINCE, Jacques Mince du-fond Barré, capitaine au régiment du marquis de Deyuse, obtint confirmation de noblesse par lettres du 10 août 1723.

Ses armes d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules chargé d'une besace d'argent sur l'épaule gauche.

MIOSSENS & dependance, en Béarn, diocese de Lescar, parlement de Pau, intendance d'Auch, sénéchaussée & recette de Morlas, où l'on compte 30 feux.

Cette terre & seigneurie est une des douze premieres baronnies de Béarn, fut portée en mariage par Angline, héritiere de la premiere race des barons de *Miossens* à Jean de *Béarn*, fils naturel de Jean, comte de *Foix*, Souverain de Béarn. Il assista, pour lui & comme procureur de sa femme, au serment de fidélité de Gaston comte de Foix, vicomte de Béarn, fait aux habitans de sa terre le 12 juillet 1436. Angline fut mere de Pierre ou Peez & de Jean de Béarn, seigneur de saint Maurice, qui vivoit en 1465,

& épousa Brunette *du Lion*, dont naquit Jean II. de Béarn seigneur de St. Maurice; celui-ci s'allia avec Jeanne d'*Antin*, remariée en 1508, à Hugue de Galard, baron de Brassac. Elle eut, de son premier mari, Jeanne de Béarn, dame de St. Maurice, mariée à François de *Galard*, baron de Brassac.

Péez de Béarn, baron de Miossens, sénéchal de Marsan, fut grand écuyer de Magdeleine de France, princesse de Viane, & épousa Chrétienne de *Condeuil*, dont il eut François & Roger. De celui-ci on fait sortir une branche qui subsiste encore à présent.

François de Béarn, baron de Miossens, sénéchal de Marsan, fut allié à Catherine de *Béarn de Gerdereſt*. Elle fut mere de Françoise de Béarn, héritiere de Miossens, qui porta cette baronnie en dot l'an 1510 à Etienne-Arnaud d'*Albret*, fils de Gille d'Albret, seigneur de Castelmoron & d'Anne d'*Aiguillon*. Il céda la jouissance de la baronnie de Miossens à son frere naturel, Etienne bâtard d'Albret (1), qui avoit été son tuteur, avoit procuré son mariage & fait des avances pour lui. Françoise de Miossens fut mere de Jean d'Albret, baron de Miossens, dont le fils Henri devint aussi baron de Gerdereſt. Sa postérité masculine finit l'an 1678, dans la personne de Charles-Amanieu d'Albret,

(1) Le titre de baron de Miossens, que porta toujours ce bâtard d'Albret, a sans doute trompé l'auteur de l'histoire des grands officiers de la couronne, qui lui attribue mal-à-propos la femme et les enfans d'Etienne Arnaud, son frere. Voyez M

qui avoit épousé Marie, fille du maréchal d'*Albret*, sa cousine germaine. Cette dame qui mourut en 1692, institua son héritier universel son deuxieme mari Charles de *Lorraine*, comte de Marsan, dont le fils Louis Pierre de Pons, vendit la baronnie de Miossens à Henri d'*Hereter*, conseiller au parlement de Navarre; Marie-Magdeleine d'Héreter, sa fille & héritiere, épousa François-Dominique de *Navailles*, marquis de Poeyferré. Il avoit pour aïeul Philippe de Navailles, marquis de Poeyferré, commandant pour le Roi, des ville & château de Lourde en 1666, issu de la branche de Navailles-Mirepeix. Laurent de Navailles, fils de Philippe, fut allié en 1698, à Catherine, fille de Gaspard, marquis d'*Ossun*; baron de Héches, dont naquit François-Dominique, pere de N.. de Navailles, baron de Miossens, marquis de Poeyferré, dont on ignore l'alliance.

Roger de Béarn que l'on croit second fils de Pees de Béarn, baron de Miossens, & de Catherine de *Condeuil*, épousa Gratiane de *S. Martin*, de laquelle naquit Jean de Béarn, allié en 1532, à Bertranne de *Poucy*. De ce mariage sortit Jacques de Béarn, pere par sa femme Claude de *Larmandie* en Périgord, de Timothée de Béarn, qui se maria avec Jeanne de *Nays*. Ils eurent, entr'autres enfans, Jacques de Béarn, allié en 1642, à

---

e Marca et les mémoires manuscrits de M. de lesmes, intendant de Pau, qui en rapporte les reuves.

Jeanne de *Marque*, dame d'Uſſeau, qui eut cinq fils, quatre deſquels allerent ſervir l'électeur de Brandebourg. Cirus de Béarn, l'aîné, mourut fort âgé, laiſſant de N... de *Séchen*, ſa femme; 1°. Jacob de Béarn; 2°. Jean; 3°. Gabriel.

MIREMONT, ville dans le Turſon, au pays des landes en Gaſcogne, diocèſe d'Aire, parlement de Bordeaux, intendance d'Auſch, élection des Landes, où l'on compte 700 feux.

La terre & ſeigneurie de Miremont étoit autrefois une des douze premieres baronnies de Béarn; elle en a été retranchée, & eſt poſſédée aujourd'hui par François de *Brux* ou *Bruis*, ſeigneur de Brux & de Clédes, qui l'a acquiſe du marquis de Poyanne. François de Brux étoit fils de François de Brux, ſeigneur de Brux, premier du nom, & de Magdeleine de *Lomagne*-Terride, dite de Baringue, & a laiſſé pluſieurs enfans de N.. de *Deſpruetz* Trubeſſé, ſon épouſe. L'aîné de ces enfans, baron de Miremont, ſeigneur de Brux & de Clédes, dont pluſieurs garçons de N... d'*Abbadie* Badocat, dont il eſt veuf; le puîné, dit le chevalier de Brux, ci-devant capitaine dans le régiment de Navarre, a eu un fils aide major du même régiment, & une fille qu'il a eue de ſon mariage avec N... de *la Beyrie*.

La maiſon de Brux tire ſon nom de la terre & maiſon noble de Brux, ſituée en Guienne.

MIREPEIX en Bearn, diocèſe de Leſcar

parlement, sénéchaussée & recette de Pau, indépendance d'Ausch, où l'on compte 20 feux, fut une des douze premieres baronnies de Bearn, lors de la création de la Cour majoure en 1215. Le seigneur de Mirepeix fut dépouillé du titre de baron, à l'occasion d'une loi injuste qu'il voulut établir en Bearn, comme dit M. de Marca dans son histoire de cette province. Henri IV rendit le titre de baron au seigneur de Mirepeix, & cette terre est aujourd'hui du nombre des six qu'on appelle les petites baronnies; elle est possédée par un gentilhomme du nom de *Navailles*, fils de Gratoire de Navailles, baron de Mirepeix, chevalier d'honneur du parlement de Navarre; & qui, par la mort sans enfans de son frere aîné, est devenu le chef de sa maison. Veuf avec plusieurs enfans de N... d'*Aspremont* d'Orthe. Les seign. de Poeyterre & de Navailles d'Asson, sont des cadets de cette famille.

* MOLAN, Me. Pierre Molan, conseiller du Roi, trésorier de l'épargne, à cause de demoiselle Marie de *Verdun*, sa femme, ayant droit, par transport de M. Claude de Verdun, chanoine de l'église de Paris, d'une rente constituée sur la ville de Paris, en donna quittance le 5 décembre 1582.

MOLEMGHEN, terre & seigneurie en Artois, fut érigée en marquisat par lettres du Roi catholique, du 20 juin 1645, en faveur de Guislain de *Brias*, chevalier de l'ordre de Calatrava, commandeur de Mo-

linos & de Laguarota, conseiller au conseil suprême de guerre du Roi d'Espagne, & capitaine général de la cavalerie légere de son armée contre le Portugal, pour lui, ses hoirs mâles & femelles. Guislain étoit frere de Charles, créé comte de Brias, & n'ayant point laissé de postérité, le marquisat de Molemghen, échut à son neveu Engelbert, comte de Brias.

MONTESPAN, paroisse avec titre de marquisat; chef lieu d'un arrondissement de son nom, &c. dans le comté de Comminges en Gascogne, diocèse & élection de Comminges, parlement de Toulouse, intendance d'Ausch, où l'on compte 2 feux & 24 bellegues de fer.

La terre & seign. de *Montespan* entra en 1521, dans la maison de *Pardaillan*, par l'alliance de Paule d'Espagne avec N... de Pardaillan, fils d'Arnaud & de Jacquette d'*Antin*, issue au dixieme degré de Bernard, seign. de Pardaillan, & de Goudrin, le même qui accompagna S. Louis au siege de Tunis en 1270. Arnaud fut pere d'Hector, reçu chevalier de l'ordre du S. Esprit, le 31 décembre 1585, & aïeul d'Antoine Arnaud, capitaine de cent hommes d'armes, & de la premiere compagnie des gardes du corps, maréchal de camp en faveur duquel les terres de Montespan & d'Antin, furent érigées en marquisat en 1612 & 1615; & qui fut reçu chevalier des ordres du Roi, le 31 décembre 1619.

MONTFORT *l'Amaury*, *Mons fortis Almar*

lmarici, ville, chef lieu d'une élection de
n nom, avec un bailliage, une maîtrise
es eaux & forêts, un grenier à sel, une ma-
chaussée, une église collégiale, &c. dans
Mantois au gouvernement général de l'Isle
France, diocèse de Chartres, parlement
intendance de Paris, où l'on compte 455
ux.

Elle a pris le surnom d'*Amaury*, de l'un
ses seigneurs; la plupart des généalogistes
nnent à cet Amaury, la qualité de comte,
même qu'à Simon son pere; cependant
ns la chronique de Morigny, sur l'an 1120,
t Amaury n'a d'autre qualité que celle de
gneur de Montfort & de baron. Dans la
de Louis VI, Suger ne donne pas à
non de Montfort, pere d'Amaury, d'autres
es que ceux *d'illustre & de baron d'une
ande réputation*; Pierre des Vaux de
rnay, Regord, Guillaume le Breton, &
illaume de Poid-Laurent, en parlant de
non de Montfort qui, vers l'an 1212, fit
guerre aux Albigeois, lui donnent tou-
rs la qualité de *comte de Montfort*, aussi
n qu'à son fils Amaury. L'origine de ces
gneurs n'est pas bien certaine. Le conti-
teur d'Aymond prétend qu'Amaury étoit
du roi Robert, & d'une dame de *Nogent* &
l avoit épousée; mais comme on sait que
bert n'eut que deux femmes, *Berthe* &
stance, du Tillet a imaginé qu'Amaury
t bâtard. Oudri-Vital qui vivoit dans le
zieme siecle, & qui, par conséquent étoit

contemporain, assure qu'Amaury étoit fils de *Guillaume de Haynaut*, qui fut la tige de ces fameux seigneurs de Montfort. Du Bouchet, dans son histoire généalogique de la maison de Courtenay, a adopté ce sentiment avec d'autant plus de raison, que c'est le plus probable; ce Guillaume étoit fils d'Amaury, comte de Haynaut, & petit-fils de Baudouin, comte de Flandres & de Judith de France, fille de Charles-le-Chauve; il vivoit l'an 1003, & avoit épousé l'héritiere de Montfort. La branche aînée de ces seigneurs finit en la personne de Jean de Montfort qui mourut dans l'isle de Chypre, l'an 1249, sa fille unique, nommée Béatrix, épousa Robert IV, comte de Dreux, prince du sang royal; elle lui porta la seigneurie de Montfort, avec toutes les autres grandes terres de cette maison. Jean de Dreux, comte de Richemont & de Montfort conquit le duché de Bretagne sur Charles de Blois, l'an 1364; ses descendans posséderent le comté de Montfort qui fut uni à la couronne avec le duché de Bretagne, l'an 1532. Louis XI érigea Montfort en duché pairie; & le donna en échange à Charles-Honoré d'*Albert*, pour une partie du duché de Chevreuse; la postérité de ce seigneur en jouit encore actuellement, car il n'est pas vrai que la terre de Montfort dont il s'agit, ait été vendue à feu M. le comte de Toulouse, comme le prétend l'abbé de Longuerue dans sa description historique & géographique de la France.

MONTGUERS en Dauphiné, diocèse de ap, parlement & intendance de Grenoble, ection de Montelimars; où l'on compte un ngt-quatrieme de feu noble, un feu, un ieme & un vingt-quatrieme de feu taillble.

Cette ancienne baronnie a été acquise par abriel-François de *Cohorne*, seigneur du imon & du Malbanc.

La famille de Cohorne est originaire du yaume de Suede, où (suivant une procéire (1) faite à Upsal) elle a toujours été connue pour une des plus illustres, tant r son ancienneté, que par les emplois, it civils, soit militaires, dont elle a été corée. On lui donne pour auteur Erric horne, un des courtisans d'Olaus, Roi de ede, IIe du nom, baptisé en l'année 12.

Erric-Christian Cohorne, un des descenns d'Erric, assista l'an 1300 aux états du

(1) Cette procédure qui justifie l'ancienneté & noblesse du nom de Cohorne, & la jonction branches établies dans le comté Venaissin, fut e le 3 décembre 1700, de l'autorité du juge al de la cour d'Upsal, à la réquisition de Charde Cohorne, grand maître de l'artillerie, & tenant-général des armées de la république de lande, dont le fils Charles-Goswin Théodore, on de Cohorne, mourut à Leuwarde, le 26 1737, étant député de la province de Frise rès des Etats Généraux, & en qui finit la branl aînée de cette famille.

royaume de Suede, & fut allié à Marguerite *Broderſon*, qui fut mere de Frédéric-Touſſaint Cohorne, conſeiller au conſeil royal des finances de Suede, lequel épouſa Helene *Kropelin*, & en eut Touſſaint Cohorne, général de la cavalerie ſuédoiſe, vivant à Upſal en 1400, qui de ſa femme Yolande *Munck*, eut 1°. Chriſtian-Frédéric de Cohorne, gouverneur d'Upſal en 1473, lequel fut le Ve aïeul de Charles de Cohorne, duquel il eſt parlé dans la note ci-deſſus. 2°. Pierre, qui ſuit; 3°. Jean, chanoine de l'égliſe cathédrale d'Upſal.

Pierre de Cohorne fut chambellan, & général des troupes de la couronne de Suede; il ſuivit à Rome le roi Chriſtian, & ſe retira à Avignon en 1474, pour avoir tué en duel à Rome le comte de Schulemberg, favori de ſon Roi. Il teſta le 18 mars 147[illegible]. Il avoit épouſé Hélene *Kaplendon*, qui fut mere de Jean de Cohorne, qui teſta le janvier 1516, ayant été allié en 1465 à Agnès de *Rhotis*, de laquelle il eut Pierre II. du nom.

Pierre de Cohorne II. du nom, épouſa en 1520 Jeanne de Freſnes, & fut pere d'Antoine, qui de ſa ſeconde femme Hélene de *Gardane*, eut 1°. Touſſaint, qui ſuit; 2°. Etienne, capitaine au régiment de Flaſſans, infanterie, lequel eut ordre du roi Henri IV. d'augmenter ſa compagnie, & de la conduire à l'armée; il quitta peu après le ſervice & ſe fit capucin. 3°. Thomas de la poſtérité ſubſiſte.

Touſſaint de Cohorne, épouſa en 1579 bille *Neveu*, qui fut mere de Claude & de rançois de Cohorne. Ce dernier fut reçu en 608, chanoine de l'égliſe collégiale de S. ernard de Romans, après avoir fait les reuves de nobleſſe requiſes par les ſtatuts de e chapitre. Claude de Cohorne l'aîné, épouſa n 1617, Helene *Siffredi*, dont vint Gabriel e Cohorne, ſeigneur de Limon & du Mas-ancs, marié en 1669, avec Françoiſe de *Egliſe*, laquelle fut mere de François de ohorne, ſeigneur du Limon & du Maſblanc, llié par contrat du 14 juin 1699, à Marie-nne de *Cambis*, fille de Charles, marquis Orſan, & de Marie-Anne *Pilehotte* de la ape, dont, entr'autres Gabriel-François de ohorne, ſeigneur de Limon & du Mas-lanc, puis baron & ſeigneur de Monguers, ar l'acquiſition qu'il en a faite. Il a épouſé ar contrat du 6 juillet 1714, Jeanne-Ma-e-Françoiſe de Cohorne, ſa parente, de la ranche de la Palun, de laquelle il a eu :

1°. François-Gabriel-Joſeph-Marie-Jean e la Croix de Cohorne, dit le comte de la alun, né le 30 mars 1725, reçu page de a Reine en 1740, puis capitaine au ré-iment de Conti, cavalerie, depuis 1748.

2°. Louis-François de Cohorne, dit l'abbé e la Palun, prieur commendataire de Saint auſille-lès-Niſmes, né le 12 octobre 1726, ommé au baptême par Louis-François de *Bourbon*, prince de Conti, & Louiſe-Eliza-eth de Bourbon-Condé, mere de ce prince.

Thomas de Cohorne, troiſieme fils d'Antoine & d'Hélene de Gardane, fut nommé vice-recteur (1) perpétuel du comté Venaiſſin, par bref du pape du 5 janvier 1622. Il eut de ſa ſeconde femme Marguerite *Bernardi*, fille de Gilbert, ſeigneur de Sigoyer, & de Claire de *Beaumont*; 1°. Ignace qui ſuit; 2°. Joſeph, dont il ſera parlé enſuite; 3°. Françoiſe, abbeſſe de la Magdeleine à Carpentras en 1661.

Ignace de Cohorne, ſeigneur de la Palun, épouſa par contrat du 14 novembre 1652, Victoire *Morandi*, de laquelle il eut Thomas II, & Joſeph-Louis de Cohorne. Ce dernier fut ſacré le premier janvier 1725, évêque de Vaiſon; l'aîné Thomas de Cohorne IIe du nom, ſeigneur de la Palun, épouſa le 3 octobre 1690, Marie-Dauphine de *Thomaſſis*, fille de Henri, ſeigneur de S. Honoré, & d'Anne *Baroncin*, dont:

1°. Joſeph-Joachim-Thomas de Cohorne, dit le marquis de la Palun, gouverneur de la principauté d'Orange & de Bourbon-l'Archambault, allié en février 1735, à Marie-Louiſe-Eliſabeth *Hennequin*, veuve de Joſeph *Trudaine*, brigadier des armées du Roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, & capitaine des gendarmes de Bretagne, & fille

(1) Cette charge qui eſt triennale, fut donnée par le Pape à perpétuité à Thomas de Cohorne par une diſtinction particuliere qui n'a point d'exemple

nique & héritiere de Joseph-Antoine Hen-equin, seigneur de Charmont, Colaverdey ontaines, ambassadeur à Venise, & d'Anne *Marcillac*, dont il n'a point eu d'enfans.

2°. Jeanne-Marie-Françoise de Cohorne, ariée en 1724, à son parent Gabriel-Fran-ois de Cohorne, seigneur de Limon & de longuers, nommé ci-dessus.

Joseph de Cohorne, second fils de Tho-as & de Marguerite *Bernardi*, s'acquit eaucoup de réputation dans la marine, où servit en qualité de capitaine de vaisseau e ligne. Il épousa Elisabeth de *Chaussande* e Saint Roman, qui fut mere, entr'autres, e Louis-Alexandre de Cohorne, lequel fut llié par contrat du 30 mars 1724, à Lu-rece de *Silvecane* de Camaret. De ce ma-iage il reste :

1°. Alexandre de Cohorne, enseigne de aisseau.

2°. Magdeleine-Elisabeth-Flavie de Cohorne, eçue à S. Cyr en 1739, puis mariée le 2 ctobre 1752, à Louis, vicomte de *Noé*, eutenant de vaisseau du Roi, & chambellan e M. le duc d'Orléans, dont Charles-Louis e Noé, né le 24 février 1754.

MONTIGNI, seigneurie érigée en mar-uisat, par lettres de décembre 1651, re-istrées au parlement & en la chambre des omptes, les 10 février & 14 avril 1652, en aveur de François de *Montigny*, seigneur le Congis.

Jean-Charles-Etienne de Montigni, seigneur de la Cour, de Thommens, lieutenant-général & colonel d'un régiment de cavalerie pour le service de l'électeur de Hanovre, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, baron de Montigni par lettres de l'Impératrice Reine, du 24 février 1753.

MONTIGNY, dans le Perche, diocèse de Chartres, parlement de Paris, intendance d'Alençon, élection de Verneuil, châtellenie de Brezolles, où l'on compte 101 feux.

La terre & seigneurie de Montigny au Perche est une ancienne baronnie près de Verneuil qui fut long-tems possédée par les seigneurs de Montmorency-Montigny. Leurs descendans & héritiers l'ont vendue à Joseph *Durey* de Sauroy, seigneur du duché de Damville, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui a épousé Marie-Claire-Josephe *d'Estaing* du Terrail, dont

1°. Joseph Durey de Sauroy, marquis du Terrail, marié à N... fille du comte de *Goesbriand*.

2°. Marie-Josephe, femme du duc de *Brissac*.

MONTMAUR en Dauphiné, diocèse & élection de Gap, parlement & intendance de Grenoble, où l'on compte 3 feux & un sixieme de feu noble; & 3 feux taillables est une des quatre premieres baronnies du Dauphiné, dont les possesseurs jouissent du droit de committimus & de la prérogative

l'exclusion des autres nobles de la province, l'entrer & de prendre séance au parlement l'épée au côté. Ils sont commis-nés; c'est-à-dire, présidens de la noblesse aux Etats généraux de la province. Cette terre passa par alliance de la maison de *Montauban* dans celle des *Artaud*, & de celle-ci dans la maison de *Flotte*. Guillaume Flotte la vendit vers l'an 1660, à Uranie de *Calignon*, femme d'Hector d'*Agoût*, seigneur de Piegeon, de Bonneval, &c. Elle fut mere de Charles d'Agoût, baron de Montmaur, seigneur de Piegon, marié avec Justine de *Perissol* de S. Ange, fille de N... président au parlement de Grenoble. Leur fils aîné Hector-Samson d'Agoût, baron de Montmaur, n'a eu de son mariage avec Marie-Françoise *Amieu* de Beautrier, dame en partie du comté de Vinsobres en Dauphiné, qu'une fille unique Marie-Justine-Espérance d'Agoût, mariée avec Jean-Joseph-Paul-Antoine *Montpezat*-Tremolet de Bucelli, marquis de Montpézat, lieutenant de Roi de Languedoc, par la démission de son pere, avec lequel il a été maintenu en la possession du nom de Montpezat de Trémoletty de Bucelly, par arrêt du Conseil rendu le 24 mars 1752, contre l'évêque d'Alais & le sieur Rouviére, l'un de ses neveux, qui lui disputoient le nom de Montpezat, quoiqu'ils le portassent depuis environ 250 ans.

Il est issu de Sicard Tremolet ou Tremo-

leti, qualifié chevalier dans un acte original de 1435, où il se dit descendant des anciens seigneurs de Tremolet dans le comté de Foix, & pere par sa femme N... *Durfort*, de Sicard, second du nom, qualifié aussi chevalier dans son testament de 1469, par lequel il institue pour son héritier, son fils Pierre Tremolet, qualifié dans le même acte, damoiseau, & dans d'autres actes de 1489, 1521, 1522, 1523, chevalier magnifique & puissant seigneur. Il fut allié à Marie de *Cambis*. La terre de Montpezat qu'il avoit, & qui étoit titrée en baronnie, passa à son fils Antoine, dont la postérité a affecté depuis le nom de Montpézat. Jean de Montpézat, fils d'Antoine, eut deux enfans, Jean, second du nom, & Georges qui ont formé deux branches. François, créé marquis de Montpézat, fut fait lieutenant-général des armées du Roi, & conseiller d'état d'épée en 1651, gouverneur d'Arras & de l'Artois en 1665, & il avoit été désigné maréchal de France pour la premiere promotion, sous le ministere du cardinal Mazarin. Son fils fut pourvu en 1692, de la charge de lieutenant de Roi en Languedoc, qui, après sa mort, a passé au marquis de Montpézat, son cousin.

La postérité de George de Montpézat, marquis de Roubiac, capitaine de cent hommes d'armes, fut continuée par son alliance du 14 décembre 1617, avec Lucrèce de *Pontanel* qui fut mere de Pierre II de Montpézat-Tre-

oleti, maréchal de camp. Celui-ci épousa
4 octobre 1651, Catherine de *Rignac*, &
t pere de Jean III de Montpézat, baron de
ollias, commandant d'un régiment de son
om, lequel testa le 26 mars 1686. Il avoit
é marié en 1681 avec Thérese *Bot de*
Tertullis (fille d'une Nicolaï, & petite fille
'une Bonne de Lesdiguieres.) Elle fut mere
e Pierre, IIIe du nom, marquis de Montpé-
at, ancien lieutenant de Roi de Languedoc,
ieul de Jean-Joseph-Paul-Antoine, marquis
e Montpézat, baron de Montmaur, dont :

1°. Henriette de Montpézat, née le 26
ai 1739.

2°. Josephine, née en 1741.

Le marquis de Montpézat avoit pour frere
harles-Borromée de Montpézat, né en 1717,
icaire général de l'évêché de Die depuis 1745.
eur sœur Gabrielle-Thérese de Montpézat
voit épousé le 28 janvier 1742, Scipion de
icolaï, baron de *Sabran*, dont elle a laissé
eux fils.

MONTPELLIER. Charles-Alexis *de Mont-*
ellier, chambellan héréditaire de la pro-
nce de Namur, & André-Joseph de Mont-
ellier, son frere, furent anoblis par lettres
19 janvier 1743.

Les armes d'or, à la fasce de gueules ac-
ompagnées de trois têtes de maures de sable,
rtillées d'argent.

MONTREUIL-LE-SEC, ancienne ba-
onnie en Champagne, fut acquise par Gilles

Dernecourt, seigneur de la Neuville-aux Bois en Champagne, & de Remirecourt en Lorraine, mort en 1623, âgé de 42 ans.

Jean Dernecourt, seigneur de Vaux-la Grande, son bisaïeul, épousa en 1500 Guyotte de *Traversy*, qui fut mere de Thierri-Dernecourt, seigneur de Vaux-la Grande, allié en 1526, à Mesline, fille d'Antoine de Fleury, & d'Idette de *Sampigny* de laquelle il eut Catherine Dernecourt, morte en 1559, ayant épousé Joseph *Chevalier* seigneur de Malpierre, vicomte d'Abbeville & Simon-Dernecourt, seigneur de Vaux-la Grande & la Petite, Meligny, Neuville en Verdunois, Boulac, Vaurombois, &c. gouverneur de Vaucouleurs, gentilhomme de la chambre du Roi & du duc de Lorraine, mort en 1613, âgé de 77 ans. Il avoit été marié à Barbe de *Beurges*, morte en 1611, âgée de 71 ans, fille de Gaspard de Beurges, seigneur de Remicourt, Villers & Houdemont & de Marie de *Tresves*, dame de Ville-sur-Saulx, Communieres & Chatancourt, de laquelle vinrent 1°. Simon II Dernecourt, seigneur de Neuville & Gibomeix, chambellan du duc Henri, mort en 1626, âgé de 5[illegible] ans, ayant épousé en 1605, Marguerite de *Housse*, décédée en 1642, âgée de 52 ans & fille de Nicolas, baron de Watronville & d'Yolande *des Armoises*, de laquelle il eut pour fille unique Barbe-Alberte Dernecourt morte le 22 mai 1660, ayant été mariée le 29 février 1624, à Jean-Jacques de *Hara*[illegible]

court, seigneur de S. Baslemont, général des armées Lorraines ; 2°. Gilles Dernecourt qui suit ; 3°. Claude, mariée en 1602, à François d'Igny, seigneur de Fontenoi ; 4°. Barbe Dernecourt, qui épousa Varin de *Nivenhan*, baron d'Estrepy en Pertois.

Gilles Dernecourt, seigneur de Montreuil-le-Sec, &c. épousa Elisabeth de *Nettancourt*, laquelle se remaria à Jacques d'*Angennes*, seigneur de Montlouet, ayant eu de son premier mariage, 1°. Simon Dernecourt qui suit; 2°. Louis, seigneur de Port-sur-Seille, du chef de sa femme Henriette de *Norroy*, mariée en 1636, de laquelle il n'eut qu'Anne-Henri Dernecourt, seigneur de Port-sur Seille, père par Marie-Barbe de *Raigecourt*, de Paule-Antoinette Dernecourt ; 3°. Barbe Dernecourt, alliée en premieres noces à Charles-Louis d'*Igny*, baron de Rizaucourt; & en secondes, à Eric de *Hardoncourt*, gouverneur de Marsal, duquel elle n'eut que Charlotte de Hardoncourt, qui épousa Louis, marquis de *la Chatre*, gouverneur de Bapaume.

Simon Dernecourt, baron de Montreuil & d'Estrepy, seigneur de la Neuville-aux-Bois, fut marié à Catherine-Emilie d'*Aubery* du Maurier, fille de Benjamin, ambassadeur de France en Hollande, de laquelle il eut Françoise, femme de Charles de *Cherisy*, commandant la vieille compagnie des Gardes du corps du duc Charles IV ; & Louis Dernecourt, baron de Montreuil, seigneur de la

Neuville & d'Espanse, marié à N... *la Marche* le Comte, veuve de N... marquis de *Chavagnac*, dont N.... Dernecourt, allié à Marie *Jonner*, de laquelle est né :

1°. N... Dernecourt, dit le baron de Montreuil, seigneur de la Neuville-aux-Bois lequel a épousé en premieres noces N... de *Ligneville*, chanoinesse de S. Pierre de Metz fille de Jean-Jacques, comte de Ligneville & de l'Empire, & de sa seconde femme Anne Madeleine de *Pavyot*, & en secondes noces en 1740, N... *Guillaume* de S. Heulien fille du seign. de la Chaussée près Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

2°. N... Dernecourt, mariée à N... *Chamisot* de Boucourt, lieutenant colonel du régiment Royal-Etranger, & brigadier des armées du Roi.

MONTSOREAU, petite ville sur la Loire & sur les confins de l'Anjou & de la Touraine, a donné son nom à une ancienne maison dont étoit Gauthier de Montsoreau fondateur de l'abbaye de Suilli en Touraine & dans les titres de cette abbaye, il est qualifié prince très-chrétien. Cette seigneurie passa ensuite dans les maisons de *Craon* & de *Chabot*. Louis II, de Chabot, seigneur de la Greve, céda le 9 février 1450, cette baronnie à Jeanne *Chabot*, sa sœur & à Jean de *Chambes*, son beaufrere, pour les sommes qu'il leur devoit. Jeanne Chabot fut mere de Jean II de Chambes, baron de Montsoreau qui de Marie de Châteaubriant, eut Philippe

pari d'Anne de *Laval*, & pere de Jean III, n faveur duquel la baronnie de Montsoreau, it érigée en comté, par lettres de novembre 573, confirmées par d'autres du 18 Mai 575. Son frere Charles de Chambes, qui it son héritier & IIe comte de Montsoreau, it pere de René & aïeul de Bertrand, qui endit le 10 janvier 1664, le comté de Montsoreau à Jean du *Bouchet*, marquis e Sourches.

MONTUSIO, terre & seigneurie en hampagne, fut érigée en baronnie par lettres e 1671, en faveur de François *du Vouldy*.

MORIENSART, terre & seigneurie en landre, est entrée avec celles de Seroulx, erna, Brestel & le vicomté de Dourlens, ans la maison de *Coloma*, par l'alliance de eanne l'*Escuier*, contractée en 1585 avec on Pedro Coloma, seigneur de Bobadilla, ontador major de l'armée & du conseil de uerre de Sa Majesté catholique; & a été rigée en baronnie par lettres du... 1658, en veur de son petit-fils Pierre Coloma, mort n 1676.

MORTAIN, *Moritolium*, *Moritonium*, ille chef-lieu d'une élection de son nom, vec un ancien château & fort, église col-giale indépendante de la juridiction de l'or-inaire, &c. en Normandie, diocèse d'A-ranches, parlement de Rouen, intendance e Caën, où l'on compte 270 feux. Elle eu de tems immémorial le titre de comté. lle a été autrefois donnée en appanage aux

puînés des ducs de Normandie. Le Roi Jean, surnommé sans terre, ne prenoit point d'autre qualité, avant d'être parvenu à la couronne d'Angleterre, que celle de comte de Mortain. Henri premier donna ce comté en 1135 à son neveu Etienne de *Blois*, comte de Boulogne, qui parvint après lui au trône d'Angleterre. Guillaume, fils d'Etienne, le posséda après son pere, & mourut l'an 1160. Sa succession échut, après plusieurs contestations, à Marie de *Boulogne*, femme de Mathieu d'*Alsace*. Ide, leur fille, comtesse de Mortain, & de Boulogne, épousa Renaud comte de Dammartin. Mahaud, leur fille comtesse de Mortain, de Dammartin & de Boulogne, fut mariée à Philippe de *France* fils de Philippe-Auguste. Ce prince fut comte de Mortain; mais le Roi Louis VIII s'en réserva la forteresse l'an 1222, elle lui fut rendue par S. Louis en 1241.

Charles VI érigea la terre de Mortain en comté l'an 1401, en faveur de Pierre de *Navarre*, son cousin, qui mourut sans enfans en 1411. Ce comté passa à divers seigneurs, & revint ensuite à la couronne. François premier le donna en 1529, à Louis de *Bourbon*, duc de Montpensier, en échange de Carenci, Leuze, &c. que ce prince possédoit en Flandre, & que le Roi céda à l'empereur Charles Quint. Ce comté passa dans le dernier siecle à Gaston de *France* frere du Roi Louis XIII, par son mariage avec Marie de *Bourbon* Montpensier. Ann

Marie-Louise d'Orléans, leur fille, le donna Philippe de France, duc d'Orléans, après mort duquel il passa avec toute sa succession à son fils Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume.

MOTTES. La seigneurie de Mottes fut érigée en marquisat par lettres du Roi Catholique, du 16 septembre 1680, en faveur de Philippe-François d'*Ennetieres*, chevalier seigneur de Mottes, baron de la Berliere, conseiller d'état & trésorier général des domaines & finances des pays-bas, mort le 10 avril 1697.

Il étoit petit-fils de Jean d'Ennetieres, chevalier banneret, seigneur de Harlebois, conseiller des domaines & finances des Pays-Bas en 1603, lequel avoit épousé Françoise Van-den-*Berghe*, fille de Jean, seigneur de la Croix-au-Mont, & de Philippe de *la Woëstine*, de laquelle il eut, entr'autres Jacques & Charles-Philippe d'Ennetieres; ce dernier fut de sa femme Louise de *Landas*, dame de Wannebain & du Maretz, une fille unique Marie-Françoise d'Ennetieres, dame de Wannebain, qui épousa Charles l'*Archier*, comte de Ticdonck.

Jacques d'Ennetieres, frere aîné de Charles-Philippe, fut créé baron de la Berliere en 1664, président de la chambre des comptes, membre du conseil d'état, & trésorier général des domaines & finances des Pays-Bas, & mourut en 1677. Il avoit épousé Marie *Rudequin*, fille de Claude, seigneur de la

Haye, & de Marie de la Riviere, de l
quelle il eut Philippe-François, créé marq
de Mottes, Jean-François d'Ennetieres, se
gneur d'Harlebois, mort en 1674, gra
bailli de Courtrai, ſans laiſſer d'enfans de
femme Catherine-Eliſabeth *Morrhe*, laque
étant veuve, ſe remaria à Gaſpard de *Bee*
baron de Meulebeke.

Le marquis de Mottes eut pour fem
Marie *Obert*, dame de Maſingham, mo
en 1688, mere de Jacques-François d'E
netieres, marquis de Mottes, baron de
Berliere, grand bailli de Courtrai, mort
1714, laiſſant de ſa femme Alexandri
Françoiſe de Baſta, héritiere du comté
Mouſcron & de la baronnie d'Haele, q
avoit épouſée en 1681;

1°. Jacques-François-Joſeph, marq
d'Ennetieres & de Mottes, comte de Mo
cron, marié à Iſabelle-Marguerite de
Faille, fille d'Englebert, baron de Neve
dont eſt né Englebert-Maximilien-Joſe
marquis d'Ennetieres, comte d'Huſt,
Mouſcron & de l'empire, qui, de ſon
riage fait en 1739, avec Jeanne-Erneſti
Albertine de *Ste Aldegonde*-Noircarmes
pluſieurs enfans de l'un & de l'autre ſexe

2°. Marie-Alexie d'Ennetieres, allie
Edouard de *Flechin*, marquis de Wamin

3°. Françoiſe, mariée en 1706, à Ro
de Beer, baron de Meulebeke, fils de G
pard, & de Catherine-Eliſabeth *Morrhe*

4°. N... d'Ennetieres, femme de Charles-Joseph, baron d'*Owerschie*.

5°. Marie-Jacqueline, alliée 1°. à N... d'*Ostrel*, baron de Flers; 2°. à Balthasard-Alexandre de Sainte-Aldegonde, comte de Genetz.

MOUSCRON, terre & seigneurie en Flandre, fut érigée en comté par lettres du Roi catholique du 12 octobre 1627, registrées en la chambre des comptes de Lille, en faveur de Ferdinand de *Liedekercke*, baron de Huele, seigneur de Mouscron, mort en 1645. Ce comté passa à sa mort avec la baronnie de Huele, à Ferdinand de Basta, comte de l'empire, de Marmarouci, &c. fils de Georges Basta, d'Epirotte de nation, comte de l'empire, général des armées d'Espagne, puis de celles de l'empereur, auquel il conquit la Transilvanie, mort en 1707, & d'Anne de Liedekercke, dame de Zulte, décédée en 1716.

Ferdinand de Basta mourut en 1652. Il avoit épousé Françoise Vander *Gracht*, fille de Wauthier, de laquelle il eut, entr'autres, Nicolas Ferdinand de Basta, comte de l'empire, de Mouscron & d'Hult, baron d'Huele, mort en 1682, n'ayant eu de son mariage avec Michelle de *Jausse*, morte en 1665, que quatre filles.

1°. Alexandrine-Françoise de Basta, héritiere de Mouscron, de Huele, &c. épousa en premieres noces en 1681, Jacques-François *Ennetiere*, marquis de Mottes, dont des enfans; & en secondes noces N... *Francan*,

comte de Gromignies, duquel elle n'eut point d'enfans.

2°. Florence de Basta, dame de Morsele, morte sans enfans de son mari N... *Grimaldi*. 3°. & 4°. deux filles mortes à Courtrai sans postérité.

MOY, terre en Picardie qui a donné son nom à une maison illustre, dont il y a eu quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit; elle fut érigée en marquisat, en faveur de Charles de Moy, baron d'Espiart, Enfreville & de Nehout, gouverneur de S. Quentin, qui de Catherine de *Suzanne*, comtesse de Cerni, eut pour fille unique Claude, marquise de Moy, mariée à Henri de *Lorraine* comte de Chaligni, qui prit le titre de marquis de Moy. Il fut pere de Charles & de François, successivement évêques de Verdun, & d'Henri II, marquis de Moy, qui mourut sans alliance le 10 juin 1672, ayant institué héritier son neveu Procope-Hiacinthe, prince de *Ligne*, second fils de sa sœur Louise de Lorraine & de Florent, prince de Ligne du S. Empire. Procope-Hyacinthe, dit marquis de Moy, vendit ce marquisat à M. Crozat.

MURET, dans le Soissonnois, au gouvernement général de l'isle de France, diocèse, intendance & élection de Soissons, parlement de Paris, où l'on compte 29 feux.

Cette terre & seigneurie fut érigée en comté par lettres de juillet 1659, registrées au parlement le 29 août suivant, & en la chambre

les comptes, le 30 juin 1660, en faveur de Jérôme *Lecuyer*, fils de Jérôme, comte de Gresli, & de Marie *Viole*. Le comte de Muret qui fut tué à Senef, le 11 d'août 1674, avoit épousé Françoise de *Boulenc* de S. Reni, mere de Jérôme-François, comte de Muret, lieutenant général des armées du Roi, mort à 80 ans en octobre 1741, laissant de sa femme Louise-Agnès *Aubert*, Louis-Jérôme, marquis de Muret, né en 1722.

MYENNES, paroisse avec titre de châtelenie & un beau château à la moderne, &c. en Nivernois, diocèse d'Auxerre, parlement de Paris, intendance d'Orléans, élection de Gien, où l'on compte 32 feux. Cette châtelenie, dans une situation agréable, près la ville de Cosne, entre la Loire & le grand chemin, étoit possédée dans le quinzieme siécle, indivis, par le seigneur d'*Argenton*, & par Claude de *Beauvois* de Châtelux, maréchal de France, qui la tenoit du chef de Jeanne de *S. Verain*, sa mere; cette derniere moitié passa en 1467, à Catherine de Chatelux, sa fille, mariée à Amauri de *Fontenai*: leur fille Marie de Fontenai la porta à son mari Gilbert de *S. Quintin*, comte de Blet; elle avoit pour sœur Jeanne de Fontenai, alliée à Jean de *Viel-Bourg*, capitaine de cent hommes d'armes. Claude de S. Quintin, petit-fils de Gilbert, l'échangea en 1567, avec Antoine de *Louzeau*, seigneur de Villatte, qui la donna en dot à Paule, sa fille. Elle épousa en 1581, François de Viel-Bourg,

petit-fils de Jean de Viel-Bourg, & de Jeann
de Fontenai; celui-ci acquit en 1597, d
Henriette de *Cleves*, ducheſſe de Nevers
l'autre moitié de la terre de Myennes, pro
venant du ſeigneur d'Argenton. Ravan d
Viel-Bourg, un de leurs fils, qui eut cett
terre en partage, ayant été tué au ſiege d
Caſal en 1640, ſans poſtérité de Jeanne d
la Riviere; elle paſſa à ſes neveux Charl
& René de Viel-Bourg, fils de Claude
Viel-Bourg, mort de ſes bleſſures après
ſiege de Candie. René de Viel Bourg, q
avoit pour oncle Gilbert de Viel Bourg, gra
prieur d'Aquitaine, reſta, par la mort de ſ
frere, ſeul poſſeſſeur de cette terre, qui, p
lettres-patentes du mois de décembre 166
regiſtrées au Parlement le 10 février 166
& à la chambre des comptes, le 18 févri
1668, fut érigée en marquiſat, pour lui
ſes hoirs mâles & femelles, en conſidérati
de ſes longs ſervices & de ceux de ſes pe
& aïeux. René qui fut lieutenant général
gouvernement des provinces de Nivernois
Donziois, & capitaine au régiment des gar
françoiſes, & qui mourut en 1669, av
épouſé N... de *Bretel* de Grémonville, fi
de l'ambaſſadeur à Veniſe, qui étoit frere
lieutenant général des armées du Roi,
au ſiege de Candie, & de N... de *Lomen*
dont il laiſſa Louis de Viel-Bourg, marq
de Myennes, colonel du régiment de Be
voiſis, & lieutenant général au gouvernem
des provinces de Nivernois & Donziois,

siége de Namur, à l'âge de 28 ans, & dame Ravan de Viel-Bourg, qui devint alors marquis de Myennes, & aussi lieutenant général au gouvernement des mêmes provinces. Lui-ci étant mort au mois d'août 1741, ans postérité, Anne-Perrette *Hinselin* de Morache se trouva la plus proche héritiere dudit marquisat de Myennes, dont elle fit donation au mois d'octobre de la même année, à son neveu Pierre-Antoine Hinselin, chevalier, seigneur de Morache, fils de Pierre René Hinselin, chevalier, seigneur dudit Morache, & de Magdeleine-Catherine *du Roux* de *Reveillon*, petit fils de Jean Hinselin, aussi chevalier, seigneur dudit Morache, connu par le portrait géographique & historique de l'Europe, & par plusieurs autres ouvrages de littérature, lequel étoit frere de Pierre Hinselin, gouverneur des isles de la Guadeloupe & de la Desirade, duquel on voit l'histoire dans les livres des Antilles par les peres du Tertre & la Bat. Le marquis de Myennes s'est marié en 1738, avec Claude-Henriette de *Pouilli*, fille de François de Pouilli, chevalier, seigneur de Neuilli, & de la noblesse du Charolois, & de Françoise d'*Arlai*, dont :

1°. Anonime, né le 8 octobre 1743.

2°. Marie-François, né le 14 oct. 1744.

3°. Anne-Perrette-Françoise, née en avril 1.

4°. Françoise-Henriette, née le 27 juillet 79.

Il y a une autre branche de la famille
Hinſelin, qui ſubſiſte dans la perſonne
Gabriel-François Hinſelin, chevalier, ſe
gneur du Meſnil, la Croix & Trianges, l
quel n'a point d'enfans d'Antoinette-Cath
rine de *Pintherel-Desbiés*. Il a eu quat
ſœurs Urſelines à Pontoiſe, & deux mariée
ſavoir, 1°. Genevieve Hinſelin, qui épou
le 3 janvier 1730, Joſeph-Jean-Baptiſte
la Boiſſiere comte de Chambors au Vex
François, dont elle fut la ſeconde femm
& mour à Paris, le premier février 173
âgée de 31 ans. 2°. Marie-Anne Hinſel
femme de François-Thomas *Talon*,
gneur de Chalambert, auſſi morte ſans
fans, âgée de 30 ans, le 28 octobre 17

N.

NADAILLAC, baronnie en Quercy,
ceſe & élection de Cahors, Parlement
Toulouſe, intendance de Montauban, où
compte trois feux, ſoixante-dix-ſept be
gues & demi-feu, fut portée en mariage
celle du Repaire & les ſeigneuries de Nab
& de Roges par Allemande de la *Magn*
à Guillaume *du Pouget*, écuyer, qui v
encore avec elle en 1450. De leur mar
ſortirent Etienne & Pierre, qui firent
branches.

Le dernier eut en partage la baronn
Nad

adaillac & la seigneurie de Roges, & épousa lanche de *Saint-Gili*, dont il eut François ui testa en 1549, & fut pere par sa femme élis de *Commarques*, d'Antoine du Pouget, hevalier, seigneur de Nadaillac, capitaine e deux cens hommes de pied pour le roi e Navarre. Celui-ci eut de sa premiere mme Catherine *Chapt* de Rastignac, mariée 1546, François-Jacques du Pouget, seineur de Nadaillac, chevalier de l'ordre du oi & capitaine de cinquante hommes d'arles, allié le 9 mai 1568 à Rose, fille aînée e Pierre d'*Aubusson*, chevalier, seigneur de Villeneuve en Limousin, & d'Anne de *la orze*, qui lui apporta en dot la terre de Villeneuve. Ils eurent pour fils François Pouget, deuxieme du nom, baron de adaillac, seigneur de la Villeneuve, capine de cinquante hommes d'armes, chevar de l'ordre du Roi, qui se maria le 10 vrier 1598, à Marie, deuxieme fille de uillaume Pot, chevalier, seigneur de Rhos, grand-maître des cérémonies de France des ordres du roi, & de Jacqueline de la atre, & mere de François du Pouget, isieme du nom, capitaine d'une compagnie chevaux légers, en 1616, gouverneur des le & château de Bousac en Béri, décédé 1631. Il avoit épousé le 19 février 1623, deleine de *Lusignan*, de laquelle il eut nçois du Pouget IV du nom, marquis de daillac, allié le 15 juillet 1652 à Franse de *Douhet*, baronne de Saint-Pardoux,

dont naquirent trois fils, Charles-François François & Antoine, qui ont formé trois branches.

I. Charles-François, marquis de Nadaillac, né en 1657, a laissé plusieurs enfans de Renée-Françoise *du Tronchai*, qu'il avoit épousée en 1690.

II. François, comte de Nadaillac, seigneur de la Villeneuve, le Roq & Cussor, colonel d'un régiment d'infanterie, décédé en 1745 âgé de 84 ans, avoit été marié le 15 août 1700 avec Aimée-Éléonore de *Plas*, dont

1. François-Louis, comte de Nadaillac, vicomte de Monteil, baron de la Farge, & brigadier des armées du roi & exempt des gardes-du-corps, allié le 30 mars 1740 Adélaïde-Françoise *du Pille*, dame de Monteil dans la Marche.

2. François-Joseph du Pouget de Nadaillac, capitaine d'infanterie dans Condé.

3. Jeanne-Anne, née le 4 avril 1720, nommée abbesse de Gomer-Fontaine au mois d'août 1751.

III. Antoine du Pouget de Nadaillac, chevalier, baron de Saint-Pardoux, mort le 19 janvier 1741, avoit épousé le 4 février 1705 Anne *Poute* du Château, dont

1. François du Pouget de Nadaillac, chevalier, baron de Saint-Pardoux, seigneur de Saint-Symphorien & de la Gorce, capitaine de cavalerie, décédé le 9 Juin 1748, laissant de sa femme Marie-Françoise-Félicité le *Maistin* de Nuaillé, fille unique & héritier

Charles Germanic, comte de Nuaillé, brigadier des armées du roi, & mestre-de-camp d'infanterie, & de Louise de *la Rochefoucaud* de Surgeres.

Alexis-Roger-François du Pouget de Saint-Vardoux, né le 19 novembre 1743.

Anaclet-Germain-Frédéric, né le 5 septembre 1747.

Jeanne-Hortense-Pélagie, née le 3 janvier 1743.

Louise-Angélique-Céleste-Fortunée, née le 1 mars 1746.

2. Anne du Pouget de Nadaillac, née le 20 mars 1709, & mariée le 12 février 1730 avec Jacques, marquis de *Ligondez*, chevalier, seigneur de Château-Baudéan, maréchal des camps & armées du roi, mort à Riom, le 5 décembre 1749, laissant un fils âgé de 15 ans, & une fille de 17 ans.

NANGIS, petite ville en Brie, dont l'héritiere épousa *Fleuri*, fils naturel du roi Philippe Ier. Leur fille Élisabeth, dame de Nangis, porta cette terre à son mari Amiel, seigneur de *Venisi*. Helvis, dame de Nangis, épousa Pierre *Britaut*, duquel étoit issu Jean Britaut, seigneur de Nangis, connétable du royaume de Naples, & grand panetier de France. Sa fille Philippe devint dame de Nangis, & épousa en 1260 Bouchard de *Montmorency*, seigneur de Saint-Leu, dont la postérité masculine s'éteignit en 1402. Marie de *Veres*, dame de Nangis, de Vienne, & de Valjouan, fille unique de Jean de Veres,

ſeigneur de Beauvais-Nangis, épouſa le 16 août 1507 Louis, ſeigneur de *Brichanteau* aïeul d'Antoine, ſeigneur de Brichanteau amiral de France en 1589, reçu chevalier du Saint-Eſprit le 7 janvier 1595, en faveur duquel Nangis fut érigé en marquiſat, par lettres de novembre 1612. Il mourut le août 1617, & fut pere de Nicolas, marquis de Nangis, reçu chevalier du Saint-Eſprit le 13 janvier 1619, dont le petit-fils, Louis Armand de Brichanteau, marquis de Nangis chevalier d'honneur de la reine, fut reçu chevalier des ordres du roi, le 16 mai 172[illegible] & élevé à la dignité de maréchal de France en 174[illegible]. Ce ſeigneur étant mort ſans poſtérité le 8 octobre 1742, le marquiſat de Nangis échut par droit de ſucceſſion, à Louis *Regnier*, marquis de Guerchi, lieutenant général des armées du roi, chev. de ſes ordres & gouverneur d'Huningue, du chef de ſa aïeule Julie de Brichanteau, fille de l'Amiral mariée à Claude de Regnier, baron de Guerchi, neveu de George de Regnier de Guerchi grand prieur d'Aquitaine, puis de France, fils de Claude de Regnier, ſeigneur de Guerchi, un des cent gentilshommes de la chambre du roi, qui avoit pour triſayeul Philbert Regnier, écuyer, ſeigneur du Deſſert lès-Saint Pourçain en Auvergne, & de Vrailles, dont le fils Jean Regnier de ſeigneur de Guerchi (1) en épouſant vers

(1) La terre de Guerchi, dont le nom a été

156, Marie *Regnier*, fille unique de Jean Regnier, écuyer, seigneur de Guerchi, & grand bailli d'Auxerre, & d'Isabeau *Chrétienne*. Le marquis de Guerchi, dont le pere Henri avoit épousé Marie de *Brouilly* de Piennes, est décédé le premier février 1748, âgé de 85 ans, ayant eu de sa femme Jeanne-Louise de *Marion* de Druy, Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchi, marquis de Nangis, baron de la Guerche, lieutenant-général des armées du roi, colonel-lieutenant de son régiment d'infanterie, gouverneur d'Huningue, né en 1717, marié le 3 mai 1740 à Gabrielle Lidie, troisieme

---

ré par ses derniers possesseurs, est située près de oigny, & fut acquise le 5 août 1440, par Jean Regnier, écuyer, bailli d'Auxerre en 1429. La conormité des noms du beaupere & du gendre, a fait roire que l'un étoit fils de l'autre; mais quoique ous deux d'une noble extraction, ils étoient de familles différentes, & portoient des armes differentes : le bailli d'Auxerre portoit d'azur, à la croix lentelée d'argent, cantonée de quatre molettes l'or, & son gendre, d'azur, à 6 bezans d'argent.

Si le laborieux & savant auteur de l'histoire de l'église d'Auxerre avoit fait attention à une charte du 7 mars 1407, qu'il a rapportée lui-même, au sujet de la draperie; & à plusieurs passages de son ouvrage, où Jean Regnier est qualifié écuyer; il ne lui auroit pas refusé cette qualité dans la liste des bailliis d'Auxerre, à la tête de laquelle il annonce que ceux qui ne sont point qualifiés, sont des notables bourgeois, & il met de ce nombre Robin de Beauvoir, un des premiers gentilshommes cependant de la province.

fille du maréchal-duc d'*Harcourt*, dont postérité.

NARBONNE. La baronnie de Combas, érigée en vicomté sous le nom de Narbonne, fut portée en dot avec celle de Majane, par Françoise de *Bermond* à Jacques *Pelet*, second fils de Pons, seigneur de la Verune, qui avoit pour treizieme aïeul Raimond Pelet, un des premiers seigneurs qui se croiserent l'an 1095, & dont le fils Bernard Pelet devint comte de Melgueil, par son alliance avec Béatrix, comtesse de Melgueil, veuve de Bérenger Raimond, comte de Provence; mais sa postérité ne conserva pas long-temps ce comté : car quoique Béatrix en eût fait donation à son fils Bertrand Pelet, elle le partagea depuis entre sa petite-fille Douce de Provence, & sa fille Ermessinde de Pelet, qui épousa en 1173, Raimond, comte de *Toulouse*, ce qui donna occasion à ce prince de dépouiller du comté de Melgueil, la maison de Pelet, qui rapporte son origine aux anciens vicomtes de Narbonne, auxquels succéda la maison de Lara.

Françoise de Bermond fut mere de Louis Pelet, baron de Combas & de Montmirat, qui eut pour fils Pierre, pere de Louis II, & aïeul de Claude-François Pelet, en faveur duquel la baronnie de Combas fut érigée en vicomté, sous la dénomination de Narbonne-Pelet, par lettres d'août 1699. Ce seigneur qui mourut le 19 novembre 1702, laissa de sa femme Anne de *Rochemore*, Claude-Rai-

mond Pelet, vicomte de Narbonne, marié n 1712 à Louise-Henriette du *Chastelar*, ont

1°. François-Raimond Pelet, vicomte de Narbonne-Pelet, né le 21 octobre 1713, lieutenant-général des armées du Roi en 1750, marié en 1734, à Marie Antoinette de *Rosset*, sœur du duc de Fleuri, dont sont nées quatre filles.

2. Henri-Louis Pelet, dit le marquis de Narbonne, maréchal de camp, en décembre 1748.

3°. Charles-Bernard-Martial, né en 1720, officier de marine.

4°. Marie-Agnès-Antoinette, née en juin 1718.

Il y a encore de la maison de Pelet-Narbone, la branche des seigneurs de Salgas, formée par Guillaume Pelet, seigneur de la Carriere, second fils de Guillaume Pelet, seigneur de la Vérune & de Thérese *du Caylar*, que l'auteur de l'histoire des grands officiers qualifie mal à-propos prieur de Lunel (1). Il épousa par contrat du 12 avril 1441, Antoinette de *Planque* de la Carriere, dont il eut Pierre Pelet, seigneur de la Carriere, marié le 22 juin 1480, à Ca-

(1) Il le confond avec un autre Guillaume Pelet, chantre de S. Vincent de Lunel-le-Vieux, en 1536. Celui ci étoit neveu du premier, & fils de son frere aîné Elzias Pelet, seigneur de la Xérune. Gallia Christiana, édit. de 1739.

therine de *Guillon*, mere de Nicolas Pelet. Celui-ci s'allia le 26 novembre 1547, à Marguerite de *Rodier*, & fut pere d'Isaac de Pelet, seigneur de la Carriere, qui testa le août 1649; & laissa de sa seconde femme Anne de *Chapelain*, qu'il avoit épousée le 2 mars 1610, Claude de Pelet, seigneur d'Arbousse, capitaine au régiment des Sévénes, maintenu dans son nom & sa noblesse, par jugement contradictoire du 15 janvier 1671, & allié le 26 février 1645, à Anne de *La Mare* de Salgas. De ce mariage naquit François Pelet, seigneur de Salgas, marié le 2 Septembre 1604, à Lucrèce de *Brignac* de Montarnaud, dont le fils aîné, Claude de Pelet, baron de Salgas, a épousé Marie-Elisabeth de *Bertis*, dont :

1°. Anne-Joachim de Pelet, capitaine au régiment de Talaru.

2°. François-Hypolite de Pelet, sous-lieutenant au régiment des Grenadiers de France.

3°. François-Augustin de Pelet.

4°. Marie-Hélene-Hiacinte.

5°. Louise-Charlotte-Philippine.

6°. Marie-Thérese Catherine de Pelet.

Les freres du baron de Salgas étoient :

I. François de Pelet de Moncamp, capitaine de grenadiers dans le régiment de Talaru, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

II. François de Pelet, dit l'abbé de Salgas.

NAVAILLES, S. Armon & S. Peyrut en Bearn, diocèse de Lescar, parlement de

lu, intendance d'Auſch, ſénéchauſſée & re-
tte de Morlas, où l'on compte 93 feux. C'eſt
ne des 12 premieres baronnies de Béarn qui
t long-temps poſſédée par les ſeigneurs de ce
m, deſquels elle paſſa dans la maiſon de Foix,
depuis dans celle d'*Andouins*, dont Gaſton
Andouins, dernier poſſeſſeur de cette ba-
nnie, la donna, par ſon teſtament du 2 jan-
er 1524, à Magdeleine d'Andouins ſa fille,
ui épouſa en premieres noces, l'an 1527,
an-Marc, baron de *Montaut* & de Bénac,
pitoul de Toulouſe. Leurs deſcendans l'ont
oſſédée juſques à la mort ſans enfans, de
hilippe de Montaut Bénac, dit le maréchal
uc de Navailles. Elle vint enſuite à Fran-
ois de *Gontaut*, marquis de Biron, qui la
endit à Dominique d'*Eſclaux*-Meſplez,
réſident du parlement de Navarre, fils de
ominique d'Eſclaux, évêque de Leſcar,
près la mort de ſa femme N... héritiere de
Meſplez, dont ſon fils prit le nom, & épouſa
l... de *Gaſſion*. De ce mariage naquirent:

1°. N... d'Eſclaux Meſplez, baron de Na-
ailles, avocat général, puis préſident au
arlement de Navarre après ſon pere, ma-
ié à N... *Colbert*, ſœur de la comteſſe de
upé du Garané & de la marquiſe de Noe,
ont un fils cornette au régiment Dauphin
avalerie.

2°. N... d'Eſclaux, dit le chevalier de Meſ-
lez, maréchal de camp.

3°. N... d'Eſclaux-Meſplez, abbé de Pé-
ignan.

4°. N... d'Esclaux, chanoine de Lescar.

5°. N... d'Esclaux-Mesplez, femme de N... de *Planteroſe*, tréſorier de Navarre.

6°. & 7°. Deux filles, dont une religieuſe.

La terre de *Barinque* fut démembrée de la baronnie de Navailles, & cédée à Bertronnet de Navailles, tige des ſeigneurs de Labatut-Figueres. Elle échut à N... de *Navailles*, ſa petite fille, mariée avec Ramonet de *Caſtaign* (1), pere de Jean, allié à Marguerite *du Moret*, dont il eut Gaſton de Caſtaign, qui épouſa, le 16 juin 1572, Marguerite de *Carrére*, vicomteſſe d'Eſcures. De cette alliance naquit Catherine de Caſtaing, héritiere de Barinque, qu'elle apporta en dot, l'an 1592, à Jean de *Lomagne*, IIIe du nom, dit de Terride, fils de Jean II & de Jeanne de l'*Arqué*-Rochefort, dont le pere Jean, *aliàs* Thomas de Lomagne-Terride, lieutenant de la compagnie de 100 hommes

(1) Il avoit eu pour fils de ſa premiere femme Menjette, dame de *Sainte Colomme*, Antoine, ſeigneur de Sainte Colomme, chevalier de l'ordre du Roi, appellé d'*Aidie*, du nom de ſon aïeul maternel, ſœur d'Odet d'Aïdie, amiral de Guyenne. Antoine fut mis à mort par ordre de la Reine de Navarre, après le ſiége d'Orthez en 1569; & ne laiſſant point de poſtérité, la terre de Sainte Colomme paſſa aux héritiers de N... de Sainte Colomme, ſœur de ſa mere, & mariée à Imbert de *Gelas* & de Montesquiou; ce qui a donné lieu à l'auteur de l'hiſtoire des grands Officiers d'inſérer cet Antoine dans la maiſon de Monteſquiou.

armes du maréchal de Châtillon, avoit pouſé en ſecondes noces, le 14 juillet 1523, Marie de *Perrer* de Momas, dame de Sévignac, & étoit quatrieme fils d'Odet de Lomagne, vicomte de Terride & de Gimois, & de Catherine de *Cardaillac*, comme il eſt prouvé par un acte de 1536.

Catherine de Caſtaign fut mere de Gaſton de Lomagne-Terride, ſeigneur de Barinque, allié par contrat du 19 février 1623, à Jeanne d'*Arrac de Vigne* de Sault, dont il eut Triſtan de Lomagne-Terride, ſeigneur de Barinque. Celui-ci ſe maria, le 29 avril 1672, avec Marie de *Seney*, qui le rendit pere de Jacques de Lomagne-Terride, vicomte titulaire de Terride, ſeigneur de Barinque, marié le 5 février 1711, à Marguerite de *Foix-Candale*, baronne de Couhain. dont :

1°. Bernard de Lomagne, dit le vicomte de Terride, né le 31 janvier 1712, ci-devant lieutenant des maréchaux de France, puis eccléſiaſtique.

2°. Jacques de Lomagne, dit le vicomte de Terride, chevalier de S. Louis, capitaine dans le régiment du Roi, né en ſeptembre 1713.

3°. Marie de Lomagne-Terride, dite mademoiſelle de Barinque, née au mois de janvier 1717.

NESLE, ville en Picardie, dioceſe & élection de Noyon, Parlement de Paris,

intendance de Soissons, où l'on compte 364 feux.

Les anciens seigneurs de NESLE, en Picardie, étoient châtelains de Bruges; cette seigneurie tomba dans la maison de *Clermont* en Beauvoisis, par le mariage de Gertrude, dame de Nesle, avec Raoul de Clermont, seigneur d'Ally, dont le fils Simon devint seigneur de Nesle, & fut pere de Raoul II, connétable de France en 1287, tué à la bataille de Courtray en 1303, ne laissant que trois filles; Béatrix, qui étoit l'aînée, fut dame de Nesle, & épousa Guillaume de *Flandre*, seigneur de Tenremonde, dont vint Marie de Flandre, dame de Nesle, mariée à Juguger Ier., seigneur d'*Amboise*; leur fille Marguerite devint héritiere de Nesle, qui passa à son fils Jean de Sainte-Maure, comte de Benaon; il fut pere de Charles de Sainte-Maure, en faveur duquel la seigneurie de Nesle fut érigée en comté par lettres de Janvier 1466; son fils Adrien de Sainte-Maure, eut de Charlotte du Hâlon Jean II, comte de Nesle & de Joigny, pere de Louis, en faveur duquel le comté de Nesle fut érigé en marquisat, avec union des baronnies de Beaulieu, d'Arthies & de Copay, par lettres de janvier 1545, registrées au Parlement de Paris, le 26 novembre 1548. Louis étant mort sans postérité, Jean de *Laval*, fils de sa sœur Louise de Sainte-Maure, & de Gilles II de Laval, seigneur de Loué, devint héritier de Nesle, de même que de tous les

droits de la maison de Sainte-Maure, que la mort de son fils Guy, arrivée sans enfans en 1590, fit passer à son cousin-germain, René *Aux-Epaules*, fils de Gabriel *Aux-Epaules* & de Gabriel de Laval; René, qui avoit épousé Marguerite de *Montluc*, eut pour héritiere en 1650, sa fille Madeleine, dite de *Laval*, femme de Bertrand-André de Monchy, seigneur de Montcavrel, marquis de Nesle, dont le fils Jean-Baptiste se voyant sans enfans, vendit par contrat du 30 mars 1666; les marquisats de Nesle, & de Montcavrel, à sa sœur Jeanne de *Monchy*, & à son mari, Louis-Charles de *Mailly*, auxquels le roi accorda au mois de décembre 1701 des lettres-patentes portant confirmation de la substitution masculine, graduelle & perpétuelle du marquisat de Nesle & des terres y jointes, en faveur des aînés de la maison de Mailly-Nesle; ce seigneur joignit à ses titres, celui de *prince d'Orange*, du chef de sa femme, issue de Charlotte de Châlon, dont les droits ont été transmis à ses demandans; son fils aîné, Louis II, décédé 20 ans avant lui, en 1708, & dont le frere Franç. de Malex est mort en 1721, cardinal & archevêque de Reims, avoit épousé Marie de Coligny, dont naquit posthume le 27 février 1689, Louis III de Mailly, marquis de Nesle, prince d'Orange, reçu le 2 février 1724 chevalier des ordres du roi, mort en 1765; il avoit épousé Armande-Félice de la *Porte-Mazarin*, morte le 12 octobre 1729, dont

1°. Louise-Julie de Mailly, née en mars 1710, & mariée à Louis, comte de Mailly; 2°. Diane-Adélaïde, née en février 1715, alliée au marquis de *Flavacourt*.

NUFFEL, Arnould Guduwald-Bertulphe-Van-Nuffel, l'un des juges de la chef-chambre de Tonlieu à Bruxelles, fut anobli par lettres du 18 août 1756.

Les armes sont d'azur, à un guidon rompu par le lien, & posé en chevron, accompagné de trois étoiles à six raies, le tout d'or.

NEUFFORGE, Jean-Charles-Antoine de *Neufforge*, demeurant à Bruxelles, obtint le titre de chevalier, une couronne au lieu d'un bourlet, & confirmation de noblesse, en tant que besoin, par lettres du premier mars 1741.

Ses armes sont d'argent, à trois losange d'azur.

NEUVILLE, *Bourgeonval*, en Artois, diocese d'Arras, conseil provincial d'Artois, parlement de Paris, intendance de Lille, bailiage & recette de Bapaume, où l'on compte soixante-six feux, & trois cent vingt-sept personnes.

Cette terre mouvante du roi, à cause de son château de Bapaume, fut portée en mariage à Jacques de *Boulongne*, écuyer, seigneur de Florimont, Riquelieu, &c. fils de Jacques & d'Anne de la Marck, par Catherine de *Reffin*, fille de Pierre, écuyer, seigneur dudit Neuville, & de Catherine de *Bacquehem*.

Leur fille Eléonore de Boulongne en fut héritiere, & fut mariée à Evrard de Boulongne, son cousin, seigneur de Flines, du Plonich, &c. fils de Claude, & Madeleine d'*Aubermont*. De ce mariage naquit Valentine de Boulogne, qui porta en mariage la terre de euville à Jean-Philippe de *Laſtres*, chevalier, seigneur d'Ayettes, Rutoire, le Vigne, le Prez, Liévin, Wallonvillers, &c. Issu d'une très-ancienne maison, alliée aux plus considérables de la province. Son bisaïeul Jacques de Laſtres avoit épousé Marie *Morel-Tangri*; de ce mariage vint Adrien, seigneur d'Ayette, allié à Philippine de *France*, & pere d'Adrien de Laſtres, seigneur de Wallonvillers, marié le 26 mai 1611, avec Iolante de *Landas-Mortagne*. Leur fils Jean-Philippe eut de Valentine-Marie-Madeleine de Boulongne, Christophe-François de Laſtres, seigneur d'Ayettes, en faveur duquel & de son ancienne extraction, la seigneurie de Neuville fut érigée en comté, avec union des fiefs & seigneuries de Sailli & d'Ayettes, par lettres-patentes de mai 1719.

Le comte de Neuville avoit épousé en août 1693 Marie-Françoise de *Brias*, fille de Charles-Silvestre, comte de Brias, & de sa premiere femme Véronique de *Bernard*. Leur fils Charles-Valentin de Laſtres, comte de Neuville, a laissé de son mariage avec Marie-Elisabeth *Bochard* de Champigni,

1. Théodore-Charles-Antoine de Laſtres,

comte de Neuville, mousquetaire dans la seconde compagnie.

2°. Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lastres.

NIEL, famille noble de Lorraine, qui remonte à Jean-François Niel, natif de Vaucouleurs, anobli par lettres données à Nancy, le 25 janvier 1720.

Il étoit fils de Claude-François Niel, conseiller du roi, T. C., lieutenant-civil, & garde-des-sceaux dudit Vaucouleurs; & d'Antoine Niel, conseiller, secrétaire du roi, maison couronne de France & de ses finances; il fut gentilhomme ordinaire du duc Léopold, épousa N... *le Mercier*, fille de Jacques, dont il eut

Jean-François Niel.

Armes d'azur, à la bande d'or, chargée de trois hures de sanglier de sable allumées de gueules, & accompagnée de deux huchets d'argent, surmontés d'une étoile de même chacun.

NIEL. Claude Niel, avocat en parlement conseiller du roi; lieutenant au bureau des traites foraines de Vaucouleurs; d'or, à un écusson d'azur; accompagné de huit annelets de gueules, posés en orle. Armor. général de Champagne, pag. 637, n°. 36.

NIELES. Jean Baptiste *Nieles*, échevin de la ville d'Anvers, fut anobli avec confirmation de noblesse, pour autant qu'il en échoit, & concession d'une couronne au lieu de Bourlet, par lettres du 11 juillet 1753.

Les armes ſont d'azur, au chef d'argent, argé de vingt-trois hermines de ſable, 7, 8.

NOBLET de Morgard, à Paris; d'azur, a face d'or accompagnée de trois gerbes de d de même.

Charles Noblet fut reçu ſecrétaire du roi, iſon couronne de France & de ſes finances, .. 1653, fut élu ſyndic de ſa compagnie, 7 mai 1678, réſigna cet office à ſon fils, condition de ſurvivance, le 15 février 1685, t des lettres d'honneur au mois de ſeptembre la même année.

Charles-François Noblet de Morgard, d'abord ſecrétaire des ambaſſades d'Allemagne & de Pologne, pourvu de l'office de crétaire du roi, par la réſignation & à ndition de ſurvivance de Charles ſon pere, 15 février 1685, fut reçu le 5 ſeptembre ivant, pourvu de l'office de conſeiller du i, garde-dépoſitaire des minutes des expéions de la chancelerie, au lieu de Jean-ptiſte de *Creſſé*, le 29 mars 1691, élu ndic le 6 mai 1695, pourvu de l'office de effier en chef de la chambre des comptes, lieu de Louis *Gamard*, le 9 ſeptembre 02, décéda le 11 février 1732.

Il épouſa 1°. Demoiſelle Marie-Anne *Connot*.

Il épouſa en ſecondes noces, le... 1680, moiſelle Marguerite de *Navarre*, veuve meſſire Antoine-Adrien de *Croiſy*, écuyer, fille de meſſire Thomas de Navarre, con-

seiller du roi, trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Metz, & dame Anne *le Vacher* de Beaulieu, sa femme; il eut du premier lit 1°. Marie-Anne Noblet, morte âgée de 55 ans le 19 novembre 1741, ayant épousé le 19 janvier 1706 Pierre-François de *Maissat*, seigneur de Loveville & de Malvoisine, conseiller honoraire en la grand'-chambre du parlement, dont postérité; il eut du second lit 2°. Toussaint qui suit, 3°. N... Noblet mariée le... à Antoine-Claude de *Verchere* conseiller au parlement de Dijon, le 21 mai 1714, dont postérité.

Messire Toussaint Noblet, né le 25 décembre 1689, reçu secrétaire du roi, le... 1731, greffier en chef de la chambre des comptes de Paris, en survivance de son pere, le 22 janvier 1732, entré en exercice le 11 septembre suivant, mort le 22 mars 1750 il avoit épousé par contrat passé devant *Silvestre*, notaire à Paris, le 23 novembre 1731, demoiselle Marie d'*Anton* de Vaugiron, dont

Anne-Toussaint Noblet, cousin-germain de Dominique-Antoine, marquis de *Croissy*, né le... 1747, pourvu de l'office de greffier en chef de la chambre des comptes, à l'âge de 7 ans, avec jouissance des gages, & de survivance de Toussaint, son pere, par lettres du 20 octobre 1750, registrées le 1 novembre, & tenu de se pourvoir d'un office de secrétaire du roi, pourvu d'un office

seiller au parlement, le..., marié à N..., nt une fille unique, mariée en 1786 M. *Mousin* de Bernecourt, officier des des-du-corps de monseigneur comte d'Ar-, issu de Pierre Mousin, médecin de nri duc de Lorraine, anobli par ce prince 1608.

NŒCBOURG; Jean-François-Joseph de *ecbourg*, seigneur de Minvaut, ancien evin de la ville de Mons, fut anobli par res du 17 février 1753.

Les armes sont de gueules, à trois ancres navire.

NOIRMOUSTIER; Claude de la *Tri-uille*, eut en partage l'isle de Noirmous-, qui fut érigée en marquisat, par lettres tobre 1684, registrées en faveur de son , François de la Trimouille. Celui-ci pere de Louis, & aïeul de Louis II, faveur duquel ce marquisat fut érigé en hé-pairie, par lettres de mars 1650, ne furent point enregistrées. Son fils An-ne-François de la Trimouille fut créé duc pair par lettres d'Avril 1707, régist rées 19 mai suivant, & décéda sans postérité 18 juin 1733.

NOMENI, sur la Seille, a été une des ncipales places de l'évêché de Metz. Le nte Wildgrave étoit avoué de cette ville, un de ces comtes fit hommage de cette uerie à l'évêque Renaud de *Bar*, l'an 6. Sur la fin de ce siécle, Raoul de *Couci*, que de Metz, engagea à Charles Ier, duc

de Lorraine, pour sept mille francs de bon or, la ville & le château de Noméni & le Ban de Delme. L'année suivante l'évêque retira du duc le tiers de ce qu'il avoit engagé. L'évêque Conrad *Bayer* retira encore un tiers de Noméni & de Delme, l'an 1436, de René d'Anjou & de sa femme Isabelle; ensorte que peu-à-peu Noméni & Delme furent dégagés entierement. Ils demeurerent unis au domaine de l'évêché jusqu'à l'an 1551, que les cardinaux de *Lenoncourt* & de *Lorraine*, qui possédoient l'évêché de Metz, inféoderent Nomeni à Nicolas de *Lorraine*, comte de Vaudemont, à quoi le chapitre de Metz, consentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le comte de Vaudemont pouvoit apporter à l'église de Metz. Dix ans après le cardinal de Lorraine, administrateur de Metz, donna en fief perpétuel au comte de Vaudemont, Delme & son ban, achetés & unis au domaine de l'évêché de Metz, par l'évêque Jacques de Lorraine, qui tenoit ce siége vers 1240. Le chapitre de Metz, après quelques résistances, pressé par les sollicitations du roi Charles IX, protecteur de cet évêché, consentit en 1566 à l'aliénation pure & simple, & à l'accroissement de Delme au fief de Noméni, en faveur de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, & de ses descendans en loyal mariage. L'année suivante, l'empereur Maximilien II érigea Noméni en marquisat & principauté de l'Empire pour lui, ses successeurs & ayans cause

ar lettres données à Vienne, le 9 juin 567.

Le cardinal Charles de Lorraine, administrateur de Metz, transigea l'an 1571 avec le omte de Vaudemont sur plusieurs différends. e droit de supériorité territoriale fut conervé à l'évêque de Metz, aussi bien que le roit d'appel du juge de Noméni au bailli de évêché, duquel on pourroit appeler à la hambre impériale.

Le comte de Vaudemont, pere par sa remiere femme de la reine Louise, femme l'Henri III, eut pour successeurs en ses seigneuries de Noméni & de Delme, son fils hilippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui n'eut de sa femme Marie de Luxembourg, qu'une fille unique Françoise de Lorraine, dont la mere & tutrice vendit après 1607, moyennant 500000 liv. Nomeni & Delme, à Henri, duc de Lorraine, dont les successeurs l'ont possédé jusqu'en 1737, que par le traité conclu à Vienne, la Lorraine & ses dépendances furent cédées à la France, pour en jouir seulement après la mort du Roi *Staniſlas* de Pologne, duc de Lorraine & de Bar.

NORBERTIN. Barbe-Norbertine Odmare obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari Louis-Ignace le Fevre, en son vivant, conseiller, receveur général héréditaire de la châtellenie d'Oudenarde, par lettres du 12 février 1752.

O.

OBIN. L'Impératrice Reine accorda, par ſes lettres-patentes, du 15 octobre 1749, des ſupports; une couronne à perles & à la dignité de baron, à Jean-Lambert d'*Obin*, conſeiller en ſes conſeils d'état & privé, à Bruxelles, conſeiller, régent de ſon conſeil ſuprême des Pays-Bas à Vienne; & ſon fils Antoine-Joſeph d'Obin, le titre de chevalier, avec faculté d'appliquer le titre de baron & le nom d'*Obin*, ſur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens.

Ses armes ſont, d'argent à trois aiglons de ſable, aux vols abbaiſſés, celui de la pointe ayant la tête contournée; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

OINGT, petite ville murée en Lyonnois, diocèſe, intendance & élection de Lyon, parlement de Paris, où l'on compte 200 feux. Les Seigneurs, ont pris la qualité de vicomte dès le XIIIe. ſiécle. Sa juriſdiction s'étend ſur la paroiſſe de Teyzé, dont le château a titre de baronnie, & ſur celle de Ste Paule & de Moiré. Elle a paſſé à N... *Rique*, ſécrétaire du Roi.

OPPEDE, dans le comté Venaiſſin, diocèſe de Cavaillon, judicature de Lille, où l'on compte 300 feux.

Le lieu d'Oppede fut inféodé par le Pape

lexandre VI, en faveur d'Accurze de Mey-
er, & enſuite érigée en baronnie, le 23
ars 1529, par le Pape Clément VII. Cette
aronnie fut portée en mariage par Anne
Aaynier, ſeconde fille de Jean Mainier, pre-
ier préſident du parlement d'Aix, à Fran-
ois *Feruzzi*, baron de Lauris, ſecond pré-
lent du parlement de Provence, dont la fille
nique, Claire Peruzzi fut ſubſtituée aux
ens, nom & armes de Mainier, par le teſ-
ment de ſon aïeul, du 2 juin 1558, & ma-
ée à Jean de *Forbin*, ſeigneur de la Farre,
remier conſul de la ville d'Aix, qui avoit
our biſaïeul Jean II. Forbin, ſeigneur de
Barbent, frere aîné de Palamede, dit le
rand, ſeigneur de Soliers, auquel Louis
I fut redevable de la donation de la Pro-
nce; & que ce prince, en reconnoiſſance
e ce ſervice, établit ſon lieutenant & gou-
erneur général de Provence & de Dauphi-
é, par lettres du 19 décembre 1481. Claire
e Peruzzis, fut mere de Vincent-Anne de
orbin-Mainier, baron d'Oppede, premier
réſident du parlement d'Aix en 1621, charge
ont fut revêtu en 1655, ſon fils aîné Henri,
é d'Aimare de *Caſtellane*; & qui, de Ma-
e-Théreſe de *Pontevez*, eut Jean-Baptiſte
e Forbin-Mainier, marquis d'Oppede, am-
aſſadeur en Portugal, puis préſident au
arlement d'Aix, marié à N... *Marin* de la
hataigneraye, mere de Jean-Baptiſte-Henri
e Forbin, marquis d'Oppede, mort en
748. Il avoit épouſé N... de Forbin Janſon,
cédée en 1723, laiſſant pour enfans;

1°. Joseph-Louis-Roch-Charles Palamede marquis d'Oppede, né en 1721, capitaine lieutenant des Chevaux-Legers de Bretagne.

2°. François-René, chevalier de Malte, né en 1722, enseigne de vaisseaux.

3°. N... femme de N... *des Martins*, seigneur de Puilobier.

Ils ont eu pour oncle, André-Bernard Constance de Forbin d'Oppede, aumônier, puis maître de l'oratoire du Roi, abbé de S. Florent en Anjou.

ORTHO. Jean-Mathias-Jacmain d'*Ortho*, avocat au grand conseil à Malines fut anobli par lettres du 5 août 1744.

Les armes sont coupées, au premier d'azur à trois étoiles à six raies d'or, parti de sable à une merlette d'argent; au 2 d'or, au lion léopardé de gueules.

ORYOT. Maubert Oryot, chevalier, eut pour fils :

Robert Oryot de Jubainville, chevalier seigneur de Paigny-sur-Saone, gouverneur de Châlons; comme il appert par un compromis de cette ville, du 4 juin 1380. Il épousa Anne de S. *Baussant*, dont il eut

Charles Oryot, seigneur de Pagny & de Jubainville, cap. d'une compagnie d'hommes d'armes pour le service de France en 1437 épousa Marguerite de *Manonville*, fille d'honoré seigneur Perin de Manonville, chevalier, seigneur dudit lieu, comme il appert par une transaction du 6 novembre 1437, & laissa;

François Oryot, seigneur de Jubainville Villotte en 1442, épousa *Gabri de S, Maurice*, fille de Henrion de S. Maurice, chevalier, seigneur dudit lieu, dont il eut :

Jean Oryot de Jubainville, seigneur de Houdelaincourt & de la tour forte de Menoncourt, capitaine de cavalerie, capitaine des gardes de la Reine de France, épousa Marie de *Rececourt*, fille d'Honoré, seigneur baron de Rececourt, bailli de Clermont, dont il eut :

Jean Oriot de Jubainville, second du nom, chevalier, seigneur de Houdelaincourt, lieutenant aux gardes de la Reine de France, marié à Françoise *Hurault*, fille de Jean, écuyer, & de Jeannette de *Hargny*, dont il eut :

Pierre Oryot de Jubainville, seigneur dudit lieu de Houdelaincourt & de la terre forte de Menoncourt, capitaine de cent lances à cheval pour le service du duc de Lorraine, marié à Colette de *Godignon*, fille de Nicolas & de Marguerite de *la Mothe*, dont 1°. Nicolas qui suit; 2°. Gerard.

Nicolas Oryot de Jubainville & de Meligny, conseiller du duc de Lorraine & auditeur des comptes de Bar, se fit anoblir par lettres données à Nancy, le 9 mars 1596. Il ne connoissoit sans doute pas son état, puisqu'il descendoit en ligne directe de Maubert. Il épousa, le 10 novembre 1582, Janne de *Bar*, fille de Claude, seigneur de Houdelaincourt & de Marguerite *Cholet*,

dont il eut 1°. François Oryot, auditeur de comptes de Bar, le 20 mars 1610, par la réſignation de ſon pere; il épouſa en 1611 Julienne *Raulet*, fille de Jean, ſeigneur d'Ambly & de Magdeleine *Senocq*, dont Jeanne Oryot, femme de Henri *Rollin* conſeiller d'état & intendant de ſes troupes & Nicolas Oryot, maître de la chambre des comptes de Bar, grand louvetier du duc de Lorraine; 2°. Charles qui ſuit; 3°. Anne mariée en 1618 à Gaſpard *Leſcamouſſier* écuyer, conſeiller de S. A.; 4°. Claude mariée à Jean-Eliſée *le Moleur*, écuyer gruyer de Clermont.

Charles Oryot, ſeigneur de Jubainville auditeur des comptes de Bar & prevôt de Ligny, marié le 27 ſeptembre 1616, Marie-Gabrielle de *S. Remy*, fille de Jean écuyer, ſeigneur de Brieulle & de Jeanne *Senocq*, dont il eut :

Charles Oryot de Jubainville, ſeigneur de Houdelaincourt, lieutenant général, civil & criminel au bailliage de S. Mihiel, préſident & chef de police de ladite ville, épouſa, le 25 juillet 1645, Jeanne *Millet*, fille de François Cétain, & conſeiller de la ville de Verdun, & de Marie *Rutant*, dont 1°. François-Charles qui ſuit; 2°. Marie-Anne Oryot, mariée à Jean, comte de *la Tour* ſeigneur de Savonnieres; 3°. Marguerite Charlotte Oryot, mariée à Gabriel-François d'*Armur*, ſeigneur de Gerbeuville, conſeiller d'Etat, & maître des requêtes de S. A. R

. Catherine Oryot, mariée à François-
ne, baron *Dupuy*, seigneur d'Avrain-
e, président général des grands jours de
mmercy, conseiller en la Cour souveraine
Lorraine & Barrois; 5°. Henriette Oryot,
riée par contrat passé devant François *Ro-
t*, notaire à S. Mihiel, le 24 décembre
63, à Louis-Ignace de *Rehès*, chevalier,
gneur d'Issoncourt & de Sampigny. Voyez
mpigny dans la quatrieme partie.
Charles-François Oryot, seigneur de Ju-
nville, Houdelainville, de la tour forte
Menoncourt & Tillombois, conseiller au
lement de Metz, le 30 Janvier 1691,
tenant général au bailliage de S. Mihiel,
rié, le 17 septembre 1701, à Louise d'*Af-
mont*, fille de Charles, seigneur de Til-
bois & d'Elisabeth de *Laubrusel*, dont
Jean-Charles qui suit; 2°. Jean-Baptiste
ryot, dit le chevalier d'Apprencourt, sei-
ur de Houdelainville, major du régiment
Languedoc dragons, né le 12 juin 1712,
à la prise de Plana en Boheme, en
2.
ean-Charles Oryot de Jubainville, sei-
ur de Houdelaincourt, de Menoncourt,
-lieutenant des chevaux-légers de S. A. R.
mandant du régiment de Thiances;
sa Louise-Catherine, née comtesse de
our en Voivre, fille de Jean, seigneur
avonnieres, & dame Anne de *Drouart*,
1°. Charles Oryot de Jubainville, mous-

quetaire de la garde du Roi, chevalier, sei-
gneur de Tillombois.

2°. François-Hyacinthe.

3°. Marguerite-Catherine.

4°. Louise.

Les armes de gueules à 3 croissans d'or
2 & 1.

OVERSTRAETEN. Nicolas Van *Over-
traeten*, seigneur de Welden, fut anob
par lettres du 27 mai 1750, avec pouvo
d'ajouter à ses armes une couronne au lie
de bourlet.

Les armes sont de sable, au lio
d'argent.

OUTHEUSDEN. Henri-Jacques d'*O.
theusden*, seigneur de Sevenhuisen, natif
Rotterdam, obtint le titre de chevalier, d
supports avec banniere, confirmation de n
blesse, & anoblissement en tant que besc
seroit, par l'Impératrice Reine, du 11 ju
1755.

Ses armes sont de synople, au li
d'argent.

P

PALAZZI; Benoît de *Palazzi*, sei
taire du conseil suprême des Pays-Ba
Vienne, obtint le titre de baron, une c
ronne de vicomte, & des supports, par let
du 15 janvier 1744.

Les armes d'azur, à un petit palais d'argent.

PALLY; *Philippe-François-Marc-Eugène Louis* PALLY, seigneur de Fontoy, &c. obtint confirmation & déclaration d'ancienne noblesse, des supports, & le titre de baron pour lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres de l'impératrice-reine, du 7 mai 1760.

PAMELE, ancienne baronnie & béerie de Flandre, étoit possédée par Fulbert *ou* Fulbert, sire d'*Oudenarde*, qui fut fait chevalier par le comte Baudouin à la Belle-Barbe, en 1000. Il fut bisaïeul de Mahaud d'Oudenarde, héritiere d'Oudenarde, de Pamele, &c. qu'elle porta en mariage à Gerard d'*Audenbourg*, grand chambellan du comté de Flandre. Elle fut mere d'Arnoul, qui vivoit en 1154. Il prit le nom & les armes de sa mere, & eut pour fils Gilbert, prince d'Oudenarde, sire de Pamele, Lessine, Flobergue, &c. & de Richilde *de Mortaigne*, eut Arnoul, sire d'Oudenarde, Pamele, &c. lequel étoit mort en 1240. Il fut bisaïeul d'Isabeau d'Oudenarde, dame de Pamele, du pays d'Enemarcq, &c. qui épousa 1°. Guillaume de Mortaigne, sieur de Dossemer en 1296; 2°. Gerard de *Grandprez* en 1339. Du premier lit, vinrent Guillaume de Mortaigne, mort à la bataille de Crecy en 1346, sans postérité; Marie, épouse de Jean, seigneur de Fay & de Tilleloy, dont Jean, mort sans enfans, & Yolante de Mortaigne, dite dame d'Oude-

narde, qui devint dame de Pamele, Longvilliers, Recques & Marquise. Elle vend ces trois dernieres terres à Jean Blondel en 1386, & épousa 1°. Gaussuin *du Quesnoy*, seigneur de Brante & de Briseuil e 1349. 2°. Jean *d'Audrignies*, duquel el n'eut point d'enfant. De son premier mariag vinrent deux garçons, qui moururent sa postérité, & Marie du Quesnoy, dite dam d'Oudenarde, dame de Pamele, Tourcoing Loirne, du pays d'Entremarcq, &c. El fut mariée en 1383, à Jean de *Blondel* seigneur de Longvilliers, Marquise, Cant leu, &c. fils de Jean Blondel, & d'Isabea de *Bethune*. De cette alliance elle eut Ou dart de Blondel, Béer de Flandre, sire d'Oudenarde, baron de Pamele, seigneur d'Entremarcq & Ronne, qui de sa premiere femm Marie *Alaert*, fille & héritiere de Daniel seigneur de Caprietz & Geneth, eut Joss de Blondel, dit Joigny, baron de Pamele sire d'Oudenarde, Béer de Flandre, &c. le quel épousa Jossine, dame de *Rocquaghem* Kerckem, & eut pour enfans 1°. Josse d Blondel, dit Joigny, pere par Marguerit de *Halwin*, de Jacques de Joigny, mari en premieres noces à Françoise de *Mont morency-Croisilles*, & en secondes à Mari de *Sacquespée*, dame de Dixmude, mort sa enfans, le dernier de son nom en 1574 2°. Jeanne de Joigny, chanoinesse de Saint Waudru à Mons, laquelle épousa Philipp *Vandergracht*, seigneur de Melsen, mor

1545, pere d'Anne Vandergracht, qui rita de ſon couſin-germain Jacques de Joi-y, & porta la baronnie de Pamele à ſon ari Jean de *Locquenghien*, ſeigneur de erchem, Cockelberghe, Melſbroeck, fils Pierre, premier écuyer-tranchant de Ma-milien, de Philippe, puis de Charlequint, pereur. Jean de Locquenghien fut pere Philippe & d'Antoine, ſeigneurs de Melſ-oeck.

Philippe de Locquenghien, ſire d'Oude-rde, baron de Pamele, Béer de Flandre, c. épouſa Valerie de *Coutereau*, fille de ean, baron de Joſſe, dont vint Guillaume, ni de Magdeleine de *Tenremonde*, fille de ierre, ſeigneur de Baſſy, eut Philippe-Fran-ois, mort ſans enfans d'Anne d'*Yvres*, après oir vendu une grande partie de ſes biens, Valerie de Locquenghien, qui épouſa Re-aut, baron de *Rouveroit*, ſeigneur de La-ulx, colonel. De ce mariage ſortit Mel-hior-François, baron de Rouveroit & de avaulx, puis de Pamele, par retrait lignager n 1667, qui fut allié à Marie-Adrienne de *'enremonde*, dame d'Anvain; elle fut mere e Maximilien-François, baron de Rouve-oit, de Pamele, &c. Béer de Flandre, ſire Oudenarde, qui de Françoiſe *de la Pierre*, lle d'Henri, marquis de Bouſies, eut Henri-oachim, baron de Rouveroit, &c. cham-ellan de l'empereur Charles VI. Ce dernier épouſé Charlotte-Gabrielle de *Watteville*, hanoineſſe à Mons, fille de Charles, marquis

de Conflans, chevalier de la toiſon d'or dont

1°. Marie-Amour-Déſirée, baronne d Rouveroit, Pamele, Lavaulx, chanoineſſe Andennes, mariée en 1753 à François-Joſep Raſſe, prince de *Gavre-Ayſcaux*, chambel lan & capitaine d'infanterie.

2°. Marie-Françoiſe de Rouveroit, aut chanoineſſe d'Andennes.

3°. Marie-Charlotte de Rouveroit, aut chanoineſſe à Andennes, alliée en 1755 à N. baron de *Rodoan* & de Fontaine-l'Évêqu

PAMPHOU, ſeigneurie en Brie, fi érigée en marquiſat par lettres confirmativ du 31 janvier 1670, regiſtrées au parlemen & en la chambre des Comptes, les 5 m & 2 juillet ſuivans, en faveur de Jean-Bap tiſte-Gaſton *Baillet*, ſeigneur de Vaugre nans & de Pamphou, commiſſaire-général d la marine en Normandie & Picardie.

PANAT, en Rouergue, dioceſe de Rho dès, parlement de Toulouſe, intendance d Montauban, élection de Ville-Franche, o l'on compte ſix feux & quatre-vingt-onz bellugues de feu.

Hugues, comte de *Rhodès*, échangea e 1242 le vicomté de Peyrebrune, & les ſe gneuries & châtellenies de Coupiac, Cay toir, Thouil & Ville-Franche, avec Archam baud de *Panat*, qui lui donna celles d Panat, Marcillac & Sales-Comtaux. Le vi comté de Peyrebrune & ces autres terres q ſont en Rouergue d'une grande étendue, fi

nat poſſédées ſous le titre de vicomté & ronnie de Panat, par Archambaud & ſa poſtérité, de laquelle étoit iſſu Gui de Panat, comte de Peyrebrune, qui vivoit ſur la fin quatorzieme ſiécle. Ce Gui fut pere de ouis, vicomte de Panat, baron d'Alais, ernier mâle de ſa maiſon, qui donna ſes rres vers le milieu du quinzieme ſiécle, à ondition de porter ſon nom & ſes armes, à ean de *Levis*, ſon neveu, fils de Gaſton e Levis, ſeigneur de Leran, qui vivoit encore en 1478, & de Catherine de Panat, ſa xur, mariée le 22 octobre 1408. Jean de Levis, donataire de ſon oncle, n'ayant point u d'enfans, inſtitua héritier aux mêmes conitions Raimond de *Caſtelpers*, qui avoit pouſé par contrat du 16 avril 1513, Marguerite de *Narbonne*, fille de Jean, ſeigneur e Taleyran, & d'Iſene ou Alix de *Levis*, œur du donateur. Raymond de Caſtelpers, aron & vicomte de Panat, eut entr'autres nfans Jean de Caſtelpers, qui teſta le 2 octobre 1557; il avoit été allié le 17 janier 1540, à Jeanne de *Clermont-Lodève*, qui fit ſon teſtament le 12 mars 1598, & ut mere de Jean de Caſtelpers, baron de Panat, vicomte de Peyrebrune, &c. décédé le 12 mars 1598, ayant été marié le 10 avril 1570, à Anne de *Levis-Quelus*, fils d'Antoine, chevalier des ordres du Roi. De ce mariage, il laiſſa David de Caſtelpers, vicomte de Panat, mari d'Anne de *Vernede-Corneillan*, fille d'Antoine, vicomte de Corneil-

lan, & de Jeanne *du Lau*. Celui-ci n'eu de cette alliance qu'une fille Anne de Caſtelpers, qui porta les vicomtés de Panat & de Cadars, & pluſieurs autres terres conſidérables à ſon couſin Louis de *Brunet* de Caſtelpers, baron de Pujols & de Caſtelpers, vicomte d'Ambialet & de Montbaus, qu'elle épouſa le 27 octobre 1631, *alias* en 1635. Il étoit fils de Jean-Jacques Brunet, baron de Pujols & de Marguerite-Catherine *du Faur*, fille de Louis, chancelier de France, & petit fils de Louis de Brunet de Panat, mari d'Anne de *Lordat*, dame d'Ambialet, lequel avoit pour pere Louis de Brunet, allié à Marguerite de *Stuer*, & pour aïeul Gui de Brunet baron de Leſtelle, qui avoit épouſé Bertrand d'*Aguerre*, & étoit fils d'Arnaud de Brunet baron de Leſtelle & de Regine, dame de *Galapian*.

Louis de Brunet, vicomte de Panat, fut tué au ſiége de Libourne, après avoir fait ſon teſtament, le 26 mai 1649. Il laiſſa deux fils, Jean-Samuel & Louis-Joſeph, qui ont eu poſtérité.

Jean Samuel de Brunet de Caſtelpers de Levis de-Panat, vicomte de Panat, Cadars Ambialet, &c. ſeigneur de Thouils, épouſa en 1659 Jacqueline, fille de François d'*Eſpinchal*, & d'Iſabeau-Marie *de Polignac* & fut pere de Marie-Iſabeau, alliée à Jacque de *Volonzac*, & de Joſeph de Brunet vicomte de Panat, décédé en 1739, laiſſant de ſa femme Marie de *Toulouſe-Lautrec*

comteſſe de Montfa, morte en 1745, qu'il oit épouſée en 1700. 1°. Joſeph-Samuel Brunet, mort en 1741 ſans poſtérité Anne-Françoiſe de *Roquefeuille-Londres*. 2°. Jean-Eliſabeth de Brunet, ſacré évêque Evrie, le premier novembre 1739. 3°. Joph de Brunet, vicomte de Panat & de Caurs, capitaine de vaiſſeaux, allié en 1750 Françoiſe-Marie de *la Rochefoucauld-angheac*, ſœur de l'archevêque d'Albi, laquelle il a Dominique François de Brunet, né le 30 août 1752, & Armand-Jean, né le 18 août 1753. 4°. Frédéric-Joſeph de Brunet, eccléſiaſtique.

Louis-Joſeph de Brunet-de-Pujols-de Caſtelpers-de-Levis, ſeigneur & marquis de Ville-neuve, diocèſe de Beziers, frere puîné de Jean-Samuel, vicomte de Panat, it marié le 6 juillet 1674 à Eliſabeth de *la Croix de Caſtries*, morte en 1714, ſœur u dernier archevêque d'Albi. De ce mariage a laiſſé 1°. Pierre-François de Brunet-de-Pujols-de-Caſtelpers-de-Levis, marquis de Villeneuve, comte de Montredon, vicomte de Lautrec, allié à Dona-Marie de *Villeneuve*, Eſpagnole. 2°. N... dit le vicomte de Lautrec. 3°. N... femme de N... ſeigneur de *Cazeneuve*. 4°. N.. mariée à Toulouſe. 5°. Eliſabeth de Brunet, mariée le 7 juillet 1708 à ſon oncle, à la mode de Bretagne, Pierre-Joſeph Hyacinthe, marquis de *Caylus*, baron de Couairoux, commandant en Provence.

PARCQ, ſeigneurie en Brabant, fut érigée

en baronnie, par lettres du 5 mai 1659, en faveur de Frédéric de *Marſelaer*, chevalier, ſeigneur de Parcq, iſſu d'ancienne nobleſſe militaire.

PATIN, *Charles-Joſeph* de *Patin*, conſ. & maître des eaux & forêts, au quartier d'Ypres, & receveur général de la ſalle & châtellenie d'Ypres, fut anobli avec confirmation de nobleſſe, & conceſſion d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 15 octobre 1755.

PATIN, Charles-Philippe, vicomte de Patin, ſeigneur de Langhemarck, Vemded, Reke, & de Burgcoutere, conſeiller d'état, & préſident du conſeil provincial de Flandre, obtint confirmation d'ancienne nobleſſe, avec rectification d'armoiries, par acte de l'impératrice-reine, du 15 octobre 1755.

PAYENS en Champagne, diocèſe & élection de Troyes, parlement de Paris, intendance de Châlons, où l'on compte ſoixante-onze feux.

Seigneurie érigée en marquiſat, par lettres de juin 1665, regiſtrées au parlement & en la chambre des Comptes, les 17 & 21 août ſuivant, en faveur de François-Michel *Colbert*, meſtre-de-camp du régiment de Berri cavalerie, reçu en 1680 maître-d'hôtel de la reine, en ſurvivance, nommé en 1691 inſpecteur-général de cavalerie. Il fut tué d'un coup de canon au ſiége de Furnes, le 5 janvier 1693 : il étoit ſecond fils d'Edouard, marquis de Villacerf, & eut pour ſucceſſeur ſon frere

Pierre-Gilbert, qui avoit été reçu chevalier de Malte.

PELLENBERGH, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 11 juin 1655, en faveur de Jean de *Wisſekerke*.

PERROUX, seigneurie au bailliage de Châlons, fut érigée en comté, par lettres de mars 1644, enregistrées le 4 mai suivant, en faveur de N... *Galois*.

Louis *Gontier*, conseiller au parlement de Dijon, qui a possédé depuis ce comté, obtint de nouvelles lettres d'érection en sa faveur, au mois de septembre 1714, enregistrées en la chambre des Comptes de Dijon, le 7 août 1722.

PESMES, en Franche-Comté, diocèse de Clermont, parlement de Paris, intendance de Riom, élection d'Issoire, où l'on compte 37 feux, est une ancienne baronnie, avec un bourg & un château sur l'Ougnon, entre Besançon & Gray, qui a long-temps eu des seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts barons de cette province. Ils contribuerent à la fondation de l'abbaye d'Acé, ordre de Citeaux, qui est dans le voisinage de Pesme. Guillaume IV du nom, chevalier, sire de *Pesme*, n'eut de son mariage avec Huguette de *Courcelles*, qu'une fille unique, appelée Jeanne, qu'il nomma son héritiere universelle par son testament de l'an 1327. Elle étoit mariée à Ottenin de *Granson*, chevalier, issu d'une ancienne maison de la Bour-

gogne Transjurane. Ils eurent de leur mariage Guillaume de Granſon, ſire de Peſme, chevalier de l'Annonciade en 1355, & pere de Jacques, allié à Marguerite de *Vergi*. Il en eut Jean de Granſon, chevalier, ſire de Peſme, qui étant tombé dans la diſgrace de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, pour avoir excité quelques troubles dans le comté de Bourgogne, fut décapité en 1456. Sa terre fut confiſquée & donnée par le duc de Bourgogne à Claude de *la Baume*, comte de Mont-rével, dans la poſtérité duquel elle eſt reſtée juſqu'à préſent.

La baronnie de Peſme fut donnée en partage dans le dernier ſiécle, avec le marquiſat de Saint-Martin à Charles de la Baume-Mont-Revel, ſecond fils de Charles-François de la Baume, neuvieme comte de Mont-Revel, & de Jeanne d'*Agout* de Montauban. Il eut de ſa ſeconde femme Théreſe-Françoiſe de Traſignies, Charles-Antoine de la Baume-Mont-Revel, marquis de Saint-Martin, baron de Peſme, mort le 23 juillet 1745. Il avoit épouſé Marie-Françoiſe de *Poitiers* de Vadans, de laquelle il a eu Charles-Ferdinand-François de la Baume-Mont-Revel, marquis de S. Martin, meſtre-de-camp de cavalerie, allié en juillet 1723 à Eliſabeth-Charlotte de Bauveau, fille de Marc, prince de Craon & du Saint Empire, & de Marguerite de *Ligniville*. De cette alliance ſont ſortis 1°. Eſprit-Emmanuel-Melchior de la Baume-Mont-Revel, marquis de Saint-Martin, baron de Peſme, mort le 4 juillet 1754. 2°. Jeanne-Marguerite, chanoi-

esse à Remiremont, puis mariée le premier ptembre 1755 à Claude-Antoine-Cleriadus, omte de *Choiseul*, lieutenant-général de la rovince de Champagne & de Brie, guidon e gendarmerie, mestre-de-camp de cavale-e, & capitaine des gardes-du corps du roi, e Pologne, duc de Lorraine & de Bar, é le 5 octobre 1732, & fils de Charles-Marie, arquis de Choiseul-Beaupré, seigneur d'Ail-court, lieutenant général des armées du Roi, i devant chevalier d'honneur de la feue reine e Pologne, & de Henriette-Charlotte de *Bassompierre*, dame du palais de cette prin-esse. 3°. Diane-Gabrielle de la Baume Mont-revel, chanoinesse de Remiremont.

PESTRE, Jean Baptiste *de Pestre*, natif d'Ath, fut anobli par lettres du 15 juillet 1744.

Les armes de gueules à une clef d'or posée n pal, accotée de deux étoiles de six raies d'argent.

PEZENES, baronnie en Languedoc, dio-èse & recette de Beziers, parlement de Tou-ouse, généralité de Montpellier, intendance e Languedoc, où l'on compte 51 feux, qui près avoir été possédée par les maisons de *Narbonne* & de *Lauzieres*-Themines, passa n 1640 à la famille de *Beaulac*, dont sont ortis plusieurs conseillers & présidens de la hambre des comptes & cour des Aides de Montpellier, laquelle s'étant éteinte dans a famille de François de Beaulac, petit-fils e l'acquéreur; cette terre fut vendue par décret, & acquise au mois d'août 1745 par

Pierre-Marie-Emmanuel de *Girard*, seigneur de Colondres & de Saint-Jean de Vidas, capitaine dans le régiment du roi infanterie, & chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, en considération des services duquel S. M. unit à cette baronnie celle de Montesquieu & les seigneuries de Vasmacle, Poussset, la Brogne & Roudanergue, & les érigea en titre de marquisat, sous le nom de Pezenes, par lettres d'août 1750, registrées au parlement de Toulouse le 11 décembre de la même année, & en la chambre des comptes de Montpellier, le 9 janvier de l'année suivante. Il est fils de Pierre Guillaume Girard, seigneur de Colondres, trésorier de France, dont le pere Jean-Paul & l'aïeul Jean-Baptiste, aussi trésoriers de France, furent honorés de brevets de conseillers d'état; le premier en 1623, & l'autre en 1661, & lesquels étoit issus, suivant les lettres patentes d'érection, de Renaud Girard, seigneur de Bazoges, l'un des ambassadeurs de Charles VII, pour traiter de la paix avec les Anglois en 1435, puis en Ecosse, pour la conclusion du mariage du Dauphin avec la princesse Marguerite, dont il fut ensuite premier maître-d'hôtel.

Le marquis de Pezenes, né le 18 avril 1718, épousa le 29 février 1743, Marguerite-Antoinette *Viel* de Lunas, fille du président en la chambre des comptes de Montpellier.

PHILIPPE. famille de Lorraine qui remonte à Absalon *Philippe*, anobli par lettres du grand duc Charles, données à Nancy, le

remier août 1584, regiſtrées le 13 ſeptembre ivant, porte d'argent, à une boucle ou neau de ſable, duquel pendent trois me- ottes ou carcans poſés en triangle, accom- agnés en chef, d'une étoile à 5 raies, le ut de ſable; & pour cimier, une menote e l'écu. Fol. 181, verſ. regiſt. 1584. Ces mes ſont celles de la famille de Bagadour- achet, de laquelle étoit ſortie la mere de s anoblis.

La famille de Philippe, originaire de Lo- hine, eſt une des plus anciennes & des plus iſtinguées du marquiſat de Haroué. Il a été rouvé depuis peu, par tous les comptes de ette ſeigneurie, que les Philippe étoient ori- inairement affranchis de la ſeigneurie de Li- anges, dont les comtes étoient ſeigneurs de baronnie d'Orme, qui a été, avec celle e Haroué, réunie & érigée en marquiſat. e premier de cette famille, depuis lequel n puiſſe rapporter la filiation, eſt Jacques ui ſuit :

Jacques Philippe, officier de Claude de rance, fils du Roi Henri II, qui épouſa, 5 février 1558, N... *Bagadour*-Cachet, lle de Jean Bagadour-Cachet, d'une an- ienne famille noble de Lorraine, & de N... *'Arambourg* de Sainte-Hélene, eut de ce ariage : 1°. Abſalon qui ſuit; 2°. Henri, eigneur de Valfroicourt, qui ſuivra; 3°. aac, pere de Marie-Philippe, épouſe de oble Charles *Chuppin*. Jacques Philippe voit pour frere François Philippe, cha- oine de l'égliſe cathédrale de Metz, & abbé

de l'abbaye de S. Vincent de la même ville ordre de S. Benoît, en l'année 1568, pa résignation de Claude-Joseph de l'*Escoure* son oncle, qui avoit été élu abbé en 1547 & mourut en 1587, ayant pour succesſeu M. le cardinal de Lorraine.

Absalon Philippe, d'abord clerc d'office & greffier ordinaire du bailliage de l'hôte de Charles III, puis tabellion général d duché de Lorraine, duquel dernier office il fut pourvu par lettres du 7 Septembr 1575; & enfin secrétaire des commande mens dudit duc & de S. A. le marquis d Pont-à-Mousson, son fils aîné; & qui a de puis régné sous le nom de Henri-le-Bon fut anobli, comme nous l'avons dit, en 1584 Il épousa, 1°. Marguerite *Charda*, de la quelle il eut 1°. Perrin qui suit; & 2°. Char les, prieur de S. Epvre. Il épousa, 2°. e 1559, Jeanne *Cirier*, dont il n'eut poin d'enfans.

Perrin Philippe épousa Jeanne-Hilaire d *la Grange*, fille de Didier-Hilaire, écuyer seigneur de la Grange, & veuve de Louis *Philippe*, secrétaire ordinaire de Charle III, dont il eut 1°. Nicolas qui suit; 2° Clément, qui, après avoir fait profeſſio dans la maison des chanoines réguliers d l'ordre de S. Augustin à Pont-à-Mousson fut vicaire général de ladite congrégation depuis l'année 1636, qu'il fut élevé à cett dignité, jusqu'en l'année 1641; & enfi abbé de Domepvre & de S. Sauveur e Voge. Il mourut en son abbaye dans u

ge fort avancé, en 1668. La dame de la Grange eut de son premier mariage Didier Philippe qui fut curé de Lemainville, où il décéda, le 20 août 1602, & où fut mise son épitaphe, & où il a fondé une messe annuelle pareil jour de sa mort.

Nicolas Philippes, premier du nom, épou-, par contrat du 6 août 1613, Anne *Petit*, fille de noble Jean Petit, secrétaire du uc de Lorraine, & de Marie *Lambert*, ont il eut 1°. Nicolas qui suit; 2°. Anne, mariée à Sébastien *Pillos*, mort à Lemainille, au mois de décembre 1669, & dont a postérité y subsiste; 3°. Jeanne, mariée à ean *le Bon*, dont la postérité subsiste à revéchamp.

Nicolas Philippe, IIe du nom, avocat en cour souveraine de Lorraine, puis capiaine, prévôt, juge civil & criminel en la révôté du marquisat d'Haroué, depuis 1663, squ'en 1666, qu'il y mourut & y fut enerré avec sa femme, décédée le 14 janvier 663. Il avoit épousé Alix *Maitrelle*, fille e N... Maitrelle, major de cavalerie dans es troupes de Lorraine, où il servit longemps avec distinction, & dont il eut 1°. ean-Baptiste qui suit; 2°. Nicolas, réligieux bénédictin, sous le nom de dom Emien, & mort procureur au S. Mont, le 27 ovembre 1703; 3°. François, sieur de Bellefontaine, mort garçon à Neuf-Brisac en 705, officier de cavalerie; 4°. Clément ui suivra.

Jean-Baptiſte, Philippe, ſecrétaire ordinaire de Marie-Thérese d'Autriche, Reine de France, par brevet du 12 août 1675, né à Luneville, le 10 juin 1642, mort à Paris, le 3 janvier 1714, épouſa, le 27 novembre 1677, Marie *Aubert*, fille de François Aubert & de Catherine *Foreau*, morte & enterrée au village de Verrieres près Paris, le 26 ſeptembre 1738. Ils eurent 1°. Marie-Anne-Catherine, morte jeune; 2°. Jean; 3°. Jean-Baptiſte; 4°. Jean-Antoine; 5°. Marie-Françoiſe; 6°. Jeanne-Magdeleine; 7°. Jean-Baptiſte qui ſuit; 8°. Jean-Antoine qui ſuivra.

Jean Baptiſte Philippe, ſecond du nom, né à Paris, le 22 août 1689, épouſa à Paris, le 17 août 1711, Marguerite *Ferry*, dont 1°. Charlotte-Marguerite, mariée à M. *Chaperon*, correcteur en la chambre des comptes de Paris, dont poſtérité; 2°. Françoiſe-Adelaïde, dont poſtérité.

Seconde Branche.

Jean-Antoine Philippes, fils de Jean-Baptiſte & de Marie *Aubert*, né à Paris, le premier ſeptembre 1696, baptiſé le 2 en l'égliſe de S. Euſtache, fut pourvu, le 27 nov. 1718, par le duc Léopold, 1er. duc de Lorraine, d'une charge de gentilhomme ordinaire de ſa chambre, par lettres dûment regiſt. le 29 novembre de ladite année, le prince reconnut l'origine noble dudit ſieur Philippes,

nme deſcendant en ligne directe d'Abſalon
ilippe, anobli par le duc Charles III,
ſi qu'il eſt ci-devant dit; laquelle origine
ble a été depuis reconnue & atteſtée en
perſonne dudit ſieur Philippe, par acte
notoriété, par forme d'enquêtes, paſſé
vant les notaires d'Haroué, par gens des
ois états dudit marquiſat, les 19 août, 6
ctobre & 5 novembre 1738. Ledit Phi-
pe, premier commis du tréſor royal, de-
is l'année 1722, & commis par arrêt du
nſeil, du 17 juin 1726, & lettres-patentes
19, & regiſtrées en la chambre des
mptes, le 26 dudit mois, à l'exercice de
charge de garde dudit tréſor royal, pen-
nt l'exil du ſieur *Paris de Montmartel*,
i en étoit titulaire, épouſa à Paris, le 27
ril 1730, Marie-Renée *Gendon*, fille
Edme Gendon, premier ſecrétaire de M.
Argenſon, garde des ſceaux de France;
de Marie-Charlotte *Petit*, dont 10. deux
les jumelles venues avant terme, préſen-
es par erreur au baptême, le 12 avril
31; l'une comme garçon, & nommée
erre, & Renée; laquelle erreur a été rec-
iée par ſentence rendue ſur enquête en l'of-
cialité de Paris, le 14 avril ſuivant, morte
enterrée à S. Paul, les 13 & 14 dudit
ois d'avril; 3°. Marie-Jeanne, morte en
is âge; 4°. Jean-Antoine; 5°. Anne-Jean;
°. Edme-Gabriel; 7o. Marie-Renée Phi-
ppe.

Troisieme Branche.

Clément Philippe, quatrieme fils de N
colas, second du nom, & d'Alix *Maitrelle*
né à Lunéville, le 15 septembre 1652, mo
à Neuf-Château, le 13 janvier 1708, f
enterré aux cordeliers de ladite ville, aya
servi, comme le sieur du *Bellefontaine*, so
frere, dans le régiment de Langullerée, c
valerie, jusqu'en l'année 1679, épousa 1°
Antoinette *Regnault*; 2°. Anne *Magde*
leine, dont la famille fut anoblie, le 3 sep
tembre 1556, dont cinq enfans sont mor
sans postérité, & six vivans en 1740
trois du premier lit & trois du second. 1°
Marie, mariée à Neuf-Château, à Claud
François *le Bon*, son cousin; 2°. Barbe
mariée à Neuf-Château, à Sebastien *Melinet*
3°. Antoine-Joseph, dit frere Philippe d
S. Joseph, religieux cordelier; 4°. Anne
dite sœur Marie-Anne de *Jesus*, religieu
carmelite & supérieure de la maison Neu
Château; 5°. Elisabeth, mariée en ladi
ville, à Joseph-Leopold *Gerardin*; 6
Charles, prêtre du diocèse de Toul, cha
pelain de la chapelle du S. nom de Jés
dans la même ville.

Quatrieme branche, dite de Valfroicour.

Henri-Philippes, seigneur en partie d
Valfroicourt, argentier du duc Charles III

anobli par lettres de ce prince, du 20 décembre 1587, porte les mêmes armes qu'Abson, son frere, anobli, comme nous l'avons dit, en 1584. Fol. 300, reg. 1587. Il est de son mariage avec Marguerite *Bertrand*, fille d'Antoine Bertrand, écuyer, conseiller-secrétaire dudit duc Charles III, & de Marguerite l'*Escamouffier* : 1°. Louis Philippes qui suit ; 2°. Marguerite, mariée à Jean de *la Moussaye*, seigneur de Karcouet en Bretagne, maître d'hôtel dudit duc ; 3°. Claude, mariée par contrat du 28 janvier 1630, à Galien de *Thudesquin*, seigneur de Ferrieres, gentilhomme de la chambre de Monsieur, frere unique de Louis XIV, gouverneur des ville & château de Beaugency, lequel en eut une fille, nommée Catherine de Thudesquin, mariée à Hector de *Villebresme*, chevalier, seigneur dudit lieu, dont Marie de Villebresme, mariée à Henri *Arault*, chevalier, seigneur de Veuil, frere du comte de Marais, de la même maison que le chancelier de Chiverny, dont postérité,

Louis Philippes, conseiller d'état, & auparavant maître ordinaire en la chambre des comptes de Lorraine, mourut sans alliance en 1718.

PHELIPPES. Armand-François de Phelipes d'Abense, mestre-de-camp, colonel-commandant du régiment de mestre-de-camp cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris, le 23 mars 1778, âgé de cinquante-huit ans.

PICAVET, Alard Picavet, demeurant Aire en Artois, fut anobli par lettres d novembre 1523, enregistrées à Lille.

PIENNES, seigneurie en Artois, pass dans le XIVe siécle de la maison de Saint-Omer, dans celle de Hallwin, par l'allianc de Péronne de *S. Omer* avec Waultier II d nom, seigneur de *Halwin*, qui fut en 136 un des ôtages du roi Jean, & dont le petit-fil Josse de Hallwin eut cette terre en partage Celui-ci qui épousa en 1449, Jeanne de *Trimouille*, fut quatrieme aïeul de Louis de Hallwin, mariée à François de *Brouilly* seigneur de Mesvilliers, auquel elle porta l seigneurie de Piennes. Il fut tué à la batail de Senlis en 1589, & eut pour fils Charles d Brouilly, seigneur de Piennes & comte d Lannoi, en faveur duquel la seigneurie d Piennes fut érigée en marquisat par lettre d'août 1668, registrées en la chambre de comptes, le 17 décembre suivant, & au par lement, le 16 août 1669. Le marquis d Piennes, allié en 1607 à Renée de *Rochefo* la Croisele, laissa pour enfans.

I. Louis de Brouilly, marquis de Pienne tué devant Arras, en 1640, laissant de Gilon de *Harcourt*-Beuvron, Marie de Brouilly alliée à Henri-*Regnier*, marquis de Guerch

II. Antoine de Brouilly, marquis de Pier nes, gouverneur de la ville & citadelle de P gnerolle, chevalier des ordres du roi, le novembre 1676, marié le 14 février 166

Françoise *Godet des Marets*, dont il eut,
1. Olimpe de Brouilly, mariée le 17 déc.
90 à Louis, duc d'*Aumont*, chevalier des
tres du roi.
2. Marie Rosalie, alliée à Alexis-Henri,
rquis de *Châtillon*, chevalier des ordres
roi.

PIERMANS, Pierre-Albert *Piermans*,
gneur de la Flecherie, d'Opperfecle, de
ghem & de Haccart, fut élevé à la di-
té de baron, pour lui, ses hoirs & suc-
seurs mâles & femelles, par lettres du
septembre 1757. Il étoit fils de Corneille
bert Piermans, chevalier, seigneur de la
echerie & de Regine-Beatrix de *Fierlant*,
petit-fils de Pierre Piermans, chev. seig.
la Flecherie, & de Marie Ryckwaert.
Pierre-Albert, baron de Piermans, avoit
pusé en 1733, Catherine-Alexandrine-Thé-
se *Arazola* de Onate, fille de Jean-Phi-
pe, seigneur de Gomont, & de Françoise
ginie *Ryckwaert*; de ce mariage, il a
Françoise-Charlotte-Virginie, baronne de
rmans, mariée à Maximilien-Emmanuel-
dinand-Antoine de *Lanfranchy*, seigneur
Cruybeke & d'Altena, fils de *Maximilien-*
seph, seigneur de Cruybeke & d'Altena,
& le Ferdinand-René-Françoise-Catherine de
Fuwez, dont des enfans de l'un & de l'autre
sexe.

PIERRE-*Buffiere*, petite ville en Limou-
, diocèse de Bordeaux, où l'on compte
feux.

Premiere baronnie de Limoufin, ancien apanage de cadets des vicomtes de Limoges, a été poſſédée par des ſeigneurs de ce nom juſques en 1626, que Marguerite de *Pierrebuffiere*, épouſa Charles-Antoine de *Ferrieres*, marquis de Saulvebœuf. Son petit-fils Jean Nicolas de Saulvebœuf, étant mort ſans alliance, ſa ſœur Marie-Anne de Ferrieres Saulvebœuf, épouſa Charles de *Vaſſan*, d'une très noble & ancienne famille du Valois.

Il ne reſte de ce mariage que Marie-Geneviéve de *Vaſſan*, alliée en 1743 à Victor de *Ricquet*, marquis de Mirabeau, ſeigneur de Beaumont de Negro, mort en 1789.

PIERRE-BERNIS, partie de la ſeigneurie & bourg de Saint-Marcel en Vivarez, érigée en marquiſat, ſous le nom de *Pierre Bernis*, fut portée en dot l'an 1380, par Catherine de *Saint-Marcel* à Bernard de *Pierre* (*Petri*) Damoiſeau, ſeigneur de Bernis & du Sauzet, iſſu d'une des plus anciennes nobleſſes du bas Languedoc, où les aînés de la maiſon de Pierre ont poſſédé les baronnies de Ganges, de Caſtries, de Pierrefort & d'Hierle, & ont été alliés aux premieres maiſons de la province, entre autres avec celle d'*Anduze*, maiſon ſouveraine, alliée à celle de Toulouſe & de Montpellier. Bernard de Pierre étoit fils de Pons de Pierre, quatrieme du nom, & petit-fils de Raymond IV, qualifié noble & puiſſant homme, & Damoiſeau, dans un acte de 1310. Ce Raimond avoit pour ſeptieme aïeul Pierre, de Pierre, ſeigneur de Ganges

ui vivoit vers l'an 1060, & qui fit, en fa-
eur de l'égliſe de Maguelone, une fondation
onfirmée l'an 1116 par ſon fils Pons de Pierre,
eigneur de Ganges.

Catherine de Saint-Marcel, fut mere de
acques de Pierre, ſeigneur de Bernis & de
aint-Marcel, qui, d'Aigline de *Sarazin*,
ut Jean de Pierre, ſeigneur de Bernis &
le Saint-Marcel, allié à Jeanne de *Molette*
le Morangiés. Elle le rendit pere de Ber-
rand de Pierre, ſeigneur de Saint-Marcel,
ui épouſa Louiſe d'*Artifeld*, & en eut Jean
le Pierre, ſeigneur de Bernis, meſtre-de-
amp d'un régiment d'infanterie en 1591.
elui-ci fut marié en 1588 à Catherine de
Beziers, qui fut mere de Jean-Jacques de
ierre, ſeigneur de Bernis & de Saint Mar-
el, meſtre-de-camp des régimens de Cham-
lai & de Phalzbourg, par brevet de 1627
& 1629. Il mourut d'une bleſſure au mois
e juin 1636, à Fontenai de Ret, au Milanez.
l avoit épouſé en 1621 Anne de *Calviſſon*
le Nogaret. Leur fils Jean-Louis de Pierre,
eigneur de Bernis, cornette de la compagnie
les chevaux légers du duc de Mercœur, s'allia
n 1661 à Iſabeau de *Blou* de Laval, dont
aquit Joachim de Pierre de Bernis, cheva-
ier, baron de Châteauneuf, ſeigneur de Ber-
is, de Saint-Marcel & de Saint-Juſt, capi-
aine de cavalerie, qui épouſa en 1697 Marie-
Iſabeau de *Chaſtel* de Châteauneuf & de
Condors, dont

Philippe-Charles-François de Pierre de

Blou, chevalier, marquis de Pierre-Bernis, en faveur duquel le roi unit à la seigneurie de Saint-Marcel, les fiefs de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Juſt, du Colombier, de la Baſtie de Baladun, &c. & l'érigea en marquiſat, ſous la dénomination de Pierre-Bernis, par lettres-patentes du mois d'avril 1751. Le marquis de Bernis a épouſé en 1746 Renée d'*Arnaud*, baronne de la Caſſagne, d'une famille noble de Languedoc.

2. François-Joachim de Pierre-Bernis, d'abord comte de Brioude, puis comte de Lyon, cardinal, archevêque d'Alby, nommé en 1751 ambaſſadeur de France à Veniſe, puis à Rome.

3. Françoiſe-Hélene de Pierre de Bernis mariée à Claude de *Pelet* de *Narbonne*, baron de Salgas.

4. Iſabeau, religieuſe Urſeline.

PIERREFEU, ſeign. acquiſe par Pierre *Dedons*, conſeiller au parlement d'Aix, qui en obtint l'érection en marquiſat, par lettres de nov. 1682.

PLAINTEL, & Saint-Julien de la Coſte-ſa-Treve, en Bretagne, dioceſe & recette de Saint-Brieux, parlement & intendance de Rennes, au comté de Quintin, où l'on compte 43 feux un tiers & un quart de feu. Cette ſeigneurie & vicomté étoit ſi conſidérable qu'elle avoit un ſénéchal féodé, comme il ſe voit par un retrait de Barre, de la juriſdiction de Quintin, fait en 1317 au vicomte de Plaintel, demandé par Olivier Peloeſſel, écuyer

sénéchal féodé du vicomté de Plaintel. Tous les actes des siecles suivans & les inféodations faites aux seigneurs de Plaintel, leur donnent la qualité de vicomte.

Cette vicomté appartenoit dès 1290 à N... *Dollo*, seigneur de la Villemainguy, issu des anciens comtes de Dole, & dont la postérité masculine a possédé ces deux seigneuries jusqu'au milieu du quinzieme siécle. Guillaume Dollo qui fut le dernier, n'eut de son mariage avec Volance *le Voyer*, qu'une fille unique, savoir Jeanne Dollo, qui porta le vicomté de Plaintel & la seigneurie de Villemainguy dans la maison de *Gautron*, dont ce nom a été écrit dans les actes indifféremment, *Gautron*, *Gothron*, *Gautran*, *Gaulteron & Gaultron*, connue parmi les nobles de Bretagne, par des actes du douzieme & treizieme siécle, mais dont la filiation n'est assurée que depuis Jean-Gautron, qui fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356, laissant de sa femme N... *du Plessis-Bataille*, Geffroy-Gautron, qui hérita de la seigneurie du Plessis-Bataille, dite depuis du Plessix-Gautron, & fut allié à Thémine *du Bois-Adan*. Leur fils Pierre Gautron, seigneur du Plessis-Gautron, vivoit en 1416 & 1441. Sa femme Robine *Durand*, le rendit pere de Jean & de Rolland Gautron; de celui-ci est sortie la branche des vicomtes de Plaintel.

L'aîné fut seigneur du Plessis-Gautron, & succéda vers 1464 à sa mere, dans les sei-

gneuries de la Ville-au-Provoſt en Bretagne & du Macé en Normandie. Il eut de ſa premiere femme Marguerite d'*Acigné*, fille de Jean, vicomte, ſeigneur d'Acigné, & de Beatrix de *Roſtrenen*, Raoul Gautron, ſeigneur de la Bouere, du Pleſſis, du Cauchaix, de la Ville-au-Provoſt, &c. tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. Il avoit épouſé en 1486 Jacquette *la Vache*, qui fut mere & tutrice de Robert Gautron, ſeigneur du Pleſſis, &c. décédé en 1546, laiſſant de ſa femme Jeanne de *Châteaubriant-Beaufort*, deux fils, mort jeunes, & Adrienne Gautron, héritiere du Pleſſis, de la Ville-au-Provoſt, &c. qui épouſa 1°. François de *Tréal*, ſeigneur de Beaubois. 2°. Rolland *du Breil*, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Chalonge, duquel elle n'eut point d'enfans; elle eut de ſon premier mariage Chriſtophe de Tréal, ſeigneur de Beaubois, du Pleſſis-Gautron, &c. allié à Françoiſe de *Quellenec*, dame de Biénaſſis, & mere de Françoiſe de Tréal, dame du Pleſſis, de Beaubois, &c. mariée à Jacques, baron de *Nevet*. Leur fils Jacques n'ayant point eu d'enfans de Bonaventure de *Leſcouet*, dame de Kermabilio, eut pour héritiere ſa ſœur Claudine de Nevet, qui porta les ſeigneuries du Pleſſis-Gautron, de Beaubois, &c. à ſon mari Vincent *du Parc*, marquis de Locmaria. La ſeigneurie du Pleſſis-Gautron a été vendue en 1742 à N... de *S. Riveul*.

Rolland Gautron, ſecond fils de Pierre

de Robine Durand, fut sénéchal de Lamballe, & conseiller du duc de Bretagne en 1480, & devint vicomte de Plaintel, seigneur de Villemainguy, par son mariage avec Jeanne *Dollo*; il mourut vers 1500, & fut pere de Gilles Gautron, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy, allié en 1501 à Yvonne *le Cocq*, dame de la Menardais. Il fut reconnu en 1508 par les habitans de Plaintel, seigneur supérieur & fondateur de l'église de Plaintel, & mourut peu après 1527. Son fils Olivier Gautron, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy & de la Menardais, décédé vers 1558, fut pere par Suzanne *Visdelou* de Jacques Gaudron, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy, de la Motte, &c. chevalier de l'ordre du Roi, qui servit avec distinction en Poitou, & étoit mort en 1577; il avoit épousé 1°. en 1556 Marguerite de *Lesongar*, qui fut mere de Gilles Gautron, mort sans postérité en 1587. 2°. En 1566 Claudine de Robien, dame de Boihuc, qui devint dame de Robien, par la mort sans enfans vers 1578, de Jacques de *Chateautro*, son neveu, fils de sa sœur aînée Jeanne de Robien, & de Louis de Châteautro, conseiller au parlement. Elles étoient filles de Jacques, seigneur de Robien, capitaine de Croisic, & de Jeanne *du Bois de Beaulac*. Ce seigneur de Robien étoit issu de Jacques *Baucher*, gentilhomme Anglois, qui s'établit en Bretagne, & épousa vers l'an 1212 une fille de la maison d'*A-*

y augour, comme on l'apprend par des lett de 1389 du duc Jean, données à Louis Ba cher, seigneur de Robien, descendant Pierre Baucher, chevalier, qui avoit épou Marie de *Maure*, par lesquelles lettres duc lui accorda la permission de changer nom de *Baucher* en celui de Robien.

Claudine de Robien épousa en second noces en 1585 Gilles de *Creux*, seigneur la Giffardiere, capitaine de cinquante hom mes d'armes; & en troisieme Alain, seigne de *Coetsal*, Kerbellec, &c. & étoit morte 1598 sans enfans de ses deux derniers mari & ayant eu du premier, Christophe Gautro vicomte de Plaintel, seigneur de la Vill mainguy, de Robien, de Bolhuc, &c. ch valier de l'ordre du roi, & gentilhomme sa chambre, qui obtint en 1605 des lettr du roi, registrées le 7 mai de la même ann au parlement de Bretagne, pour prendre nom de Robien, que sa posterité a conserv Il mourut le 6 juin 1625, & avoit épou le 29 juillet 1601 Catherine de *Bourgneu* fille de René, seigneur de Cucé, premi président du parlement de Rennes. Il e entre autres enfans Christophe, qui a cont nué la lignée; Jean qui a fait la branche de seigneurs de *Kambourg* & de Campson, Alain, auteur de celle des seigneurs de l Boulaye & de la Motte.

Christophe de Robien, vicomte de Plain tel, seigneur de Robien, Villemainguy, Spi nefort, &c. fut gentilhomme de la chambr

n roi, & chevalier de ſon ordre, & mourut n 1652. De ſon mariage, fait le 14 février 627 avec Marie *le Vicomte*, il eut entre utres enfans Sébaſtien de Robien, vicomte e Plaintel, ſeigneur de la Villemainguy, obien, &c. & du chef de ſa mere de Kuſano, e Peroſe, de la baronnie de Lamvaux, &c. eçu conſeiller au parlement de Bretagne, e 24 mars 1656, & mort le 5 mai 1691, yant été marié par contrat du 3 février 1657 Françoiſe de Cleuz, fille de Jean, ſeigneur u Modeſt, conſeiller au parlement de Metz, & de Charlotte de la Bouexiere. Son fils aîné Paul de Robien, vicomte de Plaintel, &c. eçu conſeiller au parlement de Bretagne, ur la démiſſion de ſon pere, le 12 octobre 684, préſident à mortier, le 14 août 1706, eſt mort en juillet 1744; il avoit épouſé le 6 février 1697 Thereſe *du Louet de Coet anval*, veuve de Guillaume *Marot*, comte de la Garaye, & fille de Robert, ſeigneur de Coetjanval, & de Renée le Borgne de *Leſquiffiou*; elle mourut deux ans après, en couches de ſa fille Louiſe-Jeanne de Robien, mariée à René le Prêtre, ſeigneur de Châteaugiron, préſident du parlement de Rennes. Son fils Chriſtophe-Paul de Robien, vicomte de Plaintel, &c. né le 4 novembre 1698, reçu conſeiller au parlement de Bretagne, le 17 mai 1720, préſident à Mortier, le 24 octobre 1724, a acquis la baronnie de Ka er près Auray, en 1727. Il a épouſé le 20 juin 1728 Julienne-Andrée-Françoiſe de *Robien*

de Kambourg, sa cousine, au quatrième degré, fille de Thomas de Robien, comte de Kambourg, baron de Lamvaux, seigneur de Laval-Tancarville, &c. président du parlement de Rennes, de laquelle il est veuf du 7 septembre 1742, dont :

1°. Paul-Christophe de Robien, né le septembre 1731, reçu conseiller au parlement de Bretagne, en janvier 1750, président mortier le 13 avril suivant. Il réunit en sa personne les deux branches de Robien & de Robien de Kambourg.

2°. Louis de Robien, dit le comte de Kambourg.

3°. Louise-Josephine de Robien.

4°. Hyacinthe de Robien.

5°. Thérese de Robien.

PLAN ; Bernard-Augustin *Plan*, docteur en médecine, natif de Delft en Hollande & domicilié à Malines, fut anobli avec sa postérité mâle & femelle, par lettres de l'impératrice-reine, données à Vienne, le 9 août 1749. Il étoit fils de Regnaud Plan & d'Isabelle Terfmitten.

PLESSIS-CHATEAUBRIENT ; seigneurie érigée en marquisat par lettres de novembre 1648, registrées le 7 septembre 1649, en faveur de Gabriel de *Châteaubrient*, seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis lieutenant-général des armées du roi, & eut de Susanne *Remond*, Raimond de Châteaubrient, comte des Roches-Britaut, vivant en 1670.

PLEURS en Champagne, diocese de royes, parlement de Paris, intendance de hâlons, élection de Sézanne, où l'on compte 03 feux.

La seigneurie de Pleurs, que possédoit laude de *Pontaillie*, seigneur de Saint-Just, Dampierre-sur-Salon, mort sans postérité, t érigée en marquisat par lettres de janvier 661, regîstrées au parlement & en la chamre des comptes, les 14 février & 5 avril 664.

PLUMARTIN, seigneurie érigée en marquisat pour René d'*Yfore*, marquis d'Hervaut, par lettres de janvier 1652, regîstrées au parlement & en la chambre des comptes les 28 mars & 28 mai 1653.

PLŒUS, *ou* Ploeuc en Bretagne, diocese & recette de Tréguier, parlement & intendance de Rennes, où l'on compte 12 feux, deux tiers & un quart de feu.

Seigneurie érigée en comté par lettres du 14 avril 1696, & autres de surannation du 22 juin 1699, en faveur d'Yve-Olivier de la *Riviere*, marquis du Plessis & de la Riviere, gouverneur de Saint-Brieuc, & de son fils Charles-Yve-Jacques, en considération, tant de l'illustre maison, & l'ancienne noblesse des prédécesseurs de la maison de la Riviere, tirant leur origine des anciens comtes de *Mur*, sire de Corlay, puînés des comtes de Cornouailles, desquels ils possédent encore le partage aujourd'hui, dont ils ont rendu

des aveux aux ducs de Bretagne, il y a pl de 300 ans, comme Juveigneurs des sieu de Rohan, poſſeſſeurs de Mur & Corlai, quelles alliances ils ont priſes en pluſieu grandes maiſons, comme celles de Roha Roſtrenen, Dinan, Kergorlay, Baumanoi Tournemine & autres de ce rang, comm auſſi les ſervices des prédéceſſeurs de la maiſo de la Riviere, dont l'hiſtoire rapporte l faits conſidérables de pluſieurs chevaliers notamment de Thibaut de la Riviere, fameu capitaine, &c.

Geoffroi de *Mur*, fils de Chriſtophe, pr le nom de la Riviere, que ſes deſcendan ont toujours porté depuis, ſuivant les con ditions de mariage de ſon pere, & de Louiſ fille de Thibaut de la Riviere, ſa mere. Il fu pere de Thibaut de la Riviere, chevalier portant baniere, & ſervant au ſiége de Breſt en 1373, & aïeul de Jean, dont le fils Henri ſeigneur, de Querſandi, fut pere d'Eon d la Riviere, ſeigneur de Saint-Quiouait, qu ſervit utilement le duc de Bretagne & le ro de France. Son fils Guillaume, ſeigneur d Saint-Quiouait, fut pere de Pierre de la Ri viere, ſeigneur de Saint-Quiouait, comman dant le château de la Hardouinais. Celui-ci eut deux fils, Guillaume & Pierre, qui ont fait les deux branches principales de cette maiſon.

Le premier fut ſeigneur de Saint-Quiouait, & capitaine de cinquante lances des ordonnances du roi. Il eut pour fils René de la

Riviere, seigneur de S. Quiouait, capitaine de cinq cens hommes de pied de la légion de Bretagne, & de cent arquebusiers à cheval. Ce dernier fut pere de René de la Riviere, seigneur de Saint-Quiouait, capitaine général & commandant la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc, dont le fils Charles seigneur de Saint-Quiouait, fut aussi capitaine de la noblesse de Saint-Brieuc, & pere de Charles-François, marquis de la Riviere, colonel d'un régiment de gh. de la province de Bretagne, qui s'allia à Marie-Anne-Françoise *Goyon de Matignon*, dont est né Joseph Yve-Thibaut-Hyacinthe, marquis de la Riviere. Celui-ci a épousé sa parente N... de la *Riviere*, ci-devant dame du palais de la reine d'Espagne, & puis de mesdames de France, & fille aînée du comte de la Riviere, dont :

1. N... de la Riviere, né en 1741.
2. Louis-Henri de la Riviere, né en 1751.
3. Une fille.

Pierre de la Riviere, seigneur du Plessis, frere puîné de Guillaume, seigneur de Saint-Quiouait, a formé la deuxieme branche par son fils Jean, seigneur du Plessis, commandant de cent arquebusiers à cheval, lequel fut pere de Mathurin, seigneur du Plessis, capitaine de cinquante chevaux-légers & de cent hommes de pied. Son fils Olivier, seigneur du Plessis, fut pere d'Yve-Olivier de la Riviere, marquis du Plessis, créé comte

de Plœuc, & aïeul de Charles-Yve-Jacques comte de la Riviere, enseigne de la compagnie des gendarmes Anglois, gouverneur de Saint-Brieuc, décédé en 1729. Il s'étoit allié avec Marie-Françoise-Céleste de *Voyer*, dame de Paulmy, dont il a eu

I. Charles-Yve-Thibaut, comte de la Riviere & de Plœuc, lieutenant-général des armées du roi, sous-lieutenant de la deuxieme compagnie de ses mousquetaires, & gouverneur de Saint-Brieuc, marié avec Julie *Barberin* de Reignac, ci-devant dame du palais de la reine douairiere d'Espagne dont,

1. N.., mariée au marquis de la Riviere son parent.

2. N... de la Riviere, mariée le 17 février 1749 à Louis Hugues, marquis de *Luzignem* Lézai, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom.

II. Jacques Charles de la Riviere, dit le comte de Mur, capitaine réformé de cavalerie, veuf, sans enfans, d'Elisabeth de *Séré*.

III. Françoise-Anne-Agate de la Riviere veuve d'Etienne de *Rivié*, grand-maître des eaux & forêts de France.

IV. Louise Céleste, mariée à N... de *Fond*, maître des requêtes.

V. Yvenete-Françoise de la Riviere.

VI. Gabrielle-Félicité, veuve en 1750 de Thomas, marquis de *Morant*, & mere de

omte de Morant, colonel du régiment de a reine dragons.

Il y a encore une autre branche ſortie de Pierre de la Riviere, ſeigneur du Pleſſis, de laquelle eſt iſſu N... de la Riviere, ſeigneur e Beaucheſne & Kerlaboura, pere de N... e la Riviere, mouſquetaire du Roi en 751.

PLUVINEL en Dauphiné, diocèſe & lection de Valence, parlement & intenlance de Grenoble, où l'on compte un demi, n vingt-quatrieme & un trente-deuxieme de eu noble, un feu, un douzieme & un quare-vingt-ſeizieme de feu taillable.

La ſeigneurie de la Rochette en Dauphiné, ut érigée en marquiſat, ſous le nom de Pluvinel, par lettres de juin 1693, regiſtrées au parlement de Grenoble, le 5 ſeptembre 1695, en faveur de Joſeph de la *Baume* de Pluvinel, conſeiller au parlement le Dauphiné, fils d'Antoine de la Baume le Pluvinel, écuyer de la petite, puis de la grande écurie du Roi, gouverneur des ville & château de Creſt en 1628, & de Lucrece Alexandrine de *Raffelis*-Tertulle. Le marquis de Pluvinel, fut appellé à la ſucceſſion le la maiſon de Tertulle, ſous condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjoinement avec François de Rolland, ſeigneur de Reauville, ſon couſin germain. Il fut marié avec Diane *Alleman*, fille d'Aïnar, ſeigneur le Puvellin, dont :

I. Louise de la Baume-Pluvinel, mariée en 1713, à Joseph-François-Marcel de *Blain*, marquis du Poët-Celar, seigneur de Barri, Mornans-la-Batie, Rolland & autres terres en Dauphiné.

II. Marie Gaspare de la Baume-Pluvinel, qui a épousé Joseph-Guillaume *Boutin*, seigneur de Valouse, brigadier de cavalerie, dit le comte de Valouse, à Carpentras.

III. Jeanne de la Baume-Pluvinel, qui a épousé Jacques de *Vaest*, marquis de Bécone, à Vaureas, au comté Venaissin; & quatre autres filles religieuses dans différens monasteres.

IV. Joseph-Seraphin de la Baume-Pluvinel-Tertulle, marquis de la Roque, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Lorge, a épousé, le 23 mars 1739, Laurence-Antoinette de *Lattier*, fille de Jérôme, seigneur de Salettes, & d'Agathe du Puy-de-Rochefort, dont :

1°. Jacques-Louis-Joseph de la Baume-Pluvinel-Tertulle, appellé le marquis de la Roque.

2°. Gaspard-Joseph-Seraphin de la Baume-Pluvinel, chevalier de Malthe, & deux autres garçons & une fille en 1747.

POEDERLE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie par lettres du 24 mars 1653, en faveur de Philippe-Guillaume de *Steenhuys*, chevalier, seigneur de Flers, Poederle, Heerlo, d'une noble extraction

POMIERS ou Pommiers, en Bresse, dio-

èſe de Lyon, parlement & intendance de Dijon, élection & bailliage de Bourg, où on compte 60 feux ; baronnie où Pierre de Sales, chevalier, ſeigneur de Sales, qui vivoit en 1280, fit bâtir le château de Pomiers, & ſon fils Pierre II obtint en 1558, d'Amé V, comte de Savoie, l'inféodation de la haute-juſtice de cette terre, que ſa fille unique Marguerite de Sales, porta en mariage à Amblard de *la Baume*, ſeigneur de Fromentes, pere de Pierre de la Baume & aïeul de Claudine, qui porta en dot la ſeigneurie de Pomiers, à Jean de *Chambut*, ſeigneur de Conflans, Borſia, &c. Leur fils Pierre de Chambut, ſeigneur de Pomiers, fut pere d'Antoine de Chambut, grand écuyer, & veneur du duc de Savoie, dont la fille unique Claude Françoiſe de Chambut vendit en 1548, avec ſon ſecond mari, Bernard *du Meix*, la ſeigneurie de Pomiers à Jacques de *Grillet*, prieur & ſeigneur d'Inimont & de Dompleurre. Celui-ci la céda à ſon frere Nicolas de Grillet, dont la poſtérité connue ſous le nom de comtes de S. Trivieis, l'a poſſédée ſous le titre de baronnie. Elle fut adjugée par arrêt du parlement du 21 août 1649, à Ferdinand de *la Baume*, comte de Montrevel, qui la vendit depuis à Jean de *Conzié*, ſecond fils d'Antoine Louis de Conzié, écuyer, ſeigneur de Conzié, de Vauchier & de Bolomier, iſſu d'une noble famille, originaire de Savoie, où eſt ſitué le château de Conzié, dont elle tire ſon nom. Galeas

de Conzié qualifié chevalier en 1103, fut pere de Guido-Conrad & de Nicod, qui firent les branches de Conzié & de Vauchiers; la postérité de l'aîné finit vers l'an 1440, dans la personne de François de Conzié, archevêque d'Arles & de Narbonne, Camerlingue du Pape, vice chancelier du saint Siege & légat d'Avignon, qui, par testament de 1431, légua la terre de Conzié à son parent Jacques de Conzié, seigneur de Vauchier, issu au 5e dégré de Nicod. Jacques testa en 1464, & eut de sa femme Isabelle de *Mouxi*, Amé seigneur de Conzié, de Vauchier, qui vint s'établir en Bugey à l'occasion de son mariage avec Antoinette de *Bolomier*, laquelle lui apporta en dot la terre de Bolomier & l'office de grand châtelain de Poncin & de Beauvoir. Leur fils Guibert, seigneur de Conzié, de Vauchier & de Bolomier, s'allia en 1519, avec Philiberte de *Nadau*. Elle fut mere de Claude de Conzié, qui testa en 1570, laissant de sa femme Jeanne de *Bouvens*, Antoine Marin de Conzié, pere par sa 2e femme Claudine *Boccon*, d'Edouard de Conzié auquel il survécut, & qui avoit été allié à Catherine de *Malomont*. Antoine-Louis de Conzié succéda à son aïeul dans les terres de Conzié de Vauchier & Bolomier, & décéda en 1670. Il avoit épousé Catherine *Catin* de la Villette de laquelle il eut entr'autres enfans, Claude Jean & Edouard qui ont eu postérité. L'aîné fut marié en 1668 avec Jeanne *Bachod*, mere de Charles de Conzié, dont la postérité subsiste

Edouard de Conzié a été marié deux fois; de sa premiere femme Marguerite de *Livron*, il a eu Louis de Conzié, allié à N. Dupuis de Savoye. Louise de *Charmette*, 2e femme d'Edouard, est mere de Joseph de Conzié, seigneur de Conzié, actuellement vivant.

Jean de Conzié, baron de Pomier, a eu de sa femme Catherine de *Bouverand*, pour fils unique François-Mamert de Conzié baron de Pomier, allié le 2 juin 1728 avec Isabelle-Françoise-Magdeleine *Damas d'Anlezi*, dont

1°. Louis-François-Mamert de Conzié, baron de Pomier, officier dans les Gardes-Françoises.

2°. Louis-François-Marc-Hilaire.

3°. Joachim Mamert.

4°. Marie-Antoinette-Françoise, mariée en juillet 1752, à N... de Montchanin.

5°. Françoise-Philiberte.

6°. Marie-Claudine de Conzié.

POMPONNE, dans l'isle de France, diocèse, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 58 feux.

La terre & seigneurie de *Pomponne* fut apportée en mariage par Catherine *le Fevre de la Boderie*, à Robert *Arnaud d'Andilly*, frere de Simon Arnaud, ministre & secrétaire d'état, depuis 1671, jusqu'en 1679, le même en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1682, registrées au parlement & en la chambre des comptes, les 10 & 14 juillet suivant. Ce

miniſtre mourut le 26 ſeptembre 1699, laiſſant de Catherine *Ladvocat*, 1°. Nicolas-Simon Arnaud, marquis de Pomponne, mort, le 9 avril 1737, pere, par Conſtance de *Harville de Palaiſeau*, d'une fille unique, Catherine-Conſtance-Emilie, héritiere de Pomponne, mariée le 26 juin 1715, à Joachim *Roault*, marquis de Cayeux, & morte, le 19 mars 1745. V. Gamaches; 2° Henri-Charles, abbé de S. Médard de Soiſſons, chancelier, commandeur de l'ordre du S. Eſprit, doyen du conſeil, mort en 1756; 3°. Catherine-Félicité d'Arnaud, veuve du 2 ſeptembre 1746, de Jean-Baptiſte *Colbert* marquis de Torcy

PONT-en-Royans, ſeigneurie en Dauphiné, étoit poſſédée dans le treizieme ſiécle par Aimar de *Béranger*, un des deſcendans d'Iſmidon, prince de Royans, & qui épouſa Béatrix de *Saſſenage*. Leur fils Henri, ſeigneur de Pont, devint, du chef de ſa mere, baron de Saſſenage, dont il prit le nom & les armes, & les tranſmit à ſa poſtérité, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de François, ſeigneur de Saſſenage, ſon aïeul maternel. Il fut ſixieme aïeul de Gaſpard de Saſſenage, en faveur duquel le Pont-en-Royans fut érigé en marquiſat par lettres de janvier 1617, regiſtrées au parlement de Grenoble. Ce ſeigneur étant mort ſans poſtérité, Alphonſe de Saſſenage, ſeigneur d'Iſeron, ſon couſin au troiſieme degré, fut mis en poſſeſſion de Pont, de Saſſenage & autres biens ſubſtitués de ſa ma-

, par arrêt du parlement de Grenoble, 26 mars 1651. Il mourut le 24 février 68, & laissa de Louise de *Lattier*, Char-Louis-Alphonse, qui de Christine de *Sal-ing* de Boissieu, eut pour fils aîné Joseph-ouis-Alphonse mari de Justine *Prunier* de Saint-André, dont naquit Gabriel-Alphonse; ort en 1706, laissant de Catherine-Fer-nande d'*Hostun*-Tallard, pour fille & hé-ière, Marie-Françoise-Camille de Sasse-ge née en 1705, mariée le 9 juin 1718, oseph-Louis-Marie-Alphonse de *Sassenage*, mte de Brion, devenu par ce mariage mar-is de Sassenage & Pont-en-Royans. Il est s d'Ismidon-René, comte de Sassenage, 1er. ntilhomme de la chambre de Philippe de ance, duc d'Orléans, & de Marie-Thérese *Albert* de Luynes, & petit-fils de Charles-ouis Alphonse. Le marquis de Sassenage, i a été fait chevalier du Saint-Esprit, le décembre 1748, & nommé chevalier d'hon-ur de madame la dauphine, en survivance maréchal de la Fare, a eu pour enfans,

1°. Marie-Françoise de Sassenage, mariée octobre 1740 à Louis-François, comte de *augiron*.

2. N... mariée le 3 juin 1750 au marquis *Talaru*-Chalmazel.

3. Trois autres filles.

Le nom de Bérenger, qui de patronimi-e est devenu un nom distinctif de famille, que la postérité d'Aimar a quitté pour endre celui de *Sassenave*, a été conservé r plusieurs branches cadettes, sorties de

Pierre Bérenger, troiſieme fils de Raimond Bérenger, petit-fils d'Iſmidon, prince de Royans. Pierre fut pere de Fromond, tige des ſeigneurs de Morges, de Ventavons & de Gua, treizieme aïeul de Pierre de *Bérenger*, comte de Charmes & du Gua, lieutenant-général des armées du roi, du 2 mai 1744, chevalier des ordres du roi en janvier 1746. Il a épouſé le 2 ſeptembre 1727 Antoinette-Françoiſe *Boucher*-d'Orſai, dont :

1. Raimond de Bérenger, fils aîné.
2. N.., fils cadet.
3. Marie-Françoiſe de Bérenger, mariée en mai 1746, à François de *Gratet*, marquis de Dolomieu, capitaine de dragons.
4. Marie-Silvine, qui a épouſé le 22 mai 1749, Joachim Charles de *Segliere*, comte de Soyecourt.

PONT *Saint Pierre*, bourg, avec un château, un marché, deux paroiſſes, Saint Pierre & Nicolas, &c. en Normandie, diocèſe, parlement, intendance & élection de Rouen, où l'on compte un lieu privilégié & 81 feux taillables, pour la paroiſſe de Saint Nicolas, un feu privilégié & 31 feux taillables pour la paroiſſe de Saint-Pierre.

Cette baronnie en Normandie, entra en 1367 avec celle de Huqueville, dans la maiſon de *Roncherolles*, par l'alliance d'Iſabelle de Hangeſt avec Louis, ſeigneur de Roncherolles, iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons de Normandie; elle tire ſon nom de la ſeigneurie de Roncherol

dis le Vexin, qu'elle posséde depuis un tems immémorial.

Isabelle de Hangest fut mere de Guillaume I du nom, tué à Azincourt en 1415, laissa de Marguerite de Léon, Louis I, marié à Isabeau de Rouville, mere de Pierre III, baron de Pont-Saint Pierre, décédé en 1503. Il avoit épousé en 1452, Marguerite de *Chalon*, mere de Louis II, qui de Françoise de *Halwin* eut Philippe sire de Roncherolles, baron de Pont-Saint-Pierre, gouverneur de Pontoise, de Caen & de Beauvais. Il mourut en 1570, & eut de Susanne de *Guisencourt* sa premiere femme, Pierre de Roncherolles IV du nom, auquel le roi Henri III, confirma, par lettres de mars 1577, le titre & les droits de conseiller d'honneur né au parlement de Normandie, pour y avoir voix & séance, pour lui & les aînés de sa maison à perpétuité. Ce seigneur qui mourut le 10 février 1621, avoit épousé en 1571 Charlotte de *Moy*, mere de Pierre, cinquieme du nom, marié en 1603 à Marie Nicolaï, & décédé en 1627. Leur fils Charles, mort en 1643, avoit épousé Françoise-Jeanne de *Bussy Lamet*, & fut pere de Claude de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, décédé en 1710, laissant de Catherine *le Veneur* de Tilieres, morte le 10 Avril 1705, Michel de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, premier baron de Normandie, &c. né le 20 août 1669, marié le 24 février 1702, à Marie-Anne-Dorothée *Erard le Gris*, mar-

quise de Montreuil & d'Échaufou, morte l
29 janvier 1739. dont :

1. Michel-Charles-Dorothée de Ronche
rolles, comte de Pont-Saint-Pierre, né le 1
avril 1703, lieutenant-général en décembr
1748, marié le 11 mars 1728 à Charlotte
Marguerite de *Romillé* de la Chenelaye.

2. Claude-Edouard-Sibille, chevalier d
Malte, né le 2 décembre 1704, lieutenan
général en décembre 1748, & chef de briga
des gardes-du-corps; puis marié le 6 ma
1752 avec Marie-Louise *Amelot*, fille d
Jean-Jacques & de Marie-Anne de Vougn
sa deuxieme femme.

3. Marie-Catherine-Dorothée, née le 2
sep. 1707, mariée 1°. à François de *Rivoir*
marquis du Palais. 2°. En juin 1739,
Alexandre d'*Orléans*, marquis de Rotheli

PONT-*de Vaux*, ville, chef-lieu d'
mandement de son nom, avec une égl
collégiale, une officialité métropolitaine po
la partie des dioceses de Lyon, Autun, Dijo
Langres, Châlons, Mâcon & Saint-Claud
qui est du parlement de Bourgogne, paroi
sous le titre de Notre-Dame. Cordelier
Ursulines, collége avec des régens-laïc
hôpital de Notre-Dame-de-Pitié, desservi p
des religieuses, &c. en Bresse, diocese
Lyon, parlement & intendance de Dijo
élection de Bourg, où l'on compte cent q
rante feux.

Cette ville, que Charles, duc de S
voie, céda, par acte du 28 janvier 1521,
échan

hange des seigneuries d'Attalens en Suisse de Montréal en Piémont, à Laurent de *orrevod*, vicomte de Salins, en faveur quel le duc érigea, par lettres du même jr, la seigneurie de Pont-de Vaux en comté ec union de la baronnie de Montanai.

PONT-DE-VELLE, ville, chef-lieu d'un ndement de son nom, prieuré uni au cha- re de Saint-Martin-d'Ainay de Lyon, pa- sse de Notre-Dame, collége & hôpital, tice d'appel, ressortissante au bailliage de urges ou au parlement, justice ordinaire ressortoit à la justice d'appel, mairie & nier à sel de la justice des gabelles de urges & de la direction de Lyon, &c. Bresse, diocese de Lyon, parlement & ndance de Dijon, élection & bailliage Bourges, où l'on compte 140 feux. Elles nt cédées & inféodées par Emmanuel- libert, duc de Savoie, en échange de la té de Benes en Piémont, à Jean-Louis *e*, comte de Benes, en faveur duquel furent érigées en comtés, par lettres 26 juin 1561, vérifiées en la chambre comtes de Piémont, le 12 octobre suivant. deux comtés passerent dans la suite à stophe d'Urfé, seigneur de Bussi, & de héritiers à François de *Bonne*, duc de iguieres, dont la fille Marie-Fran- , duchesse de *Crequy*, vendit le comté Châtillon-lès-Dombes, par contrat du cembre 1645, à mademoiselle de Mont-

penſier, qui l'a laiſſé à Philippe de France, duc d'*Orléans*.

PONTCALLEC, ſeigneurie dans l'évêché de Cornouaille, érigée en marquiſat en faveur de René de *Guer*, ſeigneur de Pontcallec, par lettres de juin 1657, regiſtrées le 31 mars 1666.

PONTECROIX *ou* Poutecroix, bourg, avec un bailliage, &c. en Bretagne, dioceſe & recette de Quimper, parlement & intendance de Rennes, où l'on ne compte point de feu, mais ſeulement cent vingt-cinq habitations.

Le marquiſat de Roſmadec, érigé en 160[illegible] en faveur de Sébaſtien de Roſmadec, baron de Molac, fut continué & confirmé ſous le nom de Pontecroix, par lettres de février 1719, enregiſtrées en la chambre des comptes de Nantes, en faveur de René-Alexis [illegible] *Sénéchal*, comte de Carcado, lieutenant-général des armées du roi.

PORCÉAN, appelé depuis Château-Portien, appartenoit en 1208 au comte de Grandpré. Thibaud, roi de Navarre & comte de Champagne, acquit par échange Porcéan, qui paſſa avec la Champagne aux rois de France. Philippe-*le-Bel* le donna en 130[illegible] en titre de comté, à Gaucher II de *Châtillon*, connétable de France, iſſu au neuvieme degré de Miles, ſeigneur de Châtillon-ſur-Marne, qui vivoit dans le onzieme ſiécle & dont eſt ſortie une glorieuſe poſtéri[illegible]

parmi laquelle on remarque un prince d'Antioche, des ducs de Bretagne & de Gueldres, des comtes de Blois & de Saint-Pol, deux évêques ducs de Laon, un de Langres, un de Beauvais, un connétable, un amiral, un grand-maître des arbalestriers, un grand-maître de France, un grand bouteillier, un grand panetier, trois grands queux, deux grands maîtres des eaux & forêts de France, & deux chevaliers du Saint Esprit. Dignités soutenues par le lustre d'onze alliances directes avec différentes branches de la maison de France, & par plusieurs avec les principaux souverains de l'Europe; ce qui fait dire à l'auteur des mémoires pour l'instruction du Dauphin, pere du roi, que la maison de Châtillon a été décorée dans ses premieres branches de tant de grandeurs, qu'il ne restoit que la royauté au-dessus d'elle.

Le connétable de Châtillon épousa Alix de *Dreux*, & eut pour deuxieme fils Jean de Châtillon, seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de la Ferté en Ponthieu, souverain maître de l'hôtel du roi, & grand queux de France, qui étoit le neuvieme aïeul du duc de Châtillon.

PORRIERES *ou* Pourrieres, *Castrum de Porreres*, bourg, avec un beau couvent de Minimes, &c. en Provence, diocèse, parlement & intendance d'Aix, viguerie & recette de Saint-Maximin, où l'on compte huit feux de cadastre.

Cette terre appartenoit à Pons, vicomte

de *Marseille*, qui vivoit en 962. Isnard de *Trets*, dit d'*Antrevenes*, un de ses descendans en ligne masculine, n'eut qu'une fille; sçavoir, Emenjarde de Trets, dame de Pourrieres, qui épousa Isnard-Ferrand de *Glandevez*, seigneur de Cuers, en 1316, & cinquieme aïeul d'Antoine de Glandevez, chevalier des ordres du roi, & gentilhomme de sa chambre, en faveur duquel Pourrieres fut érigé en comté par lettres de février 1577, & par d'autres de septembre 1581, ce comté fut réduit en vicomté. Ce seigneur n'ayant point laissé d'enfans, ses biens passerent à Victor-Antoine de Glandevez, son plus proche parent, & troisieme aïeul de François de Glandevez, comte de Pourrieres, de Villeneuve, colonel du régiment des Landes, fils de Louis Sauveur de Villeneuve, ambassadeur de France à la Porte, marié le 28 juillet 1723 avec Marie-Anne de *Roux*, fille d'Alexandre, marquis de Courbons, premier président du parlement de Navarre, & de Marie-Anne de *Piolenc*. Leur fille, Marie de Pontevez, dame de Pourrieres, a épousé Louis *Sauveur*, &c.

PORTES. La terre de Manses & celle de Lappenne, située en Languedoc, diocèse de Mirepoix, étoit une très-ancienne baronnie, & l'une des six de ce diocèse, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires, le droit d'entrée à l'assiette du diocèse, pour y représenter le corps de la noblesse.

Cette baronnie a été poſſédée ſucceſſivement par les maiſons de *Levis*, de *Dieules*, & de *Bourbon*-Malauſe. Puis par le préſident de Portes.

Elle a été unie aux paroiſſes & conſulats de Manſes, Thoilhet, Vals, Saint-Félix, Lapenne, Villautou, Cazazils, Ribouiſſe, Seignalens, Lignairolles, Corbieres & Laures, & érigée en marquiſat ſous la dénomination de marquiſat de Portes; à l'effet de quoi Sa Majeſté a commué & changé le nom de Manſes en celui de Portes, par lettres patentes données à Verſailles au mois de février 1747, regiſtrées au parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an, & en la Cour des comptes, aides & finances de Montpellier, le 11 mars ſuivant, en faveur de François-Joſeph de *Portes de Pardaillan*, préſident aux enquêtes du parlement de Toulouſe, ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa famille, & des ſervices de ſes ancêtres dans différens emplois militaires, & dans les principales charges de la magiſtrature.

PORTES-Bertrand, ſeigneurie conſidérable en Vivarais, fut acquiſe le 10 février 1321 de Guillaume de Randon (Polignac) par Raimond *Guilhem*, ſeigneur de Budos, cinquieme aïeul de Jacques de *Budos*, en faveur duquel la baronnie de Portes fut érigée en vicomté l'an 1585, & qui fut honoré en 1595 de l'ordre du Saint-Eſprit. Son fils Antoine-Hercule qui fut auſſi reçu en 1619 che-

valier des ordres du roi, obtint au mois de décembre 1613 des lettres-patentes, portant érection de la vicomté de Portes en marquisat, qui a passé en 1698 dans la maison de *Conti*, en vertu du testament de Marie-Félicie de Budos, qui institua son héritier universel, Armand de Bourbon, prince de Conti, petit-fils par sa mere Charlotte de *Montmorency*, de Louise de Budos, sa tante.

POSCHET, Pierre-François & Pierre-Joseph *Poschet*, seigneurs de Voyaux, Frerre, furent confirmés en leur noblesse, pour en jouir, avec leur postérité, par lettres du 10 décembre 1749.

Leurs armes; d'argent, au chevron, accompagné de trois étoiles à six rais, le tout de gueules.

POSSON, Nicolas-Guillaume *Posson*, conseiller au conseil provincial de Namur, fut anobli par lettres du 16 mars 1754, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne au lieu de bourlet.

POT, Jacques *Pot*, & Guilain Van *Halewyn*, furent armés chevaliers, avec plusieurs autres, dont l'histoire tait le nom, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Mons en-Vimeu, en 1421.

POTTELSBERGHE de Gand, (Antoine de) obtint le titre de baron, par lettres du roi Catholique, du 25 janvier 1686.

POUKES, baronnie & ancienne banniere de Flandre, étoit possédée par Jean de *Preudhomme* d'Hailly, seigneur de Neuville & la

'ultre, fils de Pierre de Preudhomme, sei-
neur de Coisne, mayeur de Lille, décédé
n 1558, & de Catherine *du Pret*, dame
e la Oultre & de Coisne, morte en 1553.
ean de Preudhomme mourut en 1597, laiſ-
nt de sa femme Antoinette *Grenet*, dame
e Nieuport & de Lobes, décédée en 1619,
ean-Baptiste Preudhomme, baron de Poukes,
icomte de Nieuport, du conseil de guerre,
réé chevalier en 1600, mort en 1642. Il
voit épousé Catherine de *Croix*, qui mou-
ut en 1656, laissant entre autres enfans,
François de Preudhomme, seigneur de Coisne,
l'où descendent les seigneurs de Werquigneul,
& Marc-Antoine de Preudhomme d'Hailly,
baron de Poukes, vicomte de Nieuport,
décédé en 1690. Il avoit été marié en pre-
nieres noces à Marie-Françoise *Basta*, com-
tesse de l'Empire, décédée en 1662, mere
de Marie-Anne de Preudhomme, alliée à
Antoine de *Robles*, comte d'Annapes, mort
en 1692. Il épousa en secondes noces, en
1667, Anne-Maximilienne d'*Ammant*, fille
de Gaspard, vicomte d'Oomberghe, de la-
quelle il eut entre autres Charles-François
de Preudhomme, baron de Poukes, qui obtint
du roi Louis XIV le titre de comte, qui
s'éteignit par sa mort arrivée sans enfans en
1721, & Marc-Antoine, baron de Poukes,
vicomte de d'Oomberghe & de Nieuport,
mort en 1722, ayant été allié en 1713 à
Antoinette-Alexandrine d'*Ongnies*, dame de
Caneghem, morte en 1739, fille de Fran-

çois d'Ongnies baron de Courieres. De ce mariage sont nés,

1°. Charles-Florent-Idesbalde de Preudhomme, chambellan de l'impératrice-reine, marié en 1741 à Marie-Anne *Allegambe*, baronne de l'Empire, fille de Charles, baron d'Auweghem, dont 1°. Louis Erneſt de Preudhomme, baron de Poukes. 2°. Charles-Auguſtin, vicomte d'Oomberghe, page de l'impératrice-reine à Bruxelles; 3°. François-Ferdinand, chevalier de Malthe; 4°. 5°. 6°. 7°. 8°. cinq autres fils vivans.

2°. Marie Anne-Françoiſe de Preudhomme, épouſe d'Antoine-François-Joſeph *Hangouart*, comte d'Avelin, dont des enfans.

3°. Marie-Auguſtine-Collette, femme d'Albert-Conſtant-Joſeph de *Preudhomme d'Hailly*, marquis de Werquigneul, fils d'Antoine-Joſeph & de Conſtance de *Dion*. De cette alliance il y a des enfans.

4°. Anne-Joſeph-Nicole, mariée à Louis-François Jérôme de Dion, baron de Riquebourg, ſeigneur de Wandonne, fils de Louis & de Françoiſe de *Brias*.

PRÉAUX, érigée en baronnie, par lettres de mai 1566, regiſtrées le 6 ſeptembre 1567, en faveur d'Etienne, ſeigneur d'*Argeville*, créé en même-tems vicomte d'Argeville.

PREUDHOMME, Pierre Preudhomme, mayeur de Lille, fils de Jacques Reward, de ladite ville, fut anobli, & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tout tems, par lettres de

rrier 1530, enregistrées en la chambre des
mptes à Lille.

Les armes sont : de sinople, à l'aigle d'or
embrée de gueules, supports, deux lions
or.

PRÉSIRE, Jacques-Joseph Présire, an-
en conseiller & trésorier héréditaire de la
lle de Tournai, fut anobli par lettres du
janvier 1754.

Les armes parti au premier coupé de sable,
une herse triangulaire d'or; &c. d'azur à
ois merlettes, d'argent; au 2 de gueules
1 lion d'argent.

PREUILLY, *Prullixeum*, ville, avec
re de baronnie, cinq paroisses, abbaye
hommes, de l'ordre de Saint-Benoît, gre-
er à sel, &c. en Touraine, diocèse & in-
adance de Tours, parlement de Paris,
ection de Loches, où l'on compte 345
ux.

Premiere baronnie de Touraine, fut long-
ms possédée par la maison d'Échinard, dite
e Preuilly. Marguerite, héritiere de Preuilly,
apporta en dot l'an 1421 à Pierre *Frotier*,
igneur de Melzeart, &c. grand-maître de
écurie du Roi. Jean Frotier, leur arriere-
etit-fils, vendit avant 1530, la baronnie de
reuilly, avec les autres terres, à Louis,
igneur de Clermont & de Galerande. Cette
aronnie fut ensuite possédée par Christophe
u Geneſt, par Louis de Luxembourg en
550, par Charles de la Rochefoucaud-
arbezieu, par les Châtaigner Dabui, par

César de Vendôme, par les Crevant, vicomtes d'Humieres, & par les Tonnelier de Breteuil. Elle a passé de ces derniers à Louis-François, marquis de *Galliffet*, issu d'une ancienne famille noble du Dauphiné, dont sont sortis quatre présidens au parlement de Provence, des gouverneurs de places, un chef d'escadre & un nombre considérable d'officiers sur terre & sur mer.

Guillaume, seigneur de Galliffet au Comtat-Venaissin, vivant en 1460, fut trisaieul d'Alexandre, seigneur de Galliffet & du Tolonet en Provence, président au parlement d'Aix & conseiller d'état en 1648. Il eut de Lucrece de *Trichault* Pierre & Jacques, qui ont laissé postérité.

L'aîné, seigneur de Galliffet au comtat Vénaissin, eut de sa femme Marguerite de Bonfils, entre autres enfans, Alexandre, seigneur de Galliffet, lieutenant de vaisseaux, que sa deuxieme femme Madeleine *Bonot* de Digoine rendit pere de Louis-François, marquis de Galliffet, baron de Preuilly, marié au mois de mai 1730 avec Marie-Denise-Eliz. *Puzelle*, fille d'Omer, seigneur d'Orgemont, &c. maréchal de camp, & de Denise Talon.

Il avoit pour oncle Philippe de Galliffet, lieutenant de vaisseaux, capitaine d'une compagnie franche de la marine, & chevalier de Saint-Louis, qui de sa femme Marie-Marguerite-Suzanne *Huet*, a eu pour enfans,

1. Amateur-Alexis-Philippe de Galliffet, neſtre de camp du régiment de la Reine, n 1743, & maréchal de camp.

2. Louis de Galliffet, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Chéron lès-Chartres, & grand-icaire d'Aix.

Jacques de Galliffet, ſeigneur du Tolonet, & préſident au parlement de Provence, épouſa Marguerite d'*Auguſtine*, dont il eut entre autres enfans, Nicolas de Galliffet, mort chef-d'eſcadre en 1737. Il avoit été marié en 1707 à Hélene de *Bonis*, dont

1. Simon-Alexis-Jean de Galliffet, ſeigneur du Tolonet, reçu en 1734 préſident au parlement d'Aix, & allié le 13 juillet 1740 à Madeleine *Léotard* d'Entrages.

2. Louis, dit l'abbé de Galliffet.

3. Marie de Galliffet, femme d'Antoine-Marie *Moricaud*, ſeigneur de Soleillas.

4, 5, 6, 7 & 8. Cinq filles religieuſes.

PRUISSENAERE, Henri-Joſeph *Pruiſſenaere*, ſeigneur de la Wœſtine, échevin du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 17 octobre 1744.

Les armes; d'argent, au chef paſſant de gueules.

*PUILLOIS, Me Guillaume *Voiſin*, bourgeois de Paris, héritier en partie de défunt Me Euſtache Puillois, vivant, conſeiller du roi, auditeur en ſa chambre des comptes, donna quittance le 23 juillet 1582 & 15 mars 1583, d'une rente conſti-

tuée par le prévôt des marchands audit Puillois, le 18 mai 1564.

Q.

QUELUS *ou* Caïlus, seigneurie en Languedoc, qu'Alix, fille de Guillaume, seigneur de *Quelus*, porta en 1382 en mariage à son mari Philippe de *Levis*, seigneur de Florensac. Leur deuxieme fils Eustache eut cette terre en partage, & la donna à son 4e fils, fils Gui de Levis, pere de Guillaume, baron de Quelus, & aïeul d'Antoine, en faveur duquel la baronnie de Quelus fut érigée en comté, par lettres de septembre 1574, registrées au parlement de Toulouse. Ce seigneur qui fut créé chevalier du Saint-Esprit, le 31 décembre 1581, mourut le 6 avril 1586, ayant perdu en 1578 son fils aîné Jacques, comte de Quelus, un des favoris du roi Henri III, dont le frere du même nom, étant mort quatre mois après son pere, sans alliance, le comté de Quelus passa à sa sœur Jeanne de *Levis*, mariée en 1575 à Jean-Claude, seigneur de Pestel & de Salers, dont la fille Anne de Pestel hérita du comté de Quelus. Elle épousa le 3 novembre 1607 Jean de *Tubieres*-Grimoard III du nom, seigneur de Capluc, qui avoit pour sixieme aïeul Jean de Thubieres, seigneur de la Capdenede, marié en 1435 à Jeanne d'É-

rard, dont naquit Amalric de Thubieres, seigneur de S. Rome, mari de Dauphine de *Gozon*, dame de Grisac & de Verfeuil, dont le fils Pierre Thubieres, baron de Verfeuil & de Grisac, épousa en 1504 Catherine de *Capluc*. Leur fils Jean de Thubieres Grimoard, baron de Verfeuil, seigneur de Capluc, la Besse, Boscastel, épousa en 1538 Jacqueline de *Bonas*, mere de Jean II de Thubieres Grimoard, baron de Verfeuil & de Grisac, qui testa le 20 novembre 1594. Il avoit épousé le 29 octobre 1576 Marie de *Morlhon*, mere de Jean III de Tubieres, qui acheta le 9 décembre 1623 de Jeanne de Levis, sa belle-mere, la baronnie de Montlaur, & mourut avant le 4 mai 1652. Son fils Jean IV de Tubieres-Grimoard-Pestel-Levis, comte de Quelus, baron de Montlaur, &c. eut de sa premiere femme Madeleine de *Bourbon*-Malauze, Charles-Henri, marquis de Quelus, mort le 28 décembre 1679. Il avoit épousé le 16 mars 1663, Claude, fille d'Abraham de *Fabert*, maréchal de France, & mere de Jean-Anne, comte de Quelus, Menin de monseigneur le Dauphin, décédé en novembre 1714. Il avoit été marié en mars 1686, à Marthe-Marguerite de *Valois*, fille de Philippe, marquis de Villette & de Mursai en Poitou, dont :

Jean-Claude-Philippe, comte de Quelus, honoraire de l'académie des belles-lettres, vivant en 1750, qui avoit pour oncles I. Charles,

Gabriel de Tubieres, nommé évêque d'Auxerre le 15 août 1704. 2. Claude-Abraham, duc de Quelus, chevalier de la Toison, capitaine général du royaume de Galice en 1726, qui de sa femme N... de Villacés, a laissé une fille.

QUERHOEN, seigneurie en Bretagne, fut érigée en baronnie en faveur de George de *Talhouet*, écuyer, seigneur dudit lieu, par lettres de septembre 1636, registrées le 25 septembre 1637.

QUERHOENT; les seigneuries de Montoir en Vendômois, & de... furent unies & érigées en comté par lettres de 1742, en faveur de Louis-Joseph de *Querhoent* Coetanfao, issu d'une ancienne maison de Bretagne. Elle tire son nom du château de Querhoent, à présent possédé par les seigneurs de Koëtanscourt, auxquels il est venu de la maison de Kerjan, qui l'avoit eu par succession depuis le mariage d'Isabeau, héritiere de Querhoent avec Henri de *Nevet*, contracté le 16 février 1452.

Pierre de Querhoent, II du nom, oncle de cette héritiere, continua la postérité par son mariage avec Soudanne de *Bodister*, de laquelle il eut pour fils aîné Pierre III du nom, chevalier, seigneur de Troheon, qui avoit épousé le 2 avril 1462 Louise *Huon de Léon*, d'une branche cadette de la maison de Léon. Elle le rendit pere de François Querhoent Ier du nom, chevalier, qui épousa Louise de *Botquenel*. De cette alliance vint

lain II du nom, chevalier, seigneur de Kerournadeck, du chef de sa femme Jeanne *Kerournadeck*, qu'il épousa le 3 février 1530, ont il eut Olivier sire de Kergournadeck, hevalier de l'ordre du Roi, qui prit le nom les armes de sa mere. Celui-ci avoit épousé 7 octobre 1559, Marie de *Floeuc*, dame héritiere de Coëtanfao & de Lestang.

Charles de Querhoent, Kergournadeck, eur second fils, eut en partage la seigneurie e Coëtanfao, & épousa Isabeau de *Crechueraut*, héritiere de sa maison. Il en eut ntre autres enfans, François & Claude, qui ormerent deux branches. Celle de l'aîné finit n 1704, dans la personne de Jean-Sébastien, marquis de Coëtanfao, & le marquisat a passé son neveu Toussaint-Sebastien *le Vicomte*, omte de Rhumain.

Claude-Querhoent-Coëtanfao, second fils le Charles, épousa le 24 octobre 1644 Anne le *Chevrit*, dont il eut Bertrand-René de Querhoent, chevalier, seigneur de Locmaria, llié avec Marie *Giller*, qui le rendit pere le Louis-René, chevalier, seigneur de Locmaria, capitaine de dragons, mort en mars 1723, laissant de sa femme Marie de *Rueau*, qu'il avoit épousé le 3 avril 1717, Louis-Joseph de Querhoent, brigadier des armées du roi, sous-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers d'Anjou, marié le 15 juin 1752 avec Félicité de *Lopriac*, fille de Gui-Marie de Lopriac, comte de Donges.

QUESNOI, baronnie érigée en marquisat, en faveur d'Emmanuel, baron du Quesnoi, par lettres de juillet 1714, registrées à Rouen les 8 mai 1717 & 7 juillet 1718, issu au huitieme degré de Jean du Quesnoi, chevalier, seigneur du Quesnoi, qui vivoit en 1378. Le marquis du Quesnoi, qui mourut le 23 décembre 1730, avoit épousé le 27 février 1689, Jacqueline de *Saint-Remi*, fille de Jacques, seigneur de la Motte-Fouqué. Leur fils aîné Jacques II, marquis du Quesnoi, s'est marié le premier octobre 1739 à Jeanne-Elisabeth-Marie-Michelle *Juhelle* de Martilly, riche héritiere de Normandie. Il est mort en 1747, laissant,

1 Jean-Jacques-Julien, marquis du Quesnoi, né le 27 décembre 1740. 2. Léonore-Louise-Angélique de Clinchamp, née le 25 février 1742. 3. Marie-Anne-Catherine du Quesnoi de Saint-Loup, née le 3 mai 1744.

Ils avoient pour oncles, 1. Roger André, né le 12 juillet 1693, vicaire général d'Avranche.

2. Jean-Baptiste-Angélique, dit le comte du Quesnoi, né le 21 mai 1699, chevalier de Saint-Louis, marié le 18 novembre 1743 à Magdeleine *Verdue*.

QUITRY, ou *Guitry*, dans le Vexin Normand, diocèse, parlement & intendance de Rouen, élection de Gisors, où l'on compte 6 feux privilégiés & 100 feux taillables.

Cette seigneurie a été possédée de temps

mémorial par une maison qui tire probablement son nom de la petite ville de Chaumont du même pays. Robert, seigneur de *Chaumont*, de Quitri & de Saint Cler, dit le Roux, fit en 1179, à l'abbaye de S. Wandrille, des donations qui furent confirmées par son fils aîné Guillaume, seigneur en partie de Chaumont. Celui ci fit du bien en 1213 & 1220 à l'abbaye naissante de Gomerfontaine. Il fut pere de Guillaume II, seigneur de Chaumont en partie, de Montjavoult de Quitri, & aïeul de Matthieu, dont le fils Renaud chevalier en 1294, est mentionné dans des lettres du roi de 1294 pour la réunion de Chaumont & Gisors. Matthieu II de Chaumont, seigneur de Quitri, fils de Renaud, eut différent avec les religieux de S. Wandrille. Il vivoit en 1316, & fut pere de Renaud II, seigneur de Quitri, qui servit sous le roi Jean contre les Anglois, & fut allié à Jeanne de *Beaumont*, dame de Boissile-Bois, de laquelle naquit Richard de Chaumont, seigneur de Quitri, conseiller & chambellan du roi Charles VI, & décédé en 1390, laissant de Jeanne de *Fours* Guillaume III de Chaumont, chambellan du Roi qui vivoit en 1402. Il avoit épousé Robine de *Montagu*, qui fut mere de Guillaume IV, seigneur de Quitri, établi en 1418, par le dauphin, alors régent du royaume, grand maître enquêteur & général réformateur des eaux & forêts de France. Celui-ci qui avoit épousé en 1408, Jeanne de *Mello*, dame

de Rigni-le-Feron & de Vitri-le-Croiſé, dé
céda en 1445, pere d'Antoine de Chaumont
ſeigneur de Quitri, de Rigni le Feron & d
Chacenai, allié à Jeanne *Martel*, dame d
Bacqueville & de Belleſtre, morte en 1472
De cette alliance vint Julien de Chaumont
ſeigneur de Quitri, chevalier, qui rendit hom
mage au Roi en 1484, & fut reconnu e
1508, fondateur de l'abbaye de Gommer
Fontaine. Il étoit veuf, depuis 1506, de Hé
lene *du Fay*, dont le ſecond fils Guillaum
V de Chaumont, ſeigneur de Quitri, fu
allié en 1512, avec Adrienne de *l'Iſle*
dame d'Athieules. Leur fils aîné Antoine II
de Chaumont, ſeigneur de Quitri, décéd
en 1582, avoit épouſé en 1544, Jeann
d'*Aſſi de Cantelou*, & en eut pour troi
ſieme fils Abdias de Chaumont, ſeigneur d
Berticheres, gouverneur d'Aigues-Mortes
qui continua la lignée par ſon mariage ave
Magdeleine *du Pleix*, dame de Lecque
Elle fut mere de Henri de Chaumont, baro
de Lecques & de Bourdon, maréchal de camp
mort en 1678, laiſſant de ſa femme Louiſ
de *Bouquetot*, dame d'Orbec & de Bien
faite, Gui de Chaumont, marquis d'Orbec
ſeigneur de Quitri, mort en 1712. Celui-c
avoit épouſé Jeanne de *Caumon de la Force*
dont il a eu Jacques-Antoine de Chaumont
marquis de Quitri, marié, 1°. à Françoi
de *la Pallu* du Meſnil-Habert. 2°. à M
du *Fai* de S. Leger, dont, du premier lit
1°. Marie-Charlotte-Françoiſe-Antoinette d

aumont, née le 11 avril 1719, mariée en 741, avec Jean-Baptiſte-François de *Bar-l* de Clermont, marquis de la Baſtie d'Ar-lard, préſident à Mortier au parlement Dauphiné.

2°. Louiſe-Charlotte-Joſeph, née le 10 ril 1720.

3°. Henriette-Julie Renée, dite mademoi-lle d'Orbec, née le 17 mars 1721.

4°. Genevieve, dite mademoiſelle de ecques, née le 19 ſeptembre 1722.

5°. Jeanne-Marie-Magdeleine-Nicole, te mademoiſelle de Bienfaite, née le 7 ril 1724.

Du ſecond lit; 6°. Jacques-Gui Georges-lenri de Chaumont, né le 27 juin 1731.

7°. N..., chevalier de Malte.

8°. N... de Chaumont, née le 8 mai 729.

R.

RABAT, au pays de Foix, diocèſe de amiers, parlement de Toulouſe, intendance e Rouſſillon, ſubdélégation de Foix, où on compte 18 feux & demi de compoids & 07 feux allemans, y compris ceux de *Go-it*, premiere baronnie des Etats du pays le Foix, a été le partage d'une branche ca-lette des anciens comtes de *Foix*, iſſue de Loup de Foix, ſeigneur de Saverdun, qui

vivoit en 1229, & duquel descendoit au IV degré Henri Gaston de Foix, baron de Rabat, vicomte de Massat, en faveur duquel Louis XIV, étant encore mineur, sous la régence de la reine sa mere, érigea la baronnie de Rabat en comté, en considération de ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des princes, comtes de Foix, lui permettant & à tous ses successeurs de porter le titre de comte. Il y établit depuis deux foires par an, l'une le 16 août, & l'autre le 25 novembre, & un marché tous les jeudis. Le comte de Rabat avoit épousé Jeanne de *Pardaillan* de Gondrin, dont naquit entr'autres, François-Gaston de Foix, comte de Rabat, dit le comte de Foix, reçu le premier octobre 1689, chanoine honoraire du chapitre abbatial de Foix. Celui-ci fut marié trois fois; 1°. avec Marie-Jacqueline d'*Antist*, dame de Mansan & de S. Plancard; 2°. avec Claude *du Faur* de S. Jory; 3°. avec Dorothée-Théodore de *Poudens* de Villepinte. Il n'en a laissé que trois filles.

1°. Jeanne-Rose de Foix, née du premier lit, & mariée à Jean-François, marquis de *Castelnau* & de la Loubére.

2°. Angélique-Césarine de Foix, née du second lit, mariée au marquis de *Capell*. Elle a obtenu de jouir provisionellement du comté de Rabat.

3°. Louise-Charlotte de Foix, née du troisieme lit, alliée le 15 juillet 1714, à Jean-Honoré, marquis de *Sabran*, chambellan du duc d'Orléans, régent.

ABODANGES en Normandie, diocèse Séez, parlement de Rouen, intendance lençon, élection & sergenterie de Falaise, l'on compte 90 feux.

La terre de Culey-sur-Orne en basse Normandie, érigée en marquisat sous le nom de *Rabodanges*, fut portée en mariage, le 4 1568, par Anne d'Oillençon, à Fran de Labodanges, seigneur de Crevecœur, valier de l'ordre du Roi, gentilhomme naire de sa chambre, petit-fils de Claude Rabodanges, chambellan du Roi, con- er d'état, gouverneur du château de uf à Naples, & ensuite gouverneur de ulan; lequel avoit épousé Jeanne de *Cieu*. Leur fils Louis de Rabodanges, verneur de Meulan en 1545, fut allié à nne de *Silly*, & pere de François, mari nne d'Oillençon, de laquelle naquit is IIe. du nom, capitaine de 50 hommes mes, & chevalier de l'ordre du Roi, é en 1598, avec Catherine d'*Angenne*. fut en faveur de leur fils Louis IIIe. du n, & en considération de ses services, le roi érigea en marquisat la seigneurie Culcy, sous le nom de marquisat de Ranges, par lettres de juillet 1649, re- trées à la chambre des comptes de Rouen, mois de mars 1651. Il avoit épousé en , Marie de *Longchamp*, dame de Fuchon, fille de Jean de Longchamp, ba- d'Evilly & de Fumechon, chevalier de dre du Loi, gouverneur de Lizieux, &c.

De ce mariage naquirent six garçons & filles. L'aîné fut Guy, marquis de Rabodanges, baron de Fumechon, qui épousa août 1660, Charlotte l'*Escalopier*. Le fils, Louis-César, marquis de Rabodange fut marié en 1693, à Cécile-Adelaïde de *Ferté-Sénectere*. Il eut pour fils Henri-François, marquis de Rabodanges, décédé le novembre 1751, laissant de sa femme Elisabeth-Perrette-Dominique-Thérese de *Neuville* de Clairay, qu'il avoit épousée 1731, un garçon & trois filles.

RAINCOURT en Franche-Comté, diocèse, parlement & intendance de Besançon bailliage de Vesoul, prévôté de Jussey, l'on compte 92 feux.

Les terres de Fallon, Boumoi, Leugne & Bermandans, furent unies & érigées marquisat sous le nom de Raincourt, p lettres de septembre 1719, en faveur Guillaume de *Raincourt*, ancien capitai dans le régiment de S. Mauris, issu d'u noble & ancienne famille, qui tire son no du village de Raincourt au bailliage de V soul; il fut reçu en 1679, dans la confré de S. George, où avoit été reçu en 158 son bisaïeul Claude de Raincourt, qui avo épousé Catherine de *Montarlot*, & dont fils Etienne fut marié en 1600, à Jeanne-Ba tiste de *Tanchard*, mere de Christoph Louis de Raincourt, colonel du régime de Bourgogne, pour le service du Roi d'E pagne en Italie, qui de Barbe de *Meysiere*.

it Jean de Raincourt, marié en 1648, à nne-Marceline *du Tartre*, mere du marquis Guillaume de Raincourt, qui avoit pouſé le 5 mars 1696, Pierrette-Dorothée e *Champagne*, d'une noble famille, qui re ſon nom d'un gros village au reſſort de alins, & dont étoient Simon de Champagne, eçu à S. George en 1502; François, en 561; Henri, en 1651; Charles, en 1674; & Philippe-Gaſpard, en 1726. Le marquis de Raincourt, dont pour enfans :

1°. Jean-Baptiſte, marquis de Raincourt, ncien capitaine dans le régiment de Monaco, marié en 1737, à Hélene-Antoinette de *Grammont*, fille de Michel-Dorothée, marquis de Grammont, & mere de trois garçons & de deux filles, dont l'aînée eſt chanoineſſe dans le chapitre noble de Baume-lés-Dames, en Franche Comté.

2°. Charles-Cajetan de Raincourt, prévôt du chapitre noble de Saint Pierre de Mâcon.

3°. Gabriel-Gaſpard, né le 28 décembre 1698, grand prieur du chapitre noble de Baume en Franche-Comté.

4°. Leon-Antide, premier archidiacre de S. Claude.

5°. Joſeph-Marie, ſecond archidiacre de S. Claude.

6°. Claude-Humbert, major du régiment de Bourbon-Buſſet, cavalerie.

7°. Charles-Proſper, capitaine des grenadiers du régiment de Belzunce.

RANDANS, en Auvergne, diocèse de Clermont, parlement de Paris, intendance élection & subdélégation de Riom, où l'on compte 200 feux. Châtellenie qu'Anne de Polignac porta en 1518 à son mari François II comte de la *Rochefoucaud*, & qui fut le partage de leur troisieme fils Charles de la Rochefoucaud, colonel général de l'infanterie Françoise, mort à l'âge de 37 ans en 1562. Il avoit épousé Fulvie *Pic* de la Mirandole, en faveur de laquelle & de ses enfans, la châtellenie de Randan fut érigée en comté, par lettres de mai 1566, regiſtrées le 20 novembre suivant. Elle fut mere, entre autres enfans, de François, cardinal de la Rochefoucaud, grand aumônier de France, mort âgé de 88 ans, le 14 février 1643, & de Jean-Louis de la Rochefoucaud, comte de Randan gouverneur d'Auvergne, tué le 10 mars 1590 à l'attaque d'Issoire. Il laissa d'Isabelle de la Rochefoucaud, pour fille unique, Marie-Catherine de la Rochefoucaud, laquelle étant veuve de Henri de *Baufremont*, marquis de Senecey, chevalier des ordres du roi, obtint par lettres de mai 1649, regiſtrées le 2 juin suivant, que le comté de Randan & la baronnie de Luguet, mouvans du duché d'Auvergne, seroient mouvans de la grosse tour du Louvre. Ce comté fut érigé en duché-pairie par lettres de mars 1661, confirmées par d'autres de décembre 1663, regiſtrées au parlement le 15 du même mois en faveur de cette dame, gouvernante du roi Louis XIV

&

de sa fille Marie-Claire de Baufremont & de ses enfans. Marie-Claire de Baufremont, marquise de Senecey, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, étoit veuve depuis 1646 de Jean-Baptiste Gaston de *Foix*, comte de Fleix, & mere de Jean-Baptiste Gaston, duc de Randan, mort le 12 décembre 1665, & de Henri-François, dit le duc de Foix, chevalier des ordres du roi, mort le 2 février 1714 le dernier de sa maison.

RANSON, François de Ranson, premier bourguemaistre de la ville de Tirlemont, fut anobli conjointement avec son frere Joseph-Clément de Ranson, receveur des États de Brabant au quartier de Tirlemont, par lettres du 18 décembre 1762.

RANTRE, Pierre de *Rantre*, seigneur de Relegem, & Vherden, secrétaire de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fut anobli par ce prince, le 20 janvier 1429.

Les armes; d'azur, au chevron d'or.

*RAOULIN, foi & hommage rendu le 21 septembre 1436 par Héliot Raoulin, écuyer, fils de feu Robert Raoulin, pour son fief noble de Lageole, en vertu des lettres de franchise qui lui avoient été accordées par le roi, &c. & dans lequel sont mentionnées plusieurs autres actes. *Orig.*

REBENAC en Béarn, diocèse de Lescar, parlement, sénéchaussée & recette de Pau, vicomté de Bayonne, où l'on compte 32 feux, une des six petites baronnies de Béarn, appartenant M. de Marca, fut possédée par la

famille de la *Barthe*. Arnaut de la Barthe qui se qualifioit vicomte de Rebenac, n'ayant point eu d'enfans, institua son héritiere Jeanne d'*Esquille*, sa niece, & la maria avec François de *Pas-de-Feuquieres*, dont est née entre autres enfans Charlotte-Catherine de Pas-de-Feuquieres, héritiere de Rebenac, mariée en 1698 à Louis-Nicolas le *Tellier*, marquis de Souvré, lieutenant-général au gouvernement de Béarn & de Navarre, maître de la garderobe du roi, & chevalier de ses ordres, second fils de François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'État, & d'Anne de *Souvré*. Le marquis de Souvré, mort à Versailles, le 10 décembre 1725, a eu de son mariage François-Louis le Tellier de Rebenac, marquis de Souvré, maître de la garderobe du roi, lieutenant-général de ses armées en 1748, & au gouvernement de Béarn & de Navarre; devenu veuf de sa seconde femme Anne-Françoise *Dauvet* des Marais, il a épousé en 1738 Félicité de Sailli, dont,

1. Françoise-Sophie, née du second lit, le 18 juillet 1726, religieuse à Soissons en 1747.

2. Françoise-Aglaé-Silvie, née le 21 septembre 1727, mariée en 1748 à N... marquis de *Saint-Chamand*, maréchal de camp.

3. Gabrielle-Flore, née le 7 octobre 1728.

4. François-César, marquis de Louvois, né du troisième lit le 9 avril 1739.

5. Louis-Sophie, chevalier de Malte, dit le chevalier de Souvré, né le 18 mars 1740.

Le marquis de Souvré a eu pour sœur Charlotte-Félicité le Tellier, mariée le 19 juillet 1722 à Louis-Philogene *Brulart*, marquis de Puisieux, né le 12 mai 1702, maréchal de camp, ministre & secrétaire d'État des affaires étrangeres en janvier 1747.

REGAUX, Jean-Baptiste Regaux, domicilié à Bruxelles, fut anobli par lettres du 4 mars 1741.

Les armes; écartelé, au 1 & 4 de gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas, au 2 & 3 d'or fretté de sable.

REGNAUCOURT, Jacques-Ferdinand de Regnaucourt de Flandre, obtint la permission de relever la noblesse, le nom & les armes de la noble & ancienne famille de Baenst, par lettres du 12 novembre 1723.

REGNAULT, Matthieu *Regnault*, conseiller & receveur-général du duché de Bourgogne, fut anobli par lettres de décembre 1436, enregistrées à Lille.

REILLANE, fut érigée en vicomté l'an 1379, en faveur de Fouquet d'*Agout*.

REIMS. Didier de *Reims*, seigneur en partie de Sauxure, Burnecourt & Houssemont, gentilhomme de la chambre, & maître-d'hôtel de Nicolas-François, duc de

Lorraine, & capitaine-commandant un régiment au service de l'empereur, fut créé baron du Saint-Empire en 1650, conjointement avec son frere Charles de Reims, seigneur de Lorry, Arry & la Cour-en-Haye, lieutenant-colonel de cavalerie au service du duc Charles IV, puis capitaine de chevaux-légers, au régiment de Fabert, pour le service de France. Ces deux freres ont eu postérité.

Didier, baron de Reims, l'aîné, épousa, en 1647, Claude-Henriette, fille de François de *Riguet*, seigneur de Barizei-au-Plein, capitaine des gardes du corps de la duchesse Nicole de Lorraine, & commissaire général des armées du duc Charles IV & de Catherine de *Baillivi*, de laquelle il eut 1°. Charles-Antoine de Reims, dit l'abbé de Brauviliers, grand-chantre de l'église Primatiale de Nanci, & premier aumônier du duc Léopold. 2°. François, baron de Reims & du Saint-Empire, major du régiment de Taaf, tué au second siége de Bude sans alliance; 3°. 4°. & 5°. trois filles religieuses à la Visitation à Nancy.

Charles, baron de Reims, frere de Didier, fut allié à Marguerite de *Bermond*, dame de Dagonville, de laquelle il eut,

1. Antoine-Bernard, baron de Reims & du Saint-Empire, seigneur de Sauxure, Barizei-au-Plein & de Vannes, chambellan du duc Léopold, marié le 23 avril 1714 à Elisabeth-Marthe-Christine de *Lenoncourt*, chanoinesse de Remiremont, & fille de Char-

es-Henri-Gaſpard, comte de Lenoncourt, grand chambellan du duc Leopold & de Charlotte-Yolande de *Nettancourt*. De ce mariage ont ſortis :

1°. N... baron de Reims & du S. Empire, ſeigneur de Vannes, Barizey-au-Plein, Sauture & Houſſe-lés-Mont, officier aux Gardes-Françoiſes, marié le 17 mars 1748, à N... le *Barbara*, fille de Claude-Georges, ſeigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Manſberg, &c. préſident du parlement de Metz, & de N... de *Pontz*, dont pluſieurs enfans.

2°. N... de Reims, reçue chanoineſſe à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, puis mariée en 1740, à Charles-Claude-Ange *Dupleix* de Bacancourt, conſeiller, ſécrétaire du Roi, maiſon, couronne de France, & de ſes finances, & l'un des fermiers généraux de Sa Majeſté.

II. Jean-Chriſtophe, baron de Reims & du S. Empire, qui de ſa femme Marguerite de *Bichebois*, a eu Renée-Louiſe de Reims, mariée à Aimé-François, marquis de Balai.

III. Renée-Louiſe de Reims, alliée à Michel, comte de Lamezan.

RENUIT. Michel-Joſeph-Renuit fut anobli par lettres du 13 mars 1751.

Les armes d'or, au chevron accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'un lion; le tout de gueules.

REMOULINS, bourg en Languedoc, diocèſe & recette d'Uzès, parlement de Tou-

louse, généralité de Montpellier, intendance de Languedoc, où l'on compte 85 feux.

Fut érigée en baronnie, & unie au vicomté d'Uzès avec celle de S. Geniez, par lettres de mai 1565, regiſtrées à Toulouſe, le 6 mars & à Montpellier, le 8 mai 1566, en faveur d'Antoine de *Cruſſol*, comte, puis duc d'Uzès. Il avoit pour neuvieme aïeul Geraud premier, ſeigneur de Cruſſol, ſurnommé *Baſtet*, qui fut choiſi par le Dauphin Guigue, & par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, pour arbitre ſur un différend ému entr'eux, & au ſujet duquel il donna ſa ſentence du 6 juin 1250, conſervée dans la chambre des comptes de Dauphiné. Geraud, de la poſtérité duquel ſont ſortis de ducs & pairs, trois grands pannetiers de France, & cinq chevaliers des ordres du Roi, teſta en 1264, en faveur de ſon petit-fils Ponce, pere de Geraud II, & aïeul de Jean, qui épouſa en 1310, Beatrix de *Poitiers*, dame de Beaudiner. Leur fils Guillaume premier, ſeigneur de Cruſſol, épouſa Humilie de *Châteauneuf*, mere de Géraud IV, qui de ſa troiſieme femme Alix de *Laſtic*, eut Louis, ſeigneur de Cruſſol, que Jeanne de *Levis*, dame de Florenſac, fit pere de Jacques premier, ſeigneur de Cruſſol, ſénéchal de Beaucaire & de Niſmes, grand pannetier de France après ſon pere, & allia en 1486, à Simone, héritiere de la vicomté d'Uzès.

RENANSART en Picardie, diocèſe d

en de Laon, parlement de Paris, in-
ndance de Soiſſons, où l'on compte 75
ux eſt une vicomté, dont l'héritiere Iſabelle,
lle de Raoul, chevalier ſeigneur de Renanſart,
pouſa George *la Perſonne*, chevalier ſeigneur
e Verloing. De ce mariage naquit Catherine
a Perſonne, héritiere de Renanſart, laquelle
t entrer cette terre dans la maiſon de *Flavi-
ni*, déja connue dans le XIIIe ſiecle. Suivant
Carpentier, N. de Flavigni, qui étoit un des
remiers parmi la nobleſſe du Cambréſis, fit
n 1235 des dons conſidérables à l'abbaye de
t. Aubert de Cambrai; dans la même année
Nicolas de Flavigni étoit évêque de Beſançon;
ais la filiation n'eſt prouvée que depuis Etien-
e de Flavigni, qualifié chevalier d'honneur
u Roi Charles VI, dans un arrêt du parle-
ent du 11 février 1384. Il fut pere d'Emeri
e Flavigni, écuyer ſeigneur de Ribauville,
ouverneur de Guiſe en 1398, pour Louis
e France, duc d'Anjou, probablement cou-
n de Philippe de Flavigni, chevalier cham-
ellan du duc de Bourgogne en 1417. Jac-
uemard de Flavigni, ſeigneur de Ribauville,
ls d'Emeri, étoit contemporain de Quentin
e Flavigni, évêque de Beſançon en 1440,
ne vivoit plus en 1447, que ſes deux fils,
Olivier & Jacobéem, partagerent ſa ſucceſ-
on. L'aîné fut pere de Claude de Flavigni,
ui vivoit en 1490, & qui fut allié avec
atherine *Perſonne*, héritiere de Renanſard.
lle fut mere de Elion de Flavigni, écuyer,
igneur de Ribauville, & vicomte de Renan-

fard, que sa femme Jaqueline du *Pui* rendit pere de Noe de Flavigni, vicomte de Renansard, &c. député de la Noblesse de la prévôté de Ribemont, aux états de Blois; celui-ci eut de sa femme Jeanne *le Febvre* de Monceau, Jean de Flavigni, vicomte de Ribauville & de Renansard, marié avec Antoine d'*Amerval*. De ce mariage naquit Claude de Flavigni, II. du nom, vicomte de Ribauville & de Renansard, baron d'Aubilli, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & député de la noblesse de la prévôté de Ribemont aux états de 1614. Il épousa Anne *le Picart* de Sevigni; leur fils aîné César-François de Flavigni, seigneur de Ribauville, vicomte de Renansart & de Surfontaine, fut pere par sa femme Suzanne de *Vielchatel*, fille du seigneur de Montalant, premier capitaine lieutenant des mousquetaires, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur du Barois, d'Anne-Claude de *Flavigni*, seigneur de Ribauville, vicomte de Renansart, & baron d'Aubilli, qui épousa Marie-Anne *la Fitte*, fille de N... la Fitte, lieutenant-général des armées du Roi, & gouverneur de Gusse. De ce mariage sortit César-François de Flavigni, vicomte de Renansart & de Surfontaine, allié à Marie-Agathe de *Truffier* & pere de Louis-Agaton, dit le comte de Flavigni, capitaine lieutenant des gendarmes d'Anjou, & brigadier des armées du Roi.

RENTY, bourg célebre, avec un château & un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint

Benoît en Artois, parlement de Paris, intendance de Lille, bailliage & recette de Saint-Omer; on y compte 74 feux & 293 personnes. A donné son nom à une maison illustre, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIVe. siécle. Isabeau, fille & héritiere d'Andrieu, seigneur de *Renti*, & comte de Seneghen & de Marie de Brineu, fut mariée en 1350 à Guillaume sire de *Croy* & d'Araines, à condition que ses descendans écarteleroient de Croy & de Renti, ce qu'ils ont toujours observé depuis quatre cents ans. Guillaume fut quatrieme aïeul de Philippe II. Sire de Croy, premier duc d'Arschot, en faveur duquel la seigneurie de Renti fut érigée en marquisat, par lettres d'avril 1532. Son fils puîné Guillaume de Croy, vicomte de Bourbourg, eut en partage ce marquisat, que sa fille unique Anne de Croy, née d'Anne de *Renesse*, porta à son deuxieme mari Philippe de Croy, comte de Solre, dont elle fut la seconde femme & mere de Charles-Philippe-Alexandre de Croy, créé duc d'Havrech en 1627. Il avoit épousé Marie-Claire *de Croy*, marquise d'Havrech, dont le fils Philippe-Eugene s'étant rendu carme, laissa le marquisat de Renti à sa sœur Marie-Ferdinande, mariée en 1659 à Philippe-Louis comte d'*Egmont*. Elle décéda sur la fin de 1683, bisaïeule du comte d'Egmont-Pignatelli, marquis de Renti. La maison de Renti subsiste encore dans des cadets, entre autres en la personne de N...

marquis de Renti, baron de Landelles, ci-devant capitaine des gendarmes de Bourgogne, fils de Jean-Jacques, marquis de Renti, & petit-fils de Gaſton-Jean-Baptiſte, baron de Renti, mort en odeur de ſainteté, & d'Iſabeau de *Balzac*.

REYNBOUTS, Pierre de *Reynbouts*, écuyer, obtint tant en conſidération de ſon extraction que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, le titre de vicomte, par lettres du roi catholique, le 20 juin 1694, pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de Reynbouts, ſur quelque terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-bas catholiques.

RIBAUCOURT, ſeigneurie érigée en baronnie en 1659, pour Charles-Ignace d'*Aubermont*, bailli de Tenremonde.

REYVAERT, Pierre-Jean *Reyvaert*, fut anobli par lettres du 28 mai 1743.

RIBERAC, ou Saint-Martin de Riberac, bourg en Périgord, diocèſe & élection de Périgueux, parlement & intendance de Bordeaux, où l'on compte 390 feux. Eſt un vicomté qu'Anne de *Pons*, fille de Guiſire de Pons, vicomte de Turenne en partie & de Caïlus, porta en mariage l'an 1475 à Odet, d'*Aidie*, dit le jeune, fils de Bertrand d'Aidie, capitaine de cent hommes d'armes en 1461, & frere puîné d'Odet d'Aidie de Leſcun, comte de Cominges, gouverneur amiral & grand ſénéchal de Guyenne, dont la fille aînée Jeanne d'Aidie, comteſſe de

ominges, fut mariée en 1479, à Jean de oix, vicomte de Lautrec. Anne de *Pons* ut mere de François d'Aidie, pere de Charles aïeul d'Armand d'Aidie, créé comte de iberac en 1595, & décédé en 1628, au ege de la Rochelle, laissant de Marguerite e *Foix* de Curson, entr'autres enfans, rançois d'Aidie, comte de Riberac, pere e Joseph-Henri-Odet d'Aidie, dit le marquis de Riberac, mort après 1717, sans alliance.

Son oncle Gui d'Aidie, seigneur de Bernardiere, eut de Marguerite *Audier*, dame le Moncheuil, Armand d'Aidie, qui de sa conde femme Jeanne de *Clermont*-Vertillac, eut Amé-Blaise d'Aidie, comte de Benauge, baron de Rions, mort le 27 juin 1710. Il avoit épousé Thérese-Diane de *Bautru* de Nogent, mere de Charles-Antoine-Armand Odet d'Aidie, comte de Riberac, marié le 10 janvier 1714, à Judith-Elisabeth, fille de Jean-Jacques *Reverend* de Bougi, dit le marquis de Calonges, & d'Elisabeth de Bar.

RIBIERS en Dauphiné, diocèse & élection de Gap, parlement & intendance de Grenoble, où l'on compte un feu, un tiers & un quarante-huitieme de feu noble, neuf feux un & demi & un huitieme de feu taillable. Cette seigneurie fut acquise par Léon de *Valbelle*, lieutenant de l'amirauté à Marseille, créé marquis de Montfuron en 1690, & pere par sa seconde femme Antoinette

d'*Alfon*, de Cosme-Alfonse de Valbelle, e faveur duquel la seigneurie de Ribiers fi érigée en comté par lettres de janvier 171 regîstrées au Parlement de Dauphiné, le 3 juillet suivant. Il est mort en 1732, sans pos térité, & le comté de Ribiers a passé à Mar guerite d'*Armand* de Mison, mariée à so oncle Léon d'Armand de Mison, marqui de Mison, commandeur de l'ordre de S Louis, capitaine au régiment des Gardes-Françoises, mort le 14 août 1744, âgé de 75 ans. Elle étoit fille de François d'Armand, marquis de Mison & de Marguerite de Valbelle, fille de Léon, marquis de Montfuron, & de sa premiere femme Marie de *Pontevez* de Buous. La marquise de Mison est morte le premier décembre 1751.

RICÉ ou *Ricey*, *Riccium*; sous le nom de *Ricey*, sont compris trois gros bourgs distingués par les surnoms de *Ricey-Haut*, *Ricey-Hauterive* & *Ricey-le-Bas*; baronnie située sur les limites de Bourgogne & de Champagne, fut érigée en marquisat par lettres de novembre 1718, regîstrées à la chambre des comtes de Dijon, en faveur de Jean-Baptiste de *Pomereu*.

RIVARD. Alexis-Joseph *Rivard* fut anobli par lettres du 31 mai 1749.

ROBIANO; l'Impératrice-Reine, par ses lettres-patentes du 31 janvier 1753, accorda à Louis-François de *Robiano*, conseiller, régent du conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne, & conseiller d'Etat, le titre de vi-

comte ; & par autres lettres du 4 octobre 1754, cette princeſſe le décora de celui de comte ; titres applicables ſur quelques terres des Pays-Bas de la domination de S. M. I. & R. & ſucceſſibles à ſes enfans mâles & femelles. Ce comte fait en 1756, chancelier de Brabant, eſt mort le 25 février 1763 ; il étoit fils de Balthaſard-François de Robiano, ſécrétaire de S. M. & greffier du grand-conſeil à Malines, & de Claire-Françoiſe *Aerts*, ſa troiſieme femme, petit-fils de Balthaſard de Robiano, ſécrétaire du conſeil privé du Roi aux Pays-Bas, par patentes du 26 ſeptembre 1654, & de Théreſe Van-*Volden*, & arriere petit-fils de Vincent Robiano, ſecrétaire du conſeil privé du Roi, aux Pays-Bas, par patentes du premier janvier 1624. Celui-ci qui avoit été marié avec Catherine Van-*Hove*, avoit pour pere Balthaſard de Robiano, tréſorier général des domaines & finances des archiducs Albert & Iſabelle, & leur miniſtre plénipotentiaire au congrès d'Anvers, l'an 1610, lequel avoit épouſé Marie de *Smide* ; pour aïeul Lancelot de Robiano, allié avec Françoiſe de *Reniame*, & mort le 3 mai 1565, à 65 ans, & pour biſaïeul Jean-Antoine de Robiano, qui avoit épouſé Agnès-Alleman de *Thadet* ; le comte de Robiano a été marié trois fois ; 1°. à Marie-Iſabelle-Claire-Joſephe de *Villegas*, dame de Beyſſem, de Bucken & d'Aſſent, morte le 16 ſeptembre 1735 ; fille de Jacques Ignace, ſeigneur de Velwyck, & d'Iſabelle-

Claire-*Keynooffe*, dame de Borſbeke; 2°. à Jeanne-Albertine-Eugénie de *Gheus*, morte le 11 mars 1744, fille de Jean-Baptiſte de Gheus, ſeigneur de Steenconter & Scachtelwege, échevin de la ville d'Yprés, & de Joſéphine-Françoiſe *de Wavrant*. 3°. A Marie-Thérese, baronne de *Saffran* & du S. Empire. Il a eu pour enfans : du premier lit : 1°. Jean-Jacques-Charles de Robiano, ſeigneur de Beyſſem, Bucken, Aſſent, Bonteghem & Bertinchamp, conſeiller, receveur-général des Etats de Brabant, au quartier d'Anvers, marié à Bruxelles le 2 ſeptembre 1772, à Jeanne-Marie-Norbertine Joſephe de *Limpens*, fille aînée de Jean Jérôme-Ange de Limpens, conſeiller, penſionnaire des états de Limbourg & de Luxembourg, & d'Iſabelle-Norbertine-Alexis Darder *Laen*, dont 1°. Iſabelle-Marie-Eugénie Joſephe de Robiano, née le 25 juillet 177 2°. Marie-Anne de Robiano, née le 29 ſeptembre 1775.

II. Marie-Anne-Louiſe-Auguſtine de Robiano, née le 19 ſeptembre 1731 mariée le 21 août 1758, à Jean-Charl de *Helfin*, vicomte d'Angeſt, ſeigneur d'Ohain, &c. mort à Bruxelles, le 1 mai 1761, ſans enfans. Elle s'eſt remariée en ſecondes noces, le 22 janvier 177 à François-Jean-Bernard, baron de *Heem* capitaine au régiment de Charles Lorrain dont elle a deux filles jumelles, Charlot Alexandrine & Alexandrine-Charlotte *Heems*, nées le 13 février 1772, & ten

ur les fonts par LL. AA. RR. le duc Charles Alexandre de Lorraine & la ducheſſe Anne-Charlotte de Lorraine ſa ſœur. Du ſecond lit.

III. Marie-Anne-Joſephe de Rabiano, née le 12 février 1740, morte le 24 février 1773, ſans alliance.

IV. Eugene-Jean-Baptiſte de Robiano, né le 3 juin 1741, conſeiller au conſeil de Brabant, depuis le 6 mai 1775. V. Conſtance-Jeanne de Robiano, née le 3 octobre 1742. Du troiſieme lit, VI. Gerard-Norbert-Auguſtin Maxime de Robiano, né le 20 octobre 1760. VII. Julie-Marie-Anne-Thereſe-Julienne de Robiano, née le 18 février 1763.

Les armes, d'argent, au chef emmanché d'azur, les trois pointes emmanchées d'argent aboutés de trois fleurs de lys d'or.

ROCHEFORT, collecte de la paroiſſe de S. Martin de Toulls, chef-lieu d'une ſubdélégation de ſon nom, avec titre de comté, &c. en Auvergne, diocèſe & élection de Clermont, parlement de Paris, intendance de Rions, où l'on compte 128 feux.

Cette ſeigneurie fut érigée en comté par lettres d'octobre 1556, regiſtrées le 20 mai 1557, en faveur de Joachim de *Chabanes*, ſeigneur de Curton, & chevalier d'honneur de la Reine.

ROCHEFORT, ſeigneurie érigée en marquiſat, par lettres de mai 1664, regiſtrées le 17 du même mois.

ROCHEFORT, village, paroiſſe & baronnie en Lyonnois, diocèſe, intendance &

élection de Lyon, parlement de Paris, où l'on compte 21 feux.

ROCHEMAUX, baronnie érigée en vicomté par lettres de janvier 1599, régistrées le 21 janvier 1600, en faveur de Jean de *Grain*, sieur de S. Marsault, baron de Parcour.

RODE, Ignace-Séraphin-Joseph *Van-Rode*, seigneur de Beau-Terre & de Warelle, obtint confirmation de noblesse, par lettres du 11 septembre 1758.

RODES, seigneurie en Flandre, fut érigée en marquisat par lettres du Roi d'Espagne, du 14 juillet 1682, en faveur de Lopez-Rodriguez d'*Evora* & *Vega*, chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, gentilhomme de la maison du Roi catholique, baron de Rodes, seigneur de Wanneghem, souverain panetier de Flandre.

ROHART. Pierre *Rohart*, dit *Beaufils*, fut anobli par lettres de janvier 1474, enregistrées à Lille.

ROMAINVILLE dans l'isle de France, diocèse, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 84 feux.

Cette terre fut érigée en baronnie par lettres de février 1646, regîstrées le 29 janvier 1666 en faveur de Pierre *Bault*, baron de S. Frique; il obtint par autres lettres du mois de mai suivant, regîstrées les 29 janvier 1666 la permission d'établir des foires & marchés dans sa baronnie de Romainville.

ROMOULES, terre érigée en baronnie par lettres de novembre 1649, en faveur de

Charles de *Grimaud*, préſident au parlement d'Aix.

ROODE. Jacques de Roode, domicilié à Amſterdam, ſa patrie, fut anobli par lettres de l'Impératrice Reine, du 19 juillet 1762.

ROOSBEECK. Paul-François-Joſeph-Louis-Loen d'*Euſchede*, ſeigneur de Rooſbeeck, de Bunsbeke, de Viſſenauken & de Houthun en Brabant, obtint des ſupports, & le titre de baron avec faculté d'appliquer ce titre ſur ſa terre & ſeigneurie de Rooſbeeck, par lettres du 5 mars 1757.

ROOST, ſeigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du Roi d'Eſpagne, du 30 août 1650, en faveur de Gérard d'*Oyenbrugghe* de Duras, baron de Fontoy, & en conſidération de ſes ſervices militaires & de ceux de ſes ancêtres.

ROQUEFORT, terre & ſeigneurie en Guyenne, fut érigée en marquiſat, par lettres de ſeptembre 1739, regiſtrées au parlement de Bordeaux, le 16 novembre ſuivant, en faveur de Pierre-François de *la Salle*, chevalier d'honneur au parlement de Bordeaux, d'une famille noble de Guyenne, né le 5 novembre 1694, marié le 5 juin 1721, à Eliſabeth-Françoiſe *de la Roque*, fille de Louis, ſeigneur de la Salle. Il eſt fils de Jean Martin de la Salle, baron de Roquefort, préſident en la premiere chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, & de Jeanne de *Mons*.

Il a eu pour freres & ſœurs; 1°. Jean-Louis

de la Salle, écuyer, seigneur de Sarasiet, marié le 26 septembre 1729, à Catherine de la Roque, fille unique de Franç. de la Roque, colonel d'infanterie, & de Thérese de *Medahers*, dont Jean-Martin de la Salle, Pierre-François, & Jeanne-Hipolite.

2°. Guillaume-Gaston de la Salle de Caneux, né en décembre 1699.

3°. François de la Salle de Castelmerle, né en juin 1707, capitaine dans le régiment de Poitou. 4°. Jeanne, baptisée le 18 juin 1701, mariée le 2 juin 1722, à Bernard-François de *Castelnau*, baron de Brocas. 5°. Angélique, religieuse Ursuline. 6°. Pauline Angélique-Catherine, baptisée le premier mai 1706, mariée le 2 mars 1726, à Jean de *Cours*, seigneur de Vigneau.

ROQUEFORT-Sommeri. La terre & seigneurie du Mesniel Sommeri, élection de Neufchatel, bailliage de Caux, fut unie aux fiefs de Roquefort, Hatteville, Villy, Launoi, la Pommeraye, Hattevillette & de S. Remi, & érigée en marquisat, sous la dénomination de Roquefort-Sommeri, par lettres de février 1687, registrées au parlement de Rouen, le 9 décembre suivant, & en la chambre des comptes, le premier février 1732, en faveur de Louis *du Mesniel*, chevalier, seigneur de Sommeri, marié le 16 octobre 1685, à Catherine-Antoinette de *Tardieu* de Maleyssye, morte le 5 août 1737, dont Antoine-Nicolas, marquis de Sommeri, colonel de dragons, marié en fé-

rier 1718, à Jeanne-Thérese *Carrel*, troisieme fille de Louis, président des comptes à Rouen, & de Jeanne-Thérese de Bec-de-Lievre de Quevilly. Leurs enfans sont :

1°. Antoine-Augustin, comte de Sommeri; 2°. Philippe; 3°. J. Baptiste; 4°. Louis-François de Sommeri, chevalier de Malte, né le 30 octobre 1726.

ROQUEFORT, dans le Turfan, en Gascogne, diocèse d'Aire, parlement de Bordeaux, intendance de Bayonne, élection des Landes, dans la sénéchaussée de S. Sever, est possédée depuis long-temps par la famille de *Fortisson*. Pierre de Fortisson, écuyer, baron de Roquefort, épousa Françoise de *Cablane*. Il en eut pour fils aîné Pierre II, baron de Roquefort, allié avec Camille de *Brosser*, qui étoit veuve en 1682, & mere de N... de Fortisson, qui épousa N... d'*Arros*. De ce mariage est né N... de Fortisson, baron de Roquefort, qui avoit épousé en premieres noces N.. de *Vernon* du Haget, dont il en a eu un garçon, dit le baron de Roquefort & trois filles, & a pris pour seconde femme Marie-Silvie d'Aspremont, héritiere d'une branche cadette des vicomtes d'Orthe, dont il a un garçon & des filles.

Il y a encore de cette famille la branche des seigneurs de S. Maurice, formée par un cadet de Pierre premier, seigneur de Roquefort, dont le petit-fils N... de Fortisson a épousé N... de *Pontacq* Belade, de laquelle il a eu un fils. De cette branche étoit issu N...

de Fortisson, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis & major des chevaux légers de la garde du Roi, qui de N... de *Vayre*, dame du Clos près d'Orillac, eut un fils marié avec la fille de N... *Chicoineau*, premier médecin du Roi, de laquelle il n'eut point d'enfans, & une fille alliée au marquis de Montlezun Sallari.

ROQUESERVIERE, ci-devant *Saint Etienne de Valfranciſque* dans le Gévaudan en Languedoc, diocèſe & recette de Mende, parlement de Toulouſe, généralité de Montpellier, intendance de Languedoc, où l'on compte 300 feux, étoit une ancienne baronnie, chef d'un bailliage d'environ 40 paroiſſes, qui depuis a été fort démembrée, avec un reſſort des premieres appellations. Cette terre fut donnée par le Roi Jean en 1350, à Guillaume Rogier de *Beaufort*, vicomte de Turenne. Elle paſſa enſuite aux maiſons de Montboiſſier, de Montmorenci, &c.

Catherine de Raimond, fille & héritiere de Jacques de Raimond & de Marie-Engracie de *la Fare*, porta en 1745, cette terre, dont ſa maiſon avoit réuni différens fiefs, à ſon mari Jean-Jacques Joſeph *Boreli*, en faveur duquel elle fut érigée en marquiſat, ſous la dénomination de marquiſat de Roqueſerviere, par lettres-patentes du mois de juin 1752, enregiſtrées au parlement de Toulouſe & en la chambre des comptes de Mont-

ellier, les 8 juillet & 18 août de la même nnée, en considération des services de ses ncêtres, tous dévoués à la profession des rmes, & parmi lesquels on trouve plueurs colonels, maréchaux de camp, gouerneurs de place, & autres officiers de disnction.

Les histoires de Louis XIII, par *le Vasor*, du cardinal de Richelieu, du maréchal : Goesbriant, les mémoires & l'histoire de . de Turenne, les commentaires de Polybe ar le chevalier Folard, &c. font mention s services de cette famille.

ROSNY dans le Mantois, au gouvernement général de l'isle de France, diocèse de hartres, parlement & intendance de Paris, ection de Mantes, où l'on compte 151 ux.

Cette terre & seigneurie très-considérable t'Anne de Melun, fille de Hugues, vimte de Grand, porta l'an 1529, en maage, à Jean de *Bethune*, IVe du nom, evalier, baron de Baye, issu au onzieme gré de Robert V, seigneur de Béthune, par n second fils, Guillaume surnommé *le oux*; il fut pere de François & aïeul de axîmilien, en faveur duquel la baronnie Rosny fut érigée en marquisat par lettres oût 1601, registrées le 20 du même mois; il fut depuis créé duc de Sully & pair de rance.

Le sieur *Olivier* de *Senozan*, receveur éral du Clergé, acquit cette terre, qui a

passé au président de Senozan, son fils.

ROUAYROUX en Languedoc, diocèse & recette de Castres, parlement & généralité de Toulouse, intendance de Languedoc, où l'on compte 403 feux. Cette seigneurie mouvante du comté de Castres, entra dans la maison de *Cailus*, vers l'an 1538, par l'alliance de Beatrix *Bernon*, avec Etienne de Cailus, seigneur de Colombieres, mort vers l'an 1591. Il étoit issu de Deodat, seigneur de Cailus, qui fut mandé pour la guerre d'outremer en 1313, & étoit marié avant l'an 1325, avec Alaxsacie *Guillem* de Clermont. Il fut pere de Deodat, IIe du nom, seigneur de Cailus & d'Olargues, mort en 1362, de sa femme Héléne de *Castelnau* de Caumont qui testa en 1398; il laissa pour quatrieme fils Raimond de Cailus, seigneur des Blanes & de Colombieres, du chef de sa femme Marguerite de *Brusques* qu'il avoit épousé le 25 novembre 1389, & qui étoit veuve en 1428. Leur fils aîné Pierre de Cailus, seigneur de Colombieres, qui testa le 26 juillet 1456, avoit été allié le 26 janvier 1405 avec Antoinette *Galand* de Celan, dont il eut Jean de Cailus, seigneur de Colombieres, qui testa le 10 décembre 1510, laissant de son mariage avec Bertrande *Delpuech*, Pierre IIe du nom, seigneur de Carombes & en partie de Colombieres & de S. Martin. Celui-ci qui testa en 1535, eut de sa femme Marguerite de *la Roque*, mariée en 1501, Etienne de Cailus, seigneur

Colombieres, mari de Beatrix de *Bernon*, nt le fils aîné Pierre III de Cailus, seieur de Colombieres & de Rouairoux, ouverneur de la ville de Saint-Pons de homieres en 1585, chevalier de l'ordre du oi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre 1593, testa le 29 mai 1599, & fut pere r sa seconde femme Aldonce de *Peiruce* Boissezon de François de Cailus, seigneur Colombieres & de Rouairoux, chevalier l'ordre du Roi, qui testa le 20 décembre 65. Il avoit été allié le 3 février 1633, c Claire *Boyer* de Sorgues, mere de Jean Cailus, vicomte de Vaillan, seigneur de lombieres & de Castelnau, en faveur duel la seigneurie de Rouairoux fut érigée baronnie, avec les droits d'entrée aux ts Généraux de Languedoc, par lettres janvier 1680, registrées au parlement de ulouse & en la chambre des comptes de ntpellier, les 24 Mai & 28 novembre de même année. Il avoit épousé, le 23 jant 1670, Marie, sœur du cardinal de *nzi*. De ce mariage sortit Pierre-Joseph-inthe, dit le marquis de Cailus, chever de la Toison d'or, lieutenant-général gouvernement de Roussillon & de Cerne, décédé le 2 avril 1736. Il avoit été ié le 7 février 1708, avec Elisabeth *net* de Pujols, sa cousine germaine matelle, de laquelle il a laissé pour enfans. °. Joseph-François, né le 19 décembre 76.

2°. PierreJoseph-Yacinthe, né le 8 décembre 1722.

3°. Marie-Antoinette-Gabrielle, née le 25 mars 1712.

4°. Marie-Henriette, née le 5 avril 1714.

5°. Marie-Elisabeth, née le 24 septembre 1720.

ROUBAIX dans la Flandre Wallonne, diocèse de Tournay, parlement de Douay, intendance, subdélégation & recette de Lille, où l'on compte 675 feux, fut portée en mariage, l'an 1545, par Roland de *Barbançon*, sénéchale de Hainaut, à Hugue de *Melun*, premier prince d'Epinoy. Leur second fils Robert de Melun eut en partage cette seigneurie, qui fut érigée en marquisat en sa faveur par lettres du Roi Catholique du premier mars 1579. Ce seigneur qui fut général de la cavalerie, gouverneur d'Artois ayant été tué au siege d'Anvers en 1583 sans laisser de postérité, le marquisat de Roubaix échut à sa sœur Anne-Marie de Melun, mariée en 1582, à Lamoral, comte puis prince de *Ligne*, qui obtint des lettres de confirmation dudit marquisat, entérinées le 23 janvier 1601.

ROUYERE, baronnie en Albigeois, recette d'Alby, parlement & généralité de Toulouse, intendance de Languedoc, où l'on compte 37 feux.

ROUFFIAC en Angoumois, diocèse & élection d'Angoulême, parlement de Paris intendan

tendance de Limoges, où l'on compte 55
ux.

Cette seigneurie fut érigée en comté par
tres du 23 janvier 1654, registrées au par-
ment de Paris, le 23 décembre 1666, en
veur de René de *Voyer*, seigneur d'Ar-
nson, & de ses successeurs & ayans cause,
nt le fils Marc-René, marquis d'Argenson,
ndit en 1703, cette seigneurie & comté à
n cousin Jean-Elie *des Ruaux*, chevalier,
g. du Breuil & de Moussac, dont le pere Elie
s Ruaux, écuyer, fut créé chevalier, en-
ble ses enfans & descendans mâles, par
res d'avril 1719, registrées au parlement
31 août 1723. Le comte de Rouffiac qui
upte parmi ses aïeux Étienne des Ruaux,
vôt de l'hôtel du Roi en 1537, seigneur
Moussac, que François premier emmena
ngoumois, lorsqu'il parvint à la couronne.
enne des Ruaux avoit épousé en décembre
6, Louise-Marguerite de *Volvire*, qua-
me aïeul de Jean Elie des Ruaux, pre-
r comte de Rouffiac, marié le 11 juillet
1, à Marie-Thérese *Nadaud*, dont :

1°. Jean-Elie des Ruaux, comte de Rouf-
, capitaine d'infanterie, marié le 31 oc-
re 1732, à Elisabeth *Gandillaud*; 2°.
c-René de Rouffiac, né le 6 mars 1710,
ur de Sellieres & de Boutteville; 3°. An-
e, seigneur de Beaufief;

°. Thérese des Ruaux.

ean-Elie des Ruaux, comte de Rouffiac,
neur de Moussac, chevalier de S. Louis

lieutenant colonel du régiment de Rouergue & brigadier des armées du Roi, du 10 mars 1747, marié le 31 août 1732, avec Elisabeth, fille de Marc-René *Gandillaud*, seigneur de Fonguion, du Chambon, &c. & de Julie Vigier, dont sont nées Julie & Thérese des Ruaux. Il s'est remarié à N... *Chevade*, dame de Blanzac, veuve de N... le Musnier, baron de Reix. Il avoit pour freres & sœur :

1°. Elie des Ruaux de Rouffiac, seigneur de Plassac, ancien capitaine au régiment de Rouergue, qui a épousé le 18 janvier 1738 N... *Renault*, dont il eut une fille née en 1749.

2°. Marc-René de Rouffiac, abbé de Selliere, prieur de Boutteville & vicaire général du diocèse de Sarlat, né le 6 mars 1710.

3°. François des Ruaux de Rouffiac, seigneur de Mouffac, chevalier de S. Louis capitaine au régiment de Rouergue.

4°. Thérese, alliée le 14 février 1741, N... *Rambaud*, seigneur de Mailleren & de S. Saturnin.

* ROUILLÉ. Me Jacques Rouillé, conseiller du Roi, général en sa cour des monnoies, fit un acte de constitution de rentes sur les revenus temporels de l'église gallicane le 6 mai 1564, & M. Claude Rouillé, seigneur des Marets, son fils, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, & donna quittance après sa mort les 20 juin & 3 novembre 1581.

ROUILLET de Beauchamp, à Pari

originaire du Mans, porte d'azur, au chevron abaissé d'or, surmonté de deux berulles de même, & accompagné en chef de deux étoiles d'or; & en pointe d'un soleil de même, surmonté d'un nuage d'argent.

N... Rouillet eut pour fils :

André Rouillet, sieur de Beauchamp, né au Mans, fut président en l'élection de Paris, secrétaire ordinaire du conseil d'état, direction & finances, reçu secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses finances, au lieu d'Armand-Pierre *Jouannet* de Sequeville, le 8 septembre 1687, élu syndic de sa compagnie, le 6 mai 1688, & décéda vers 1705, que Gabriel *d'Estancheau*, conseiller, secrétaire des commandemens de M. le Dauphin, fut reçu à sa place, le 21 mars 1705; il fut marié par contrat du... à demoiselle Marie *Baudouin*.

De ce mariage sortit, 1°. André qui suit; 2°. Renée-Angélique *Rouillet* de Beauchamp, morte, paroisse S. Sulpice, le 16 décembre 1691, avoit épousé le... messire René Rolan *le Gayer*, seigneur de Glatigny, conseiller au parlement.

Messire André-Antoine Rouillet, sieur de Beauchamp, de S. Michel & de Centigny, écuyer, né le 11 novembre 1671, conseiller au parlement, le 11 mai 1694, mort en novembre 1755. Il épousa Jeanne-Louise *Bucheret*, remariée à Louis-Auguste *Pericault* de la Durandiere, & laquelle

étant veuve & tutrice de ses enfans, donna une quittance, conjointement avec messire François *le Cordelier*, chevalier, seigneur de la Brosse, à Me Nicolas Barthelemi *Angilbert*, bourgeois de Paris, tuteur de messire Antoine de *Rancher* de Mondauteur, lieutenant de Roi en Berry, par acte passé devant *Laideguive*, notaire à Paris, le 23 février 1720, dont 1°. André-Clément Rouillet qui suit; 2°. André-Antoine Rouillet de Beauchamp, prêtre, docteur en théologie de la faculé de Paris, décédé rue des Rosiers & inhumé à S. Sulpice, le 8 avril 1778.

Messire André-Clément-Rouillet de Beauchamp, chevalier, seigneur de Beauchamp, Lassus, Saint-Michel & Centigny, né le 24 Mars 1696, fut présent avec son épouse au contrat de mariage de Messire Antoine-Adrien de *Croisy*, chevalier, seigneur de Montalant, &c., son cousin, avec demoiselle Marie-Catherine *Phélippe* de Billy, son épouse, du 23 juin 1733, décéda le 9 mai 1738.

Il épousa par contrat de... demoiselle Marguerite-Agnès, ou Agnès-Marguerite-*Benoît*, morte veuve, âgée de 72 ans, rue des Rosiers, & inhumée à Saint Sulpice, le 4 Septembre 1784; présent, très haut & très-puissant seigneur monseigneur Louis-François, marquis de Sabran, des comtes de Forcalquier, chevalier, brigadier des armées, neveu à cause de la demoiselle Charlet, son épouse; & très-haut & très-puissant seigneur, monseigneur

Jacques-Philippe le Long, comte *du Dreneux*, maréchal de-camp, neveu à cauſe de demoiſelle Charlet, ſon épouſe, & fille de meſſire Gilbert Simon-Benoît, ſecrétaire du Roi, & de demoiſelle Marguerite *Baudouin*.

Regnaut Rouillet, ſeigneur de Beauchamp, bailli de la Ferté-Bernard, épouſa Françoiſe *Joubert*, dont il eut Françoiſe Rouillet, mariée 1°. à Nicolas Mithon, écuyer, ſeigneur de Froideville, correcteur des Comptes à Paris; 2°. le 25 novembre 1672, à François *Leſtandart*, écuyer, ſeigneur de Quénonville, dont poſtérité.

ROUSSEL, famille qui remonte à Humbert *Rouſſel*, intendant de la maiſon de Salm; & Jean Philippe Rouſſel, ſon frere, obtinrent des lettres-patentes du duc Léopold, données à Lunéville, le 12 décembre 1702, qui confirment d'autres lettres patentes en forme de diplôme, à eux accordées par l'Empereur, le 14 ſeptembre 1698, & par lequel ils ſont honorés du titre de chevalier du Saint Empire; leſdites lettres entérinées le 24 ſeptembre 1704 : les armes ne ſont pas rapportées dans le regiſtre; mais ils portent parti de trois, coupé de deux, au premier d'azur, à un lion naiſſant d'or, couronné de même; au ſecond coupé d'argent, chargé de trois treffles de ſynople & d'azur, à une quinte-feuille de gueule; un troiſieme parti bandé de gueules & d'or de ſix pièces, & au ſecond d'or à trois bandes d'azur; au quatrieme d'or, au chevron de gueules, accom-

pagné de trois croissans de même, deux en chef & un en pointe ; au cinquieme de gueules à trois annelettes d'or, posés deux & un, & sur le tout d'or à l'aigle de sable.

ROUSSEL, famille de Lorraine, qui remonte à Bertrand-Claude & Louis Rousſel, obtinrent du duc Charles IV, le 8 juin 1669, des lettres-patentes, portant reconnoissance & réhabilitation de noblesse, portent d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe de trois croissans, entrelassés aussi de même. L'écu surmonté d'un armet, morné, orné de son bourrelet & lambrequin aux métal & couleur de l'écu : *Nobiliaire manuscrit.*

Claude Rousſel épousa Simonne *Collot*, dont il eut Claude qui suit :

Claude Rousſel, second du nom, épousa Marguerite *Richer*, dont il eut N... Rousſel, qui fut le pere de N... Rousſel de la Grande-Haye, officier au Corps des grenadiers de France, & de quelques autres enfans.

Louis Rousſel fut pere de Pierre Rousſel, seigneur de Vigne, qui épousa Antoinette *le Seur*, dont il eut : 1°. Louis ; 2°. Joseph, mort récollet ; 3°. Jeanne Rousſel, alliée à N... *Millier.*

ROUSSEL, famille de Lorraine, qui remonte à Guy Rousſel, capitaine de cavalerie, au service de Charles IV ; fut anobli par ce prince le 2 janvier 1648, par lettres vérifiées le 22 mai 1662 : porte, d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux têtes

& col de cheval bridés & affrontés d'or, & en pointe de deux lances d'argent, miſes en ſautoir, briſées par le bout. *Nobiliaire manuſcrit.*

ROUSSEL, famille de Lorraine, qui remonte à George Rouſſel, capitaine de cavalerie, fut anobli par le duc Charles IV, par lettres données le 30 avril 1653, entérinées à la Cour ſouveraine de Lorraine & Barrois, le... : porte ; d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur, au chef de gueules, chargé d'un aigle éployé d'argent ; l'écu ſurmonté d'un armet morné, orné de ſon bourrelet & lambrequin, aux métaux & couleurs de l'écu *nobiliaire manuſcrit.*

George Rouſſel fut dans la ſuite gouverneur de Gondreville, & avoit un frere nommé F... B... Rouſſel, qui étoit dans l'état eccléſiaſtique, & dont on parlera ci-après ; & une ſœur, nommée Françoiſe Rouſſel, mariée à Pierre Gauvain. Il épouſa 1°. par contrat paſſé à Paris, le 17 février 1659, Louiſe *Mauperrin*, fille & unique héritiere de Claude Mauperrin, receveur du grenier à ſel de Coucy, & d'Eliſabeth de *Lieſſe*. 2°. Par autre contrat du 25 mai 1673, Catherine *Maſſelin*, veuve de Jean *Gerend*, dit Grand-Maiſon. Il mourut en 1679, laiſſant du premier lit Jean & Pierre de Rouſſel, qui étoient encore mineurs, le 17 ſeptembre 1686, & ſous la tutelle de Barthélemi de Foudevrat. Pluſieurs mémoires diſent qu'il fut encore pere de Franç. de Rouſſel, qui, en 1706, étoit capitaine de cavalerie dans le

régiment de Chérisy, & en 1719, dans celui Royal étranger.

Jean de Rousſel est qualifié, dans un acte passé en 1709, écuyer, ci-devant lieutenant de Roi pour le service de Sa Majesté très-chrétienne à la Mirandolle; il fut ensuite gouverneur à l'Arche.

ROUVROIS, famille de Lorraine, qui remonte à Henri de Rouvrois. Il fut anobli par lettres données à Lunéville, le 5 mai 1715, en considération des services qu'il avoit rendus à Charles IV, dans les fonctions de la charge de procureur de S. A. au bailliage de Châtel-sur-Moselle, dont il étoit revêtu depuis près de quarante ans; & pour engager ses descendans à suivre les traces de Henri Rouvrois, son pere, & Nicolas Rouvrois, son aïeul, lesquels n'auroient rien négligé pour donner des preuves de leur fidélité dans l'exercice des charges de contrôleur de domaine & gruerie de Châtel & Bainville-aux-Marois, dont ils auroient été successivement pourvus, &c. Lesdites lettres furent accordées sans finance, & entérinées le 15 juin suivant: porte; d'or, à trois fasces de gueules, bordées d'or, brochant sur le tout, & pour cimier la levrette de l'écu, fol. 46, vers., regist. 1715.

ROYAN, *Rovio*, *Regum*, *Regianum*, ville, avec titre de marquisat, couvent de Récollets, & maison de Sœurs grises, &c., en Saintonge, diocèse & élection de Saintes, parlement de Bordeaux, intendance de la Rochelle, où l'on compte 600 feux.

vi 61

La terre & seigneurie de Royan en Saintonge, fut portée en mariage l'an 1501, avec le comté de Taillebourg, par Louise de *Coëtivy*, à Charles de la *Trimouille*, prince de Talmont & de Mortagne, dont le fils François, vicomte de Thouars, la donna en partage avec celle d'Olonne, à son quatrieme fils, George de la Trimouille, sénéchal de Poitou, dont le fils Gilbert obtint l'érection de Royan en marquisat l'an 1592, & d'Olonne en comté l'an 1600. Il fut pere de Philippe & aïeul de François, qui, de sa femme Yolande-Julie de la Trimouille-Noir-Moustier, a eu pour héritiere sa fille unique Marie-Anne de la Trimouille, alliée le 6 mars 1696, à Paul Sigismond de *Montmorenci-Luxembourg* : voyez *Châtillon-Bouteville* ; ajoutez à cet article ce qui suit : Paul Sigismond de *Montmorenci-Luxembourg*, troisieme fils de François Henri, duc d'Espinay-Luxembourg, fut créé duc en février 1696, reçu le 9 mars suivant, & mourut le 28 octobre 1731. Il est pere de Charles-Paul-Sigismond de Montmorenci, cousin-germain du feu maréchal-duc de Châtillon-sur-Loing, en Gâtinois, marquis de Royan, &c., lieutenant-général des armées du Roi, ci-devant titré duc de Bouteville, né le 20 février 1697, marié le 29 avril 1717, à Anne Angélique de *Harlay-de-Versilly* ; leur fils unique est Charles-Anne-Sigismond, possesseur du duché de Châtillon, maréchal des camps & armées du Roi, né le 31 août 1721, marié sous le

titre de duc d'Olonne trois fois; 1°. le 2 Décembre 1735, à Marie-Etiennette de *Bullion*, fille d'Anne-Jacques, marquis de Fe vaques, morte en octobre 1749; 2°. le 2 jui 1753, & veuf le premier mai 1756, d'Agn *Miotte de Ravannes*, veuve de Matthieu Roch de la Rochefoucault, marquis de Bayer 3°. en décembre 1762, à Marie-Anne-The rèse de l'*Espinay de Marteville*, veuve d comte de Montmorenci, frere puîné du princ de Tingry; les enfans du premier lit, sont 1°. Anne-Charles Sigismond, marquis d Royan, né le 14 octobre 1737, colonel d régiment de Montmorenci, aujourd'hui Ha nault; 2°. Anne-Paul-Samuel Sigismond chevalier de Montmorenci-Luxembourg, n le 8 décembre 1741; il a quitté la marin après avoir commandé en 1763, la frégat de Tropase; il a été lieutenant-colonel à l suite du régiment Royal cavalerie, & a ob tenu en septembre 1767, la survivance de l compagnie des Gardes-du-Corps que com mande le prince de Tingry; 3°. Bonne-Mari Félicité, alliée à Armand-Louis de Sérent mestre-de-camp du régiment Royal cavalerie elle est née le 18 avril 1739. *Voyez* Tingr

ROZAN, paroisse & juridiction dans l Bazadois, en Guyenne, diocèse de Bazas parlement & intendance de Bordeaux, élec tion de Condom, où l'on compte cent quatre vingt-cinq feux.

Cette seigneurie fut portée en mariage e 1478, avec celles de Pujols, de Civrac

le Blandignac & de Cipreſſac, par Jeanne *Angevin*, à ſon mari Jean de *Durfort*, ſeigneur de Duras, pere de François, & aïeul de Simphorien, dont le fils Jacques fut créé marquis de Duras en 1609, & comte de Rozan, par lettres du 25 octobre 1625; il eſt la tige commune des ducs de Duras & de Lorges.

RUFFEC, *Ruffiacum*, ville avec titre de marquiſat, &c., en Angoumois, dioceſe de Poitiers, parlement de Paris, intendance & élection d'Angoulême, où l'on compte 296 feux.

Cette terre, avec titre de baronnie, étoit un partage des anciens comtes d'Angoulême. Eléonore, qui en devint héritiere, épouſa en 1336, Hervert, ſeigneur de *Volvire*, chevalier, cinquieme aïeul de Philippe de Volvire, créé chevalier des ordres du Roi, le 31 décembre 1582, mort le 6 janvier 1586, pere de Philippe, en faveur duquel & d'Anne de *Daillon de Lude*, ſa mere, Ruffec fut érigée en marquiſat par lettres de janvier 1588, regiſtrées le 16 mai 1611. Philippe eut d'Emeri de *Rochechouart*, Eléonore de Volvire, marquiſe de Ruffec, mariée le 17 novembre 1631, à François de *Aubeſpine*, marquis de Châteauneuf, dont la fille Charlotte fut alliée en 1672, à Claude de *Rouvrois*, duc de *Saint-Simon*, & eut Ruffec en dot; *voyez* Saint-Simon. Ce marquiſat a été acquis depuis quelques années

par Charles *de Broglie*, frere puîné du maréchal-duc de Broglie, lieutenant-général des armées du Roi, ci-devant ambassadeur de France auprès du Roi & de la république de Pologne, chevalier des ordres du Roi, né le 20 août 1719, marié le 21 mars 1759, à Philippine-Augustine de *Montmorenci*, sœur de la duchesse de Boufflers, née en juillet 1735, dont postérité : *voyez l'Etat général de la France.*

RUGLES, Rugulæ, bourg, avec deux paroisses, Notre Dame & Saint-Germain, &c. en Normandie, diocèse d'Evreux, parlement de Rouen, intendance d'Alençon, élection de Conches, sergenterie de Lire, où l'on compte 211 feux, érigé en comté, par lettres du mois de... 1746, registrées à la chambre des Comptes de Rouen, le... de la même année, en faveur de N... *du Plessis* Chatillon.

RUMBEQUE, terre en Flandres, fut érigée en comté par lettres du Roi d'Espagne, du 13 septembre 1649, registrées à Lille, en faveur de René de *Thiennes*, baron de Hevelem, Rumbeque, Claërhoudt, Oudenen & de la Cour d'Idegem.

RUMSDORP, seigneurie en Brabant, fut portée en dot par Anne-Claude-Catherine de *Wachtendonck*, à Antoine Vander-*Gracht*, seigneur de Reynerswal, Battenbroeck, dont la fille Elscarde-Christine Vander-Gracht, fut la deuxieme femme de Florent de *Thulden*, baron de Thulden, & lui porta cette terre par...

seigneurie, qui fut érigée en baronnie par lettres du 5 Juillet 1696, en faveur de leur fils Jean Florent de Thulden, & de ses hoirs mâles & femelles.

RURETTE, Emmanuel-Joseph Rurette, fut créé chevalier, & obtint confirmation de noblesse avec anoblissement, à tout défaut, supports & couronne, au lieu de bourrelet, par lettres du 8 octobre 1757.

RYE; cette ancienne baronnie, acquise par Béranger *Philippe*, fut de nouveau érigée en baronnie en sa faveur, par lettres de décembre 1696, registrées à Dole, avec pouvoir de se qualifier baron de Rye.

S

SAGONNE, bourg, avec le titre de comté en Bourbonnois, diocese & intendance de Bourges, parlement de Paris, élection de Saint-Amand, où l'on compte soixante-dix feux.

Cette baronnie fut érigée en comté, en octobre 1756, en faveur de George *Babou*, seigneur de la Bourdaisiere, fils de Jean Babou, baron de Sagonne, maître général de l'artillerie de France en 1567. George fut fait chevalier du Saint-Esprit le 7 janvier 1595, & mourut en 1607 pere de George II, comte de Sagonne, tué en duel en 1615, sans laisser de postérité, & de Marie Babou,

dame de la Bourdaiſiere & de Sagonne, mariée en 1602 à Charles Saladin de *Savigni*, dit d'*Anglure*, vicomte d'Etauges. La terre de Sagonne fut acquiſe, dans la ſuite, par Jule-Hardouin *Manſart*, ſur-intendant & ordonnateur des bâtimens du roi, en faveur duquel elle fut érigée en comté, par lettres de juillet 1699, regiſtrées le 30 du même mois.

SCHENCK de Nidéecken. Les terres & ſeigneuries de Hillenraëdt & de Swalmen en Gueldre, furent unies & érigées en marquiſat, ſous le nom de Schenck de Nidéecken, par lettres du 21 décembre 1695, pour Arnoult *Schenck* de *Nidéecken*.

SAGEY, vicomté poſſédé par meſſire de Sagey, ancien officier de dragons, neveu du baron d'*Arros*, à Ornens en Franche-Comté.

SAIGNIERES, ſeigneurie érigée en marquiſat, par lettres de mai 1664, regiſtrées le 28 mars 1665, en fav. de...

SAILLANS, ſeigneur du Hamel, de Muſſancourt, d'Herbigny; maiſon noble & ancienne de Champagne, maintenue dans ſa nobleſſe, le 22 décembre 1668, & dont on donnera la généalogie dans la ſuite de cet ouvrage.

SAINT-AIGNAN, fut érigé en comté en 1537, en faveur de René de *Bauvilliers*, d'une maiſon connue dès le douzieme ſiécle, laquelle tire ſon nom de la poſſeſſion immémoriale de la terre & ſeigneurie de Beau-

villiers dans le pays Chartrain, & dont on a parlé dans l'état général de la France.

SAINT-ALBERT, seigneurie située dans le comté de Flandre, fut érigée en vicomté, par lettres du 25 octobre 1712, en faveur de Claude-François de *Humyn*, écuyer, seigneur de Saint-Albert, conseiller & trésorier de l'ordre de la toison d'or, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, & faute d'hoirs mâles, aux maris des femelles qui seroient gentilshommes.

SAINT-BAUSSANT, terre & seigneurie située dans le Barrois, non mouvant, bailliage de Saint-Michel, fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monsec, & érigée en baronnie par lettres du 9 octobre 1723, registrées en la chambre des comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de Jean-Baptiste *Thierri*, seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette baronnie est échu à son fils aîné N... Thierry, ancien lieutenant-général au bailliage de Bar, & auparavant conseiller au parlement de Metz.

SAINT-BLIMOND, terre & seigneurie en Vimeu, a donné son nom à une ancienne & illustre maison qui possede cette terre de tems immémorial, sans interruption, & en a le droit de patronage. Les seigneurs de Saint-Blimond sont principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Valéry, du prieuré de Cayeux, & de l'église & chapitre de Noyelles-sur-mer, dont ils ont fait rebâtir l'église & les maisons canoniales, brûlées durant les

guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Créci.

Le premier de cette maison dont on connoisse le nom, est Vautier de *Saint Blimond*, chevalier, mentionné dans une chartre de l'abbaye de Saint Valéry en 1201. Il eut d'Alix *du Quesnoy*, Guillaume de Saint-Blimond, pere par Isabeau de *Cayeux*, de Jean de Saint-Blimond, mentionné aux cartulaires du chapitre de Noyelles-sur-mer en 1293; son fils Jean, deuxieme du nom, fut pere de Jean, troisieme, qualifié chevalier, sire de Saint-Blimond, dans une transaction du 13 août 1344. Jeanne de *Hesdin* le fit pere de Floury de Saint-Blimond, qui épousa Marie de *Biencourt*, qui vivoit en 1379, mere d'Olivier qui suit, & de Bar de Saint-Blimond, qui fut la tige des seigneurs de Ponthoiles, éteints en la personne de François de Saint-Blimond, seigneur de Ponthoiles, Sailly & Flibeaucourt, dont la fille & unique héritiere Marie Marguerite de Saint-Blimond, épousa N... *du Caurel*, & fut mere de Marie du Caurel de Fagny, alliée à Charles de *Monchy*, baron de Visme.

Olivier de Saint-Blimond, fils aîné de Floury & de Marie de Biencourt, est qualifié très-noble, haut & puissant écuyer; il épousa Honorée *du Bos*, fille de Tristan, grand bailli d'Amiens, & en eut Olivier, deuxieme du nom, capitaine de Saint-Valéry, qui fut blessé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait chevalier par le comte de Dunois. Il

pousa Jeanne de *Fiennes*, & en eut trois ls; l'aîné desquels, nommé Olivier de Saint-limond, mourut sans enfans; Jean, le troi-eme, fut chevalier de Rhodes, & tué dans n combat contre les Turcs en 1452; & second, nommé Clément, seigneur de aint-Blimond, après son frere aîné, eut de eanne Antoinette de *Waudricourt*, Simon ui suit, & Adrien de Saint Blimond, fait hevalier au siége de Naples en 1495, com-andant les troupes de France en Italie, à priſe de Véronne & à la réduction du duché Urbin.

Simon de Saint-Blimond fut chambellan u roi François Ier, & mourut en 1523. l avoit épousé en 1501 Marie de la *Tran-hée*, mere de Charles & de Nicolas de aint-Blimond; l'aîné fut capitaine de cin-uante hommes d'armes, fait chevalier de ordre du roi en 1539, & mourut en 1540 ns postérité, ayant épousé Jeanne de *Halwin*, niece de François de Halwin, vêque d'Amiens. Nicolas de Saint Blimond, ere puîné de Charles, duquel il fut héri-er, fut capitaine de deux cens hommes de ied, & servit en Italie sous le maréchal e Brissac, il mourut en 1543, pere par atherine de *Hesdin*, de François, seigneur e Saint-Blimond, Gouy, Cahon & Longa-ennes, guidon de cinquante hommes d'armes us M. de Rubempré. Il fut fait chevalier ar le duc d'Anjou, à la bataille de Mon-ontour, où il acquit beaucoup de gloire,

& mourut en 1600. Il avoit épousé en 1562 Claude de Sempy, morte en 1584, fille & héritiere de François de Sempy, baron d'ordre, premier baron du Boulonnois, & de Marguerite de *Waudricourt*, de laquelle il eut André, seigneur de Saint-Blimond, baron d'ordre, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, pere par Marguerite de *Saveuses*, fille unique & héritiere de François, seigneur d'Huberſan, Luiſenghen & Fren, d'André IIe du nom, seigneur de Saint-Blimond, baron d'ordre, capitaine de chevaux-légers, lequel épousa Eliſabeth de *Fertin*, dame de Pandé, Salcenelle, Vron, Aveſne, Hemencourt, &c. Elle fut mere d'Eliſabeth de Saint Blimond, alliée en 165 à François de *Monchy*, baron de Viſme & d'André de Saint-Blimond, vicomte de Seigneville, seigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c. mort en 1692, en faveur duquel Saint Blimond avoit été érigé en marquiſat, par lettres d'avril 1681, regiſtrées le 8 août ſuivant. Il avoit épousé en 1679 Chrétienne Eliſabeth *le Tonnelier* de Breteuil, mere de Claude, marquis de Saint-Blimond, vicomte de Seigneville, colonel d'un régiment de cavalerie, mort le 10 mars 1743, ayant été allié le 5 avril 1721 à Jacqueline-Louiſe Charlotte d'*Auxy*, fille aînée d'Henri d'Auxy, comte d'Hanvoile, colonel d'un régiment de dragons, & de Marie-Anne-Magdeleine de *Crequi*. Elle mourut le premier janvier 1739 laiſſant pour enfans,

1°. Jacques-Louis, marquis de Saint-Blimond, vicomte de Seigneville, seigneur de Pandé, Tilloy, Etrebeuf, Vron, Avesne, &c. capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre, allié le 17 février 1755 à Marie-Victoire-Françoise de *Lamiré*, fille de Jean de Lamiré, seigneur de Caumont, Epagne, Montblin & Voyau, & de Marie-Anne de *Carpentier*.

2°. Marie-Louise-Chrétienne de Saint-Blimond, mariée par contrat du 20 août 1742 à Claude-Alexandre de *Pont*, comte de Renepont, fils de Claude-Alexandre de Pont, marquis de Renepont, maréchal des camps & armées du roi, & d'Anne-Dorothée de Bettainviller.

3°. Anne-Élisabeth-Renée de Saint-Blimond, mariée le 18 février 1755 à Guillaume-Nicolas-François *du Bois*, chevalier, comte de Bours, seigneur de Belhostel, Guechart & Villeroy, fils d'Alexandre-Cesar du Bois, chevalier, comte de Bours, seigneur de Belhostel, Guechart & Villeroy, dont la famille est originaire de Basse-Normandie, & d'Anne Julienne de *Robilliard*.

SAINT-ERIS, ancienne baronnie mouvante du comté d'Auxerre, fut érigée en marquisat au mois de mars 1619, pour Charles de *Coligni*, marquis d'Andelot, & acquise le 26 d'octobre 1642 par Jean de *Lambert*, baron de Chitri, gouverneur de Metz & du Pays Messin, & mort lieutenant général des armées du roi, ayant reçu un

brevet en date du 21 novembre 1651, d
chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Ce fu
en sa faveur que le titre de marquisat d
Saint-Bris fut renouvelé par lettres de février
1644, registrées au parlement de Paris, l
27 avril, & en la chambre des comptes d
Dijon le 3 juin suivant. Il fut pere d'Hen
de Lambert de Saint-Bris, mort en 1695
lieutenant-général des armées du roi, &
gouverneur des ville & duché de Luxem
bourg, qui d'Anne de *Marguenat* sa femme
a eu Henri-François de Lambert, marqu
de Saint-Bris, baron de Chitri, lieutenan
général des armées du roi, gouverneur d'A
xerre, qui a épousé 1. Marie-Renée-Ang
lique de *Larlan* de Rochefort, morte le
mai 1736 sans postérité, 2. le 26 févri
1740, Louise-Thérese de *Menou*, fille
François-Charles, marquis de Menou, cap
taine des chevaux-légers d'Anjou.

SAINT-CHAMOND, petite ville & pr
miere baronnie du Lyonois, entra dans
maison de Mitte de Chevrieres, par l'allian
de Gabrielle de *Saint-Priest*, avec Jacqu
Mitte, seigneur de Chevrieres, chevalier d
ordres du roi en 1598, décédé en 1610 pe
de Melchior Mitte de Chevrieres, comte
Miolans, en faveur duquel la baronnie
Saint-Chamond fut érigée en marquisat, p
lettres de septembre 1610. Ce seigneur, q
fut chevalier des ordres du roi, lieutenan
général de ses armées, de Provence &
Lyonnois, capitaine de cent hommes-d'arm

employé en plusieurs ambassades, à Rome, Vienne, en Suède, en Danemarck & en logne, eut un brevet de duc & Pair, & e promesse de maréchal de France. Il urut le 18 septembre 1649. Sa petite-fille rta le marquisat de Saint-Chamond dans maison de la *Vieuville*.

SAINT-CRICQ, famille noble & ancienne Béarn, long-tems pauvre, & conséquemnt long-tems ensevelie dans un oubli qui le principe du peu de soin que les auteurs chef actuel de ce nom, avoient mis à nserver des titres précieux, qu'il n'a reuvré qu'à force de soins, de dépenses & recherches : c'est ainsi que ces monumens pectables des services les plus distingués de la noblesse la moins équivoque, ont présentés à M. d'Hozier, qui en a cerié le contenu & la vérité au roi, toujours is la carriere de l'honneur, mais toujours luits à la fortune la plus modique ; c'est si qu'ont végété, peut-être un siécle, les cendans de plusieurs braves militaires, ne femme dont le sein allaita Henri IV, arrieres neveux consanguins d'un héros i se dévoua à la mort la plus cruelle, r sauver ce grand monarque des mains ses ennemis.

Les armes sont : écartelé ; au 1 & 4 d'art, à deux faces d'azur, au 2 & 3 d'azur, à molette d'éperon d'argent.

. Noble Louis de Saint-Cricq, seigneur Saint-Cricq-du-Gave, avoit épousé Marie-

Antoinette de *Lupé* (1), dont 1. Charles-Théodore qui suit, 2. Ignace.

2. Noble Charles-Théodore de Saint-Cricq, épousa le 16 décembre 1462, demoiselle Isabelle de *Saint-Cricq* d'Arance, fille de noble Joseph, seigneur de Castelabidon, & de Félicité d'*Espalungue* de Loubie, dont

III. Noble Pierre de Saint-Cricq d'Arange, marié le 12 juillet 1501, à demoiselle Gabrielle de *la Puyade*, fille de noble Isaac, & de demoiselle Marie de *Herrere*, dont 1. Thimothée qui suit, 2. Amanju, conseiller au conseil souverain de Béarn. 3. Bernard, seigneur d'Ayris, conseiller en la même Cour.

IV. Noble Timothée de Saint-Cricq d'Arange, seigneur de Castelabidon, capitaine des Lansquenets d'Orthés, épousa le 4 novembre 1544, demoiselle Corizandre de *Cazamayor* de Sauveterre, fille de noble Samuel, conseiller au conseil souverain de Béarn, & de demoiselle Marie de *Nolivos*, dont, 1. Gratian qui suit, 2. Daniel qui s'est immortalisé en se dévouant pour le salut du bon Roi Henri IV, en 1576 (2). Philippe,

(1) Lupé, maison ancienne en Gasgogne, en Armagnac, &c.; de tout tems elle a contracté les plus belles alliances, et porte : d'azur à trois bandes d'or.

(2) Lettre du Roi HENRI IV à Timothée, pere de Daniel de Saint-Cricq.

pitaine des arquebusiers de Sa Majesté, nt le mérite militaire fut honoré des éloges même monarque (1), 4. Amanju, au- r de la branche de Pomps, éteinte vers fin du siécle passé en Marie de Saint- icq, fille de Germain, seigneur de Pomps, femme de César de *Portarieu*, qui, de mariage, n'a eu qu'une fille, mariée à de *Faget*, conseiller d'état, seigneur de

---

Mons. Timothée de Saint-Cricq, votre fils Daniel vient de se faire brûler dans la tour de Mirande avec la troupe qu'il commandoit, pour sauver ma personne qui, sans cette action mémorable et loyalle, étoit exposée à tomber entre les mains de mes ennemis : il me cuit de la perte de ce bon officier : je vous assure parfaitement de mon affection en votre endroit, et de votre postérité. La présente n'étant à d'autres fins; je prie Dieu, Mons. Thimothée de Saint-Cricq, qu'il vous garde. Ecrit à Rabasteins le 12 Septembre 1576, HENRI ».

(1) Lettre du Roi Henri IV à M. de Cabrieres, gouverneur de Cahors.

« Mons. de Cabrieres, je vous envoie six vingts arquebusiers, commandés par le capitaine Philippe de Saint-Cricq, frere du brave Daniel, qui a été brûlé à Mirande, et que vous devez vous rament voir; vous l'employerez à battre l'estrade; depuis Cahors jusqu'à Montauban; il est intrépide et a de l'entendement à la guerre. En guidant cet officier, vous ferez chose satisfaisante pour ma personne, car j'aime sa lignée. Je prie Dieu, Mons. de Cabrieres, qu'il vous garde. Ecrit à Nérac, le 10 Novembre 1580, HENRI ».

Pomps, Boumourt de Gens, d'Arnos & de Baigts, dont postérité existante.

V. Noble Gratian de Saint-Cricq d'Arange, seigneur de Castelabidon, capitaine dans les bandes de Picardie, le 6 mars 1622, s'étoit marié le 24 mars 1598, avec demoiselle Bertrande de *Peyré*, fille de noble Arnaud de Peyré d'Oleron, & de demoiselle Françoise de *Pimbou*, dont

VI. Noble Pierre de Saint-Cricq d'Arange lieutenant au régiment des bandes Béarnoises marié le 7 décembre 1628, à demoiselle Marguerite de *Sarrabaig*, fille de noble Pierre (1) seigneur de Casté de Deu-Camyt dont :

VII. Noble Jean de Saint-Cricq d'Arange d'abord officier au régiment des bandes Béarnoises, ensuite lieutenant & successivement capitaine dans celui de Bourbonnois, épousa le 2 août 1656, demoiselle Charlotte de *Pinsum*, fille de noble Pierre, seigneur de Pinsum, & de demoiselle Marie de *la Salle*, dont

VIII. Noble Henri de Saint-Cricq, capitaine au régiment des bandes Béarnoises

(1) Par lettres du Roi Henri IV, données à Paris le 24 Décembre 1602, Pierre de *Sarrabaig* fut réintégré dans la pension de 200 liv., précédemment accordée à Marie (alias) Magdelein*e de la Fargue*, sa mere, en qualité de nourrice de ce Prince.

qu

ui épousa le 17 janvier 1694, demoiselle
arie de Lichigaray, d'Orthés, dont
IX. Noble François de Saint-Cricq d'A-
nce, lieutenant de grenadiers au régiment
: Béarn, infanterie, le 20 septembre 1712,
pitaine dans celui de Bourbonnois en 1724,
dans celui des bandes Béarnoises le 16
tobre 1733, nommé chevalier de Saint-
ouis, le 10 août 1755, non reçu à cause
e sa mort arrivée le 24 du même mois,
arié le 20 janvier 1724, à demoiselle Marie
e *Lichimia*, fille de noble Jean-Paul, &
e demoiselle Anne de *Laffitau* de Saint-
ever, dont, 1. Jean-Paul qui suit,
. Pierre, curé de Momas, diocese de
escar 3. Catherine.

X. Noble Jean-Paul de Saint-Cricq d'A-
nce, garde-du-corps de Sa Majesté, depuis
: 20 juin 1741, jusqu'à la fin de novembre
752, reçu membre du corps de la noblesse,
ux états de Béarn, le 12 janvier 1759,
omme gentilhomme, & comme possesseur
e l'abbaye d'Aramits-Jusan, & chevalier de
ain:-Louis, le 27 mai 1760, gendarme de
a garde ordinaire du roi depuis 1753 jus-
u'en 1761, Fourrier François de la com-
agnie des Cent Suisses de la garde de S. M.,
uivant la commission du 21 octobre 1761, pré-
édée d'une lettre de M. le maréchal d'Estrée
M. le marquis de Courtanvaux, qui con-
ient l'éloge de sa conduite, nommé le pre-
nier octobre 1762, capitaine des châteaux
le Minerve & de Puysserguier en Langue-

doc, en considération de ses services militaires, & de ceux de ses auteurs, gentilhomme de la Chambre, & chambellan du Margrave de Baden-Dourlack, blessé d'un coup de fusil à la bataille d'Ettingen, à celle de Fontenoi d'un coup de feu & d'un coup de sabre, à la suite duquel il a été trépané, & d'un troisieme coup de feu à celle de Lauffeldt, a épousé le 8 Juillet *1766*, demoiselle Marie-Laurence-Josephe-Petronille *de Salazar*-Munnatonés de Mazarredo & Gortazar (1), fille de dom Antoine de *Mazarredo*, grand-bailli de la Noblesse de Biscaye, & de demoiselle Marie-Joseph-Juste de *Gortazar*, dont :

1. Antoine-Jean-Paul de Saint-Cricq, élevé

---

(1) Suivant le contrat de mariage, et la not communiquée à M. d'Hozier qui en fait foi, cett Dame, issue d'une des plus grandes maisons d Biscaye, est petite fille de dom Joseph de Gor tazar, ci-devant gouverneur de Lima (au Pérou et sœur de ---- 1. dom Joseph-Raphaël de Na zarredo, grand bailli de la noblesse de Biscaye marié avec une demoiselle de la maison de Hur zado-Mendoza. ---- 2. Dom Joseph-Dominiqu de Muzarredo, chef-d'escadre des armées navale de S. M. C., major général de la flotte, au ordres de dom Louis de Cordova, capitaine commandant les gardes de la Marine, du dépar tement de Carthagène, le même qui fut envoy à Brest pour la convention des signaux entre le Nations Espagnole et Françoise. --- 3. N..., ma riée au M. de Roccaverde, capitaine au régimen des Gardes Espagnoles.

l'École Royale Militaire au collége de ontlevoi.

2. Pierre-René-François de Saint-Cricq.

3. Barthélemi-Charles de Saint-Cricq.

4. Charles-Gaspard-Alexandre de Saint-ricq.

5. Joseph-Dominique-Mathieu de Saint-ricq, lieutenant au régiment des milices de éarn, page de S. A. S. le Prince de Condé.

6. Jacques de Saint-Cricq, agréé pour re aussi page de ce Prince.

Nous ne savons à quel degré rapporter tte anecdote extraite de la relation de . de Fargès, gouverneur de Bankok, dans Royaume de Siam, en 1688; tome 66 recueil des Voyages, Rozet, Paris 1766.

« Les circonstances exigeoient que les Fran-ois fissent sortir de la riviere une petite rque de la compagnie, pour tâcher de ouver deux vaisseaux Siamois montés par s François, envoyés en course depuis deux ois. Un lieutenant nommé Saint-Cricq, étant mis dans cette barque avec neuf soldats e la garnison, fut attaqué par les Siamois vec tant de furie, que les François ne purent mpêcher l'abordage. Saint-Cricq, qui s'étoit éfendu jusques-là avec beaucoup de bra-oure, mit le feu à une partie de ses pou-res & à toutes ses grenades, qu'il avoit dis-osées sur son pont, pour écarter la multitude ont il étoit accablé. La barque ayant ensuite choué, les Siamois qui croyoient toutes les oudres usées revinrent sans crainte, & mon-

terent en plus grande foule que la premiere fois. Saint-Cricq mettant le feu à des barrils qu'il avoit réservés, fit sauter & la barque, & les Siamois qui étoient dessus. La plupart périrent avec lui. Une action si généreuse étonna cette Nation, & acquit une gloire infinie aux François ».

N. B. S'il n'est fait mention d'aucun jugement de maintenue, c'est que par grace spéciale de S. M., & en vertu d'arrêt du 9 Novembre 1700, la noblesse de Béarn fut dispensée de toute recherche, ainsi qu'il conste d'un certificat des Etats de cette province, reconnu par M. d'Hozier.

Françoise de *Pardeillan*, veuve de N... de *Saint-Cricq*, portoit : d'argent, à trois fasces ondées de sable, armorial général de Bordeaux, pag. 1066, nº. 127.

SAINT-COSME, seigneurie en Rouergue, fut érigée en marquisat, par lettres de septembre 1747, en faveur de Jean-Baptiste de *Curieres*, baron de Saint-Cosme & de Malescombes, seigneur de Saint-Frézal, la Capelle, Cabrespines, Alpuech, Lacan, issu d'une ancienne noblesse de Rouergue. Il avoit pour cinquieme aïeul Bernard de Curieres, qui, de sa femme Françoise *Alleman*, eut François de Curieres, marié en 1560 à Helips de *Maliant*. Leur fils Gilbert, époux de Marie de *Marstibir*, fut pere de Jean de Curieres, qui épousa Jeanne de *Mazel*, dont le fils Guillaume, allié à Marguerite de *Maliant*, eut pour fils Giréon Silvestre de Curieres, baron de Saint-Cosme

celui-ci épousa Marguerite d'*Achard*; mere de Jean-Baptiste, créé marquis de Saint-Cosme, & qui a épousé le 2 août 1713 Elisabeth *Jonquet* de Montjussieu. Leur fils Jean-Baptiste-Giréon de Curieres & Castelnau, est né le 22 septembre 1734.

SAINT-COSME, seigneurie en bas Languedoc, fut érigée en marquisat sous la dénomination de Rochemore-Saint-Cosme, par lettres de février 1751, registrées au Parlement de Toulouse & à la Chambre des Comptes de Montpellier, les 31 Juillet & 22 décembre suivans, en faveur de Paul-Ange de *Rochemore*, seigneur de la Deveze, officier des vaisseaux du Roi, issu d'une famille de Languedoc, qui prouve sa noblesse depuis plus de 400 ans. Il épousa le 23 avril 1723, Marie-Elisabeth de *Malian*, fille de Pierre Jacques, baron de Saint-Cosme, seigneur d'Ardezan & de Masblanc, conseiller, puis chevalier d'honneur du présidial de Nismes, & de Louise de Rochemore-Aigremont, dont il eut,

1. Alexandre-Henri-Pierre de Rochemore, né le 30 avril 1728, cornette au régiment de Berri.

2. Joseph, né le 7 Octobre 1732, enseigne de vaisseaux ecclésiastique.

3. Pierre-Joseph, né le 16 Janvier 1735.

4. Jacques, né le 26 Juin 1737.

5. Agnès-Thérèse de Rochemore, née le 28 décembre 1729, religieuse-Ursuline, au premier monastere de Nismes.

6. Louise, née le 18 Juillet 1739.

7. Et Madeleine, née le 28 Octobre 1744.

SAINTE-ESTEVE, ancienne baronnie située en Provence, fut acquise avec la terre d'Auréac, le 10 décembre 1665, de Charles de *Jarentes*, marquis de Senas, par César de *Gaillard*, seigneur de Longjumeau & de Ventabren, Conseiller au Parlement de Provence, issu d'une ancienne maison originaire de Blois, dont la filiation est suivie depuis Guillaume de Gaillard, seigneur de Villemourans, près Blois, qui vivoit dans le quatorzieme siécle. Son fils Mathurin de Gaillard, seigneur de Villemourans, vivant en 1420, fut pere par Jeanne de *Calipeau*, de Michel de Gaillard, premier du nom, seigneur de Chilly & Fayet, maître-d'hôtel du Roi, seul général des Finances du royaume, & capitaine général des Galeaces de France, par Brevet du 3 octobre 1481. Il épousa Marguerite *Bourdin*, dame de Longjumeau & de Puteaux, de laquelle il eut Denis & Michel II. Ce dernier fut seigneur de Chilly, & pannetier du Roi, & épousa Souveraine d'*Angoulême* de Valois, sœur naturelle du Roi François Ier, qui la légitima en 1521. Par ce mariage, il fut auteur d'une branche en Picardie, qui s'éteignit en 1680 dans la personne de son quatrieme petit-fils.

Denis de Gaillard, fils aîné de Michel Ier, fut seigneur de Longjumeau & de Puteaux, & maître-d'hôtel du Roi. Il eut de sa femme Antoinette de *Rueil*, 1°. Gilles qui suit,

2°. Jacques, conseiller & aumônier du Roi Henri III. 3°. Jean, dont la postérité sera rapportée.

Gilles de Gaillard, seigneur de Puteaux, fut allié par contrat du 23 octobre 1539, à Catherine *le Coigneux*, de laquelle il eût Gilles II, grand secrétaire du Roi Henri III, pere par Marie de *Charron*, qu'il épousa par contrat du 18 novembre 1575, de Pierre de Gaillard, premier du nom, seigneur de Longjumeau & de Ventabren en Provence, contrôleur général des guerres en Provence, & trésorier général des Etats, lequel épousa par contrat du 5 février 1619, Marquise de *Villages*. De cette alliance sortirent entre autres, 1°. César de Gaillard qui suit, 2°. Jean, prince & évêque d'Apt, abbé de Saint-Michel d'Utrac & de Tingri, mort en 1686; 3°. Joseph, reçu chevalier de Malthe en 1640; 4°. Magdeleine, épouse de Gaspard de *Venel*, maître des requêtes du Palais de la Reine, laquelle fut sous-gouvernante des enfans de France, & dame ordinaire de la Reine Anne d'Autriche.

César de Gaillard, devint baron de Sainte-Esteve, & seigneur d'Auréac, par l'acquisition qu'il en fit comme il a été dit ci-dessus, & fut allié par contrat du 28 octobre 1656, à Marguerite de *Jarentes*, fille de Balthasard, marquis de Senas, & de Justine *Dupuis*, des seigneurs de Montbrun en Dauphiné. De ce mariage il eut Pierre de Gaillard, II du nom, baron de Sainte-Esteve, seigneur de

Longjumeau, Aureac, Ventabren & Allons, commandant les dragons du régiment de la Reine, allié par contrat du 17 Juin 1703, à Marguerite de *Gantés* de Valbonnette, de laquelle il a eu,

1°. Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard, seigneur de Ventabren, la Bourdonniere & Valbonnette, conseiller en la Chambre des Comptes de Provence.

2°. Louis-Henri de Gaillard, chevalier de Malthe.

3°. Anne-Polixene de Gaillard, religieuse aux Ursulines à Aix.

Jean de Guillard-Longjumeau, troisieme fils de Gilles premier, & de Catherine *le Coigneux*, fut contrôleur-général des Guerres en Provence, où il s'établit, & épousa en 1588 Louise d'*Arbaud*, des seigneurs de Gardanne, de laquelle il eut Joseph de Gaillard, président à mortier au parlement de Provence en 1638. Il avoit épousé en 1626 Anne de *Grimaldi*, fille de Gaspard, marquis de Réguſſe, de laquelle il eut, 1°. Sauveur qui suit. 2°. Pierre, dont les descendans seront rapportés.

Sauveur de Gaillard, conseiller au parlement d'Aix, puis conseiller d'Etat, épousa en 1648 Blanche de *Boyer d'Eguilles*, qui fut mere de Sauveur de Gaillard, mort grand-prieur de Provence; de Joseph & de Jean-Auguſtin, morts chevaliers de Malthe. Leur frere aîné Gaspard de Gaillard, fut préſi-

dent en la Cour des Comptes, aides & finances d'Aix, & s'allia à Anne d'*Agoult*, fille de Joſeph, marquis d'Ollieres, de laquelle ſortit Auguſte de Gaillard, conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix. Celui-ci épouſa Anne d'*Eſtouard* de Romani, qui a eu pour enfans,

1°. Auguſte de Gaillard, II du nom.

2°. Sauveur de Gaillard, commandeur de Valence, dans l'ordre de Malthe, nommé général des Galeres de l'ordre.

3°. Chriſoſtôme de Gaillard, commandeur de Poix-Laval.

Pierre de Gaillard, ſecond fils de Joſeph & d'Anne de Grimaldi, fut capitaine de Galeres du Roi, & eut d'Anne de *Raphelis-Roqueſante*, ſa femme, Gabriel de Gaillard, lieutenant de Galeres, pere par Marquiſe de de *Camps*, de Jean-Jacques de Gaillard, chevalier de Malthe, mort à Toulon au ſervice de la Marine, & de Pierre de Gaillard lieutenant des galeres, marié en Septembre 1751, à Eliſabeth *du Mont*, de laquelle il a trois garçons.

SAINT-FARGEAU, petite ville de Puiſaye, ayant été confiſquée ſur Jacques *Cœur*, Argentier du Roi Charles VII. Ce prince en fit don à Antoine de Chabanes, comte de Dammartin, grand maître de France, décédé le 25 Décembre 1448, & pere de Jean de de Chabanes, comte de *Dammartin*, qui de Suſanne de Bourbon, comteſſe de Rouſſillon, eut deux filles. Antoinette, l'aînée, eut la ſeigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta

à ſon mari René d'*Anjou*, ſeigneur de Mezieres, pere de Nicolas d'Anjou, en faveur duquel la ſeigneurie de Saint-Fargeau fut érigée en comté avec union de la châtellenie de Charni, par lettres de Février 1541. Renée d'Anjou, fille unique de Nicolas, porta en 1566 le comté de Saint-Fargeau, & le marquiſat de Mezieres à ſon mari François de *Bourbon*, duc de Montpenſier, en faveur duquel le comté de Saint-Fargeau fut érigé en duché-pairie par lettres d'avril 1575, regiſtrées le 28 mars 1576. Leur fille unique Marie de Bourbon épouſa en 1620 Gaſton-Jean-Baptiſte de France, duc d'*Orléans*, & fut mere d'Anne-Marie-Louiſe d'Orléans, dite Mademoiſelle de Montpenſier, qui, par ſon teſtament du 27 février 1685, donna à Antonin-Nompar de *Caumont*, comte, puis duc de Lauzun, Saint-Fargeau, dont elle avoit fait déſunir en 1661 la châtellenie de Charni. Le duc de Lauzun a vendu ce comté à Michel-Robert le *Pelletier* des Forts, contrôleur-général des finances, dont il eſt parlé dans l'Etat Général de la France.

SAINT-FLORIS, terre & ſeigneurie en Artois, dont Barbe de la *Blanque* devint héritiere du chef de ſa mere Catherine de *Goſſon*; elle avoit épouſé le premier juillet 1570, Charles de *Ghiſtelles*, ſeigneur de Provence, de Vaſſenar, & par elle de Saint-Floris gouverneur de la ville & pays de Malines, pere d'Alexandre, & aïeul de Charles, II du nom, ſeigneur de Roclencourt,

& d'Adrien-François, seigneur de Saint-Floris, en faveur desquels & de leur ancienne noblesse, la terre de Saint-Floris fut érigée en marquisat, par lettres de décembre 1674. Adrien-François eut de sa femme Marie-Françoise de *Coupigni*, entre autres enfans Louis-Ignace de Ghistelles, marié le 30 octobre 1674, avec Anne-Françoise de *Guernonval* d'Esclebec.

SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, seigneurie en Beauce, fut portée en mariage l'an 1486, par Louise de *Balu*, qui en étoit héritiere par sa mere Catherine des *Ormes*, à Etienne *Prunelé*, seigneur de la Porte & de Gauderville, d'une ancienne noblesse de Beauce. Il avoit pour septieme aïeul Guillaume Prunelé, vivant en 1202, dont le nom se trouve au nombre des chevaliers du Vexin, qui portoient banniere. Louise de Balu fut mere de Gilles de Prunelé, pere de Jacques, en faveur duquel la seigneurie de Saint-Germain fut érigée en baronnie par lettres d'octobre 1571, registrées le 31 Janvier 1582. Il avoit épousé en 1558 Catherine de *Gaffard*, dont il eut entre autres enfans, Pierre de Prunelé, baron de Saint-Germain, marié en 1615 à Cécile de Mondoré, & pere de Jacques IV du nom, mort avant 1680, qui avoit épousé en 1656 Jeanne-Agnès de *Rigné*, mere de Bule, décédé en février 1698, & dont la femme Marguerite *Dorat*, morte en 1730, le fit pere de Jean-César de Prunelé, baron de

Saint-Germain & de Molitart, seigneur de Mervilliers, né le 14 juin 1687, marié le 14 mai 1719, avec Antoinette *Pailhes*, morte le 18 novembre 1729, & mere de Jule-Etienne-Honoré de Prunelé, né le 16 mai 1722, marié en 174.... avec N... de *Grouches* de Chepi, veuve du marquis de Bulli.

SAINT GERMAIN-sur-Vienne, dans la Basse-Marche, est une ancienne baronnie, comme il paroît par les aveux & dénombremens rendus de cette terre à la Chambre des Comptes depuis plusieurs siécles.

Elle a appartenu long-tems à la maison d'*Estuer* de Caussade, par laquelle ayant été aliénée, Jean-Charles, marquis de *Senneterre*, comme petit-fils de Diane d'Estuer de Caussade, en a fait le retrait lignager sur l'acquéreur, & la possede aujourd'hui.

SAINT-JULIEN, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en comté par lettres du mois d'Août 1739, enregistrées au Parlement de Grenoble le 11 décembre suivant, en faveur de Louis de la *Poype*, chevalier d'honneur au même Parlement.

SAINT-LAMBERT, & Liberfart, seigneuries au Brabant-Walon, furent érigées en baronnie sous le nom de Liberfart, par lettres du 25 octobre 1693, en faveur du colonel Philippe de *Gryspere*.

SAINT-LAMBERT. Les terres de Saint-Lambert & de Liberfart, situées dans les Pays-Bas, furent érigées en baronnie par

lettres du 14 Juillet 1717, en faveur de Philippe-Adrien de *Varick*, vicomte de Bruxelles, de l'état noble du Brabant, ſorti d'une ancienne nobleſſe de Gueldre.

Il deſcendoit de Goſwin de Varick, qui, de ſa femme Claire de *Croix*, eut Goſwin de Varick, II du nom, chevalier Marckgrave d'Anvers en 1574, marié à Conſtance de *Berchem*, fille d'Henri, ſire de Brechem, laquelle ſe remaria à Frédéric *Perrenot* de Grandvelle, ſire de Champigny, ayant eu de ſon premier époux, Henri de Varick, Ecoutete & Marckgrave d'Anvers en 1600, & membre du Conſeil de Guerre, mort en 1641. Il avoit été allié à Anne *Dammant*, vicomteſſe de Bruxelles, dame de Boondael, &c., décédée en 1633, fille de Nicolas, chevalier, vicomte de Bruxelles, chancelier de Brabant. De ce mariage vint Nicolas de Varick, vicomte de Bruxelles, Ecoutete & Marckgrave de Bruxelles en 1628, lequel épouſa Anne-Marie *Micault*, dame de Huyſinghen, & en eut 1°. Frédéric, vicomte de Bruxelles, mort ſans enfans de ſon mariage avec Marguerite de *Schoonhove*; 2°. Philippe-François qui ſuit; 3°. Charles-Hyacinthe, dont la poſtérité ſera rapportée; 4°. Barbe, alliée à Lamoral Vanden-*Berghe* de Limminghe.

Philippe-François de Varick, devint vicomte de Bruxelles, & ſeigneur de Boondael, d'Huyſinghen, &c., par la mort de ſon frere aîné, & fut Bourguemeſtre d'Anvers en

1679, puis Chancelier de Gueldre. Il épousa Marie-Anne Vanden-*Werve*, fille d'Augustin, seigneur d'Hovorst, qui le fit pere de Philippe-Adrien, créé baron de Saint-Lambert & de Libersat en 1717, mort en 1734. Il avoit été allié 1°. à sa cousine Gertrude-Rogere Vanden-*Berghe* de Limminghe, chanoinesse de Moustier, morte sans enfans. 2°. à Anne-Marie Vanden-*Werve*, de laquelle est né Philippe-François de Varick, vicomte de Bruxelles, baron de Saint-Lambert & de Libersat.

Charles-Hyacinthe de Varick, troisieme fils de Nicolas & d'Anne-Marie *Micault*, étoit en 1692, seigneur de Court, Saint-Etienne & Witterse; il épousa Eléonore d'*Huymin*, de laquelle il laissa Philippe-François de Varick, qui, de Marguerite, fille de Rogier de *Baexen*, seigneur de Thiélen, & d'Anne-Françoise *Vandernoot* de Carloo, eut Marie-Catherine de Varick, mariée à Roger *Vandergracht*, baron de Vremde & de Romerswal; & Philippe-François de Paule de Varick, seigneur de Court, Saint-Etienne, de Thiélen, &c., chambellan, & grand-maître de cuisine à la Cour de Bruxelles en 1742, député de l'état noble du Brabant. Il a épousé N... *Verreycken*, héritiere du comté de Sart, de la baronnie de Bonlez, &c., fille de Henri Verreycken, & de Barbe *Vandergracht*. De cette alliance sont nés :

1°. N... de Varick, dit le comte de Bonlez,

2°. N... de Varick, dite mademoiſelle de Varick de Sart.

SAINT-LAURENT; l'île d'Orléans fut érigée en comté ſous le titre de S. Laurent en 1676, en faveur de N... *Berthelot*, commiſſaire général d'Artillerie. Québec eſt au bas de cette île.

SAINT-MARC, érigé en baronnie en faveur de Denis *Charpentier*, ſeigneur de Saint-Marc, par lettres de mars 1655, regiſtrées au Parlement le 14 mai ſuivant, & en la chambre des comptes, le 15 Février 1656.

SAINT-MARTIN-LE-CHASTEL, en Breſſe, fut donné le 16 novembre 1455, par Louis, duc de Savoie, à Claude de la *Baume*, comte de Mont-Revel, en échange de la ſeigneurie de Gordans, & érigé en marquiſat par lettres de Charles-Emmanuel duc de Savoie, du 10 Août 1584, regiſtrées à Chambéri le 6 ſeptembre ſuivant, en faveur de Françoiſe de la Baume, dame de Carnavalet; & de ſon fils Antoine de la Baume, huitieme comte de Mont-Revel, dont le deuxieme fils Philibert de la Baume, eut en partage le marquiſat de Saint-Martin. Sa fille unique, Albertine Marie de la Baume, étant devenue veuve ſans enfans d'Ern.-Chriſtophe d'*Oeſtfriſe*, comte de Rierberg, épouſa ſon couſin-germain Charles de la Baume qu'elle inſtitua ſon héritier. Il fut pere par ſa deuxieme femme Théreſe-Anne-Françoiſe de *Traſignies*, de Charles-

Antoine, & ayeul de Charles-Ferdinand-François, qui avoit épouſé Eliſabeth-Charlotte de *Beauvau*, fille de Marc, prince de Craon, dont 1 Erneſt-Melchior de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron de Peſmes, né en août 1733, 2 & 3, deux filles chanoineſſes de Remiremont.

SAINT-MAURICE. La terre & ſeigneurie de Saint-Maurice, ſituée en Languedoc, dioceſe de Lodeve, a été unie à celles de la Frunarelle & du Caſtelet, & aux fiefs de Boſgros, de la Dominicalure, des Borbolennes, du Mas d'Autrivenc & de la Ciſſernette, & le tout érigé en marquiſat ſous la dénomination de marquiſat de Saint-Maurice, par lettres-patentes du mois de mai 1753, regiſtrées au Parlement de Toulouſe, à la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier, & au bureau des finances de la même ville, les 17 & 19 août, & premier ſeptembre ſuivans, en faveur d'Antoine de *Barbeyrac*, ſeigneur deſdites terres & de Saint-Aunais.

Sa Majeſté expliquant les motifs qui l'ont déterminée à accorder ces lettres-patentes, s'exprime ainſi : mettant en conſidération l'ancienneté de la nobleſſe dudit expoſant, & les ſervices que ſes ancêtres nous ont rendus & à l'état, nous avons été informés que Jean de Barbeyrac, un de ſes ancêtres, ayant été gouverneur pour nous de la ville & château de Viens en Provence, fut tué au combat de Bing en 1591 ; que Gaſpard de Bar-

eyrac, dit le capitale Ranques, s'empara
'Oleron en 1585 ; que pluſieurs de ſes an-
êtres ſe ſont diſtingués dans la république
es Lettres ; que Henri & Antoine de Barbey
ac, pere & ayeul de l'expoſant, ont rempli
vec diſtinction les charges de Préſidens-Tréſo-
iers de France en la généralité de Montpellier,
u'ils ont exercées juſqu'à leur mort. Sachant
'ailleurs que ledit ſieur expoſant a actuel-
ement trois freres capitaines à notre ſervice,
ont deux dans le régiment de Briſſac infan-
erie, & le troiſieme dans celui de Flandre,
eſquels ſe ſont diſtingués dans la derniere
uerre, ce dernier ayant eu une partie du
râne & un œil emportés d'un coup de feu
l'affaire du Col de l'Aſſiette ; que l'expoſant
même qui eſt allié par ſa mere & ſa grande-
nere, aux maiſons de Benoit de la Pruna-
ede & de Gineſtoux, dont la nobleſſe &
es ſervices ſont prouvés depuis un temps
mmémorial, auroit ſuivi l'exemple de ſes
ncêtres, & auroit ſuivi le parti du ſervice,
inſi que ſes freres, s'il n'avoit été retenu
ar ſes affaires domeſtiques, ayant eu le
alheur de perdre ſon pere en bas âge, &
oulant donner audit expoſant des marques
onorables de la ſatisfaction que nous avons
es ſervices de ſa famille & de ceux que
e ſieur de Saint-Aurant, ſon beau-pere,
ous rend journellement, & au public depuis
rente-trois ans, non-ſeulement dans l'exer-
ice de la charge de conſeiller en notre Cour

des Comptes, Aydes & finances de Montpellier, à laquelle il a succédé à ses peres, qui ne s'y sont pas moins distingués, mais encore dans les affaires que nous jugeons à propos de lui attribuer.

Les terres de Saint-Maurice, du Castelet de Bosgros, de la Dominicalure, des Borbolennes, & du Mas Audrivenc, ont été possédées pendant plusieurs siécles par la maison de *Ginestoux*. Elles furent portées en mariage par Catherine de Ginestoux à Philippe de *Benoît*, seigneur de la Prunarede & de Cisternette, lieutenant-colonel du régiment de Broglie, tué à la bataille de Hocstecht en 1704, ne laissant de cette alliance que Gabrielle de Benoît de la Prunarede, qui devint héritiere de toutes ces terres. Elle épousa le 10 février 1719, Antoine de *Barbeyrac* président-trésorier de France en la généralité de Montpellier. De ce mariage sont sortis :

1 Antoine de Barbeyrac, seigneur de Saint-Aunais, créé marquis de Saint-Maurice, né le 24 décembre 1723, allié le 15 novembre 1751 à Marie-Anne-Angélique-Antoinette, fille de Jean-Claude de *Saint-Aurant*, seigneur de Cazalis, conseiller en la Cour des Comptes, Aydes & finances de Montpellier, & de Marie de *Pujol de Beaufort*, dont pour enfans :

1°. Charles-Marie de Barbeyrac, né le 1 septembre 1754.

2°. Jean-Joseph, né le 7 mars 1756.

2. Charles de Barbeyrac, capitaine dans le régiment de Briſſac infanterie, né le 23 Août 1725.

3. Antoine-Jean de Barbeyrac, capitaine dans le régiment de Flandres infanterie, né le 26 Septembre 1727.

4. François de Barbeyrac, capitaine dans le régiment de Briſſac, né le 26 octobre 1728.

5. Marie-Anne-Gabrielle de Barbeyrac, religieuſe au couvent de Sainte-Catherine de Montpellier, ordre de Saint-Dominique, née le 14 mars 1722.

Parmi les hommes illuſtres dans la république des Lettres qu'a produits la famille de Barbeyrac, on trouve Charles de Barbeyrac, un des plus célebres Médecins de l'Europe, & Jean de Barbeyrac, profeſſeur du droit public & privé dans l'Univerſité de Groningue, ſi connu par les excellens ouvrages qu'il a donnés au public.

SAINT-OUAIN, ſeigneurie en Lorraine dans le bailliage de Neufchâteau, fut portée en mariage en 1640 à Errard III de *Lavaulx*, deuxieme fils d'Errard II du nom, Baron de Vrecourt, & de Véronique de *Luzelbourg*, par Anne de *Lépine*, qui fut mere entr'autres enfans de Joſeph de Lavaulx, qui a fait la branche de Sommerecourt, & d'Antoine, baron & ſeigneur de Bourbeville, Jaudoncourt & Saint-Ouain, colonel d'un régiment de Dragons Lorrains pour le ſervice de Louis XIV. Celui-ci a continué la branche

de Saint-Ouain par son mariage contracté en 1699 avec Françoise de *Ranfin*, dame de Battigni. Elle fut mere de Claude-Antoine de Lavaulx, seigneur de Battigni, capitaine de dragons, créé comte de Saint-Ouain, par lettres du duc François de Lorraine, du 24 février 1734. Il épousa l'année suivante Susanne de *Baillet de Dépence*, dont :

1 Gabr.-Antoine de Lavaulx de S. Ouain, mousquetaire.

2 & 3, deux filles.

Joseph de Lavaulx, chevalier, seigneur de Sommerecourt, Belmont, Villars & Franois, frere aîné d'Antoine baron de Saint-Ouain, épousa en 16... Gabrielle d'*Ourche* de Vidampierre, de laquelle il eut François comte de Lavaulx, seigneur de Sommerecourt, capitaine des gardes du duc Léopold, qui s'allia en 1732 avec sa cousine Charlotte de Lavaulx de Pompierre. Ses enfans sont :

1. Charles-Gabriel de Lavaulx, reçu page du Roi de Pologne en Avril 1751.

2. François de Lavaulx.

3. Charlotte de Lavaulx, reçue chanoinesse de Poussai en 1742, mariée le 30 octobre 1750 à Louis de *Saguier*, marquis de Luigné, lieutenant de Roi en Poitou, & lieutenant-colonel du régiment de Clermont-Tonnerre, cavalerie.

2°. Catherine Josephe de Lavaulx, chanoinesse à Poussay en 1748, mariée 1°. à N..., comte de *Rothe*; 2°. le 19 février 1780, à Louis-François-Armand de Wigne-

pt Duplessis, duc de Richelieu & de Fronsac, air & premier maréchal de France, chevaer des ordres du Roi, mort le 10 Août 788. Elle a plusieurs enfans de son premier ariage.

5 Marie, reçue aussi à Poussai en 1751.
6 & 7. Charlotte & Thérèse de Lavaulx.

La branche aînée de la maison de Lavaulx été continuée sous le nom de *Pompierre*, ar Claude-Louis de Lavaulx, baron de recourt, fils aîné d'Errard II, & de Véroque de *Lutzelbourg*. Il eut de sa femme larguerite de *Montarbi*, Claude-Henri de avaulx, baron & seigneur de la Hainaut d'Attigneville, lieutenant de Roi au gouernement de Bassigni, qui épousa en 16... atherine, fille de Jean l'*Escamousier*, conel d'infanterie & gouverneur de Bassigni, fut pere de Claude-Antoine, baron de avaulx, seigneur de Martigni, de Pompierre, &c. Celui-ci fut marié en 1697 avec hristine, fille unique & héritiere de Jean, omte de *Thiancourt*, seigneur de Sommecourt, Pompierre & Bazeilles, capitaine une compagnie de chevaux-légers pour le rvice de Louis XIV, & de Marguerite de *agari* de Montaigu, chanoinesse d'Epinal. De ce mariage sont nés :

1. François, baron de Lavaulx, seigneur e Pompierre, Courcelles & Olaincourt, caitaine de cuirassiers au service de l'Empereur harles VI, allié en 1741 à Louise le *Roi*,

baronne de Seraucourt, de laquelle il a Charlotte de Lavaulx, née en 1745.

2. Charlotte de Lavaulx, mariée en 1732 à François, comte de *Lavaulx*, seigneur de Sommerecourt, son cousin.

SAINT-PIERRE, seigneurie en Normandie, fut érigée en baronnie, par lettres de février 1644, en faveur de Charles *Castel*, seigneur de Clitourp, &c. gouverneur de Valognes, fils de Nicolas Castel, seigneur de Saint-Pierre, & de Jeanne de *Couvert*. Il avoit épousé le 2 mars 1642 Magdeleine *Gigault* de Bellefonds. Leur fils Louis Castel, baron de Saint-Pierre, décédé le 21 avril 1748, avoit été allié le 3 avril 1688 avec Jeanne-Françoise de *Kerven*, morte en février 1740, & mere de Sébastien-Louis Castel, mort le premier mai 1749, laissant de son mariage contracté le 8 février 1720 avec Marie-Anne de *Fargès*, Françoise Castel, mariée en 1742 avec Charles de *Brosses*, comte de Tournai, baron de Montsalion, président à mortier au parlement de Dijon.

SAINT-PIERRE-DU-MONT, terre & baronnie avec paroisse dans l'enceinte du château, autrefois fortifiée, est située en Nivernois, diocèse d'Auxerre. C'est un ancien partage des maisons de Saint-Vérain & de Beaujeu-Montcoquier, desquelles elle passa à titre de succession à Jeanne de Conches, mariée en 1444 avec Amé de Verne, Ecuyer. Françoise du Verne, une de leurs descendan-

t, apporta la baronie de Saint-Pierre-du-
Mont à Jean de Fontenay, seigneur de Fou-
crennes, la Tour de Vevre, &c., qui eut
pour fille unique, Philibert de *Fontenay*,
bonne de Saint-Pierre-du-Mont, alliée le
3 juillet 1541 à Gaspard de *Babute*, sei-
gneur de Bredefont. De cette alliance naquit
François de Babute, baron de Saint-Pierre-
du Mont, qui eut de sa femme Françoise
de Guerres, Hugue de Babute, baron de
Saint-Pierre-du-Mont & de Germigny, &c.
Ce dernier vendit la baronnie de Saint-
Pierre-du-Mont en 1635 à François *Achard*,
de Joumart, baron de Suferte en Angoumois,
qui rapportoit son origine à Robert Achard
compris au rang des vicomtes désignés par
Edouard Ier, roi d'Angleterre, suivant le
rôle arrêté le 14 juin 1294, pour passer en
Guyenne. Robert eut pour fils Louis Achard,
seigneur de Pomier, qui se distingua à la
bataille de Poitiers en 1356, & dont vint
Charles Achard, seigneur de Pomiers, un
des quatre seigneurs qui restèrent à cheval
auprès du Roi Charles VI, à la bataille de
Rosebecque en 1382. Celui-ci fut pere en-
tre autres enfans de Jacques, dit Jean Achard
seigneur en partie de Pomiers, & allié à
Jeanne *Joumard*, sœur d'Audouin, seigneur
de Sufferte, qui, par son testament du 20
décembre 1441, lui substitua à elle & à
ses fils tous ses biens, à la charge de porter
les noms & armes de Joumard. Audouin
Achard, en vertu de cette substitution prit

le nom de Joumart, & épousa l'an 145
Agnès, dite Jeanne *Jaubert* des Allemands
maison de Périgord. Ils eurent pour fils Be
nard Joumard, seigneur de Sufferte, mari
en deuxiemes noces le 4 avril 1479, à Ca
therine d'Aix, de laquelle naquit Jacque
Joumard, allié le 12 décembre 1510
Etiennette d'*Aidie*. Elle fut mere de Jean
qui s'allia le 27 février 1539, à Margue
rite de *Saint-Jean*, de laquelle il eut Fra
çois Joumard, seigneur de Sufferte, cheva
lier de l'ordre du Roi, qui se maria le 1
juin 1579, avec Isabeau de la *Tour*,
fut pere de Gaspard allié en 1608 à Gabriel
Tison d'Argence. Leur deuxieme fils Fra
çois de Joumart-Tison-d'Argence, seigne
de Dira en Angoumois, fut substitué à
baronnie de Saint-Pierre-du-Mont par so
oncle paternel, qui l'avoit acquise. Il épou
le 19 juillet 1651, Anne *Tartereau*, me
d'Edme-François de Joumart, comte d'A
gence, baron de Saint-Pierre-du-Mont
commandant des bans & arrieres-bans d
Nivernois, des années 1689 & 1691. Celu
ci eut de Charlotte de *Vins*, sa troisie
femme, mariée le 15 Février 1686, Pierre
marquis d'Argence, &c., lieutenant de r
au Gouvernement de Bourgogne, allié
4 décembre 1707 à Marie *Comeau* de Cranc
De ce mariage naquit Pierre-François
Joumard, marquis d'Argence, baron
Saint-Pierre-du-Mont, maréchal de camp
1748. Il a épousé le 24 Octobre de la mê
anné

née, Marie-Philberte *Lami*, fille d'Edme-Claude, marquis de la Perriere, & de François Rioult de Douilly. Sa sœur Marie-Gabrielle d'Argence avoit été mariée en 1739, à Gustave-Palatin de *Dyo*, comte de Montpéroux, & a laissé en 1745, Marie-Palatine de Dyo de Montpéroux.

SAINT-PIERRE-YETTE. Yette, seigneurie dans le bailliage de Merchtem, en Brabant, a été engagée successivement à diverses personnes avec celles de Ganshoren-Dam, Relegem & Bever, jusqu'en 1644, que le baron de *Bouchout* l'acheta de Philippe IV, roi d'Espagne. Elle passa peu après à François de *Kinschot*, du conseil d'état, & chancelier de Brabant, en faveur duquel la seigneurie de Riviéren fut érigée en baronnie le 7 octobre 1654, & celle d'Yette en comté, sous le nom de *Saint-Pierre d'Yette*, le 18 novembre 1659. Sa fille unique Anne-Thérese-Hiacinthe la porta à son mari don Paul-Philippe de *Villegas*, seigneur de Luttre, dont François-Gérard de Villegas.

SAINT-REMI-GEST, seigneurie en Brabant, fut unie à celle d'Herbaix & de Pétremal, & érigée en comté par lettres du 13 novembre 1662, en faveur des services & de la noble extraction de Diégo de *Bohorques*, chevalier de Saint-Jacques, seigneur de Saint-Remi, mestre de camp & gouverneur de l'île de Stevens-Wert.

Ce comté fut acquis à la cour féodale de

Brabant, le 4 décembre 1686, par Marie Isabelle de Mares, veuve de don Augustin *Pacheco*, général de bataille, gouverneur grand bailli de Tenremonde, en faveur de laquelle ce titre de comté fut confirmé par lettres du 20 septembre 1688.

SAINT-SAIRE, seigneurie en Normandie, dans le pays de Bray, fut apporté en dot par Louise de *Berneval*, à Antoine de *Boulainvilliers* (1), seigneur de Bézancourt, dont le pere Jean étoit deuxieme fils de Philippe, seigneur de Boulainvilliers. De cette alliance sortit Antoine II du nom, qui épousa en 1517 Claude de *Saint-Simon*, mere de François, allié à Charlotte de *Monchy*-Sénarpont. D'eux naquit Samuel, qui se maria en mars 1594, avec Marie de *Presteval*, & fut pere de Jean. Celui-ci épousa le 12 Mars 1624, Marguerite de *Pardieu Maucomble*, dont il eut François de Boulainvilliers, en faveur duquel la seigneuri

(1) La terre de Boulainvilliers, qui a donné son nom à cette illustre maison, fut portée en mariage par Marie, héritiere de la branche aînée Gadifer d'Offignies, dont le fils de Jean, dit de Boulainvilliers, étant mort sans postérité à la bataille de Nicopolis en 1396, la seigneurie de Boulainvilliers fut adjugée par arrêt du 30 juillet 1400 à Philippe de Boulainvilliers, cousin-germain de Marie, dame de Boulainvilliers. Cette terre étoit possédée en 1580, par Robert de *Hallencourt Droménil*, dont descendoit la présidente de Boulainvilliers.

: Saint Saire fut érigée en comté par lettres
u 9 avril 1658. Il mourut le 10 février
697, & avoit épousé en janvier 1658, Su-
nne de *Manneville*, de laquelle il laissa
lenri, comte de Saint Saire, dit le comte
e Boulainvilliers, décédé le 23 janvier 1729,
vant été allié le 21 août 1689 à Marie-Anne
Turaut, dont,

I. Marie-Anne-Henriette de Boulainvil-
lliers, née le 1 novembre 1693, & morte
4 Mars 1729. Elle avoit épousé le 14
ptembre 1721, François de la *Fontaine-*
olare, comte de la Boissiere, lieutenant de
i de Dieppe & d'Arques, frere de Denise
lisabeth de la Fontaine-Solare, mariée au
mte de *Mornay-Ponchon*, & de Marie-
nne-Angélique, premiere femme de Joseph-
an Baptiste de la *Boissiere*, comte de
aambors, son cousin-germain, morte le
emier janvier 1729. Le comte de la Bois-
re ne laissa que deux filles, 1°. Marie-
ouise-Gabrielle de la Fontaine-Solare,
e le 15 juin 1722, mariée le 11 mars
43 à Claude-François, marquis de *Ses-*
aisons, brigadier des armées du Roi, en-
gne des Gardes du Corps, dont 1°. Claude-
ançois-Jean-Baptiste-Donatien, comte de
smaisons, né le 23 juin 1748; 2°. Henri-
ouis-Charles-Rogatien de Sesmaisons,
mte de Saint-Saire, né le 22 mars 1751.
. Anne-Marie-Charlotte-Sidonie de Sesmai-
ns, née en avril 1753. 2°. Louise-Sidonie-
idoire de la Fontaine-Solare, née le 4

février 1724, qui a épousé le 21 octobre 1745, François-Joseph-Jocerand *Malet*, comte de Vandegre-la-Goute, dont deux filles.

II. Susanne-Marie-Henriette, née le 8 septembre 1696, & alliée le 29 juin 1719, à Gabriel *Bernard*, dit le président de Rieux, mort le 13 décembre 1745. Leur fils Anne-Gabriel-Henri, dit le président de Boulainvilliers, né le 10 décembre 1724, seigneur de Saint-Saire, de Passy-lès-Paris, & de Saint-Pol de Gresolles, a épousé 1°. le 26 avril 1746, Marie-Magdeleine, fille du marquis du Roure, décédée le 18 avril 1748, laissant pour fils Charles-Armand-Henri-Gabriel-Bernard de Saint-Saire, né le 31 mai 1747, mort en 1752; marié 2°. en septembre 1748, à Adrienne-Marie-Magdeleine-Ulphe d'*Hallencourt*, dame de Boulainvilliers, morte paroisse Saint-Eustache, & inhumée aux Petits-Pères le 4 décembre 1781, âgée de cinquante-deux ans, dont deux fils morts en 1752, & deux filles; 1°. N... Bernard de Boulainvilliers, mariée le 11 février 1770, à N..., baron de *Crussol*; 2°. Anne-Marie-Louise, mariée le 24 janvier 1779 à Gaspard-Paulin, vicomte de *Clermont*-Tonnerre.

SAINT-SERNIN, ancienne baronnie en Languedoc, que Bourguine de *Humières*, fille aînée de Gaspard, baron de Saint Sernin, & de Marie d'Eberard Saint-Sulpice, porta en dot à son mari Durand de *Lusbrac*, père,

de Gabriel de Lustrac, baron de Saint-Sernin, seigneur de Saint-Hipoli, gentilhomme d'Henri IV, qui de ses deux femmes Anne de *Rabasteins*, & Françoise de *Solages*, n'eut que deux filles. Magdeleine de Lustrac, née du deuxieme lit, eut la baronnie de Saint-Sernin, & épousa le 22 juin 1638, Jean de *Malhane*, fils de Jacques de Malhane, gentilhomme de Rouergue, & de sa deuxieme femme Anne des Ondes. Magdeleine de Lustrac fut mere de Jean de Malhane, baron de Saint-Sernin, marié en 1673 avec Marguerite d'Yzar, troisieme fille de Benoît d'Yzer, seigneur de Varanches, dont sont nés :

1. Jean Benoît de Malhane, créé marquis de Saint-Sernin en 1720, lieutenant-général des armées du roi, du 18 octobre 1734, gouverneur de Belle-Isle. 2. Gilles. 3. Gilbert. 4. Louis. 5. Jeanne de Malhane, mariée à Louis de *Bétal*, seigneur de Mazerolles en Rouergue.

SAINT-SERNIN, seigneurie dans le Maconnois, fut portée en mariage par Henriette de *Busseul*, à Antoine le *Prêtre*, comte de Vauban, lieutenant-général des armées du roi, Grand-Croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, en faveur duquel elle fut érigée en comté, par lettres d'août 1725. Il avoit pour trisayeul Emery le Prêtre, écuyer, seigneur de Vauban, qui vivoit en 1550. Son pere Paul II du nom, avoit vendu à son cousin-germain, Sébastien le Prêtre de Vau-

ban, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, la terre de Vauban, qui a passé par sa deuxieme fille au marquis d'Ussé Henriette de Busseul, dont le mari est décédé en avril 1731, a pour enfans, 1. Jacques Philippe-Sébastien le Prêtre, comte de Vauban, maréchal de camp, le premier Janvier 1748, lieutenant-général des armées, 1er mai 1758, mort le 14 juin 1760, âgé de 64 ans. Il avoit épousé Anne-Josephe de *Laqueuille* fille d'Anne Gilbert, marquis de Châteaugay gouverneur de Bourbon-Lancy, & de Marie Josephine d'*Amanze*, morte sans postérité au château de Vauban, le 19 avril 1776. 2°. Louis-Gabriel qui suit : 3°. Louise abbesse du Port-Royal, à Paris, morte en 1769.

Louis-Gabriel le Prêtre, chevalier, marquis de Vauban, seigneur de Magny, Emblise Saint-Vincent, Hauchal, Gondras, Grandris en Beaujolois, de la Bastie en Maconnois, gouverneur de Châtillon en Bresse, colonel d'infanterie, le 6 Janvier 1748, brigadier des armées en 1759, mort le 22 mai 1760. Il avoit épousé le 25 février 1753 demoiselle Marie-Claudine-Simonne de Beaurepaire, fille de Jacques, marquis de Beaurepaire, seigneur de Vincelles, Salienard Varey, & de Huberte de la *Coste*, dont 1°. Jacques-Anne-Josephe le Prêtre, chevalier, comte de Vauban, né le 9 mars 1754 sous-lieutenant de gendarmerie, le..., chambellan du duc d'Orléans, marié le 20 juin 1775, à Henriette de *Puget*, fille de Joseph

Pierre-Balthasar-Hilaire, marquis de Barbantane ; & de Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du *Mesnildot* de Vierville.

2°. Pierre-François, né le 13 août 1757, reçu chevalier de Malthe, de minorité, le 4 mars 1758, sous-lieutenant au régiment de Picardie.

3°. Jean-Baptiste, vicomte de Vauban, né le 12 septembre 1758, gouverneur de Châtillon-lès-Dombes, officier à la suite du régiment de Chartres dragons.

SAINT-TRIVIER, petite ville en Bresse, fut inféodée avec le titre de comté, par lettres d'Emanuel-Philibert, duc de Savoie, du 8 janvier 1575, à Marie de *Gondi*, veuve de Nicolas de *Grillet*, seigneur de Pomiers, dont le fils aîné Philippe de Grillet en reçut l'investiture le 16 mai 1580 ; il mourut le 17 juillet 1581, sans alliance, & eut pour successeur son frere Charles-Maximilien, grand écuyer de Savoie, dont les deux fils Charles-Emmanuel, & Albert furent successivement comtes de Saint-Trivier. Celui-ci mourut en 1644, & ne laissa qu'une fille décédée en 1646. Le comté de Saint-Trivier passa à sa tante Péronne de Grillet, fille de Charles-Maximilien & d'Anne de la Baume-Mont-Revel. Elle avoit épousé en 1622 Guillaume de *Cremeaux*, baron d'Entragues, du chef de sa mere Isabeau d'*Urfé*. Il étoit fils de Claude de Cremeau, député de la noblesse du Lyonois en 1614, & petit fils d'Antoine de Crèmeau de Saint-Simpho-

rien, dont le pere Claude de Crémeau avoit épousé en 1525 Magdeleine de *Saint-Simphorien*, derniere de sa maison, & dame de Chamosset. Péronne de Grillet fut mere de Jean-Baptiste de Crémeau d'Entrague, comte de Saint-Trivier, maréchal de camp, & gouverneur de Mâcon, qui épousa le 25 mai 1653, Marguerite *Chevalier*, dont il eut Camille de Crémeau d'Entrague, comte de Saint-Trivier, gouverneur de Mâcon; mort le 19 octobre 1679. Il avoit épousé Catherine de *Courtavel* de Saint-Remi, mere de Louis-César de Cremeau, marquis d'Entrague, lieutenant-général du Maconnois, décédé le premier septembre 1747. Il avoit épousé le 9 Février 1728 M. Cl.-Aimée *Héron*, fille unique de Claude Héron, conseiller honoraire au parlement de Paris, dont 1. Jule-César de Cremeau, dit le comte d'Entrague, né le 30 mars 1732, capitaine de cavalerie dans le régiment de Condé; 2. Marie-Louise, née en 1729, mariée le 21 août 1748, à Marie-Antoine, comte d'*Apchon*, baron de Corgenon, mestre de camp de dragons, de janvier 1749, morte le 5 septembre 1750.

SAINT-WIT, seigneurie au comté de Bourgogne, fut érigée en baronnie par lettres du 31 janvier 1660, registrées à Dôle en faveur de Ferdinand-Matthieu de *Saint-Mauris*.

SAINTE-ALVERE, baronnie en Périgord, qu'Antoinette de *Varines*, dite de *Limeuil*, porta en mariage l'an 1446 à Jean

Aimai de *Loſtange*, chevalier puîné de la maiſon de ce nom, qui étoit conſidérable dès le treizieme ſiécle, & qui tire ſon nom d'un château dans le bas-Limouſin. Antoinette de Vayrines fut mere de Jean de Loſtange, qui de Marie de Salignac eut Bertrand, marié à Marie de *Montberon*, & pere d'Hugues de Loſtange, baron de Sainte-Alvere, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, qui de Galliotte de *Gourdon* de Genouillac, eut Jean-Louis de Loſtange, baron de Sainte-Alvere. Ce dernier épouſa Françoiſe de *Clermont-Tonnerre*, mere d'Emmanuel Galliot de Loſtange, chevalier, marquis de Loſtange, ſénéchal & gouverneur de Quercy, emplois dans leſquels lui ſuccéda ſon fils aîné Louis de Loſtange, marquis de Sainte-Alvere, baron du Vigan, du chef de ſa mere Claude-Simonne d'*Eberard* de Saint-Sulpice, dame du Vigan. Sa femme Roſe de *Cadrieu*, qu'il laiſſa veuve en 1705, le fit pere d'Armand-Louis-Claude Simon, marquis de Sainte-Alvere, Sénéchal & gouverneur du Quercy, marié en 1719 à Marie de *Larmandie* de Longua, dont,

1. Armand-Louis-Staniſlas, marquis de Loſtange, né le 3 ſeptembre 1722, colonel des Cuiraſſiers du Roi; 2. Alexandre-Roſe de Loſtange, marquis de *Cadrieu*, né le 18 octobre 1723, capitaine de dragons; 3. N...

dit le vicomte de Sainte-Alvere, né en 173
4, 5, 6 & 7; quatre filles.

SAINTE-CROIX, baronnie dans le ba
liage de Châlons-sur-Saône, & mouvante
roi à cause de son duché de Bourgogn
fut érigée en marquisat par lettres-patent
d'octobre 1744, en faveur de Jean-Franço
Joseph de *Venant*, chevalier, seigneur d
vergni, fils aîné d'Ignace-Dominique
Venant, seigneur de Famechon, de Sate
naut, de Graincourt, &c.; & de Jeann
Elisabeth *Quarré*, & petit-fils de Dominiqu
Louis de Venant, seigneur de Graincourt, q
avoit épousé en 1663, Magdeleine de *Be*
vallet, dame de Famechon, & dont le pe
Vincent de Venant écuyer seigneur de Grai
court, lieutenant-général de la gouvernan
d'Arras, avoit mérité des distinctions de
part du roi catholique, & avoit été allié
1627 avec Marie *Thieulaine*.

Le marquis de Sainte-Croix, qui est
en 1711, a été marié en 1734, avec Mari
Jeanne-Josephe de *Torci*, fille d'Adrien
Joseph, seigneur de Baudricourt. De ce ma
riage il a eu :

1. Anonyme de Venant, ecclésiastique.

2. François-Joseph de Venant, né le 2
février 1738, reçu de minorité, chevalier d
Malthe, le 9 août 1745. Ils avoient pou
oncles :

1. Louis-Philippe de Venant, né le 7 no
vembre 1715.

2. Vincent-Dominique, né le 26 Août 1720.

SAINTE-GEMME, châtellenie érigée en baronnie par lettres d'avril 1646, regiſtrées au parlement & en la chambre des Comptes, les 27 juillet 1649 & 30 mai 1650, en faveur de François *Laſnier*, conſeiller d'Etat, & Ambaſſadeur de France en Portugal.

SAINTE-MARGUERITE, terre érigée en baronnie, par lettres de mars 1586, en faveur de Nicolas *Thomas*.

SAINTE-MESME, que Louiſe de *Poitieu* porta en mariage à Aloph de l'*Hôpital*, ſeigneur de Choiſi, fut le partage de ſon deuxieme fils René, biſayeul d'Anne-Alexandre, comte de Sainte-Meſme, mort en 1701, lieutenant-général des armées du roi, dont le fils Guillaume-François-Antoine, marquis de Sainte-Meſme, s'eſt rendu célebre par ſa grande habileté dans l'algebre & la géométrie. Son fils Elie-Guillaume a laiſſé de ſa femme Marie *Houart* de la Poterie, N... de l'Hôpital, comte de Sainte-Meſme, né en 1721, maréchal de camp des armées du roi en décembre 1748, qui a épouſé N... *Ainard*.

Nous avons entre nos mains la plus grande partie des titres de la famille de l'Hôpital.

SAISSAC, ou *Seiſſac*, en Languedoc, diocèſe & recette de Carcaſſonne, parlement & généralité de Toulouſe, intendance de Languedoc, où l'on compte 200 feux.

La ſeigneurie & baronnie qui entra en

1565, dans la maison de *Clermont-Lodeve*, par l'alliance d'Aldonce, de *Bernuis-Carmain* de Foix, dame de Saissac, & avec Guy de Castelnau, baron de Castelnau de Clermont, sénéchal de Toulouse, laquelle obtint l'érection de Saissac en marquisat, par lettres d'avril 1604, regîstrées au parlement de Toulouse le 3 septembre suivent, pour elle & son fils Alexandre de Castelnau de Clermont, mari de Catherine de *Caumont-Lauzun*, pere de Gabriel Aldonce, & ayeul de Louis de Guilhem de Gastelnau, marquis de Saissac, comte de Clermont-Lodeve, mort à Paris le 25 avril 1705, laissant un fils unique, décédé au mois de juin 1715; & dont la mere, Jeanne-Thérèse-Pélagie d'*Albert* de *Luynes*, devint héritiere; cette dame morte depuis peu d'années, étoit née le 8 décembre 1675.

SALERNE. Dominique de *Castellane* fit hommage de cette terre au comte de Provence l'an 1189, & sa postérité l'a possédée jusqu'au milieu du dernier siécle, qu'*Honorade* de Castellane, fille & héritiere d'Hubert de Castellane, premier consul d'Aix en 1627, l'apporta en dot à Ange de *Pontevez*, seigneur de Buoux. Leur fille unique Marguerite en fut héritiere, & épousa Louis de *Galien*, seigneur des Issars, qui étoit issu au cinquieme degré d'Antoine de Galien, premier consul (1) de la ville d'Avignon en

(1) Cette place n'est jamais remplie que par un gentilhomme.

1469, & en faveur duquel la seigneurie de Salerne fut érigée en marquisat par lettres de mars 1653, registrées à Aix le 30 juin suivant. Son fils François de Galien mourut sans postérité, & eut pour héritier son neveu Charles-Noël de Galien, dit le comte de Galean, fils de sa sœur Lucrece-Gabrielle, & de Charles-François de Galien de Paniſſe, seigneur du Castelet, lequel épousa Géneviève-Catherine de *Rafellis* de Soissan, morte en 1750, mere de Marguerite de Galien, mariée en 1741 à Jean-François de *Fougasse*, comte de la Batie, & de Charles-Hiacinthe de Galien, marquis de Salerne & des Issars, ambassadeur de France à la Cour de Dresde depuis 1746, & qui a épousé une fille de Gaspard Palamede de *Forbin*, seigneur de la Barbent, dont Antoine-Charles, né en 1737. Le chef du nom de Galien est le duc de Gadagne. Charles-Félix de Galien, dit le comte de Gadagne, du nom de sa mere Louise de *Gadagne*, ayant acquis la terre de Châteauneuf, le pape Clément IX, en récompense de ses services, l'érigea en duché, sous le nom de Cadagne, par bulle du 30 novembre 1669. Ce duc mourut en 1701 âgé de 84 ans sans postérité & son petit neveu François-Pierre de Galien devint duc de Gadagne. Il est mort en 1737, laissant de sa femme Louise d'*Amanzé*, Joseph-Louis-Marie de Galien III, duc de Gadagne, né le 8 juillet 1704, marié à une fille de Charles de *Fortia*, seigneur de Montréal.

SALIVE. La terre & seigneurie de Valletoi fut érigée en comté sous le nom de Salive, par lettres de septembre 1747, regiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur de Claude-François de *Salive*, qui a quitté l'ordre de Malthe après la mort ſans enfans de ſon frere aîné Charles-Octave, marquis de Salive, reçu à la confrairie de Saint-George en 1722.

SALVIAC, en Quercy, dioceſe & élection de Cahors, parlement de Toulouſe, intendance de Montauban, où l'on compte 19 feux & 28 bellagues de feu.

Cette baronnie entra avec pluſieurs autres terres, vers le milieu du quinzieme ſiécle, dans la maiſon de *Durfort*, par l'alliance de Marguerite, fille & héritiere de Fortanier de *Cazeton*, & de Marguerite de *Pellegry*, avec Raymond-Bernard de Durfort, baron de Boiſſieres, &c., qui fut ayeul de Pierre de Durfort, baron de Boiſſieres, de Salviac, de Léobard, &c. Celui-ci épouſa en ſecondes noces Iſabeau de *Roquefeuil*, de laquelle il eut 1°. Brengon de Durfort, tué devant Pavie en 1525; 2°. Jacques, baron de Boiſſieres & de Salviac, qui ſuit; 3°. Guyon, auteur de la branche de Léobard; 4°. Gilbert, tige de la branche des ſeigneurs de Prouillac; 5°. Robert, ſeigneur de Saint-Germain.

Jacques de Durfort, baron de Boiſſieres & de Salviac, gentilhomme de la chambre du prince de Condé, &c., épouſa en premieres

noces, par contrat du 9 avril 1527, Louise de *Pompadour*, fille de François, vicomte de Comborn, & d'Isabeau le *Picart-Radeval*, de laquelle il eut Geoffroi de Durfort, baron de Boissieres & de Salviac. Celui-ci fut allié par contrat du 25 janvier 1572, à Charlotte de *Gontaut-Biron*, dont vint Jacques de Durfort, baron de Boissieres, de Salviac, Septfons, Saint-Germain, &c. qui fut marié par contrat du 18 septembre 1620 à Jaqueline de *Gimel*, fille & héritiere de N... de Gimel, seigneur de Paluel, & de Judith de *Gontaut*. De cette alliance vint Armand de Durfort, premier du nom, baron de Boissieres, Salviac, &c., allié par contrat du 19 juin 1645, à Marie Sylvestre, fille de François de *Crugy*, seigneur de Marsillac, & de Claude de *Salagnac de Fénélon*. Il en eut deux fils; savoir, Armand de Durfort qui suit, & Jean-Sylvestre, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

Armand de Durfort deux du nom, comte de Gramat, baron de Boissieres, de Puy-Beton, &c., dit le comte de Boissieres, fut marié par contrat du 23 décembre 1770, à Anne de *Touchebœuf* de Clermont de Vertillac, fille & héritiere de Jacques-Victor, comte de Clermont-Vertillac, & de Marquise de *Gaulejac*, vicomtesse de Puy-Calvel. Il en eut 1°. Jean-Marc de Durfort, dit le comte de Clermont, major du colonel général cavalerie, mort sans enfans de son mariage avec la veuve du marquis de Vivenne de Saint-

Criſtau ; 2°. Marie-Victoire, alliée à Jean-Paul de *Turenne*, marquis d'Ainac en Querci, Baron de Montmurat en Auvergne, dont des enfans.

Jean-Marc de Durfort, comte de Boiſſieres, Clermont, Salviac, &c., fut d'abord capitaine de cavalerie au régiment de Vaillac, puis colonel de cavalerie à la ſuite du régiment de Montmorenci, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, & commandant pour le roi à Cahors, lors des troubles qui s'y éleverent en 1706, où il ſe diſtingua pour le ſervice du roi. Il mourut en 1740, ayant été marié le 3 avril 1703 à Magdeleine de *Buiſſon* de Bournazel, fille de N..., marquis de Bournazel, ſeigneur de Beauclerc, & de N... de *Narbonnais*, dame de Puylaunai & de Noguevrols en Querci, de laquelle il a laiſſé

1°. Jean-François-Armand de Durfort, dit le comte de Boiſſieres, allié le 16 août 1747 avec Alphonſine-Génevieve de *Bariot* de *Roncée*, fille de N..., marquis de Roncée, & de N... *Vernezon*, dont 1°. Alphonſe-Sarrain de Durfort, né le 19 janvier 1753, 2°. Joſeph, né le 29 ſeptembre 1754.

2°. Joſeph de Durfort, dit le comte de Clermont, a épouſé au mois de janvier 1751, ſa couſine germaine Magdeleine de Turenne d'Ainac, fille de Jean-Paul, marquis d'Ainac, dont il a été parlé ci-deſſus. Il a de ce mariage un fils unique, né à la fin de l'année 1751, appelé le vicomte de Durfort.

Jean-Sylveſtre de Durfort, dit le marquis

de Boissieres, second fils d'Armand premier du nom, & de Marie-Sylvestre de *Grugy-Marsillac*, fut sénéchal d'Agenois, & colonel d'un régiment d'infanterie de son nom en 1703. Il avoit été allié en 1684 avec N... de *Clermont* Vertillac, héritiere de Piles & de Longa, de laquelle il eut :

Sarrain de Durfort, dit le comte de Piles, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom en 1704, par la démission de son pere, maréchal de camp le premier août 1734, mort le 5 avril 1754 sans avoir été marié.

2°. Marie de Durfort, supérieure du Couvent de Notre-Dame à Bordeaux.

SANCERGUES, *bourg*, avec titre de marquisat, une église collégiale, &c., en Berry, diocèse & intendance de Bourges, par-

lement de Paris, élection de la Charité, où l'on compte 168 feux.

Cette seigneurie fut unie aux seigneuries de Préci & de Saint-Martin, & érigée en marquisat par lettres d'octobre 1658, registrées au parlement de Paris, le 7 août 1665, en faveur de Bernard-Anne *Bouchu*, maître des requêtes, puis conseiller d'état, époux de N..., dont naquit Jacqueline Bouchu, dame de Préci, marquise de Sancergues, mariée à N... d'*Est-Cappes*, dont elle n'eut point d'enfans.

Le marquisat de Sancergues & Préci échurent à Elizabeth-Claude-Pétronille Bouchu, héritiere & fille unique d'Etienne-Jean Bouchu, marquis de Lessart, baron de Loisy & de Pontdevelle, intendant de Dauphiné, mort le 5 décembre 1715, & d'Elisabeth *Rouillé* de *Meslai*, mariée le 13 avril 1706, à René Mans de *Froulay*, comte de Tessé, lieutenant-général, grand d'Espagne, fils aîné du maréchal de ce nom.

Ils vendirent en 1716 Préci & Sancergues à messire Charles Bonaventure Quentin de Richebourg, chevalier, maître des requêtes, intendant de Rouen, qui obtint en 1722 de nouvelles lettres d'érection en sa faveur. Voyez sa postérité dans la quatrieme partie de cet ouvrage.

SANGLIER, maison noble & très-ancienne du Poitou, où elle possédoit autrefois des terres considérables, dont il ne leur reste que celle de la Nobloie.

En 1127, Henri Sanglier, fils de Pierre Sanglier, chevalier fort célèbre dans l'hiſtoire, étoit archevêque de Sens, & depuis lui on a une filiation ſuivie que nous eſpérons donner dans la ſuite de cet ouvrage.

SANTENAR, en Bourgogne, diocèſe d'Autun, parlement & intendance de Dijon, bailliage & recette de Beaune, où l'on compte 161 feux.

Cette ſeigneurie fut érigée en marquiſat par lettres de novembre 1644, enregiſtrées en la chambre des comptes le 6 avril 1645, en faveur de Denis le *Goux*, maître des requêtes de l'hôtel, puis premier préſident de Dauphiné, morte ſans alliance le 4 mars 1681. Son neveu Urbain a été marquis de Santenay & d'Inteville, comte de la Rochepot, décédé le 30 août 1721, pere de Louis, comte de la Rochepot, décédé en 1737 ſans poſtérité.

Ce marquiſat appartient actuellement à M. *Parigot*, écuyer, qui le tient en ſimple fief.

SARS, ſur *Canches*, en Artois, diocèſe d'Arras, conſeil provincial d'Artois, parlement de Paris, intendance de l'Iſle, bailliage & recette de Saint-Pol, où l'on compte 17 feux & 82 perſonnes.

Cette ſeigneurie fut érigée en marquiſat par lettres du Roi catholique, du premier ſeptembre 1689, en faveur de Wolfang de *Bournonville*, fils de Jean-François-Benjamin, marquis de Bournonville, baron de Capres, & Marie-Ferdinande de *Sainte Aldegonde*,

Noircarmes sa seconde femme, & petit-fils d'Alexandre premier du nom, duc de Bournonville, qui avoit pour quinzieme aïeul Guillaume de Bournonville, second fils d'Eustache, comte Guînes. Guillaume vivoit en 1071, & eut pour son partage la seigneurie de Bournonville en Boulonnois, dont sa postérité prit le nom. Le marquis de Sars fut fait en 1725 gouverneur de Tenremonde, général de bataille des armées de l'Empereur, & en 1728, Stathouder du duché de Limbourg & Pays d'Outre-Meuse. Ce seigneur a été marié deux fois : 1°. en 1694 à Catherine, comtesse de *Haudion*, dont un fils : 2°. en 1703, avec Angélique-Honorine *Schets d'Urfel*, sœur du Duc, morte le 24 avril 1717. Ses enfans sont :

1. Jean-Joseph, marquis de Bournonville, né du premier lit l'an 1701, capitaine de dragons au service de l'Empereur, marié en 1722 à N... *Vander-Vel*, dont il n'a point d'enfans.

2. François-Joseph de Bournonville, né du deuxieme lit le 15 février 1710, marié le 5 décembre 1738 à N... d'Urfel, fille de Conrad-Albert-Charles, duc d'Urfel.

3. Maximilien-Casimir, né le 4 octobre 1713.

4. Wolfang-Joseph, né le 30 novembre 1715.

5. Anne-Albertine de Bournonville, chanoinesse à Mons, né le premier janvier 1712.

6. Anne-Marie-Charlotte, chanoineſſe à ons, née le 6 juin 1717.

7. Marie-Lydie, née le 10 juillet 1720, mteſſe de Bentheim.

SATILLIEN, ſeigneurie en Vivarais, fut igée en marquiſat en faveur de Louis du *aur* de Saint-Sylveſtre, lieutenant-général s armées du Roi, commandeur de l'ordre ilitaire du Saint-Louis, gouverneur de riançon, &c., par lettres patentes de no- mbre 1693. Ce marquiſat fut confirmé par autres de ſeptembre 1697, regiſtrées à la our des Aydes & Finances de Montpellier, 8 avril 1698, en faveur de ſon neveu, lexis du Faur de Satilien, & de ſon petit- eveu Louis-Joſeph-Claude, page de la hambre du Roi, en conſidération tant des rvices que ledit Alexis rendoit depuis plus e 20 ans à Sa Majeſté, que de ceux que ſt Henri du Faur, ſon pere, & François on grand pere; & Claude ſon biſayeul avoient endus ſucceſſivement aux rois ſes prédéceſ- eurs.

SAVENTHEM, ſeigneurie en Brabant, ut érigée en baronnie avec union de celle le Sterrebecke, par lettres des Archiducs Albert & Iſabelle, du 27 mars 1621, pour Ferdinand de Boiſchot.

SAVIGNY, en Révermont, bourg & ſei- gneurie dans la Breſſe Châlonoiſe, fut érigé en comté en faveur de Jean de la *Chambre*, baron de Montfort, par lettres de Juillet

1596, enregistrées en la chambre des comptes de Dijon, le 27 août 1597.

Ce comté a passé depuis à Saint-Maurice-Montbaré.

SAVIGNY, seigneurie dans le bailliage de Beaune, fut érigée en marquisat par lettres-patentes du mois de décembre 1705, enregistrées au parlement de Dijon, le 13 janvier 1706, en faveur d'Antide de *Migieu*, seigneur de Choreſt, Varennes & la Bourreliere, président à Mortier au parlement de Bourgogne.

Il étoit fils de Gui de Migieu, seigneur d'Audert, d'une famille noble & ancienne du Bugey, lequel vint s'établir en Bourgogne, & fut pourvu le 4 novembre 1642 d'une charge de président aux requêtes du palais au parlement de Dijon, où il épousa N... de la *Mare*, fille d'un conseiller au même parlement.

Le marquis de Savigny fut pere d'Abraham-François de Migieu, marquis de Savigny, seigneur de Chorey, &c., pourvu le 7 décembre 1717, d'une charge de président à Mortier au même parlement, & de N... de Migieu de Chorey, mort sans enfans, étant capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin étranger.

Abraham-François de Migieu, épousa une fille de N... *Cherrieres*, maître des comptes à Paris, de laquelle il eut 1°. Abraham-Gui de Migieu, marquis de Savigny, seigneur de

horey, mort conseiller au parlement de Bourgogne. 2°. Anthelme-Michel-Laurent de Digieu, seigneur de Varennes, officier aux Gardes-Françoises. 3°. Barbe Charlotte de Digieu.

SAVINE, seigneurie en Embrunois, fut portée en mariage par Géraude de Savine à Raoul de *Lafont*, qui en fit hommage le 3 juillet 1383. De lui descendoit Benoît de la Font, co-seigneur de Savine, marié à Catherine de la *Vilette*, mere de Raoul de la Font, seigneur de Savine & de Cherines, qui pousa Marguerite de *Gaillard*. Leur fils aîné Antoine de la Fond, seigneur de Savine, colonel du régiment de Savine, gouverneur de Nice-la-Paille, épousa Marie *Girard-Saint-Paul*, dont naquit Jean-Baptiste de la Font, seigneur de Savine, gouverneur d'Embrun & de l'Embrunois. Il eut de sa femme Lucrece *Reinard*, Antoine de la Font, lieutenant des Gardes du corps, en faveur duquel la seigneurie de Savine fut érigée en marquisat, par lettres de janvier 1715, registrées au parlement de Grenoble, le 31 mai suivant. Il fut fait en 1718, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Bergues & de la châtellenie de Bailleul, puis chevalier des ordres du Roi en 1739. Il est mort le 12 avril 1748, sans alliance.

Le marquis de Savine avoit pour frere puîné, Charles de la *Font*, dit le comte de Savine, colonel de dragons, mort le 2 novembre 1744. Il avoit épousé le 24 octobre

1737, Polixene de *Caſtellane*, ſœur du marquis de Caſtellane, maréchal de camp, & du vicomte de Caſtellane, colonel du régiment Fenthievre cavalerie, de laquelle il a laiſſé :

1. Antoine-Victor-Amédée de la Font, marquis de Savine, né le 18 mai 1739, & nommé gouverneur d'Embrun en 1743, ſur la démiſſion de ſon oncle.

2. Charles, né le 12 février 1742.

SAULT, ancienne baronie en Provence, fut inféodée l'an 1178, par l'Empereur Frédéric Barberouſſe à Raimond d'*Agoût*, dont le fils Iſnard en reçut l'inveſtiture l'an 1204, de l'empereur Philippe, renouvelée à ſon fils Raimond l'an 1238 par l'empereur Frédéric II. Iſnard, dit d'*Antrevenes*, frere & ſucceſſeur de Raimond, fut confirmé dans ſes droits en 1224 par Raimond Bérenger, comte de Provence, au ſucceſſeur duquel ſon fils Iſnard fit hommage de la baronnie de *Saulx*, qui, l'an 1503, paſſa dans la maiſon de *Montauban*, après la mort ſans enfans de Raimond d'Agoût dont la ſœur Louiſe d'Agoût avoit épouſé Claude de Montauban, ſeigneur de Saint-André. Leur fils Louis, devenu baron de Sault, prit le nom d'Agoût, & fut pere de François, en faveur duquel la baronnie de Sault fut érigée en comté, par lettres du 22 avril 1561, regiſtrées au parlement d'Aix le 19 octobre ſuivant. Son fils François-Louis, comte de Sault, qui fut chevalier des ordres du roi en 1585, laiſſa Louis d'Agoût, qui mourut ſans poſtérité, & teſta en faveur de ſa mere

Chrétienne

Chrétienne d'*Aguerre*, qui, au préjudice de sa fille Jeanne d'Agoût, mariée à Claude-François de la *Baume*, comte de Mont-Revel, donna le comté de Sault à Charles de *Créquy*, qu'elle avoit eu d'Antoine de *Blanchefort*, dit de Crequy, son premier mari. Charles de Crequy, qui devint maréchal de France & duc de Lesdiguieres par son alliance avec Madeleine de *Bonne*, fille unique du connétable duc de Lesdiguieres, fut pere de François, dont le petit fils Jean-François étant mort sans postérité le 6 octobre 1703, le comté de Sault, échut à François de *Neuville*, duc de Villeroy, dont la mere Magdeleine de Créquy étoit fille du maréchal de Créquy & de Bonne de Lesdiguieres.

SAULON, terre & seigneurie dans le bailliage de Dijon, fut érigée en comté, par lettres d'août 1657, enregistrées à la chambre des Comptes de Dijon, le 17 juin 1658, en faveur de Jacques le *Grand*, président à la chambre des Comptes de ladite ville, dont le fils Pierre-François-Bernard, comte de Saulon, président à mortier du parlement, est mort le 21 mars 1715 sans enfans de N... *Bagne* de Périgny, tante de M. de Périgny, maître des requêtes, laquelle a eu le comté de Saulon.

SAUTOUR, en Champagne, élection de Saint-Florentin, fut érigée en baronnie par lettres de mars 1555, regîstrées le 5 juin 1556, en faveur de Gabrielle *Gouffier*, veuve de Claude des *Essars*.

SAUVAN. Jean, annobli par lettres du mois de novembre 1638, enregistrées le 4 décembre 1653.

SCAGHEN. Jean-Van *Scaghen*, & Jacques Pot, fils de Jean Pot, seigneur de Hoogherbreyden & Conwenstein, mort en 1468, furent armés chevaliers par Charles de Bourgogne, comte de Charolois, à la fameuse bataille de Montléhéry, donnée le 16 juillet 1465.

Jean-Van-Scaghen étoit fils de Jean-Van-Scaghen, chevalier & d'Eve Van-berckenrœde, petit-fils de Guillaume sire de Scaghen, chevalier, amiral de Hollande, & chambellan; & de Marie-Van-Broek-Horst, son amie.

Armes, bandé d'or & de gueules de six pieces, au franc canton écartelé au 1 & 4 de Baviere, au 2 & 3 de Hainaut.

SCAGHEN, Guillaume de *Scaghen*, fils de Guillaume, amiral de Hollande; & d'Adélaïde-Van-Hodenpyl, fut armé chevalier par le duc de Bourgogne, au siége de Nuys en 1475.

SCEY *la ville & Scey l'Eglise*, ou *Scey-sur-Saône*, en Franche-Comté, diocèse, parlement & intendance de Besançon, bailliage recette & prévôté de Vésoult, où l'on compte 50 feux. Cette baronnie fut donnée l'an 1237 par l'empereur Frédéric II à Rainard III, sire de Choiseul, mari d'Alix de *Dreux*, & aïeul de Marguerite de *Choiseul*-Traves, qui eut cette baronnie en partage, la porta en dot à son mari Liébaud II, baron de *Beaufre*

mont, maréchal de Bourgogne, fils de Pierre premier, baron de Beaufremont, & de Guillemette de *Vergi*, & petit-fils de Liébaud premier, baron de Beaufremont, qui vivoit en 1203. La maison de Beaufremont qui a eu deux chevaliers du S.-Esprit, & quatre de la toison d'or, est une des plus illustres du royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances. Marguerite de Choiseul, fut mere de Waucher ou Gauthier, baron de Beaufremont & de Scey, dont le deuxieme fils Huart de Beaufremont eut en partage la baronnie de Scey, & fut pere par Agnès de Cusance, d'Henri, seigneur de Mirebeau & de Bourbonne, du chef de sa femme Jeanne de *Vergi*, mere de Pierre, comte de Charni, chevalier de la toison d'or; & de Guillaume de Beaufremont, baron de Scey, qui, de Jeanne de *Villers-Sexel* eut Charles, baron de Scey, mort en 1513, laissant de sa deuxieme femme Charlotte de *Longwi*, Claude de Beaufremont, allié en 1525 à Anne de *Vienne*, dame de Listenoi. Leur quatrieme fils Jean de Beaufremont devint l'aîné de sa maison, & épousa Béatrix de *Pontaillier*, dont le fils aîné Guillaume de Beaufremont acquit la baronnie de Meximieux, par son alliance en 1588 avec Claudine de *Villelume*, mere de Claude de Beaufremont, gouverneur du comté de Bourgogne en 1654, & décédé le 21 septembre 1660. Il avoit épousé Marguerite de *Poligni*, dont naquit Charles-Louis Beaufremont, marquis de Meximieux, che-

valier de la toiſon d'or, mort en 1682, laiſſant de Louiſe-Françoiſe de *Beaufremont*, entre autres enfans, Pierre de Beaufremont, marquis de Liſtenois, chevalier d'honneur au parlement de Beſançon, pere de Louis-Benigne, marquis de Beaufremont, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de la toiſon d'or, marié en janvier 1712 à Hélene, fille unique de Louis-Charles, prince de *Courtenai*, dont :

1. Louis, marquis de Beaufremont, né le 21 novembre 1712, lieutenant-général en décembre 1748, marié en 1735 à Marie-Suzanne-Simonne-Ferdinande de *Tenare* de Monmain, dont une fille née le 5 novembre 1750.

2. Charles-Roger, né le 4 octobre 1713, colonel de dragons, brigadier du 20 mars 1747.

3. Joſeph, chevalier de Malthe, né le 24 ſeptembre 1714, capitaine de vaiſſeaux en 1742.

SCEY, en Franche-Comté, dioceſe, parlement, intendance & recette de Beſançon, bailliage d'Ornans, où l'on compte 37 feux. Ce village a donné ſon nom à une illuſtre maiſon, dont Golut rapporte l'origine aux anciens comtes de Montbeliard, & qui prouve par titres une ſuite preſque continuelle de générations depuis le commencement du dixieme ſiécle. On voit Otton de *Scey* qui rend avant 1110 à Hugues III, archevêque de Beſançon, la terre *Frontiniacum*, qu'A-

t lle, (veuve avant 937 de N... de Ceis), & ſes fils avoient reçue à titre de précaire de l'Archevêque Gerfroi. Pierre de Scey, deuxieme du nom, fonda l'abbaye de Billon après l'an 1134. Son fils Pierre III confirma cette fondation en 1196, avec ſes freres Humbert & Otton. Pierre III avoit épouſé Bonne de *Montfaucon*, ſœur de Richard, comte de Montbeliard, nommée dans une donation qu'il fit à l'abbaye de Bellevaux, & mere de Pierre IV, qui s'allia à Guillemette de *Fondremant*, avec laquelle il vivoit en 1230. Leur fils Otton de Scey eut de N... de *Neufchatel*, Rodoal de Scey, nommé Raald dans le nécrologe de Saint-Etienne, & allié à Jeanne, dame de *Fertans*, laquelle teſta en 1329. Son fils aîné, Jean de Scey, chevalier, épouſa Agnès de *Cuſance*, qui le fit pere de Thiébaud de Scey, chevalier, allié à Etiennette de *Dommartin*. De ce mariage ſortit entre autres Philippe de Scey, ſeigneur de Fertans, lequel aliéna la terre de Scey, que ſa maiſon avoit juſqu'alors poſſédée. Il épouſa Alixan de *Gilley*, de laquelle il eut Huguenin de Scey, chevalier, ſeigneur de Fertans, pere par Jeanne de *Savigni*, de Henri, marié avec Cécile de *Groſon*, dont vint Jean de Scey, capitaine de deux cents chevaux pour Maximilien, roi des Romains. Celui-ci eut de ſa deuxieme femme Catherine d'*Epenois*, Claude de Scey, chevalier, ſeigneur de Maillot, Épenois, Groſon, &c., pere par ſa troiſieme femme Adrienne d'*An-*

delot, de Pierre de Scey, chevalier, seigneur de Butier, Pin, Epenois, &c., qui épousa Anne de *Poligni*, dont naquit entre autres François & Louis de Scey.

Le premier, seigneur de Butier, Baumotte, Pin, &c., eut de sa femme N... de *Chatenay*, Jean-Baptiste de Scey, colonel du régiment de Bourgogne, qui obtint le titre de comte, par lettres du roi catholique, de 1649, quoiqu'il fût, disent ces lettres, issu d'une maison comtale d'origine. Ce seigneur mourut sans postérité.

Louis de Scey, seigneur de Chevro, Emagny & Laraye, deuxieme fils de Pierre, fut marié avec Antoinette de *Pillot*, de laquelle il eut entre autres enfans, Jean-Claude, comte de Scey, seigneur de Butier, &c. qui succéda aux biens de ses freres aînés, & de ses cousins Jean-Baptiste, comte de Scey, & Jean de Scey, marquis de la Manglane, lieutenant-général de la cavalerie de Bourgogne. Jean-Claude laissa de son mariage avec Albertine de *Blicterswick* de Moncley, pour fils aîné Claude-Louis, comte de Scey, chevalier, seigneur de Buttier, Pin, Baumotte & Emagni, lequel racheta la terre de Scey, & épousa Marie-Charlotte Nicole de *Saint-Mauris* rey, dont :

1. Antoine Alexis, comte de Scey, chevalier, mestre de camp du régiment de Languedoc dragons, puis du régiment du roi dragons, grand bailli de Dôle.

2. Jean-Baptiste, chanoine de Saint-Pierre

de Mâcon, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-André-lès-Clermont.

3. Bénigne, chanoineſſe de Château-Châlon.

4. Gabrielle de Scey.

SCHETZ, maiſon noble & ancienne des Pays-Bas, qui remonte à Eraſme Schetz, qui demeuroit en la ville d'Aix. Il épouſa 1°. Catherine de *Fringlin*; & 2°. Urſule *Stuck*; il eut du... lit *Conrard* qui ſuit, & Gerard *Schetz*, ſeigneur de *Terwyer*.

2. Conrard *Schetz* épouſa Catherine *Krans* ou *Crans*, dont naquirent 1°. Gaſpard *Schetz*, & 2°. *Eraſme-Schetz*, ſeigneur d'Osbach & de Grobbendonck, qu'il acheta en 1545 de Philippe de *Jauche-Maſtaing*, lequel épouſa en premieres noces Ide de *Rechterghem*, dame de *Berenbergh*, fille de Nicolas & d'Ide *Kelmits*, & en deuxiemes noces Catherine de *Cock-Van-Opinen*, & mourut le 30 mai 1550. Du premier lit ſortirent 1°. Gaſpard Schetz, dont ſera parlé ci-après; 2°. Conrard Schetz (porta écartelé de *Rechtergem*, & ſur le tout *Kelmits*), lequel de Marie de *Brimeu*, ſon épouſe, (elle portoit écartelé au 1 & 4 de *Brimeu*, briſé d'une face d'azur entre les 3 aigles, au 2 & 3 de gueules, fretté d'or, voyez not. march. antv., par le Roi), fille de Jacques, ſeigneur de Pœderlé, & d'Anne-Van-de-Werſe, laiſſa Julienne *Schetz*, mariée à Robert *Tucher*, chevalier, ſeigneur de Blick, échevin & bourguemeſtre d'Anvers; & Anne *Schetz*, décédée en 1606,

alliée à Frédéric-Van-Dorp, colonel & gouverneur de Déthoten, mort en 1612. Voyez *Lien-Van-Leeuwen-Batav*, illuſ. p. 390. 3. Melchior, *ou* Melchior-Nicolas Schetz, chevalier, ſeigneur de Rumſt, *Willebroeck*, Heyſt., &c., (portoit écartelé de *Rechterghem*, & ſur le tout de gueules à la face d'argent, ſurmontée d'un lambel d'azur) marié avec Jeanne-Van Straéten, dont Gaſpard Schetz; Anne Schetz, épouſe de Charles-Van de Werſe, ſeigneur de Schilde & conſtance Schetz, dame de *Rumſt-Schooten*-Villebroek-Ruysbroek Boom, mariée à Corneille-Van Ackeren, fils de Jean *Dronard* de Berhop zoom; & d'Eliſabeth-Van-*Halmale*. 4. *Balthaſar-Schetz*, ſeigneur de Hoboken, par achat de l'an 1545, qui, ſemblablement, la revendit à ſon frere *Gaſpard* en 1559; (portoit écartelé de *Krans*) marié 1 avec Marie-Allis-Marguerite de *Straëten*; & 2, avec Lucrece *Lamphateſi* laiſſant du premier lit Eraſme *Schetz*, échevin d'Anvers en 1579, 1580, mari d'Eliſabeth de *Genart*, Antoine *Schetz*, & Marie-Schetz, morte le 10 avril 1605, ayant épouſé Adolphe-Van-den-*Hecſvelde*, ſeigneur d'*Ecchoven*, mort le 3 juin 1613, & enterré avec ſon épouſe, à Schellebelle, 5. Marie Schetz, alliée 1°. à Nicolas Erederick; & 2°. à Claude de Bremont; 6. Iſabeau Schetz, femme en premieres noces de *Guillaume de Mérode*, ſeigneur de *Muggenberg*, avoué de Duffle, qui teſta en 1596, & mourut ſans

postérité; & 7. Jeanne Schetz, épouse de Bertrand Palavicini, demeurant à Anvers.

III. Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonek, Wesemael, Heugene, Heyst, Hoboken, &c, facteur & trésorier général des finances de S. M. C., & son ambassadeur en Angleterre, mourut à Mons en Hainaut, le 9 novembre 1580, *aliis* le 7 novembre 1584. Il avoit épousé en premieres noces Marguerite-*Van-Den-Brugge*, ou *Verbugge*, fille de Jean & d'Agnès *Schats*; & en deuxiemes noces Catherine d'*Ursel*, fille de *Lancelot*, chevalier; & de Barbe-*Ven-Liere-Immersal.* (Voyez le théâtre de la noblesse de Brabant, imprimé à Liége en 1705). Il portoit ses armes écartelées de Rechterghem; il laissa de son premier mariage 1°. *Agnès Schetz*, morte le 5 juin 1621, femme de Robert de Bernemicourt, seigneur de Lievelt, fils de Charles, seigneur de Thieuloye & de Florence le Fevre d'Hemstede. Voyez ledit Saint Van, Lecuwen, page 981, le grand théâtre de Brab. tom. 1, pag. 249; (selon Butkens, Troph de Brabtom; 1. & un M. J. par Henri-Vander-Borch-Huldenberg. Cette Agnès *Schetz* eut encore une sœur nommée Isabeau, épouse de *Jean-Vlemminck* ou *Vleminck*, seigneur de Wyneghem), & de son second mariage; 2. Lancelot Schetz, chevalier, seigneur de Wesemale, Palle, Palderbosch, &c. maréchal de Brabant, mort en 1595; 3°. Antoine qui suit; 4°. Conrard Schetz, chevalier en

1588, baron de Hoboken en 1600, seigneur de Hinghen, comte d'Urſel & du Saint-Empire en 1638, conſeiller & commis des domaines & finances des archiducs, lequel fut adopté en 1607 par ſa tante maternelle, prit le nom & les armes d'Urſel, & épouſa Françoiſe Graſſet, dite Richardot, (fille de Jean Graſſet, dit Girard, chevalier, ſeigneur de Gamarche, Lembecke & Steenhuyſe, chef préſident du Conſeil-privé; & d'Anne de *Courcol*, dite Baillencourt, fille de Pierre, ſeigneur de *Dovry*, & de Catherine de Wignacourt) dont les ducs d'Urſel; 5°. Nicolas-Melchior, *ou* Melchior-Nicolas *Schetz*, ſeigneur de Heyſt, mort en 1628 ſans enfans de ſon épouſe Marie *Demariux*, fille de Jacques, ſeigneur de Toulouſe; & de Marie de Bonnieres-*Souaſtre*, & ſœur de Gérard, chevalier, baron de Potes & Crilla, ſeigneur d'Ogimont, Tretus & Bouzailles; 6°. Urſule Schetz, femme d'Ulrich, *aliis* Vautier-Hœn de *Hoensbroeck*, ſeigneur de Geule; 7°. Catherine Schetz, mariée en 1576 à Charles d'Aubremont, chevalier, ſeigneur, baron de Ribaucourt, & grand bailli de Tenremonde, mort en 1621; & 8°. Lucreſſe Schetz, morte à Mainſte, 3 octobre 1627; *voyez Baziliac Brux.*, le deuxieme tome des troph. de Brab., par Butkens, donne encore une Marie, une Barbe & une Marguerite Schetz.

IV. Antoine *Schetz*, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, baron en 1602, & depuis 1637, comte de Grobendonek, ſeigneur, baron de Weſemael, ſeigneur de Hapt ou

Heyſtenberg, maréchal héréditaire de Brabant, du conſeil de guerre, gouverneur de Bois-le-Duc, & depuis de Louvain, capitaine de Roochevaux, &c. épouſa 1°. Barbe Kernans, fille d'Antoine, & de Barbe de Brecht, morte ſans enfans; & 2°. Marie-Van-Malſen, dame de Tilbourg, Guerle, Meterwyck ou Ooſterwyck, morte en 1654, fille d'Hubert, ſeigneur de Tilbourg & d'Otteline-Van-Hargen, dame de d'Ooſterwyck. (Voyez ledit Van-Lécuſſon, page 976), de laquelle il eut 1. Lancelot qui ſuit..., 2. Marie-Florence *Schetz*, femme de Charles de *Cotterel*, baron de Bois de Leſſine; 3°. Agnès Robertine *Schetz*, épouſe de Jacques de *Cotterel*, baron de Bois de Leſſine, frere puîné du ſuſdit; 4. Charlotte *Schetz*, mariée à Frédéric de *Gulpen*, ſeigneur de Vaudemont; 5. Jeanne-Marie *Schetz*, alliée avec *Alard-Florent*, baron de Ruaville, maréchal héréditaire de Luxembourg; 6. Godefroy; & 7. Iſabelle-Claire-Eugénie *Schetz*, abbeſſe de la *Cambre*, morte en 1709.

V. Lancelot *Schetz*, comte de Grobbendonek, baron de Veſemael, ſeigneur d'Arby, Tilbourg, & gouverneur de Limbourg, épouſa Claire de Noyelle, fille de Hugues, comte de Noyelle & de Marie de Berghes, Saint-Vinox, dont 1. Antoine-Ignace Schetz, comte Grobbendonek, baron de Veſemael, &c., ſeigneur de Tilbourg & de Heyſt, &c., lequel épouſa Marie-Madeleine de Berghes, chanoineſſe de Nivelles, le 25 Juillet 1674,

dans la ville de Bruges ; 2. Marie-Aldegonde-Charlotte Schetz, épouse d'Alfonse de Berghes, gouverneur de Malines; 3. N.. Schetz, tué devant Vaerden en Hollande, au mois d'octobre 1672; & 4. N... Schetz, mariée en 1676 à... comte de Mérode, de Thiaut, de Varoux & du Saint-Empire, baron de Harchie, seigneur de Merchem.

SCHILDE, terre & seigneurie située dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, a été acquise en 1722 des enfans & héritiers de Charles-Vanden-*Werve*, premier bourguemestre d'Anvers par Paul-Jacques, baron de *Cloots*, conseiller de l'empereur Charles VI, issu d'une très-noble & ancienne famille du duché de Limbourg, en faveur duquel ce prince l'érigea en baronnie, par lettres du 15 janvier 1723.

SCHOCKART. Jean *Schockart* fut anobli par Maximilien, roi des Romains, par diplôme donné à Cologne le 15 juillet 1487; & ce prince lui donne pour armes : un écu d'or, à la face d'azur, surmontée d'un aigle de sable; timbré d'une heaume, orné de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus, en cimier, un vol d'aigle & de sable.

SCHOORE. Charles-François de *Schoore*, écuyer, seigneur de Morchove, bourguemestre du Pays & terroir du Franc de Bruges, député des Etats de Flandre, fut fait & créé comte par lettres du 27 mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque terre

qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

SCHORE, *ou* Van-Schore. Philippe-Louis de Schore, fut créé baron par lettres de 1691.

Il étoit issu de Louis de Schore, chevalier en 1480, qui de sa femme Catherine-Vanden-*Berghe* de Limminghe, laissa 1°. Louis II de Schore, marié à Elisabeth Halvermylen, de laquelle il eut Louis III de Schore, chef & président du conseil d'état en Flandre en 1540, mort en 1548, & inhumé à Louvain avec sa femme Anne *Vander-Noot*, fille d'Aloph, chancelier de Brabant, 2°. Hélie de Schore, lequel épousa Catherine *Saverneel*, & en eut Errard de Schore, créé chevalier en 1592, & premier bourguemestre de Louvain en 1567, & Jean de Schore, premier bourguemestre de Louvain en 1571 & 1588, qui fut allié à Anne *d'Eynatten*, fille d'Arnould, seigneur de Schoonhove & de la premiere femme Elisabeth de *Basteiden*. De ce mariage vint Philippe, premier bourguemestre de Louvain en 1619 & 1624, qui de Marie de *Walfwinckel*, fille de Gilles, seigneur de Vossemar, laissa Charles aussi premier Bourguemestre de Louvain en 1666, allié à Marie *Damhoudere*, fille de Jean, de laquelle sortit Philippe-Louis, créé baron en 1691, marié à Barbe, sœur de Guillaume, baron de *Vanhamme* & de Stale. De cette alliance sont nés :

1°. Louis-François, baron de Schore.

2°. Errard-Joseph de Schore, chanoine noble, gradué à Malines.

3°. Charles-Antoine de Schore, religieux à la noble abbaye de sainte Gertrude.

SCORION, *Robert Scorion*, natif de Tournay, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI, du 23 mai 1723, enregistré dans la matricule de l'Empire.

SEBBEVILLE, en Normandie, diocese de Coutances, parlement de Rouen, intendance de Caen, élection de Carentan, sergenterie de Sainte-Marie-au-Mont, où l'on compte 40 feux.

Cette seigneurie fut érigée en marquisat en 1680, pour François *Cadot*, mort vers 1704, bisaïeul de Charles-Louis-Frédéric, marquis de Sebbeville, enseigne de la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi, décédé le 14 octobre 1730. Il avoit épousé Elisabeth Thaige *Chevalier Demontigny*, dont 1°. Antoinette-Françoise Cadot de Sebbeville, née le 11 décembre 1725, mariée le 20 mai 1743, à Louis, marquis de *Mailly*, né en 1724, maréchal de camp en 1759, veuf sans enfans en 1757; 2°. Magdeleine Bernardine Cadot de Sebbeville, née le 13 décembre 1726, veuve du 13 mai 1747, d'Armand-Louis Timoléon, comte de *Gouffier*, qu'elle avoit épousé le 23 avril 1746.

SEAUX, châtellenie érigée en baronnie en faveur de Jean-Baptiste *Colbert*, mar-

quis de Signelai, par lettres de décembre 1679, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes, les 4 & 15 mars 1680.

SEIGNELAY, *Siliniacum*, ville avec titre de marquiſat, un ancien château, mairie, grenier à ſel, de la Cour des aides de Paris, & de la direction de Dijon, &c., dans l'Auxerrois en Bourgogne, dioceſe, bailliage & recette d'Auxerre, parlement de Paris, intendance de Dijon, où l'on compte 219 feux. Cette ancienne baronnie de l'Auxerrois, fut long-temps poſſédée par la maiſon de Savoiſy, dont l'héritiere Magdeleine de *Savoiſy*, porta cette terre en mariage à François, ſeigneur de la *Riviere*, en Nivernois & de Champlemy, vicomte de Tonnerre & de Quincy. Leur fils aîné Jean Baron de la Riviere & de Seignelai, n'eut de ſa femme Iſabeau de *Dinteville* que des filles, dont l'aînée Françoiſe épouſa ſon couſin-germain Hubert de la Riviere; & lui porta les baronnies de la Riviere & de Seignelai. Cette derniere fut depuis vendue & érigée en marquiſat par lettres d'avril 1668, regiſtrées le 31 août ſuivant, en faveur de Jean-Baptiſte *Colbert*, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, contrôleur-général des finances, commandeur & grand tréſorier des ordres du Roi, que la France perdit le 6 ſeptembre 1683. Il laiſſa entre autres enfans de Marie *Charon* de Menars, Jean-Baptiſte Colbert, marquis de Seignelai, qui ſuccéda aux emplois & dignités de ſon pere, &

mourut le 8 novembre 1690, laissant de sa quatrieme femme Catherine-Thérese de *Matignon*, remariée à Charles de Lorraine, comte de Marsan.

1°. Marie-Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, mort le 26 juin 1712, pere par Marie-Louise, princesse de *Furstemberg*, de Marie-Sophie, héritiere de Seignelai, décédée en 1749, premiere femme du duc de *Luxembourg*.

2°. Paul-Edouard, dit le duc d'Estouteville, né en 1686, maréchal de camp, mort sans enfans d'Anne-Marie-Thérese *Spinola*.

3°. Charles-Léonor, comte de Segnelai, mort en 1750, marié 1°. à Anne de la *Tour-Taxis* de Valsassine, morte le 19 février 1719; 2°. à M.-Renée de *Gontaut*, fille du maréchal-duc de Biron. Ses enfans sont :

1°. Elisabeth-Pauline-Gabrielle, née du premier lit le 13 février 1719, mariée le 6 février 1736 au marquis de Jonzac.

2° Louis-Jean-Baptiste-Antonin, dit le marquis de Seignelai, né du deuxieme lit le 13 septembre 1713.

SEISSAC, baronnie dans le diocese de Carcassone, entra en 1565 dans la maison de *Clermont-Lodeve*, par l'alliance d'Aldonce de *Bernui-Carmain* de *Foix*, dame de Seyssac, &c., avec Gui de *Castelnau*, baron de Castelnau, de Clermont, sénéchal de Toulouse, laquelle obtint l'érection de Seissac en marquisat, par lettres d'avril 1604, re-

giſtrées au parlement de Toulouſe, le 3 ſeptembre ſuivant, pour elle & ſon fils Alexandre de Caſtelnau & de Clermont, mari de Catherine de *Caumont*-Lauzun, pere de Gabriel-Aldonce, & ayeul de Louis de Guilhem de Caſtelnau, marquis de Seyſſac, comte de Clermont-Lodeve, mort à Paris le 25 avril 1705, laiſſant un fils unique décédé au mois de juin 1715, & dont la mere Jeanne-Théreſe-Pélagie d'*Albert* de Luynes eſt devenue héritiere. Cette dame eſt née le 8 octobre 1675.

SELLES, ou *Celles*, *Sellæ Biturigum*, ville autrefois, bourg, avec le titre de comté, grenier à ſel, maiſon de Feuillants, couvent d'Urſulines, hôpital deſſervi par des freres de la Charité, &c., en Berry, dioceſe, intendance & élection de Bourges, parlement de Paris, où l'on compte 350 feux.

Cette ſeigneurie fut érigée en comté en faveur de Philippe de *Béthune*, baron de Selles, par lettres de janvier 1621, regiſtrées le 19 juillet 1626, marié en premieres noces en 1600, à Catherine *le Bouteiller* de Senlis, dont il eut Hipolite de Béthune, qui a continué la branche des comtes de Selles, qui ſubſiſte en 1760; Louis de Béthune, auteur de la branche des ſeigneurs de Charoſt, qui ſubſiſte auſſi.

SEMUR en Brionnois, petite ville capitale du pays de ce nom, avec titre de baronnie, mouvante du duché de Bourgogne, dont elle étoit anciennement un des plus considérables fiefs. Elle a été possédée par les plus illustres maisons de France. Guillaume II, duc d'*Aquitaine*, fondateur de Cluny, en étoit le seigneur en 910. Du temps de Charles le Simple, roi de France, & après lui Guy de *Semur*, son fils. Dalmatius ou Dalmace de Semur, descendant de ces ducs, en fut aussi seigneur. Il eut d'Aremberge de *Vergi*, son épouse, 1°. Geoffroy, baron de Semur; 2°. Hugues, sixieme abbé de Cluny; 3°. Elie de Semur, qui fut mariée à Robert, duc de *Bourgogne*, troisieme fils de Robert, roi de France. Cette

illustre maison a fini en 1725, par le décès de Léonard de Semur, dernier mâle, fils de Claude de Semur, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des gardes du duc du Maine, & de Claudine de *Damas*.

Les descendans de Geoffroy de Semur ont possédé cette baronnie jusqu'à Jean de *Chateau-Vilain*, seigneur de Luzy & de Semur. Elle passa ensuite à la maison de *Baujeu*, par le mariage de Guichard V de Beaujeu, dit le Grand, avec Jeanne de Château-Vilain, en 1320, fille de Jean de Château-Vilain, lequel étoit petit-fils de Jean, premier du nom. Elle fut ensuite réunie au duché de Bourgogne, par échange en 1363, & depuis annexée à la couronne avec la province de Bourgogne après la mort de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne de la seconde race, en 1477, qui tenoit la Bourgogne en appanage du roi de France. Cette baronnie fut aliénée à titre d'engagement par les commissaires du Roi en l'année 1554, à Palamedes *Goutier*, greffier en chef du parlement de Dijon. Depuis cette époque, elle a passée successivement entre les mains de différens seigneurs, qui sont 2°. N... de *Laubepin*; 3°. Jean *Jaquot*, trésorier de France à Dijon; 4°. le 15 mai 1622, François de *Savary*, seigneur de Breves, conseiller d'Etat; 5°. Camille de Savary, fils, la vendit le 5 mars 1645, à Simon de *Francheschy*, seigneur de Villevet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; 6°. dame

Anne de *Thurin*, épouse d'Alexandre de *Pied-de-fer*, seigneur de Saint-Marc, chambellan, & premier gentilhomme du prince de Condé, dame de Villevet, & baronne de Semur, revendit cette seigneurie à Jean-François de *Vigot*, seigneur de Saint-Quentin, gouverneur d'Auxonne le 28 octobre 1652; & celui-ci à Jean, comte de *Coligny*, baron de la Motte Saint-Jean, lieutenant-général des armées du Roi le 27 mai 1660. Elle fut revendue par Gaspard-Alexandre, comte de Coligny, aussi baron de la Motte Saint-Jean, colonel du régiment de Condé cavalerie, le 12 février 1693, à Jean *Dupuy* de Saint-Martin, mousquetaire du roi, issu d'une famille noble, dont la branche s'est établie en Bourgogne vers le milieu du seizieme siécle.

Cette baronnie est possédée encore aujourd'hui par son petit-fils Jacques-Augustin Dupuy de Saint-Martin, chevalier, seigneur de Lafay, mousquetaire de la premiere compagnie de la garde ordinaire du roi, & lieutenant de roi de la province du Bourbonnois, dont nous avons parlé dans la quatrieme partie de cet ouvrage.

SENAS, baronnie en Provence, diocese d'Avignon, fut acquise en 1438 de Louis d'Arcussia, par Balthasar de *Jarente*, ou Gérente, seigneur de Montclar, & maître-d'hôtel du roi René d'Anjou. Il fut ayeul de Jean de Jarente, chancelier & garde des sceaux du comté de Provence en 1478 &

1481, & de Thomas de Jarente, dont le fils aîné Balthasar fut premier président de la chambre des comptes, garde des sceaux & chancelier de Provence, puis archevêque d'Embrun. Son frere François, baron de Senas, établi premier président de la chambre des comptes d'Aix en 1512, est le bisayeul de Balthasar de Jarente, en faveur duquel la baronnie de Senas fut érigée en marquisat par lettres de février 1643, registrées à Aix le 7 décembre suivant. Il mourut en 1651, pere de Charles, décédé en 1697, laissant de Marie l'*Huillier*, dame d'Orgeval, sa premiere femme, Geoffroi-Alexandre de Jarente, marquis d'Orgeval, qui de Madeleine-Elisabeth *Laillier* de la Tour, a eu Alexandre-Balthasar, marquis d'Orgeval, marié en Dauphiné.

Charles de Jarente eut de sa deuxieme femme Marguerite de *Montaigu* de la Palun, Joseph, marquis de Senas, marié en 1711 à Avignon, avec Marie-Elisabeth *le Blanc*, dont 1 Louis-Joseph, marquis de Senas, capitaine de cavalerie en 1745. 2 Marie-Marguerite, qui a épousé en 1744 N... de la *Croix*, Flamand, commissaire d'Artillerie en Espagne.

SENOZAN, en Bourgogne, diocese, élection, bailliage & recette de Mâcon, parlement de Paris, intendance de Dijon; il y a *Saint-Pierre de Senozan*, de 89 feux, & *Saint-Martin de Senozan*, de 69 feux.

Les terres qui composoient le comté de

Briord dans le Mâconnois, furent acquise par David *Olivier*, qui obtint au mois d novembre 1710, de nouvelles lettres d'érec tion en sa faveur, sous le nom de comt de Sénozan. Son fils François Olivier, che valier de l'ordre de Saint-Michel, épousa l 29 Juin 1711, Jeanne-Anne-Magdeleine d *Grolée de Viriville*, dont il a laissé deu fils. L'aîné, Jean-Antoine, président en l quatrieme chambre des enquêtes, comte Se nozan. Il a épousé en février 1735 Marie Louise de *Lamoignon*, fille de Guillaume d Lamoignon, seigneur de Blancménil, chan celier de France.

SEPTEMES, en Dauphiné, diocese é élection de Vienne, parlement & intendanc de Grenoble, où l'on compte 10 feux, tro quatrieme, un sixieme & un trente-deuxiem de feux nobles, 17 feux, un vingt-quatriem & un trente-deuxieme de feux taillables.

Cette seigneurie fut érigée en marquisat par lettres de juin 1686, registrées au par lement de Dauphiné, le 9 septembre suivant en faveur de Camille d'*Hostun* de la Tivo liere, comte, puis duc de Tallard. Ce mar quisat fut ensuite acheté par Claude *Pecoil* prévôt des marchands de Lyon, mort à 9 ans le 14 décembre 1719, ayant eu pou enfans :

1. Claude Pecoil, marquis de Septeme maître des requêtes, mort avant son pere ayant épousé Catherine-Marie *le Gendre* morte en novembre 1749, dont Catherine

Madeleine Pecoil, mariée le 15 octobre 1720, à Charles-Louis-Thimoléon de *Cossé*, sixieme duc de Brissac. Leur fille unique Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé, née le 14 juin 1726, a épousé le 25 février 1737, Louis de *Noailles*, duc d'Ayen.

SERRIGNY, *ou* Sarrigny, en Bourgogne, diocese d'Autun, parlement & intendance de Dijon, bailliage & recette de Beaune, où l'on compte 107 feux.

Cette terre & seigneurie fut érigée en comté par lettres d'octobre 1700, registrées à la chambre des comptes de Dijon, le 24 mars 1704, en faveur de Pierre *Brunet*, reçu président à la chambre des comptes de Paris, le premier juin 1702, & mort le 10 février 1740 sans postérité.

SERVON, dans la Brie Françoise, diocese, parlement, intendance & élection de Paris; on y compte 26 feux.

Cette seigneurie fut portée en dot par Marie, fille de Jacques *Lyonne*, seigneur de Servon, de Cueilly & de Livry, grand audiencier de France, à Charles *Amelot*, seigneur de Gournai, maître des requêtes & président au grand conseil, dont on a donné la généalogie dans la sixieme partie.

SESTRAEST, Louis-Charles-Joseph Sestraest, avocat au conseil de Brabant, fut anobli par lettres du 14 février 1756.

Les armes : écartelé, au 1 & 4 contre-écartelé d'or & d'argent, une coquille de sable brochante sur le tout; au 2 & 3 d'or

à trois palles de gueules, au franc canton de sable, chargé d'un lion d'argent.

SIMONOT; Jean-Baptiste *Simonot*, échevin de la ville de Tournay, fut anobli, & obtint une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 25 juillet 1750.

Les armes de gueules, à une anille d'argent, accompagnée de quatre merlettes d'or, une chef, deux aux flancs, & une en pointe.

SOISI *ou* Choisi, seigneurie érigée en comté, par lettres de décembre 1564, registrées le 22 décembre 1565.

SOLAS, en Languedoc, diocese, généralité & recette de Montpellier, parlement de Toulouse, intendance de Languedoc. La baronnie de Lattes & la seigneurie en partie antique de Montpellier, dite Montpellier, furent unies & inféodées à titre de marquisat, sous le nom de *Solas*, à François de *Solas*, président en la Cour des comptes, aides & finances de Montpellier, pour lui, ses hoirs mâles & femelles, en récompense de ses services, & en dédommagement des sommes considérables qu'il avoit employées pour rendre la riviere du Lez navigable, & pour la faire communiquer la ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Le président de Solas, mort en avril 1679, laissa de Françoise de la *Croix de Seuille* pour fille unique, Diane de Solas, qui l'an 1684 porta ce marquisat à son mari Philippe *de Grave*, seigneur de Saint-Martin, premier maître de la garde-robe de Monsieur, frere de Louis XIV.

Louis XIV. Leur fils Henri-François, dit le marquis *de Grave*, mestre-de-camp de cavalerie, chef de la seconde branche de la maison de Grave, né le 8 octobre 1685, avoit épousé 1°. Marie-Anne de *Matignon* de Gacé; 2°. le 26 décembre 1740, Marie-Christine de *Laval Lezay*; du premier lit, est née Marie-Anne-Eléonore de Grave, mariée à Montpellier en novembre 1749 à François *de Grave*, seigneur de Durfort & de Cambebelle, né le 5 août 1726, chef du nom & des armes de la maison *de Grave*, connue en Languedoc dès le douzieme siécle, & qui a pour neuvieme ayeul, aussi bien que Marie-Anne-Eléonore de *Grave*, son épouse, Raymond de Grave, seigneur de Peyriac, qui testa le 12 novembre 1371. Le comte de Grave, marquis de Solas, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, a été colonel du régiment de Provence depuis 1759 jusqu'en 1763, & il a été fait brigadier d'infanterie le 25 Juillet 1762.

SOLEMPNIAC. Extrait sur l'original d'une transaction passée à Saint-Bénoît, le 24 avril 1404, reçue & rédigée par écrit par Humbert *Messonerius* de *Saliette*, du diocese de Digne, notaire public & impérial, sous le scel de la Cour de Digne. Jean de *Poitiers*, étant évêque de Digne & de Valence; entre noble & puissante personne Jarenthonum, seigneur de *Solempniac*, chevalier, comme mari & époux de

noble dame *Mathée*, veuve de noble Jea
Coſte, vivant ſeigneur de Saint-Bénoît, d
Richemont, de Béthone & de Chalderie
& le ſieur Pierre *Bérenger*, auſſi chevalie
ſeigneur de Morgès, comme pere & légitim
adminiſtrateur de Raimond & Guillon, ſe
fils, & des maris de nobles Catherine &
Alige ſes filles, & des héritiers des défun
nobles Jean *Coſte*, & de dame *Mathée*
épouſe du ſieur Jarenthonum, ſeigneur d
Solempniac, en leurs noms, demandeu
d'une part; & Guyon *Landini* & autre
hommes du lieu de Richemont, en leu
propre nom, & ſtipulant pour les homme
& habitans deſdits lieux de Saint-Bénoît &
de Richemont, défendeurs, d'autre part.

En préſence de nobles hommes Jean d
Bérenger, ſeigneur de Tribus-Meſnils, d
Pierre de Solempniac, fils dudit Jarenthonum
François *Marcel* & Jean de *Beaumont* d
Saint-Sébaſtien.

Ledit acte portant réglement des droit
ſeigneuriaux à percevoir & à payer ſur & pa
leſdits habitans, &c.

SOLMINIHAC, *ou* Solmignac, Solminac, &c., maiſon noble & des plus anciennes de Périgord, célebre dans l'hiſtoire, dont les armes ſont d'azur, à deux cerfs paſſans l'un ſur l'autre, d'argent, les têtes contournées, écartelé de *Bellet*, qui eſt de gueules à 3 bellettes d'argent 2 & 1 (1) tanans, deux

(1) Ces armes, que les Solminihac ont été obligés de porter par substitution depuis leur alliance avec l'héritiere de Bellet, les avoient fait corrompre avec celles de Solminihac, que plusieurs avoient abandonnées pour s'en tenir à ces dernieres, qu'on a même fait enregistrer lors de l'édit de 1696.

anges vêtus à l'antique ; devise : *fidesque valorque.*

Le peu d'abondance de titres que nous avons vu, nous force de nous en tenir dans cette édition à rapporter seulement ce qui suit :

Géraud de Solminihac, chevalier, fut témoin avec noble seigneur Pons de *Baynac*, chevalier Raimond de *Valle*, recteur de Baynac ; Hélie de Sandrels, chantre de *Sarlate* ; Bertrand de *Mareillac*, chevalier, Géraud *Azini* le Vieux ; Raoul *Lenoir* Damoiseau ; Guillaume de *Copella* le Vieux ; Guillaume *Quintin* ; R. *Cavalier* Clerc ; Pierre *Boterii*, fils, au testament fait par Pierre Boterii le Vieux, habitant du lieu de Baynac, fait le mardi après le dimanche, où l'on chante *Lætare Jerusalem*, en 1286, & le scella de ses armes, où l'on voit encore aujourd'hui, 1788, les deux cerfs passans les têtes contournées.

Noble seigneur Arnaud de Solminihac, transigea, par acte passé devant Guillaume de *Vaquerie*, habitant de Sarlat, notaire public, le 6 février 1399, avec noble & puissant seigneur Pons de *Beynac*, chevalier, seigneur de Comargues, & madame Philippe de *Beynac*, son épouse.

Poncet de Solmignac, écuyer, fit son testament devant *Seguino* le 20 mars 1467, & institua pour ses héritiers Antoine & Pierre de Solmignac, ses enfans, & donna la jouissance de ses biens à Marie *Bellet*, dame de Bel-

et, paroiſſe de Guilly en Périgord, ſon épouſe, aquelle étant veuve, fit ſon teſtament par cte paſſé devant *Livardy*, le 10 juin 1496, & inſtitua ſes deux fils pour ſes héritiers.

Noble Antoine de Solmignac, fit ſon teſtament devant *Romain*, notaire, le 4 mars 521, & inſtitua pour ſon héritier Pierre on frere.

Pierre de Solmignac, écuyer, ſeigneur e Bellet, inſtitué héritier de Poncet, ſon ere, le 20 mars 1467, de Marie de Bellet, a mere, le 10 juin 1496, de Antoine ſon rere, le 4 mars 1521, fut marié par contrat aſſé devant *Manſo*, notaire royal, le 8 oût 1511, à demoiſelle Sibille de *Choumont*, & teſta par acte paſſé devant *Romain*, notaire royal, le 20 novembre 1535, & inſtitua pour ſon héritier Jean, ſon fils aîné.

Jean de Solmignac, écuyer, ſeigneur de Bellet, fils aîné de Pierre & de Sibille de *Choumont*, fut inſtitué héritier par ſon pere, & fit ſon teſtament devant *Dutheil*, notaire oyal, le 22 ſeptembre 1550, par lequel l inſtitua pour héritier Jean, ſon fils, & omme Arnaud, Gabriel & Antoine de Solignac, ſes autres enfans, & dit que Jeanne Deſprés, ſon épouſe, étoit enceinte. Il fut arié par contrat paſſé devant *Romani*, notaire royal, à demoiſelle Jeanne *Deſprés*, dont il eut 1°. Jean qui ſuit; 2°. Arnaud; 3°. Gabriel; 4°. Antoine, 5°. André, auteur de la branche de Chaunes, qui ſuivra.

Jean de Solmignac, écuyer, deuxieme du nom, seigneur de Bellet, qualifié de gentilhomme, fort accompli, non moins recommandable par sa piété que par la noblesse de son rang. Dans l'histoire d'Alain, son fils fut homme d'armes de la compagnie de M. de Bourdeilles, revue, à Vitry-le-François, le 4 janvier *1568*, fut institué héritier par Jean, son pere, le 22 septembre *1580*, transigea avec André & ses autres freres, pour raison de la succession de leurs pere & mere, par acte passé devant *Larouze*, notaire, le 24 février *1580*. Il épousa par contrat passé devant *Poyadon*, notaire royal, le dernier novembre *1579*, demoiselle Marguerite de *Marquessac*, demoiselle qui ne le cédoit en rien ni pour la vertu ni pour la noblesse de son extraction, dont il eut 1°. Jean qui suit; 2°. Alain de Solminihac, né au château de Bellet le 25 novembre *1593*, fut d'abord chevalier de Malthe.

Jean de Solminiac, écuyer, troisieme du nom, seigneur de Bellet, partagea avec ses freres la succession de leurs pere & mere, par acte passé devant *Jéhan*, notaire, le *18* novembre *1618*. Il épousa par contrat passé devant *Chambaud*, notaire, le 21 décembre *1623*, demoiselle Marie de *Thinon*, & testa par acte passé devant Tamarelle, notaire, le 12 janvier *1657*. De ce mariage sortit 1°. Hélie qui suit; 2°. Pierre de Solmignac, écuyer, seigneur de Chaune; 3°. Marcointe

de Solmignac, écuyer, seigneur de la Mothe, lieutenant au régiment de Piémont dès le 15 novembre 1666.

Hélie de Solmignac, écuyer, seigneur de Bellet, Laborie, résidant paroisse de Saint-Aquilain, né en 1629, fit enregistrer les armes de Bellet au lieu de celles de sa famille, que plusieurs branches ont corrompu à cause de la substitution de celles de Bellet ci-dessus. Il épousa par contrat passé devant *Chartroulle*, notaire, le 8 juillet 1662, demoiselle Marie de Chabans, fille de feu messire Gaspard Joumar de Chabans, chevalier, seigneur dudit lieu, la Chapelle, Foucher; & de dame Henriette de Jussac d'Aubleville, son épouse.

Il fut maintenu dans sa noblesse avec Marcointe son frere, par ordonnance de M. *Pellet*, intendant de Guyenne, le 25 novembre 1666.

Branche des Seigneurs de Chaunes.

André de Solmignac, écuyer, seigneur de Chaune & de la Mothe, fils de Jean & de Jeanne *Després*, transigea avec Jean son frere, à raison du partage des biens de leur pere, le 24 février 1580, fut marié par contrat du 15 juin suivant, à demoiselle Françoise *Blanchard*, dont il eut :

Noble Jean de Solmignac, écuyer, seigneur de Chaune & de la Mothe, fut capitaine de garde du château de Basas, établi

par Antoine *Jaubert* de Barrault, comte de Blaignac, sénéchal & gouverneur du Bazadois, vice-amiral de Guyenne, par ordonnance du 9 août 1621. Il eut un ordre dudit comte de Blaignac, pour aller en la sénéchaussée de Périgord & ailleurs, chercher si grand nombre de soldats qu'il pourra trouver, pour les mener au siége de Montauban, & dans l'armée du duc de Mayenne, le 14 septembre 1621; il eut une commission du roi le 10 juillet 1622, pour commander le vaisseau la Licorne, pour courir & attaquer, combattre & prendre tous les vaisseaux & barques appartenans aux habitans de la Rochelle & autres rébelles; il fut employé en la charge de capitaine d'une compagnie de cent hommes de gens de pied, François, dans le régiment de *Citran*, suivant le certificat qui lui fut donné par ledit seigneur, le 9 mars 1639; il eut une commission dudit de Citran, le 2 juin 1639, pour aller dans les juridictions & communautés de Libourne, Saint-Emélion & Castillon-lès-Périgord, pour lever & conduire les soldats que ces juridictions doivent fournir pour le service du roi. Il épousa par contrat du 15 août 1610, demoiselle Isabeau *du Temple*, dont il eut 1°. Ezéchiel qui suit; 2°. Antoine de Solmignac, écuyer, seigneur de Laborie, marié par contrat du 23 avril 1668, avec Marie de *Grely*.

3°. Jean de Solmignac, écuyer, seigneur

de Fargues & de la Mothe, marié par contrat du 17 mars 1641, à demoiselle Charlotte *Boyer*, dont Jean de Solminiac, écuyer, seigneur de Fargues, maintenu dans sa noblesse avec Antoine de Solmignac, par ordonnance de M. de Bezons, du 26 septembre 1669, marié par contrat du 12 août 1699, à demoiselle Marquese d'*Estrabourg*.

4°. Messire Jean de Solmignac, écuyer, seigneur de Cages, qui transigea avec ses freres & sœurs, le 28 septembre 1660, marié le 28 juin 1670, à demoiselle Théreſe de *Laveau*; 2°. à demoiselle Anne *Textoris*, morte sans enfans, & laissa du premier lit, 1°. Ezéchiel de Solmignac, qui fit registrer ses armes; 2°. Alain de Solmignac; 3°. Marguerite de Solmignac, mariée à François *du Perrieu*, procureur au parlement, & greffier de la maîtrise particuliere des eaux & forêts; 4°. Françoise de Solminihac; 5°. Théreſe de Solminihac, qui, conjointement avec la dame du Perrieu, sa sœur, transigea avec Paul-Léonard de Solminihac, leur cousin, le 4 septembre 1715.

Ezéchiel de Solminihac, écuyer, seigneur de Chaune & de la Mothe, fils de Jean & d'Eliſabeth *du Temple*, transigea avec ses freres & sœurs, par acte passé devant *Antoine*, notaire en Bazadois, le 28 septembre 1660, obtint un arrêt du grand conseil contre Pierre *Leroy*, le 10 juillet 1675. Il présenta requête à messieurs du bureau de Condomois & Bazadois, pour faire registrer un aveu

& dénombrement, le 20 septembre 1696. Il épousa par contrat passé devant *Baufut*, notaire royal à Bordeaux, le 26 juillet 1660, demoiselle Antoinette *du Mirat*, fille de messire Paul du Mirat, conseiller du roi, assesseur civil & criminel en Guyenne, & de demoiselle Louise *Dorgu*; présens nobles Antoine & Jean de Solmignac, écuyers, freres; messire Luc du Mirat, conseiller du roi en la Cour du parlement, oncle; messire Pierre de *Modieu*, conseiller au parlement; Jean du Mirat, écuyer, avocat en la Cour, frere.

Ladite du Mirat, épouse dudit de Solmignac, fit une foi & hommage devant de *Rayer*, notaire au château de Rozan, sénéchaussée de Libourne, le 3 février 1677, à monseigneur le maréchal duc de Duras, & de Rozan, pour la maison noble, appelée la Mothe-Laubert, située au bourg de Saint-Jean & de Lamothe de Chaune, dont Robert & Catherine du Temple, pere & fille, avoient rendu foi & hommage à haut & puissant seigneur messire Laurent *Engevin*, seigneur de Rosan, le 19 février 1482, & par noble Bernard du Temple, écuyer, à très-haut & puissant seigneur messire Jacques *Despons*, seigneur de Rosan, le 6 décembre 1535.

Messire Paul-Léonard de Solmignac, écuyer, seigneur de Chaune, habitant de la paroisse Saint-Jean de Blaignac, né en 1663, nommé capitaine au régiment de Norman-

die, par commiſſion du 28 mai 1689. Il fit une déclaration devant *Bigot*, notaire à Paris, le 22 décembre 1691, en faveur de Jean-Baptiſte *Prévoſt*, banquier à Paris, d'une ſomme de 16300 livres, dont il lui étoit redevable pour pareille qui lui a été empruntée pour employer au paiement des droits légitimaires de Jean, Antoine, Jean, Henriette & Jeanne, ſes oncles & tantes. Il tranſigea avec Jean-Louis *du Mirat*, écuyer, ſeigneur de la maiſon noble de Colome, par acte paſſé devant *Cauſſade*, notaire à Bordeaux, le 18 mars 1701, ſur une ſentence rendue au parlement. Il fut nommé à une compagnie dans le régiment d'infanterie de *Monniel*, le 19 juillet 1712, paſſa en cette qualité au régiment de Conty, par lettres du 6 février 1714, fut nommé à une compagnie dudit régiment, par lettres du 5 mars 1715, tranſigea avec Marguerite de Solminihac, épouſe de François *du Perrieu*, & Thereſe de Solminihac, demoiſelle ſa ſœur, par acte paſſé devant *Perrouene*, notaire à Bordeaux, le 4 ſeptembre 1715. Il épouſa en l'égliſe Saint Paterne de Vanſtet, dioceſe de Vanes en Bretagne, le 22 octobre 1691, demoiſelle Radegon le *Dubois*, âgée d'environ 21 ans, fille de René Dubois, ſeigneur de Fontaine; & de défunte demoiſelle Marie *Huo*; préſens Jean Dubois, frere; demoiſelle Marie *Corday*, dame de Pratglas. Leſdits ſieur & dame de Solmignac, firent leur teſtament mutuel pardevant

vant Pierre *Barriere*, notaire royal en Guyenne, le 15 janvier 1717, & ladite dame fut déclarée tutrice & curatrice de leurs enfans; & René-Paul, leur fils aîné, institué héritier général & universel, avec substitution pour Jean-Baptiste, leur cadet, après lui à Pierre, leur plus jeune.

Messire René-Paul de Solminihac, écuyer seigneur de la maison noble de Chaulnes, fils de Paul-Léonard & de Radegonde Dubois, fut maintenu dans sa noblesse par M. *Boucher*, intendant de Guyenne, le 2 mars 1723, rendit foi & hommage devant *Petiteau*, notaire au château de Rozan, le 30 juin 1742, à très-haut & très-puissant seigneur, monseigneur Jean de *Durfort*, duc de Duras, comte de Rozan, le 30 juin 1742, obtint un arrêt de la table de marbre du Palais à Bordeaux, contre messire Henri de *Grailly*, chevalier, seigneur de Vaignac, le 4 juin 1764. Il épousa par contrat passé devant *Lacoste* & *Séjourné*, notaires à Bordeaux, le 14 août 1718, demoiselle Dorothée *Dutuc*, fille de feu messire Charles Dutuc, écuyer, & de feu dame Marie de *Guillon*, dont 1°. Jean-Baptiste qui suit; 2°. Marie-Thérèse de Solmignac de Chaune, mariée à messire Jean Gabriel *Duroy* de la Placette, écuyer, garde-du-corps du roi; 3°. Marguerite de Solmignac, mariée à N... *Duroy* de Beauséjour.

Messire Jean-Baptiste de Solmignac, chevalier, seigneur de Chaune, fils de René-

Paul & Dorothé *Dutuc*, né & baptisé paroisse Saint-Jean de Blaignac, diocese de Bazas, le 5 novembre 1725, eut pour parain Jean-Baptiste de Solminihac de Lamothe, sieur de Chaune, & pour maraine Marie-Marguerite de Solminihac, fut d'abord enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Talaru, par lettres du 8 novembre 1746, enseigne de la compagnie de *Bezingrand*, le 10 décembre 1747, lieutenant en 1748, transigea avec MM. *Destrilles*, par acte passé devant *Chaperon*, notaire royal à Libourne, le 10 mai 1748, obtint un arrêt du parlement de Bordeaux contre ses sœurs, le 20 juillet 1779. Il a épousé par contrat passé devant *Lireau* & *Petiteau*, notaires à Faleyres, comté de Benauges, le 25 septembre 1761, insinué à Rosan le 3 octobre. Demoiselle Marie *de Fernaud*, fille de feu Geoffroy, ancien bourgeois de Bordeaux, & de Marie-Thérese *Derogier*; présens noble Philippe de *Rogier*, écuyer, son ayeul, Pierre-Jean-François de *Rogier*, écuyer, oncle; Philippe de Rogier, oncle; noble Nicolas de Rogier, grand-oncle; noble Guillaume de *Tisson* de Monneraut, écuyer, oncle.

De ce mariage est issu postérité.

Branche établie à l'Isle de France.

Jean-Baptiste de Solminihac, écuyer, fils de René-Paul & de Radegonde *Dubois*,

né & baptisé paroisse de Saint-Jean de Blaignac, le 12 septembre 1703, eut pour parrain Jean de Solminihac, & pour marraine Marie de *Grely*. Ayant eu le malheur, dans une dispute, de jeter son frere par une fenêtre, qui n'en fut pas tué, il s'expatria pour éviter le châtiment de son pere, fut à l'Isle de France, où il fut fait capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes, fut marié en l'église Notre-Dame des Anges de Pondichéry, le 5 mai 1732, à demoiselle Anne-Marie *Cosson* de Lalande, âgée de 18 ans, native du lieu, fille de feu Etienne & de dame Natalie *Lopo* de Quintal, dont il a eu 1°. Jean-Baptiste qui suit; 2°. N... de Solminihac, chevalier, marié à l'Isle de France avec postérité. 3°. Jeanne de Solminihac, née à Pondichéry.

Messire Jean-Baptiste-Alain de Solminihac, chevalier, né & baptisé paroisse Notre-Dame des Anges de Pondichéry, le 7 juillet 1749, a eu pour parrain Jean-Jacques *Dubernal*, écuyer, seigneur de la Tour, capitaine des grenadiers de la garnison, & pour marraine Jeanne de Solminihac, sa sœur; il est au service de la marine des colonies, & marié à l'Isle de France.

N... de Solminihac, abbé de Chancelade, signa un traité d'association, fait le 30 mai 1589, pour la défense de la religion catholique, avec l'évêque de Périgeux, le Maire & les Consuls, & le sieur de Chancel, gouverneur de Périgeux; Jaquelin de Sol-

minihac, écuyer, seigneur de Labilhac, vivoit en 1696.

Philippe de Solmignac, écuyer, seigneur de la Chapelle, vivoit de même. Charlotte de Solminihac épousa Antoine de *Hautefort*, seigneur de Vaudré.

Antoine Laborion de Solminiac, écuyer, vivoit de même.

Isabeau de *Digon* épousa Jean de Solmignac, écuyer, seigneur de Mazieres.

André de Solminiac, écuyer, seigneur de Chaune & de Lamothe, fut nommé lieutenant colonel du régiment de Brangelio, le 23 mai 1646.

SORCY, bourg, en Barrois, diocese de Toul, cour souveraine & intendance de Lorraine, baillage de Cormerey.

Cette seigneurie fut cédée le 20 Août 1495, par Robert de *Baudricourt*, maréchal de France, en échange de la terre de Vignory, à Jacques & Antoine du *Chastelet*, freres. Le premier qui fut seigneur de Sorcy, souverain de Vauvillars, &c. sénéchal de Barrois, bailli de Saint-Mihiel, eut entre autres enfans de Françoise de *Beauveau* de Manonville, Antoine II du nom du Châtelet, seigneur de Sorcy, de Vauvillars, &c., bailli de Nanci, allié avec Anne de Beauveau de Précigni. Leur troisieme fille Christine du Châtelet eut la seigneurie de Sorcy, qu'elle porta en dot à son mari Maximilien de *Choiseul*, seigneur de Meuse, qu'elle épousa le 10 décembre 1591, & qui

fut pere de François de Choiſeul, allié à Catherine-Marguerite de *Florainville*, & ayeul de Maximilien de Choiſeul II du nom, marquis de Meuſe, conſeiller d'Etat, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, en faveur duquel la ſeigneurie de Sorcy unie à celle de Saint-Martin & ſes dépendances, fut érigée en comté par lettres patentes du duc Léopold, du 18 janvier 1705. Ce ſeigneur eſt mort en mai 1710.

SOUHEY, en Bourgogne, dioceſe d'Autun, parlement & intendance de Dijon, bailliage & recette de Semur en Auxois, où l'on compte 41 feux.

Cette ſeigneurie fut érigée en baronnie, par lettres de ſeptembre 1643 regiſtrées le 2 janvier 1644, en faveur de François *Coutier*, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dijon, pere de Claude Coutier, en faveur duquel cette baronnie fut érigée en marquiſat par lettres de janvier 1679.

Ce marquiſat a paſſé à ſa ſœur Marie-Anne Coutier, mariée à Antoine-Louis Damas, comte de Crux, dont des enfans.

SOUSMONS, ſeigneurie près de Falaiſe, relevant du roi à cauſe de ſon duché de Normandie, étoit poſſédée dès le commencement du dix-ſeptieme ſiécle, par Jacques *Turgot*, ſeigneur de Saint-Clair, iſſu de Jean Turgot, ſeigneur de la Bioniere, reconnu noble d'extraction, & maintenu dans

sa noblesse par jugement rendu le 5 juin 1473, par les commissaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé. Philippe *Bertrand*, fille de Gilles, seigneur des Tourailles & de Guillemette de *Neuville*, avec laquelle il étoit marié dès 1448, lui porta la seigneurie des Tourailles dans le vicomté de Falaise, que leurs descendans ont toujours possédée depuis. Jean Turgot fut pere de Pierre, seigneur des Tourailles, qui vivoit en 1493, marié avec Isabeau de *Bur* ou de *Buc*, & ayeul de Guillaume Turgot, écuyer, seigneur & patron des Tourailles, allié le 11 novembre 1508 à Jeanne le *Verrier*. Il en eut entre autres enfans Louis Turgot, seigneur des Tourailles, de Mondeville & de la Couture, maître des requêtes ordinaire de François de France, duc d'Alençon en 1550. Il avoit épousé le 22 janvier 1547 Valdrine de *Trolïei*. Leurs deux aînés Jean & Antoine, ont formé les deux branches *des Tourailles* & de Saint-Clair. Leur frere Charles Turgot fut prieur de Saint-Victor du Mans, Scholastique & Chanoine de l'église de Coutances, conseiller au parlement de Rouen, & promoteur général du clergé de France en l'assemblée tenue à Paris en 1600. Simon Turgot, autre frere, seigneur des Planches, de Cauvigni, &c. fut avocat général de la Cour des aides de Normandie, & maître des requêtes de la reine Marguerite.

Jean Turgot, seigneur des Tourailles, &c., eut de sa femme Marguerite de la Lande,

matiée le premier juin 1575, Claude Turgot, seigneur des Tourailles, de Mondeville, &c., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, député le 14 décembre 1622 de la noblesse du bailliage de Caën, pour assister aux Etats de Normandie. Sa femme Elisabeth de *Verigni*, qu'il avoit épousée le 20 février 1610, le fit pere de Jean Turgot, baron des Landes, seigneur des Tourailles, &c., lieutenant des gendarmes du comte d'Harcourt, qui fut un des cent chevaliers de l'ordre de S. Michel, réservés par le roi en 1665. Il avoit épousé le 7 avril 1660 Magdeleine *Puchot des Alleurs*, de laquelle il eut entre autres Jean-Alexandre Turgot, mort en 1753, âgé de plus de 80 ans, ancien capitaine de dragons, le dernier mâle de sa branche. Son frere aîné ayant laissé pour fille unique Marie-Anne Turgot, dame des Tourailles, qui a épousé en premieres noces N... de *Neufville*, seigneur de Clairay en basse-Normandie, & qui s'est remariée au marquis d'*Osmont*; elle a eu de son premier mari Elisabeth-Perette-Dominique-Thérèse de Neuville de Clairay, veuve du 30 novembre 1751, de Henri-François, marquis de *Rabodanges*.

Antoine Turgot, deuxieme fils de Louis, seigneur des Tourailles & de Valdrine de Trollei, fut seigneur de Saint-Clair, la Restaudiere, Lanteuil, Manneville, &c., & épousa Magdeleine *Auger*, dont il eut Jacques & Nicolas Turgot; celui-ci fut président du parlement de Rouen, & mourut sans al-

liance en 1657. Son frere aîné fut seigneur de Saint-Clair, de Soufmons, de Sainte Croix, &c. maître des requêtes en 1630, intendant de Normandie & dans les provinces & armées de Picardie, &c. conseiller d'Etat ordinaire, puis président du parlement de Rouen en 1657, & mourut en 1669, laissant de sa femme Anne *Favier* du Poulai, entre autres enfans Antoine & Dominique Turgot, auteurs des deux autres branches qui subsistent actuellement.

Antoine Turgot, chevalier de Malthe, puis conseiller au parlement de Paris en 1660, maître des requêtes en 1667, intendant à Limoges en 1671, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 20 juin 1669, comme descendu de Jean Turgot, reconnu noble en 1473, & mourut le 15 février 1713, âgé de 88 ans. Il avoit épousé Jeanne *du Tillet*, fille de Jean, seigneur de la Bussiere, président aux requêtes du palais, & d'Anne le Picart, sa premiere femme. Son fils aîné Marc-Antoine Turgot, seigneur de Saint-Clair, mort maître des requêtes honoraire le 3 mars 1748, après avoir été intendant de Soissons, avoit épousé N... *le Gouz-Maillart*, fille de Benigne, président du parlement de Bourgogne, de laquelle il a laissé Benoît-Antoine Turgot, seigneur de Saint-Clair, &c., né le 29 mars 1705, reçu conseiller honoraire au parlement de Paris en mars 1751. Il a épousé Agnès *Langlois*, fille de Philippe, seigneur de Pomeuse, Guerard, &c. grand audiencier

en la chancellerie de France, de laquelle il a pour enfans 1°. Michel-Marie-Antoine Turgot, né le 26 juin 1751. 2°. Etienne-Marie-Antoine Turgot, né le 26 décembre 1752. 3°. Charlotte-Antoinette, née le 7 juillet 1753, mariée en 1762 à René-Gabriel, comte de *Boisgelin*, veuve sans enfans en 1764.

Dominique-Barnabé Turgot, frere de Marc-Antoine, fut d'abord aumônier du roi, agent du clergé, nommé à l'évêché de Séez en 1710, puis premier aumônier de madame la duchesse de Berri, & mourut le 18 décembre 1727.

Dominique Turgot, fils puîné de Jacques, seigneur de Saint-Clair, de Sousmons, &c. & d'Anne Favier du Boulai, eut en partage les seigneuries de Sousmons, de Brucourt, &c., fut reçu maître des requêtes en 1667, & décéda en 1671. Il avoit épousé Marie *Daurat*, remariée depuis à Etienne *Foullé*, seigneur de Martangis, maître des requêtes, & ambassadeur en Danemarck, & fille d'Etienne Daurat, mort doyen du parlement; & de Claude *le Breton*, dame de Fontbriant. Son fils unique, Jacques-Etienne Turgot, seigneur de Sousmons, &c., est mort maître des requêtes honoraire, le 28 mai 1722, après avoir été intendant de Metz & de Tours, & commissaire pour le réglement des limites de Lorraine. Il avoit épousé en 1688 Marie-Claude *le Pelletier*, fille de Michel, seigneur de Souzy, conseiller d'Etat, & intendant des finances, & de Marie Guerin.

Dont 1°. Michel-Etienne qui suit : 2°. Marie-Claude-Thérese, morte le 15 février 1719, ayant été mariée le 13 juillet 1710 à Jean-François de *Creil*, marquis de Bournezeau, maître des requêtes, intendant de Metz, & conseiller d'Etat.

Michel-Etienne Turgot, marquis de Sousmont, seigneur de Saint-Germain-sur-Laulne, né 10 juin 1650, conseiller au parlement 31 juillet 1711, président aux requêtes du palais, 25 janvier 1717, élu prévôt des marchands, le 4 juillet 1729, en faveur duquel la seigneurie de Sousmons fut unie aux paroisses de Bon, Ussy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en marquisat par lettres de 1735, regîstrées au parlement de Rouen, le... 1736. Ce magistrat fut en 1737 conseiller d'état, fut nommé premier président du grand conseil pour l'année 1741, conseiller d'état ordinaire en 1744, & est mort le premier février 1751, laissant de sa femme Magdeleine-Françoise *Martineau*, qu'il avoit épousée en 1718, & fille de Guillaume Martineau, seigneur de Bretignoles, & de Angelique de *Montaut*, dont :

1. Michel-Jacques Turgot, marquis de Sousmont, baron d'Estrepagny, né le 21 août 1719, d'abord avocat du roi au châtelet, 31 décembre 1738, conseiller au parlement le 7 août 1742, maître des requêtes, 15 juillet 1743, conseiller du roi au conseil d'Etat, & président honoraire au parlement, mort

au château de Bons en Normandie, 28 septembre 1773, âgé de 54 ans. Il avoit épousé le 17 mars 1752 Gabrielle Elisabeth *Galland*, fille de feu Pierre-Edme, baron d'Estrepagny & de Changy, maître des comptes, dont Michel-Antoine-François Turgot, né 10 juin 1753, mort 2 avril 1763.

2. Etienne-François Turgot, né 16 juin 1721, chevalier de Malte, 6 septembre 1722, gouverneur de l'île de Cayenne 1763.

3. Anne-Robert-Jaques Turgot, né 10 juin 1727, substitut du procureur général au parlement, reçu conseiller 11 janvier 1753, maître des requêtes 28 mai suivant, intendant de Limoges 1761, contrôleur-général des finances 1774, s'est démis en 1776.

4. Françoise-Hélene-Etiennette, née 20 septembre 1729, mariée 9 novembre 1757, à Paul-Hipolite de *Beauvilliers*, duc de S.-Aignan, morte en 1784.

SOYANS, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en marquisat par lettres de juillet 1717, registrées au parlement de Grenoble le 28 mai 1718, en faveur d'Antoine de la Tour de *Montauban*, issu d'Hector de la Tour de Montauban, quatrieme fils de de René de la Tour Gouvernet, sorti des seigneurs de la Tour en Triéve, lequel avoit épousé en 1573, Isabeau de Montauban, dame de la Charse, par son ayeule Catherine de Peyre.

STICHELE. François-Joseph-Van-der Stichelle, premier échevin de la salle &

châtellenie d'Ypres, & juge pour les droits royaux dans la Flandre rétrocédés, obtint des supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 3 octobre 1757.

Ses armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois maillets de même, panché vers la droite de l'écu.

STOUPY. Barbe-Louise-Josephe *Stoupy*, veuve de Mathias *Nettine*, en son vivant tréforier de la cour de Bruxelles, & receveur des subsides, fut anoblie avec rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari, par lettres de l'impératrice-reine, du premier avril 1758.

Les armes : coupé d'azur & d'argent, à une sirene d'or brochante sur le tout, tenant une balance d'argent en la main droite.

SUZE. *La Rousse*, en Dauphiné, diocese de Saint-Paul, trois châteaux, parlement & intendance de Grenoble, élection de Montélimart, où l'on compte un demi-feu noble & trois feux, un sixieme, un vingt-quatrieme & un trente-deuxieme de feu taillable.

Marguerite de Baux porta en mariage cette seigneurie à Hugues de *Salusses*, seigneur de Montjai. Leur fille Antoinette de Salusses étant veuve de Henri, baron de *Sassenage*, se remaria en 1426 à Louis de la *Baume*, gentilhomme de Dauphiné, pere de Bertrand, à qui sa mere donna la seigneurie de Suze, & Bertrand de *Sassenage* son oncle maternel, celle d'*Eyrieu* en Dauphiné.

Son fils Pierre de la Baume fut pere de Guillaume, & ayeul de François, en faveur duquel la seigneurie de Suze fut érigée en comté par lettres de décembre 1472. Ce seigneur fut nommé en 1578 gouverneur & amiral de Provence, & en 1581, chevalier du Saint-Esprit; il mourut en 1587, & fut pere de Rostaing, qui de Catherine de *Grolée* de Bressieu, sa deuxieme femme, eut Anne de la Baume, comte de Suze, marié à Catherine de *la Croix* de Castries, mere de Joachim-Gaspard de la Baume, comte de Suze, marquis de Bressieu, qui épousa en 1680 Marthe d'*Albon*, & fut pere de Louis-François de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, marquis de Bressieu, mort en 1746. Il avoit épousé en 1709 Marie de *Rostaing*-du-Vauchet, dont :

1. Louis-Charles de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, marquis de Bressieu.

2. N..., mariée en mai 1742, à Paul-Aldonce de *Thézan*, vicomte de Venesque, marquis de Saint-Gervais en Languedoc.

3 & 4, deux filles religieuses.

T.

TARGER, à Paris : portant d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, & accompagnée de trois cors-de-chasse de même.

Guillaume

Guillaume Targer, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Denis, paroiſſe Saint-Euſtache.

Epouſa demoiſelle Jeanne Sanglier, dont il eut 1°. Nicolas qui ſuit; 2°. Valentin, qui ſuivra; 3°. demoiſelle Jeanne *Targer*, mariée par contrat paſſé devant *Roſſignol*, notaire à Paris, le 29 janvier 1581, à meſſire Vincent *Phelippe*, écuyer, ſeigneur de Serſay, fils d'Etienne & de Jeanne *Abelly*, ſon épouſe; préſens Catherine de Reims, veuve de défunt Etienne Phélippe, belle-mere; Louis *Abelly*, conſeiller de l'hôtel-de-ville, oncle maternel; Savinien de *Siran*, ſecrétaire du roi, couſin paternel à cauſe de ſa femme; Robert *Duroger*, ſeigneur de Serſay, valet-de-chambre ordinaire du roi, oncle maternel, à cauſe d'Eliſabeth Abelly, dame de Serſay, ſa femme; Claude de *Reims*, conſeiller du roi, & général en ſa Cour des monnoies; Pierre *Leroi* & Jeanne Phélippe ſa femme, tante paternelle, Etienne *Drouin*, oncle paternel, à cauſe de ſa femme; & du côté de la future, Valentin & Nicolas Targer, freres; Euſtache *Boullenger* & Moïſe *Angenouſt*, beaux-freres; Jacques *Nicolas*, conſeiller du roi, notre ſire, en ſon châtelet de Paris, couſin; Thomas *le Grand*, couſin; Auguſtin *Germain*, & Iſabelle *Leriche*, veuve de Jean *Boullenger*, amis. De ce mariage eſt iſſu poſtérité.

4°. Marie *Targer*, mariée à Euſtache *Boullanger*, & vivoit veuve en 1597.

5°. Anne Targer, mariée à Moïse *Angenouſt.*

Nicolas *Targer*, élu quatrieme conſul de la ville de Paris en 1603, juge conſul en 1617, ſecrétaire du roi le 19 avril 1619, épouſa par contrat paſſé devant Didier *Laſſiongne*, & François *Roſſignol*, notaires à Paris, le 26 mars 1580, & dont l'original eſt à la bibliotheque du roi; demoiſelle Catherine *Germain*, fille d'Auguſtin Germain, marchand, bourgeois de Paris, & de Jeanne *Laurillon*; préſens meſſire Jacques *Nicolas*, conſeiller au châtelet, couſin-germain; Jean Targer, bourgeois de Paris, oncle paternel; Euſtache Boullenger & Moïſe Angenouſt, beaux-freres; Me. Thomas *Grand*, procureur au châtelet, couſin; Pierre *Chaſtel*, marchand, bourgeois de Paris, couſin; Iſabelle *Leriche*, veuve de feu Jean *Boullenger*; & de la part de la future, Claude de *Santeul*, bourgeois de Paris, beau-frere; Robert *Yon*, marchand, bourgeois de Paris, beau-frere; Auguſtin *Germain*, marchand, bourgeois de Paris, frere; meſſire Jean *Mouſſy*, conſeiller au châtelet, couſin; Louis de *Creil*, marchand, bourgeois de Paris, ami. De ce mariage ſortit 1°. Jeanne *Targer*, mariée à Antoine *Godeau*; 2°. Anne Targer, morte en 1666, veuve d'Etienne *Coiſnard*, maître des comptes; 3°. N.., Targer, mariée à N... *Huot.*

Valentin Targer, échevin de Paris en 1598, fils de Guillaume & de Jeanne *Sa*

ller, fut marié par contrat passé devant Jean *Allard* & Lencelot *Favin*, notaires à Paris, e 13 juin 1574, & dont l'original est à la ibliotheque du roi, à demoiselle Catherine *Gobellin*, fille de François, marchand, bourgeois de Paris, stipulant par Jean *Rouillé*, marchand, bourgeois de Paris, assisté de François Gobellin & Génevieve *Canaye*, sa femme, ere; Me Adam de la *Planche*, avocat en parement; Antoine de la Planche, écuyer, l'un es chauffe-cires héréditaire de France, beaux-eres; Marguerite Gobellin, femme dudit ouillé; Me Jacques Canaye, avocat; Me Pierre *Dulac*, aussi avocat, & le futur assisté de ean le *Boullenger* & Isabelle *Leriche*, & ustache leur fils; Me. Jacques *Nicolas*, onseiller au châtelet de Paris; Me. Thomas *Grand*, procureur au châtelet de Paris; ierre *Chastel*, marchand drapier, bourgeois de Paris, cousin dudit Targer.

De ce mariage sont issus 1°. Louis qui it; 2°. Valentine *Targer*, mariée à Jean *ure*, chauffe-cire de la chancelerie, sétaire du roi en 1613; 3°. Péronne Tarr, mariée à Jacques *Conrard*, bourgeois Paris; 4°. Nicolas Targer; 5°. Louis arger; 6°. Antoine Targer, conseiller du i, & trésorier-général des fermes de ance, suivant une quittance donnée par ouis son frere, le 24 décembre 1626.

Louis Targer, écuyer, reçu secrétaire roi, le 4 mai 1613, fit faire, avec ses res, sœurs & beau-frere, l'inventaire des

biens de défunt leurs pere & mere, par acte passé devant Pierre *Parque* & Pierre *Guéreau*, notaires à Paris, le 16 novembre 1612 & dont l'original est à la bibliotheque du roi, comme caution & légataire particulier de défunt Antoine Targer, son frere. Il donna une quittance, dont l'original est à la bibliotheque du roi, à Me. Louis *Lenoir*, trésorier général des fermes, le 24 décembre 1626, fut marié par contrat... à demoiselle Génevieve *Goulas*, fille de Jean Goulas, écuyer, seigneur de la Mothe, trésorier-général des lignes suisses, où il fut nommé ambassadeur lors de sa mort; & de Marie *Granger*, de Liverdis, qui avoient été mariés par contrat passé devant Benjamin *Mouflé*, notaire à Paris, le 15 juillet 1587, celle-ci, fille de Jean Grangier, chevalier, seigneur de Liverdis, ambassadeur en Suisse; & de Louise de *Ruins*, & sœur de Lucrece *Grangier*, femme de François *Hotman* chevalier, seigneur de Morfontaine, trésorier de l'épargne. De ce mariage sont issu

I. Marie Targer, mariée en 1657, à Claude *Bazin*, seigneur de Bezon, conseiller d'état mort en 1684. Dont 1°. Louis Bazin de Bezon, conseiller d'état; 2°. Armand Bazin de Bezon, archevêque de Rouen; 3°. Jacque Bazin de Bezon, maréchal de France, l 5 mai 1709, marié à Louise *le Ménestrel* dont Suzanne Bazin de Bezon, mariée e 1716, à Jean-Hector de *Fay*, marquis de l Tour Maubourg, pere d'Antoinete-Éléonor mariée en 1740 à Louis-Antoine *Duprat*

marquis de Nantouillet; & Catherine Scholastique Bazin de Bezon, mariée à Hubert-François, vicomte d'Aubusson.

4°. Suzanne Bazin de Bezon, mariée à Louis le Blanc, conseiller d'état, pere de Claude le Blanc, ministre de la guerre.

II. Catherine Targer, mariée à Jean *Doujat*, conseiller en la Cour des Aides & au parlement, remariée à Anne *Loux*.

III. Louise Targer fut marraine de Louise *Pinon*, baptisée à Saint-Jean en-Greve le 4 mars 1647, mariée à messire Charles *Lenoir*, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en la cour des aides de Paris, dont 1°. Alexandre-Charles qui suit; 2°. Jeanne Lenoir, mariée le 11 juillet 1689, à Claude-Alexandre *Seguier*, dont postérité.

3° Louis-Simon Lenoir, chevalier, chambellan de Monsieur, frere unique du roi; épousa Marie *Simonnet*, sœur de madame *Phelippe* de Faronville, dont Louise Lenoir, mariée à N..., comte du Châtelet, dont postérité.

Alexandre-Charles Lenoir, chevalier, président en la cour des aides, épousa Elisabeth *Cherré*, fille d'Isaac, seigneur de la Paussay, maître des comptes, & de Marguerite de *Flexelles*, dont 1°. Isaac-Louis Lenoir, chevalier, conseiller au parlement. 2°. Archambaut-Charles Lenoir, chevalier, président en la cour des aides, puis commissaire des guerres au département de

Bourg-en-Bresse, marié à demoiselle Marie *Thuillier*, dont postérité.

TABAGO, isle en Amérique, érigée en baronnie par lettres d'avril *1662*, regîstrées le 23 mai *1663*.

TADAIN; les terres & seigneuries de Tadain, la Garais, Beaufort, les Aleux, furent unies & érigées en vicomté sous le nom de Tadain, en faveur de Guillaume *Marot*, écuyer, seigneur des Aleux, conseiller au parlement de Bretagne, par lettres de septembre 1644, regîstrées à Nantes le 11 juillet 1645. Ce vicomté est possédé aujourd'hui par M. Marot, dit le comte de la Garais.

TARDIEU, Pierre, juge royal au bas Vivarais, anobli par lettres du mois de février 1655, regîstrées le 14 juillet.

TERRAIL, ou du Terrail, maison noble & des plus anciennes de la province de Dauphiné, fertile en grands guerriers & valeureux chevaliers, qui, suivant quelques historiens, tire son origine d'Allemagne.

Elle porte pour armes : d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, à la cotice d'or, brochant sur le tout.

Cette maison, que plusieurs historiens ont faite éteinte, existe encore, ainsi qu'on va le voir.

Aubert *Terrail* suivit Guigues III, dauphin de Viennois, contre Edouard, comte de Savoie, & se trouva avec son fils Robert à la bataille de Varey, où ils combattirent

tous deux bravement ; mais Aubert y fut tellement blessé, qu'il mourut deux jours après en sa maison. Il épousa Jeanne de *Theis*, dont il eut 1°. Robert qui suit ; 2°. Marguerite.

Robert Terrail suivit le dauphin Guigues dans ses guerres, fut fait gouverneur du fort de la Buissiere, opposé à la Savoie. Guigues voulant reconnoître une place, reçoit un coup de garrot, dont il mourut le 25 août 1333 ; la noblesse fut tellement irritée, que le lendemain elle donne un furieux assaut contre les assiégés, qui furent tous pris ou tués, & le fort & le bourg rasés. Robert Terrail s'étant grandement signalé, fut continué en sa charge par le dauphin Humbert, & fit la guerre contre Amé de Savoie, & fut tué sur les marches de la Savoie en 1337. Il épousa Alix de *Morard*, dont il eut Philippe qui suit :

Philippe Terrail suivit le parti de Humbert, dauphin, jusqu'à ce que cette province fut donnée à la France, & s'attacha service de Philippe de Valois, & se trouva aux guerres contre les Flamands & les Anglois, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa Louise *Caffard*, dont il eut 1°. Pierre qui suit ; 2°. Jean, né posthume cinq mois après la mort de son pere, prit le parti des armes, & mourut à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424 ; en ce même jour furent tués 800 gentilshommes, parmi lesquels étoient 300 Dauphinois, pour les-

quels les trois états de Dauphiné fonderent un anniversaire en l'église des Jacobins à Grenoble, où ils furent peints tous armés avec leurs armoiries, ainsi que dans l'abbaye Saint-Antoine.

Pierre Terrail, premier du nom, né un an avant la mort de son pere. Il servit aussi dans les guerres, & se trouva à la journée de Rosbeque, où il se distingua en 1382, au dénombrement & revision des feux de Dauphiné en 1383, & fut mentionné parmi les gentilshommes de la paroisse de Grignon, mandement d'Avalon; il mourut à la bataille d'Azaincourt en 1415, âgé de cinquante ans, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom, 1°. Pierre qui suit; 2°. Jacques qui saivra; 3°. Antoine, qui fut abbé d'Ainay à Lyon, & fonda une chapelle en l'église Saint-Martin d'Ainay, sous le vocable de Saint-Sébastien; il mourut en 1457; 4°. Thibaud qui fut d'église.

Pierre Terrail, second du nom, eut pour sa part la terre & maison de Bayard, se trouva dans les guerres contre les Flamands & les Anglois, à la défaite & prise d'Imbert de *Toulongeon*, maréchal de Bourgogne, dont il fut cause en partie avec Humbert de *Grolée*, comte de Viriville, ainsi qu'on le voit en la chambre des comptes de Grenoble, par les grosses récompenses que Charles VII leur donna en 1423; Pierre Terrail se trouva avec ledit Grolée à la journée d'Anton, où Raoul de *Gaucourt*,

gouverneur de Dauphiné, vainquit & défit en bataille Louis de *Châlon*, prince d'Orange, qui penſoit envahir le pays compoſé de Savoyards & de Bourguignons, le 11 juin 1430. Dans cette occaſion, la nobleſſe de Dauphiné montra ſa valeur. Le prince d'Orange fut entierement vaincu, tous ſes gens pris, tués ou noyés; il ſe trouva à la priſe de Montuel et de Saint-Genis d'Aouſte; depuis le roi Charles VII étant décédé, Pierre Terrail s'attacha au ſervice du roi Louis XI, & fut tué en combattant vaillamment à la bataille de Montléry en 1465; il épouſa Marie de *Bocſozel*, fille de Gaſpard, dont il eut 1°. Aimon qui ſuit; 2°. Jean, religieux & prieur du prieuré de Saint-Trivier en Dombes; 3° Antoinette, mariée à Louis de *Beaumont*, ſeigneur de la Tour; 4°. Marguerite, religieuſe.

Aimon, ou Aimé Terrail, ſeigneur de Bayard, ſervit le roi, & fut eſtropié d'un bras à la bataille de Guignegate, teſta en faveur de Pierre ſon fils en 1486. Il épouſa Hélene *Alemand*, morte en 1504 huit ans après ſon mari, fille de Henri, ſeigneur de Laval & ſœur de Lauran Alemand, évêque de Grenoble, & abbé de Saint-Sernin de Toulouſe, dont il eut 1°. Pierre qui ſuit; 2°. George Terrail qui ſuccéda au chevalier Bayard, ſon frere, dans la gloire de leurs ayeux, & en recueillit plus d'honneurs que de biens, & mourut en 1535, ayant épouſé Jeanne

d'*Arvillars*, remariée à Antoine Copier; dont il eut Françoise Terrail, dame de Bayard, fille unique, qui fut mise sous la tutelle de sa mere, & fut mariée à Charles *Copier*, seigneur de Poizieu, fils d'Antoine ci-dessus, & laquelle mourut sans enfans.

3°. Philippe Terrail, évêque de Glandevés; 4°. Jacques Terrail, abbé de Josaphat à Chartres, évêque de Glandevés, après son frere, & décédé à Chartres le 15 mai 1535; 5°. Marie Terrail, mariée à Jacques seigneur *Dupont*, en Savoie; dont Jean Dupont, qui suivit le chevalier Bayard, son oncle, dans les guerres d'Italie, où il portoit son enseigne; il fut écuyer de la maison du roi, & tué à la bataille de Pavie; 6°. Claude Terrail, mariée à Antoine de *Theis*, seigneur de la Bayette; 7°. Catherine Terrail, religieuse au monastere de Pramol, près Grenoble; 8°. Jeanne, religieuse à l'abbaye des Hayes.

Pierre Terrail, seigneur de Bayard, chevalier *sans peur & sans reproche*, né au château de Bayard sur la fin de l'an 1469; il fut d'abord page du gouverneur de cette province. Le roi Charles VIII, appelé en Italie par Alexandre VI, mena le jeune guerrier en 1495, à la conquête du royaume de Naples; il se distingua par-tout, & principalement à la bataille de Fornoue; Charles VIII étant mort, Bayard ne fut pas moins utile à Louis XII. Il contribua beaucoup à la défaite de Milan, & refusa la

vaisselle que plusieurs villes du Milanois avoient offerte pour se rendre les généraux François favorables; dans une bataille qui se donna en 1501 au royaume de Naples, il soutint seul, comme collé sur un pont étroit, l'effort de 200 chevaliers qui l'attaquoient. A la prise de la ville de Bresse, il reçut une blessure dangereuse, & fit un acte de vertu héroïque. Son hôte lui ayant fait remettre deux mille pistoles en reconnoissance de ce qu'il l'avoit garanti du pillage, il donna cette somme à ses deux filles qui la lui apportoient. Dans l'hiver suivant, le chevalier Bayard donna une preuve non moins glorieuse de sa grandeur d'ame. Il logeoit à Grenoble, à côté d'une jeune personne, dont la rare beauté lui fit une vive impression, & dont la situation lui donna des espérances. Des propositions furent faites à la mere, qui ne prenant conseil que de sa pauvreté, les accepta. Elle força même sa fille de se laisser conduire chez le chevalier. Cette aimable vierge ne l'eut pas plutôt apperçu, que se jetant à ses pieds, & les arrosant de ses larmes, monseigneur, lui dit-elle, *vous ne déshonorerez pas une malheureuse victime de la misere, dont votre vertu devroit vous rendre le défenseur;* ces mots toucherent Bayard : *levez-vous*, lui dit-il, *vous sortirez de ma maison aussi sage & plus heureuse que vous n'y êtes entrée.* Sur-le-champ, il la conduisit dans une retraite sûre, & le lendemain il

fit appeler sa mere ; après lui avoir fait les reproches qu'elle méritoit, il lui donna 600 livres pour marier sa fille à un honnête homme qui consentoit de l'épouser avec cette dot ; il ajouta 300 livres pour les habits & les frais de la cérémonie ; c'est ainsi que le chevalier changea de vice à vertu. Les Anglois, en 1513, assiégerent Térouanne, prirent cette place après la journée de Guinegate, dite la journée des éperons, où les François furent mis en déroute. Bayard soutint pendant quelques temps les efforts de plusieurs corps très-considérables ; mais forcé à la fin de se rendre comme les autres, il le fit d'une maniere également sage & hardie. Il avoit apperçu de loin un gendarme ennemi richement armé, qui, voyant les ennemis en déroute, & dédaignant de faire des prisonniers, s'étoit jeté au pied d'un arbre pour se reposer, & avoit quitté ses armes ; il pique droit à lui, saute de son cheval, & lui appuyant l'épée sur la gorge, rends-toi homme d'armes, lui dit-il, ou tu es mort ; l'Anglois croyant qu'il est survenu du secours aux François, se rendit sans résistance, & demanda le nom du vainqueur ; je suis, répondit le chevalier, d'un ton plus adouci, *le capitaine Bayard qui vous rend vostre épée avec la sienne, & qui se fait aussi vostre prisonnier.* Quelques jours après le chevalier voulut s'en aller ; *& vostre rançon, dit le gendarme ; je vous ai pris avant que de me rendre à vous, & j'avois*

votre parole, lorsque vous n'aviez pas encore la mienne : cette contestation fut portée au tribunal de l'empereur & du roi d'Angleterre, qui décidèrent que les deux chevaliers étoient quittes de leurs promesses. En 1514, il eut la lieutenance générale du Dauphiné; à la bataille de Marignan contre les Suisses en 1515, il combattit à côté de François Premier : c'est à cette occasion que le roi voulut être fait chevalier de la main du héros, suivant les usages de l'ancienne chevalerie. Bayard défendit ensuite, & pendant six semaines Mézieres, place mal fortifiée contre une armée de quarante mille hommes & quatre mille chevaux. Le conseil du roi avoit décidé de brûler cette place, qui ne paroissoit pas être en état de soutenir un siége. Bayard s'y opposa, en disant à François Premier, *il n'y a point de place foible, où il y a de gens de cœur pour la défendre.* L'amiral de Bonivet s'étant rendu en Italie, le chevalier Bayard le suivit en 1523; l'année d'après, il reçut à la retraite de Rébec, un coup de mousquet qui lui cassa l'épine du dos. Ce héros, blessé à mort dans cette déroute, ordonna, après quelques prieres, qu'on le mît sous un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, parce que, dit-il, *n'ayant jamais tourné le dos, il ne vouloit pas commencer dans ses derniers momens.* Il pria ensuite d'Alegre d'aller dire au roi *que le seul regret qu'il avoit en quittant la vie étoit de ne pouvoir*

pas le servir plus long-temps. Le connétable Charles de Bourbon, qui l'estimoit, l'ayant trouvé dans cet état, comme il poursuivoit les François, lui témoigna combien il le plaignoit. Bayard lui répondit : *ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; mais vous, qui portez les armes contre votre roi, votre patrie & votre serment.* Il expira peu de temps après, âgé de 48 ans. Un gentilhomme lui ayant demandé quels biens un noble devoit laisser à ses enfans, *ce qui ne craint ni le temps ni la puissance humaine, sa sagesse & la vertu.* Quoique Bayard n'eut jamais commandé en chef, les troupes le regretterent comme si elles avoient perdu le meilleur des généraux ; plusieurs officiers & plusieurs soldats allerent se rendre aux ennemis, pour avoir la consolation de voir encore le chevalier ; l'ennemi, aussi généreux qu'eux, ne voulut pas qu'ils fussent prisonniers. On remit son corps après l'avoir embaumé, pour être porté à Grenoble, sa patrie ; le duc de Savoie lui fit rendre les honneurs qu'on rend aux souverains, & le fit accompagner par la noblesse jusques sur la frontiere.

Le chevalier ne fut point marié, mais il eut une fille naturelle d'une demoiselle de la maison de *Trecque* de Cantu, entre Milan & Come, qui s'appelloit Jeanne, & qui fut mariée un an après sa mort à François de *Bocsozol*, seigneur de Châtelard, par ses trois oncles, avec une aussi grosse dot que si

elle eût été légitime, & ne fut jamais qualifiée naturelle, sinon fille du chevalier, lorsqu'elle se maria, & ses oncles l'appeloient leur niece, dans tous leurs actes.

Jacques Terrail, premier du nom, fils de Pierre premier, eut les terres de Bernin & de Grignon; il eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1°. Pierre qui suit; 2°. Guigues, dont on ignore la destinée.

Pierre Terrail, seigneur de Bernin & de Grignon, eut pour enfans 1°. Yves qui suit; 2°. Théodore Terrail, abbé d'Ainay à Lyon, par la résignation d'Antoine, son oncle, où il mourut en 1505, & où fut mis cette épitaphe.

« Theodorus natione Allobregie, patria » Gratianop. gentibus *Terralinis* loci hujus » summus antistes hic situs est. Prefuit » Anno IIL, Mens. IIII, Diebus IIXX, » decessit anno salutis, M.D.V. prid. non. » maïs ætatis vero suæ, LXXIII, vivat » Deo ».

Yves Terrail, seigneur de Bernin, mort en l'abbaye d'Ainay à Lyon, où il fut inhumé en 1487. Il épousa 1°. Alix d'*Autun*; 2°. Louise de *Guignot*, fille de messire Jean de Guignot, chevalier; 3°. Claude *Revoire*, de la maison de Romagnien. Il eut du premier lit 1°. Madeleine *Terrail*, mariée au seigneur de *Varey*, du second lit; 2°. Catherine Terrail, mariée à N... *de Salvain*, seigneur de Boissieu; 3°. Marguerite, mariée à N... de *Beaumont*, sei-

gneur de Saint-Quentin, & du troisieme lit; 4°. Gaspard qui suit;

Gaspard Terrail, seigneur de Bernin, suivit le chevalier Bayard, son cousin, dans les guerres de France & d'Italie, se trouva dans toutes les actions, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie; & après avoir recueilli partie des biens de ses cousins, il se retira en sa terre de Grison, chargé de blessures, fort aimé & honoré des grands & des petits, & mourut en 1550. Il épousa N... de *Bossevin* dame de Pignan, dont il eut François qui suit; 2°. Charles qui suivra :

François Terrail, seigneur de Bernin, servit long-temps le roi dans les guerres de Piémont, fut capitaine d'une compagnie de chevaux-légers sous le maréchal de Brissac, & tué à la journée de Saint Barthélemi par un de ses parens, avec qui il avoit un procès au parlement de Paris. Il épousa Anne de *Saint-Félix*, dame de Saussan, dont il eut 1°. David qui suit; 2°. Marie Terrail, mariée à N... de *Frize*; 3°. Dauphine Terrail, mariée à N... de *la Croix*, seigneur de Meyrargues en Languedoc.

David Terrail, seigneur de Bernin, fut mestre de camp du régiment de gens de pied, avec lequel il s'acquit le surnom de sage & valeureux chevalier, fut tué au siége de Cahours en Piémont, lorsque François de Bonne, duc de Lesdiguieres, y porta les armes contre Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il épousa demoiselle Clémence de

Fornat, dont il eut 1°. François qui suit; 2°. Thomas Terrail, seigneur de Bernin, fut mis avec son frere sous la tutelle de leur mere, eut en partage la terre de Grignon, servit dans les guerres de Piémont & du Milanois, dans une compagnie de gens de pied; il recueillit tous les biens de sa maison en 1591 & 1592, & prit dès-lors le nom de Bernin.

François Terrail, second du nom sieur de Saussan, se retira auprès de sa mere en Languedoc, qui lui donna les terres de Saussan & de Pignan.

Branche existante.

Les guerres de religion & de fanatisme, ayant dévasté une partie des provinces; la famille de du Terrail a éprouvé le sort de beaucoup d'autres; ce qui a fait croire qu'elle étoit absolument éteinte; mais comme de tels noms ne peuvent que faire honneur à la patrie, nous nous empressons de faire connoître ceux qui existent de ce nom, & qui par ce seul moyen pourront, avec le temps, relever l'éclat de leurs ancêtres, & porter avec gloire un nom si considéré de plusieurs nations.

Noble Charles du Terrail étoit fils, (ainsi qu'il appert par l'acte de baptême de son fils) dont François son frere étoit parrain (1) de Gaspard du Terrail, seigneur de Bernin;

(1) On rapportera à la fin de cette généalogie, les différens actes qui constatent cette filiation.

& de Charlotte de *Boſſevin*, décéda dans la religion proteſtante l'an 1562, ainſi qu'il appert par la quittance du 6 mai 1563. Il épouſa demoiſelle Soffrea d'*Arces*, dite la belle *Couvat*, dont il eut,

Jaime Terrail, dit Couvat, né paroiſſe de Saint-Marcellin, baptiſée 16 avril 1562, étant âgé de 4 ans, ayant pour parrain noble Charles d'*Anceſune*, ſeigneur de Vinay, pour noble François du Terrail, ſeigneur de Bernin, oncle du baptiſé, & pour marreine Ugona d'*Arces*; il fut mis ſous le gouvernement de Jean de *Gumin*, prieur de la Murette, qui, en cette qualité, reçut une quittance le 6 mai 1568, mort paroiſſe de Montbonod, le 10 novembre 1631. Il épouſa Enemonde *Revolet*, dont il eut,

André Couvat, baptiſé paroiſſe de Saint-Marcellin, le premier mai 1599, mort le 8 juillet 1650, marié à Guigonne *Gennard*, dont il eut Guignes Couvat, baptiſé paroiſſe de Saint-Marcellin le 30 juin 1630, mort le 20 janvier 1684, marié à Magdeleine *Drogal*, dont il eut Ennemond Couvat, baptiſé le 29 février 1660, mort le 25 janvier 1726, marié à Gaſparde *Bar*, dont il eut,

Claude Couvat, baptiſé paroiſſe de Meylan, le 21 juin 1695, fut ſecrétaire & greffier des communautés de Meylan & Saint-Mauris, marié à N..., dont 1°. Claude Couvat, dont poſtérité.

2°. Antoine Couvat, dont poſtérité.

3°. François Couvat du Terrail, licentié ès droits, d'abord religieux Jéſuite, actuel-

lement 1789, aumônier des religieuses de... à Saint Denis en France.

4°. Louise Couvat.

PREUVES.

Extrait des minutes du greffe du bailliage, siége royal & présidial de St-Marcellin.

1. Le seize avril mil cinq cent soixante-deux, a été baptisé un fils à noble Charles du Terrail, des sieurs de Bernin & de feue demoiselle Soffrea d'Arcès, dite la bella Couvat, sa femme, lequel avoit environ quatre ans; son parrain noble Charles d'Ancezune, seigneur de Vinay, pour noble François du Terrail, seigneur de Bernin, oncle du baptisé, & la Marraine Ugona d'Arcès, moniale à Saint-Paul, lequel a eu nom Jaime Couvat, pour l'amour & souvenance de la bella defuncta. Ainsi le certifie, Jean Fillin, curé, ainsi à l'original.

2. Quittance baillée à M. noble Johan de Gumin, prieur de la Murette, par honorable André Revolet, hôte du bourg de Monbonon, icelui obligé, chargé & dépositaire.

Au nom de Dieu soit, Amen. A tous présens & avenir soit notoire & manifeste, comme feu noble Charles des nobles *Terrails* de Bernin, auroit par avis & parti contraire à icelui pris par noble François sieur de *Bernin*, son frere & autres, les siens, parens ez troubles pitieux & de loyales guerres contre sainte religion de Dieu, encouru ire & mescognu dudit sieur de Bernin & autres

leurs siens parens : comme encore ledit noble Charles seroit allé de vie à trépas sans bien ni advoir pour ce qu'il a tout espensé & dépéri en cet état misérablement. M. D. LXII. laissant à merci son enfant, & de demoiselle Soffrea d'*Arcès*, sa feue espousa : comme aussi honnorable homme André *Revolet*, habitant du bourg de Montbonon, auroit repçu en sa maison & traité noble Jaime *Couvat*, Terrail dit enfant dudit Charles après la mort d'icelui tellement que si sien auroit été ; & finallement comme par le sieur de Reaulmont & autres parents de la defuncta Soffrea, auroient été remis & déposei ès-mains de messire Johan de *Gumin*, prieur de la Murette, l'un d'iceux trois, vingt-trois florins pour besoins & avantages dudit Jaime Couvat. Pour ce est que l'an de grace courant mil cinq cent soixante-huit, & le sixieme jour du mois de mai, pardevant moi Antoine *Mermet*, notaire royal Delphinal, du lieu de la Murette, manant, de Reaulmont, soussigné & en présence des témoins sous écrits personnellement, sont constitués & établis lesdits messire noble Johan de *Gumin*, prieur de la Murette ; & honnorable André *Revolet*, hôte du bourg de Montbonon, le premier réellement & manuellement baillé, compté & délivré au dernier lesdits trois, vingt-trois florins en écus d'or, teston & ayant cour, qu'il a eu, reçu en ma présence & des témoins, tellement & en sorte que desdits trois, vingt trois florins, ledit noble Johan de Gumin en [illegible] ; & ledit

André *Revolet* eu par de jamais en rien demander ; ne permettre être demandé ni par ledit noble *Jaime* ni par autre. Soi soumettant en avant comme en passé, tenir & traiter ledit noble Jaime comme s'il étoit propre & sien enfant & pécule giniture, & d'icelui faire pourfil desdits trois, vingt-trois florins, dont se charge, demeure chargé & comptable. De quoi faire il a baillé serment ès-mains de moi, notaire, sur saints évangiles de Dieu, moyennant ce faire, pourfil & avantage dudit noble Jaime, tant pupil que pubere. Obligeant pour ce chaqu'un ses biens, soumettant à toute cour ordinaire de Reaulmont & Montbonon, même royalle & Delphinalle, & à une chaqu'une seule & pour le tout, renonçant en outre à tout droit aux présentes contraire même au droit disant généralle, pour ne valloir si la spécialle ne précede, desquelles choses sus écrites, ledit noble de Guimin a requis, & ledit Revolet a voulu lui être fait par moi, notaire, ce présent public, instrument corrigiable si besoin est par Avocats jouxte la substance sus écrite, fait & passé en ladite paroisse de la Murette, & dans la chambre basse du prieuré dudit lieu, en présence de noble Louis *Porret* de la Murette, & de Claude *Mermet*, mon fils, clerc de la Murette, témoins requis qui se sont ci-soussignés avec ledit noble de Gumin, non ledit Revotet, ne sçachant écrire, & moi dit notaire, recevant. A Mermel Gumin, Porrel, C. Mermel, ainsi à l'original.

3. Après la messe au bourg de Montbonon, maître Jean *Sibud*, avocat en la cour du parlement, parrain, & demoiselle Magdeleine *Belluard*, marraine, ont présenté & demandé baptême pour ung fils de honnorable *Jaime Couvat* du Terrail, habitant; & de honnête dona Enemonda *Revolet*, sa légitime famme. Je ai fait le baptême, & ai donné à l'enfant le nom André Couvat, le premier mai M. D. LXXXXIX. Sibut, Josse, P. Tavel, Sabliere, Belluard, Gabrion, prêtre; ainsi à l'original.

4. Le trentieme juin mil six cent trente, a été baptisé *Guigne Couval*, fils d'André & de Guigonne *Gennear* de l'*Estang*, a été parrain Nicolas *Pillon* de Motbonod, marraine, Anne *Cuchet* de Saint-Muris, paroisse de Meylan. J. L. Escoffier, curé; ainsi à l'original.

5. Ce vingt-neufvieme jour de février mil six cent soixante, a été baptisé *Ennemond Couvat*, fils de Guigue & de Magdeleine *Drogal*, mariés, a été parrain honnête Ennemond Grivel & sa marraine Jeanne, sa tante; ledit enfant est né le vingt-cinquieme du présent, environ les deux heures du matin; ainsi le certifie B. Robul, curé. Ainsi l'original.

6. Le vingt-unieme juin mil six cent noinante-cinq, a été baptisé Claude Couvat, âgé d'un jour, & né du légitime mariage d'Ennemond, & de Gasparde *Bar*. Le parrain a été François Meunier, & la marraine Catherine Roux; S. Roux; B. Chaix; Couvat à

Gallay ; Bertier, curé. Ainsi à l'original.

7. Cejourd'hui neuvieme d'avril mil sept cent trente-cinq, a été baptisé par moi, soussigné, curé ; François Couvat, né hier du légitime mariage de Claude Couvat & de Jeanne *Guichard*, habitants dans la partie de Saint-Muris, à présent unie à la paroisse de Montbonod. Son parrain a été Claude Couvat, son frere ; la marraine, Louise Couvat, sa sœur. J'ai baptisé ledit François Couvat dans cette église de Meylan, ensuite de la permission de monseigneur l'évêque, & du consentement de M. le curé de Montbonod, dattée de ce jour en présence dudit Claude Couvat, pere, soussigné, avec Jean Couvat, fils à François. *Signé* C. Couvat, J. Couvat, Couvat, Didier, curé. Ainsi à l'original.

8. Le dixieme novembre mil six cent trente-un, Me. Jaime Couvat, habitant de Montbonod, est décédé sur le soir, ayant été confessé & reçu le saint sacrement de l'Eucharistie & le saint sacrement de l'Extrême-Onction, par moi, soussigné ; & le lendemain onze dudit mois, jour de Saint-Martin, après vêpres, fut ensépulturé en l'église paroissiale dudit Montbonod ; ainsi le certifie Roche, curé. Ainsi à l'original.

9. Le huitieme jour de juillet mil six cent cinquante, est décédé André Couvat, fils de feu Jaime. S. L. Escoffier, curé. Ainsi à l'original.

10. Ce vingtieme janv. mil six cent soixante-

quatre, a été enſépulturé Guigue Couvat, au cîmetiere dudit Bivier, après avoir fait ſes actes de bon Chrétien. Rabatet, curé. Ainſi à l'original.

11. Cejourd'hui vingt-cinquieme janv. mil ſept cent vingt ſix, a été enterré dans le cîmetiere de cette paroiſſe, Ennemond Couvat, âgé d'environ ſoixante-dix ans. Didier, curé; Ainſi à l'original.

12. Le vingt-troiſieme février mil ſept cent ſoixante-un, a été enſeveli dans la grotte de cette égliſe paroiſſiale; ſieur Claude Couvat, ſecrétaire greffier des communautés de Meylan & Saint-Muris, décédé hier muni des ſacremens de l'égliſe, âgé d'environ ſoixante-ſix ans; en préſence de M. Robert, curé de Meylan, Claude & Antoine Couvat, ſes fils, ſieur Jean Marchand, ſouſſignés; J. Robert, curé de Meylan, C. Couvat, S. Marchand, Antoine Couvat, J. Guittard, Chion, J. Bourgeal, Joly, curé. Ainſi à l'original.

Obligation.

13. L'an mil ſix cent vingt-ſept, & le dix-ſeptieme jour du mois de mai, après-midi, s'eſt établi en ſa perſonne André Couvat, laboureur de Montbonod, habitant à Bivier, lequel de ſon bon gré & franc vouloir a confeſſé, & confeſſe devoir à honnête Jaime Couvat, ſon pere, laboureur, habitant audit Montbonod, ci préſent & acceptant la ſomme de 30 écus, qui ſont réduits ſuivant l'ordonnance, à la ſomme de nonante livres; & c'eſt

c'eſt pour cauſe de la réponſe & promeſſe de payer ſemblable ſomme faite par ledit Jaime Couvat, pour & au nom dudit André Couvat, ſon fils, débiteur ſuſpect à honnête Jean Charrante, cordonnier de Grenoble, ſur le prix de l'acquiſition faite ce jourd'hui par ledit André Couvat dudit Charrante des biens qui furent de feu Blaiſe Lambert, ès mains de moi, notaire, recevant, laquelle ſomme de nonante livres, ledit débiteur a promis & juré payer audit Jaime ou ès ſiens à ſa premiere & ſimple réquiſition avec tous dépens, dommages-intérêts, & ſous obligation de ſa perſonne & biens qu'il a ſoumis à toute Cour royalle Dalphinalle, bailliage de Greſivaudan, ordinaire de ſon juge, à une d'icelle ſeule pour le tout, à tenir priſon comme pour deniers royaux, renonçant à tout droit contraire, fait & récité audit lieu de Bivier, devant la maiſon de feu Blaiſe Lambert, en préſence de Pierre Chaix, notaire royal & procureur de Grenoble; & Jean Anthoſia, charpentier dudit Bivier, & Jean Pillion, boucher, habitant à Meylan, témoins requis. Signé ledit Chaix, non les autres parties, pour ne ſavoir comme ils ont dit de ce enquis. Ainſi ſigné à l'original, P. Chaix, préſent, & moi, notaire royal Dalphinal, ſouſſigné, recevant, expédié audit Couvat. Collationné à l'original, Chaix, notaire. Jaime Couvat a payé l'émolument & expédition du préſent, dix ſous.

Achept.

L'an mil six cent vingt-sept, & le quatorzieme jour du mois de juin avant midi, pardevant moi, notaire royal Dalphinal, soussigné & présent les témoins sousnommés, establi en sa personne Me. François Chaix, notaire royal, habitant à Bivier; lequel de son bon gré, franche volonté pour lui & les siens à l'avenir, a vendu, comme par ces présentes il vend, cede, & du tout transporte purement & simplement à André *Couvat* fils de Jayme, habitant à Bivier, ci présent acceptant pour lui & les siens à l'avenir Sçavoir, environ une éminée de terre assise en la paroisse de Bivier, lieu dit au Plâtre Rossel, confinant les hoirs de feu Amie Lambert; ou biens tenans du vent, Martin Chaix de la Roche, Jacques Chaix de la Bise avec ses autres confins, entrée, aisance droit & apparrenance quelconque & arbre y étant usage d'ebringué de tous lods & ar rérages & autres dettes quelconques, pen sion, taille royalle & seigneurialle, jusqu'a jour présent à la cense du seigneur direct qui mieux informera par sa reconnoissance & ce pour & moyennant le prix & somm de cinquante-sept livres tournois de l'ordon nance, duquel prix ledit acheteur a pay vallant en la présence de moi, notaire temoins, vingt-six livres audit vendeur en

quadruple d'Italie, & un sous d'or & autres monnoies du Roi, & le surplus de ladite somme, ledit acheteur seroit tenu payer au nom dudit vendeur, à honnête Pierre Chaix, secrétaire de la ville de Grenoble, la somme de dix-sept livres un sou au sieur Eynard, pour arrérages à lui dûs, la somme de onze livres, & moyennant ce que dessus, le vendeur s'en est tenu pour bien payé comptant & satisfait, & en a quitté & quitte ledit acheteur & les siens, & promet de jamais en faire demande en jugement ni dehors, peine de tous dépens, dommages-intérêts, se désiste ledit vendeur du dessus vendu, investissant ledit acheteur de la susdite piece par le bail & tradition d'une plume, moi, notaire commis, & de... son constituant, ledit vendeur tenir & posséder pour & au nom dudit acheteur & au nom de prédire, jusqu'à ce qu'il prenne possession réelle actuelle & corporelle; laquelle il pourra prendre quand bon lui semblera, sans le sçu du juge & autres par commis, donnant ledit vendeur audit acheteur & aux siens, toute plus vallue, présente future quelle quelle soit, & quoiqu'elle n'excédât la moitié du juste-prix par donation pure, simple & irrévocable, qui lui dit être faite contre les disants, sans espoir de jamais la prendre reconnu en jugement, & ce à peine de tous dépens, dommages-intérêts, & a été dit & convenu entre lesdites parties que Jean-Reignard Thibaud, qui étoit acquéreur, prendra la

prise pendante qui est dedans ladite piece, pour cet an seulement, promettant & jurant le vendeur, par sa fois & seriment qu'il a prêté entre les mains de moi, dit notaire soussigné, avoir les présentes intervenues, ci-devant agréables, fermes, stables, & ne venir jamais au contraire, maintenir & attendre audit acheteur & aux siens, & lui être de toute garantie devant toutes les Cours, tant en jugement que dehors, à peine de tous dépens, dommages-intérêts, & ce sous expresse obligation de tous & un chaqu'un ses biens-meubles, immeubles, présens & avenir, qu'il a soumis à toute Cour royalle Dalphinalle, bailliage de Gresivaudan & autres, à tous droits & loir; fait & stipulé à Montbonod dans la maison d'habitation de Me. Guigne Pivot, en la présence de Me. Pierre Barrotte, notaire royal de Meylan, & Me. Martin Girante, sergent royal, & Antoine Girante Me. Pierre d'Arbeton, témoins requis & appelés, les sçachant écrire, & signé avec moi notaire. Ainsi signé Chaix, Barotte présent Me. Girante, présent, Antoine Girante présent, & moi, notaire royal, recevant expédié audit acheteur Belluard, notaire Ainsi à la copie originalle.

Projet de reconnoissance de Claude Couva de Meylan.

Des biens dernierement reconnu en faveu de noble Gabriel Aymon, seigneur de Fra

quieres, par Ennemond Couvat, le vingt-huit mars mil sept cent cinq, ès mains de Me. Rey, notaire & commissaire. A sçavoir une piece de terre, verger, maison, bâtimens, jardin & plassage, contenant environ une éminée située sur la paroisse de Bivier, lieu dit en Bertalliere, & se confine par la terre de Matthieu Chaix, que fut d'Ennemond Chaix de Bise, le chemin public du vent, plassage du reconnoissant pour quelques toises avec la terre de Mathieu Chaix, du fief de la vénérable grande maison de chartreuse de Roche, soit du couchant, terre de M. Claude Michal, avocat en la Cour, au lieu de demoiselle Charlotte Michal, que fut de Me. Michal, procureur en la Cour de ce fief du Levant, & en partie de Bise, sous la censse annuelle & perpétuelle d'un quartal, deux civiers & trois quarts d'autre civier froment bon bled, & recevable mesure de Montbonod, payable à chaque fête de Saint Michel-Archange, avec le plait accoutumé à chaque mutation de seigneur & possesseur, lods & vends, au tier denier en cas d'aliénation.

Reconnoissance d'honnête Ennemond Couvat, fils de feu Guigne.

L'an mil sept cent cinq, & le vingt-huitieme jour du mois de mars, après-midi, pardevant moi, notaire royal & commissaire en cette partie, soussigné & présents les témoins sousnommés, s'est établi en personne

ledit honnête Ennemond Couvat, qui de gré & pure volonté pour lui & les siens, a confessé comme par ces présentes il confesse tenir du fief & directe seigneurie de noble Gabriel Aimon, seigneur dudit Franquiere, le Châtelet & autres places, conseiller du Roy au parlement de cette province, les fonds & propriétés ci-après, ledit seigneur absent, moi notaire, pour lui stipulant & recevant des biens ci-devant reconnu ès-mains de Me. François Jassond, précédent commissaire par ledit Guigne Couvat, le vingtieme novembre mil six cent soixante-deux, & précédemment entre les mains de Me. Bavotte, le premier janvier mil six cent vingt-neuf, par André Couvat, au profit de noble Jean-Louis Eymon, seigneur dudit Franquieres, conseiller du Roy & son trésorier général des finances en Dauphiné; sçavoir environ une éminée terre, verger, maison & bâtiment, plassage & jardin dedans édifiés, situés en la paroisse de Bivier, lieu dit en Berlattiere, confrontant Ennemond Chaix, pour terre de Bise, le chemin public du vent, ledit reconnoissant du fief de la vénérable grande maison de chartreuse pour quelques toises avec Matthieu Chaix de Roche. Me Michal, procureur en la Cour, au lieu de demoiselle Catherine Genevay, & icelle de Martin Chaix, pour une piece de terre de ce fief d'Izere, sous la cense annuelle & perpétuelle, payable par ledit reconnoissant & les siens audit seigneur ou ès siens

à chaque jour de Saint Michel-Archange, d'un quartal, deux civiers & trois quarts d'autre civier froment, mesure de Montbonod, bon bled net & recevable. Confessant ledit reconnoissant, promettant, obligeant, hypothéquant, soumettant, renonçant comme est porté au proeme général des précédentes reconnoissances. Fait & stipulé à Montbonod, maison de moi, notaire, en présence de sieur Pierre Massot, notaire royal de Meylan, & honnête Jean Carron, maître maçon dudit lieu, témoins requis; signé ledit Me. Massot... ni reconnoissant qui proteste de se servir des arrêts & réglemens pour la réduction & rachapt desdites rentes, ni ledit Carron, pour ne sçavoir écrire de ce enquis & requis, & moi, notaire, ai protesté au contraire. P. Massot & moi, recevant; George Rey, commissaire (intimé audit Claude Couvat, par Poncet, huissier, le 5 février 1742).

Testament.

Au nom de Dieu, pardevant le conseiller du roi, notaire à Grenoble, soussigné, s'est personnellement établi sieur Claude Couvat, secrétaire-greffier des communautés de Saint-Muris & Meylan, résident à Charlet, hameau dudit Saint-Muris, lequel sein de ses sens, mémoire & entendement, a fait son testament nuncupatif, ainsi que ci-après, laissant le soin de ses obseques.

Legue à frere François Couvat, son fils,

actuellement religieux jésuite non profès, la somme de onze cents livres, pour lui tenir lieu de légitime sur les biens du testateur, qui l'institue en cela son héritier particulier, & dans le cas où il quitteroit la société des jésuites, & qu'il voudroit se faire prêtre séculier, le testateur veut que ses héritiers soient tenus de lui faire son patrimoine, au moyen de quoi il ne pourra pas exiger ladite somme de onze cents livres.

Legue à Louise Couvat..... Et en tous les autres biens du testateur, il institue pour ses héritiers universels, sieurs Claude & Antoine Couvat, ses deux fils, par lesquels il veut sa succession être recueillie & ses dettes & legs payés, pour être ladite succession partagée entr'eux, le plus également que faire se pourra, sans aucune formalité ni procédure de justice, à l'effet de quoi ledit Claude Couvat l'aîné, fera le partage des biens immeubles & meubles, & quand il aura fait le partage, ledit Antoine son frere aura droit de choisir la portion que bon lui semblera, & pour faciliter le partage... Tel est le testament nuncupatif dudit Couvat qu'il a lui-même prononcé, qui a été réigé par nous dit notaire, en présence des témoins ci-après nommés, voulant qu'il soit exécuté comme testament codicille, & par tous autres moyens par lesquels il peut mieux valloir de droit; lecture à lui faite du présent en entier; fait, lu & stipulé à Grenoble le deuxieme de novembre après-midi, mil sept cent

cinquante-neuf, en présence d... témoins requis, signés avec le testateur à la minute du présent, qui a été controllé & insinué à Grenoble le quatorze juillet mil sept cent soixante-un, reçu quatre-vingt livres par le sieur Gastinet. Extrait audit sieur François Couvat. S. Revol, notaire.

Requête à monsieur le vibaillif de Saint-Marcellin. Supplie humblement messire François Couvat du Terrail, licentié ès-droits.

A ce qu'il soit votre bon plaisir, monsieur, donner acte au suppliant de la présente & de la production des seize actes y énoncés ci-humblement joinds & de leur authenticité, ordonner que le tout sera communiqué à monsieur le procureur du roi, pour sur ses conclusions être ordonné en jugement que le tout annexé, sera & restera déposé rierre le greffe de votre siége pour y être délivré au besoin. Au surplus, qu'il sera délivré copie du tout au suppliant en un seul corps de suite & sans interruption avec votre jugement sur parchemin, dont les feuilles seront duement numérotées & paraphées, & sera justice. S. Roibel.

Soit montré au procureur du Roi à Saint-Marcellin, ce premier septembre 1785. Signé Regnaud Vallier.

Vu l'acte de baptême de noble Jayme Couvat du Terrail, du 16 avril mil cinq

cent soixante-deux ; la quittance donnée par noble Jean de Gumin à André Revolet, le six mai mil cinq cent soixante-huit ; l'extrait baptistaire d'André Couvat, fils de Jayme Couvat du Terrail, du premier mai mil cinq cent nonante-neuf ; l'acte de baptême de Guigne Couvat, fils d'André Couvat, du trente juin mil six cent trente ; l'acte de baptême d'Ennemond Couvat, fils de Guigne Couvat, du vingt-neuf février mil six cent soixante ; l'acte de baptême de Claude Couvat, fils d'Ennemond Couvat, du 21 juin 1695 ; l'acte de baptême de François Couvat, fils de Claude, du 9 avril 1735 ; l'extrait mortuaire de Jayme Couvat, du 10 novembre 1631 ; l'extrait mortuaire dudit André Couvat, du 8 juillet 1650 ; l'extrait mortuaire dudit Guigne Couvat, du deuxieme janvier 1664 ; l'acte mortuaire d'Ennemond Couvat, du 25 janvier 1726 ; l'acte mortuaire de Claude Couvat, du 23 février 1761, l'obligation passée par André Couvat au profit de Jayme Couvat, son pere, le 17 mai 1627 ; l'achat fait par André, fils de Jayme, le 4 juin 1627 ; le projet de reconnoissance signifié de la part du seigneur de Franquiere à Claude Couvat, le 5 février 1742 ; & finalement, le testament de Claude Couvat du 2 novembre 1759, la présente requête. N'empêchons qu'il soit donné acte au suppliant de la production des seize actes ci-dessus énoncés en la présente requête ; en conséquence il sera ordonné que le tout sera déposé au

greffe du siége pour y avoir recours le cas y échéant ; & au surplus, qu'il lui soit délivré expédition du tout suivant & conformément à sa réquisition. Délibéré à Saint-Marcellin, ce premier septembre 1785. Signé Mante.

Vu l'acte de baptême de noble Jayme Couvat du Terrail, du 16 avril 1562, expédié par Gros, prieur-curé de Saint-Paul d'Iseaux ; ledit acte duement par nous légalisé le 19 septembre 1782 ; la quittance donnée par noble Jean de Gumin à André Revolet, le 6 mai 1568, devant Mermel, notaire, levée par Guillambaud, aussi notaire, sur l'exhibition à lui faite de la minute originalle pour la Combe, dépositaire dès papiers notariaux dudit Mermel, ledit acte duement par nous légalisé le 20 août 1783 ; l'extrait baptistaire d'André Couvat, fils de Jayme Couvat du Terrail, du premier mai 1599. Collationné le 25 juillet 1782, par Roullet, curé ; ledit acte duement légalisé par le sieur vibaillif de Gresivaudan ; l'acte de baptême dudit Guigne Couvat, fils d'André Couvat, du 30 juin 1630. Collationné par Lambert, curé, de même légalisé par le sieur Sadin ; l'acte de baptême d'Ennemond Couvat, fils de Guigne Couvat, du 29 février 1660. Collationné & extrait par ledit Lambert, de même duement légalisé par ledit sieur Sadin ; l'acte de baptême de Claude Couvat, du 21 juin 1695. Signé Bertier, curé, & extrait & collationné par Filos, curé de Meylan,

ledit acte duement légalisé par ledit sieur Sadin; l'acte de baptême de François Couvat fils de Claude du 9 avril 1735, signé Didier, curé, extrait & collationné par ledit Filot, de même duement légalisé par ledit sieur Sadin; extrait mortuaire du 9 décembre 1631, de Jayme Couvat, signé par Roche, curé; extrait par Roulet, curé de Montbonod; extrait mortuaire du 8 juillet 1650 d'André Couvat, signé Escoffier, curé; extrait & & collationné par Lambert, curé de Bivier; l'acte mortuaire du 20 janvier 1664 de Guigne Couvat, signé Rebatet, curé; extrait & collationné par ledit Lambert, curé de Bivier; l'acte mortuaire d'Ennemond Couvat, du 25 janvier 1726; extrait & collationné par ledit Filos, curé de Meylan; l'acte mortuaire de Claude Couvat, du 23 février 1761, signé Robert, curé; extrait & collationné par ledit Roulet, curé de Montbonod; l'obligation passée par André Couvat, au profit de Jayme Couvat, son pere, devant Chaix, notaire, le 17 mai 1627; l'achat fait par André Couvat, fils de Jaime Couvat, le 14 juin 1627, devant Belluard, notaire; le projet de reconnoissance signifié à Claude Couvat, par Poncet, huissier, à la requête du seigneur de Franquieres, le 5 février 1742, & finallement le testament de Claude Couvat, devant Révol, notaire, du 2 novembre 1759. Vu aussi la présente requête, notre ordonnance de soit montré au procureur du roi au siége rendue sur ladite requête &

les concluſions dudit procureur du Roi. Nous avons donné acte au ſuppliant de la préſente & de la production des ſeize actes ci-joints & ci deſſus énoncés, ordonnons que le tout reſtera annexé & dépoſé tierre le greffe de notre ſiége, pour y avoir recours le cas y échéant; au ſurplus ordonnons que ſur la réquiſition du ſuppliant, le greffier ou le ſubſtitut du ſiége lui délivreront copie de tous leſdits actes en un ſeul corps de ſuite & ſans interruption & ſur du parchemin, de même que de notre préſent jugement; au ſurplus que les feuillets de ladite copie ſeront duement numérotés & paraphés. Fait en jugement à Saint-Marcellin, ce premier ſeptembre mil ſept cent quatre-vingt-cinq; ſigné Reynaud, Vallier, Vibailly. Collationné par nous, greffier ſouſſigné. Signé Drevon, reçu pour les 8 ſols pour livre de taxat du greffier douze livres, à Saint-Marcellin, le 2 décembre 1787. Signé Bonnefoy.

THIEULAINE. Daniel de *Thieulaine*, roi de l'Epinette à Lille en 1437, fut anobli par lettres du 23 janvier 1439, enregiſtrées à Lille.

Les armes ſont burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à la bande de gueules, chargée de trois aigles d'or, brochante ſur le tout.

THISQUEN. L'empereur Charles VI, en conſidération des longs & agréables ſervices de Jean Remacle de *Thiſquen*, chevalier, conſeiller & régent du conſeil ſu-

prême des Pays-Bas, lui accorda & à sa postérité le titre de vicomte, par lettres du 10 octobre 1719.

THOURETTE, seigneurie érigée en vicomté, pour Pierre *Pithou*, conseiller au parlement de Paris, par lettres de novembre 1652, registrées le 23 du même mois.

THOURI, seigneurie en Sologne, fut cédée à Claude de *Rohan*-Gié, pour ses conventions matrimoniales avec Claude de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, son premier mari, & elle la porta à son second Julien de *Clermont*, quatrieme fils de Bernardin, vicomte de Talart & d'Anne de Husson-Tonnerre. Il fut pere de Gabriel, gentilhomme de la chambre d'Henri III, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, qui de Françoise de *Noailles* eut Jacques de Clermont, en faveur duquel la seigneurie de Thouri fut érigée en comté, par lettres du 30 novembre 1629. Il avoit épousé en 1611 Gabrielle de Glisi, dame de Bertangles, mere de Charles, comte de Thouri, qui de Catherine de *Senicourt* a laissé Louis, comte de Thouri, marié en 1680 à M. Madeleine *le Boucher*, dont est né Louis-Joseph, comte de Thouri, lieutenant-colonel de cavalerie, marié le 7 février 1717 à Françoise-Charlotte de *Lanion*, mere de plusieurs enfans.

TILDONCQ, seigneurie en Brabant, fut érigée en comté par lettres du 10 septembre

1699, en faveur de Charles l'*Archier*, écuyer, seigneur de Tildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles Il étoit fils de Jean-Baptiste l'Archier, honoré du titre de chevalier par lettres du Roi Philippe IV du 16 décembre 1661, dont le bisayeul avoit été créé comte du sacré Palais-Latran, par diplôme du 6 janvier 1585.

Le comte de Tildoncq avoit épousé Marie-Françoise *d'Ennetieres*, dont il eut pour fille unique & héritiere universelle, Marie-Catherine de l'Archier, comtesse de Tildoncq. Elle épousa le 31 janvier 1703 Maximilien-Joseph de *Lalaing* vicomte d'Audenarde, &c., qui fut admis à l'Etat noble du duché de Brabant, en qualité de comte de Tildoncq, le 6 octobre 1707, & élu député ordinaire du corps de la noblesse, le 13 janvier 1711.

TILHAI, seigneurie érigée en marquisat par lettres de mars 1651, registrées au parlement & en la chambre des comptes, les 30 mars & 12 juillet de la même année, en faveur de Charles *Girard*, président en la chambre des comptes de Paris, dont la fille Louise-Charlotte épousa le 9 novembre 1670 Gui-Joseph de *Plas*, dit le comte Plas, d'une très-noble & ancienne maison du Limousin. Leur fils François-Joseph, comte de Plas, baron de Marsillac, hérita du marquisat de Tilhai, & épousa Marie-Judith *Poussard* du Vigean, mere de Gui-Joseph, comte de Plas, marquis de Tilhai, marié le 6 Février 1746 avec Marie-Fran-

çoiſe de *Cordebœuf* Beauverger de Montgon, morte le 5 décembre 1749, âgée de 25 ans. Elle laiſſa un garçon & une fille, nommée Madeleine-Louiſe-Françoiſe, née le 18 avril 1749.

TONNOIS; Charles de Tonnois, major au ſervice de S. M. impériale & royale, gentilhomme ordinaire de S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine & de Bar, obtint la permiſſion de porter le nom & les armes de la famille de Gougnier, par lettres du 16 mars 1757. Il avoit épouſé Antoinette-Françoiſe de *Gougnier*, fille unique & héritiere d'*Emmanuel* de Gougnier, ſeigneur du Fay & de Leſcaille, & de Marie-Charlotte Francaud, & eſt mort ſans laiſſer de poſtérité.

Les armes ſont : d'azur, à la croix ancrée d'argent.

THURY; Anne d'*Aumont*, dame de Thury, du chef de Françoiſe de *Ferrieres*, ſa mere, porta cette terre & les ſeigneuries de Meru & de Crevecœur à ſon mari Claude de *Montmorency*, ſeigneur de Foſſeux, petit-fils de Jean II, baron de Montmorency, grand chambellan de France. Son fils, Pierre de Montmorency, devint, par la mort du comte de Hornes, décapité en Eſpagne au mois d'octobre 1570, chef du nom & des armes de ſon illuſtre maiſon, de laquelle il y a eu quatre connétables, onze maréchaux, trois amiraux, deux grands maîtres, trois grands chambellans, un grand bouteil-

lier, deux grands Pannetiers & un grand-maître des eaux & forêts de France. Ce fut en sa faveur que la baronnie de Thury fut érigée en marquisat par lettres de septembre 1578. Il est le quatrieme ayeul d'Anne-Léon de Montmorency, premier baron chrétien, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, né en 1705, veuf le 13 août 1731 d'Anne-Marie-Barbe, fille unique d'Arnold de *Ville*, baron du Saint-Empire, dont est né le 11 août 1731 Anne-Léon de Montmorency, capitaine, lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Anjou.

TOURNY, terre en Normandie, fut érigée en marquisat par lettres de février 1686, registrées au parlement de Rouen, en faveur de Dominique de *Montfort*. Ce marquisat a été depuis acquis par Urbain *Aubert*, receveur général des finances à Caen, puis président de la chambre des comptes à Rouen, mort en septembre 1726, laissant de sa femme Marie-Anne *le Tellier*, morte le 20 avril 1735.

1. Urbain Aubert, marquis de Tourny, baron de Nuly, &c., maître des requêtes & intendant à Bordeaux, marié en 1731 à Jeanne-Claude *Chérouvrier*, sœur de madame *Mandat*, dont :

1. N... de Tourny, avocat général au grand conseil, mort en 1787.

2. Jean-Louis, né en août 1735.

II. N... de Tourny, veuve depuis 1710 d'Etienne *le Camus*, intendant à Pau.

III. Marie-Catherine, veuve du 20 août 1728 de Louis-François *Rouxel* de Medavi, comte de Grancey, qu'elle avoit épousé le 13 février 1720.

TOURVES. Jacques d'*Arcussia*, Napolitain, étoit en 1336, seigneur de Tourves, qui resta dans sa postérité jusqu'au seizieme siécle, qu'Anne d'Arcussia, fille d'Isnard, porta cette terre en dot à Gaspard de *Vintimille* de Marseille, seigneur d'Ollioules, mort en 1519, trisayeul de Marguerite de Vintimille, dame de Tourves, mariée à Jean-Baptiste de *Valbelle*, seigneur de Valbelle, baron de Saint-Simphorien, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquisat par lettres de juin 1678, registrées à Aix le 20 octobre suivant. De leur fils Joseph de Valbelle, marquis de Tourves, étoit né Côme-Maximilien de Valbelle, qui d'Anne-Marie de *Mandols* a eu pour fille unique, Marguerite-Delfine de Valbelle, marquise de Tourves, mariée en 1723 à André-Geoffroi de Valbelle, marquis de Rians, enseigne des gendarmes de la garde ordinaire du roi, mort à Meirargues le 16 février 1735, dont Joseph-Ignace-Cosme-Alphonse-Roch de Valbelle, seigneur de Meirargues, enseigne des gendarmes de la garde ordinaire du roi, & brigadier des armées, marié en 1752 à N... de *Chavigny*.

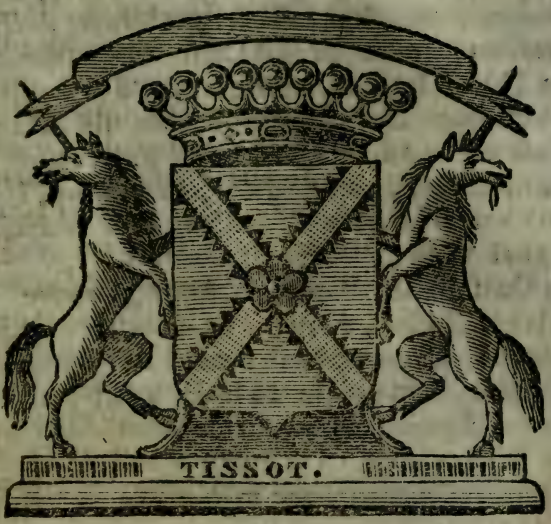

TISSOT, en Franche-Comté, avant l'an 1550. Il existoit déjà en Franche-Comté une famille noble sous le nom de *Tissot*, qui a produit plusieurs personnages, entr'autres Jean-Maurice Tissot, qui dès son bas âge s'attacha particulierement à l'étude des mathématiques; il étoit maître des comptes à Dôle, lors du siége de cette ville en 1636, & fut choisi par son souverain pour diriger les fortifications de la province; & après que la paix fut faite, le souverain le fit premier président de la chambre des comptes. Voyez l'histoire du siége de Dôle, par M. *Boivin*, imprimée à Dôle en 1637, page 165.

Noble Claude *Tiſſot* de Lons le Saulhier, écuyer, fit une ceſſion pardevant *Jolly*, juré au greffe de la Cour du parlement de Dôle, le 9 décembre 1614, à demoiſelle Philiberte *Desgland*, femme de Claude *Colombet*, comme chargé de procuration de demoiſelle Pernelle *Abry*, ſa femme. Il fit une vente à Pierre *Colombet*, le 2 décembre 1715.

Demoiſelle Pernelle Abry, veuve de Claude Tiſſot, écuyer, fit un acte de conſtitution de rente en faveur de honorable Etienne Monny, le 26 avril 1625; elle fit une obligation en faveur de Jean *François*, le 8 ſeptembre 1621; prit à bail de meſſire Jacques *Mercier*, une maiſon, le 25 octobre 1625.

Noble Humbert *Tiſſot* d'Orgelet, épouſa démoiſelle Françoiſe *Bouvot*, née paroiſſe Saint-Martin de Beſançon, le 19 janvier 1660, fille de noble Léonard Bouvot, docteur en droit, & de demoiſelle Claude-Antoinette *Buſon*. Elle fut mentionnée avec ſon mari dans le teſtament de la demoiſelle Buſon, ſa mere, du 13 octobre 1712. De ce mariage ſortit noble Pierre-François Tiſſot d'Orgelet, ſeigneur de la Barré & de Mérona, né en 1695, fut avocat en parlement, marié par contrat paſſé devant *Morand*, notaire à Mont-Benoît, le 3 juillet 1727 à demoiſelle Urſule Françoiſe *Boiſſard*, fille de Mathieu Boiſſard de Pont Arlier, lieutenant-général au bailliage de ladite ville,

& de dame Marie-Aimée de *Blonais* ; présens Jean-Antoine Boissard, lieutenant-général à Pontarlier ; François-Xavier Boissard, noble Guillaume Tissot, conseiller-assesseur au bailliage d'Orgelet, Jean-Baptiste Blondeau, procureur du roi au bailliage de Pontarlier, Jean-Baptiste *Punet*, directeur des postes. De ce mariage est issu :

Jean-François-Xavier Tissot de la Barre, écuyer, seigneur de Mérona, conseiller au grand conseil.

Les armes sont : d'azur, au sautoir engrelé d'argent, chargé d'une quinte-feuille de gueules en cœurs, supports, deux licornes.

V.

VAIRES ; les seigneuries de Vaires, Belesbat, Duison, Longueville, Courtemanche, furent unies & érigées en châtellenie, par lettres de décembre 1481, registrées le 3 avril suivant, en faveur d'Olivier *le Dain*, baron de Saint-Pierre, favori du roi Louis XI, & qui fut pendu sous le regne suivant en 1484.

Cette Châtellenie passa ensuite à Denis de *Hacqueville*, pere de Nicolas, dont la fille Philippe fut héritiere de Vaires, qu'elle porta le 20 juin 1519 à Jacques *Huault*, seigneur de Bussi, pere de Jean, président au grand conseil, auquel les ligueurs brû-

lerent le château de Vaires, & dont le petit-fils Pierre Huault, dit le marquis de Vaires, fut en 1652, lieutenant-général des armées du roi, & mourut le 14 février 1662, pere de Renée, qui devint héritiere de Vaires. Elle épousa le 23 décembre 1670, Louis du *Tronchai* seigneur de Martigné, fils de François, grand audiencier de France. Ce fut en sa faveur que la châtellenie de Vaires fut érigée en marquisat par lettres d'août 1684, regîstrées le 29 août 1689.

VAL, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en comté par lettres du mois de septembre 1690, enregîstrées au parlement de Grenoble le 28 mars 1692, en faveur de Pierre-Félix de la Croix.

VALBONNOIS, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en marquisat par lettres de juillet 1694, regîstrées au parlement de Grenoble le 7 août suivant, en faveur de Pierre *Moret* de Bourchenu.

Cette terre ayant passé à François-Joseph de *Bailly*, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné, fut de nouveau érigée en marquisat en sa faveur, par lettres de mai 1746, regîstrées au parlement de Grenoble, le 23 juin suivant.

Il épousa en 1718 Françoise de *Pourroy* de Lauberiviere, fille de Claude-Joseph, président en la chambre des comptes, dont 1°. Jean-Pierre Bailly, conseiller au parlement de Grenoble. 2°. Flodoard-Eléonor,

chevalier de Malte, gouverneur de la ville de Romans, capitaine de cavalerie.

3°. Marie-Sébastien, conseiller au parlement de Grenoble.

4°. Marc-Joseph, ecclésiastique.

5°. N..., mariée à Claude-François de *Gratet*, comte de Bouchage.

6°. N..., épouse de Jean-Baptiste *Rigaud* de Laigue; 7°., 8°. autres, deux filles.

VALERNE, seigneurie en Provence, fut érigée en vicomté l'an 1350 par la reine Jeanne premiere, en faveur de Guillaume Roger, comte de Beaufort, frere du pape Clément VI. Cette vicomté passa depuis avec le marquisat de Canillac, dans la maison de *Montboissier*, où elle est demeurée jusqu'en 1657, qu'elle fut vendue à Aimé l'*Enfant*, dont le fils Honoré, vicomte de Valerne, épousa en novembre 1692 Julie-Antoinette *Colbert*, fille de Michel, intendant d'Alençon. Honoré avoit une sœur mariée à Esprit *Bernardi*, dont le fils Jean-Etienne s'est allié à N... de *Castellane* Malastre.

VALLAVOIRE. La seigneurie de Vaux, *alias* Voix, qui est aujourd'hui le marquisat de Vallavoire, dans le diocese de Sisteron, étoit possédée en 1270 par Guillaume de *Villemurs*, quatrieme ayeul de Jean, dont la fille Marguerite de Villemurs, dame de Vaux, épousa en 1476 Antoine, seigneur de *Vallavoire*, d'une race noble & ancienne. Leur fils Elzéar, mort en 1519, fut pere

d'Antoine, & ayeul de Palamede, dont naquit Pierre de Vallavoire, maréchal de camp en 1618, qui de Gabrielle de *Forbin* de Solliers, eut François-Auguſte de Vallavoire, en faveur duquel la ſeigneurie de Vaux, unie avec celles de Montagut & d'Ibinquer, fut érigée en marquiſat ſous la dénomination de Vallavoire, par lettres de novembre 1652, regiſtrées à Aix. Il fut depuis lieutenant-général des armées du roi & gouverneur de Valence en Lombardie. Il mourut ſans poſtérité, & eut pour héritier ſon frere Palamede, comte de Montlaur, qui de Gabrielle *Boſquet*, eut Auguſte, marquis de Vallavoire, comte de Montlaur, marié le 20 août 1699 à Marguerite de *Forbin* de Janſſon. Il eſt décédé en 1704 pere de Joſeph, marquis de Vallavoire, né le 10 ſeptembre 1703.

VANDENESSE. Cette baronnie, en Nivernois, unie aux ſeigneuries de Givri, Norri, Poligni & Autri, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de décembre 1663, regiſtrées au parlement le 17 mai 1664, & en la chambre des comptes, le 17 juin 1665, en faveur de Louis *du Bois*, marquis de Givri.

VANTOUX, terre & ſeigneurie dans le le bailliage de Dijon, fut érigée en baronnie par lettres de Mars 1622, enregiſtrées le 15 janvier 1656, en faveur de Jean de *Berbiſey*, préſident au parlement de Dijon. Elle eſt actuellement poſſédée par M. de Berbiſey,

Berbisey, premier président honoraire du même parlement.

VARODS ; Africain de Varods, baron de Mervaux, seigneur de Vagencourt, obtint le titre de comte de Varods, pour lui & ses successeurs, & faute de succession en ligne directe, pour son frere Philippe-François de Varods, baron de Magny, & sa postérité, par lettres du roi Charles II, du 25 octobre 1692. Le comte de Varods, qui mourut le 16 décembre 1724, âgé d'environ cent & six ans, avoit été page de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie. Il se trouva au siége de Rocroy en 1643, étant capitaine de cavalerie ; il a été gouverneur de Venlo & du fort Saint-Michel, au pays de Gueldres en 1692, puis de Charleroi, ensuite sergent, général de bataille des armées d'Espagne aux Pays-Bas, & il mourut étant commandant de Louvain.

VARENGUEBEC, ancienne baronnie en Normandie, à laquelle étoit attachée la dignité de connétable héréditaire de Normandie, passa de la maison du Hommet dans celle de *Mortemer*, par l'alliance de Guillaume de Mortemer avec la fille de Jourdain du Hommet, seigneur de Varenguebec & de la Luthumiere. Leur fille Jeanne Mortemer porta ces terres vers l'an 1250 à son mari Guillaume *Crespin*, maréchal de France, dont la petite-fille de Jeanne Crespin les fit entrer vers l'an 1334 dans la maison de *Melun*, par son mariage avec

Jean II, comte de Tancarville. Marguerite de *Melun*, leur petite-fille & héritiere, porta Varenguebec dans la maiſon d'Harcourt, d'où elle a paſſé dans celle d'Orléans-Longueville. Léonor duc de *Longueville*, donna par acte du 30 décembre 1563 Varenguebec & Neaufle à ſon frere naturel François d'Orléans, bâtard de Rothelin, avec réſerve du titre de connétable de Normandie, & à charge de reverſion, dont le duc Henri II de Longueville ſe déſiſta par acte du 8 juillet 1663. Le 5 Février 1732, le duc de Sully ſe rendit adjudicataire de la baronnie de Varenguebec, qu'il vendit le 14 mars ſuivant, au comte de Coigny, depuis maréchal de France.

VARENNE, ſeigneurie entrée vers l'an 1300 dans la maiſon de *Nagu*, par l'alliance de Jeanne d'*Egletine*, fille d'Hugonin, chevalier, ſeigneur de Varenne, avec Jean de Nagu, chevalier, ſeigneur de Magni, huitieme ayeul de François de Nagu, baron de Marcé, en faveur duquel Varenne fut érigé en marquiſat par lettres de décembre 1618, regiſtrées au parlement de Dijon. Ce ſeigneur qui fut maréchal de camp, chevalier des ordres du roi le 14 mai 1633, mourut en 1637, laiſſant d'Eléonore du *Blé* d'*Uxelles*, Roger de Nagu, marquis de Varenne, lieutenant-général des armées du roi, pere par Henriette d'*Hoſtun* de la Baume, d'Alexandre-Joſeph, ſénéchal de Lyon, lieutenant-général des armées du roi.

Sa femme Gabrielle *du Lieu*, dame de la Rigaudiere, l'a fait pere de Joseph de Nagu, marquis de Varenne, mort le 27 octobre 1730, laissant de sa femme Marie Anne de *Montholon*, dame de Laplisse, Charles de Nagu, marquis de Varenne, lieutenant dans le régiment du roi infanterie en 1750.

VAUDREUIL, ancienne baronnie du Languedoc, fut portée en mariage l'an 1189, par Anne *Adhémar* à Bernard *Rigaud*, seigneur de plusieurs autres terres, issu d'une maison connue en Languedoc de temps immémorial. Bernard eut pour fils Pierre Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui fut pere de Pierre II, lequel prit dans son testament de 1260, la qualité de chevalier. Son fils Germain Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, fut pere d'Arnaud, lequel eut de sa deuxieme femme Jeanne de *Lanta*, Elzias & Jean, qui ont fait deux branches.

L'aîné épousa Marguerite de *Bellafar*, & fut pere de Philippe, allié à Jeanne *du Palais*. Leur fils Vital, baron de Vaudreuil, eut de sa premiere femme Rose de *Rochefort*, Jean, baron de Vaudreuil & d'Auriac, chevalier de l'ordre & gentilhomme de la maison du roi, qui testa l'an 1563. Il avoit épousé Marguerite d'*Antin*, dont il n'eut qu'une fille, & un fils mort sans postérité de sa femme Marguerite de *Narbonne-Pomagne*.

La baronnie de Vaudreuil passa par substitution l'an 1580, à Jean Rigaud, troisieme

du nom, fils d'Arnaud III & de Françoise de la *Marche* & petit-fils d'Arnaud II qui avoit épousé Jeanne de *Comminges*, & qui avoit pour pere Jean Rigaud, deuxieme du nom, lequel testa en 1465, & pour ayeul Jean Rigaud, deuxieme fils d'Arnaud, baron de Vaudreuil, & de Jeanne de Lanta.

Jean III épousa Louise de *Verneuil*, qui étoit veuve vers l'an 1595, & mere de Charles, marié avec Jeanne de *Rabastens*. De cette alliance naquit Jean-Louis, baron de Vaudreuil & d'Auriac, pere par Marie de *Châteauverdun*, de Philippe Rigaud, dit le marquis de Vaudreuil, gouverneur & lieutenant-général dans la nouvelle France, qui avoit été allié à Elisabeth de *Joibert* de Marsan, dont

I. Louis-Philippe, dit le comte de Vaudreuil, chef-d'escadre, allié à Catherine-Elisabeth de *Letre*. Leurs enfans sont :

1. Louis-Philippe, marquis de Vaudreuil, né le 28 octobre 1724.

2. Louis Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, officier de Marine, né le 17 octobre 1728.

3. Louise-Elisabeth, née le 30 novembre 1725, femme de Gui *le Gentil*, officier dans le régiment des Gardes Françoises.

II. Jean Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, Grand-Croix de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, major des Gardes Françoises, & lieutenant-général des armée du roi,

III. Joseph-Hiacinthe, dit le marquis de Vaudreuil, commandant à Saint Domingue, qui épousa le 12 juin 1732 Marie Claire-Françoise *Guiot* de la Miraude, de laquelle il a 1°. Joseph-Hiacinthe-François de Paule, né le 2 mars 1740. 2°. Marie-Josephine, née le 3 juin 1743; 3°. Marie-Josephe; 4°. Louise-Elisabeth Rigaud.

VAYRES, baronnie en Guyenne, qui fut acquise par Ogier de *Gourgues*, trésorier de France & général des Finances à Bordeaux, conseiller d'état, mort en 1594; il avoit épousé Tinette d'*Aspremont*, dont naquit Marc-Antoine de Gourgues, baron de Vayres, président à Mortier, puis premier président du parlement de Bordeaux, allié à Marie *Seguier*, sœur du chancelier de France. Elle fut mere de Jean de Gourgues, président à Mortier au même parlement, baron de Vayres, de Rabayne & de Saint-Julien, en faveur duquel la baronnie de Vayres fut érigée en marquisat, pour être mouvant du royaume de Navarre, par lettres de juin 1659, registrées à la chancellerie à Paris, le 24 mars 1660, au parlement de Bordeaux, le 9 décembre 1665, publiées à Pau le 3 février 1673; ces lettres portant établissement de quatre foires par an, & d'un marché par semaine dans le bourg de Vayres; Jean de Gourgues épousa Marie *Larcher*, & en eut entre autres enfans Jacques-Armand de Gourgues, marquis de Vayres, intendant de Limoges, puis de Caen en 1686; il épousa

Marie-Elisabeth *le Clerc* de Cotier, dame d'Aulnai. De ce mariage naquit Jean-François de Gourgues, marquis d'Aulnai, maître des requêtes en 1696; & marié la même année à Gabrielle-Elisabeth de *Barillon* de Morangis, morte le 15 avril 1700, & mere de Marie-Louise-Gabrielle de Gourgues, mariée le 20 octobre 1717 à Louis de *Saint-Simon*, marquis de Sandricourt, lieutenant-général des armées du roi, décédé le 21 août 1751.

M. de Gourgues épousa en deuxiemes noces le 26 avril 1709, Catherine-Françoise *le Marchand*, de Bardouville, restée veuve le 24 juillet 1734, dont

1. Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgues, marquis d'Aulnai & de Vayres, maître des requêtes, mort le 21 juillet 1743, ayant épousé Louise-Claire de Lamoignon, dont 1°. Armand-Guillaume-François qui suit; 2°. Françoise-Claire de Gourgues, née le 6 mars 1738.

Armand-Guillaume-François de Gourgues, chevalier, marquis de Vayres & d'Aulnai, comte de Bouret, baron de Robern, président à mortier au parlement de Paris, marié en secondes noces en 1774, à Agnès-Catherine *Pinon*, née le 19 avril 1752, fille d'Anne-Louis Pinon, vicomte de Quincy, & d'Agnès-Catherine le Boulanger, dont postérité.

II. Alexis-François-Joseph de Gourgues,

conseiller au parlement, marié le 9 janvier 1747 à Marie-Angélique *Pinon*, née 26 mars 1728, morte sans postérité en 1786, fille de Nicolas Pinon, chevalier, seigneur de Poligny, mousquetaire de la garde du roi, & de Marie-Marguerite *Guilloys*.

III. Elisabeth de Gourgues, mariée à Jean-André de *Pomereu*, conseiller au parlement.

IV. Catherine-Marthe de Gourgues, mariée à Jacques-Louis-Noel de *Tissart* de Rouvre.

VELER. Laurent *de Veler*, natif de Montmédy, fut anobli par lettres de l'archiduc Philippe, d'octobre 1499, enregistrées à Lille.

VELTHYM. Jean-Van-*Velthym*, serviteur-domestique de l'empereur, fut anobli par ce prince, par diplôme donné à Ausbourg le 31 octobre 1530.

VERMOLLEN. Philippe-Emmanuel-Joseph Vermollen, seigneur de Tecwinckel, fut annobli par lettres du 31 décembre 1749.

Les armes sont : écartelé, au 1, & 4 d'azur, à trois fers de molins, d'argent en sautoir, alesés, parés, anchés & ouverts en losange ; au 2 & 3 d'or, à une meule de moulin d'azur.

VERNOU de Bonneuil, famille noble de Poitou, dont les armes sont de gueules au croissant d'argent.

Louis de *Vernou*, premier du nom, chevalier, seigneur de Bonneuil, de la Riviere & d'autres terres, partagea noblement avec son frere en 1570. Il eut de Jeanne l'*Evêque*, fille de François, seigneur de Marconnay, chevalier de l'ordre du roi.

Louis de Vernou, deuxieme du nom, chevalier, seigneur de Bonneuil & de la Riviere d'Artenay, &c., qui épousa en 16c6 Louise de *Marans*, fille de Pierre, seigneur des Ormes-Saint Martin, chevalier de l'ordre du roi, & de Renée *Thibaut*, dame de Melzéard, & en eut 1°. Louis III qui suit; 2°. François, seigneur de Bonneuil, enseigne du régiment de la marine, marié à Marie *Chabot*, fille de Léonor, baron de Jarnac & de Marie de *Rochechouart*, & pere de deux fils, dont un ecclésiastique, & l'autre paroît n'avoir point pris d'alliance; & 3°. Charlotte, mariée 1°. à François *Fumé*, seigneur de Roches-Saint-Quentin; 2°. à Louis, marquis de *Crussol*, frere de François, duc d'Uzès, premier pair de France.

Louis de Vernou, troisieme du nom, chevalier, seigneur de la Riviere d'Artenay, partagea avec ses freres & sœurs en 1637, & laissa de Jeanne de *Nossay*, fille de René, chevalier, seigneur de la Forge, &c., & de Jeanne-Marie-Hélie de *Laroche-Ainard*; 1°. Henri qui suit, & plusieurs filles dont l'aînée Charlotte, fille d'honneur de la reine mere du roi Louis XIV, fut mariée 1°. en

l'église de Vaugirard à Paris en 1661, à Jean-Louis *d'Arpajon*, marquis de Severac, fils de Louis, duc d'Arpajon, pair de France; 2°. en 1671 à François de *Gelas*, marquis de Leberon & d'Ambres, vicomte de Lautrec, lieutenant-général en Guyenne.

Henri de Vernou, seigneur de la Riviere & de Melzéard, appelé comte de Melzéard, fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1659, & en reçut le collier l'année suivante des mains de M. le duc de *la Tremoille*; il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. *Barentin*, intendant en Poitou, du 13 août 1667; il mourut en 1677, laissant de Marie-Anne *Rolland*, fille d'Antoine, seigneur de Bufane. 1°. Jean-Baptiste-Gaston de Vernou, chevalier, seigneur de Melzéard & de Marconnay, qui d'Elisabeth de *Sainte-Maure*, fille d'Alexis, comte de Jonsac, n'eut qu'une fille unique nommée Jeanne-Baptiste-Elisabeth Charlotte de Vernou, dame de Melzéard de Marconnay, &c. qu'elle porta en dot en 1708 à André-Joseph *d'Aubusson*, seigneur de Castel Nouvel, appelé marquis d'Aubusson; 2. Louis-Charles qui suit; & 3. Marie-Françoise, qui ne fut point mariée.

Louis-Charles de Vernou, chevalier, seigneur de Bonneuil, fut donataire de sa sœur par acte du 27 novembre 1703, des droits à elle appartenants dans la succession de leur pere, épousa par contrat du 10 décembre suivant, Marie-Suzanne *Beraudin*, fille de

Gabriel, seigneur de Boncès, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de *Richebourg*, intendant en Poitou, du 29 mars 1715, & mourut au mois de juillet 1723, pere d'un fils & de deux filles mariées, l'une à M. *Sonnet* d'Auzon, chevalier, seigneur de Montournois; & l'autre à François-Joseph de *Livenne*, chevalier, seigneur de Ballan, le fils fut,

Louis-Charles-Gabriel-Christophe de Vernou, chevalier, seigneur de Bonneuil & de Chancelès, qui naquit en 1704, fut maintenu dans sa noblesse avec son pere en 1715, puis mis sous la tutelle de sa mere, le 19 août 1723, émancipé le 3 juillet 1724, épousa par contrat du 12 juin 1731, Marie-Bénédicte *Thomas* de Chaumont, fille de Louis-Thomas de Chaumont, directeur des affaires du roi, partagea le 6 juin 1733, avec ses sœurs les successions de leurs pere & mere, reçut le 6 août 1745, un hommage de la prieure de Puyberland, & mourut au mois de mai 1761, laissant 4 fils, sçavoir :

1°. Louis-Charles-Auguste-Victoire de Vernou, chevalier, seigneur de Chancelée, dit le marquis de Bonneuil, colonel d'infanterie & chevalier de Saint-Louis, fut nommé le 17 novembre 1761, tuteur & curateur de ses freres, fit hommage au roi de la terre de Bonneuil, le 24 janvier 1764, en reçut un de la prieure de Puyberland, le 3 septembre 1770, & passa avec ses freres, le 19 mars 1773, un accord relativement à la

ſucceſſion de leur pere, dans laquelle il eſt domicilié à la Guadeloupe. Il épouſa par contrat paſſé devant Laideguive, notaire à Paris, le 12 juin 1765, demoiſelle Marie-Magdeleine *Nadau* Dutreil, fille de meſſire Charles-François-Emmanuel Nadau, écuyer, ſeigneur Dutreil, ancien gouverneur de l'isle de la Guadeloupe; & de Madeleine *le Blond*, dont Philippe-Claude-Louis-Charles de Vernou, chevalier, dit le marquis de Bonneuil, né à la Guadeloupe le 24 mars 1769, officier au régiment Royal Auvergne infanterie.

2°. Marie-César-Antoine de Vernou, baron de Bonneuil, chevalier de Saint-Louis, capitaine au corps des Carabiniers de Monſieur en 1773, a quitté le ſervice, eſt penſionné du roi.

3°. Charles-Gaſton, lieutenant au régiment du Roi-Dragons en 1773.

VICHERY, Judes *Vichery*, ancien mayeur de Lens en Artois, fut annobli par lettres de juin 1474, enregiſtrées à Lille.

VIELLA, baronnie, que Catherine de *Faleiche*, apporta en mariage le 16 décembre 1598 à Jacques de *Béarn*, ſeigneur de Savignac, baron de Doumy, fils d'Antoine de Béarn, baron de Doumy. Cette dame fut mere d'Antoine de Béarn, baron de Viella & de Doumy, allié le 24 février 1625 à Marie de *Laure*, dont naquit Catherine de Béarn, qui porta la baronnie de Viella à

ſon mari Jacob de *Labai*, fils de Jean de Labai, baron de Doumy, par l'acquiſition qu'il en avoit faite d'Antoine de Béarn; laquelle terre de Doumy fut depuis vendue vers l'an 1680, à Dominique d'*Eſclaux*-Meſplez, évêque de Leſcar. Celle de Viella fut érigée en comté en faveur de Louis de Labai, par lettres de mars 1725. Il avoit épouſé N... de *Hyton*, dont il a eu Jacob, dit le marquis de Viella, marié en 1744 à N... de *Noé*, dont trois garçons & deux filles.

VIENNE-LE-CHATEAU, baronnie que Catherine de *Rougé* du Pleſſis-Belliere, veuve de François de *Blanchefort*, marquis de Créqui, maréchal de France, eut permiſſion d'établir un gruyer & autres officiers des eaux & forêts, par lettres du 18 décembre 1702, regiſtrées le 15 janvier 1703.

Cette terre a paſſé de la maréchale de Créqui à ſon neveu le marquis du Pleſſis-Belliere, dont la princeſſe d'Elbeuf ſa ſœur a hérité.

VIGNOLLES. Les terres & ſeigneuries de Cornonterrail, Sainton & Antonnegre, en Languedoc, furent unies & érigées en marquiſat ſous la dénomination de Vignolles, en faveur de Gaſpard des *Vignolles*, conſeiller du roi en ſes conſeils, préſident au parlement de Toulouſe, fils de Jacques des Vignolles, préſident au même parlement, par lettres-patentes du mois d'août 1654,

lesquelles portent aussi érection de sa terre de Saint-Fonnet en vicomté.

VILLACERF, seigneurie en Champagne, dans l'élection de Troyes, fut portée en dot par Marie Fouret à Edouard *Colbert*, seigneur de Saint-Pouange, secrétaire du roi pere de Jean-Baptiste, intendant en Lorraine, qui avoit épousé Claude *le Tellier*, sœur du chancelier de France, & mere d'Edouard Colbert, premier maître d'hôtel de la reine Marie-Thérese d'*Autriche*, & surintendant des bâtimens, en faveur duquel la seigneurie de Villacerf fut érigée en marquisat par lettres de 1670. Il mourut le 18 octobre 1699, & avoit épousé Génevieve, fille de Michel *Larcher*, président en la chambre des comptes, dont il eut Pierre Gilbert Colbert, marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de la reine, mort en mars 1733, ne laissant de Marie-Magdeleine de *Senneterre*, que des filles.

1. Marguerite Colbert, mariée le 17 décembre 1714 à François Emmanuel, marquis de *Cruffol*.

2. Marie-Génevieve, qui épousa le 14 mai 1716 Gilles-Henri-Amable de *Veny*, d'Arbouse, comte de Villemont.

3. Gabrielle-Claude, mariée en mai 1728 à Philibert *Grollier*, chevalier, marquis de Treffort.

Le marquisat de Villacerf a été acquis par Emmanuel-François-Joseph, dit le comte de *Baviere*, grand d'Espagne de la premiere

claſſe, lieutenant-général des armées du roi, tué à la bataille de Laufeld en 1747 ; il étoit fils naturel de Maximilien-Marie-Emmanuel, électeur de Baviere, & d'Agnès-Françoiſe *Louchier* de la ville de Tournai, veuve de Ferdinand, comte d'Arco & du Saint-Empire. Le comte de Baviere avoit épouſé ſa niece la comteſſe de *Hoehenfel*, fille naturelle de l'empereur Charles VII, & d'une demoiſelle de qualité; il ne lui reſte de ce mariage qu'une fille.

VILLAINES, ſeigneurie au Maine, fut érigée en marquiſat par lettres-patentes de 1587, en faveur de Brandelis de *Champagne*, ſeigneur de la Suze, conſeiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, chevalier de ſes ordres du 2 de janvier 1599, nommé maréchal de France par brevet de 1619. Il épouſa Anne de *Feſchal*, dame de Tucé, qui fut mere d'Hubert de Champagne, marquis de Villaine, pere par ſa deuxieme femme Catherine *Fouquet* de la Varenne, de René-Brandelis de Champagne, marquis de Villaine & de la Varenne, mort le 5 avril 1723. Il avoit épouſé Louiſe de Clermont-Gallerande, mere de Louis-Hubert, dit le comte de Champagne, veuf de N... de *Lopriac* de Donges, de laquelle il a une fille unique.

VILLECOMTE, ſeigneurie au bailliage de Dijon, fut érigée en marquiſat par lettres d'Avril 1717, regiſtrées en la chambre des

comptes de Dijon, le 23 juin suivant, en faveur de N... de *Follin*, second président en la chambre des comptes de Dôle.

Cette terre est actuellement possédée par M. *Danthès*, qui l'a acquise par décret.

VILLEMONT, les terres & seigneuries de Villemont, de Jayet, de Poizat, de Saint-Geneſt & de la Fond, furent unies & érigées en marquisat sous la dénomination de Villemont, par lettres de mai 1720, regiſtrées au parlement de Paris le 14 juillet 1722, en faveur de Gilles-Henri-Amable de *Veini*-d'Arbouse, mestre-de-camp de cavalerie, tant en considération de ses services, que de ceux de ses ancêtres, son bisayeul ayant été capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & lieutenant-général des armées du roi.

Il est né le premier septembre 1692, & marié le 12 mai 1716 avec Marie-Françoise *Colbert*, fille de Pierre-Gilles Colbert, marquis de Payens, dont Pierre-Gilbert-Philippe de Veini-d'Arbouze de Villemont, né le 20 mai 1718.

VILLERS-SUR-ORTIS, seigneurie érigée en comté par lettres de janvier 1679, regiſtrées au parlement le 6 septembre 1684, & à la chambre des comptes, le 29 décembre 1688.

VILLERS-FARLAI, seigneurie au comté de Bourgogne, fut érigée en baronnie par lettres de juin 1746, regiſtrées à Besançon & à Dôle, en faveur de Charles-Gabriel de *Glannes* & de ses descendans, avec pou-

voir d'ajouter au nom Glannes la particule de, que la princeſſe Marguerite avoit accordé à Hugues Glannes, ſon huitieme ayeul.

VILLETANEUSE, ſeigneurie érigée en comté par lettres du mois d'octobre 1657, en faveur de Jean-Baptiſte *Girard*, qui fut cornette des chevaux-légers de la reine en 1659; il étoit fils de Louis Girard, ſeigneur de Villetaneuſe, procureur-général en la chambre des comptes de Paris, & frere puîné de Charles Girard, créé marquis du Tillay, & petit-fils de Henri Girard, ſeigneur du Tillay, procureur-général en la chambre des comptes depuis 1619 juſqu'en 1625, qu'il fut reçu maître des requêtes & fait enſuite intendant des armées navales. Jean-Baptiſte Girard, qui avoit pour mere Marie *Royer*, étant mort ſans enfans, eut pour héritiere ſa ſœur Marie-Magdelaine Girard, morte le 20 avril 1674, mariée en avril 1662 avec Louis-François de *Brancas*, duc de Villars, biſayeul de Louis de Brancas, duc de Lauraguais, dont

Marie-Magdeleine de Brancas, comteſſe de Villetaneuſe, mariée le 26 octobre 1694 avec Gabriel-Henri, marquis de *Beauvau*, dont elle fut la ſeconde femme.

VILLIERS-SUR-MARNE, ſeigneurie érigée en comté par lettres de mai 1693, en faveur de Charles *Courtin*, lieutenant de la compagnie des chevaux légers de la reine, maréchal de camp, gouverneur de Graveline, deuxieme fils de René Courtin, ſeigneur de Villiers, maître des requêtes, ambaſſadeur

de France à Veniſe en 1619, & de Françoiſe *Bitaud.*

VILLIERS-SAINT-GEORGE, ſeigneurie érigée en marquiſat par lettres de décembre 1673, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes, les 11 février & 10 avril 1677, en faveur de N... *Hotman.*

VISLOCQ, ſeigneurie en Artois, fut érigée en vicomté par lettres du roi d'Eſpagne du 13 juin 1659, regiſtrées à Lille, en faveur d'Ignace *le Clercque*, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, meſtre de camp d'infanterie.

VISMES, ancienne baronnie relevant du comté de Ponthieu, fut portée ſur la fin du quatorzieme ſiécle par Jeanne de Cayeu dans la maiſon de *Monchy*, par ſon alliance avec Jean, deuxieme du nom, ſeigneur de Monchy. Elle fut compriſe dans le partage de leur deuxieme fils Edmond de Monchy, allié avec Jeanne, dame de *Montcavrel.* Leur quatrieme fils Edmond de Monchy eut dans ſon partage cette baronnie, qui eſt demeurée juſqu'à préſent dans ſa poſtérité.

VITEAUX, baronnie en Bourgogne, qu'Anne d'*Alegre* eut du chef de ſa mere Charlotte de *Châlon*, & qu'elle porta en mariage avec la ſeigneurie de Preci à ſon premier mari Antoine *du Prat*, ſeigneur de Nantouillet, prévôt de Paris, fils d'Antoine du Prat, chancelier de France, cardinal & légat à latere. Anne d'Alegre fut mere d'Antoine IV du Prat, prévôt de Paris, marié à Anne de *Barbançon*-Cani,

mere de Michel-Antoine, qui, de Marie *Seguier* eut Louis-Antoine, marquis de Nantouillet, dont le fils François du Prat fut substitué aux nom & armes de Barbançon Cani, par Louis de Barbançon, frere de sa bisayeule. François épousa Anne-Marie *Colbert* du Terron, dont naquit François du Prat, dit le comte de Barbançon, mort le 15 décembre 1749. Il avoit épousé Claire-Charlotte-Séraphine *du Tillet* de Saint-Matthieu, dont :

1. Louis-Antoine du Prat, marquis de Barbançon, né le 3 août 1716, maréchal de camp du premier janvier 1748, veuf du 15 juin 1750, d'Antoinette-Éléonore de Faye de la Tour-Maubourg, morte en couches d'un fils.

2. François-Antoine du Prat, chevalier de Malte, & trois filles, dont une est religieuse aux Chazes en Auvergne.

VITREY; les seigneuries de Chauvirei, Ouge, la Quarte, furent incorporées & érigées en baronnie sous le nom de Vitrey, par lettres de février 1740, registrées à Besançon & à Dôle, en faveur de François-Salomon de Bernard de Montessus.

VITRI-COUBERT, terre érigée en baronnie par lettres de janvier 1594, registrées le 22 avril suivant, en faveur de Louis de l'*Hôpital*, auquel le roi permit, par lettres de même date, de mettre une fleur-de-lys dans ses armes.

VIVEN, terre à laquelle furent unies celles d'Argelos & d'Auriac, érigées en baronnie sous le nom de Viven, par lettres

de 1606, enregistrées au parlement de Pau le 4 juillet 1651 en faveur de Jean d'Arros.

VREMPDE, seigneurie en Brabant, fut apportée en mariage par Gertrude de *Gruythere*, avec celles d'Olmen, Schardau, Eeckhove, à Maximilien Vander-*Gracht*, écoutette de Malines, grand bailli du pays Waes, pere de Jean-Frédéric-Vander-Gracht, grand bailli du pays de Waes, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en baronnie par lettres du 23 août 1660.

VOOCHT, Jacques de *Voocht*, pannetier & porte étendart de Charles le Hardy, duc de Bourgogne, fut armé chevalier par l'archiduc Maximilien, près la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, avec Antoine de *la Vichte*, maréchal de Flandres. Jean-Van *Nieuwenhove*, bourguemaître de la commune de la ville de Bruges; Jean *Dadezelle*, seigneur dudit lieu; George *Ghistelin*, seigneur de Boeske & de Vastines, Antoine d'*Auchy*; Louis de *Baenst*, & Corneilles de *Boneau*, en récompense des actions éclatantes de valeur qu'ils avoient faites à cette glorieuse journée. A cette journée fut tué messire Jean *de Waroquier*, chevalier, troisieme du nom, seigneur de la Mothe en Artois, dont la postérité subsiste en 1790 en la personne de très-haut & très-puissant seigneur, messire Louis-Charles, comte *de Waroquier*, chevalier, sieur de Méricourt de la Mothe de Combles, né à Saint-Afrique en Rouergue, le 20 juin 1757; lequel a été admis dans la compagnie des chevaux-légers de la garde ordi-

naire du roi, d'après ses preuves de noblesse, du 30 août 1771, sous-lieutenant du troisieme régiment d'état-major, le 16 mai 1782; sous-lieutenant des grenadiers royaux de la Picardie, le 20 août suivant; a renoncé au testament de son pere, par acte passé devant *Choron*, qui en a la minute, notaire à Paris, le 9 janvier 1789; nommé aide-major de la premiere division aux Gardes-Nationales parisiennes, par brevet. Signé *Bailly* & la *Fayette*, du premier septembre 1789.

VUCHTS; Louis, seigneur de Hove ou de Géerstrode, à Lans, fut annobli par lettres du 7 avril 1756.

Les armes : d'argent, à deux pals de sables.

W.

WACKEN, seigneurie en Flandre, fut érigée en baronnie par lettres du roi Charles, du 8 février 1614, regîstrées à la chambre des comptes de Lille, en faveur de Charles de *Bourgogne*, seigneur de Wacken, dont le grand pere fut gouverneur de Zélande & de Middelbourg, vice-amiral de la mer. Cette terre fut érigée en comté le 15 août 1626 en faveur du même, qui étoit alors grand bailli de la ville de Gand, & capitaine d'une compagnie de lanciers à cheval.

WALHAIN, seigneurie en Brabant, que Jeanne de *Bautershem*, porta l'an 1418 en mariage à Jean IV. Sire de *Glimes*, qui

avoit pour bisayeul Jean, dit Cordexen, fils naturel de Jean II, duc de Brabant. Leur fils Jean V eut de sa femme Marie de *Rouvroy* de Saint-Simon, Jean VI, seigneur de Berghes & de Walhain, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Luxembourg, qui épousa Anne *Brimeu*, mere d'Antoine, marquis de Berghes, chevalier de la toison d'or & gouverneur de Namur, en faveur duquel la seigneurie de Walhain fut érigée en comté avec union des terres & seigneuries de Glimes, Wavre, Opperbais & Héverlers, par lettres de l'empereur Charles V, du mois d'avril 1523. Leur fils Jean VII, marquis de Berghes, chevalier de la toison d'or, étant mort sans enfans, ses biens passèrent à sa sœur Mencie, femme de Jean de *Mérode*, comte de Pétershem.

Charles, prince de *Vaudémont*, possédoit en 1650 le comté de Walhain.

WAROQUIER *ou* Varoquier, originaire d'Artois : porte d'azur à une main-dextre d'argent, posée en pal; devise : *à jamais Waroquier*, ou, *in adversis & prosperis unus.* Voy. le 13e vol. du Diction. de la Noblesse.

WEITTERSHEIM, seigneurie en Alsace, que le roi Louis XIV céda en propriété & en toute justice à N... de *Krebs* de Back, chancelier du Margrave de Baden, & érigea pour lui & ses descendans en baronnie par lettres-patentes du mois de mai 1662, registrées au conseil souverain d'Alsace au mois de septembre 1680, tant en considération du zele qu'il avoit montré à la conclusion

de la paix de Weſtphalie, que pour le dédommager des trois villages de Vingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenu de la prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdu par la ceſſion de l'Alſace à la France au traité de Munſter.

WEMMEL, ſeigneurie en Brabant, à deux lieues de Bruxelles, fut portée en mariage vers l'an 1370, par Marie de *Crainheim*, à Thibaut de *Hélecies*, chevalier. Leur fille Marguerite de Hélecies, dame de Wemmel, épouſa Gisbert *Taye* d'Elewit, dont elle étoit veuve en 1399, & ſon fils Henri Taye, ſire de Wemmel, d'Elewit & de Goick, épouſa en 1434 Marguerite de *Bouchout*, dont le deuxieme fils Jacques Taye, ſire de Wemmel, fut marié à Iſabeau d'*Enghien*, mere de Jacques Taye, ſire de Wemmel, allié à Catherine de *Crikengis*, dont le fils Adrien eut d'Anne d'*Oyenbrugge*, Engelbert Taye, en faveur duquel la ſeigneurie de Wemmel fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique, du 4 juin 1638; Engelbert eut de ſa premiere femme Catherine Van-der-*Becken*, Philippe Taye, baron de Wemmel, pere par ſa femme N... de *Couden-Hove*, de Philippe Albert Taye, député ordinaire de l'état noble de Brabant, en faveur duquel la baronnie de Wemmel fut érigée en marquiſat, par lettres du roi catholique du 13 mars 1688. Le marquis de Wemmel a épouſé N... d'*Ognies*, fille du baron de Courieres.

WINTERFELT. Charles-Théodore, ba-

ron de Winterfelt, lieutenant-général des armées du roi catholique Philippe V, & gouverneur de la ville de Liére, fut créé marquis de Winterfelt, lui & sa postérité de l'un & de l'autre sexe, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt, sur telle terre ou seigneurie qui sera choisie dans la suite, par lettres du roi Philippe V, du 12 mars 1706.

Ernest, baron de Winterfelt, son frere, capitaine de la compagnie des archers, gardes du corps de l'empereur dans les Pays-Bas, lieutenant felt-maréchal de ses armées, & gouverneur de Tenremonde, fut créé comte avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt, sur quelque terre ou seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par lettres du 26 septembre 1719.

Le comte de Winterfelt est fils puîné de Charles-Frédéric, baron de Winterfelt, chevalier, seigneur de Daluun, Stréfan & Poppendorf, issu d'une noble & ancienne famille de Brandebourg, lequel vint servir la maison d'Autriche dans les Pays-Bas, & y épousa Marie-Anne de *Calonne* de Courtebonne.

WINGENE, seigneurie au comté de Flandre, fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique du 20 octobre 1632, registrées à Lille en faveur & en considération des services & de la noble extraction de Jean de *Haveskercke*, chevalier, seigneur de Wingène & de Sédelgem, chef des noms & armes de la maison.

WISSEKERCKE, seigneurie en Flandre, fut apportée en mariage par Marguerite Van-*Stéelandt*, à Philippe de *Récourt*-de-Licques, troisieme fils de Philippe de Récourt, baron de Licques, & de Jeanne de Witthem, en faveur duquel la terre de Wissekercke fut érigée en baronnie par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, du 31 juillet 1630, à la charge de la tenir en plein fief du comté de Flandre. Leur fils aîné Servas de Récourt, baron de Wissekercke, seigneur de Beaufort, & haut bailli du pays de Vaes, épousa Marguerite de *Robles*, & fut pere de Philippe III, & ayeul de Philippe de Récourt de Lens de Licques, quatrieme du nom, baron de Wissekercke, seigneur d'Audenthum & de Majourque, en faveur duquel la terre de Rupelmonde fut érigée en comté par lettres du roi d'Espagne du 6 février 1670.

WISSEL *ou* Vuissel, en Berri; de gueules à un vol d'or, supports, deux griffons.

Cette famille, que les uns font sortir d'Allemagne, les autres de Languedoc, remonte sa filiation à

Henri de Wissel, écuyer tranchant de Marie, ducheſſe d'Orléans, suivant un don qui lui fut fait par cette princeſſe, le 20 février 1481; (original à la bibliotheque du roi) puis capitaine des Mentils-sous-Blois, suivant une quittance qu'il donna à Guillaume *Viart*, receveur de Blois, le 21 janvier 1493; (original, *idem*). Il fut marié par contrat passé devant Philippe *Prégeant*, notaire à Blois, le

le 25 août 1483, à demoiselle Marguerite de *Lion*, veuve de Arnoult *Léviſque*, de... On leur donne pour fils, Jean qui ſuit :

Jean de Wiſſel, écuyer, ſeigneur des Montils & des Bellonieres, épouſa demoiſelle Michelle *Tragin*, mentionnés dans le contrat de mariage de Jacques & Jean leurs fils, du dernier avril 1554, fille de..., dont il eut 1°. Jean qui ſuit; 2°. Jacques de Wiſſel, écuyer, ſieur de la Belloniere, marié par contrat paſſé pardevant Jean de *la Nohe*, notaire royal à Millançay, devant Jean *Gallus*, juge-châtelain de la châtellenie de Millançay, le dernier avril 1554 à demoiſelle Marquiſe *Billet*, fille de défunt noble homme Jean Billet, écuyer, ſeigneur de Rangeres & de demoiſelle Françoiſe *Regnard*, préſens François de Lion, écuyer, ſeigneur de Fontenailles & Theillay, couſin; Anne de *Halot*, écuyer, ſeigneur Dupuy, auſſi couſin; noble homme, M^e. Claude de *Lamothe*, licentié en loix, avocat pour le roi à Romorentin; Gilles Regnard, ſieur de Coulemblay, oncle maternel; Laurent *Regnard*, écuyer, ſeigneur de Belloniere, oncle; Jean Regnard, religieux de l'abbaye de Vendôme, auſſi oncle; 3°. Jean de Wiſſel, écuyer, ſieur de Belloniere, qui fit une acquiſition à Jean, ſon frere, le 8 avril 1562, & fut marié par le même contrat de ſon frere, le dernier avril 1554, à Anne *Billet*, ſœur de la femme de ſon frere, & ne laiſſerent pas d'enfans.

Jean de Wissel, second du nom, écuyer, seigneur de Belloniere, paroisse de Montils-Follis, près Remorentin, de Beauregard & de Touzelle, fils de Jean, & de Michelle *Tragin*, fut capitaine & maître des eaux & forêts de Charenton, Maillant, Chaudenet, chevalier de l'ordre du roi dès 1579. Il fit une vente de droits seigneuriaux à Jean de Wissel, son frere, par acte passé devant Jacques *Viart*, conseiller du roi, gouverneur du bailliage de Blois, par Pierre *Mercier*, notaire royal audit bailliage, le 8 avril 1562. Il reçut une quittance de Gabrielle de *Fournoux*, son épouse, par acte passé devant Claude *du Thillet*, notaire de la baronnie de Charenton, le 21 avril 1562; il fit une cession à Jean de Wissel, son frere, par acte passé devant *Mercier*, notaire royal des Montils, le 8 avril 1562. Il acquit une piece de terre au terroir de Chaume, de Saint-Pierre des Etieux, par contrat passé devant Claude *Gibot*, notaire royal en Bourbonnois, & Gilbert *Suppizet*, notaire de Saint-Pierre des Etieux, le dernier avril 1562; il transigea avec Gabrielle de *Fournoux*, son épouse, par acte passé devant Jean *Vachon*, greffier au bailliage de Renton le 9 septembre 1572. Il acquit une piece de terre située au terroir de la Chaume, de Jean *Labé*, dit *Chebé*, par acte passé devant Jacques *Manceau*, notaire de la baronnie de Charenton, le 4 janvier 1573. Il fit une acquisition de Claude *Duthillet*, notaire d

Maillan, par contrat passé devant ledit Manceau & Vachon, notaires, le 14 janvier 1573; il fit une acquisition de François *Brunet*, élu d'Orval par acte passé devant Duthillet & Michel *Rousset*, notaires à Charenton, le 10 mars 1575. Il obtint une sentence au bailliage royal d'Issoudun, le 10 décembre 1579, contre Claude de *Bressolles*, écuyer, sieur de Laussare, curateur de la succession vacante de défunt François *Croche*, écuyer, sieur de Couvret, pour lui faire payer la somme de 244 liv. sols que ledit Croche s'étoit obligé envers ledit Wissel, par acte passé devant Antoine *Blanchet* & Jean *Charpy*, notaires en la ville de Troyes, le 9 janvier 1568 précédent; il obtint une autre sentence audit siége contre demoiselle Claude de *Mortagne*, le 10 décembre 1579; il obtint une autre sentence audit siége les 6 & 16 juin 1586. Il fit une acquisition de Gilbert *Suppiret* en 1587. Il fut mentionné dans une sentence obtenue par Charlotte sa fille, le 26 septembre 1589, & dans un transport fait par François son fils, le 20 avril 1600.

Il avoit épousé par contrat passé devant Gilibert *Roy*, notaire de Maillan, le 21 décembre 1561, demoiselle Gabrielle de *Fourneux*, fille de feu M. Dusson & demoiselle de Compagnie de haute & puissante dame Françoise *Chabot*, dame de Barbezieux, Lignere, Maillan, Charenton, épouse de haut & puissant seigneur messire Charles de la *Rochefoucaud*, chevalier, gentilhomme ordinaire de

la chambre du roi, grand sénéchal de Guyenne, lieutenant pour le roi & son gouverneur de Brie en Champagne ; prétens Guillaume de Fournoux, écuyer, frere du pere. De ce mariage sont issus 1°. François qui suit ; 2°. demoiselle Charlotte de Wissel, mariée à noble homme Jean du *Croiset*, écuyer, seigneur de la Charité en Brie ; lequel obtint une sentence au bailliage de Maillan, contre François de Wissel, pour procéder à l'inventaire de défunt Jean de Wissel, leur pere, le 26 septembre 1589, & obtint une autre sentence du même bailliage contre Antoinette de la Rochefoucaud, épouse de haut & puissant seigneur messire Antoine de *Brichanteau*, le 15 janvier 1600.

Messire François de Wissel, premier du nom, écuyer, seigneur de Beauregard, Touzelle & de la Charité en Brie, capitaine des eaux & forêts de Maillan dès 1609, fils de Jean & de Gabrielle de *Fournoux*, mentionné dans la sentence qu'obtint Jean du *Croiset*, son beau-frere, le 26 septembre 1589, obtint une sentence au bailliage de Maillan, contre Jean du Croiset & Charlotte de Wissel, son épouse, le 27 septembre 1589 fut nommé sous-lieutenant des chasses & toilles, par lettres données par Nicolas de *Brichanteau*, capitaine général le 27 février 1598, obtint une déclaration d'affirmation de greffier du bailliage de Charenton, le 18 mai 1599. Il partagea les biens de ses pere & mere avec Charlotte, sa sœur, par acte pas-

devant *Sarrasin*, notaire à Charenton, le 30 mai 1594, transigea avec noble homme Jean du *Croizet*, son beau-frere, par acte passé devant le lieutenant-général du bailliage de Maillan, le 26 septembre 1589, partagea avec le même, par acte passé devant Jean *Vachon* & Jean *Faget*, notaires de la baronnie de Charenton, le 30 mai 1598; présent Benoît de *Fournoux*, écuyer, seigneur de Périssoy & Saint-Anges, oncle maternel. Comme héritier de Jean son pere, il fit un transport de rente à Jean *Bord*, par acte passé devant *Gilbert Suppizet*, notaire, le 20 avril 1600; comme unique héritier de défunte Charlotte de Wissel, sa sœur, veuve de feu Jean du Croiset; il créa 25 liv. de rente en faveur de Susanne du *Fournoux*, par acte passé devant *Malteste*, notaire de Rampillon au bailliage de Maillant, le 3 août 1606. Il acheta la terre & seigneurie de la Charité en Brie, de noble dame Roberte du Croizet, veuve de feu Antoine de *Saint-Paul*, chevalier, seigneur de Villers, héritier de feu Jean du Croizet, son neveu, par acte passé devant *Malteste*, notaire à Rampillon, le 17 février 1607. Comme tuteur des enfans de Claude de *Barbançois*, sa premiere femme, il donna une quittance à messire Charles de Barbançois, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Sarsay, de la somme de 2150 livres, dont il étoit débiteur pour le droit successif de défunt Jacques de Barbançois, suivant le testament de dé-

funte Françoiſe de *Leſay*, veuve de meſſire Pierre de Barbançois, du 27 janvier 1597, par acte paſſé devant Gilbert *Laurent*, notaire au bailliage d'Iſſoudun, le 8 novembre 1609. Il fit l'inféodation de ſon fief de Touzelle à M. de Brichanteau de Nangis, pour relever de la baronnie de Maillan, ſuivant les lettres données au château de Maillan le 21 novembre 1609, & rendit foi & hommage du fief & ſeigneurie de Chaillon & Touzelle, devant les officiers de la juſtice de Charenton, le 21 du même mois. Il décéda, & fut inhumé en l'égliſe Saint-Pierre des Etieux, le 29 octobre 1615, fut mentionné dans une ſentence qu'obtinrent ſes enfans, le 16 janvier 1619, dans un compte qu'on leur rendit le 19 février 1622, dans un procès-verbal de compulſoire que fit faire Jean ſon fils, le 4 mai 1626, dans une requête du 13 ſeptembre 1631; dans le contrat de mariage de Jean, ſon fils, du 9 juillet 1631 & dans celui de Benjamin, ſon autre fils du 5 juillet 1639.

François de Wiſſel avoit épouſé 1°. par contrat paſſé devant *Pajot*, notaire au château de Sarſay, le 8 avril 1589, demoiſelle Claude de *Barbançois*, morte paroiſſe Saint Pierre des Etieux en Bourbonnois, le 2 octobre 1609, fille de meſſire Pierre de Barbançois, chevalier, ſeigneur de Sarſay lieutenant de la compagnie des gendarmes du ſieur de la Bourdaiſiere & de dame Françoiſe de *Leſay*; préſens René de L

Châtre, écuyer, sieur du Plais; Armet de *Betoullat*, écuyer, seigneur de la Perriere, alliés du futur; André de *Barbançois*, écuyer, sieur Dozon; noble & religieuse personne, frere, Pierre *le Chapt*, dit de *Traſſy*, sous-prévôt de l'abbaye Déal; Jean *Ajacon*, écuyer, seigneur de Vielle-Bazonniere; Claude *Dumont*, écuyer, seigneur de Breuil-Sevin, & Gilbert de *Chantellot*, écuyer, seigneur de *Laroche*, dit le Mayet, parens & alliés.

Il épousa 2°. par contrat passé devant *Baudin*, notaire de la paroisse de Saint-Pierre de Neuvy Saint-Sépulchre, le 8 novembre 1609, demoiselle Françoise de *Boisay*, fille de défunt René de Boisey, seigneur de Courcenay, & de demoiselle Marguerite de *Vaignat*; présens Claude de Boisay, écuyer, seigneur de Courcenay, frere; Pierre *Thébaudin*, écuyer, seigneur Dufay; Jacques de *Houſay*, écuyer, maître des eaux & forêts de la baronnie de Linieres.

Du premier lit sont issus, 1°. Jean qui suit; 2°. Jean de Wissel, écuyer, seigneur de Beauregard, de la Charité & de la Ferté-Sainte-Fauste, auquel Susanne de *Fournoux*, demoiselle d'Usson, demeurant au château de Nangis, âgée de 80 ans, fit une donation par acte passé devant Denis *Charpentier*, notaire à Nangis, le 10 janvier 1618. Il fit faire un procès-verbal de compulsoire devant André *Pichon*, sergent royal en Bourbonnois, le 4 mai 1626, fut nommé aide-de-camp de l'armée de

Provence, par commiſſion de Henri de *Bourbon*, prince de Condé, du 16 février 1631, fut gendarme de la compagnie du roi, & préſenta en cette qualité une requête avec Claude de *Boiſé*, écuyer, ſieur de Courcenay, le 13 ſeptembre 1631. Il donna un avertiſſement à noſſeigneurs du parlement, contre Jean de *Fontis*, ſieur de Luſſay, héritier de Françoiſe, & Henriette de Fontis, le 26 ſeptembre 1631. Il reçut une quittance de Henri *Millet*, ſieur Dubois Garnier, ſecrétaire du roi, fondé de procuration de meſſire Pierre *Dubois*, chevalier, ſeigneur de Moneton & de Mouſſay, par acte paſſé devant *Bergeron* & *Couſinet*, notaires à Paris, le 16 février 1642. Il obtint de Henri de Bourbon, prince de Condé, les droits honorifiques en l'égliſe de la Ferté-Sainte-Fauſte, par brevet donné à Paris le 23 février 1642, regiſtré au bureau des finances de Bourges, le 17 août 1680. Il tranſigea avec Jeanne de *Méaulx*, veuve de Pierre *Desroches-Herpin*, écuyer, ſieur de la Monniere, par acte paſſé devant Jean *Lecat* & Nicolas *Robinot*, notaires à Paris, le 9 février 1643; fut maintenu dans les droits honorifiques de la paroiſſe de Lucy, par ordonnance de M. le prince de Condé, du 24 février 1645. Il fit ſon teſtament par acte paſſé devant Jacques *le Chartier*, notaire royal d'Iſſoudun, le 15 octobre 1652, & voulut être inhumé en ſa chapelle en l'égliſe de la Ferté-Sainte-Fauſte, auprès de ſa premiere femme, & qu'il fût

écrit sur une tombe le jour de son décès & ses armes ; & par son testament il institua pour son héritier universel François de Wissel, écuyer, seigneur de Chaillou, son neveu, à la charge de payer à Françoise de Wissel, sa sœur, 90 livres tournois de pension pour aider à se mettre en religion si bon lui semble, & à demoiselle Antoinette de Wissel, sa sœur & nieces, la somme de 6,000 livres, & lui substitua l'enfant qui naîtroit de la grossesse de demoiselle de la Châtre, veuve de Benjamin de Wissel, chevalier, seigneur de Touzelle, en cas qu'il soit mâle ; & nomme pour son exécuteur testamentaire messire Louis *Bertrand*, chevalier, seigneur du Lis-Saint-Georges. Il fut mentionné dans une sentence obtenue par sa belle-sœur, le 20 juin 1653.

Il avoit été marié 1°. par contrat passé devant Robinot, notaire à Paris, le 15 février 1634 à demoiselle Louise *Desroches-Herpin*, fille de feu Pierre Desroches Herpin, écuyer, seigneur de la Marmiere, & de demoiselle Anne de *Méaulx* ; présens messire Pierre de *Lezay*, chevalier, seigneur de Lacoste & de Courbepine, cousin ; messire Charles-Emmanuel *Desfrues*, conseiller du roi en ses conseils d'état, maître ordinaire en son hôtel & en sa chambre des comptes, cousin à cause de dame Silvine-Gabrielle de *Lathuile*, sa femme ; René de *la Châtre*, sieur de Breilbaut & Bruentel, cousin ; messire François de *Brichanteau*, chevalier, seigneur & baron de Guerchy, ami ; messire N... *Re-*

gnier, baron de Guerchy, lieutenant des chevaux-légers de M. le prince de Condé, ami; messire Gaspard *de Regnier*, chevalier, seigneur & baron de Ponce, ami; Pierre du *Colombier*, écuyer, sieur des Bayoux, cousin; Jean de *Châteaubodeau*, écuyer, sieur d'Autry, cousin; & de la part de de la future épouse messire Guillaume de *Méaulx*-Bois-Boudray, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de France, oncle. Louis *Desroches*, écuyer, seigneur de Ville-Perdue, oncle & subrogé tuteur; dame Claude de *Méaulx*, femme de messire Philippe de *Brichanteau*, chevalier, baron de Lignere, cousin; messire Louis de Méaulx, chevalier, seigneur de Douy, vicomte de Méaulx, gouverneur des ville & château du pont de Sée, cousin; Frere Philippe de Méaulx de Surville, chevalier de Malte, cousin; Frere Pierre de *Culant*, chevalier dudit ordre, cousin; Frere François-Alexandre d'*Elbene*, chevalier dudit ordre, allié; N... de *Campremy*, écuyer, sieur de Gastin, cousin; Guillaume Desroches, écuyer, sieur de la Moriniere, frere de la future.

Il épousa 2°. par contrat passé devant Etienne *Paisant* & Jean *de Saint-Jean*, notaires à Paris, le 2 mars 1644, demoiselle Hélene de *Fleurigny*, fille de défunt messire Jacques de Fleurigny, chevalier, baron de la Forest-le-Roi, & de dame Louise de *Mondoucet*, sa veuve, épouse de messire Robert

de *Bonneval*, chevalier, seigneur de Jany, chambellan de monseigneur le duc d'Orléans, oncle unique du roi; présens messire Pierre de *Lezay*, chevalier, seigneur de Lacoste & de Corbepine, cousin; messire Robert de *Lalande*, chevalier, seigneur de Saint-Etienne & de Lavau, cousin issu de germain; messire Silvain de *Saint-George*, chevalier, seigneur & baron dudit lieu, capitaine de cinquante hommes d'armes, & enseigne de la compagnie des gendarmes de monseigneur le cardinal Mazarin; Charles de *Château-Bodeau*, abbé de Saint-Fargeau, cousin; messire Antoine de *Noumault*, chevalier, seigneur de Saint-Maurice; haut & puissant seigneur messire Nicolas de *Brichanteau*, seigneur & baron de Curcy, capitaine des gardes-Suisses de M. le duc d'Orléans; messire Charles de Brichanteau, abbé de Nangis & de Barbault; messire Claude-Alphonse de Brichanteau, chevalier, seigneur de Nangis; messire N... de *la Roche-Aymon*, chevalier, baron dudit lieu, alliés; N... *Dumaet*, gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans; N... *Lucas*, secrétaire ordinaire du cabinet, amis; & du côté de la future Charles de *Fleurigny*, chevalier, seigneur baron de la Forest-le-Roi; messire N... de Fleurigny, chevalier de Malte, freres; haute & puissante dame Louise de Fleurigny, sa tante, veuve de haut & puissant seigneur messire Henri de *Lheurey*, vivant, chevalier, marquis de la Barre, baron de Maranon,

lieutenant-général de l'artillerie de France, & maréchal des camps & armées ; N... le *Febvre*, seigneur d'Ormesson, conseiller du roi en ses conseils d'état, premier maître des requêtes ; messire N... le *Febvre*, conseiller au parlement ; messire Hubert *de Chaponay*, conseiller du roi en ses conseils d'état, maître des requêtes ; Balthasar de Chaponay, son fils, cousins ; messire Jean *Duthillet*, seigneur de Poix, maître des requêtes ; noble homme, Me. Claude de *Margonne*, secrétaire du roi ; Henri de *Harlay*, seigneur de Saisi, amis.

Hélene de Fleurigny, étant veuve, transigea avec Jean de Wissel & Christine Patoufleau, veuve de Jean de Wissel, comme ayant la garde noble de François de Wissel, son fils, par acte passé devant Jean *Bernard*, sieur de la Baffarderie, bailli de la terre de Vouillon, le 11 décembre 1652 ; elle obtint une sentence du bailli de Vouillons contre Christine Patoufleau, le 10 juin 1653, & une sentence contre Simon d'Auger le jeune, seigneur de Montauzaigle, & Christine Patoufleau, son épouse, auparavant veuve de Jean de Wissel, le 24 mars 1654, & décéda sans enfans.

Du second mariage de François de Wissel avec Françoise de *Boizay*, sont issus 1°. Benjamin qui suit ; 2°. François, mentionné dans le compte rendu par Annet *Gibanel*, le 19 février 1622. Il fit une cession à Jean *Bardot*, par acte passé devant *Soupizet*, notaire, le 24 avril 1660. 3°. Madeleine, mentionnée dans la sentence obtenue par Jean son frere,

le 15 septembre 1619 ; 4°. Marie, mentionnée dans le compte rendu à son frere, le 19 février 1622.

Benjamin de Wissel, écuyer, seigneur de Touzelle, est mentionné dans un compte rendu à noble homme Jean de Wissel, écuyer, seigneur de Beauregard, son frere aîné, par Anne de *Gibannel*, écuyer, seigneur de Saint-Germain, son tuteur & époux de Françoise de *Boisay*, par acte passé devant Jean Pichon, lieutenant général de Charenton, le 19 février 1621 ; il épousa par contrat passé devant... le 5 juillet 1639, demoiselle Hélene de *Meschatin*, ou *Méchantin*, veuve de défunt Gabriel de *Sallaire*, écuyer, seigneur de Boichatel; présens Jean de Wissel, écuyer, seigneur de Beauregard, frere aîné ; Charles de Meschatin, écuyer, sieur de Pouzieux, pere ; messire Thomas de Meschatin, chevalier, seigneur de la Fayes, & dame Marie d'*Alebon*, son épouse ; Gilbert d'*Aurent*, écuyer, sieur de Beaulieu, & demoiselle Marie de *Maschatin*, son épouse, freres & beau-freres. De ce mariage sortit Benjamin de Wissel, sieur de Beauregard & Touzelle, qui épousa demoiselle Marie de *la Châtre*, fille de..., laquelle étoit veuve lors du testament de Jean de Wissel, seigneur de *Beauregard*, du 15 octobre 1652, eut la garde noble de son fils ; elle obtint en cette qualité une sentence du bailli de Vouillons, le 13 décembre 1652.

De ce mariage sortit messire Benjamin de Wissel, écuyer, seigneur de Beauregard, qui fit enregistrer ses armes dans l'armorial général; savoir : d'azur, à un vol d'or, supporté par deux levrettes rampantes & affrontées d'argent. Il épousa par contrat passé devant *Rigueau*, notaire à Bourges, le 28 mai 1700, demoiselle Marie *Riviere*, veuve de messire Regnault *Fouchier*, écuyer, seigneur de Chaumasson-Lépiniere, vicomte d'Honnay.

Messire François de Wissel, écuyer, seigneur de Chaillon & de Bury-Palluau, fils de François & de Claude de *Barbançois*, sa deuxieme femme, fut mis sous la tutelle de Claude de Boisay, qui obtint en cette qualité une sentence de Jean-François *la Guiche*, lieutenant-général au duché de Bourbonnois, le 16 janvier 1619, pour l'entérinement des lettres royales, par eux obtenues en la chancellerie de Paris, le 22 novembre 1617 contre Anne-Antoinette de *la Rochefoucaud*, & messire Nicolas de *Brichanteau*; Annet de *Guibanet*, écuyer, seigneur de Saint-Germain, au nom & comme maître des actions de demoiselle Françoise de *Boisay*, sa femme, & comme tuteur des enfans du second lit de défunt François de Wissel; Guy de *Thianges*, écuyer, sieur du Creuzet, comme héritier de Claude de Barbançois, sa mere; il obtint avec Jean son frere & Claude de Boisay, une sentence du lieutenant-général du duché de Bourbon-

nois, contre Annet *Guibannet*, tuteur de Benjamin & de Madeleine de Wissel, leur sœur, le 11 septembre 1619; il obtint une autre sentence au bailliage de Charenton avec ses freres contre Annet Gibannet, le 16 juillet 1620; il se fit rendre compte devant Jean *Pichon*, lieutenant-général de Charenton, par Annet Gibannet, écuyer, seigneur de Germain, tuteur de Benjamin, & François de Wissel, le 19 février 1622; il obtint avec Claude de Boisay, une ordonnance de François *Leroy*, bailli de Melun, le 14 décembre 1623, pour l'exécution des lettres des requêtes du palais, du 10 mars précédent, & fit signifier la sentence du 16 janvier 1619, à Jean *Prévost*, ci-devant lieutenant au siége de Saint-Amant, le 17 janvier 1625; il obtint des lettres de compulsoire en la chancellerie, le 11 mars 1626, donna assignation au lieutenant-criminel de robe-courte de Paris, en vertu desdites lettres, le 29 avril suivant. Il fut maintenu dans sa noblesse, remontant à Henri de Wissel & dans les droits honorifiques en la paroisse de Quoy, qui lui avoient été disputés par noble Claude *Agard*, sieur Déchamps, échevin dès l'année 1630, & après sa mort, par Paul Agard, fils dudit échevin, par ordonnance de Jacques Barvin, sieur de Resé, conseiller, maître des requêtes & intendant en Berry, & de Gabriel *Breuillet*, conseiller du roi, président-trésorier de France à Bourges, le 19 juillet 1644; il reçut une obligation de Léon

de Barbançois, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Sarsay, Reuilly, maréchal-de-logis des gendarmes de sa majesté, héritier de feu messire Charles de *Barbançois*, chevalier, sous-lieutenant de la compagnie de monseigneur le prince, par acte passé en la ville de Bourges, le dernier janvier 1631; il obtint un défaut contre Françoise de *Boisay*, veuve en premieres noces de François de Wissel, & en deuxiemes noces de Annet *Gibannet*, tant en son nom que comme ayant les droits de Jean, son frere, & opposant Jean *Roux* & demoiselle Henriette de *Fontis*, sa femme, héritiere de Jean de Fontis, lieutenant criminel de robe-courte à Paris; Jean *Poulet*, trésorier de l'église de Tours, le 27 septembre 1637. Il servit volontaire depuis le 14 août 1635, suivant un certificat donné au camp de Neufvi par M. du *Chatel-Herpin*, lieutenant de la compagnie de M. le baron de *Lacor*, premier capitaine du régiment d'Enghien cavalerie, le 30 octobre suivant. Il servit dans le corps de la noblesse de Berry, depuis le premier novembre 1635, suivant un certificat donné par Louis de *Culant*, commis & élu au commandement & conduite de la noblesse de la province en l'armée du roi en Lorraine, le 14 du même mois. Il transigea avec Philippe de *Patoufleau*, écuyer, seigneur de *la Mothe-Diors*, son beau-pere, à cause de ladite de Patoufleau, son épouse, par acte pour la succession de Regnier *Viardet*,

écuyer, frere uterin de ſadite épouſe, qui appartenoit audit Viardet, comme héritier de défunte Marie de *Lathuile*, ſa mere, épouſe en ſecondes noces dudit de la Mothe, paſſé devant *Garſonnet*, notaire à Vierzon, le 8 octobre 1638; il tranſigea conjointement avec ſon épouſe, avec Anne de *Patoufleau*, ſur les biens de leur pere; préſens MM. de la *Ferandiere*, pere & fils; N... de Patoufleau, prieur de Saint André de Thénion; Me Claude *Duchêne*, le jeune, avocat en parlement; Jean de Patoufleau, écuyer, ſeigneur de la Mothe-Diors, & Marie de *Lathuile*, ſon épouſe, par acte paſſé ſous ſeing-privé, le 24 décembre 1643; il tranſigea avec Jean Patoufleau, écuyer, ſeigneur de la Mothe-Diors; François de *Bernault*, écuyer, ſeigneur de la Férandiere, curateur d'Anne Patoufleau; meſſire Claude *Gillet*, pour les biens délaiſſés par Philippe Patoufleau, écuyer, par acte paſſé devant le lieutenant au bailliage de Maſſay, le 5 janvier 1644; il partagea avec Jean Patoufleau, écuyer, ſeigneur de la Mothe-Diors, les biens de Philippe Patoufleau, par acte paſſé en la juſtice de Maſſay, le 5 juin 1644, & fut mentionné dans la profeſſion d'Antoinette ſa fille, du 5 novembre 1665.

Jean de Wiſſel fut marié par contrat paſſé devant Martin *Gogué*, notaire-tabellion à Grançay, bailliage d'Iſſoudun, le 9 juillet 1636, à demoiſelle Chriſtine *Patoufleau*, fille de Philippe Patoufleau, écuyer, ſeigneur de la Mothe-Diors, & de défunte

Marie de *Lathuile*; préſens Benjamin *Courault*, écuyer, ſieur de Chevilly; René de *Veillars*, écuyer, ſieur de Pourdy, Benjamin *Courault*, écuyer, ſieur du Portail; Jacques de *François*, écuyer, ſeigneur de la Garenne, du Chézeau; & de la part de la future Jean Patoufleau, écuyer, ſieur Dafreſne, frere Germain; Marie de *Viccardet*, ſa ſœur uterine; Annette Patoufleau, ſa ſœur germaine; François de *Bernault*, écuyer, ſieur de la Féraudiere, époux de Charlotte de Patoufleau, tante; demoiſelle Marie de *Lathuile*, couſine germaine, Jeanne *Herpin*, veuve de Guillaume de la *Rabbe*, vivant, écuyer, ſieur du Château; Louiſe de *Regnier*, veuve de défunt Gabriel de la *Rabbe*, vivant, écuyer, ſieur du Château; demoiſelle Silvine de la Rabbe, ſes couſins & couſines.

La demoiſelle Patoufleau étant devenue veuve, donna une procuration tant en ſon nom que comme ayant la garde noble de ſes enfans, le 27 novembre 1647. Elle épouſa en ſecondes noces meſſire Simon d'*Augier*, écuyer, ſeigneur de Montauſeigne, qui fut tuteur & curateur des biens des enfans mineurs de Jean de Wiſſel, & fit aſſigner en cette qualité Jean *Boy*, de la paroiſſe de Rampillon, le 5 février 1650; elle fit une ceſſion devant le lieutenant-général du bailliage d'Iſſoudun, le 2 décembre 1652, à Jacques *Hurtault*; préſens meſſire Balthaſar-Louis *Bertrand*, chevalier, ſeigneur d'Ulis; Claude *Laage*, écuyer, ſieur de Sarboy,

François *Courtin*, écuyer, ſieur de Font-Pertuis, couſins paternels; Daniel *Courault*, écuyer, ſieur de Chevilly, Joachim *Courault*, écuyer, ſieur de Guevigny, & Gabriel de *la Chapelle*, écuyer, ſieur dudit lieu, couſins maternels. Elle obtint une ſentence du bailli de Vouillon, le 18 mars 1653; elle obtint une autre ſentence de Claude de *Bouillac*, ſeigneur de Couen, lieutenant général au duché de Châteauroux, contre Etienne *Boiſſiere*, le 20 juin 1653; elle obtint conjointement avec François, ſon fils, une ſentence de Claude de Bouillac, contre Etienne Boiſſiere, le 23 juin 1657; à ſa mort, Jean de Wiſſel, ſon fils, fit faire ſon inventaire devant Gabriel de *Bizé*, ſieur de Coulange, bailli de Vouillon, le 19 ſeptembre 1662; préſens Simon d'Auger, Maurice *Grazon*, & meſſire Léon de *Barbançois*, chevalier, marquis de Sarſay; Gilbert Bertrand, chevalier, ſeigneur de Saint-Georges, & François *Betoullat*, écuyer, ſieur de Roulhaux.

Du mariage de Jean de Wiſſel avec Catherine Patoufleau, ſont iſſus 1°. François qui ſuit; 2°. Antoinette de Wiſſel, à laquelle Jean, ſon oncle, fit un legs par ſon teſtament du 15 octobre 1652; elle fit ſa profeſſion religieuſe en préſence de ſon frere, au couvent de Sainte-Urſule de Valançay, par acte paſſé devant Etienne *Laîné*, notaire à Valançay, le 5 novembre 1665.

Haut & puiſſant ſeigneur meſſire François

de Wiſſel, chevalier, ſeigneur de la Ferté-Sainte-Fauſte & de la Charité en Brie, fils de Jean & de Chriſtine de *Patoufleau*, né & baptiſé paroiſſe de Lury, près Lazenay, le 28 octobre 1645, fut mentionné dans une ſentence qu'obtint Chriſtine Patoufleau, ſa mere, le 20 juin 1653; il fut inſtitué héritier de Jean de Wiſſel, ſon oncle, le 15 octobre 1652, produit ſes titres remontant à Henri de Wiſſel, à meſſieurs de la cour des aydes le 23 ſeptembre 1667, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Charles de *Tubeuf*, intendant de Berri, le premier octobre 1668; il préſenta une requête à MM. les commiſſaires généraux du conſeil, pour l'exécution de l'édit des francs fiefs, le 2 ſeptembre 1673, la fit ſignifier à Claude *Valet*, fermier du domaine, les 4, 6, 7 & 9 ſeptembre 1673, fut déchargé de la taxe à laquelle il avoit été impoſé par arrêt des commiſſaires généraux du conſeil, le 16 décembre 1673; il obtint une ſentence du bailliage de Chateauroux, portant homologation de la ſentence arbitrale contre Simon d'*Auger*, ſieur de Montauzeigle, le 23 décembre 1675; il reçut la foi & hommage de meſſire Charles-Henri *Scarron*, chevalier, ſeigneur Diors, du fief de Chantegrous, par acte paſſé devant notaire, le dernier janvier 1678; il obtint une ſentence du bailli d'Iſſoudun contre François de *Bordelles*, héritier d'Hector de Bordelles, ſon frere, le 2 ſeptembre 1679; il donna une obligation aux dames religieuſes

du couvent du Saint-Sépulcre de Vierzon, pour la profession & dot de Marie & de Louise de Wissel, ses sœurs, par acte passé devant Martin *Richer*, notaire de Vierzon, le 14 août 1679, & en reçut la quittance devant le même, le 21 novembre suivant; il présenta une requête à messieurs les présidents & lieutenant-général en l'élection de Nevers, pour faire compulser le contrat de mariage de Pierre de *Berthier*, avec demoiselle Marie de *Laage*, celui de Jean de Berthier avec demoiselle Anne de *Douy*, celui de Luc de Berthier avec demoiselle Anne de *Villaine*, déposés au greffe dudit bailliage, pour l'enregistrement de la noblesse desdits Berthier, le 7 août 1681; il présenta une requête au bailli de Gargilesse, pour avoir communication du contrat de mariage de François de *Muzard*, écuyer, sieur Dufay, qui étoit entre les mains de Simon *Livernette*, notaire du lieu, le 18 octobre 1681; il transigea avec François de *Cougny*, sieur du Parc, avocat en parlement, devant Jacques *Pignot*, notaire à Issoudun, le 7 novembre 1682, en exécution de l'arrêt du parlement, rendu entre eux le 23 mai 1681, à l'occasion de 2,000 livres de rente, constituées à défunt maître Jacques de Cougny, sieur de Maraude, avocat au parlement, par acte passé devant *Chartier*, notaire royal, le premier février 1663; il fut déchargé du ban & arrière-ban le 12 avril 1694, & 16 avril 1695; il est mentionné dans une contre-lettre donnée

par Vincende des François, son épouse, le 7 août 1695 ; il reçut un dépôt de son épouse le 9 octobre 1705 ; il partagea les biens de Jacques de *la Châtre*, écuyer, seigneur de la Chollerie, son beau-pere, avec messire Paul-Bernard de la Châtre, époux de Françoise de *Mourault* ; messire Louis *du Roulard*, écuyer, seigneur de la Chapelle-Fouilleraut, & dame Marguerite de la Châtre, son épouse, par acte passé devant *Desprest* & Jaquelin, notaires royaux à Bonimataur en Poitou, le 27 novembre 1706 ; il fit encore partage des biens de son beau-pere, avec messire Paul Bernard de la Châtre, écuyer, seigneur de la Pinaudiere ; demoiselle Marie de la Châtre ; messire Louis *du Houlard*, époux de Marguerite de la Châtre ; messire Claude de *Larmet*, écuyer, seigneur de Genées, procureur d'Hélene de la Châtre, épouse du sieur de Wissel, par acte passé devant Després notaire, le 16 novembre 1718 ; il décéda au château de la Ferté, & fut inhumé en l'église de Sainte-Fauste, le... 1724. Il fut rappelé dans le contrat de mariage de François son fils, le 13 juillet 1737, & dans des lettres de chancellerie, données en faveur d'Antoine de *la Fosse*, écuyer, capitaine de milice au bataillon de Menou, époux d'Hélene de la Châtre, sa veuve, pour pouvoir assigner au parlement messire Paul de la Châtre, écuyer, du premier février 1738, & fut encore rappelé avec son épouse dans le contrat de mariage de Marie, leur fille, du 8 juin 1739.

François de Wissel fut marié 1°. par contrat passé devant Martin *Gogué*, notaire à Gançay, le 13 janvier 1605 à demoiselle Vincende *des François*, dame d'Espagne, fille de François *des François*, écuyer, seigneur d'Espagne; & de défunte demoiselle Anne de *Berthier*, laquelle donna une contre lettre au sieur de Wissel, son mari, par acte passé devant Bonnin, notaire à Châteauroux, le 7 août 1695, & laquelle fit un dépôt en sa faveur, par acte passé devant Benigne-Bertrand Chartier, notaire à Issoudun, le 9 octobre.

Il épousa 2°. par contrat passé devant *Joullin*, notaire à Vilgongis, le 17 octobre 1702, Demoiselle Hélene de *la Chatre*, fille de Jacques, écuyer, seigneur de la Chollerie, & de demoiselle Françoise *Forestier*, ses pere & mere, & laquelle étant veuve épousa en secondes noces Antoine de *la Fosse*, capitaine de milice, & donna en cette qualité son consentement au mariage de François, son fils, par acte passé devant *Carlier*, notaire à Châteauroux le 28 janvier 1735.

Du mariage de François de Wissel avec Vincende des François d'*Espagne*, sont issus 1°. Charles qui suit; 2°. Marie-Anne de Wissel, laquelle étant majeure, transigea avec ses freres le 6 février 1706; 3°. François de Wissel, seigneur de Palluau, gendarme de la garde.

Du second lit, de François de Wissel avec Hélene de *la Chatre*, sont issus 1°. François qui suivra; 2°. Marie-Anne de Wissel, qui

transigea avec ses freres le 6 février 1706, mariée par contrat passé devant *Ligier*, notaire royal d'Issoudun, le 8 juin 1739, à messire Charles de *Bonneval*, chevalier, seigneur Dulart, fils de défunt messire François de Bonneval, chevalier, & de dame Marie *Dumas*, demeurant au château de Rochefort, paroisse de Sérillat, en Limosin; présens le sieur de *la Fosse*, époux de Hélene de la Châtre, beau-pere.

Messire Charles de Wissel, chevalier, seigneur de Paray en Touraine, fils de François & Vincende des François, sa premiere femme, naquit paroisse de Sainte-Fauste, le 24 octobre 1669, eut pour parrein messire Charles de *Durbois*, sieur de la Garenne, & pour marreine dame Catherine de *Muzard*, dame de Neuvy; il fut reçu page du grand maître de Malte, au prieuré d'Auvergne, après ses preuves de noblesse du 3 juin 1682, fut commissaire provincial & commissaire général d'artillerie, obtint avec ses freres une sentence du lieutenant général d'Issoudun contre leur pere, le 19 février 1705, transigea avec ses frere & sœur, par acte passé devant *Ligier*, notaire à Issoudun, le 6 février 1706, fut marié le 12 août 1715, à demoiselle Benigne de *la Chastre*, née le 14 septembre 1686, fille de Louis de la Châtre, seigneur de Paray & de Marie de Grellet de Montdidier, sa seconde femme, dont il eut 1°. Charles de Wissel, chevalier, seigneur de Paray, marié à N... de *Menou*, dont il n'a pas eu d'enfans; 2°. Charles-Jean-Baptiste

Baptiſte qui ſuit ; 3°. Marie-Benigne de *Wiſſel*, mariée en 1752 à Charles-Marc-Eléonor de Beaux-Oncles, chevalier, ſeigneur de Vievy, fils d'Eléonor & d'Eliſabeth de *Sériſy*, dont trois enfans Jules-Eléonor de Beaux-Oncles, né 27 mars 1757 ; Fidel-Aimé, né en ſeptembre 1759, & Catherine-Eléonore, née 20 ſeptembre 1757, mariée à Charles-Auguſtin de *Wiſſel*, chevalier, ſon couſin-ſus-germain ; 4°. N... de Wiſſel, mariée à N... *du Coudart* de Chateaubodeau, capitaine de cavalerie, & chevalier de Saint-Louis ; 5°. N... de Wiſſel, mariée à N... de *Marolles*.

Meſſire Charles-Jean-Baptiſte de Wiſſel, chevalier, ſeigneur de Paray, marié à demoiſelle N... de *Goyon* de Saint-Planter, dont trois enfans :

Haut & puiſſant ſeigneur meſſire François de Wiſſel, chevalier, ſeigneur de la Ferté-Sainte-Fauſte, fils de François & de demoiſelle Hélene de *la Chaſtre*, ſa deuxieme femme, né le 25 mars, baptiſé le premier avril 1704, paroiſſe de la Ferté-Sainte-Fauſte, eut pour parrein François de Wiſſel, écuyer, & pour marreine dame Marguerite de *la Chaſtre*, épouſe de noble perſonne Louis du *Houlard*, écuyer, ſeigneur de la Chapelle, cadet au régiment royal Rouſſillon cavalerie, comte de Gaucourt, nommé cornette de la compagnie *de Baye*, par lettres données à Fontainebleau le 15 novembre 1733, obtint un certificat de la nobleſſe du Berry, certifié par François-Joſeph de l'*Etang*, écuyer, ſeigneur des

Girards, conseiller du roi, ancien procureur de sa majesté à Issoudun, le 30 décembre 1754, comme quoi il étoit frere de Charles, chevalier de Malte, nommé lieutenant en troisieme du régiment de Ponthieu au lieu de N... de *Pajet*, par lettres données à Versailles, le 8 janvier 1734, puis garde du corps du roi de Pologne, suivant un certificat donné par le baron *de Battincourt*, capitaine de la premiere compagnie des gardes, donné à Lunéville, le 6 juillet 1736; il obtint les droits honorifiques en la paroisse de la Ferté-Sainte Fauste, par brevet du 27 juin 1773, regiſtré au bureau des finances de Bourges, le 17 août 1780, décédé & inhumé en l'église de Sainte-Fauste, le 19 octobre 1782.

Il fut marié 1°. en janvier 1735, à demoiselle Jeanne-Claude *Rollin*, veuve de Claude-François Voivy, avocat en la cour de Lorraine, & fille de Joseph *Rollin*, & d'Elisabeth *Husson*, marié 2°. par contrat passé devant *Kezay*, notaire à Mirecourt le 13 juillet 1737, à demoiselle Anne Basille *Piconnot*, fille de Joseph, ancien garde du corps de son alteſſe royale, résidant à Miremont, & de feue demoiselle Anne Basille *Maurice*; présens, Joseph Rollin, beau-frere; René *Meignien*, seigneur de Villers, conseiller au bailliage de Vosges; Dominique *Petit*-Meuge; Dominique *Etienne*, avocat, amis; Nicolas-François *Maurice*, seigneur de Bain, conseiller d'épée au comté de Vaudémont, oncle à cause de défunte Anne-Basille Maurice sa

sœur, noble Joseph-Maurice, avocat en la cour, cousin issu de germain; demoiselle Anne *François*, veuve de Claude Maurice, ancien tabellion général en Lorraine, cousine issue de germaine; Joseph *Chrétenoy* & Augustin *Bailly*, avocat, amis.

Ladite Piconnot étant veuve, transigea avec ses enfans le 28 août 1783.

De ce mariage sont issus 1°. Léopold-François qui suit; 2°. haut & puissant seigneur messire Pierre-Nicolas de Wissel, chevalier, s'est embarqué sur l'escadre de M. de Suffren, & a été fait lieutenant au bataillon du régiment de l'isle de France en 1781, capitaine, le...

3°. Haut & puissant seigneur messire Charles-Augustin de Wissel, chevalier, seigneur en partie de Viévy, garde-du-corps du roi, le... marié par contrat de... à demoiselle Catherine-Eléonore de *Beaux-oncles*, fille de feu messire Charles-Marc-Eléonor de Beaux-oncles, seigneur de Viévy, & de demoiselle Catherine-Bénigne de *Wissel* de Paray, dont messire Charles-François de Wissel, chevalier, né & baptisé paroisse de Viévy, le 13 décembre 1772, a eu pour parrein François de Wissel, son ayeul, & pour marreine Marie-Bénigne de Wissel de Paray, sa cousine sus-germaine, épouse de N... du *Coudart* de Châteaubodeau, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Et messire Pierre-Nicolas de Wissel, né à Miremont.

4°. Demoiselle Elisabeth-Charlotte de Wissel, née & baptisée à Mirecourt, le 19

novembre 1750, a eu pour parrein noble Joseph *Dumast*, avocat, & pour marraine Elisabeth-Charlotte *Petit* de Menge ; elle a partagé avec sa mere & ses freres la succession de leur pere, par acte passé sous seing-privé, le 28 août 1783, mariée le... à Denis de *Crémillé*, chevalier, seigneur de... capitaine d'artillerie.

5°. Demoiselle Catherine-Elisabeth de Wissel de la Ferté, transigea avec sa mere le 28 août 1783.

Haut & puissant seigneur messire Léopold-François de Wissel, chevalier, seigneur de la Ferté, fils de François & d'Anne-Basille *Piconnot*, né & baptisé à Mirecourt en Lorraine, le 30 août 1739, a eu pour parrein Léopold *Maurice*, & pour marreine demoiselle Anne-Maurice, fut maintenu dans sa noblesse par le conseil aulique du roi Léopold, duc de Lorraine, le 3 mai 1751, reçu dans les cadets gentilhommes du roi de Pologne, le 7 du même mois, eut son congé donné par le comte de *Streist*, maréchal de camp & commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 3 mai 1753, fut reçu garde du corps du roi 8 décembre 1758, breveté capitaine de cavalerie, 30 juin 1775, retenu garde le 9 juillet suivant, a obtenu un arrêt du parlement de Nancy, pour faire corriger son nom de baptême & de famille, le 16 novembre 1781, 13 avril 1782, & 3 avril 1783, nommé chevalier de Saint-Louis, par lettres du 24 août 1779, reçu le 30 du même mois, pensionnaire du roi,

le 15 décembre 1783 ; il transigea avec sa mere, ses freres & sœurs, pour raison du partage des biens de leur pere, par acte sous seing-privé du 28 août 1783, est décédé au château de la Ferté, le... 1787; il avoit épousé par contrat passé devant *Gobert*, notaire à Paris, le 26 septembre 1776; le mariage célébré paroisse Saint-Roch, le premier octobre suivant; demoiselle, mademoiselle Marie-Françoise-Gabrielle-Vincente de *Bizoton* de la Mothe, née le 12 août 1745, & baptisée paroisse Notre-Dame des Verette de Lartibonette, le 16 février 1746, dont les armes sont d'argent, à un dragon aîlé de sable, supports, deux licornes d'argent, cimier, une licorne de même, devise : *Cruoré Christi Corruscо*, fille de défunt messire Charles-Gabriel de Bizoton de la Mothe, écuyer, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, gouverneur de la partie de l'oueſt de Saint-Domingue, & de dame Françoise *Pellé*, ses pere & mere, présent audit contrat messire Pierre-Nicolas de *Maurice*, chevalier, seigneur d'Attigny, Bouzemont, ancien conseiller du roi, lieutenant-particulier-assesseur au bailliage de Damey. Charles-François-Christian de *Montmorenci*-Luxembourg, prince de Tingry, parent du futur Gabriel-Louis *de Neufville*, duc de Villeroy & de Retz, pair de France, capitaine des gardes du corps, parent paternel; très-haut & très-puissant seigneur monseigneur Philippe de *Noailles*, maréchal, duc de Mouchy, parent paternel; très-haut & très-

puiſſant ſeigneur Charles-Juſt, prince de *Beauveau*, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, parent paternel; Louis-Antoine de *Noailles*, prince de Poix, capitaine des gardes du corps, parent paternel; Claude, comte de *la Châtre*, chevalier, ſeig. de la Roche-Belluſon, Edmond, col. d'inf., gouv. de Saint-Hélon, parent paternel; meſſire Louis-Jacques, comte de *Lafaire*, exempt des gardes de monſieur, parent paternel; Marie-Eliſabeth Charlotte de l'*Hôpital*, dame de madame Adélaïde, veuve de haut & puiſſant ſeigneur N..., marquis de *Loſtanges*, maréchal de camp, premier écuyer de madame Adélaïde, parent paternel; Louiſe-Andriette-Charlotte-Philippine de *Noailles*, ducheſſe de *Duras*, parente paternelle; demoiſelle Marie-Eliſabeth, baronne de *Currier*, épouſe de meſſire Pierre Nicolas de *Mauriee*, chevalier, ſeigneur d'Attigny, couſine germaine, dame Barbe de *Viennay* de Ritervale, couſine; Armand-Joſeph de Béthune, duc de *Charoſt*, pair de France, & très-haute & très-puiſſante dame madame Edmée *Marcel*, ſon épouſe; Antoine-Joſeph *Deſlacs*, marquis d'Arcambal, ſeigneur Duboſquet, Golleſey, Paſturel, baron de Bachet, commandant pour le roi en Rouergue; Coſme-Louis de *Saint-Aulaire*, meſtre-de-camp de cavalerie, aide-major des gardes du roi, ami; meſſire Louis *Leroux* de la Boulaye, fourrier des gardes du corps, ami; meſſire Jean-Baptiſte *Pothenot*, gentilhomme de la Vénerie du roi, ancien capitain

de cavalerie, & demoiſelle Jeanne-Angélique *Labouret*, ſon épouſe ; meſſire Antoine de *Brunville*, écuyer, ami ; N. . de Croiſmare, ſous-lieutenant des gardes du corps, ami ; meſſire Louis-Charles de Bizoton de Saint-Martin, écuyer, mouſquetaire de la premiere compagnie, & dame Reine-Louiſe-Pauline de *Burle* de Curban, ſon épouſe, couſin-germain.

De ce mariage ſont iſſus 1°. meſſire Charles-François-Adrien de Wiſſel de la Ferté, né le 9 août 1778, baptiſé le 15 du même mois, paroiſſe de la Ferté, a eu pour parrein meſſire François de Wiſſel, ſon grand pere, & pour marreine dame Adrienne-Etienne *Ferron*, épouſe de meſſire Charles de Bizoton, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, lieutenant de roi de Saint-Marc, île Saint-Domingue, habitant le fauxbourg du Mouſtier en la ville de Montauban.

2°. Meſſire Charles-Joſeph-Léopold de Wiſſel, né à la Ferté, le 23 février 1781, a eu pour parrein meſſire Pierre-Marie-Charles Benjamin de *Bizoton* de la Motte, écuyer, mouſquetaire de la garde du roi, ſon oncle, & pour marreine demoiſelle Eliſabeth-Charlotte de Wiſſel, ſa tante.

3°. Demoiſelle mademoiſelle Marie-Charlotte-Eliſabeth de Wiſſel, née à la Ferté le 30 août 1781, baptiſée le 4 décembre ſuivant, a eu pour parrein meſſire Charles-François de Bizoton de la Motte, mouſquetaire de la garde du roi, ſon oncle, & pour marreine demoi-

selle Catherine-Elisabeth de Wissel, sa tante.

Louis-Charles de Bizoton, né à la Louisiane, île Saint-Domingue, le... 1739, est fils de feu messire Louis-Joseph de Bizoton, écuyer, commissaire ordonnateur à la Louisiane, & de dame Rose *Malo*, a été marié paroisse Saint-Severin, le 17 janvier 1767, à Renée-Louise-Pauline de *Burle*, fille de Pierre, seigneur de Curban, conseiller au grand conseil, & de Charlotte *Dugué* de la Houssay. Ils ont pour enfans :

1°. Messire Charles-Marie-Paul de Bizoton, chevalier, sieur de Saint-Martin, né paroisse Saint-Severin, le 22 février 1769.

2°. Demoiselle mademoiselle Charlotte-Louise de Bizoton de Saint-Martin, née paroisse Saint-Severin, le 3 novembre 1767.

Y.

YSAMBERT, tombe, dans une chapelle contre celle de le Clerc, en l'église Saint-André-des-Arts.

Ci-gît noble homme Me. Anselme *Ysambert*, vivant avocat en parlement, seigneur du Fois en Poitou, qui décéda le 3 mai 1587.

Et dame Rose *Deschamps*, sa femme, qui décéda pardevant lui, la veille de la Pentecôte 1555.

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné d'une étoile au canton dextre du chef d'un croissant au senestre & d'un cœur, le bout d'argent en pointe.

TABLE

Des terres et des personnes titrées, et des généalogies comprises dans le huitieme et le neuvieme volume.

N. B. Il faut avoir recours aux tables des volumes précédens.

Abzac, 9e page 31
Achard, 9e. p. 335
Adhémar, 8e.
Agard, 9e. p. 127
Agasse, 8e.
Agout, 9e. p. 360
Aidie, 9e. p. 274
Aillon, 9e. p. 299
Albert, 8e., 9e. part. 55
Albertas, 8e.
Aligret, 8e.
Aloigny, 9e. p. 35
Amboise, 8e.
Amelot, 8e., 9e p. 383
Amienville, 8e.
Anglure, 8e.
Anneau, 8e.
Antin, 8e.
Argenteau, 8e.
Argeville, 9e. p. 248
Arnaud-Andilly, 9e. part. 235
Arpajon, 8e.
Arnac, 8e.
Arros, 8e.
Arvesinet, 8e.
Asseche, 8e.
Asten, 8e.
Attenrode, 8e.
Aubais, 8e.
Aubert, 9e. p. 449
Aubignan, 8e.
Aubigny, 8e.
Aubijoux, 8e.
Aubusson, 9e. p. 32
Aultry, 8e.
Ayassasa, 8e.
Ayen, 8e.
Aymeret, 8e.

Ayſſeaux, 8e.
Babou, 9e. p. 301
Babute, 9e. p. 335
Badouvilliers, 8e.
Baillencourt, 8e.
Baillet, 8e.
Baillivy, 9e. p. 112
Bailly, 9e. p. 454
Baleyne, 8e.
Ballainvilliers, 8e.
Ballias, 8e.
Bolon, 8e.
Balzac, 8e.
Barbanzon, 8e.
Barbeyrac, 9e. p. 328
Barbiſy, 8e.
Bardon, 8e.
Barillon, 8e.
Baroille, 8e.
Barrau, 8e.
Barre, 9e. p. 18
Barrin, 9e. p. 35
Baſchet, 8e.
Baſchi, 8e.
Baſſompierre, 8e.
Baſta, 9e. p. 163
Baſtet-Cruſſol, 9e. p. 270
Baudean, 9e. p. 55
Baufremont, 8e.
Bault, 9e. p. 280, 8e.
Baux, 8e.
Baulterheim, 8e.
Bayard-Terrail, 9e. part. 414
Béarn, 9e. p., 467, 140
Beauffort, 8e.
Beauffremont, 9e. p. 363
Beaujon, 8e.
Beauregard, 8e.
Beauvarlet, 8e.
Bechade, 8e.
Beduer, 8e.
Beer, 9e. p. 131
Bellet, 9e. p. 387
Belzunce, 8e.
Benoiſt, 8e.
Benoît, 8e.
Berbiſey, 9e. p. 436
Bérenger, 9e. p. 237
Berghe, 9e. p. 94
Bernard, 8e., 9e. p. 474
Berthelot, 9e. p. 327
Bertrier, 8e.
Berulle, 8e.
Beſançon, 8e.
Béthune, 9e. p. 185, 377
Bett, 9e. p. 64
Bidouze, 8e.
Bizoton, 9e. p. 511
Blanes, 9e. p. 136

Bock, 8e.
Boileau, 8e.
Boiſchot, 9e. p. 357
Boisfévrier, 8e.
Boitron, 8e.
Bonnet, 8e.
Bosjouhan, 8e.
Bouchu, 9e. p. 354
Boudart, 8e.
Boudet, 8e.
Boufflers, 8e.
Bouin, 8e.
Boulainvilliers, 9e. p. 338
Bouloir, 8e.
Bourgogne, 9. p. 476
Bourgoing, 8e. p. 101
Bourneizeau, 8e.
Bournonville, 8e., 9e. part. 355
Brabant, 8e.
Bragelongue, 8e.
Brancion, 8e.
Brange, 8e.
Brantes, 8e.
Breau, 8e.
Bretel, 8e.
Breton, 8e.
Brianſiaux, 8e.
Brias, 8e.
Briſacier, 8e.
Brouilly, 9e. p. 216
Brun, 8e.
Brunet, 9e. p., 202, 383
Brie, 8e.
Budos, 9e. p. 245
Bugnot, 8e.
Bullion, 8e.

CABANEL, 8e.
Cadot, 9e. p. 374
Cagny, 8e.
Cailus, 9e. p. 286
Calonne, 8e.
Campet, 8e.
Caniſy, 8e.
Caſtel, 9e. p. 334
Caſtelpers, 9e. p. 101
Caumont, 9e. p. 60
Chabannes, 8e. 9e. p. 156
Chamarande, 8e.
Chambon, 8e.
Chambray, 8e.
Champagne, 9e. part. 470, 57
Chapelle, 9e. p. 13
Chappelier, 8e.
Charmolue, 8e.
Châteaubriant, 9e. p. 226
Châteauneuf, 9e. p. 7
Châtillon, 9e. p. 242
Chaumont, 8e., 34, 9e. part. 256

Chevigny, 8e.
Choiſeul, 8e.
Cirey, 8e.
Clermont, 8e., 9e. p. 446
Cohorne, 9e. p. 147
Colbert, 9e. p. 375, 469
Coligny, 9e. p. 307
Colombieres, 9e.
Compaſſeur, 8e.
Conzié, 9e. p. 234
Corneillan, 8e.
Couches, 8e.
Couetion, 8e.
Courbons, 8e.
Courci, 8e.
Courlay, 8e.
Courtebonne, 8e.
Courtivron, 8e.
Coutier, 9e. p. 400
Couvat-Terrail, 9e. p. 426
Creil, 8e.
Cremeaulx, 9e. p. 344
Crevecœur, 8e.
Croiſilles, 8e.
Croix, 8e.
Croy, 9e. p. 272
Cruſſol, 9e. p. 270
Culant, 8e.
Culture, 8e.
Curieres, 9e. p. 316
Curton, 8e.
Cuypres, 8e.

Daillon, 9e. p. 299
Dam, 8e.
Damas, 9e. p. 113
Daneels, 8e.
David, 8e.
Davy, 8e.
Denis, 8e.
Deſchallus, 8e.
Deshayes, 9e.
Deslaurents, 8e.
Desruaux, 9e. p. 289
Dieu-Donné, 8e.
Does, 8e.
Dollo, 9e. p. 221
Dommer, 8e.
Dongelberg 8e.
Doridant, 8e.
Dournel, 8e.
Drouville, 8e.
Dubec, 9e. p. 26
Dublanc, 8e.
Dubois, 8e.
Duchâtelet, 8e., 9e. part. 399
Dufaur, 9e. p. 357
Dufay, 9e.
Duhan, 8e. 9e. p. 117
Dulyon, 8e.
Dumas-Culture, 8e.
Dumeſniel, 9e p. 282

Dumolinet, 8e.
Dumonty, 8e.
Dupille, 9e. p. 26
Dupleſſis, 9e p. 85
Dupouget, 9e. p. 168
Duprat, 9e. p. 473
Dupuy, 9e. p. 380
Duquesnoy, 9e p. 256
Durand, 8e.
Durey, 9e. p. 162
Dufour, 9e. p. 360
Dufart, 8e.
Du Terrail, 9e p. 414
Dux, 8e.

ECHEVERRIA, 8e.
Eick, 8e.
Ennetieres, 9e p. 161
Entragues, 8e.
Ernecourt, 9e p. 156
Eſclaux, 9e. p. 177
Eſcuer, 9e. p. 324
Eſneval, 8e.
Eſpinai, 9e p. 90, 8e.
Eſpoiſſes, 8e.
Eſquieres, 8e.
Eſſen, 8e.
Eſternay, 8e.
Eſtoges, 8e.
Eſtrées, 8e.
Evreux, 8e.

FABRY, 8e.
Fauge, 8e.
Faverneau, 8e.
Faverolles, 8e.
Feller, 8e.
Figuerola, 8e.
Flavigny, 9e. p. 271
Foix, 9e. p. 259
Fontaine, 8e.
Forbin, 9e p. 17, 152
Fortiſſon, 9e. p. 283
Foucques, 8e.
Fourneau, 9e. p. 26
Fraula, 8e.
Franquetot, 8e.
Franzen, 8e.
Fredy, 8e.

GAILLARD, 9e p 319
Galien, 9e. p. 348
Gallard, 8e.
Galland, 8e.
Galliffet, 9e. p. 250
Galliot, 8e.
Galloppe, 8e.
Gand, 9e. p. 8
Gaſtinois, 8e.
Gathovius, 8e.
Garre, 8e.
Gémicourt, 8e.
Gentinnes, 8e.
Georges, 8e.
Gereviller, 8e.
Gergi, 8e.

Gerlache, 8e.
Geyer, 8e.
Ghiſtelles, 9e p. 323
Gilet, 8e.
Gilles, 8e.
Girard, 8e., 9e. part. 208, 472
Giraut, 8e.
Glandeves, 9e p. 244
Glannes, 9e. p. 171
Glimes, 9e. p. 476
Gomiecourt, 8e.
Goret, 8e.
Gorrans, 8e.
Gouffier, 9e. p. 361
Gourgues, 9e. p. 461
Gournay, 8e 9e p. 110
Grabbendonck, 8e.
Grammont, 8e.
Grancey, 8e.
Gras, 8e.
Grave, 9e. p. 385
Graville, 8e.
Gremonville, 8e.
Grignan, 8e.
Grignols, 8e.
Grimaldy, 8e.
Guer, 9e. p. 242
Guerchy, 9e. p. 172
Guerin, 8e.
Guilhem, 9e. p. 376
Guillon, 8e.
Guiſe, 8e.
Guyencourt, 8e.

HANGEST, 8e., 9e. part. 238
Haronet, 8e.
Has-Lamarche, 8e.
Hatton, 8e.
Hautemer, 9e. p. 125
Hauteville, 8e.
Hayme, 8e.
Heymeſtroff, 8e.
Helck, 8e.
Helin. 8e.
Hem, 8e.
Hénin-Liétard, 8e.
Hérouville, 8e.
Heuchin, 8e.
Heudicourt, 8e.
Heuſden, 8e.
Heuſſens, 8e.
Heuvel, 8e.
Héverlé, 8e.
Heyden, 8e.
Heyſſen, 8e.
Hié oſme, 7e.
Hinniſdael, 8e.
Hinſelin, 9e. p. 167
Hodiamont, 8e.
Hodic, 9e. p. 116
Hoffeliſe, 8e.
Holsbeke, 8e.
Hombeke, 8e.
Hombourg, 8e.

Hoochſtarate, 8e.
Hornes, 8e.
Hoſtun, 5e. p. 383
Huault, 5e. p. 453
Hubert, 8e.
Humbert, 8e.
Hunoſtein, 8e.
Huyn, 8e.

JACOB, 5e. p. 1
Jadot, 5e. p. 2
Jaquot, 5e. p. 379
Jarente, 5e. p. 380
Jauche, 5e. p. 119
Jean, 5e. p. 2
Jocet, 5e. p. 2
Jordain, 5e. p. 5
Jouffroy, 5e. p. 7
Jovyac, 5e. p. 5
Joyeuſe, 5e. p. 8
Iſque, 5e. p. 8
Iſſoncourt, 5e. p. 9
Juigné, 5e. p. 11
Jumelles, 5e. p. 14
Juvrecouit, 5e p. 15

KLEIN, 5e. p. 17

LABARBEN, 5e. p. 17
Labarre, 5e. p. 18
Labaſtie, 5e. p. 20
Labaume, 5e. p. 408
Labbé, 5e. p. 21
Labeaume, 5e p. 206
Laberaudiere, 5e p. 23
Laboſſe, 5e. p. 25
Lacanorgue, 5e p. 27
Lachable, 5e. p. 28
Lachambre, 5e p. 357
Lachapelle, 5e p. 28
Lacheſe, 5e. p. 29
Lacour, 5e. p. 29
Lacroix, 5e. p. 31
Ladouze, 5e. p. 31
Lafeuillade, 5e. p. 32
Lafont, 5e. p. 359
Lafontaine, 5e. p. 34
Lagalaiſiere, 5e p. 34
Lagrand Guerche, 5e part. 35
Lagroye, 5e. p. 35
Lahaye, 5e. p. 38
Lajaniere, 5e. p. 41
Laigne, 5e. p. 41
Lalaing, 5e. p. 45
Lamailleraye, 5e p. 45
Lambertye, 5e p. 308
Lambertie, 8e.
Lamichodiere, 8e.
Langan, 8e.
Languet, 8e.
Langheac, 5e. p. 46
Langléé, 5e. p. 50
Lapoype, 5e. p. 324
Larchier, 5e. p. 447
Lariviere, 5e. p. 50, 227
Laroche, 5e. p. 54
Larochepot, 5e p. 54

Laroche Ruffin, 9e p. 55
Laroquette, 9e p. 55
Lafalle, 9e p. 281
Lafnier, 9e p. 56
Laftres, 9e. p. 183
Lafufe, 9e p. 57
Latour, 9e. p. 406
Latude, 8e.
Laubepin, 9e. p. 59
Laufun, 9e. p. 60
Lavauguyon, 9e p. 61
Lavaulx, 9e. p. 331
Lavergne, 9e. p. 62
Lebegue, 9e. p. 63
Lebordage, 9e.
Lebouchel, 9e. p. 63
Lebourgoing, 8e.
Lebourgtheronde, 9e part. 63
Lecandale, 9e. p. 63
Leclerc, 9e. p. 11
Leclercque, 9e p. 433
Lecompaſſeur, 8e.
Ledain, 9e. p. 453
Leede, 9e. p. 64
Leuw. 9e. p. 65
Lefebue, 9e. p. 65
Legoux, 9e. p, 54, 355
Legrand, 9e. 66, 361
Lemercier - Richemont, 8e.
Lenfant, 9e. p. 455
Lenoir, 9e. p. 413
Lenoncourt, 8e.
Lenox, 8e.
Lépine, 9e. p. 67
Leprêtre, 9e. p. 341
Lequeſnoy, 9e. p. 68
Leroi, 9e. p. 14
Leroux, 9e. p. 64
Leroy, 9e. p. 69
Leſcut, 9e. p. 70
Leſcuyer, 9e. p. 78
Leſénéchal, 9e p. 242
Lesormes, 9e. p. 84
Letellier, 9e. p. 469
Leuſe, 9e. p. 84
Levaſſor, 9e. p. 84
L'Hôpital, 9e. p. 347
Liancourt, 9e. p. 85
Libotte, 9e. p. 86
Licques, 9e. p. 86
Liedekercke, 9e. p. 163
Ligne, 9e. p. 87
Ligneris, 9e. p. 90
Lignon, 9e. p. 94
Ligny, 9e. p. 94
Limaye, 9e. p. 94
Liminghe, 9e. p. 94
Locqnenghien, 9e. p. 199
Locquet, 8e.
Lomagne, 9e. p. 98, 179
Longny, 9e. p. 99

Lorraine, &c., 5e. p. 188
Loſtanges, &c 5e 345
Louans, 5e. p. 100
Louvent, 5e. p. 100
Louviers, 5e. p. 101
Louvois, 5e. p. 102
Lucay, 5e. p. 104
Lupcourt, 5e. p. 105
Luytens, 5e. p. 106
Lyon, &c.

MAEL, 5e. p. 107
Mahuet, 5e. p. 105
Maigret, 5e. p. 107
Mailly, 5e p. 68, 180
Malhane, 5e. p. 340
Malingrau, 5e. p. 107
Mallet, &c.
Man, 5e. p. 108
Mandat, 5e. p. 108
Marbais, 5e. p. 108
Marchand, 5e. p. 109
Marches, 5e. p. 109
Marcheville 5e p. 109
Marcilly, 5e. p. 113
Maringh, 5e. p. 115
Marly-Laville, 5e. p. 116
Marny, 5e p. 116
Marot, 5e. p. 414
Marigny, 5e. 117
Marſelaer, 5e. p. 204
Maſſaing, 5e. p. 119
Matban, 5e. p. 123
Maulny, 5e. p. 125
Maupas, 5e. p. 127
Mauroy, 5e. p. 128
Meere, &c.
Meerch, 5e. p. 129
Melun, 5e. p. 288
Meri, 5e. p. 27
Meſples, 5e. p. 129
Meulebeke, 5e p. 131
Mézieres, 5e p. 133
Middelbourg, 5e. p. 133
Miennes, 5e. p. 134
Migieu, 5e. p. 358
Milet, 5e. p. 134
Millas, 5e. p. 135
Mince, 5e. p. 139
Mioſſens, 5e. p. 139
Miremont, 5e p. 142
Mirepeix, 5e. p. 142
Miſon, 5e. p. 256
Molan, 5e. p. 143
Molemghem, 5e. p. 143
Molinet, &c.
Monchy, 5e. p. 473
Monbeliard, 5e 365
Monbourcher, 5e 64
Monteſpan, 5e. 144
Montfort, 5e. p. 144
Monguers, 5e p. 147

Montigny, 9e. p. 151
Montmaur, 9e. p. 152
Montmorency, 9e. p. 297, 448
Montpellier, 9e. 155
Montpezat, 9e p. 153
Montreuil-le-Sec, 9e. part. 155
Montsoreau, 9e. 158
Montusio, 9e p. 159
Morienfart, 9e p. 159
Mornay, 8e.
Mortain, 9e. p. 159
Mortemer, 9e p. 157
Mottes, 9e. p. 161
Mouchet, 9e. p. 59
Mouscron, 9e. p. 163
Mousin, 9e. p. 10
Moy, 9e. p. 164
Muret, 9e. p. 164
Myennes, 9e. p. 165

Nadaillac, 9e 168
Nadau, 8e. p. 158.
Nagu, 9e. p. 458
Nangis, 9e. p. 171
Narbonne, 9e p. 174
Navailles, 9e. p. 143. 176
Nesle, 9e. p. 179
Neuville, 9e. p. 182
Neufforge, 9e p. 182
Niel, 9e. p. 184
Nielles, 9e. p. 184
Noailles, 8e.
Noblet, 9e. p. 185
Nœcbour, 9e. p. 187
Noirmoustiers, 9e. p. 187
Nomoni, 9e. p. 187
Norbertin, 9e p. 189
Nuffel, 9e. p. 182

Obin, 9e. p. 190
Oingt, 9e. p. 190
Olivier, 9e. p. 382
Ongnies, 8e.
Oppede, 9e. p. 190
Orléans-Rothelin, 9e. part. 458
Ormes, 9e. p. 84
Ortho, 9e. p. 192
Oryot, 9e. p. 192
Osmont, 8e.
Oudenarde, 9e p. 197
Outhensdenz, 9e 196
Oveftraten, 9e p. 196

Pacheco, 9e. p. 338
Palazzy, 9e. p. 196
Pally, 9e. p. 197
Pamelle, 9e. p. 197
Pamphon, 9e. p. 200
Panat, 9e, p. 200
Parcq, 9e. p. 203
Pardaillan, 9e. p. 144

Partz, 8e.
Patin, 9e. p. 204
Payens, 9e. p. 204
Pécoil, 9e. p. 382
Pellenberghe, 9e 205
Pelet, 9e. p. 174
Penbrock, 8e.
Perioux, 9e. p. 205
Péruſſe, 9e. p. 61
Péruſſy, 9e. p. 191
Peſmes, 9e. p. 205
Peſtre, 9e. p. 207
Petit, 9e. p. 17
Pezenes, 9e. p. 207
Phelippe, 9e. p. 215
Philippe, 9e. p. 208
Picavet, 9e. p. 216
Piennes, 9e. p. 216
Piermans, 9e. p. 217
Pierre-Bernis, 9e. 218
Pierre-Buffiere, 9e. p. 217
Pierrefeu, 9e. p. 220
Pinart, 9e. p. 102
Plaintel, 9e. p. 220
Plan, 9e. p. 226
Plas, 9e. p. 447
Pleſſis, 9e. p. 226
Pleurs, 9e. p. 227
Blumartin, 9e. p. 227
Pluvinel, 9e. p. 231
Poederle, 9e. p. 232
Pomiers, 9e. p. 232
Ponponne, 9e. p. 235
Pontcallec, 9e. part. 242
Pontdevaux, 9e. part. 246
Pontdevelle, 9e. part. 241
Pontecroix, 9e p. 242
Pont-en-Royans, 9e. part. 236
Pontevés, 9e. p. 348
Pont-St.-Pierre, 9e. part. 238
Porcéans, 9e. p. 242
Porrieres, 9e. p. 243
Portes, 9e. p. 244
Portes-Bertrand, 9e. part. 245
Poſchet, 9e. p. 246
Poſſon, 9e. p. 246
Pot, 9e. p. 246
Pottelsberghe, 9e. p. 246
Poukes, 9e. p. 246
Pouſſe-Mothe, 8e.
Préaux, 9e. p. 248
Préſie, 9e. p. 249
Prudhomme, 9e. part. 246
Preuilly, 9e. p. 249
Pruiſſenaere, 9e. p. 251
Puillois, 9e. p. 251

QUELEN, 9e. p. 61
Quélus, 9e. p. 252
Quentin, 9e. p. 354
Querhoënt, 9e. part. 254
Quesnoi, 9e. p. 256
Quitry, 9e. p. 256

RABAT, 9e. p. 259
Rabodanges, 9e. part. 261
Raincourt, 9e. p. 262
Randans, 9e. p. 264
Ranson, 9e. p. 265
Raoulin, 9e. p. 265
Rebenac, 9e. p. 265
Regaux, 9e. p. 267
Regnaucourt, 9e. p. 267
Regnault, 9e. p. 67
Régnier, 9e. p. 172
Reillane, 9e. p. 267
Reims, 9e. p. 267
Remoulins, 9e p. 269
Renansart, 9e. p. 270
Rennel, 9e. p. 7
Renty, 9e. p. 272
Renuit, 9e p. 269
Reybouts, 9e. p. 274
Reywaert, 9e. p. 274
Ribaucourt, 9e p. 274
Riberac, 9e. p. 274
Ribiers, 9e p. 275
Ricé, 9e. p. 276
Ricouart, 8e.
Rigaud, 9e. p. 459
Rivard, 9e. p. 276
Robiano, 9e. p. 276
Robien, 9e. p. 224
Rochefort, 9e. part. 104, 279
Rochemaux, 9e. part. 280
Rochemore, 9e. part. 317
Rode, 9e. p. 280
Rogie, 9e. 284
Rohart, 9e. p. 280
Romainville, 9e. part. 280
Romoules, 9e. p. 280
Roncherolles, 9e. p. 40
Roode, 9e. p. 281
Roquefort, 9e. part. 284
Roqueserviere, 9e. p. 284
Rosmadec, 9e. p. 242
Rosni, 9e. p. 285
Ronayroux, 9e. part. 286
Roubaix, 9e p. 288
Roussiac, 9e p. 288
Rouillé 9e. p. 290
Rouillet, 9e. p. 290

Rouſſel, 9e. p. 293
Rouvrois, 9e. p. 296
Rouyere, 9e. p. 288
Royan, 9e. p. 296
Rozan, 9e. p. 298
Ruffec, 9e. p. 299
Rugles, 9e. p. 300
Rurette, 9e. p. 301
Rye, 9e. p. 301

SAGEY, 9e. p. 302
Sagonne, 9e. p. 301
Saignieres, 9e. p. 302
Saillans, 9e. p. 302
Saint-Aignan, 9e. p. 302
Saint-Albert, 9e. p. 302
Saint-Bauſſant, 9e. p. 303
Saint-Blimont, 9e. p. 303
Saint-Bris, 9e. p. 307
Saint-Chamond, 9e. part. 308
Saint-Coſme, 9e. p. 316
Saint-Cricq, 9e part. 309
Saint-Eſteve, 9e. p. 318
Saint-Fargeau, 9e. p. 321
Saint-Floris, 9e. p. 322
Saint-Germain, 9e. p. 323
Saint-Julien, 9e. p. 324
Saint-Lambert, 9e. p. 324
Saint-Laurent, 9e. p. 327
Saint-Marc, 9e. part. 327
Saint-Martin, 9e. p. 327
Saint-Maurice, 9e. p. 328
Saint-Mauris, 8e.
St-Ouain, 9e. p. 331
Saint-Pierre, 9e. p. 334, 337
Saint-Remy, 9e. part. 337
Saint-Saire, 9e. part. 338
Saint Sernin, 9e. 340
Saint-Trivier, 9e. p. 343
Saint-Wit, 9e. p. 344
Sainte-Alvere, 9e. p. 344
Ste-Croix, 9e. p. 346
Sainte-Gemme, 9e. p. 347

Sainte - Marguerite, 9e. part. 347
Sainte-Meſmes, 9e. p. 347
Saiſſac, 9e. p. 347
Salerne, 9e. p. 348
Saligne, 9e. p. 23
Salm, 8e.
Saluſſes, 9e. p. 407
Salviac, 9e. p. 350
Sancergues, 9e. part. 357
Sanglier, 9e. p. 354
Santenar, 9e. p. 355
Sars, 9e. p. 355
Saſſenage, 9e. p. 236
Satillien, 9e. p. 354
Salon, 9e. p. 361
Sault, 9e. p. 360
Sautour, 9e. p. 361
Sauvan, 9e. p. 361
Saventhen, 9e. p. 357
Savigny, 9e. p. 357
Savine, 9e. p. 359
Schaghen, 9e. p. 362
Scey, 9e. p. 362, 364
Schenck, 9e. p. 302
Schets, 8e., 9e. part. 367
Schilde, 9e. p. 372
Schockart, 9e. p. 372
Schoore, 9e. p. 372
Scarion, 9e. p. 374
Seaux, 9e. p. 374
Seignelay, 9e. p. 375
Seiſſac, 9e. p. 376
Selles, 9e. p. 377
Sennier, 9e. p. 378
Senas, 9e. p. 380
Senozan, 9e. p. 381
Septemes, 9e. p. 382
Serrigny, 9e. p. 383
Servon, 9e. p. 383
Seſtraeſt, 9e. p. 383
Simonot, 9e. p. 384
Soiſy, 9e. p. 384
Solas, 9e. p. 384
Solempniac, 9e. part. 385
Solminihac, 9e. part. 387
Sorcy, 9e. p. 399
Souhey, 9e. p. 400
Souſmont, 9e. p. 400
Soyans, 9e. p. 406
Steenhuy, 9e. p. 232
Stichelt, 9e. p. 406
Stoupey, 9e. p. 407
Stuard, 8e.
Sublet, 8e.
Suze, 9e. p. 407
TABAGO, 9e. p. 414
Talaru, 8e.
Tardieu, 9e. p. 414
Targer, 9e p. 414

Taye, 5e. p. 478
Terrail, 9e. p. 414
Teſtu, 8e.
Thiennes, 9e. p. 300
Thierry, 9e. p. 303
Thieulaine, 9e. part. 445
Thiſquen, 9e. p. 445
Thourette, 5e. part. 446
Thory, 5e. p. 446
Thury, 9e. p. 448
Tildonc, 9e. p. 446
Tilhai, 5e. p. 447
Tiſſot, 5e. p. 451
Tonnois, 9e. p. 448
Tornielle, 5e. p. 8
Tourny, 5e. p. 449
Tourves, 9e. p. 450
Tremolet, 9e. p. 153
Treton, 8e.
Tubieres, 5e. p. 252
Turgot, 5e. p. 400

VAIRES, 9e. p. 453, 461
Val, 9e. p. 454
Valbelle, 5e. p. 275, 450
Valbonmois, 5e. part. 454
Valerne, 9e. p. 455
Villavoire, 5e. p. 455
Valdeneſſe, 5e. part. 456
Vantoux, 9e. p. 456
Varanguebec, 9e. p. 457
Varenne, 9e. p. 458
Varick, 9e. p. 325
Varods, 9e. p. 457
Vaudreuil, 9e. p. 459
Udeken, 8e.
Veini, 9e. p. 476
Velier, 5e. p. 463
Velthym, 5e. p. 463
Venant, 5e. p. 346
Vermoilen, 5e. part. 463
Vernou, 9e. p. 463
Verthamont, 8e.
Vichery, 5e. p. 467
Vieilbourg, 9e. part. 134, 165
Viel, 5e. p. 208
Viella, 5e. p. 467
Vienne, 5e. p. 468
Vignolles, 5e. p. 468
Vigouroux-d'Arvieu, 1
Villacerf, 5e. p. 469
Villaines, 5e. p. 470
Villecomte, 9e. part. 470
Villegas, 9e. p. 337
Villemont, 5e. p. 470

Villemurs, 9e. p. 455
Villers-Farlay, 9e. p. 471
Villers-Ortis, 9e. p. 470
Villetaneuſe, 9e. p. 472
Villiers-St.-Georges, 9e. part. 473
Villiers-Marne, 9e. part. 472
Vislocq, 9e. p. 473
Viteaux, 9e. p. 473
Vitrey, 9e. p. 474
Vitry-Coubert, 9e. part. 474
Viven, 9e. p. 474
Voocht, 9e. p. 475
Vremple, 9e. p. 475
Vuchts, 9e. p. 476
Vuiſſel, 9e. p. 482

WACKEN, 9e. p. 476
Walainge, 9e. p. 476
Waroquier, 9e. part. 475, 76
Weitersheim, 9e. p. 477
Wemmel, 9e. p. 478
Werve, 9e. p. 372
Wingene, 9e. p. 479
Winterfelt, 9e. p. 478
Wiſſekerke, 9e. part. 480
Wiſſel, 9e. p. 480

YSAMBERT, 9e. part. 512
Yſoré, 9e. p. 227

FIN de la Neuvieme Partie.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21928 8112